

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

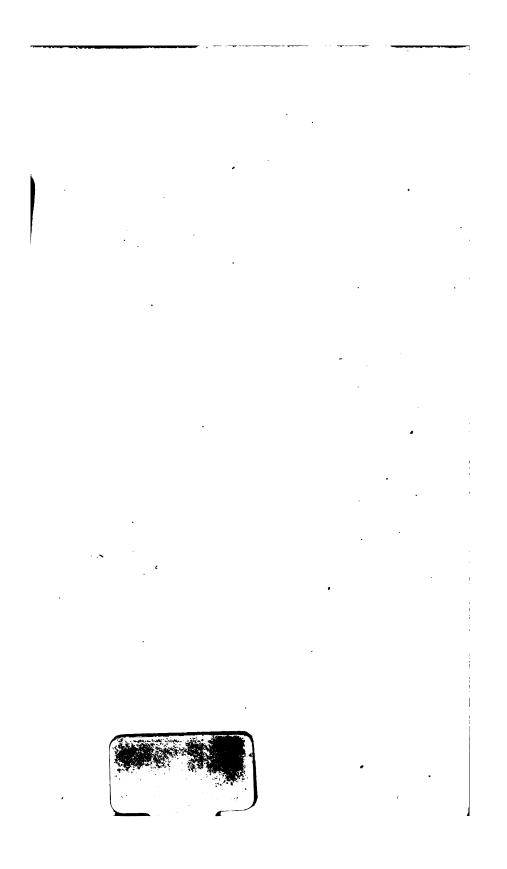
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





· · 1 •

• • • . . : • . . .

· · ·

. .

. . • • • -.

.

TRAITÉ

• • ×

DE CHIMIE.

APPLIQUÉE AUX ARTS.

PARIS. --- IMPRIMERIE D'ALEXANDRE BAILLY, RUE DU FAUEDURG-MONTMARTRE, 10.

à.

7

~ · ·

TRAITÉ DE CHIMIE

APPLIQUEE AUX ARTS,

PAR M. DUMAS,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL (ACADÉMIE DES SCIENCES) ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET A L'ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES ET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE STOCKHOLM, CORRES-PONDANT DES ACADÉMIES DE BERLIN, DE TURIN, DE SAINT-PÉTERSBOURG, DE MOSCOU, DE COPENHAGUE, ETC.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

BECHET JEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MEDECINE, Nº 1.

193. a. 47.



· · · · · · · · ·

e a construction of the second s

....

6. . .

.

193. a. 47.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME.

LIVRE XII.

CHAPITRE PREMIER. | CHAPITRE II.

MATIÈRES COLORANTES 1	TEINTURE
INDIGO	
Indigo blanc 14	CHAPITRE III.
Acide sulfo-indigotique 19	PRÉPARATION DES LAINES. 162
Acide sulfo-purpurique 20	Drap feutre 179
IGATINE	1 Ting to the second state of the second state
Action du chlore sur l'in-	1
digo	CHAPITRE IV.
Action des alcalis sur l'in-	m
	TEINTURB DES LAINES 194
	Jaunes 195
	Bleus 199
Des indigos 30	Direction des cuves 215
Tournesol 40	Revivification de l'indigo. 230
Orseille 45	Bleu de Prusse 231
Carthame 57	Bleus faux sur laine 233
Cochenille, lake-lake,	Rouges 236
kermès 63	Des couleurs composées. 243
Carmin 7 2	Vert 244
Laque caminée 76	Du mélange du rouge et
Garance	du bleu 249
Lague de garance 91	Mélange du jaune et du
Bois de Brésil 98	rouge
Bois de Santal 100	Mélange du bleu, du jaune
Hématine 102	et du rouge 261
Hématéine 106	Noir
Orcanetie	Teinture des laines en
Rocou 111	écheveaux
Gaude 144	
Fustet 117	
Bois jaune, 118	CHAPITRE V.
Quercitron \$21	DEL'IMPRESSIONSUR ÉTOF-
Curcuma	
Graine de Perse 126	
Brou de noix	Epaississants
Suie 129	Réserves 831

TABLE DES MATIÈRES.

.

		· · · ·	
Des absorbants	534		366
Teintures en unis	339	Bleu d'application	id.
Couleurs bon teint qu'on	1	Jaune	367
emploie quelquefois en		Violet	id.
première main	351	Puce	id.
Bleu bon teint	353	Noir.	368
Vert solide au rouleau	854	Chamois	id.
Rose et rouge de garance.	id.	Carmélite	id.
Rouge	355	Qrange	369
Rose	id.	COULEURS D'APPLICATION,	
Rose pour calicot	id,	DITES VAPEUR OU TROI-	
Rose pour batiste	356	SIÈME MAIN.	id.
Nair	id.	Rouge.	id.
Puce et violet	id.	Rose	id.
Puce	357		870
Violet.	857	Jaune	id.
Acajou	858	Vert	id.
OrangeJ.	id.	Orange	id.
	'		871
Olive.	id,		
Bleu à pinceauter	id,	Gris	id.
Bleu de Prysse aur fond		Noir	id.
champis	859	Puce	id.
Jaune de chrome	id,		872
Vert salade	860		880
Vert de Schèele	id.	Free Free States and S	000
		Autre noir pour impres-	£a.
Vert chrome	361	sion et fond	id.
Vert chrome Vert métallique		sion et fond	id.
Vert chrome Vert métallique Orange, par le sous-chro-	361 id.	sion et fond.	id. 381
Vert chrome Vert métallique	361	sion et fond	id. 381 id.
Vert chrome Vert métallique Orange, par le sous-chro-	361 id.	sion et fond Autro Noir pour fond	id. 381
Vert chrome Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb Olive	361 id. 862 id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau	id. 381 id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois,	361 id. 862 id. id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression	id. 381 id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille.	361 id. 862 id. id. 363	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure	id. 381 id. id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Bois.	361 id. id. id. 363 id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Bonceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond.	id. 381 id. id. id. id. 882
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Bois. Solitaire.	361 id. 862 id. id. 363	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Bonceau pour impression et rentrure Bonceau pour fond Gros rouge	id. 381 id. id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Bois. Solitaire, Orange, par l'iodure de	361 id. 862 id. id. 363 id. id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge Acétate d'alumine pour	id. 381 id. id. id. id. 882 id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Bois. Solitaire.	361 id. id. id. 363 id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge Acétate d'alumine pour gros rouge	id. 381 id. id. id. 882 id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Bois. Solitaire, Orange, par l'iodure de	361 id. 862 id. id. 363 id. id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge Acétate d'alumine pour gros rouge	id. 381 id. id. id. id. 882 id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Bouille. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure.	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 363	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge Acétate d'alumine pour gros rouge Amarante	id. 381 id. id. id. 882 id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir. Bois.	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 364 id. id. 364 id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite	id. 381 id. id. id. 882 id. id. id. 883
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Bouille. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Neir Bois. Marron.	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 364 id. 365	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. 883 id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rouille. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Neir Bois. Marron.	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 364 id. id. 364 id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard	id. 381 id. id. id. 882 id. id. 883 id. id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rguille. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Marron. Noisette. Couleurs p'application	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 364 id. 365	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Rouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard. Groseille.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. 883 id. id. id. id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rguille. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Marron. Noiseite. Couleurs p'Application PETIT TEINT, QUE L'ON	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 364 id. 365	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard. Groseille. Rose.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. 883 id. id. id. id. id. id. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb, Olive. Chamois, Rguille. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Marron. Moiscite. Couleurs p'Application PETIT TEINT, QUE L'ON PRUT EMPLOYER EN	361 id. 362 id. id. 363 id. id. 364 id. 365 id.	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard. Groseille. Rose. Bleu ekâlys.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. id. id. id. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb. Olive. Chamois, Rguille. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Marron. Noiseite. Couleurs p'Application PETIT TEINT, QUE L'ON	361 id. 862 id. id. 363 id. id. 364 id. 365	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard. Groseille. Rose.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. 883 id. id. id. id. id. id. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb, Olive. Chamois, Bouile. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Bois. Marron. Noisette. Couleurs p'Application PETIT TEINT, QUE L'ON PEUT EMPLOYER EN TROISIÈME MAIN.	361 id. 362 id. id. 363 id. id. 364 id. 365 id.	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard. Groseille. Rose. Bleu ekâlys.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. id. id. id. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1d. 1
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb, Olive. Chamois, Bouile. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Bois. Marron. Moisette. Couleuss p'Application PEUT TEINT, QUE L'ON PEUT EMPLOYER EN TROISIÈME MAIN. Bouge ordinaire.	361 id. 362 id. 363 id. 364 id. 364 id. 365 id. id. 365 id.	sion et fond Autre Noir pour fond Autre Bouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure Ponceau pour fond Gros rouge Acétate d'alumine pour gros rouge Acétate d'alumine pour gros rouge Amarante Dissolution d'étain, die dissolution Thénard Groseille Bleu ehâlys Bleu mousseline laine Bleu thibet	id. 381 id. id. id. 882 id. id. id. 3883 id. id. id. id. id. id. id. id. id. id.
Vert chrome. Vert métallique, Orange, par le sous-chro- mate de plomb, Olive. Chamois, Bouile. Bois. Solitaire. Orange, par l'iodure de mercure. Noir Bois. Marron. Noisette. Couleurs p'Application PETIT TEINT, QUE L'ON PEUT EMPLOYER EN TROISIÈME MAIN.	361 id. 362 id. 363 id. 364 id. 364 id. 365 id. id. 365 id.	sion et fond. Autre Noir pour fond. Autre Rouge ponceau Ponceau pour impression et rentrure. Ponceau pour fond. Gros rouge. Acétate d'alumine pour gros rouge. Amarante. Dissolution d'étain, dite dissolution Thénard. Groseille. Rose. Rose. Bleu ehâlys.	id. 381 id. id. id. 882 id. id. 16. 883 id. id. 16. 883 id. id. 16. 884 id. 16. 16. 16. 16. 16. 16. 16. 16

•

٠

¥1

•

.

TABLE DES MATIÈRNO. .

. .-.

gleu marine	385	Mordant bleu, chaine-co-	
Bleu ordinaire	id.	ton	895
Bleu ciel	id.	Bleu ordinatre, chalge-	
Jaune.	id.	coton.	. id. '
Orange	id.	Bleu de France, chaîne-	•
Jaune vif	id.	coton	id.
Citron	id.	Autre bleu de France,	
Autre	386	chaine-coton, employé	
Chamois	id.	surtout en Angleterre:	jqı
Vert châlys	jd.	Précipité d'élain	iđ.
Vert thibet	id.	IMPRESSION SUR SOIE	396
Gros vert	id.	Bleu de France sur soie.	ib.
Gros vert.	887	Noir pour impression et	
Vert moyen	id.	pour fond	897
Vert pomme	id.	Bain rouge.	id.
Mauve	388	Gros rouge à l'amidon	iđ.
Lilas	id.	Rouge moyen pour un	
Gros violet	jd.	seul rouge:	iđ.
Violet	id.	Petit rouge	id.
Lilas	389	Jaune d'or	398
Violet à l'orseille	id.	Gros violet pour deux vio-	•
Bois	id.	lets.	id.
Ecru	id.	Lilas pour un seul lilas	id.
Emma	890	Petit lilas pour deux lilas.	1d.
Grenat.	id.	Gros bleu pour un bleu.	ld.
Grenat.	id.	Bleu moyen pour un bieu."	fd.
Bois.	id.	Petit blet pour deux	
Bois clair ou Emma	3 91	bleus	399
Gris pour mode	id.	Bain bleu, pour vert	id.
Batiste Bleu de France sur laine.	id. id.	Vert moyen, pour impres-	
~	RI.	sion et pour fond	'ld'
COULEURS DE CHAINE- GOTON.	392	Vert jaunåtre, pour deux	
Noir, chaine-coton	id.	veris	id.
Jaune, chaîne-coton.	id.	Grenat	'id.
Grenat, chaine-colon	353	Bois-oreille d'ours, pour	
Ponceau, chaîne-coton	id.	fond.	ìb.
Gros vert, chaine-coton.	id.	Pensée.	id.
Mordani bleu, chaine-cot.	id.	Olive	
Vert clair, chaîne-coton.	id.	Aventurine.	id.
Violet, chaîné-coton	894	Nitrate de fer	id.
Lilas, chaine-coton	id.	Nitrate de cuivre	id.
Bois, chaîne-coton	id.	Dissolution d'étain	id.
Poussière, chaîne-coton.		Rouge d'Andrinople	401
		I The second sec	

¥1

..... id. -

,

· • • • • • • •

TABLE DES MATIÈRES. LIVRE XIII.

CHAPITRE PREMIER.	Suc pancréatique 604
INTRODUCTION A LA STA-	Suc intestinal.
TIQUE DES ÉTRES ORGA-	Phénomènes chimiques
NISÉS 417	de la digestion id.
OIL'S DIMOR II	CHYLE BT LYMPHE 613
CH'APITRE II.	Mat. excrémentitielles 616
NUTRITION DES PLANTES., 431	Concrétions intestinales, 620
	Gaz intestinaux: 622
CHAPITRE III.	•
Phénomèmes de combus-	CHAPITRE VIII.
TION DANS LES ÉTRES	LAIT 624
Organ isés 446	Conservation du lait 660
CHAPITRE IV.	FROMAGES 661
Sang 475	CHAPITRE IX.
Sang des animaux 524	OEurs
CHAPITRE V.	• • •
	CHAPITRE X.
URINE	LIQUBUR SÉMINALE 672
Calculs urinaires 560	
Urine des animaux 571	CHAPITRE XI.
Appendice à l'urine id.	Os 676
Purrée et actde purréi-	
que 579	CHAPITRE XII.
CHAPITRE VI.	CERVEAU 688
Bile 582	OT OF DUIL
Acide choléique 586	CHAPITRE XIII.
Acide choloidique. Ré-	Muscles
sine biliaire (Gmelin). 590	CHAPITRE XIV.
Acide cholinique 593	
Acide cholique 594	Pus
Concrétions biliaires 595	CHAPITRE XV.
Bile des animaux 596	
•	FABRICATION DES ENGRAIS,
CHAPITRE VII.	DES AMENDEMENTS ET
DE LA DIGESTION ET DE	DES STIMULANTS 706
SES PRODUITS 598	CHAPITRE XVI ET DERNIER.
Saliva id.	
Suc gastrique 603	PUTRÉFACTION 748
-, - ·	· · · · · · · · ·
	· · ·

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

VHI

PRARE

DE

CHIMIE

APPLIQUÉE AUX ARTS.

LIVRE XIL

CHAPITRE PREMIER.

MATIÈRES COLORANTES.

4255. La nature organique nous présente un grand nombre de matières colorées. Parmi elles il en est quelques unes qui ont trouvé dans l'industrie un rôle plus ou moins important, soit en raison de leur solidité, soit à cause de l'éclat et de la beauté de leur nuance, soit enfin en raison de leur bas prix ou de la facilité de leur emploi.

Ces matières colorées servent à teindre les étoffes et à, préparer des couleurs pour la peinture. Il est évident que l rien n'empêche de les remplacer par des couleurs minérales, quand on en trouve qui réunissent toutes les qualités , qu'on rencontre dans les couleurs organiques; mais, l'art de la teinture est loin de pouvoir opérer dans tous les cas. ces sortes de substitutions. Il trouve dans les couleurs organiques une transparence et un éclat qui ne se rencontrent pas au même degré dans les couleurs minérales. Aussi, l'emploi des couleurs minérales qui ont l'inconvénient de couvrir, à la manière de la céruse, c'est à dire de cacher la surface des étoffes sous une couche terne et opaque, est-il, réservé pour les tissus qui n'ont pas d'éclat. Lasoie, la laine, n'admettent guère cet emploi, qui se borne au coton.

Les matières colorées organiques sont donc destinées à conserver toujours, ou longtemps du moins, une supériorité réelle sur les autres. Leur étude offre ainsi un intérêt sérieux au point de vue industriel. Mais, considérées chimiquement, ces matières présentent tant de variété, qu'il

vhi.

est difficile de leur assigner des caractères généraux. On conçoit que des produits très divers par leur composition ou leur nature chimique, puissent, en effet, se présenter avec des couleur assent trancières pour que l'industrie trouve à en tirer parti.

Aussi, allons-nous rencontrer des matières colorées qui sont azotées, d'autres où l'azote manque. Les unes seront très riches en carbone; d'autres, au contraire, n'en renferment guêre plus que le bois.

4256. Toutes sont décomposées par une chaleur rouge; mais il en est qui peuvent distiller ou se sublimer, tandis que beaucoup d'entre elles n'en sont pas susceptibles. En général, les matières colorées volatiles sont celles qui se montrent les plus solides; tels sont l'indigo bleu, l'alizarine, la lutéoline, etc. Les matières colorantes que la chaleur décompose facilement résistent moins bien aux agents atmosphériques.

Expostes à l'action de lumière seule, certaines matières colorantes se modifient. Mais, ces modifications deviennent bien autrement intenses, quand elles s'effectuent sous l'influence de l'air ou de la vapeur aqueuse.

Du reste, en quelqués circonstances, on peut produire avec la vapeur aqueuse et l'air, aidés d'une température d'environ 200°, des phénomènes analogues à ceux que la lumière solaire détermine. C'est ainsi que MM. Gay-Lus sac et Thénard ont fait voir, dès longtemps, que la belle couleur du carthame, soumise à 260°, à l'action d'un courant d'air humide, se modifie à tel point qu'un tissu teint en rose de carthame passe, sous ces conditions, au jaune bran sale, en quelques heures.

M. Chevreul a publié des observations fort intéressantes sur les modifications qu'éprouvent de la part de la lumière et de la chaleur, quelques matières colorantes fixées sur les étoffes. Nous allons faire connaître, en résumé, ses principaux résultats.

Lorsqu'on place des étoffes de coton, de laine ou de soie dans un flacon où l'on fait le vide, et qu'on l'expose à l'action de la lumière solaire directe, on voit ces étoffes blanchir en perdant du cyanogène, ce qu'on peut facilement constater, en plaçant dans le flacon où sont les étoffes un petit tube ouvert rempli de fragments de potasse.

Sile vide est humide, le cyanogène se transforme en une

matière brune qui se fixessur les étoffes et sur les parois humides du flacon à l'attait to de la sur les de la fait Sous l'influence de la jumière solairé, le bleu de Prusse

se décompose done en cysnogène et protosyanure de fer. Si l'on expose ensuite au contact de l'air ces étoffes ainsi

blanchies; elles s'y colorent peu à peu. Rien de pareit ne se présente, si l'on remplit le flacon qui les renferme, d'acides carbonique au lieu d'air ou d'oxygène.

Cette réaction s'explique aisément, ai. l'on admet que, l'oxygène, en se portant sur une portion du fer, donne naissance à du sesquioxyde, tandis que le cyanogène qui abandonne cette portion de métal, convertit une certaine quantité de protocyanure de fer en percyanure, qui reproduit du bleu de Prusse avec le reste du protocyanure de fer,

A une température comprise saire 170º et 190°, les étoffes teintes en bleu de Prusse et placées à l'obscurité dans le vide sec, penvent se décolorer entièrement dans, l'espace de quelques heures; mais elles ne sont jamais blanches, néanmoins, comme dans le cas où elles ontreçu l'impression de la lumière; elles possèdent toujours une légère, teinte de rouille.

En mettant dans le tube vide d'air où les étoffes sont en train de se décolorer un petit vase contebant de la potasse, on trouve que cet alcali a absorbé une certaine quantité des cyanogène.

Ainsi, dans ce cas, comme dans l'exposition au vide sec. sous l'influence solairé, la perse de la couleur, bleue, des, étoffes est accompagnée d'une séparation du cyanogène.

Les étoffes qui ont été décolorées dans le vide reprennent leur couleur par le contact. de l'axygène, commo celles qui l'ont été sous l'influence de la humière; mais elles, ne reprennent jamais un aussi beau bleu que ces dernières, parce que le peroxyde de fer qui a pris naissauce aux dépens de l'eau du bleu de Prusse, attère la teinie du, bleu régénéré.

Cette succession de phénomènes de décoloration, et des coloration nouvelle, peut se reproduire un certain mombre de fois sur la même étoffe.

Une étoffe de coton teinte en bleu de Prusse se décolore au milieu de l'eau distillée non aérée exposée au soleil ; comme si elle était dans le vide; il mèse siégège aucus gaz, mais l'eau acquiert la propriété de donner du bleu de

Prusse, quand on y ajoute du carbonate d'ammoniaque; de l'acide chlorhydrique et du sulfate de protoxyde de fer; il s'est donc séparé du cyanogène, pendant cette décoloration du bleu de Prusse sous l'eau, comme il s'en serait séparé dans le vide.

M. Chevreul a également reconnu que les matières colorantes sont loin d'avoir la même stabilité sur les diverses étoffes, lorsqu'elles sont exposées dans le vide, à l'action d'une certaine température.

Le curcuma, qui dans l'air s'altère si rapidement, n'éprouve pas d'altération à 160°, sur le coton et la soie.

Le brésil, la cochenille, le quercitron, la gaude, l'orseille, fixés par l'alun et le tartre, n'éprouvent pour ainsi dire pas de changement dans les mêmes circonstances sur le coton, la soie et la laine.

Le rocou est plus stable dans l'atmosphère que le curcuma ; le carthame s'affaiblit à 160° sur le coton et la soie.

Le campêche, fixé par l'alun et le tartre, éprouve une modification remarquable, en ce que du bleu violet il. passe au violet rouge, comme s'il était soumis à l'influence d'un acide. Enfin, le campêche, le brésil et la cochenille, fixés sur les étoffes par la dissolution d'étain, out plus de tendance à se modifier que lorsqu'ils le sont par l'alun et le tartre.

La nature spéciale de l'étoffe peut avoir aussi de l'influence sur la stabilité d'une même matière colorante fixée par un même mordant, comme elle en exerce une dans le cas où les étoffes teintes sont exposées à la lumière. Par exemple, dans le vide, à 160°, la soie donne au carthame une stabilité que ne lui donnent ni la laine ni le coton. Le rocou, dans la même circonstance, est moins stable sur la soie qu'il ne l'est sur le coton.

L'influence de l'étoffe se fait encore sentir dans le cas où l'air agit avec le concours de la chaleur; ainsi, l'air chaud altère davantage l'indigo fixé sur la soie que l'indigo fixé sur le coton.

La chateur ne produit pas précisénient des effets semblables à ceux de la lumière sur les étoffes teintes.

Par exemple, dans le vide et sous l'influence de la lumière, le rocou se conserve sur les étoffes, tandis que le curcums s'altère; c'est l'inverse qui a lieu dans le vide chauffé à 160°. Au contraire, le bleu de Prusse, comme nous l'avons fait voir plus haut, se comporte d'une manière analogue dans le vide éclairé et dans le vide chauffé de 150° à 180°; - On ne peut donc conclure des résultats obtenus dans l'une de ces circonstànces, ceux qu'on obtiendra dans l'autre.

4257. L'acide suffurique concentré ou même aubydre, se combine avec les matières colorantes volatiles, tandis qu'il charbonne et détruit les matières colorantes décomposables par la chaleur. L'indigo bleu, l'alizarine, la lutéoline, forment avec cet acide des composés analogues à l'acide sufforinique.

L'acide azotique oxyde quelques uns de ces corps, sans altérer leur constitution moléculaire ; mais, le plus souvent il les détruit pour donner naissance à des composés très variés.

L'acide chlorhydrique concentré en détruit un grand nombre et particulièrement parmi les matières colorantes non volatiles.

Les alcalis solubles, tels que la potasse et la soude, modifient toujours la couleur de ces matières, même quand on a soin d'éviter le contact de l'atmosphère. A l'air, il y a fixation d'oxygène et l'on obtient pour résultat final une matière de couleur brune.

Les terres, les oxydes métalliques et les sous-sels insolubles se combinent aux matières colorantes, en fournissant des produits insolubles, diversement colorés, qui sont désignés sous le nom de laques.

4258. Parmi les matières colorées organiques, il en est un grand nombre qui se rencontrent à l'état incolore dans les plantes qui les fournissent. C'est seulement sous l'influence de l'oxygène qu'elles prennent la couleur qui les fait rechercher et qui est par conséquent dus à une absorption d'oxygène, à une véritable oxydation. C'est ainsi que l'indigo passe du blanc au bleu; que la matière de la garance passe du blanc au rouge, etc.

Dans quelques circonstances, cette absorption d'oxygène ne s'effectue qu'à la faveur de l'ammoniaque. Tet est la can des produits colorés qu'on retire de certains lichens, et qui constituent l'orseille du commerce. On verra dans l'histoire particulière de ces corps, qu'ils contiennent une substance incolore, l'arcine, qui en absorbant l'oxygène et les élé-

MATIZARO COLORANTIS

ments de l'ammoniaque, se convertit en orcéine, matière très colorée, qui donne à l'orseille du commerce sa couleur intense.

Il parait même certain que la plopart des matières colorantes végétales préexistent sous forme incolore dans les plantes qui les fournissent. Pour le prouver, il suffit de les soumettre aux méthodes employées par M: Breisser pour isoler les matières colorantes pures, des parties végétales qui les contiennents and a solution of the second · · · · · -"Les procédés suivis, jusqu'à présent, pour l'extraction des matlères colorantes, consistent dans des traitements all cooliques ou éthérés, qui donnent quekquefois par l'évapol ration la matière douée d'une structure cristalline, mais qui la fournissent le plus souvent sous forme de poudre ou d'extrait: L'éputiement des substances végétales par l'eau. fournit ordinairement des produits complexes, d'où il est difficile d'extraire les matières colorantes à l'état de purété. 101Volti le procédé employé par MarPreisserent a fait rea

On traite, à plusieurs reprises, la substance tinctoriale par de l'alcool ou de l'éther, sniviant que la matière coloraute qu'elle contient est sohible dans l'un ou l'autre de cesidissolvants. Le sous acétate de plomb verse dans la liqueur, en précipite la matière colorante en formant avec elle une laque insoluble, diversement codorée. Après le dépôt de cette defnière, on décante le liquide surnageant, quil dabs la plupart des cas, est tout le fait incolore. Qu leve blen la laque; on la délaie dans une suffisante quantité d'eau distillée; on la soumet à un courant d'acide hy-Brosulfarique en ences: On filtre le liquide et on le fait teaporer sons le récipient de la machine pneumatique. ····Ce moven fournit un grand nombre de principes nolo-rahts, privés de toute couleur et encristanz bien réguliers. Purfois même, l'evaporation spus le vide est ioutile, les tristaux se déposant dans le vese au bout de quelques instants, guand les liqueurs sont filties chaudes, itar :**

Ce procédé présente pourtant an indonvénient réel; il hister de l'auide scétique dans les liqueurs pleiscristaux se déposets difficitament de ces liqueurs seides, et il devient présente impossible de les purifier complètement. "MilPicieur préfére, parce motif, la fliéthode suivante, qui ést plus directe von traite la substance éclorante pay un dissolvant approprié d'un nature, est que fleiu, balcost;

l'éther ou une au légèrement alcaline, et on agite les liqueurs colorées avec de l'hydrate de plomb, provenant de la décomposition de l'azotate de plomb par l'ammoniaque caustique. A froid, ou dans quelques cas, au besoin; à l'aide d'une douce chalcur, toute la matière colorante se dépose à l'état d'une laque insoluble, et les liqueurs sont complètement décolorées.

Ces laques sont d'autant moins colorées, que l'on emploie des matières tinetoriales plus récentes. Ainsi, avec les hois jaunes et rouges, l'intérieur ou le cour du bois, ordimairement peu coloré, surtout dans les troncs épais, donne des laques de couleur vive, mais peu intense.

Dans tous les cas, en agissantainsi, et en faisant passer un excès d'acide hydrosulfurique à travers la laque de plomb, on obtient un liquide tout à fait incolore, dont on retire par une évaporation spontanée dans des vases couverts de papier, ou par l'évaporstion sons la vide, les matières colorantes pures à l'état de criataux incolores.

Tantôt, les matières colorées sont irès solubles dans l'eau; tantôt, ce véhicule cet sans action sur elles, ou n'en prend que des traces. Il suit de là que, dans leur application eur les étoffes, les premières ont besoin d'être associées à certains corps qui puissent les rendse insembles, tandés que les dernières peuvent a'en passer, et donnent une teluture solide, per une application puve et simple de la instière sur les tissus. En général, c'est par leur union avec des oxydes métalliques qu'on rend les matières colorantes füsolubles. L'alumine, les oxydes d'étain, le peroxyde de fer, l'oxyde de cuivre, sont souvent employés dans ce but.

Quand on mâla une dissolution de anstidre colourate éoluble, avec une dissolution d'alun, et qu'on ajoute à la liqueur un alcali pu un carlingate alcalie, on en précipite sur le champ de l'alumine qui entraîne avec elle le matière colorante sous la forme d'un dépât coloré, constituent ce qu'on appelle une logue, dans le commerce. Comme l'alumine est blanche, et qu'elle n'a que des réactions vrès faibles, elle donne des leques qui possèdent tout à fait la couleur de la matière colorée, dant on a déterminé annoi la précipitation.

Le chlore et les chlorures décolorants détruisent toutes les matières courrées, Le nésidu final de la réaction consiste toujours en une matière brune soluble; mais it és

hors de doute que la réaction diffère beaucoup d'un corps à l'autre. Pour l'indigo bleu, par exemple, le chlore conlmence par opérer la décomposition de l'eau dont l'oxygène se fixe sur l'indigo; ensuite, il sonstrait de l'hydrogène au composé ainsi formé, et il en prend la place par substitution.

Apparemment qu'il n'en est pas toujours ainsi, et que pour un certain nombre de matières colorées, l'action du chlore doit être directe et s'opérer tout d'un coup par substitution. Peut-être, en est-il d'autres, au contraire, où la décomposition de l'eau fait tous les frais du changement qu'elles subissent.

4259. Nous diviserons les matières colorantes d'après leur couleur, en

Bleues. - Indigo, tournesol.

Violettes. --- Orseille.

Rouges. — Carthame, cochenille, kermès, laque, garance, brésil, campêche, santal, orcanette.

Orangées. - Rocou.

; Jaunes. — Gaude, fustet, quercitron, bois-jaune, curcuma.

Brunes. — Brou de noix, suie.

Noires. — Tannate de fer.

Nous allons étudier successivement ces diverses substances et les produits qui s'y rattachent; nous verrons plus tard comment l'art de la teinture met leurs propriétés à profit.

INDIGO.

CHEVERUL, Annales de chimie, t. 66, p. 7; t. 68, p. 284. et 72, p. 144.

DÖBEREINER, Journal de pharmacie, t. 6, p. 340. TROMPSON, idem, t. 6, p. 523.

HOUTOF LABILLANDIÈRE, id., t. 13, p. 610.

POLYDORE BOULLAY, id., t. 16, p. 189.

HENRY, Bulletin de pharmacie, t. 4, p. 108.

DUMAS et LEBOYER, Journal de pharmacie, t. 8, p. 377. GAY-LUSSAC, Ann. de chim. et de phys., t. 76, p. 190. LIBBIG, id., t. 35, p. 269.

BERZÉLIUS, id., t. 36, p. 310.

Burn, id., t. 37, p. 160, et t. 39, p. 290.

Dunas, id., t. 65, p. 263, et 3° serie, t. 2, p. 294.

AUG. LAURENT, id., 3° serie, t. 3, p, 371 et 402. ERDMANN, id., 3° serie, t. 3, p. 355.

4260. On trouve dans le commerce, sous le nom d'indigo, une matière bleue, douée de qualités précieuses pour l'art du teinturier; ear elle est à la fois une des couleurs les plus belles et une des plus stables que la nature organique nous présente. En outre, elle se décolore et se dissout, quand on la met en contact avec un alcali et un corps avide d'oxygène. La liqueur étant exposée à l'air, l'indigo se régénère avec sa couleur bleue et son insolubilité naturelle. Il en résulte qu'on peut facilement teindre les étoffes en les plongeant dans la liqueur qui contient l'indigo soluble et en les exposant ensuite à l'air.

L'indigo se retire de diverses plantes du genre indigofera ou nerium; on le retrouve dans le polygonum tinctorium et dans l'isatis tinctoria, et comme il ne paraît pas exister dans toutes les espèces d'un même genre, on peut en conclure que cette belle matière bleue constitue un produit d'un intérêt secondaire dans la vie de la plante qui la fournit.

Quoi qu'il en soit, on sépare l'indigo par précipitation du suc de la plante qui le renferme, et on l'obtient ainsi mélangé de diverses matières insolubles. On le livre au commerce sous forme de pains cubiques.

M. Chevreul à qui l'on doit l'analyse complète de l'indigo quatimala, y a trouvé les substances suivantes :

	Ammoniaque	1
	Matière verte	.1
En dissolution dans l'eau.	Un peu d'indigo blanc	- 12
	Extractif	
	Gomme	} 1
· · · · ·	Matière verte)
Endissolut: dans l'alcool.	Résine rouge	.} 30
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Un pen d'indigo bleu	J .
	Résine rouge	٠.
En dissolut. dans l'acide	Carbonate de chaux	
hydrochlorique	Oxyde rouge de fer	19
· · · · · ·	Alumine	
Un résidu formé de) Silice	. 5
Un testut forme de	Indigo bleu.	45
		100

A ces traitements successifs, M. Bergélius en a substitué d'autres qui mettent en évidence l'existence de quelques substances spéciales dans l'indigo. Il fait agir à chaud et successivement, l'acide sulfurique étendu, la potasse caustique en dissolution concentrée et l'alcool.

L'acide renferme des sulfates produits par les bases que l'indigo contient. Il contient de plus une substance glutineuse qui en est séparée par l'alcool.

La potasse se charge essentiellement d'une matière brune fort analogue à l'acide ulmique, et que M. Berzelius désigne sous le nom de brun d'indigö. Les acides le séparent de la dissolution alcaline. Ce corps sera décrit plus loin.

L'alcool enfin dissout une matière rouge spéciale, douée de propriétés très caractéristiques, et que nous décrirons aussi plus loin sous le nom de rouge d'indigo.

Parmi ces divers produits, la matière la plus remarquable et la plus essentielle constitue la substance bleue que l'on connaît plus spécialement sous le nom d'indigo, et que M. Chevreul a proposé de désigner sous celui d'indigotine. Nous nous servirons indifféremment de l'une ou de l'autre de ces dénominations.

4261. On obtient l'indigo bleu suffisamment pur pour la plupart des recherchés auxquelles on se proposé de le soumettre, en pulvérisant un bel indigo de commerce et en fé lavant successivement à l'eau bouillante, à l'alcool bouillant, à l'eau acidulée par l'acide hydrochlorique également bouillante. Le résidu consiste, comme on vient de le dire, en indigo bleu mêté de silice.

1º Par voie humide;

2º Par sublimation.

Dans le premier cas, on met à profit la propriété que l'indigo possède de se transformer sous l'influence. des corps désonydants en une substance incolore, soluble dans les alcalis. A cet effet, on place dans un flacon un mélange d'indigo du commerce, de sulfate de protoxyde ds fer, et de chaux, et l'on ajoute À ces matières une quantité d'eau capable de remplir le flacon. On commence par agiter les matières, afin de rendre leur mélange bien intime, puis on laisse reposer.

L'indigo bleu passe à l'état d'indigo blanc sous l'influence

.10

du protoxyde de fer, qui tendà se convertir en sesquioxyde. Dès lors, il forme avec la chaux une combinaison soluble. Celle-ci étant décantée, on la mêle d'un léger excès d'acide chlorhydrique qui sature la chaux et qui précipite tout l'indigo sous sa forme incolore. A l'air, cet indigo passe bientôt au bleu. Mais, pendant la modification de l'indigo, en présence du sulfate de chaux et du protoxyde de fer, il se forme en même temps une certaine quantité de sulfure de calcium, par l'action de la matière organique sur le sulfate de chaux. Il suit de là que lorsqu'on précipite l'indigo blanc de la liqueur au moyen d'un acide, il se précipite en même temps quelques traces de soufre.

L'indigo bleu régénéré, bien lavé et sóché, est épuisé par l'alcool, afin de le priver de rouge d'indigo. En le faisant bouillir, à deux ou trois reprises, avec du sulfure de carbone, on enlève le soufre libre; puis, à l'aide de quelques lavages à l'alcool, et par une dessiccation prolongée à l'air libre à 120°, on obtient l'indigo bleu parfaitement pur.

Pour obtenir l'indigo par le second procédé, on expose dans un têt une couche mines d'indigo concassé, à l'action d'une douce chaleur; bientôt, il se forme à la surface de la couche un lacis de cristaux que l'on enlève et que l'on soumet ensuite à un triage attentif, afin d'en écaster toute trace de matière charbonneuse. Ces cristaux, d'une teinte pourpre foncé, constituent l'indigo bleu pur.

M. Soret rapporte les cristaux d'indigo sublimé à un prisme droit comprissé dont la coupe serait un rectangle. Il a trouvé que les faces les plus larges étaient celles qui offraient les reflete les plus vifs.

Lorsqu'on soumet à une nouvelle distillation le résidu de la sublimation de l'indigo, qui retient toujours des débris de cristaux, après l'avois préalablement broyé, on obtient souvent des cristaux d'un jaune verdâtre qui présentent une structure analogue à celle qu'on vient de déerire. Toutefois, ils sont généralement plus abiculaires, se terminent en pointe et n'offreat pas des faces aussi larges. Je pense que ces cristaux proviennent du rouge d'indigo, qui résiste mieux à l'action destructive de la chaleur que l'indigo bleu lui-même.

4262. Préparé par l'un ou l'autre de ces deux procédés; l'indigo est un corps entièrement volatil. Pour démontrer sa parfaite volatilité, il estit de plaufier une plaque d'argent,

par exemple, de 1 décimètre de côté, au moyen d'une lampe à alcool, de manière à la porter à la température nécessaire à la sublimation de l'indigo. Quand elle y est parvenue, si on laisse tomber de l'indigo en poudre sur la plaque, on voit les grains s'agiter, s'étaler et s'évaporer peu à peu sans résidu. Pendant toute la durée de la sublimation, qui dégage d'abondantes vapeurs pourpres, chaque granale de l'indigo jeté sur la plaque se maintient en quelque sorte soulevé à distance et ne touchant pas la plaque. Pour que l'évaporation marche, il faut écraser ces grains et les amener ainsi au contact de la plaque même.

Lorsqu'au lieu d'opérer, comme nous venons de le dire, on distille l'indigo, une partie de ce corps seulement se sublime sans altération; la portion qui est altérée est réduite en eau, en sous-carbonate d'ammoniaque, en un produit qui donne du bleu de Prusse avec un sel de protoxyde de fer et le contact de l'air, en une huile épaisse, en gaz carbonique et en gaz inflammable. Il reste un charbon azoté.

Dans le vide, une portion de l'indigo se sublime en cristaux feuilletés, et une autre se réduit en huile épaisse et en charbon.

Si on dirige la vapeur d'indigo dans un tube de verre chauffé à une température peu élevée au dessus du terme de sa vaporisation, il est complètement décomposé.

Quand on projette une petite quantité d'indigo en poudre sur un charbon ardent, on voit apparaître une grande quantité de vapeurs pourpres analogues à celles de l'iode. Mais, il reste un résidu de charbon très volumineux.

L'air et l'oxygène sont sans action sur l'indigo bleu.

L'eau n'en dissout pas trace. Il est insoluble dans l'éther pur, ainsi que dans les corps gras. L'alcool, à l'aide de l'ébullition, en dissout quelques traces et se colore en bleu.

Les acides faibles sont sans action sur lui, à moins qu'ils ne puissent lui céder facilement de l'oxygène, comme le font l'acide azotique et l'acide chrômique. Aucun d'eux ne le dissout, quand il est étendu d'eau.

Il en est de même des alcalis carbonatés ou caustiques. L'indigo bleu délayé dans de la potasse ou de la soude caustique s'y maintient en suspension pendant très longtemps et s'en sépare très difficilement, tant par le repos

que par le filtre; mais il ne s'en dissout réellement pas la moindre trace.

Le chlore humide le décolore ; nous étudierons plus loin les produits de cette décomposition.

L'action de l'acide nitrique concentré sur l'indigo est si énergique, qu'il est capable de l'enflammer. Cetacide, moins concentré, donne naissance avec l'indigo aux acides picrique et indigotique. Plus faible encore, il détermine seulement la fixation de deux équivalents d'oxygène sur cette substance, et donne naissance à une matière que nous décrirons plus loin sous le nom d'isatine.

L'acide sulfurique concentré dissout peu à peu l'indigo en prenant une teinte verte; on obtient enfin une liqueur d'un beau bleu, sans dégagement d'acide sulfureux.

Il en est de même lorsqu'on emploie de l'acide sulfurique fumant de Nordhausen; seulement, dans ce cas, la liqueur est d'un rouge pourpre.

L'indigo bleu est toujours réduit, quand il se trouve en présence d'une matière alcaline, telle que la potasse, l'ammoniaque ou la chaux, et d'une substance avide d'oxygène, telles que le sulfate de protoxyde de fer, le protochlorure d'étain, le sulfure d'arsenic; ces divers produits sont mis à profit par l'industrie.

Le phosphore, les sulfites, les phosphites, les sulfures de potassium ou de calcium, réduisent également l'indigo sous l'influence des alcalis.

Il en est de même du sucre de fécule, qui doit jouer un rôle dans l'extraction de l'indigo. Le tannin, diverses matières colorantes, le sucre, l'amidon, la gomme, sont aussi dans ce cas.

M. Fritsche a mis à profit le pouvoir réductif du sucre de fécule en présence des alcalis pour préparer l'indigo blanc et par suite l'indigo bleu pur. Pour une partie d'indigo du commerce en poudre fine, on prend une partie de sucre de fécule, et on met le tout dans un flacon de la capacité convenable pour contenir 40 parties d'alcool. On verse de l'alcool chaud jusqu'à moitié de la capacité du flacon et on ajoute 20 centimètres cubes d'une dissolution alcoolique de soude caustique, très concentrée. On laisse le vase ainsi rempli et fortement remué, pendant quelque temps en repos. Quand le liquide est devenu clair, on le décante à l'aide d'un siphon. Ce liquide est d'un rouge jaunâtre si foncé, qu'il n'ést transparent qu'en nouches minces. Aussitôt qu'il a le contact de l'air, il prend une couleur pourpre, passe par toutes les nuances du rouge, du violet, du bleu, et dépose de petits cristaux microscopiques d'indigo bleu, qu'on jette aur un filtre et qu'on lave à l'alcool, puis à l'eau. Ce dernier lavage est indispensable pour eulever une substance insoluble dans l'alcool, mais soluble dans l'eau, provenant de l'action de la soude sur le sucre de raisin. 120 grammes d'un indigo très médiocre du commerce, ont donné, à la première infusion, 69 grammes d'indigo cristallisé; à la seconde, 4 gram.; à la troisième, des traces seulement. Le glucose passe en grande partie à l'état d'acide formique dans cette réaction.

L'indigo bleu possède la composition suivante :

C ³²	1224,3	73,58
H ¹⁰	62,5	3,76
Az ²		10,64
0 ²		12,02
•	1663,8	100,00

Indigo blanc.

4263. Pour obtenir cette substance à l'état de pureté, on place dans un petit tonneau d'environ 100 litres de capacité, un demi-kilog. d'indigo avec le sulfate de fer et la chaux nécessaires, puis on le remplit d'eau tiède. Le fond supérieur doit être percé d'un trou assez large pour l'introduction et l'agitation des matières; on ferme cette ouverture à l'aide d'un bouchon en bois recouvert de papier collé.

ł

1

ł

4

ì

1

į

đ

1

Ą

1

Au bout d'un ou deux jours, on enlève le bouchon, et, à l'aide d'un siphon rempli d'eau récemment bouillie, on détermine l'écoulement du liquide. Celui-ci doit être reçu dans des flacons de 3 à 4 litres remplis d'acide carbonique. Quand le flacon est à peu près plein, on y verse de l'acide chlorhydrique étendu et bouillant, de manière à le remplir tout à fait de liquide. On bouche alors le flacon et on le place de suite dans une cuve pleine d'eau, de façon qu'il s'en trouve entièrement submergé.

Dès qu'on a ajouté l'acide chlorhydrique, l'indigo blanc se précipite en gros flocons d'un blanc sale. Laisse-t-on le flacon à l'air, celui-ci y pénètre peu à peu, à la faveur de la

INDIGO BLANC.

couche liquide qui oucupe l'espace annulaire compris entre le goulot et le bouchon, et l'on voit l'indigo blanc passer peu à peu au vert sale et même au bleu dans la partie supérieure du dépôt.

En plongeant les flacens dans l'eau, cet effet est très retardé sans fire complètement prévenu. Il suffit de laisser les flacens sous l'eau pendant quelques jours, pour voir apparaître des veines bleues autour du bouchon et sur la partie supérieure des parois du flacon.

Lorsque l'indigo blanc s'est déposé, il suffit de retirer les flacons, d'en extraire le liquide clair au moyen d'un large siphon, et de jeter le dépôt sur un filtre. Il faut avoir soin de placer l'entonnoir sous une cloche dans laquelle on maintient un courant d'hydrogène ou d'acide carbonique. Cette précaution n'est pas rigoureusement indispensable, car l'indigo blanc se lave si promptement et si facilement qu'on peut opérer à l'air quand, par un repos de deux ou trois jours, il a pris de la cohésion.

Les lavages doivent être effectués avec de l'eau longuement bouillie et refroidie bien complètement dans des flacons fermés et immergés sous l'eau. Si on lavait à l'eau chaude, l'oxydation de l'indigo blanc marcherait très vite, pour peu qu'il rencontrât de l'air.

L'indigo blanc étant encore humide est retiré du filtre, étalé sur une assiette et porté dans le vide d'une bonne machine. Quand il est sec, il faut avoir soin de rendre dans la cloche de l'acide carbonique et non de l'air. Une fois qu'un gaz est rentré dans les pores de la poudre, l'élévation de température qui peut en résulter ne se reproduit plus, et l'air peut intervenir sans inconvénient prochain.

L'indigo blanc ainsi purifié est solide, cristallin, fibreux, soyeux, plus dense que l'eau; inodore et insipide. Il est sans action sur le papier de tournesol. Insoluble dans l'eau; soluble dans l'alcool et dans l'éther; ses solutions sont jaunes. La solution éthérée, exposée à l'air, ne commence à bleuir qu'au point où la plus grande partie du dissolvant est évaporée.

Il ne s'unit pas aux acides faibles.

Avec les alcalis, c'est à dire l'ammoniaque, la potasse, la soude, la chaux, la baryte, la strontiane et la magnésie, il forme des combinaisons qui, saturées d'indigo blanc, sont solubles, et d'une couleur jaune. On ne les conneit qu'en dissolution dans l'eau.

Mais si on ajoute un excès de chaux, on produit, avec l'indigo blanc, une combinaison jaune qui est presque insoluble dans l'eau, et qui joue sans doute un rôte dans le procédé d'extraction de l'indigo dans les indigoteries. A l'aide de ces dissolutions alcalines, M. Berzélius l'a uni par double décomposition, à l'alumine, aux protoxydes de fer, d'étain, de plomb, de cobalt, de manganèse, etc. Ces composés sont insolubles. Ceux d'alumine, de protoxyde de fer, de plomb, d'étain, sont blancs, mais bleuissent promptement à l'air. Les composés de fer, de plomb, de cobalt, de manganèse, ne donnent pas d'indigo par la sublimation, mais bien celui d'étain.

Le sulfate de protoxyde de fer, versé en petite quantité dans une solution alcaline d'indigo blanc, donne un précipité d'un brun noir, qui devient bleu par un excès de sulfate.

Les sels de bioxyde de cuivre colorent en bleu, sur le champ, la solution d'indigo blanc; le cuivre passe à l'état de protoxyde, et si l'acide était en excès, le métal serait niême complètement réduit.

L'indigo blanc devient instantanément bleu dans l'eau aérée. llabsorbel'oxygène et passe au bleu pourpre, d'autant plus rapidement qu'il est plus divisé et plus humide. Bien sec, l'absorption est assez lente pour qu'on puisse le conserver pendant quelques jours à l'air.

Quand on chauffe l'indigo blanc, il devient bientôt d'un pourpre foncé.

Chauffé dans le vide, il se décompose ; on obtient un peu d'eau, de l'indigo bleu et une assez forte quantité de charbon. Il ne se développe aucun gaz.

L'acide sulfurique concentré, fumant, le dissout instantanément; la solution est pourpre. L'acide nitrique, s'il n'est pas employé en excès, le fait passer au bleu.

L'acide nitrique concentré l'altère profondément.

Les solutions alcalines d'indigo blanc exposées à l'air en attirent l'oxygène, passent au vert, puis au bleu, et déposent de l'indigo bleu ordinaire.

INDIGO DLANC.

La composition de l'indigo blanc est représentée par la formule :

C^{32} H^{12}	1224,32 75,00	73,58 3,76
$\begin{array}{c} \mathbf{A}\mathbf{z}^{2}.\ldots.\\ \mathbf{O}^{2}.\ldots\ldots\end{array}$	177,02 200,00	10,64 12,02
	1676,34	100,00

4264. La conversion de l'indigo bleu en indigo blanc se représente par une simple absorption d'hydrogène, comme on peut le voir per la comparaison des deux formules C³² H¹⁰ Az² O² et C³² H¹² Az² O².

ll est clair que si on considère l'indigo comme formant un radical analogue au benzoïle, on peut regarder l'indigo blanc comme un hydrure dont la formule se représenterait par C^{32} H¹⁰ Az² O² + H².

A la vérilé, on peut dire aussi que l'indigo blanc est de l'indigo bleu désoxygéné, c'est à dire C³² H¹⁰ Az² O, H² O; c'est ainsi que M. Liebig l'envisage.

M. Preisser a cru qu'on trouverait un argument décisif en faveur de cette seconde manière de voir dans la réaction remarquable observée par M. Fritsche, entre la potasse, l'indigo bleu et le glucose. Il regarde comme peu probable que l'indigo puisse prendre l'hydrogène de l'eau, en même temps que l'oxygène de l'eau se fixe sur le sucre pour convertir son hydrogène en eau. Mais, on ne voit pas pourquoi ce ne serait pas l'hydrogène du sucre qui se fixerait directement sur l'indigo bleu.

Si nous revenons sur la composition du corps precédent, nous voyons que l'indigo bleu peut se représenter par

C²² H¹⁰ Az² O².

Cette formule peut se dédoubler en

 C^{28} H¹⁰ O², C⁴ Az².

Ce qui rendrait l'indigo bleu isomère du cyanure de benzoïle; circonstance qui peut expliquer quelques unes des réactions de ce corps.

On va voir que l'indigo, par sa manière de se comporter avec l'acide sulfurique, se rattache aux corps qui se groupent autour des alcools; que, par sa manière d'agir avec

VIII.

INDIGO BLANC.

l'hydrogène, il semble se rapprocher, d'un autre côté, du benzoïle lui-même.

En effet, l'indigo blanc, par son action sur les alcalis, par la manière dont il perd et reprend l'hydrogène, rentre tout à fait dans les idées que nous avons sur le groupe qui se composerait de :

L'aldehyde	C	H ₆	0²,	H².
L'essence d'amandes amères.	C ²⁸	H12	0 ² .	Ĥ².
L'essence de cannelle	C ³⁶	H14	02,	H².
L'indigo blanc				

Et, de son côté, l'indigo bleu correspondrait aux corps suivants :

Acétyle	C ⁶ H ⁶ O ² .
Benzoïle	C ²⁸ H ¹⁰ O ² .
Cinnamile	C ³⁶ H ¹⁴ O ² .
Indigo bleu	C ³² H ¹⁰ Az ² O ² .

Ces rapprochements paraissent plus fondés encore, en considérant les rapports que l'isatine dont nous parlerons dans un instant, présente avec le salicyle; on a, en effet :

C ³² H ⁴⁰ Az ² O ² . C ³² H ¹⁰ Az ² O ² , H ²	Indigo bleu. Indigo blanc.	
C ³² H ¹⁰ Az ² O ⁴ . C ³² H ¹⁰ Az ² O ⁴ , H ²	Isatine. Isatyde.	d'amandes. Salicyle. Hydrurede salicyle.

Tout porte donc à croire que l'indigo bleu représente l'un de ces radicaux hypothétiques admis par les chimistes dans l'essence d'amandes amères, l'essence de cannelle, etc.

L'indigo serait-il réellement, d'ailleurs, un corps appartenant au même type que le benzoïle ? Rien ne s'y oppose; mais alors au lieu de le représenter comme un cyanure de benzoïle, peut-être faudrait-il écrire C²⁸ H⁶ O², H²; un équi-C⁴ Az²

valent d'hydrogène dans le benzoïle lui-même étant remplacé par un équivalent de oyanogène.

18

.

ACIDE SULFO-INDIGOTIQUE.

Acide sulfo-indigotique.

4265. Nous avons dit plus haut que l'acide sulfurique concentré avait la propriété de dissoudre l'indigo bleu, à la longue, en produisant une liqueur douée d'une belle teinte bleue. Cette liqueur renferme un scide particulier que j'ai désigné sous le nom d'acide sulfindylique, et qui est susceptible de former des sels également doués de la couleur bleue. Je vais décrire ici la méthode que j'ai employée pour la préparation des sels de potasse et de baryte.

Pour obtenir une dissolution complète de l'indigo, il faut employer pour une partie de cette substance, 15 parties d'acide sulfurique concentré.

L'indigo et l'acide étant mis ensemble dans un flacon à l'émeri, on abandonne le mélange à lui-même, pendant trois jours à une température de 50 à 60°. Quand on pousse la chaleur plus loin, on s'expose à voir apparaître du gaz sulfureux.

La dissolution étant parfaite, on l'étend d'eau, puis on la filtre. S'il s'est formé, dans cette réaction, une matière pourpre, sur laquelle nous reviendrons plus tard, elle reste sur le filtre; mais quand on observe les précautions précédentes, il ne reste absolument aucun résidu.

On verse alors dans la liqueur limpide une dissolution concentrée d'acétate de potasse pur. Il se forme un précipité subit de sulfate de potasse et de sulfindylate de potasse. On verse le tout sur une feuille de papier à filtre, placée sur une toile et on laisse égoutter pendant vingtquatre heures. La liqueur qui passe doit être claire et à peu près sans couleur.

Il faut ramasser le dépôt, le délayer dans une dissolution concentrée d'acétate de potasse et répéter la filtration. On dissout ainsi tout le sulfate qui s'était déposé avec le sulfindylate; mais ce dernier reste imprégné d'une liqueur qui contient du sulfate de potasse en dissolution. Pour l'éliminer entièrement, il faut délayer la matière qui est restée sur la toile à la seconde filtration, dans une nouvelle dose de dissolution d'acétate de potasse, et filtrer une troisième fois.

Ces lavages se font très bien en broyant le précipité avec la dissolution d'acétate de potasse dans une grande capsule, de manière à rendre la masse parfaitement homqgène. Quand elle n'offre plus aucun grumeau, on la délaye avec la totalité du liquide, et l'on jette le tout sur la toile.

Quand le sulfate de potasse est entièrement enlevé, il faut se débarrasser de l'acétate de potasse, ce qu'il est facile de faire au moyen de l'alcool du commerce. On obtient enfin, après tous ces traitements si longs et si pénibles, le sulfindylate à l'état de pureté; il n'a plus besoin que d'être séché dans le vide.

Ce sel possède la composition suivante :

C^{32}	1224,32	38,94
Н ⁸	'50,00	1,59
Az ²	177,02	5,63
0	100,00	3.12
SO ³	501,15	15,94
SO ³ , KO	1091,07	34,78
-	3143,56	100,00

Le sulfindylate de baryte peut se représenter par la formule

SO³ Ba O + SO³, C³² H¹⁰ Az² O.

Acide sulfo-purpurique.

4266. Cet acide se produit lorsqu'au lieu de faire usage d'acide sulfurique à 1,842, on employe de l'acide fumant, et surtout lorsqu'on ajoute de l'eau au liquide immédiatement après la dissolution. Il est insoluble dans l'eau acide et peut alors être séparé facilement de la partie soluble au moyen du filtre.

Lavé à l'eau pure cet acide s'y dissout, en lui communiquant la même couleur bleue que l'acide sulfindylique; mais par la saturation avec des alcalis, sa dissolution donne des combinaisons floconneuses et pourpres, résultant de l'union de l'acide sulfo-purpurique avec ces bases.

La dessiccation de cet acide exige beaucoup de soins; si on ne la pousse pas jusqu'à 180°, elle est incomplète, et pourtant vers 200° ou à peine au-delà de ce terme, il commence à s'altérer.

L'acide sulfo-purpurique possède la composition suivante :

18A	TI	NE	
-----	----	----	--

С ⁶⁴ Н ²⁰	125,0	56.5 2,9
Az ⁴		8 ,1 9,4
$2 \circ 0^3 \cdots$	1002,5	23,1
	4329,9	100,0

Cette formule semble indiquer que l'indigo bleu passe à un état isomérique pour constituer l'acide sulfo-purpurique.

ISATINE.

4267. M. Laurent obtient ce corps, soit par l'action de l'acide nitrique, soit par celle de l'acide chromique sur l'indigo. L'emploi de ce dernier réactif est préférable. On dissout ce dernier corps dans l'eau, et on le verse peu à peu sur l'indigo réduit en poudre; on chauffe et on cesse d'ajouter l'acide chromique dès que la couleur bleue est détruite.

Si l'on fait usage d'acide azotique, il faut employer la méthode suivante. On réduit l'indigo en poudre fine qu'on place dans une capsule où l'on verse, peu à peu, de l'acide nitrique, de manière à former une bouillie, que l'on chauffe modérément, en ayant soin d'agiter continuellement. Il se produit une vive effervescence; on continue d'ajouter l'acide, jusqu'à ce que la couleur bleue ait disparu. On ajoute alors de l'eau et l'on porte le mélange à l'ébollition. L'isatine est assez soluble dans l'eau chaude, mais très peu dans l'eau froide; il faut donc filtrer la liqueur bouillante aussi rapidement que possible. Au bout de doúze heures environ, l'isatine se dépose sous forme de cristaux mamelonnés, rougeâtres. L'eau mère, concentrée, en abandonne encore une certaine quantité par l'évaporation. La matière impure est lavée avec de l'eau faiblement ammoniacale, qui enlève une matière brune résineuse; on termine les lavages avec de l'eau pure.

L'isatine est ensuite reprise par l'alcool bouillant dans lequel on la fait cristalliser à plusieurs reprises.

Ainsi préparée, l'isatine se présente sous la forme de cristaux rouge-brun doués de beaucoup d'éclat, et dont la poussière est jaune orange. Leur forme est celle d'un prisme droit à base hexagonale, dérivant d'un prisme à base rhombe, dont les angles sont de 133° environ. Elle est inodore, inaltérable à l'air ; elle est fusible, et répand des vapeurs jaunes extrêmement irritantes.

Chauffée sur une lame de platine, elle se volatilise en grande partie; mais distillée dans une cornue, elle laisse un résidu charbonneux assez abondant.

Elle est peu soluble dans l'eau froide, beaucoup plus dans l'eau bouillante. L'alcool la dissout très bien, l'éther moins facilement.

Le chlore et le brôme l'altèrent, en donnant naissance à des produits dérivés par substitution.

L'acide nitrique la dissout à froid et la décompose à chaud, sans former d'acide picrique.

L'acide sulfurique de Nordhausen la dissout, en se colorant en brun-rouge; par la chaleur, il la décompose rapidement.

L'isatine se dissout dans la potasse. L'ammoniaque, l'acide sulfhydrique et l'hydrosulfate d'ammoniaque donnent naissance, par leur réaction sur l'isatine, à des produits particuliers.

L'işatine possède la composition suivante :

	1839,5	100,0
04	400,0	21,5
Az ²	177.0	9,6
H ¹⁰	62,5	5,4
C ³²	1200,0	65,5

Ce corps peut donc se représenter par de l'indigo bleu qui aurait fixé deux atomes d'oxygène.

Sous l'influence de la potasse dissoute, l'isatine fixe un équivalent d'eau pour donner naissance à l'acide *isatique*, qu'on peut représenter par

C^{32} H¹⁰ Az² O⁴ + H² O == C³² H¹² Az² O⁵.

La formation de cet acide est analogue à celle de l'acide benzilique, au moyen de la potasse et du benzile.

L'isatine se combine avec l'ammoniaque en produisant un sel qui renferme un nouvel acide contenant 3 atomes d'isatine et 2 atomes d'eau.

Lorsqu'on dissout l'isatine à chaud dans l'hydrosulfate d'ammoniaque, il se sépare par le refroidissement du mé-

lange une poudre jaune, non cristalline, exempte de soufre, et qu'on peut représenter par la formule

C³²H¹² Az² O⁴.

Action du chlore sur l'indigo.

4268. A l'état sec, le chlore et l'indigo ne réagissent pas l'un sur l'autre, ni à une température basse, ni à 100°.

Si, au contraire, on délaye l'indigo bleu dans l'eau, de manière à le réduire en bouillie, et que l'on y fasse passer alors un courant de chlore, la couleur bleue de l'indigo disparaît, peu à peu; sa masse prend une teinte vert grisâtre; enfin il devient jaune. L'acide chlorhydrique qui se forme pendant ce temps reste dissous presque en totalité dans le liquide. Pendant cette réaction, il ne se dégage ni acide earbonique, ni aucun autre produit gazeux.

Le produit brut qui résulte de l'action du chlore sur l'indigo est un mélange de plusieurs substances, qui ont été examinées par MM. Erdmann et Laurent. Soumis à la distillation, il donne un liquide aqueux, chargé d'une matière solide et volatile, qui se dépose pour la plus grande partie sur les parois de la cornue et dans le récipient, sous forme de paillettes ou d'aiguilles incolores.

Le produit brutrenferme principalement deux substances chlorées qu'on peut obtenir pures par des cristallisations réttérées dans l'alcool. L'une de ces substances est la chlorisatine ou isatine monochlorée.

$$\begin{array}{c} \mathbf{C^{32} H^{f} Az^{2} O^{4}}\\ \mathbf{Ch^{2}}. \end{array}$$

L'autre est la bichlorisatine, ou isatine bichlorée.

La chlorisatine est moins soluble dans l'alcool, et cristallise la première.

Ces deux substances se forment aussi par l'action directe du chlore sur l'isatine.

La bichlorisatine se forme toujours en plus grande proportion que la chiorisatine, lors même qu'on n'épuise pas l'action du chlore.

On voit que le chlore, en agissant sur findigo humide,

décompose d'abord l'eau, oxyde l'indigo aux dépens de l'oxygène de celle-ci, et produit ensuite des corps dérivés par substitution du type isatine.

Le brôme, en réagissant sur l'indigo, donne naissance à des produits en tout semblables aux précédents, et dont la dérivation s'explique de la même manière.

L'un est la bromisatine représentée par

C³² H⁸ Az² O⁴ Br².

L'autre est la bibromisatine, qui a pour formule

C⁸² H⁶ Az² O⁴ Br⁴.

Si l'on fait réagir ensuite la potasse sur les substances dont nous venons de parler, on engendre des composés qui correspondent à l'acide isatique et qui se rapportent à ce dernier en admettant une substitution de chlore ou de brôme à des quantités équivalentes d'hydrogène.

Lorsqu'on soumet à la distillation le produit brut obtenu par l'action du chlore sur l'indigo bleu, on obtient une matière solide qui, par une nouvelle distillation, se présente sous forme d'aiguilles ou de feuillets blancs, déliés, friables et doués d'une odeur désagréable particulière. Seule, elle ne se volatilise pas aisément, mais elle est entraînée avec facilité par les vapeurs de l'eau bouillante. Cette matière que M. Erdmann désigne sous le nom de chlorindoptène, est un mélange de deux matières; en effet, si on la met en contact avec de la potasse caustique, l'odeur désagréable qu'elle présentait d'abord devient à l'instant même assez suave et se rapproche de celle du fenouil et du cerfeuil. Si l'on opère dans une cornue, il se condense dans le récipient une petite quantité d'un corps neutre auquel on a donné le nom de chlorindatmite et qu'on peut représenter par la formule

C²⁴ H⁸ Cl⁶ D².

Le sel de potasse qui reste comme résidu dans la cornue se prend par le refroidissement en une bouillie composée d'aiguilles incolores. La solution de ces cristaux est précipitée par l'acide chlorhydrique sous forme de flocons, qui, purifiés, cristallisent et présentent entièrement les proprié-

tés et la composition de l'acide chlorophénisique obtenu par M. Laurent.

Si l'on dissout la chlorisatine ou la bichlorisatine dans l'alcool et qu'on fasse arriver un courant de chlore jusqu'à refus dans cette solution, il se forme trois corps particuliers, le chloranile, l'acide chlorophénusique et une matière résinoide.

L'acide chlorophénusique s'obtient en soumettant à la distillation le produit résineux d'où l'on a préalablement extrait le chloranile au moyen de l'alcool froid.

Il se sublime dans le col de la cornue à l'état d'aiguilles blanches, qui ont pour composition

$$C^{24} Ch^{10} O + H^2 O.$$

Le chrolanile s'extrait du mélange précédent au moyen de l'alcool froid. Il a pour composition

C¹² Ch⁴ O².

Il est insoluble dans l'eau et ne se dissout qu'en petite quantité dans l'alcool froid. Dans l'alcool bouillant, il se dissout avec une couleur jaune paille, et se dépose par le refroidissement en paillettes éclatantes qui ressemblent beaucoup à l'iodure de plomb. Les acides sont sans action sur lui, même à la température de l'ébullition. Les alcalis le trànsforment en acide chloranilique, représenté par la formule

C12 H2 Ch2 O4.

L'ammoniaque, en réagissant sur le chloranile, donne naissance à deux produits que nous ne ferons que nommer, le chloranilam et le chloranilammon qu'on peut considérer comme des amides et qui régénerent de l'acide chloranilique sous l'influence des alcalis.

Lorsqu'on fait agir l'hydrosulfate d'ammoniaque sur l'isatine, il se dépose du soufre, et l'isatine se transforme en une substance nouvelle, représentée par la formule 6^{2} H¹² Az² O⁴, qui ne diffère, comme on voit, de l'isatine, qu'en ce qu'elle contient un équivalent d'hydrogène de plus que cette dernière. Il existe donc entre ce corps que M. Laurent appelle isatyde et l'isatine le même rapport qu'entre l'indigo blanc et l'indigo bleu.

En remplaçant l'isatine par la chlorisatine, la bromisa-

tine, la bichlorisatine, l'on obtient la chlorisatyde, la bromisatyde, etc., qui correspondent à l'isatyde.

La réaction qui exprime la transformation de l'isatine en isatyde peut s'exprimer d'une manière très-simple au moyen de la formule suivante :

$C^{23} H^{10} Az^2 O^4 + H^2 S = C^{22} H^{10} Az^2 O^4, H^2 + S.$

Action des alcalis sur l'indigo.

4269. Lorsqu'on projette de l'indigo réduit en poudre fine dans une dissolution bouillante de potasse d'une densité de 1,45, l'indigo disparaît bientôt en produisant une liqueur d'un rouge foncé. Par le refroidissement, le liquide se prend en une masse soluble dans l'eau qu'elle colore en brun.

Cette solution aqueuse étant abandonnée au contact de l'air, se couvre bientôt d'une pellicule d'un beau bleu d'indigo. Si l'on neutralise la majeure partie de la potasse par un acide, qu'on filtre la liqueur et qu'on ajoute à cette dernière un excès d'acide acétique, il se forme un précipité brun abondant, observé pour la première fois par M. Fritsche et auquel il a donné le nom d'acide shrysanilique.

D'après ses analyses, ce composé paraît plutôt un mélange de plusieurs corps qu'une combinaison bien définie.

Si à la dissolution alcaline précédente on ajoute du peroxyde de manganèse en poudre fine, jusqu'à ce qu'une portion prise comme essai et dissoute dans l'eau ne laisse plus déposer d'indigo par son exposition au contact de l'air, on n'obtient plus de chrysanilate de potasse, mais bien un sel de potasse renfermant un acide particulier auquel M. Fristche a donné le nom d'acide anthranilique.

Pour retirer cet acide de la masse précédente, on dissout cette matière dans la moindre quantité d'eau possible, et on y ajoute peu à peu de l'acide sulfurique dilué, jusqu'à neutralisation presque complète.

Le mélange, évaporé à sicuité, est repris par l'alcool bouillant, qui dissout l'anthranilate alcalin, ainsi qu'une substance brane et qui laisse de côté le sulfate de potasse. La dissolution alcoolique évaporée et reprise par l'eau étant traitée par l'acide acétique en excès, celle-ci détermine la séparation de flocons jaune-orangé d'acide anthranilique impur. Ce dernier est transformé en un sel de chaux qu'on purifie en filtrant sa dissolution sur du charbon animal;

lorsqu'elle est complètement décolorée, on en sépare l'acide, de nouveau, par un léger excès d'acide acétique.

L'acide anthranilique se dépose alors sous la forme de feuillets d'un blanc jaunâtre doués de beaucoup d'éclat. Sa saveur est fortement amère.

L'acide anthranilique fond à une douce chaleur etse sublime en aiguilles blanches qui ressemblent beaucoup à celles que fournit l'acide benzoique. Soumis à la distillation avec de la chaux ou distillé brusquement avec du sable fin ou du verre réduit en poudre grossière, il se décompose en acide carbonique et en une matière huileuse exempte d'oxygène, possédant des propriétés alcalines et qui a reçu le nom d'aniline.

Il est peu soluble dans l'eau froide, très soluble dans l'alcool et l'éther.

Cet acide possède la composition suivante :

	1714,5	100,00
04		23,36
Az ²		10,22
H ¹⁴	. 87,5	5,11
C ²⁸		61,31

L'anthranilate d'argent renferme C²⁸ H¹² Az² O³, Ag O. La formation de cette substance au moyen de l'indigo ne s'explique pas encore d'une manière nette.

ANILINE.

4270. Cette matière qui jouit des propriétés des substances alcalines s'obtient, ainsi que l'a reconnu M. Fritsche, par la distillation de l'acide anthranilique et des anthranilates. C'est'très probablement un produit identique avec la *oristalline* de M. Unverdorben, à en juger du moins par les propriétés.

Pour préparer ce produit, on soumet à une distillation brusque de l'acide anthranilique môlé de verre grossièremeilt concassé; ou mieux encore, ou distille un anthranilate alcalin. On recueille ainsi un liquide huiteux qu'on purifie par une ou deux rectifications sur de l'hydrate de potasse dans un courant d'acide carbonique.

D'après M. Hoffmann qui a retrouvé dernièrement cette matière dans l'huile provenant de la distillation du goudron

ANILINE.

de houille, il serait préférable de transformer l'aniline ainsi obtenue, en oxalate qu'on ferait cristalliser dans l'alcool absolu à plusieurs reprises, et dont on décomposerait la dissolution par de la potasse. On débarrasse ainsi l'aniline d'une faible quantité d'un corps volatil qui l'accompagne toujours et qui lui communique une odeur repoussante.

Ainsi préparée, c'est une huile incolore, réfractant fortement la lumière, dont l'indice de réfraction est de 1,577, douée d'une odeur vineuse agréable et d'une saveur aromatique et brûlante. Elle bout à 182°. Par le contact d'un corps en ignition, elle s'enflamme et brûle avec une flamme brillante, en laissant déposer beaucoup de charbon.

Exposée à l'air, l'aniline se colore rapidement en jaune brun, et finit par se changer en une matière résineuse de couleur foncée. Cette métamorphose s'effectue plus rapidement à une température élevée.

Ceci explique la nécessité de distiller cette substance dans un courant d'hydrogène ou d'acide carbonique avec lequel elle ne se combine pas.

L'aniline est plus pesante que l'eau. Sa densité est égale à 1,020 à 16°. Elle se dissout en toutes proportions dans l'alcool, l'esprit de bois, l'éther, ainsi que dans les huiles grasses et volatiles.

Cette base pure ou en dissolution dans l'eau, n'a d'action ni sur le papier de curcuma, ni sur le papier de tournesol rougi. Elle change en vert bien distinct la couleur violette du dablia. Une baguette de verre imprégnée d'acide chlorhydrique, s'entoure d'un nuage blanc, lorsqu'on la tient au dessus d'un vase contenant de l'aniline.

La dissolution de chlorure de chaux communique à l'aniline une couleur bleu-violet très riche; cette couleur est très fugace; au bout de quelques instants, le mélange se couvre d'une pellicule chatoyante, et sa couleur bleue passe insensiblement au rouge sale.

Une solution aqueuse d'acide chrômique produit, tant dans les dissolutions d'aniline que dans celles de ses sels, un précipité coloré en vert, en bleu ou en noir, suivant la concentration de la liqueur précipitée.

L'aniline décompose les sels de protoxyde et de peroxyde de fer et en précipite les oxydes à l'état d'hydrate; elle précipite aussi l'alumine et l'oxyde de zinc de leurs sulfates.

Elle produit dans la dissolution de sulfate de cuivre un

précipité vert clair qui, très probablement est un sel double de cuivre et d'aniline.

Elle produit des précipités blancs caséeux dans les dissolutions de bichlorure d'étain et de protochlorure d'antimoine.

Elle ne trouble point au contraire les dissolutions des nitrates d'argent, de protoxyde de mercure, de bioxyde de mercure, de cobalt, de nickel, de manganèse et de protoxyde de chrôme. Il en est de même des chlorures de baryum et de calcium, ainsi que du sulfate de magnésie.

L'infusion de noix de galle précipite les dissolutions de cette base, sous la forme de flocons jaune-brun, solubles dans l'eau bouillante et dans l'alcool.

L'acide nitrique concentré et bouillant attaque vivement l'aniline et la convertit en acide picrique.

Le chlore l'attaque avec énergie; la matière s'échauffe beaucoup et noircit; il se dégage d'abondantes vapeurs d'acide chlorhydrique. On obtient pour produit de cette réaction une masse résinoïde fortement colorée.

Le brôme se comporte d'une manière tout à fait différente; on obtient un composé brômé, dérivé de l'aniline par substitution.

Enfin, l'acide chloreux donne avec l'aniline de la chloranile.

A l'état de pureté, l'aniline possède la composition suivante :

C ²⁴ H ¹⁴ Az ²	87,50	77 ,4 9 7,44 15,07
	1174,79	100,00

La formation de cette substance au moyen de l'acide anthranilique s'explique d'une manière simple. En effet, n a :

 C^{28} H¹⁴ Az² O⁴ + 2 R O = 2 (C² O², R O) + C²⁴ H¹⁴ Az².

Récemment, M. Zinin a obtenu cette substance à l'aide d'une réaction fort curieuse.

En traitant une dissolution alcoolique de nitrobenzide par de l'hydrogêne sulfuré, il se sépare du soufre sous forme de cristaux, et bientôt après, si l'on évapore cette liqueur, ils'en dépose une huile jaunâtre pesante qui, purifiée, présente la composition et les propriétés de l'aniline.

Chlorhydrate d'aniline. C'est une matière cristalline qu'on obtient par le mélange direct de l'aniline anhydre et de l'acide chlorhydrique concentré.

Il est soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Sulfate d'aniline. Ce sel cristallise mal. On peut le dessécher au bain-marie, sans le décomposer. A une chaleur plus forte, il se détruit, en laissant dégager d'abord des vapeurs d'aniline, puis de l'acide sulfureux; il laisse pour résidu un charbon boursoufflé qui brûle difficilement.

Oxalate d'anilins. Ce sel est soluble dans l'eau, et cristallise de cette dissolution sous forme de longues aiguilles. Il renferme 69,24 % d'aniline. Il est représenté par la formule :

$$C^4 O^3$$
, $C^{24} H^{14} Az^2 + H^2 O$.

DES INDIGOS.

4271. Les indigos du commerce renferment un assez grand nombre de matières simplement mélangées à l'indigo bleu, qui en fait la base.

M. Berzélius a signalé dans les indigos du commerce la présence de deux matières importantes par leurs propriétés, qu'il désigne sous le nom de rouge d'indigo et de brun d'indigo.

Le brun d'indigo se rencontre dans les indigos, tantôt combiné à la chaux de laquelle on peut le séparer par les acides, tantôt avec un acide végétal.

Il est très difficile d'obtenir cette matière à l'état de pureté. M. Berzélius l'extrait en traitant l'indigo déjà épuisé par les acides, au moyen de la potasse caustique. Le brun d'indigo se dissout et forme un liquide très difficile à filtrer et d'une couleur très foncée, d'où l'on précipite le brun d'indigo par un acide.

Le brun d'indigo est à peine sapide; il ne réagit ni comme les acides, ni comme les alcalis. Chauffé, il se ramollit, se boursouffle en répandant une odeur semblable à celle des matières animales qui brûlent, prend feu et laisse pour résidu un charbon difficile à incinérer. A la distillation sèche, le brun d'indigo donne une huile empgreumstique peu fluide et une eau très ammoniacale. Le brun d'indigo se combine avec les acides en formant des composés très peu solubles dans l'eau. Il sature les alcalis, en formant avec eux des combinaisons solubles dans l'eau, d'un brun excessivement foncé.

Le rouge d'indigo est presque noir à l'état sec; il est insoluble dans l'eau, soluble au contraire dans l'alcool et l'éther. Ces solutions étendues sont d'un beau rouge; concentrées, elles sont d'un rouge sombre. La solution alcoolique est précipitée par l'éau.

L'acide sulfurique concentré dissout le rouge d'indigo; la dissolution est d'un jaune foncé; quand on l'étend d'eau, elle devient d'un rouge jaunâtre sans donner de précipité. La laine la décolore.

L'acide nitrique fumant dissout le rouge d'indigo et se colore en pourpre; cette couleur passe bientôt au jaune, par suite de la transformation de la matière. L'eau précipite de ces dissolutions la matière rouge ou la matière jaune.

Au contact du chlore dissous, le rouge d'indigo devient jeune, mou, et se laisse pétrir entre les doigts comme de la cire.

La chaleur exerce sur le rouge d'indigo une action remarquable. Chauffé à l'air, il se fond et s'enflamme. Dans le vide, il produit un sublimé, puis il fond, bout et se charbonne, sans produire de gaz. Le sublimé, en partie fondu, comme de la cire, se présente en cristaux incolores mêlés de résine rouge non altérée qu'on peut en séparer au moyen de l'alcool, qui la dissout avec plus de facilité que la substance cristallisée.

Cette dernière est fusible, volatile en partie sans décomposition. Elle est neutre, insoluble dans l'eau, un peu soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Les acides acétique et chlorbydrique la dissolvent ; le premier sans se colorer, le second en se colorant en jaune.

L'acide nitrique faible colore sur le champ ces oristaux en rouge, en les transformant en résine rouge.

M. Chevreul avait, en outre, signalé la présence d'une matière verte à laquelle il avait donné le nom de vert d'indigo. Mais les recherches plus récentes de M. Berzélius ont démontré que cette substance n'est autre que du brun d'indigo, qui mélé avec de l'alcali et de l'indigo prend une couleur verte.

En faisant réagir les alcalis sur l'indigo, on obtient pour

DES INDIGOS.

produit final une dissolution jaune qui, traitée par les acides en léger excès et évaporée à siccité, après avoir été filtrée, donne un résidu jaune, d'où l'alcool extrait une matière jaune neutre. Cette substance est précipitée par les sels basiques et possède une grande tendance à se combiner avec les sels de chaux. On lui a donné le nom de jaune d'indigo, quoiqu'on ne puisse pas la considérer comme un principe immédiat de l'indigo, mais bien comme un produit résultant de l'altération de cette substance par l'alcali.

4272. Indigos du commerce. Les indigos du commerce ont été l'objet d'un excellent travail de la part de M. Chevreul. Nous en extrayons les détails suivants. Ils sont tantôt en petits morceaux légers, d'un brun violet, tantôt en pains cubiques d'un brun violet. Ces pains sont en bon état, lorsqu'ils prennent un aspect cuivré par le frottement d'un corps dur et poli, qu'ils ne présentent pas dans leur intérieur des cavités tapissées de veines brunes ou blanchâtres; enfin, qu'ils sont sans gerçures à l'extérieur.

S'ils sont colorés en bleu, et non point en violet, c'est une preuve qu'ils renferment une proportion de matière jaune plus ou moins grande. La présence de cette matière, tendant à faire du vert par son mélange avec le bleu de l'indigo, neutralise sa teinte rouge ainsi que la couleur du rouge d'indigo.

Une couleur obscure, terne et brune, verdâtre ou sale, indique, en général, que les indigos ont éprouvé quelque altération dans leur préparation ou dans leur transport.

Les indigos sont sans odeur, à moins qu'ils n'aient subi une altération par l'humidité et la chaleur.

On distingue différentes sortes d'indigos, d'après le pays où ils ont été préparés, ou d'après leur couleur.

1° Indigos préparés en Asie, Bengale, Coromandel, Madras, Manille, Java.

Indigos Bengale. C'est par Calcutta et par l'intermédiaire de la Compagnie des Indes que se fait le commerce de cet indigo dont les variétés sont très nombreuses. Les principales sont, en commençant par celles de qualité supérieure :

1° Surfin bleu, ou bleu flottant, ou bleu léger. Cubique, léger, friable, d'un bleu vif, doux au toucher, d'une cassure nette, prenant un beau cuivré par le frottement de l'ongle.

2º Surfin violet. Sa couleur tire sur le violet.

5º Surfin pourpre.

4° Fin violet. Couleur un peu moins vive que celle du surfin violet; un peu moins légen.

5° Fin violet pourpre.

6° Bon violet. Un peu moins léger que le fin violet.

7°, Violet rouge.

8º Violet ordinaire.

9° Fin et bon rouge. Plus lourd que le précédent; couleur tirant décidément sur le rouge.

10° Bon rouge. Pâte plus serrée ou plus compacte.

11º Fin cuivré. Plus rouge et plus compacte.

12° Moyen cuivré.

13° Cuivré ordinaire et bas. Il est d'un bleu cuivré on rouge, assez difficile à casser. Sa pâte n'a pas l'homogénéité de celle des indigos précédents.

Coromandel. Ceux de première qualité se rapprochent des indigos du Bengale de qualité moyenne et se trouvent en carreaux, à cassure unie, mais plus difficiles à briser. Les indigos inférieurs sont lourds, sableux, d'un bleu tirant sur le vert ou le gris, ou même noirs, souvent en très gros carreaux, couverts d'une légère croûte ou écorce d'un gris verdâtre. Ce sont les plus difficiles à casser de tous les indigos du commerce.

Madras. Ils ont une cassure grenue, rugueuse. Ils sont cubiques.

Les qualités supérieures n'ont point d'écorce, sont assez souvent robées, sont plus légères et plus friables que celles de Coromandel. Les indigos de la première qualité ont de la légèreté, mais moins que les bleus flottants du Bengale.

Les qualités moyennes ne sont pas, où ne sont que peu cuivrées.

La couleur des qualités inférieures est le bleu terne, le noir, ou bien encore le gris, le verdâtre.

Manille. Ils présentent l'empreinte des joncs sur lesquels ils ont été séchés.

Leur pâte est plus fine et moins colorée que celles des indigos de Madras, moins fine que celle des indigos du Bengale.

Les qualités supérieures sont souvent en carreaux plats . et allongés, un peu poreux et par conséquent légers.

VIII.

DHS INDIGOS.

Les qualités moyennes sont violettes, mais elles sont inférieures au violet du Bengale.

Java. En carreaux plats, quelquéfois en trochisques. Les qualités supérieures paraissent, à la vue, aussi belles que les indigos du Bengale bleus, violets et rouges; mais elles sont réellement moins bonnes.

2º Indigos préparés en Afrique. Ce sont œux d'Egypte, du Sénégal.

Egypte. Les qualités supérieures des indigos d'Égypte sont des surfins et fins violets bleus. lis sont légers. Cependant. la pâte n'en est pas très fine, et souvent ils contiennent du sable. Les carreaux en sont un peu plus plats que ceux du Bengale.

Sénégal. Sont d'une bonne qualité; mais ils contiennent plus de matières terreuses que les indigos les plus répandus dans le commerce.

3° Indigos d'Amérique; ceux de Guatimala, de Caraque, du Mexique, du Brésil, de la Caroline, des Antilles.

Guatimala. Ces indigos et ceux de Caraque et du Mexique se distinguent en 1° bleu flor, d'un bleu vif, remarqueble par la légèreté et la finesse de sa pâte. Cet indigo et le surfin du Bengale sont les qualités les plus estimées. 2° Sobre supérieur, 3° sobre bon, 4° sobre ordinaire, 5° corte supérieur, 6° corte bon, 7° corte ordinaire, 8° corte bas.

Les cortes sont violets, mais en général plus mélangés que les indigos du Bengale.

Caraque. Leur pâte diffère presque toujours de celle des indigos de Guatimala par des interstices plus ou moins sensibles.

Brésil. En petits parallèlépipèdes rectangulaires, ou en petits morceaux irréguliers, d'un gris verdâtre à l'extérieur, d'une cassure nette, d'une pâte ferme, et d'un rouge cuivré plus ou moins vif. Il y en a aussi dont la pâte est d'un gris verdâtre.

Caroline. Gris à l'extérieur et en petits carreaux. La première qualité est un cuivré lourd, tirant sur le violet ou sur le bleu. Les qualités communes sont presque toujours d'un bleu verdâtre ; il est rare qu'elles soient cuivrées.

Les principales variétés d'indigo du commerce sont : le

Bengale, le Caraque, le Guatimala, le Madras, le Manille.

Outre les nuances déjà si délicates à définir, le commerce des indigos doit tenir compte de certains défauts plus ou moins graves qui tiennent à des causes qui ont agi soit sur les indigos déjà préparés, soit pendant leur préparation même; on les caractérise par les expressions qui suivent :

Grand cassé; carreaux d'indigo réduits, par accident, en morceaux plus ou moins gros.

Demi-pierré ; carreaux accidentellement cassés en deux.

Grabeaux; carreaux réduits en fragments irréguliers, et assez petits pour être passés au crible.

Eventés; carreaux qui se cassent facilement, et qui présentent une sorte de moisissure blanche dans l'intérieur.

Fiquetés; on aperçoit dans l'intérieur des points qui leur donnent l'apparence du granit.

Rubanés; présentent des couches superposées de diverses nuances de bleu dans les mêmes carreaux;

Brûlés; en les serrant fortement dans la main, ils se divisent en petits fragments plus ou moins noirs.

Sablés ; l'œil y aperçoit dans l'intérieur des parcelles brillantes, qui ne sont autre chose que du sable.

4273. On connaît un grand nombre de plantes susceptibles de fournir de l'indigo, mais celles desquelles on peut l'extraire avec profit sont peu nombreuses; elles appartiennent aux genres indigofera, isatis et nerium.

A différentes époques, on a fait dans le midi de la France des essais sur la culture de l'indigo, qui jusqu'à présent n'ont point encore réussi. Cependant, la plante y végète bien.

Les indigofères aiment les terres qui ne sont pas trop grasses, et qui surtout sont susceptibles d'être irriguées. Ils contiennent d'autant plus de matière colorante que l'année a été plus chaude. Cette plante dure dix ans et plus; mais comme les feuilles des jeunes plantes contiennent plus de matière colorante que celles des plantes plus ágées, on renouvelle les plantes tous les ans dans les Indes orientales. Il ne faudrait pas agir de la même manière dans des climats moins chauds, car dans ce cas la matière

DES INDIGOS.

colorante ne se développe pas complètement dans l'espace d'une année.

La matière qui produit l'indigo est uniquement renfermée dans le parenchyme des feuilles, et en plus grande quantité au commencement de la maturité; plus tard, l'indigo est plus beau, mais sa proportion est moindre; après, on en obtient moins encore et de mauvaise qualité.

Les feuilles sont employées en partie sèches, fraîches ou en gâteaux ; mais ordinairement, on en sépare la matière colorante bleue qui constitue l'indigo du commerce.

Nous allons emprunter à M. Boussingault quelques détails sur la culture et la récolte des indigofères.

Dans la vallée d'Aragua, où se trouvent les plus belles plantations, on sème en ligne; les trous destinés à recevoir la semence ont environ 5 centimètres de profondeur, et sont espacés de 65 centimètres. Dans chaque trou on dépose une pincée de graines, que l'on recouvre d'un peu de terre. Les semences lèvent durant la première semaine. On sarcle dans le cours du mois; le sarclage est ici commandé dans l'intérêt de la bonne qualité des produits qu'on attend de la culture.

La première coupe a lieu vers l'époque où la plante va fleurir. C'est l'apparence des feuilles qui détermine ordinairement la récolte. Elles doivent être d'un vert obscur, brillantes et enduites d'un duvet velouté qui, sous certaines inflexions, leur donne un reflet argenté. Quelques auteurs prétendent qu'il ne faut pas les récolter après une pluie, car, dans ce cas, le rendement en matière colorante est moindre. Il s'écoule ordinairement cinquante à soixante jours entre les semailles et la prémière coupe ; le temps nécessaire au développement des feuilles dépend nécessairement du climât. La seconde coupe a lieu quarante-cinq à cinquante jours après la première, et l'on fait ainsi plusieurs récoltes successives, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que la plante dégénère.

On coupe la plante à 3 ou 4 centimètres du sol, et l'on transporte alors la récolte aux tanques; ce sont de grands réservoirs rectangulaires, faits en maçonnerie et disposés en amphithéâtre. Le réservoir supérieur ou trempoir est beaucoup plus grand que les deux autres. Le second réervoir ou batterie est plus étroit et plus profond que le

DES INDIGOS.

trempoir. C'est dans le troisième réservoir, ou reposoir, que doit se rendre le liquide de la batterie pour y déposer l'indigo. Dans certaines indigoteries, ce dernier réservoir est supprimé.

Les plantes mises avec de l'eau dans le trempoir, sont maintenues avec des planches chargées de pierres pour les empêcher de surnager. A une température de 25° à 26°, la fermentation se manifeste en ciuq heures au moins, en douze heures au plus; la fermentation dure pendant environ dix-huit heures; il se développe une odeur félide; la liqueur prend une teinte verte, et des bulles de gaz, recouvertes d'une pellicule irisée viennent crever à la surface. L'art de l'indigotier réside dans la bonne conduite de cette première opération. En prolongeant outre mesure la décomposition des matières végétales, on risque de détruire une partie de la matière colorante; en l'arrêtant trop tôt, on s'expose à laisser de l'indigo dans les feuilles. Quand on juge la fermentation suffisante, on fait écouler les eaux fermentées dans les batteries où elles sont fortement agitées, jusqu'à ce que le grain se précipite facilement. Alors, on agite en même temps qu'on fait écouler les eaux dans le reposoir, où le dépôt a lieu au hout d'environ vingt heures; on décante, et la pâte est placée sur des toiles. Quand elle est suffisamment égouttée, on la divise eu morceaux qui sont mis à dessécher à l'ombre sous des baogards très aérés.

Dans la vallée d'Aragua, on estime que par une culture faite dans un bon terrain et par une fabrication bien dirigée, on peut obtenir, comme produit annuel et moyen d'une surface d'un hectare, 127 kil. d'indigo.

Aux Indes Orientales, sur la côte de Coromandel, là culture de l'indigo se fait dans des sols sablonneux non irrigués, et sur lesquels la végétation n'est possible, malgré la température extrême du climat, que durant la saison des pluies. Le rendement est toujours faible, en raison de la sécheresse; la plante est peu fournie et n'atteint jamais 65 centimètres de hauteur. La coupe se fait après la floraison, à environ 1 décimètre au dessus du sol. On fait sécher la récolte au soleil, puis on bat la plante avec des gaules.

Les feuilles, détachées par le battage, sont de nouveau

DES INDIGOS,

exposées au soleil pour en assurer la complète dessiccation ; ensuite, on les concasse grossièrement.

C'est toujours des feuilles sèches qu'on extrait l'indigo sur la côte de Coromandel. On fait infuser pendant deux ou trois heures les feuilles concassées, dans trois fois leur volume d'eau froide; on passe la dissolution à travers un tissu peu serré; on b'at la liqueur filtrée, et en y ajoute après le battage, environ 48 litres d'eau de chaux pour 400 kil. de feuilles sèches; on agite pendant quelques minutes; enfin on laisse déposer. Quand le dépôt est formé, on décante, on lave avec un peu d'eau bouillante, et l'on met à égoutter sur une toile le dépôt lavé. On soumet alors l'indigo à l'action d'une presse, puis on coupe la pâte en morceaux cubiques, qu'on dessèche à l'air. Ces derniers, lorsqu'ils sont secs, pèsent environ 90 grammes.

L'indigo existe évidemment à l'état incolore dans les feuilles soumises à l'opération qu'on vient de décrire. Du moins, ne tarde-t-il point à se décolorer, au moment où la fermentation s'établit. Tout porte donc à croire que l'indigo commence par se convertir en indigo blanc, au besoin, et qu'il se dissout sous cette forme à la faveur de l'ammoniaque développée par la fermentation. l'eut-être, parmi les agents qui favorisent la conversion de l'indigo bleu en indigo blanc, faut-il compter le glucose.

Quoi qu'il en soit, quand tout l'indigo blanc est dissous à la faveur de l'ammoniaque, si on ajoute un excès d'eau de chaux, on détermine la précipitation de la combinaison insoluble de chaux et d'indigo blanc. Celle-ci en absorbant l'oxygène passe, peu à peu, au bleu. La chaux devient donc libre et se trouve redissoute par l'eau ou convertie en carbonate par l'acide carbonique des eaux de lavage et de l'air.

4274. Le polygonum tinctorium, quoique fournissant moins d'indigo que les plantes précédentes, mérite néanmoins de fixer l'attention. Il résulte des observations de M. Vilmorin, et des essais de M. Baudrimont, que la culture de cette plante, dans le midi de la France, pourrait fournir un rendement de 62 kil. de matière colorante, par hectare.

Pour extraire l'indigo du polygonum, M. Vilmorin met en pratique la méthode qu'on suit dans les laboratoires pour purifier l'indigo, et qui consiste, comme pous l'avons dit plus

58

DES INDIGOS.

haut. à réduire l'indigo par un sel de protoxyde de fer, en présence d'un alcali, et à précipiter au moyen de l'oxygène atmosphérique, l'indigo blanc dissous dans la liqueur alcaline. La cuve où s'est effectuée la réduction de l'indigo brut, n'est pas épuisée par une seule opération. On continue le lavage jusqu'à ce que les eaux qui en sortent ne donnent plus de matière colorante.

4275. Le pastel (*isatis tinctoria*) est une plante de la famille des crucifères, qui possède la propriété de teindre en bleu à cause de l'indigo qu'elle contient.

On connaît deux variétés du pastel, que l'on distingue par la couleur du fruit; celui-ci est jaune dans l'une, et violet brunâtre dans l'autre. La première variété est appelée *pastel bâtard*; elle est moins estimée pour la culture que l'autre.

On peut, à la rigueur, préparer de l'indigo commercial, comme on l'a essayé sous l'empire, avec les feuilles du pastel; mais l'indigo est en si faible proportion dans ce produit, qu'on s'est fait illusion, quand on a parlé des avantages qu'il y aurait à fabriquer l'indigo en France avec cette plante, pour remplacer celui qui nous vient des colonies.

On se borne donc à préparer le pastel en pain, qui s'obtient tout simplement de la manière suivante :

On fauche le pastel, on lave les feuilles, on les fait sécher repidement au soleil, en ayant soin de les retourner, afin d'éviter qu'il ne s'y développe des moisissures, et on les passe au moulin pour les réduire en une pulpe grossière. On met cette pulpe en tas, et on la couvre, pour éviter qu'elle ne soit mouillée par la pluie. Après quinze jours, on mête la couche extérieure de chaque tas avec celles du centre, puis on en fait des pelottes que l'on sèche ensuite à l'air et au soleil. Ces pelottes sont entassées, les unes sur les aures, et éprouvent un commencement de fermentation; elles dégagent de l'ammoniaque. Si la fermentation est trop lente, on l'augmente par de légers arrosements. L'opération est achevée, quand les pelottes ont perdu leur agrégation.

Le pastel est employé pour monter les cuves à l'indigo, dites au pastel; il agit à la fois comme matière combustible, désoxygénante, et par son indigo propre.

Non seulement, le pastel en pains est employé à cet usage, mais encore le pastel simplement desséché; et dans ce dernier cas, l'effet de la cuve est même plus prompt que quand on emploie le pastel en pains.

On fait usage en Normandie, pour monter les cuves au pastel, du vouède, plante du genre *isutis*, qui, suivant les uns, constitue une espèce distincte de l'*isatis tinctoria*, tandis que, suivant les autres, elle n'en est qu'une simple variété.

Le vouède contient moins d'indigo que lepastel, et peut, comme lui, être employé en pain, ou simplement desséché.

TOURNESOL.

MAGNER, Jour	rn. de Phar	m., t. 12, p. 418.
DESFOSSES,	id.	t. 14, p. 487.
PERETTI,	id.	t. 14, p. 559.
Gelis,	id.	t. 27, p. 477.
ROBERT-KANE,	Ann. de ch	im. et de phys., 3° série, t.

p. 129.

JOLY, Ann. de chim. et de phys., 5° série, t. 6, p. 111.

2,

On confond, sous ce nom, deux matières très distinctes qu'on rencontre dans le commerce; l'une est le tournesol en pain; l'autre, le tournesol en drapeaux.

4276. Le tournesol en drapeaux s'extrait de la maurelle eroton tinctorium ou chrozophora tinctoria de la famille des euphorbiacées. Les Hollandais s'en servent depuis longtemps pour faire une infusion à l'aide de laquelle ils colorent la croûte de leur fromage.

Quand on a récolté la maurelle, on l'abandonne à ellemême pendant vingt-quatre heures; puis on la soumet pendant un quart d'heure ou vingt minutes, à l'action d'une meule verticale de 1^m.79 de diamètre, d'environ 0^m,36 d'épaisseur et du poids de 5,000 kilog. Cette meule est mise en mouvement par un cheval, et tourne dans une auge circulaire à parois évasées. Quand la plante est suffisamment triturée, on la place dans des cabas formés de jones tressés. semblables à ceux dont on se sert pour la fabrication de l'huile d'olive. On porte ces cabas au pressoir, et l'on récoit le sue dans un grand vase en hois appelé cornue. Cé sue

TOURNESOL.

paraît d'un vert fonce presque bleu, et devient très visqueux, lorsque l'eau qu'il contenait est en partie évaporée.

Immédiatement après avoir obtenu ce suc ou quelquefois un quart d'heure après seulement, le maurellier en verse une certaine quantité dans un baquet rectangulaire analogue à celui dont se servent les blanchisseuses. Il y trempe ensuite des lambeaux de toile d'emballage très grossiers, et les imbibe de suc, en les froissant comme s'il voulait les imprégner d'eau de savon. Avant de procéder à cette opération, il a soin de s'assurer que les chiffons ne sont pas gras.

Lorsque l'ouvrier juge que la liqueur a pénétré d'une manière égale dans toutes les mailles du tissu, il cesse de le pétrir, et il étend les chiffons ainsi préparés dans un endroit exposé au soleil et au vent, afin de les faire sécher le plus promptement possible. Les chiffons imbibés de suc pur et desséchés portent le nom de blanquerie,

Vient ensuite leur exposition à l'aluminadou. L'aluminadou n'est autre chose qu'une couche de fumier de cheval, à laquelle on donne à peu près 1 pied à 1 pied 1/2 d'épaisseur.

Pour être employé avec succès, ce fumier doit être réant, doit éprouver un commencement de fermentation et développer, par conséquent, un certain degré de chaleur et d'abondantes vapeurs ammoniacales. On répand, par dessus, quelques poignées de paille fraîche et hachée, sur - laquelle on étend les chiffons qu'on recouvre encore d'un peu de paille et d'un drap grossier destiné à concentrer les vapeurs de l'aluminadon. Il faut avoir soin de retourner et de visiter, de temps en temps, les drapeaux; car, sans cette précaution, il pourrait se faire que les deux surfaces fussent inégalement colorées, ou même que la couleur bleue développée d'abord, se détruisit pour ne plus reparaître. Lorsque cet accident arrive, les drapeaux sont jaunâtres, au lieu de présenter cette teinte d'un bleu franc, qu'ils offrent à l'œil, quand ils n'ont pas été trop longtemps exposés aux vapeurs du fumier. Ordinairement, on les y laisse pendant une heure ou une heure et demie; on conçoit, cependant, que la durée de l'opération doive varier suivant la nature du fumier.

TOURNÉSOL.

Les chiffons ainsi préparés sont souples, moites et d'un bleu magnifique. On les fait sécher une seconde fois; on les imbibe de suc mélangé d'urine; on les porte de nouveau à l'étendage, et on ne les en retire, qu'après qu'ils ont acquis par la dessiccation cette couleur pourpre ou vert sombre, moins belle que la première, mais plus estimée dans le commerce. Les drapeaux soumis à cette seconde manipulation, ont une roideur que ne possèdent pas ceux qui ont été simplement passés à l'aluminadou.

M. Joly s'est assuré que vers 60°, les fruits du chrozophora tinctoria étant plongés dans un volume d'éau double du leur, le liquide devient au bout d'un quart d'heure d'un bleu violet assez intense. Lentement évapore, le suc obtenu laisse déposer au fond de la capsule une substance résineuse d'un beau bleu d'azar. L'infusion de cette matière prend une teinte d'un rouge tirant sur le jaime par l'addition d'un acide; les alcolis ne la ramènent point au bleu; ils la font un peu virer au vert. Du papier teint avec cette liqueur donne lieu aux mêmes phénomènes. Cette couleur se comporte donc autrement que la solution aqueuse employée sous le nom de tournesol, qui est rougie par les acides et qui redevient bleue par l'addition d'un alcali.

De même, si l'on fait infuser les drapeaux du tournesse dans de l'eau froide, la liqueur bleue qui en provient, rougit par un acide, mais la liqueur rouge n'est pas ramenée au bleu par l'ammoniaque. La liqueur bleue ne verdit pes par les alcalis.

Exposés à l'air humide, les drapeaux, ainsi que la matlère obtenue du fruit, s'altèrent à la longue en prenant une teinte rougeatre.

Il résulte en outre des recherches de M. Joly, que le principe colorant du *chrozophora tinctoria* se rencontre dans toutes les parties de la plante et à tous les âges; qu'il a son siège immédiat dans le tissu cellulaire; qu'enfin, sous l'influence de la vie, il existe dans la plante à l'état incolore. Après la mort du végétal et sous l'influence de l'oxygène atmosphérique et d'une prompte dessiccation, il peut devenir bleu.

4277. Le tournesol en pain dont les chimistes font usage

TOURNHOL.

comme réactif, s'obtient à l'aide de divers lichens qu'on fait macérer pendant quelques jours dans leur propre poids d'urine à laquelle on ajoute environ 1/20 de son poids de chaux éteinte en poudre et autant d'alun. La fermentation s'établit bientôt dans la masse qui se colore à mesure; mais ce n'est qu'au hout d'environ un mois que l'on obtient le maximum de matière colorante.

Les éléments du tournesol en pain peuvent être isolés de la manière suivante. Les masses cubiques du tournesol du commerce étant traitées par l'eau bouillante, jusqu'à ce que celle-ci cesse d'être colorée, laissent un résidu d'un bleu pâle. Celui-ci est délayé dans l'eau, et l'on ajoute à cette bouillie de l'acide chlorhydrique, jusqu'à ce que toute effervescence ait cessé, et que la liqueur ait une réaction fortement acide. On jette le dernier résidu sur un filtre; on le lave jusqu'à ce que l'excès d'acide ait été enlevé, et l'on dessèche soigneusement.

On fait bouillir cette matière avec de l'alcool pour enlever toutes les parties que cet agent peut dissoudre. Les liqueurs alcooliques d'un rouge foncé sont alors évaporées à sec au bain-marie. Le résidu qu'elles laissent est mis en digestion dans l'éther sulfurique chaud, jusqu'à ce que ce véhicule ne se colore plus.

Les solutions éthérées, distillées au bain-marie, laissent une matière huileuse d'un beau pourpre et presque fluide. C'est l'érythrolèine.

La matière qui reste après que l'érythroléine a été séparée, est remarquable par sa solubilité dans l'alcool; elle doit être séchée dans un courant d'air sec à 100°, afin de lui ôter toute trace d'éther. On lui a donné le nom d'érythrolitmine.

La masse, d'un brun-rouge, qui résiste à l'action de l'alcool, cède difficilement à l'eau sa matière colorante. On peut pour isoler celle-ci, employer l'un des moyens suivants. Si on épuise ce résidu par l'eau pure, qu'on évapore les liqueurs réunies, on obtient ainsi une masse d'un rouge-brun foncé. Ou bien, si on le fait bouillir dans une eau légèrement ammoniacale, ce résidu s'y dissout facilement, en produisant une liqueur bleue. Par l'évaporation à siccité, on chasse la majeure partie de l'ammoniaque; pour en enlever les dernières traces, on ajoute un peu d'a-

TOURNESOL.

cide chlorhydrique étendu, puis on lave à l'alcool, jusqu'à ce qu'on ait enlevé l'excès d'acide et le sel ammoniac. Cette dernière substance est l'azolitmine.

M. Kane a signalé en outre dans les liqueurs bleues obtenues en faisant infuser le tournesol, une matière qui s'y trouve en très faible proportion, et que, pour cette raison, il a désignée sous le nom de *spaniolitmine*.

Les éléments du tournesol sont donc naturellement rouges; ils ne deviennent bleus que par leur combinaison avec une base. Dans le tournesol du commerce, ces matières colorantes sont combinées à la chaux, à la potasse, à l'ammoniaque et de plus mélées à une grande quantité de craie et de sable.

L'érythroléine est demi-liquide à la température ordinaire, et complètement liquide à 38°. Sa dissolution dans l'éther est d'une belle couleur rouge. Elle produit une coloration semblable, en se dissolvant dans l'alcool. Elle est insoluble dans l'essence de térébenthine; l'eau ammoniacale la dissout avec une magnifique couleur pourpre, sans trace de bleu. Elle se décompose entièrement par la chaleur. Elle produit par double décomposition de belles laques violettes avec les oxydes métalliques. Elle renferme :

C52 H44 O4.

L'érythrolitmine présente une belle teinte rouge, sans nuance pourprée. Elle est peu soluble dans l'eau, très soluble au contraire dans l'alcool qu'elle colore en rouge foncé. En saturant la liqueur pendant l'ébullition, il s'en dépose par le refroidissement une grande quantité d'érythrolitmine en petits cristaux granulaires, d'un beau rouge foncé, mais nullement brillants.

Cette substauce se combine avec l'ammoniaque en formant une matière bleue complètement insoluble dans l'eau. Elle produit avec les oxydes métalliques des laques d'une belle couleur pourpre. Elle contient :

C^{52} H¹⁴ O¹² + H² O.

Il paraît assez évident que ce corps appartient à la même série que l'érythroléine et l'acide érythroléique qu'on trouve dans l'orseille; le rapport du carbone à l'hydrogène

ORSEILLE.

étant le même. D'ailleurs, le fait suivant démontre que l'érythrolitmine est un produit direct de l'oxydation de l'acide érythroléique; car celui-ci qui est demi-liquide, exposé à l'air pendant quelques semaines, se solidifie graduellement et présente alors toutes les propriétés de l'érythrolitmine.

On peut donc avoir la série suivante :

C52 H44 O4 érythroléine.

C⁵² H⁴⁴ O⁸ acide érythroléique de l'orseille.

C⁵² H⁴⁴ O¹² érythrolitmine.

L'azolitmine se présente sous la forme d'une poudre rouge-brun foncé, complètement dépourvue de texture cristalline. Elle renferme de l'azote au nombre de ses éléments. Sa composition peut être représentée par la formule

$$C^{36} H^{20} Az^2 O^{10} + 1/2 H^2 O.$$

Les matières colorantes du tournesol peuvent être entièrement blanchies sous l'influence de l'hydrogène naissant. Les nouvelles matières qui en résultent ne paraissent différer des substances primitives que par l'addition d'une certaine quantité d'hydrogène.

On sait que l'addition d'un acide à la dissolution bleue du tournesol produit une liqueur rouge; ceci provient évidemment de ce que les acides enlèvent l'ammoniaque qui produit la coloration bleue et mettent en liberté la matière colorante, pourvu qu'ils forment, en s'unissant à l'alcali, des corps avec lesquels celle-ci n'ait aucune tendance à s'unir.

ORSEILLE.

Cocq, Ann. de chim., t. 81, p. 268:

ROBIQUET, Ann. de chim. et de phys., t. 42, p. 236 et t. 58, p. 520; Journ. de pharm., t. 21, p. 269.

J. DUMAS, Thèse de concours.

ROBERT-KANE, Ann. de chim. et de phys., 3^e série, t. 2, page 5.

4278. Cette matière colorante se prépare avec certains lichens, dont le plus estimé est le *lichen roccella*, qu'on rencontre principalement aux Canaries et au Cap-Vert. Le

ORSEILLE.

Variolaria dealbata et le lichen Corallinus qui croissent sur les rochers de l'Auvergne et des Pyrénées, fournissent un produit moins estimé.

Pline parle de l'orseille dans ses ouvrages. Après l'extinction de l'empire romain, on perdit l'usage de cette substance en teinture. Au commencement du quatorzième siècle, un Florentin, de race allemande, nommé Frederigo, le fit revivre. Pendant plus d'un siècle, l'Italie livra exclusivement cette marchandise au commerce; on la recueillait alors sur les côtes et les îles de la Méditerranée.

Après 1402, époque de la découverte des îles Canaries, on en tira ce lichen; et plus tard aussi des îles du Cap-Vert. Ce dernier était plus riche en couleur, parce qu'on lui laissait prendre plus d'accroissement.

Sur les côtes de Suède, d'Ecosse, d'Irlande, du pays de . Galles, les habitants emploient le lichen roccella depuis un temps inimémorial, pour teindre en rouge.

Depuis longtemps, on livre au commerce la matière de ce lichen et de quelques autres, en pâte d'un rouge violet, sous le nom d'orseille. A une époque plus récente, on a fabriqué un produit en masses plus ou moins sèches sous le nom de *Persio*. Le Cutbear est une poudre rouge de même nature, mais qui est ordinairement préparée avec le lichen Tartareus.

La décoction d'orseille est d'un cramoisi foncé tirant au violet. L'alcool se charge de la matière colorante et prend une belle couleur cramoisie.

Les acides changent la couleur de la décoction en rouge ; la potasse la rend un peu plus violette ; le sel marin donne un cramoisi plus clair ; le sel ammoniac un rouge de rubis. L'alun forme un précipité rouge brun, et la liqueur devient d'un rouge jaunstre. Le sel d'étain donne un précipité rouge âtre, la liqueur surnageante reste rouge. Le sulfate de fer forme un précipité brun rougeâtre foncé, le sulfate de cuivre un précipité brun cerise.

Le persio, le cutbear et l'orseille teignent sans mordant en cramoisi.

Avec le tartre et l'alun on obtient des teintes plus rouges; avec le tartre seul, des nuances plus saturées et plus solides. Les alcalis virent la couleur au violet.

oxisilly.

Malheureusement, cette couleur n'est pas solide et ne devrait pas être employée seule. On l'emploie très fréquemment comme fond pour les draps qui doivent être teints avec l'indigo ou la cochenille, pour épargner une partie de ces matières colorantes, et aussi pour les draps qui doivent être teints en rose par la garance, parce que cette dernière, employée seule, donne une nuance qui tire trop vers le jaune. Mais c'est surtout pour les étoffes de laine légères que l'orseille fournit un précieux moyen de produire toutes les couleurs de fantaisie, par son association avec le curcuma et l'acide sulfo-indigotique.

On distingue en France deux sortes d'orseilles, l'orseille de mer, et l'orseille de terre.

L'orseille de mer est encore appelée orseille des îles, prseille des Canaries, orseille d'herbe. On la prépare avec le lichen roccella, qui nous vient des îles Canaries, du Cap-Vert, des Açores, de Corse, de Sardaigne, etc.

L'orseille d'herbe est maintenant employée presque seule dans les opérations de la teinture. Il y a quelques années, nous étions tributaires du Portugal pour la majeure partie des lichens employés dans la fabrication de cette variété d'orseille; ces lichens venant des roches des îles du Cap-Vert, s'achetaient à Lisbonne; ils sont aujourd'hui remplacés par un autre lichen, qui croît en abondance dans le royaume de Guinée, et dont l'importation a amené une baisse de prix de 60 à 75 pour 100 sur la valeur des orseilles.

. Les détails de la fabrication de l'orseille ayant toujours été tenus secrets, ne sont qu'imparfaitement comus. On doit le regretter, aujourd'hui surtout que les différentes matières colorantes qui se forment pendant cette opération ont été soumises à une étude attentive; il est probable que les lumières de la science permettraient de produire dans un temps moins long une matière colorante plus abondante, plus pure et plus solide. Voici néanmoins la marche qu'on suit cans les principales fabriques ; les lichens sont d'abord écrasés avec addition d'eau sous un moulin à meules verticales en pierre. Ils sont ainsi convertis en une sorte de pulpe homogène qu'on introduit dans des auges en bois beaucoup plus longues que larges, évasées par le haut et munies de couvercles qui ferment exactement.

ORSEILLE.

Chaque auge contient environ 100 kilog, de pulpe humide qu'on arrose avec un mélange d'urine et d'ammoniaque liquide. Pendant longtemps, on a fait un usage exclusif, dans cette fabrication, d'urine putréfiée et de chaux, destinées, sans nul doute, à la production de l'ammoniaque, dont l'action, jointe à celle de l'oxygène atmosphérique, transforme l'orcine en orcéine. Depuis quelques années. l'ammoniaque liquide, qu'ou produit à très bas prix au moyen des eaux du gaz, trouve son principal débouché dans les fabriques d'orseille. It parait néanmoins que l'emploi de l'urine n'a pas été entièrement supprimé, et il est possible que cet emploi soit justifié par la fermentation qui doit s'opérer dans le commencement de l'opération.

Cette fermentation ne tarde pas à s'établir en effet : on la favorise, en brassant fréquemment la matière et en la maintenant à une température assez élevée. Le brassage s'exécute sans cesse, à des époques périodiques, en changeant les surfaces du lichen, afin qu'elles aient toutes alternativement le contact de l'air; de temps à autre, on arrose la matière avec de l'ammogiaque liquide ou de l'urine mêlée de chaux. Au hout de quelques jours, la matière colorante commence à se développer; mais, pour qu'elle prenne la solidité et l'intensité qu'elle peut acquérir, l'opération doit durer un mois à six semaines au moins. Les auges sont d'ailleurs placées dans des lieux chauds. humides et obscurs; à mesure que l'opération avance, elles se trouvent dans une atmosphère dont la température est plus élevée. Quand elle est terminée, ce qu'on reconnaît ep écrasant contre un carreau de verre une certaine quant tité d'orseille, et en appréciant, par comparaison, l'intensité de la couleur qu'elle fournit, on met la matière dans des tonneaux où l'on peut la conserver pendant plusieurs années : on assure même qu'elle est meilleure après un an de conservation.

L'orseille de terre, qu'on nomme également orseille d'Auvergne, orseille de Lyon, est bien moins estimée que la précédente; elle s'extrait d'un lichen tout différent qu'on nomme Parelle. C'est le Variolaria orcina des botanistes.

Du reste, le traitement par lequel on convertit le lichen en orseille est à peu près le même dans les deux cas,

ORSEILLE.

Pour s'assurer si les lichens sont susceptibles de donner de l'orseille, on les réduit en poudre ou en petits morceaux; on les met dans un petit vase, avec un peu de sel ammoniac, et on les humecte avec parties égales d'ammoniague liquide et d'eau de chaux. Le vase doit contenir de l'air; on le bouche, et au bout de trois ou quatre jours, si la plante est susceptible de donner de l'orseille, la liqueur est devenue rouge.

En Auvergne, d'après M. Cocq, on récolte la parelle pendant l'hiver et dans les temps de pluie; alors, la parelle adhère peu à la pierre, et l'outil dont on se sert pour la ramasser, s'use beaucoup moins. L'ouvrier le plus habile n'en recueille que 2 kilog. par jour.

Les personnes habituées à cueillir la parelle se contentent du coup d'œil pour déterminer leur choix; ceux qui l'achètent, l'essaient afin de s'assurer de sa qualité. Il suffit pour cette épreuve, de mettre un peu de lichen dans un verre, de l'arroser avec de l'urine, et d'y ajouter un peu de chanx éteinte. Le lichen propre à la teinture, se rembrunit, tandis que l'autre prend une couleur jaune ou verte, suivant son espèce. Cette épreuve, en faisant connaître la proportion de parelle de bonne qualité, permet à l'acquéreur d'en apprécier la valeur relative et d'en fixer le prix.

On prend ensuite environ 100 kilog. de parelle bien préparée et débarrassée, autant que possible, de substances étrangères. On verse le tout dans une auge de bois de 2 mètres de long sur 6 à 7 décimètres de profondeur; sa largeur au fond est de 4 décimètres. A cette auge est adapté un couvercle qui ferme très exactement. On arrose cette parelle avec 120 kilogrammes d'urine. Si la parelle n'est pas l'excellente qualité, cette quantité est plus que suffisante; mais, si la parelle est riche, on peut l'augmenter sans inconvénient. On brasse le tout, afin de bien humecter le lichen, et ce travail doit être répété de trois heures en trois heures pendant deux jours et deux nuits; le troisième jour, on ajoute 5 kilog. de chaux éteinte et tamisée, un quart d'acide arsénieux et autant d'alun. Il faut, afin d'opérer le mélange de toutes ces matières, relever la parelle des deux côtés de l'auge, placer dans le milieu la chaux, l'alun et l'acide arsénieux, et, ramenant la parelle de droite et de gauche, remuer avec précaution, afin de diminuer la formation des poussières d'acide arsénieux! 4

ORSBILLB.

Lorsque cet accident n'est plus à craindre, on brasse vivement toute la matière. Les mêmes opérations se renouvellent un quart d'heure après, et successivement à chaque demi-heure, si la réaction est prompte; si au contraine elle est lente, il suffit de brasser d'heure en heure; en un mot, il faut diriger ce travail, de manière à prévenir la formation dune croûte qui, pendant le repos, s'établirait à la superficie du mélange, arrêterait trop vite la réaction, et s'opposerait par conséquent au développement de la matière colorante.

On place la parelle de manière qu'elle n'occupe que la moitié de l'auge, et pour la brasser, il suffit de la passer d'un côté à l'autre, en la broyant avec une pelle.

Au beut de quarante- huit heures, la réaction s'établit; pour l'animer, on peut y ajouter 1 kilogramme de chaux, et alors il suffit de remuer d'heure en heure. En général, il faut proportionner le travail à l'intensité de la réaction, et le diminuer à mesure qu'elle se ralentit. Ordinairement, le cinquième jour on brasse de deux en deux heures; le sixième, de trois en trois; le septième, de quatre en quatre; et le huitième, on obtient une couleur assez vive, dont le ton n'a pourtant pas acquis ni la solidité ni l'intensité dont il est susceptible. On continue encore à remuer, de six heures en six heures, pendant quinze jours. Alors, la couleur qu'on produit est vive, mais pour que tous les principes colorants soient développés, il faut employer un mois entier à cette préparation.

L'orseille, ainsi préparée, est mise dans des tonneaux, où l'on peut la conserver pendant plusieurs années; elle est même meilleure au bout d'un an; mais, à la troisième année, sa qualité commence à s'altérer. Il faut avoir soin de l'humecter, de temps en temps, avec de l'urine récente, afin qu'elle ne se dessèche point. En laissant évaporer l'ammoniaque qui s'est formée, l'orseille prend une odeur caractérisée de violette.

L'orseille et les lichens qui la fournissent ont été l'objet des expériences les plus dignes d'attention de la part de MM. Robiquet et Schuncke. Leurs recherches nous out fait connaître une série de produits que nous allons décrire.

4279, Lecanorine. Elle se rencontre dans le variolaria proing, le liphen roccella et le lecanora tartarea,

5 Lorsqu'on épuise par l'éther ces lichens contusés et qu'on

50

ł

ORCITE.

sonmet à l'évaporation le liqueur de couleur verdatre ob-: tenue par ce traitement, il se dépose par le refroidimement. une bouible de petits cristaux verdatres, que l'on purifie en les lavant à froid avec de l'éther, et en leur faisant subir une ou deux-cristablications dans l'alcool.

Ce produit, désigné par M. Schuacke sous le nom de les converine, est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool froid, plus soluble dans l'alcool bouillant; l'éther et l'acide acétique le dissolvent bien mieux encore.

Sons l'influence des bases alcalines, la lecanorine se transforme leutement à froid en acide carbonique et en ouoine. En portent le mélange à l'ébuilition, la décomposition s'effectue d'une manière instantanée. Lorsqu'on fait bouillir le lecanorine avec de l'œu de baryte, il se forme un dépôt de carbonate de baryte, qui augmente graduellement. La liqueur retient en dissolution de l'orcine, que l'on peut obtenir sous forme cristalline, par l'évaporation, et le refroidissement.

Bagillie avec de l'eau, la lecanorine se décompose en acide carbonique qui se dégage, et en orcine qui se dissout.

Par la distillation sèche, elle se décompose parelllement en acide carbonique et en orcine qui distille.

La dissolution alcoolique de lecanorine précipite en blanc par l'acétate de plomb basique.

Lorsqu'on place la lecanorine, réduite en poudre, dans de l'eau ammoniacale, et qu'on abandonne le mélange à l'air, celui-ci se colore peu à peu, et finit par prendre une belle teinte pourpre.

Ea outre, si on reprend par l'alcool bouillant le résidu des lichens épuisés par l'éther, on obtient une solution qui laisse déposer par le refroidissement des aristaux souillés d'une matière verdêtre dont on peut facilement les débarrasser au moyen de lavages à l'éther. Une nouvelle cristallisation les donne sous forme d'aiguilles groupées en étoiles, qui à l'état sec offrent un éclat soyeux. Cette substance possède des propriétés acides; elle rougit la teinture de tournesol, et se dissout dans les alcalis, d'où elle est de nouveau précipitée par l'addition d'un acide. La chaleur la décompose. Sa composition n'a pas été détarminée.

4280. Orcine. Elle s'obtient, ainsi que paus venons de

OR CÉINE.

le voir, soit en faisant bouillir la lécauorine avec de l'anu, soit en la soumettant à la distillation sèche.

³ Pour préparer l'orcine, M. Robiquet, à qui on en doit la découverte, emploie le procédé suivant. Il épuise le lichon, par l'alcool bouillant, qui, par le refroidissement, laisse déposer des flocons blancs cristallins, d'une matière résineuse; la dissolution est ensuite évaporée en consistance d'extrait. On broie cet extrait dans un mortier avec de l'eau froide qu'on renouvelle, jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de gaveur. Les solutions aqueuses, étant réduites par l'évaporation en consistance sirupeuse et abandonnées à ellemême dans un lieu frais, laissent déposer au bout de quelques jours de longues aiguilles d'orcine. On comprime ces dernières dans du papier buvard pour les débarrasser de l'eau-mère ; on les décolore par le charbon animal et l'on fait cristalliser de nouveau. On obtient alors de longs prismes d'un blanc jaune et opaque.

Ces cristaux constituent l'orcine hydratée. Elle se dissout dans l'eau et dans l'alcool; sa dissolution possedérune saveur sucrée très prononcée.

L'orcine entre en fusion sous l'influence de la chaleur; elle perd de l'eau et se convertit en orcine anhydre. Celleci entre en ébullition vers 290° et distille sous la forme d'un sirop, sans laisser de résidu. D'après mes expériences, la densité de vapeur de l'orcine anhydre est égale à 5,7.

Aucune solution métallique ne la précipite à l'exception de l'acétate basique de plomb. Ce sel fournit un précipité lourd, caséeux, qui renferme 80 pour 100 d'oxyde de plomb. La solution aqueuse d'orcine, mélangée avec un alcali fixe soluble, brunit au contact de l'air, en absorbant de l'oxygène.

4281. Orodine. L'orcine se transforme en orceine sous l'influence de l'ammoniaque, de l'air et de l'eau, ainsi que l'a si bien démontré M. Robiquet.

En particulier, chacun de ces corps n'exerce qu'une influence passagère sur l'orcine. En effet, l'ammoniaque est absorbée par l'orcine pulvérisée; mais cette absorption n'entraîne aucune modification, et l'orcine reprend ses qualités primitives, dès qu'on lui enlève l'alcali. Il en est de même de l'eau qui se borne à dissoudre l'orcine. L'oxygène enfin est sans action sur elle. Mais l'action simultanée de ces trois corps donne naissance à la matière colorante.

Dans ces circonstances, l'orcine se transforme en orcéine et celle-ci en orcéinate d'ammoniaque, saus qu'il se forme d'autres produits.

Pour préparer cette substance, on met de l'orcine en poudre dans une petite capsule qu'on place sur un verre à pied, contenant un peu d'ammoniaque concentrée, et l'on recouvre le tout d'une cloche. L'orcine prend une couleur brune dans l'espace de 24 heures; exposée à l'air, elle passe au violet foncé et se dissout dans l'eau, en lui communiquant une teinte violette très riche. Il ne faudrait pas prolonger trop longtemps le contact avec l'ammoniaque et l'air; car dans ce cas, l'orcéine se transformerait en une matière brune.

L'orcéine se dissout dans l'ammoniaque avec une conleur pensée très riche, et dans les alcalis fixes avec une couleur rouge violacée; l'addition d'un acide sépare l'orcéine de ces dissolutions. Par la distillation sèche, elle laisse dégages de l'ammoniaque; elle renferme par conséquent de l'acte an nombre de ses éléments.

Les sels de plomb et d'argent déterminent dans la solution d'orcéinate d'ammoniaque des précipités d'un rouge uoirâtre foncé.

Le sulflivdrate d'ammoniaque fait disparaître la couleur rouge de la solution ammoniacale. Au contact de l'air, la couleur rouge reparaît.

La composition de la lecanorine, de l'orcine et de l'orgéne est liée par des relations remarquables, si on s'en rapporte aux interprétations que M. Liebig a données de mes analyses. Mais ce sujet présente encore quelques obscurités. D'après M. Schuncke, la lecanorine renferme :

, C38 H16 ()8

Sous l'influence de la chaleur, elle perd une quantité d'acide carbonique égale à

· C4 04.

Et elle se transforme en orcine anhydre qui contient ;

C ²²	1200	70,58
H ¹⁶	>100	5,88
O ⁴	- 400	23,54
	1700	100,00

53

11.

ROCCEMENT TINCTÓRIA.

Celle-ci s'unitensuite à l'an pour donner missance à l'atcine cristallisée.

C³² H²² O⁷ ou C³² H¹⁶ O⁴, H⁶ O³.

La formation de l'orceine s'explique aussi de la manière la plus simple; car, 1 atome d'orcine cristallisée absorbe 5 atomes d'oxygène et un équivalent d'alumentaque, pour former un atome d'orceine et 5 atomes d'eau; ainsi qu'on peut le voir par l'équation suivante :

4282. Variolarine. Lorsqu'on traite le variolarie desliiena par l'alcool bouillant, on estiont une solution quirenferme de l'oreine toute formée. En évaporant les liqueurs alcooliques à siecité et reprenant le résidu par l'eau, l'oroine se dissout. Il reste une matière verdâtre, qui se dissout en grande partie dans l'éther. Le solution éthérée donne, par l'évaporation, une matière cristallisée en aiguilles blanches qu'on peut parifier à l'aide de quelques lavages à l'alcool et à l'éther.

Cette substance cristalline, qui a reçu de M. Robiquet le nom de *variolarine*, fond à une douce chalcur. Elle se volatilise à une température élevée, sans laisser de résidu, et en donnant une huile incolore, douée d'une odeur assez forte, et un sublimé cristallin qui paraît être de la variolarine inaltêrée.

4263. Receila tinetoria. M. Kane, qui a soumis de lichen à une étude attentive, est par venu d'enextraire quelques principes particuliers par le traitement suivant. On le hache menu et on l'épuise par l'alcool bouillant. Les liqueurs alcooliques sont réunies, puis évaporées au bainmarle jusqu'à siccité. Le résidu, de couledir jaunâtre, est traité par l'eau bouillante, jusqu'à ce que ce fiquide ne lui enlève plus rien, et l'on filtre aussi rapidement que possible la liqueur encore chaude.

La masse insoluble dans l'eau, est ensuite traitée par une faible solution de popusse caustique à la température de 100°, jusqu'à ce qu'elle cesse de se dissoudre. La liqueur alcaline filtrée donne, par une addition d'acide chlorhydrique, un précipité jaune verdâtre abondant, qu'il faut laver justifie ce qu'en in ait enlevé toute trace d'acide.

54

i

Le précipité est dissous dans une eau ammoniacale faible, à laquelle on mêle une solution de chlorure de calcium. On obtient de cette façon un précipité qu'on sépare au moyen du filtre. On traite de nouveau par l'acide chlorhydrique les liqueurs claires, et l'on obtient un précipité qui, après avoir été lavé, peut être considéré comme pur. M. Kane désigne ce corps sous le nom d'érythriline. Le précipité formé par le chlorure de calcium renferme de l'acide roccellique (3094).

Les solutions aqueuses provenant du traitement de l'érythriline, déposent par le refroidissement des cristairs analogues à ceux de l'acide borique. Si l'ébuflition et la filtration ent été rapides, la liqueur se prend souvent en masse, tant est grande la quantité de cristair qui s'en séparent. Dans le cas contraire, il arrive souvent qu'on en obtient fort peu. Si on chauffe une liqueur conteuant des cristaux, au point de les redissoudre, il n'en reparaît que fort peu par le refroidissement. Ces cristaux sont identiques avec une matière obtenue du roccella tinctoria, par M. Heeren, et à laquelle ce chimiste a donné le nom de pseudo-érythrine. M. Kane leur donne le nom d'érythrine, les considérant, non comme un produit accidentel, mais comme l'un des plus nets de cette série de corps.

La solution aqueuse d'où se sont déposés les cristants d'érythrine est toujours plus ou moins colorée en bran. Evaporée au bain-marie, elle donne une masse brunâtre, qui peut à peine se solidifier, et dont la saveur ést excessivement amère, c'est l'amer d'érythrine.

Une dissolution concentrée de cette substance, exposée pendant longtemps au contact de l'air, se convertit, dans l'espace de quelques mois, en une masse de cristaux granulaires, doux au touchér, et qu'on peut obtenir blancs en les lavant à chaud avec de l'alcool absolu. Ces cristaux sont le dernier degré de la série ; aussi, M. Kane propose-t-il de les désigner sous le nom de télérytitrine.

Le lichen, épuisé par l'atcoot, cède d'ailleurs à frau bouilfante une trace d'une matière gommeuse semblable à l'empois; le reste n'est plus que de la fibre ligneuse métée de quelques sels terreux.

On trouve donc les corps suivants dans le Roccella tinctoria, soit tout formés, soit comme produits immédiats résultant du traitement :

AMARYTHRINE.

1º Erythriline.

2º Erythrine,

3° Amer d'érythrine,

4º Télérythrine,

5 Acide roccellique;

D'après M. Heeren, ces substances se rencontrent dans le Parmelia roccella et dans le Lecanora tartareq.

L'érythrine récemment préparée est jaune pâle ; le plus souvent, elle présente une teinte verdâtre qui provient fune trace de chlorophylle. Elle est insoluble dans l'eau roide ou chaude; mais l'éhullition l'altère et la change en amer d'érythrine. Elle est soluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les dissolutions alcalines, d'où l'addition d'un acide la précipite. Elle se combine avec les oxydes métalliques par double décomposition et forme des laques généralement verdâtres. Elle fond vers 100° et se détruit complètement à une température un peu supérieure. D'après M. Kane, ce corps renferme :

C⁴⁴ H¹⁶ O⁶.

L'érythrine est à peine soluble dans l'eau froide, très soluble au contraire dans l'eau bouillante, d'où elle se sépare par le refroidissement en lames micacées et brillantes. Sa dissolution récente dans l'eau est incolore, mais exposée à l'air, surtout à chaud, elle brunit rapidement, tout en restant claire et transparente.

Elle est très soluble dans l'alcool et dans l'éther, ainsi que dans les dissolutions alcalines, d'où elle est précipitée sans altération par un acide. La solution alcaline se colore en peu de temps en brun au contact de l'air, si elle renferme de la potasse et de la soude, et en rouge vineux si elle contient de l'ammoniaque.

Elle fond vers 105° sans perdre d'eau; à une température supérieure, elle se décompose complètement. Elle ne précipite aucune solution métallique neutre. Sa solution ammoniacale donne avec l'acétate ou le nitrate de plomb un abondant précipité hlanc.

L'érythrine a pour formule : C⁴⁴ H²⁶ O⁶.

L'amarythrine ou amer d'érythrine se forme, quand l'érythrine est dissoute dans l'eau chaude et exposée pendant quelques jours à l'action de l'air. Elle possède une saveur douce et amère et une odeur de caramel. Elle est très

56

CARTHAME.

Soluble dans l'eau, beaucoup moins dans l'alcool et pas du tout dans l'éther ; elle a tant d'affinité pour l'eau, qu'on ne peut l'obtenir solide, sans lui faire subir une décomposition partielle ; placée dans le vide sec, elle ne montre aucune tendance à se solidifier et peut rester pendant plusieurs semaines dans une étuve, à une température voisine de 100°, sans cesser d'être parfaitement liquide.

Sa dissolution aqueuse est d'un brun pâle, neutre aux papiers réactifs. Avec les ls métaselliques, elle forme des laques qui, séchées, sont d'une couleur brun-rougeâtre. Elle renferme :

$$C^{44} H^{26} O^{14} = C^{44} H^{26} O^{9} + O$$
.

La télérythrine se forme en exposant pendant longtemps au contact de l'air la dissolution d'amarythrine. On lave le produit avec de l'alcool froid qui enlève l'amarythrine, qu'il ne faut pas essayer de purifier par une seconde cristallisation; car une fois dissoute, la solution peut rester longtemps sans produire de cristaux.

Elle est neutre aux papièrs réactifs; elle se comhine avec les oxydes métalliques, en formant des précipités presque blancs. Sa saveur est à la fois douce et amère. L'ammoniaque dissoute agit lentement sur elle, mais finit par donner une liqueur d'un rouge vineux foncé.

Elle renferme :

C44 H18 O18.

Si les formules précédentes sont exactes, il en résulterait comme conséquence que les changements de composition des corps primitivement contenus dans le roccella tinétoria, sont dus à l'action de l'air.

CARTHAME.

DUFOUR, Ann. de chim., t. 48, p. 285. MARCHAIS, id. t. 50, p. 73. DOEBERBEINER, Journ. de pharm., t. 6, p. 342.

4284. Le carthame, ou safran bâtard, safranum, est la fleur du carthamus tinctorius, qui fournit une belle matière colorante rouge. Cette plante est annuelle; elle croît naturellement en Égypte, d'où elle est orignaire; elle est oultivée pour les besoins de la teinture, dans l'Inde et dans quelques parties de l'Europe. On l'a cultivée en Alsate, et même, dans ces derniers temps, aux environs de Lyon.

On recueille ordinairement la fieur de carthame aussitôt après son épanouissement, parce qu'elle perd de son échat, à mesure qu'elle se développe davantage; on doit la faire sécher à l'ombre et la conserver à l'abri de l'humidité. Ce produit est d'autant plus avantageux à l'emploi, que sa nuance est plus belle. Lorsqu'il a une couleur terne, c'est un indice certain que la fistar a été queillie en temps de pluie ou mail desséchée, et que la matière colorante est ittérée.

En Egypte, suivant Hasselquist, le carthame qu'on vient de cueillir est comprimé entre deux pierres; il perd ainsi une portion de som sue. On le lave avec de l'esu de puits, qui contient toujours un peu de chlorure de sodium; on l'exprime à la main, puis en le sèche sur des nattes au dessus des terrasses, où en le tient couvert pendant le jour, et découvert pendant la mait. Quand it est séché au degré convenable, on le livre au commerce.

Le meilleur carthame est celui de l'Inde; il contient, d'après Beckmann, deux fois plus de conteur rose.

Le carthame constitue l'une des matières tinctoriales les plus faciles à manier, car la couleur rouge qu'il renferme jouit des propriétés d'un acide faible; nous le nommerons acide carthamique. Cet acide est insoluble dans l'eau. Il se dissout au contraire dans les carbonates alcalins. Il est précipité de ses dissolutions alcalines par les acides. Son affinité pour le coton et la soie est telle, qu'il suffit de plonger ces matières dans une liqueur renfermant de l'acide carthamique récemment précipité, pour qu'elles s'y teignent immédiatement d'une belle couleur rose, qui se fonce peu à peu et devieur enfau d'un rouge brillant.

L'acide carthamique s'applique sur les étoffes sans mordants.

Une étoffe teinte en acide carthamique se décolors immédiatement, dans un alcali ou un carbonate alcalin, ou du moins elle y passe au jaune. En passant l'étoffe dans un acide, elle y reprend la couleur rose, mais plus ou moins affaiblie.

Les fleurs de carthame possèdent, d'après Dufour, la composition suivante :

салтнаме.

Acide carthamique	0'05
Matière extractive jaune, soluble dans l'eau et	
l'alcool; acétate et muriate de potasse	1,42
Extractif, sulfate de chaux et de potasse	2,68
Matière jaune-verte, ressemblant à l'albumine	,
végétele	0,55
Resine.	0,03
Cire	0,09
Fibre lignsuse	4,96
Alumine et chaux	0,05
Oxyde rouge de fer	1,02
Sable et parcelles de la plante	0,46
Kumidité	0,62
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	41.93

4285. L'acido carthamique s'obtient généralement en petites plaques minces qui vues par réflexion, sont d'un jaune d'or avec des refleto verte; va par transmission, il est rouge.

Il est insoluble, ou presque insoluble, dans l'eau froide. L'alcool le dissout : à froid, la solution est d'un beau rose; à chaud, elle est orangée. Il est moine soluble dans l'éther. L'oléine et les hailes vollatiles ne le dissolvent pas.

Les curbonates alcalins le dissolvent; les acides, et notamment l'acide citrique et l'acide acctique, le précipitent en flocons d'un beau rose. Les alcalis caustiques le dissolvent, en le dénaturant, du moins, sous l'influence de l'air.

Quoique l'acide carthamique soit insoluble dans l'au froide, il y donneurs si longtompe en suspension, quand elle est pure, qu'on aurait beaucoup de peine à l'en séparer. La filtration n'y réussirait pas mieux. L'eau saturée de sel marin le laisse précipiter, au constraire, très rapidement en floéous rouges ; filtrée, elle l'abandonne sur le filtre. Il faut dont le précipiter dans une eau saturée de sel marin, ou bient le séparer de l'eau au moyon d'une étoffe de coton qui s'en empage.

Pour se procurer l'acide carthansique, en lave le carthanse à l'eau frofde, en le pressant au milieu de ce hiquide, sprès l'avoir enfermé dans une toile ou dans un sac de crin, ou bien encore en le foulant dans un vase percé de trous qu'on a placé au milieu de l'eau. Ces lavages, qui out be-

CARTHAME.

soin d'être longuement prolongés, ont pour effet de séparer la matière jaune, ou du moins toute celle que l'eau peut dissoudre. Il faut donc les continuer jusqu'à ce que l'eau sorte incolore.

On fait macérer ensuite le carthame lavé dans son poids d'eau conténant un dixième de son poids de carbonate de soude, pendant une heure ou deux. On exprime la liqueur qui est très brune, et on y plonge des écheveaux de coton, puis on neutralise l'alcali par l'acide acétique faible, l'acide citrique, le jus de citron, l'acide azotique faible ou même l'acide sulfurique. L'acide carthamique devient libre, la liqueur en prend une couleur rouge, et bientôt l'acide carthamique se fixe sur la toile avec très peu de matière jaune, qu'on enlève ensuite au moyen de l'eau.

Une partie de coton aiusi lavé, étant plongée dans 20 parties d'eau tenant deux parties de carbonate de soude en dissolution, s'y décolore tout à coup. De telle sorte que, si au hout de quelque temps on retire le coton du bain, on peut y précipiter l'acide carthamique pur avec du jus de citron.

4286. M. Preisser a reconnu que l'acide carthamique pouvait perdre une portion de son oxygène sous l'influence de l'hydrogène sulfuré, et îl l'a converti de la sorte en un acide incolore que je nommerai acide carthameux.

Le meilleur procédé pour isoler l'acide carthameux consiste à épuiser les fleurs de carthame par l'eau, qui enlève tout le principe jaune. On les met ensuite en contact avec une eau, rendue légèrement alcaline, par un peu de carbomate de soude. Le liquide alcalin est alors précipité par l'hydrate de plomb, qui forme une laque insoluble de carthamate de plomb. On décompose ce sel bien lavé par un excès d'hydrogène sulfuré; on filtre, et on obtient ainsi un liquide coloré en jaune clair, tout à fait semblable au liquide jaune fourni par les fleurs dans le lavage à l'eau. Ce liquide donne, par l'évaporation spontanée ou immédiatement, s'il est suffisamment concentré, des diguilles blanches qui constituent l'acide carthameux par.

-... L'acide carthameux par se présente en petites aiguilles prismatiques, blanches, d'une saveur légèrement amère. Il rest un peu soluble dans l'alcool, moins soluble dans l'au. A l'air, il se colore en jaune clair.

- ... L'acide sulfurique ne le colore pas, mais le dissout au

bout de quelques minutes. L'açide chlorhydrique et l'acide azotique ne produisent avec lui aucun phénomène de coloration, et ne le dissolvent que par l'application d'une légère chaleur.

Introduit dans une cloche pleine de mercure, avec quelques bulles d'oxygène, il ne prend qu'une teinte jaune, même au bout de quelques jours. Mais, dès qu'il est en présence de l'oxygène et des alcalis, il éprouve une modification remarquable et se colore subitement en jaune, puis en rose analogue au rouge de carthame. Cette matière se dissout alors très bien dans les alcalis; l'addition d'un acide détermine la précipitation de semblables flocons rouges d'acide carthamique.

L'ammoniaque colore, en pareil cas, l'acide carthamique en rose plus difficilement que la potasse et la soude.

Hors du contact de l'air, les alcalis ne possèdent pas la propriété de transformer l'acide carthameux en acide carthamique.

L'acétate de plomb précipite l'acide carthameux à l'état de lague blanche qui se colore en rose à l'air.

Projeté sur des charbons ardents, l'acide carthameux fond, se boursouffle, se décompose, en exhalant une odeur piquante, mais sans laisser de résidu.

D'après M. Preisser, l'acide carthameux possède la composition suivante :

C ⁵²		76,10
H ¹⁸		4,38
05		19,53
	• •	100,00

Cristallisé, il renferme en outre 2 atomes d'eau. L'acide carthamique a lui-même pour formule:

丑 18	•	•	•	•	•	•	•	•	٠	•	70,06 4,01 25,03
											100,00

4287. Le moyen le plus sûr pour éprouver le carthame consiste à faire un essai en petit sur un échantillon pesé, qu'on a lavé à l'eau, puis passé au carhonate de soude. On précipite ensuite la couleur rose sur des fils de coton, dont le poids est connu; et par la comparaison que l'on fait des quantités d'étoffés teintes au même ton, avec les différents échantillons de carthame qu'on essaie, on juge de leur valeur comparative.

L'acide carthamique est employé pour produire des roses d'un éclat remarquable sur coton et sur soie. Jamais on ne s'en sert pour la teinture des laines.

On s'en sert dans l'art du parfumeur sous diverses formes. Précipité dans des liqueurs concentrées, il donne un fard 'liquide; recueilli et desséché sur des soucoupes, il fournit des érailles qui présentent des reflets métalliques verts, d'où l'on a tiré le nom de rouge-vert, sous lequel on le désigne. Enfin, on emploie souvent l'acide carthamique pour colorer du tale en poudre, ce qui fournit le ford le plus communément employé.

On emploie, dans ce cas, le carbonate de potasse comme moyen de s'emparer de l'acide carthamique contenu dans le carthame lavé. On précipite la liqueur par le jus de citron, et on recueille le dépôt d'acide carthamique qui se forme pour le mêler avec le talc. Le carthame d'Egypte donne les nuances les plus communes; celui d'Espagne est plus estimé; le carthame de l'Inde l'est davantage encore.

Appliqué sur les étoffes, le rose de carthame s'altère avec une promptitude extraordinaire sous l'influence de la lumière solaire et de l'air. C'est une des couleurs les plus fugaces que l'on connaisse.

4288. Jaune de carthame. Cette matière est facilement soluble dans l'eau; elle se trouve tout entière dans les eaux de lavage des fleurs de carthame. Le liquide évaporé en consistance d'extrait est repris par l'alecol; deux ou trois traitements par ce véhicule donnent la matière colorante à l'état de pureté.

C'estune substance d'un jaune foncé, molle, d'une saveur salée et amère. Inpure, elle se dissout en forte proportion dans l'eau; purifiée, sa solubilité devient moindre. Cette solution possède une réaction acide.

Les acides décolorent un peu la solution aqueuse; les alcalis foncent la couleur. Le perchlorure de fer ajouté à cette dissolution, lui communique une teinte foncée. Le protochlorure d'étain et l'acétate de plomb forment dans

COCHENILLE,

la dissolution un précipité jaune. Le subfate de cuivre donne un précipité vert olive.

La matière préparée par le procédé que nous venons de décrire n'est pas pure, elle renforme encone des traces de matières grasses et résidences.

COCHENILLE, LAKE-LAKE, KERMÈS.

PELLETIER et CAVENTOU, Journal de pharmacie, t. 4, page 192.

 BOUTRON CHALARD,
 id.
 t. 10, p. 46.

 GOTHIER,
 id.
 t. 6, p. 529.

 PELLETIER, Ann. de chim. et de phys., t. 15, p. 194.

 EHRENBERG, Journal de pharmaeie, t. 24, p. 475.

 BERTHELOT,
 id.
 t. 25, p. 592.

4289. La cochenille, le lake-lake et le kermès, sont trois matières tinetoriales provenant de trois insectes appartenant au même genre, quoique très différents par leurs habitudes et leur origine. Ils fournissent tous les trois des couleurs rouges solides; celle qui est produite par la cochenille est la plus belle, celle qui provient du lake-lake s'en rapproche; mais celle que donne le kermès laisse beaucoup à désirer pour l'éclat et la pureté.

La production de la cochenille au Mexique et son emploi en Europe, auraient dû suivre une progression rapidement croissante, Mais, depuis quelques années, l'emploi du lake-lake set venus faire que concurrence sérieuse à la cochenille. Toutefois, par la beauté de sa couleur, par la facilité de son emploi en teinture, la cochenille devrait l'emporter sans contestation sur toute concurrence.

4290. Cochemille. La cochemille, cocpus casti, est un insecte du genre des hémiptères et de la famille des gallinsectes. Ces insects précieux est très recherché pour sa belle couleur souge : s'est lui qui fournit à la teinture le véritable écontate et les plus belles nuances de cramoisi et de pourpre: aussi est-il l'objet d'un commerce considérable. M. de Humboldt trouve qu'en 1736, il en fut déjà expédié en Europe pour plus de quinze millions de francs.

Raynal estimait l'importation annuelle de la cochenille en Europe, à 400 quintaux de cochenille fine, 500 qui taux de cochenille sauvage, 200 quintaux de grabeaux, et 109 quintaux de poussière.

ŝ

COCHENILLE.

On tire la cochenille du commerce du Mexique, seul pays connu où on la récolte. Ceux qui se livrent à cette culture plantent des nopals autour de leur habitation, et donnent le nom de nopaleries à ces plantations; elles ont ordinairement, au plus, deux arpents d'étendue, et un seul homme suffit pour les entretenir. A chaque récolte, on garde dans l'intérieur des habitations des branches de nopal, garnies de cochenilles femelles, qui ont déjà quelques petits; puis, au retour de la saison convenable, on les seme sur des nopals, en mettant huit ou dix femelles dans un petit nid fait ayec une matière cotonneuse. Les jeunes cochenilles se répandent promptement sur les feuilles et s'y attachent bientôt; les femelles vivent environ deux mois, et les mâles moitié moins. On fait trois récoltes de ces insectes par an : la première, en décembre et la dernière en mai.

Les cochenilles, quoique détachées des plantes, peuvent encore vivre pendant quelques jours et pondre leurs petits qui se disperseraient bientôt, et feraient un déchet important sur le poids; pour obvier à cet inconvénient, on se hâte de les faire périr, soit en les exposant à la vapeur ou même en les plongeant un instant dans l'eau bouillante, soit en les mettant dans un four ou sur des plaques chaudes. La couleur extérieure de la cochenille varie, suivant qu'on a suivi l'une ou l'autre de ces méthodes.

La cochenille se présente en petits grains de forme irrégulière, ordinairement convexes d'un côté, sur lequel on aperçoit des espèces de cannelures, concaves de l'autre, avec des enfoncements plus ou moins profonds. La couleur de celle qui est la plus estimée est d'un gris ardoisé; elle est saupoudrée d'une poussière blanche; dans le commerce, on lui donne facilement cette couleur avec du talc.

On distingue dans le commerce deux espèces de cochenilles, la cochenille fine, connue sous le nom de mestèque, parce qu'on en fait les principales récoltes à Mestèque, province d'Honduras. Cette espèce est récoltée sur des nopals qu'on cultive; l'autre est appelée sylvestre ou sauvage, parce qu'elle est ramassée sur des nopals qui croissent montanément; celle-ci est moins chère et fournit moins à a teinture. Les débris de ces deux espèces de cochenilles sont connus sous le nom de grabeaux.

Il résulte des analyses de MM. Pelletier et Caventou,

LAKE-LAKE.

que la cochenille mestèque renferme les substances suivantes :

1º De la carmine.

2º Une matière animale particulière.

3° Une matière grasse composée de	(stéarine. éléaine. acide gras volatil.
4° Des matières salines telles que	phosphate de chaux. carbonate de chaux. chlorure de potassium. phosphate de potasse. combinaison de potasse avec un acide organique.

L'analyse de la cochenille a donné à John les résultats suivants :

•	· ·	100.00
	Phosphate de potasse, phosphate de chaux et de fer, chlorure de potassium	14,00
	Mucilage gélatineux	13,00
-	Débris de peau	14,00
	Cire grasse	10,00
	Gélatine	10,50
	Matière colorante rouge	50,00

4291. Lake-lake. La laque est un suc concret qui découle de plusieurs espèces de plantes, et dont la sécrétion paraît déterminée par la présence du coccus ficus, coccus lacca.

Dans le commerce, on reçoit ce produit naturel sous différentes dénominations relatives à certaines modifications. On connait :

1º La laque en bâton.

2° La laque en grains.

3° La laque en écailles.

Ces diversés gommes laques purifiées entrent dans la composition des cires à cacheter fines; elles font aussi la base de quelques beaux vernis.

Nous recevons en outre, de l'Inde, deux produits tinctoriaux qu'on retire de la laque; ils sont en morceaux de deux à trois pouces de côté, sur un pouce d'épaisseur; leur

vill.

couleur est le violet terne, leur cassure est compacte et comme résineuse. Ce sont :

1º Le lague-lague, c'est à dire lague de résine-lague. On assure que cette préparation s'obtient en lavant, à diverses reprises, la gomme laque pulvérisée, avec de l'eau bouillante légèrement alcalisée par la soude. On entraîne ainsi en dissolution toute la matière colorante; mais elle est accompagnée de beaucoup de résine; on ajoute dans cette liqueur une dissolution d'alun, qui précipite le tout : c'est là ce qu'on nomme le laque-laque, qui comme on le voit, se trouve formé par la réunion de l'alumine. de la matière colorante et de la résifie. On prétend que celle-ci forme environ un tiers du poist total, et que l'alumine y entre pour un sixième. Banckroft assure que le laque-laque contient en outre une matière mucilagineuse provenant d'un arbre de l'Inde, connu dans le pays sous le nom de lodu, et qu'on y ajoute comme étant utile à cette préparation ; de plus, du sable ou autres matières étrangères qu'on y incorpore frauduleusement.

2º Une autre composition du même genre que nous recevons également de l'Inde, est celle qui est connue sous la dénomination de *laque-dye*, qu'on peut traduire en français par laque à teindre ; elle diffère fort peu de la précédente ; mais il paraît qu'on n'en connaît pas bien la composition. Il est certain, seulement, qu'elle contient aussi beau oup de résine, et que cependant la matière colorante . y est assez libre pour être un peu attaquée par l'eau. Néanmoins pour la rendre propre à l'usage de la teinture, on est obligé de dégager encore davantage cette matière colorante et de la débarrasser d'une grande partie de sa résine : c'est pour arriver à ce but qu'on lui fait subir quelques préparations.

Banckroft a reconnu que les acides sont les meilleurs agents auxquels on puisse avoir reçours pour dissoudre la matière colorante du laque-dye, et l'approprier aux besoins de la teinture. Parmi eux l'acide sulfurique lui avait présenté quelques avantages, soit sous le rapport de l'économie, soit sous le rapport de la matière colorante ellemême, qu'il n'altère pas sensiblement, lorsqu'il est employé d'une manière convenable, ce qui exige, toutefois, quelques précautions. Voici quelques recettes :

1º Un met 4 parties de laque avec 3 livres d'acide sulfa-

LAXE-LAKL.

rique concentré; on laisse le mélange pendant vingt-quatre heures en été et quarante-huit heures en hiver; on y verse alors 32 livres d'eau houillante; on remue et on abaudonne encore la liqueur pendant vingt- quatre heures; on verse le liquide clair dans une chaudière de plomb, et on lave le résidu avec de l'eau. jusqu'à ce qu'elle ne se colore plus. La teinture sinsi obtenue est réunie à la première; on sature les 4/5 de l'acide avec de la chaux, et on sépare le précipité. C'est le procédé le plus généralement suivi en Angleterre.

2° On broie 32 parties de laque-dye avec 10 à 12 parties d'acide sulfurique de 1,85 de densité, ou avec 12 à 14 parties d'acide chlorhydrique 1,15 de densité (l'un et l'autre acide étendu de trois fois son poids d'eau). On sbandonne le mélange à lui-même pendant quarante-huit heures en hiver et vingt-quatre heures en été. On délaye, ensuite, autant qu'il est nécessaire avec de l'eau de rivière.

3° On délaye 52 parties de laque-dye avec douze parties d'acide chlorhydrique à 1,148 de densité, que l'on élend d'un égal poids d'eau. On abandonne le mélange pendant vingt-quatre heures en remuant de temps en temps, et à la fin on étend la liqueur avec de l'eau.

Beaucoup de teinturiers traitent les deux espèces de laque par l'acide sulfurique, mais seulement pour détruire l'action de la résine et rendre la matière colorante soluble dans l'eau, sans enlever d'avance les matières résineuses et insolubles. Dans ce cas, pour 2 livres de laque, 1 livre d'acide sulfurique est suffisante, et pour 1 livre de laquedye, il suffit de deux tiers de livre. On mélange l'acide avec la poudre humectée, on remue bien, et l'on abandonne le mélange à lui-même pendant un jour en été, et au meins pendant trois jours en hiver.

Lors de l'introduction de la laque, on employait, comme on voit, l'acide sulfurique, ou un mélange d'acide sulfurique et d'acide chlorhydrique, pour dissondre la résine avec laquelle la matière colorante est combinée. Mais depuis que le commerce nous apporte le laque-dye, on emploie seulement l'acide chlorhydrique. Le mordant employé est connu des teinturiers sous le nom d'esprit de laque. On l'obtient en dissolvant 5 livres d'étain dans 60 livres d'acide chlorhydrique fumant; la dissolution est incolore et fumante. Cette dissolution diffère de celle dont on fait

KIRNĖS.

usage dans la teinture écarlate, en ce qu'elle conlient moins d'étain.

Pour teindre, on ajoute trois quarts de pinte d'esprit de laque pour chaque livré de laque-dye; on abandonne alors le mélange à lui-même pendant six heures avant d'en faire usage.

Le laque-dye peut être substitué à la cochenille pour la plupart des nuances oranges, mais dans les nuances plus délicates, le rose par exemple, la grande proportion d'a---cide employée pour dissoudre le laque-dye détruit le bril-lant de la couleur.

On a trouvé qu'en employant la matière colorante de la laque pure, on peut obtenir toutes les nuances que donne la cochenille.

4292. Kermès. Le kermès était déjà connu dans le Levant du temps de Moïse; il était employé dans l'Inde, principalement pour teindre la soie; plus tard les Grecs et les Romains connurent cette substance.

Pline en parle sous le nom de *coccigranum*, et dit qu'il ponsse, en Afrique, en Sicile, etc., sur le chêne une petite excroissance qui ressemble à un bourgeon, et qu'on appelait *cusculium*; les Espagnols payaient avec cette matière la moitié de leur tribut; celle de Sardaigne était la plus mauvaise. Il observe qu'avec cette matière on teignait en pourpre; et que les environs d'Emérida, en Lusitanie, livrent la meilleure.

Lorsque après la chute de l'Empire Romain, on cessa de teindre avec le pourpre, le kerniès servait généralement à obtenir cette couleur, et il était pour plusieurs pays un objet important d'exportation.

Quand la cochenille fut connue, après la découverte de l'Amérique, elle fut employée de préférence à cause de la beauté de sa couleur; le kermès disparut successivement, et dans beaucoup d'endroits où on le récoltait autrefois, on a même perdu le souvenir de cette matière colorante.

En Espagne, vers 1768, le gouvernement chercha à encourager sa production et son emploi.

Le kermès est formé du corps desséché et des œufs de quelques espèces de coccus. Les principaux sont le coccus guercus, le coccus polonicus, le coccus frugariæ, le coccus uva ursi.

Le bon kermès est rouge fonce, plein, d'une odeur

CARMINE.

agréable, d'une saveur âpre et piquante. Sa matière colorante rouge est soluble dans l'eau et dans l'alcool; les acides la rendent jaunâtre et brunâtre; les alcalis, violette ou cramoisie; le sulfate de fer la rend noire.

La matière colorante du kermès possède les mêmes propriétés chimiques que celle de la cochenille. L'extrait alcoolique devient jaune à la lumière ; la décoction aqueuse n'éprouve pas cette transformation. Avec l'alun, cette matière teint en rouge de sang ; avec le sulfate de fer, en gris d'agate; avec le sulfate de fer et le tartre, en joli gris; avec le sulfate de cuivre et tartre, en vert olive; avec le tartre et le sel d'étain, en couleur canuelle vive.

Avec le sel d'étain, par le procédé employé pour la cochenille, on obtient avec 12 parties de kermès pour 1 de cochenille, une couleur écarlate presque aussi belle que celle qu'on produit par la cochenille.

4293. Carmine. C'est sous ce nom que nous allons étudier la matière colorante de la cochenille proprement dite. On lui a donné ce nom parce qu'elle est le principe colorant du carmin ; il est probable que c'est elle qui donne à la laque et au kermès leurs propriétés, de même qu'elle les donne à la cochenille, d'où on la retire.

MM. Pelletier et Caventou sont parvenus à la séparer, en faisant d'abord macérer la cochenille dans l'éther, pour lui enlever une substance grasse qu'elle contient, puis en reprenant la cochenille par l'alcool bouillant à diverses reprises. A chaque décortion, il se dépose, par le refroidissement, une matière grenue, d'une très belle couleur rouge ; et en abandonnant les solutions à une évaporation spontanée, le dépôt continue à se former et prend alors un aspect cristallin. Dans cet état, la matière colorante de la cochenille est presque pure; cependant, elle retient encore un peu de substance grasse, et pour l'en dépouiller tout à fait, MM.-Pelletier et Caventou prescrivent de la redissoudre dans de l'alcool à 40°, et d'y ajouter ensuite partie égale d'éther; le mélange se trouble d'abord, s'éclaircit ensuite, et au bout de quelques jours on trouve les parois du vase tapissées d'une incrustation d'un rouge pourpre magnifique, formée de carmine pure.

La carmine est grenue, comme cristalline; elle fond à environ 40°; sa couleur est d'un rouge pourpre très éclatant. Elle se dissout dans l'eau avec la plus grande facilité; sa solution est d'un rouge tirant sur le cramoisi. On peut la concentrer jusqu'à consistance sirupeuse, sans qu'elle cristallise. L'slcool faible dissout mieux la carmine que l'alcool concentré. L'éther ne la dissout pas.

Le tannin ne la précipite pas de sa solution.

L'albumine et la gélatine ne la troublent pas, mais lorsqu'on précipite ces substances de l'eau qui tient de la carmine en dissolution, elles en entrainent une portion qui les colore.

Aucun acide ne trouble sa solution; mais tous ceux qui troublent l'albumine la précipitent, pour peu qu'elle retienne quelque trace de la matière animale soluble qui l'accompagne dans la cochenille.

La plupart des acides font passer sa couleur au rouge vif, au rouge jaunâtre, puis au jaune, sans que la carmine soit altérée, s'ils ne sont pas très concentrés.

L'acide borique ne produit pas de couleur jaune avec la carmine; il la rougit. Il se comporte alors plutôt comme un alcali faible que comme un acide.

La potesse, la soude, l'ammoniaque, la virent au violet cramoisi sans l'altérer, du moins, à l'abri du contact de l'air et à froid.

La baryte, la strontiane, la font passer au cramoisi violet sans la précipiter. La chaux la précipite en flocons violets.

L'alumine en gelée sépare toute la carmine de l'eau qui la tenait en solution. Sa combinaison est d'un très beau rouge; mais si on la fait chauffer, elle devient cramoisie, puis violette. Il est à remarquer que quelques gouttes d'acide, ou quelques grains d'un sel à base d'alumine, accélèrent la production de la couleur violette, tandis que l'addition d'une petite quantité de potasse, de soude, d'ammoniaque ou de sous-carhonate de ces bases, donne de la stabilité à la combinaison rouge de carmine et d'alumine.

Le protoxyde d'étain agit sur la carmine comme un alcali, et le peroxyde comme un acide.

Les sels neutres d'ammoniaque, de potasse, de soude, font passer la carmine au violet. Les sur-sels de ces bases la font, au contraire, passer à l'écarlate; dans ces deux cas, il n'y a pas de précipité.

Les sels de baryte, de strontiane, de chaux, la font éga-

7•

lement passer au violet. Le sulfate de chaux est le seul sel de ces trois bases qui la précipite.

Les sels d'alumine, même acidulés légèrement, rendent la carmine cramoisie sans le précipiter.

Les sels de fer la font tourner au brun sans précipité ; • ceux de plomb la font tourner au violet : l'acétate la précipite sur le champ. Les sels de cuivre la rendent violette, mais ne la précipitent pas. Le nitrate de mercure la précipite en rouge écarlate. Le nitrate d'argent paraît être sans action sur elle.

Le perchlorure d'or l'altère sans la précipiter ; celui de mercure est sans action.

Le chlore ne la précipite pas, mais il la jaunit en la décomposant. L'iode la décompose pareillement. Il en est de même de l'acide sulfurique concentré; elle passe au noir. L'acide hydrochlorique la transforme en une matière jaune amère.

L'acide nitrique la décompose encore plus rapidement; il se produit des cristaux dont la nature n'a pas encore été déterminée.

Soumise à l'action des alcalis et de l'oxygène, la carmine s'altère; il y a absorption d'oxygène; la couleur passe du violet au rouge, puis au jaune; la chaleur accélère cette décomposition.

Pour obtenir la carmine incolore, qui en s'oxydant produit la carmine colorée, on peut employer le procédé suivant dù à M. Preisser. On épuise de la bonne cochenille par l'éther, puis on en fait une forte décoction dans l'eau, qu'on traite par l'oxyde de plomb hydraté qui s'empare de la matière colorante et qui forme avec elle un composé insoluble. Le carminate de plomb est ensuite décomposé par un excès d'acide sulfhydrique, la liqueur filtrée presque incolore, laisse déposer par le refroidissement de petites aiguilles d'un jaune pâle qui deviennent entièrement blanches par des lavages à l'éther et des pressions entre des doubles de papier joseph.

La carmine incolore est d'une saveur nauséabonde; elle est soluble dans l'eau et l'alcool, beaucoup moins dans l'éther.

Elle se colore lentement au contact de l'air; sa dissolution devient d'un jaune rouge sur les bords. Quand on la fait bouillir, elle se colore, et par la concentration che laisse déposer d'abondants flocons de carmin d'un beau rouge pourpre.

Cette même dissolution incolore chauffée dans une cornue avec du bichromate de potasse, donne une liqueur rouge qui laisse bientôt déposer des flocons d'une laque de même couleur, composée de carmine rouge et d'oxyde de chrôme.

La carmine incolore rougit par l'action des acides minéraux, surtout par celle de l'acide azotique, et se dissout dans ces acides. Les alcalis la colorent de suite en rouge violet; en même temps, la matière colorante se dépose pour la plus grande partie. L'acétate de plomb donne un précipité blanc, qui devient d'un bleu violet foncé à l'air.

La carmine incolore et la carmine colorée ne sont pas volatiles : toutes deux fournissent par leur décomposition des produits ammoniacaux.

CARMIN.

4294. La fabrication du carmin est assez restreinte; mais depuis qu'on l'emploie en dissolution dans l'ammoniaque pour les encres rouges superfines, pour la fabrication des fleurs artificielles et pour la teinture en soie, le carmin est devenu, surtout à Paris, un objet de consommation assez notable.

Le carmin est la partie la plus riche et la plus pure de la matière colorante de la cochenille, qu'on parvient à isoler par divers procédés faciles à entendre. Il est évident que la cochenille renferme diverses matières colorantes, capables toutes de jouer le rôle d'acide ; il ne l'est guère moins que ces diverses matières sont très solubles dans l'eau. mais qu'avec les bases insolubles, elles forment des sels insolubles, et qu'au contraire avec la potasse, la soude, l'ammoniaque, elles forment des sels solubles. Il s'en suit que, si l'on fait chauffer de la cochenille avec de la potasse, de la soude ou de l'ammoniaque, on obtiendra toutes ces matières colorantes, combinées à la base qu'on aura employée, en dissolution avec un peu d'albumine. Si l'on ajoute maintenant une quantité d'acide insuffisante pour mettre la totalité des matières colorantes dissontes en liberté, celle qui aura le plus de tendance à s'unir à l'albumine se précipitera nécessairement seule ou presque seule.

Ce point de vue suffit pour comprendre la fabrication

CARMIN.

du carmin : en effet, dans cette fabrication, on fait généralement bouillir la cochenille avec du carbonate de potasse ou de soude, et on précipite la dissolution au moyen d'un acide faible ou d'un sel acide. Quand la quantité de ce corps n'est pas trop grande, le précipité n'est que du carmin pur; mais ce précipité est en poudre si ténue, que par le repos il ne se déposerait point, ou du moins qu'il exigerait un certain nombre de jours pour se déposer. C'est pour rendre la fabrication plus prompte qu'on est dans l'usage de traiter la liqueur chargée de ce précipité au moyen du blanc d'œuf ou de la colle de poisson, précisément comme s'il s'agissait de la clarifier. Ces deux substances, en se coagulant, ramassent le carmin et forment avec lui une combinaison plus ou moins grumeleuse qui se dépose au bout de quelques instants.

Carmin à l'œuf. Les carmins connus sous ce nom s'obtiennent avec :

> 500 gr. de cochenille moulue, 7,6 de soude d'Alicante, 15 à 20 kilog. d'eau de rivière,

et on fait bouillir le tout pendant vingt minutes dans une chaudière d'une hauteur double de son diamètre; elle est munie, à la partie supérieure. de deux anses et d'un rebord qui s'étend sur la moitié de la circonférence pour faciliter l'écoulement du liquide; à la partie extérieure et vers le milieu de sa hauteur, est un rebord entier qui sert à soutenir la chaudière dans le fourneau, de manière à ce que la partie inférieure seule soit en contact avec la flamme. On ne chauffe qu'avec le hois, parce qu'on a remarqué que la houille produisait de fâcheux effets; le carmin, lorsqu'on s'en sert, est, dit-on, moins beau et moins aboud ant.

Au bout de vingt minutes d'ébullition, on retire la chaudière du feu, on la pose sur un baquet renversé et on y sjoute :

6 gros alun pur,

1 gros crême de tartre.

On remue le mélange pendant quelques instants; puis on incline la bassine de manière à pouvoir décanter la liqueur commodément, et on l'abandonne à elle-même. Peu à peu, les débris de la cochenille se déposent; le bain qui était violacé, prend une teinte rosée, puis rouge vif. Il est légè....

CARMIN.

rement trouble et contient évidemment le carmin en suspension, mais en poussière si fine, que les toiles ne l'arréteraient pas.

On décante le liquide au bout d'un quart d'heure, et on le passe au travers d'un tamis de soie serré; on le reçoit dans une autre bassine. On l'y laisse déposer de nouveau pendant quelques instants, et on le décante une seconde fois; il reste encore un petit résidu brunâtre.

On y ajoutealors deux blancs d'œuf bien battus, en agitant continuellement la liqueur avec un pinceau. Quelquefois, le carmin se sépare tout à coup en flocons assez volumineux, d'une belle couleur écarlate; quelquefois aussi la séparation n'a pas lieu; alors il faut reporter la bassine sur le feu; on l'y laisse jusqu'à ce qu'on voie nager à la surface du bain des flocons de carmin, ce qui arrive toujours avant l'ébullition. On retire la bassine du feu, on fait retomber le carmin qui surnage avec un pinceau; on laisse déposer pendant dix minutes et on décante avec précaution. La liqueur passe claire, et il reste un dépôt de carmin que l'on reçoit à part. On l'étend d'un ou doux litres d'eau fraîche et on le jette sur une toile.

On le sèche à l'étuve à 28° ou 30°. Si ou le séchait à l'air libre, il moisirait.

Le carmin ainsi préparé, s'éleverait à 5 à 6 gros par livre de cochenille; mais on peut retirer 2 ou 5 gros de nouveau carmin presque aussi beau que le précédent, en reprenant la liqueur décantée, la portant à l'ébullition, puis la traitant au blanc d'œuf comme la première fois.

Ce carmin convient très bien aux confiseurs, aux parfumeurs, aux fabricants de fleurs artificielles, aux fabricants d'encre rouge; mais il ne peut servir aux dessinateurs à l'aquarelle, parce qu'il est trop grenu et qu'il se délaye mal sous le pinceau.

Carmin à la colle. Voici le dosage des matières à employer pour obtenir ce carmin :

1 livre de cochenille en poudre,

3 gros 1/2 de sous-carbonate de potasse;

8 gros d'alun en poudre,

3 gros 1/2 de colle de poisson.

On fait houillir dans une chaudière contenant 5 seaux d'eau la cochenille avec la potasse. Après quelques minutes

CARMIN.

d'ébuilition, on enlève la chaudière et on la place sur une table, en l'inclinant de manière à pouvoir transvaser là liqueur commodément. On y jette l'alun en poudre et l'on agite; la liqueur change aussitôt de couleur et vire à une teinte plus brillante. Au bout de quinze minutes, la cochenille est déposée et le bain est clair, comme s'il eût été filtré. Il contient le carmin en suspension.

On décante la liqueur dans une autre chaudière semblable, et on la met sur le feu, en ajoutant la colle de poisson dissoute dans beaucoup d'eau et passée au tamis. Au moment de l'ébullition, on voit le carmin monter à la surface du bain, et un coagulum se former comme dans les clarifications par le blanc d'œuf. On retire alors la chaudière et on remue le bain avec une spatule.

Après un quart d'heure, le carmin se dépose; on décante et l'on met le dépôt à égoutter sur un filtre de toile serrée.

Voici, d'ailleurs, le procédé qu'on emploie pour préparer la colle de poisson. C'est celui dont on se sert dans tous les cas analogues.

Après l'avoir coupée en petits morceaux, on la fait tremper dans de l'eau pendant toute une nuit; elle se gonfie beaucoup et absorbe entièrement l'eau; alors on la pile dans un mortier propre, et on la réduit en une gelée transparente qui se fond en un instant. Le carmin à la colle n'a jamais autant d'éclat que l'autre. En tout cas, le carmin qui a bouilli est toujours moins vif que celui qui a été séparé à une température plus basse.

Pour coucilier toutes les difficultés, on peut s'y prendre de la manière suivante : quand on a ajouté la colle (demi-once), et qu'on a bien remué, on prend demi-livre d'eau, on y verse deux ou trois gouttes de dissolution d'étain dans l'eau régale, et on verse le mélange dans le bain ; on remue, on laisse reposer, et on examine si le carmin se sépare. Dans le cas où il ne se séparerait pas, on recommencerait, et ainsi de suite, jusqu'à cinq ou six fois au besoin. Il vaut mieux être obligé de recommencer que de mettre un excès de dissolution du premier coup; car si on en met trop, le carmin vire au brun. Dès que les flocous sont bien distincts dans la liqueur, on la met au repos; ce carmin est si léger, qu'il faut bien plus de temps pour le déposer, que lorsqu'il s'agit du carmin au blanc d'œuf. Il a autant d'éclat que lui, et son grain très fin le rend fort conventible pour les dessinateurs.

On vend, chez les marchands de couleurs, différentes variétés de carmin, qui sont distinguées par ordre de numéros, et qui sont d'une valeur très différente, ce qui tient, ou bien à la proportion d'alumine qu'on leur ajoute dans la précipitation, ou bien à une certaine quantité de vermillon qui sert à les étendre. Dans le premier cas, la nuance est plus affaiblie; dans le deuxième, elle n'a pas le même éclat. Il est toujours facile de s'apercevoir de la proportion du mélange que le carmin renferme, en mettant à profit la proprieté qu'il possède de se dissoudre dans l'ammoniaque; tout ce qui lui est étranger reste intact, et l'on en peut estimer la proportion en faisant dessécher le résidu.

Laque carminée.

4295. C'est sous ce nom que l'on désigne la laque de cochenille.

La laque carminée ne se fait ordinairement qu'avec le résidu de la fabrication du carmin. Voici comment on procède.

On ajoute à l'eau mère du carmin le résidu de la corhenille, et l'on soumet le tout à une nouvelle ébullition. Mieux vaut encore faire bouillir le résidu de cochenille dans de l'eau pure, à laquelle on ajoute ensuite l'ancienne eau mère. Quand la décoction est achevée, on y verse pour le résidu d'une livre de cochenille, une solution de deux livres d'alun et quelques gouttes de chlorure d'étain. On filtre le tout à la chausse, puis on verse peu à peu dans la teinture filtrée, une solution de carbonate de soude, et l'on en met d'autant moins qu'on veut obtenir une plus belle laque. On agite fortement à mesure qu'on verse l'alcali, puis on laisse déposer, on décante, on lave, et on fait égoutter convenablement pour façonner en trochisques qu'on dessèche à l'ombre.

Pour obtenir une très belle laque carminée, on ne met point de carbonate de soude; au bout d'un certain temps, l'alun se décompose en partie, et la petite portion d'alumine qui se sépare entraîne la matière colorante.

Quelquefois, on traite à part l'eau mère du carmin pour en retirer aussi une fort belle laque; mais alors il faut la

GARANCE.

soumettre à une sorte de putréfaction en l'abandonnant, pendant un mois environ, à une température de 25 à 30°. Cette liqueur, par suite de la réaction spontanée qu'elle éprouve, devient visqueuse, et sa couleur prend une belle teinte d'écarlate. C'est à cette époque qu'il convient de la filtrer et de s'en servir pour teindre de l'alumine en gelée qu'on a préparée d'avance.

Pour obtenir celle-ci, on fait dissoudre une quantité déterminée d'alun dont on filtre la dissolution et que l'on décompose par une solution également filtrée de carbonate de soude; on lave avec beaucoup de soin le précipité d'alumine qui se forme, et quand on l'a séparé de l'eau de lavage, on le délaye très exactement avec la teinture de cochenille. La matière colorante et l'alumine ayant une grande affinité. se combinent; la laque est d'autant plus belle, que la quantité de matière colorante est plus considérable relativement à celle de l'alumine.

GARANCE.

 KELIN, Annales de ohim., t. 31, p. 198.

 HAUSMANN, id., t. 41, p. 124.

 BRACONNOT, id., t. 70, p. 259.

 KUHLMANN, id., t. 24, p. 225.

 DOEBERKINER, Journal de pharmacie, t. 6, p. 341.

 COLIN et ROBIQUET, Ann. de chim. et de phys., t. 34, p. 225.

GAULTIER DE CLAUBRY ET PERSOZ, *id.*, t. 48, 69. ROBIQUET, *id.*, t. 30, p. 163; t. 57, p. 70; t. 63, p. 297, et t. 73, p. 274.

HENRI SCHLUMBERGER, Bulletin de la Société industrielle de Mulhausen, b. 22.

RUNGE, Ann. de chim. et de phys., t. 63, p. 282. Decaisne, Journ. de pharm., t. 24, p. 224.

4296. La garance est une matière colorante très précieuse par la multitude de nuances qu'elle peut fournir quand on combine ses principes colorants divers aux mordants que le teinturier met en usage, et par la solidité remarquable des couleurs qu'elle donne. C'est la racine d'une plante de la famille des rubiscées. (Rubia tinctorum.)

La garance est cultivée dans le Levant et dans plusieurs contrées occidentales de l'Europe, surtout en France et en

Hollande. Les Indes-Orientales en fournissent considérablement, et depuis quelques années, on importe en Angleterre une assez forte proportion de racines du *Rubia mungista* dont le pouvoir colorant est plus que double de celui de la meilleure garance d'Avignon.

Dans le Levant, la garance n'est récoltée qu'au bout de cinq ou six ans; en France, on la récolte ordinairement au bout de trois ans et quelquefois, d'après des considérations économiques qui ne peuvent avoir d'intérêt ici, au bout de 18 mois, mais jamais avant ce terme. Souvent, on est obligé de faire la récolte à cette époque de la vie de la garance, quand elle se trouve attaquée par une maladie désignée sous le nom de *farum*, et qui provient du développement d'une plante parasite qui envahit les racines.

Quand la racine est enlevée de terre, on la nettoie soigneusement et, quand la saison est favorable, on l'étend sur le sol, pour lui faire perdre son eau de végétation; dans le Levant, la dessiccation se fait presque toujours à l'air libre et à l'ombre. Dans nos climats, la garance s'étend ordinairement dans des aires à battre le blé; après cette dessiccation incomplète, elle retient environ 15 pour 100 d'eau, c'est dans cet état que les agriculteurs la vendent. Elle serait trop molle pour permettre une pulvérisation convenable. Il faut la dessécher fortement, et pour cela on la porte dans des étuves dont la température ne doit être élevée qu'à 40° ou 50°; quelquefois, on préfère laisser monter la température jusqu'à 60°, mais il paraît que la qualité de la garance en souffre. On juge que la dessiccation. est complète, lorsque la racine casse net en la pliant. Les étuves qui ont la forme de tours à base carrée coupées par deux ou trois planchers à claire voie qui reçoivent les racines, sont chauffées par des calorifères qui y versent incessamment l'air chaud nécessaire à/la dessiccation de la garance.

Les racines desséchées sont étendues sur des claies serrées; on les bat légèrement, ou bien on les écrase sous des meules pesantes, en arrêtant l'opération après deux ou trois tours; ensuite on les vanne. Ces opérations ont pour but de leur enlever la terre, les radicelles et une partie de l'épiderme. Le déchet qui provient de ces traitements est moulu à part; on lui donne le nom de billon ou garance mulle.



r

Les racines vannées sont moulues au moyen de meules et quelquefois blutées, d'après les qualités qu'on cherche à obtenir.

Les meules qui servent à la trituration de la garance d'Avignon sont de deux sortes et de différents diamètres; il y en a qui concassent, d'autres qui triturent.

Avant de passer la racine sous les meules qui doivent définitivement la triturer, on la fait concasser par la première meule, dite à rober, d'où on la sort pour en extraire la terre et l'épiderme.

Les meules out de 40 à 66 pouces; les premières sont les meules ordinaires; elles peuvent trituror de 6 à 8 quintaux par jour. La racine de la garance commercialement sèche déjà, doit cependant, avant la trituration, être étalée sur des claies de bois, où elle perd encore de 10 à 15 pour 100 d'humidité pour les racines dites rosées, et de 20 à 25 pour 100 pour les racines rouges ou palus.

Les usines de trituration qui, en 1801, n'étaient qu'au nombre de 11 pour toute la France, s'élèvent aujourd'hui à 50 dans le département du Vaucluse seul; elles ne mettent pas moins de 500 meules en mouvement; elles travaillent pendant huit mois de l'année en général, et ne chôment que pour les réparations.

D'après tous les faits que M. de Gasparin a pu recueillir sur cette fabrication, les frais de trituration s'élèvent à 1 franc 50 par quintal, dont 85 centimes pour la maind'œuvre, et 65 centimes pour les intérêts du capital placé.

Voici une donnée qui pourra servir de moyenne pour tous les frais de la pulvérisation, en supposant de la garance achetée à 27 fr. 50 c. le quintal.

Perte sur le poids 10 pour 100	. e. 2,75
Pulvérisation :	1,50
Tonneaux, 16 fr. par tonneau de 20 quintaux.	0,50
	5,05
Plus la valeur d'achat de la garance	27,50
Prix net	52,55

En général, on partage le produit en trois lots. Le premier est formé de l'épiderme de la racine : c'est le billon.



Le second se compose de la partie annulaire; le troisième comprend essentiellement la partie ligneuse centrale.

4297. On distingue les garances dans le commerce, en ayant égard au pays d'où elles viennent, et à la préparation qu'on leur a fait subir.

1º La garance du Levant (azalis, rizari, izari, ali-zari) est sous forme de brins plus ou moins longs de 0^m,008 de diamètre au plus; elle est brune à l'extérieur, et d'un rouge orange pâle dans l'intérieur. Elle est livrée au commerce après avoir été simplement nettoyée de sa terre et séchée.

Elle nous vient de Smyrme, de Chypre, etc.

2º Garance de Hollunde. La poudre de la garance de Hollande est en général assez grossièrement moulue pour permettre d'apprécier la texture de la racine dont on s'est servi pour sa préparation; cette négligence dans la trituration a l'avantage de rendre la poudre plus difficile à frauder.

Quoique grossière, cette poudre paraît grasse au toucher, son odeur sans être pénétrante est forte et nauséaboude; elle a une saveur sucrée mélangée d'amertume, sa couleur varie du rouge-brun au rouge-orangé, mais la couleur brunâtre n'est propre qu'aux qualités inférieures.

Soumise à l'action de l'air, elle en attire l'humidité; lorsque, pour juger sa qualité, on l'expose pendant quelque temps à l'action de l'air humide, dans une cave, sa couleur passe du rouge-orangé au rouge vif riche. Dans le commerce, on dit que la garance *travaille*, quand elle offre ces modifications de couleur, et celle de Hollande les offres au plus haut degré.

La garance de Hollande est robée ou non robée. On donne le nom de garance robée à celle dont on a séparé la pellicule corticale, et quelquefois même la partie interne au moyen du blutoir. La garance non robée se dit de la racine qui a été moulue sans avoir été séparée de sa pellicule corticale.

La garance de Hollande ne s'emploie jamais récente, elle doit être conservée au moins pendant un an dans les tonneaux dans lesquels on la renferme; à trois ans, elle est dans toute sa vigueur, et peut se conserver encore pendant trois ans environ. Elle subit pendant les trois premières années de sa conservation une fermentation, qui lui donne une couleur plus vive; elle s'agglomère dans les tonneaux

GARANCE.

au point de ne pouvoir en être enlevée que difficilement. Dans le commerce, on dit qu'une garance est grappée pour désigner son état d'agglomération. Pendant que la garance s'agglomère, elle se dilate au point que le fond des tonneaux prend une forme convexe.

La garance conservée pendant trop longtemps, se décompose dans les tonneaux, les couches les plus rapprochées des parois des tonneaux perdent leur éclat, acquièrent un aspect brun blafard, qui finit par envahir la masse et passe au rouge-brun; dans ce cas, elle ne peut plus servir qu'à teindre en couleur foncée avec les mordants de fer.

Les marques les plus connues sont :

Mulle O...... Surfine......ou bien fine grappe. Robée ou non robée..

5° Garance d'Alsace. La garance d'Alsace se fabrique principalement à Strasbourg, Hagueneau et Geisselbrunn.

Son odeur est plus pénétrante que celle de la garance de Hollande; sa saveur est moins sucrée, mais également amère; son aspect varie du jaune vif jusqu'au brun. Elle absorbe assez facilement l'humidité de l'air, et acquiert une couleur rouge foncé, quand on l'expose à l'air humide d'une cave.

De même que la garance de Hollande, on ne l'emploie jamais jeune; elle acquiert toute sa vigueur au bout de deux ans, et se détériore plus rapidement que la précédente. Elle se grappe de même.

Quoique les opérations du *robage* soient exécutées en Alsace, on ne se sert pas des dénominations de *robée* et *non robée* pour cette qualité de garance.

4° Garance d'Avignon. Les garances d'Avignon sont très recherchées par les teinturiers et les indienneurs, parce que leurs différentes qualités sont très propres à fournir des couleurs variées suivant les besoins.

On ne peut, pour cette garance, se fier aux marques; car elles varient chez chaque fabricant.

La poudre de la garance d'Avignon est toujours très fine, elle est sèche au toucher, et absorbe plus difficile-

VIII.

ment l'humidité de l'air que les deux autres espèces; cependant, exposée à l'air humide, elle travaille.

Son adeur est agréable et peu pénétrante ; sa saveur légèrement sucrée et amère ; son aspect varie du rosé au rouge clair et même au rouge-brun, suivant l'état des raeines employées à sa confection.

Les meilleures qualités sont fabriquées avec les racines qui se sont développées dans les *palus*, terres anciennement couvertes de marécages, et engraissées par des détritus organiques animaux et végétaux. Ces terres, très propres à la culture de la garance, fournissent presque toutes des racines rouges. Les autres natures de terre d'Avignon produisent des racines rosées. C'est en faisant des mélanges variés de ces deux espèces de racines, qu'on obtient les diverses qualités de garance d'Avignon. En général, on fait suivre les marques des lettres correspondant aux mélanges; ainsi, à côté des marques ordinaires on place:

P pour désigner palus.

R	»	rosé.
PP))	palus pur
RPP	»	rouge palus plus pur ou
		moitid palus, moitid rose.

Les marques actuelles de garance d'Avignon, dans l'ordre de leur qualité, sont :

- SF ou surfine; c'est la qualité la plus basse; elle doit contenir toutes les parties de la racine.
- SFF ou surfine fine; elle doit renfermer toutes les parties de la racine, moins le billon.
- ESFF ou extraine fine, contenant le cœur ou le centre de la racine et de la partie interne de l'anneau gras qui l'entoure, deux fois épuré de billon.

Ainsi, c'est avec les trois tas primitivement obtenus, que les négociants triturateurs forment leurs qualitée diverses; mais comme ces trois tas varient selon la nature des racines d'abord, et ensuite selon que le hasard a plus ou moins présidé à la dessiccation et à la trituration de la racine, en les laissant chaque fois qu'on blutte, plus ou moins langtemps sous les meules; on conçoit, que selon le caprice et les intérêts également plus ou moins bien

GABANCH.

entendus des triturateurs, en peut et on doit faire une foule de qualités dans les trois catégories ci-dessus. Le talent du négociant triturateur consiste à savoir ne donner par ces mélanges que juste ce qu'il faut en qualité.

La garance d'Avignon peut être employée de suite après sa préparation; cependant, elle acquiert de la vigueur quand on ne s'en sert qu'après un an. Elle diffère surtout des deux autres espèces, en ce qu'elle ne fermente pas, ou bien qu'elle fermente peu dans les tonneaux; aussi ne s'agglomère-t-elle pas. Mais quand on la conserve pendant trop longtemps, elle subit le même genre de décomposition que les autres,

4298. Depuis quelques années, on trouve dans le commerce deux produits provenant de la garance, et qui sont destinés à la remplacer avec avantage dans les opérations de teinture et d'impression. Ces produits sont la garancine et la colorine.

Garancine. MM. Robiquet et Colin ont prouvé que la matière colorante rouge de la garance résiste à l'action de l'actide sulfurique concentré, tandis que les autres substapces que la poudre de garance renferme sont charbonnées et détruites en partie. La garance n'est autre chose que le charbon mélangé de la matière colorante qui reste comme résidu, après le traitement de la garance par l'actide sulfurique et des lavages répétés à l'eau. - La garancine se présente sous la forme d'une poudre couleur chocolat plus qu moine clair, sans saveur et sans odeur.

La préparation de la garanoine est sujette à des variations considérables dans les quantités et les qualités des produits obtenus, dépendant de son mode de préparation et du choix des garanoes employées à sa fabrication. Aussi, ce produit e-t-il tour à tour été repris et abandonné par les teinturiers et les indienneurs, et ce n'est guère que depuis cinq ou six ans qu'il constitue un produit commercial régulier, dont la valeur, toutefois, peut différer beaucoup, d'après des circonstances difficiles à saisir dans sa préparation. Terme moyen cependant, les bonnes garancines possèdent une richesse tinctoriale trois fois plus grande que les bonnes garances. En effet, les garances perdent les deux tiers de leur polds dans leur conversion en garancine,

GARANCE.

Voici, du reste, le procédé pour lequel MM. Lagier, Robiquet et Colin avaient pris un brevet dès l'année 1828.

« On délaye de la garance dans cinq à six parties d'eau « froide, et on la laisse macérer du soir au lendemain, « afin de donner le temps à la portion de matière colo-« rante qui se dissout d'abord de se précipiter ensuite. « comme cela arrive dans la coagulation spontanée de la « gelée; alors on jette le tout sur des toiles, et quand le « marc est suffisamment égoutté, on le soumet à la presse ; « puis on le reprend pour le délayer de nouveau, dans une « semblable quantité d'eau; on remet immédiatement à « la presse, et on y réitère encore une fois cette opération. « Lorsque ces trois lavages sont terminés, on délaye ce d marc encore humide et bien écrasé avec une demi-par-« tie d'acide sulfurique, eu égard à la quantité primitive « de garance employée; mais il faut que cet acide soit « étendu de plus ou moins d'eau suivant la température, « et seulement au moment de l'employer, afin de mettre « à profit la chaleur qui se dégage pendant le mélange. « Cet acide ainsi étendu est donc versé tout chaud sur la « garance, puis on brasse le tout avec autant de rapidité « que possible, et quand on juge que le mélange est bien « opéré, on élève la température à 100°, et on l'y main-« tient pendant une heure environ. Au bout de ce temps. « la matière est délayée de nouveau dans une quantité « convenable d'eau, filtrée, et lavée sur des toiles, jusqu'à « ce que le liquide sorte parfaitement insipide. Alors, on « soumet la matière à la presse, puis on la fait sécher et « passer au tamis.

« Dans cette opération, l'acide n'a subi d'autre altéra-« tion que de s'affaiblir et de se charger de quelques sels « calcaires, ce qui ne l'empêche pas d'être propre à la « fabrication du sulfate de soude; on pourra peut-être « aussi utiliser le premier lavage aqueux, qui contient « beaucoup de matière sucrée qu'on peut facilement trans-« former en alcool. »

Dans l'état actuel de la fabrication, on fait usage de deux méthodes. L'une qui diffère peu de celle qu'on vient de lire, consiste à laver deux ou trois fois la garance à l'eau, avant d'ajouter l'acide, à aider l'action de celui-ci par un courant de vapeur, à laver le produit à l'eau courante, à mêler le résidu de craie, à sécher et pulvériser le produit.

Dans l'autre méthode, on jette la garance brute dans l'eau, on chauffe jusqu'à 100, on ajoute l'acide sulfurique, et après quelque temps de contact on lave, on sèche et on met en poudre.

Le charbon sulfurique ou la garancine étant employé en teinture fournit un bain clair, dans lequel on juge facilement le progrès des opérations. En outre, les étoffes une fois teintes, il suffit d'un avivage au savon, ou même d'un simple passage au son, pour amener les nuances au ton voulu, et leur donner l'éclat qu'elles doivent avoir. Les fonds blancs n'exigent pas de passage au chlore, puisqu'ils n'ont été salis par aucune matière colorante étrangère au principe rouge de la garance.

La garancine a été repoussée de la consommation pendant longtemps, parce qu'on supposait que l'emploi de l'acide sulfurique avait affaibli la solidité du principe colorant de la garance, et parce qu'on croyait que les sels calcaires contenus dans l'eau des bains de teinture, rendaient insoluble une plus forte proportion de cette matière colorante. Le premier inconvénient n'existe pas; quant au second, il est facile d'y parer.

Aujourd'hui, l'emploi de la garancine est une conquête assurée à l'art du teinturier. L'an dernier (†843), il s'en est fabriqué pour huita dix millions de francs. Il est probable que, sous peu d'années, toutes les garances d'Avignon passeront en garancine.

M. L. Schwartz, de Mulhausen, vient de livrer tout récemment au commerce une garancine particulière préparée avec les résidus de la garance qui a déjà servi à la teinture; elle paraît avoir une valeur tinctorisle de trois et demi à quatre fois moindre que les bonnes garancines d'Avignon.

La colorine n'est autre chose que le résidu de la distillation des teintures alcooliques provenant du traitement du charbon sulfurique par l'esprit de vin; c'est de l'alizarine souillée par un peu de matière grasse. Quand on retire ce produit de l'alambic, il est sous forme d'extrait; on le délaye dans un peu d'eau, puis on le soumet à la presse; on le dessèche, puis on le pulvérise.

Ce produit se présente sous la forme d'une poudre jaune d'ocre, n'ayant ni saveur ni odeur bien marquée; il tache fortement les doigts en jaune, quand un l'humecte; mais colore à peine la salive et offre du reste tous les caractères chimiques que MM. Robiquet et Colin ont assignés à l'alizarine.

La première colorine qui s'est trouvée dans le commerce était fabriquée par MM. Lagier et Thomas, et valait 75 fr. le kilogramme.

MM. Crelley et J. Girardin sont parvenus à fabriquer la colorine à raison de 40 francs le kilogramme, mais ils se sont réservé le scoret de leur procédé.

Ce produit remplit parfaitement tous les usages de la garance dans les procédés de teinture; on peut très aisément l'appliquer dans les impressions à la vapeur et avéc toute espèce de mordant; il suffit pour cela de le délayer dans de l'ammonlaque faible, de l'épaissir énsuite avéc de la gomme; on l'applique directement alors sur les tissus mordancés.

Quand on s'en sert pour la teinture, on l'emploie sans préparation aucune.

4299. La garance peut devenir l'objet de deux sortes de fraudes; la première se fait au moyen de substances minérales, la brique pilée, l'ocre rouge ou jaune, le sable coloré, les argiles; la seconde, se pratique au moyen de substances végétales, la seiure de divers bois, l'acajou, le campèche, le santal, le sapan, l'écorce de pin, le son, les coques d'amandes.

On décèle aisément la première de ces fraudes, en délayant la poudre de garance dans un grand ballon avec 100 ou 130 fois son poids d'eau; le garance reste suspendue dans le liquide, tandis que les substances minérales se déposent; on décante avec quelque précaution et on répète l'opération. De cette manière, grossière toutefois, on parvient à isoler la majeure partie des matières étrangères de nature minérale. Cependant, quand on veut se readre compte de la quantité de ces matières qui a été ajoutée, il faut recourir à l'incinération et comparer les quantités de cendre obtenue ainsi, avec le résultat des analyses faites sur des quatières dont la pureté ne soit pas douteuse.

MM. J. Girardin et Labiliardière ont trouvé que la garance pore, parfaitement desséchée à 100°, dépouillée de matière terrense et de son épiderme, contient térme movem 8 pour cent de cendres; que l'alisari de Provence, pourva de sa pellicule, en fournit 8,80 pour cent.

D'après MM. Schlumberger, l'alizari d'Alsace, lavé à l'eau distillée et desséché à 100°, donne 7,20 de cendres, tandis que l'alizari d'Aviguon, préparé de la même manière, en fournit 8,76.

D'après M. Chevreul, l'alizari du Levant fournit 9,80 de cendres. Tant s'en faut que les garances du commerce donnent des quantités régulières de cendres; elles varient de 4 à 23 pour cent. En admettant 7 à 8 pour cent de cendres dans la garance naturelle non sophistiquée, on ne doit pas s'écarter beaucoup de la vérité; quand il y en a davantage, elle provient très probablement d'une adultération.

Quand la falsification des gerances se fait au moyen de matières organiques, colorées ou non, les moyens pour décéler ces falsifications sont moins rigoureux et moins simples que lorsqu'il s'agit de matières minérales; aussi, faut-il toujours déterminer la valeur tinctoriale de la garance; voici les principaux moyens employés à cet éffet.

M. A. Meillet prend 10 kilogrammes de garance; il fait dissoudre 2 kilogrammes d'alun dans 20 litres d'eau à la température de 60°, et porte lentement le tout à l'ébullition, qu'on maintient pendant une demi-heure. La décoction est jetée sur des toiles; on l'exprime fortement. Trois traitements pareils suffisent pour épuiser la garance. On laisse reposer le liquide pendant quelqué temps, et avant le complet refroidissement des liqueurs mélangées et préalablement décantées, on y verse, en agitant continuellement, 625 grammes d'acide sulfurique à 66°, étendu de deux fois son poids d'eau. Il se précipite d'épais flocons rougeatres qui ne tardent pas à gagner le fond de la liqueur; celle-ci passe du rouge pourpre au jaune verdâtre. On décante les liqueurs surnageantes; on lave le résidu à plusieurs reprises et on obtient une masse, qui, desséchée à l'air libre, se présente sous forme d'écailles luisantes d'un rouge brun. Dans cet état, l'alizarine n'est pas encore pure; on fait chauffer le précipité encore humide avec une fois et demie son poids de carbonate de potasse dissous dans 12 ou 15 fois son volume d'eau; on sature le carbonate par l'acide sulfurique, et on obtient alors un précipité d'un

beau rouge que M. Meillet regarde comme de l'alizariue pure.

Il suffit de la laver et de la sécher. Pulvérisée, elle se présente sous la forme d'une poudre d'un rouge orauge.

M. Meillet a proposé cette méthode pour obtenir l'alizariue en grand et à bon marché. Les garances S F d'Avignon fournissent ainsi de 2 à 2 1/2 et quelquefois 5 pour cent de leur poids d'alizarine.

Il faut nécessairement dans ces essais, avoir une garance connue qu'on prend pour type.

4500. Une méthode très commode donnant des indications précieuses, pour juger du pouvoir tinctorial des matières colorantes solubles, consiste dans l'emploi du colorimètre de M. Houton-Labillardière.

Cet appareil est très simple. L'appréciation de la qualité relative des matières tinctoriales y est fondée sur ce que deux dissolutions faites comparativement, avec des quantités égales de la même matière colorante, dans des quantités égales d'un véhicule capable de les dissoudre, paraissent, dans des tubes de même longueur, de la même nuance. Des dissolutions faites avec des proportions différentes, présentent des nuances dont l'intensité est proportionnelle aux quantités de matière colorante employée. C'est un résultat qu'il est possible d'apprécier, en introduisant dans les tubes colorimétriques 100 parties de chaque dissolution, et en ajoutant de l'eau à la plus intense, jusqu'à ce qu'elle se confonde par la nuance, avec la plus faible. Le volume de la liqueur affaiblie, indiqué par la graduation des tubes, se trouve dans le même rapport avec le volume de l'autre. que les quantités de matières colorantes employées. L'intensité de couleur d'une liqueur affaiblie par l'eau est donc proportionnelle aux volumes des liqueurs avant et après l'addition de l'eau. Les matières tinctoriales, variables en qualité, traitées comparativement, fourniront donc des liqueurs dont les nuances possèdent des intensités proportionnelles à la quantité du principe colorant qu'elles contiennent.

Le colorimètre se compose de deux tubes de verre bien cylindriques, de quatorze à quinze millimètres de diamètre et de trente-trois centimètres de longueur environ, bouchés à une extrémité, égaux en diamètre et en épaisseur de verre. Ils sont divisés dans les 5/6° de leur longueur, à

partir de l'extrémité bouchée, en deux parties égales en capacité; la seconde moitié porte une échelle ascendante divisée en cont parties. Ces deux tubes se placent dans une petite boite de bois, par deux ouvertures pratiquées l'une à côté de l'autre, à la partie supérieure. L'autre extrémité correspond à des trous par lesquels on peut voir la couleur des tubes, en plaçant la boite entre l'œil et la lumière. On juge très facilement, par cette disposition, de la différence ou de l'identité de nuance des deux liqueurs colorées introduites dans ces tubes.

Une simple proportion entre les volumes des liquides indique leur richesse tinctoriale.

Voici maintenant comment M. J. Girardin fait l'essai des garances au moyen du colorimètre; essai qui, à quelques modifications près, avait été proposé par MM. Robiquet et Colin.

On fait dessécher à 100° une garance type et la garance inconnue en tenant compte de leur poids. On prend ensuite 25 grammes de chacune d'elles et on les délaye dans 10 fois leur poids d'eau à 20°. Après trois heures de contact, on répète cette opération, puis on les lave avec 250 grammes d'eau et on les dessèche de nouveau. On obtient ainsi le poids des matières gommeuses et sucrées qu'elles perdent.

On prend alors 5 grammes de chacune des deux garances, on les introduit dans des ballons avec 40 parties d'eau et 6 parties d'alun très pur, on fait houillir pendant un quart d'heure, et on filtre la décoction bouillante. Le marc est lavé avec deux parties d'eau chaude. Cette opération se fait trois fois. On réunit les trois décoctions et on compare au colorimètre les deux liquides provenant des échantillons de garance.

Il faut remarquer qu'un essai de ce genre ne donne pas de résultat absolu, mais des rapports de pouvoir colorant, d'autant plus exacte, que la garance à essayer se rapproche davantage de la garance type. Quand les échantillons essayés comparativement s'écartent beaucoup, on fait une légère erreur toujours négligeable dans des opérations de ce genre. Mais il vaut mieux essayer les matières simultanément par deux procédés différents, quand les garances sont falsifiées avec des matières colorantes rouges fugaces, qui se décèlent directement par l'essai suivant.

GABANGE.

On teint, à l'avance, avec une garance réconsite de qua lité supérieure, des écheveaux ou des valicots mordancés, en opérant avec des proportions déterminées de poudre, d'eau et de coton imprégué de mordants différents. On prend des morceaux de tissu d'une surface égale, d'environ 5 à 6 ventimètres carrés, et on les teint avec des proportions croissantes de 1 à 10 grammes de matière. On se procute situi une gamme de dix nuances pour chacun des mordants employés, et dont les termes correspondent chacun à un poids connu de la garance qui a servi de type.

Le garançage doit être pratiqué avec sois ; on dispose des flacons à large ouverture dans une bassine qu'on chatifie à feu nu. La bassine contient de l'eau à 40°; on introduit alors 3/4 de litre d'eau distillée à 40° dans chacun des flacons, et ou y sjoute le coton mordancé et le poids voulu de garance. On place un thermomètre dans la bassine, qu'on échauffe de façon à éviter très solgneusenient les alternatives de température ; on ne la fait arriver à 75° qu'au boat d'une heure et demle ; ensuite, on fait houillir et ou maintient l'ébuilition pendant une demi-heure; on retire les échantilions, on les rince à l'eau froide et on les fait sécher.

Les coupons teints sont divisés en deux parties égalés; la première est conservée telle quelle, la seconde doit être avivée. A cet effet, on laisse séjourner l'échantillon petidant une demi-heure dans un bain de savon à 50°, contenant 2 1/2 grammes de savon blane par litre d'eau; on le retire au bout de ce temps et on le rince à l'eau froide. On donne un nouveau bain de savon préparé comme le précédent; ansis dans lequel on ajoute un demi-gramme de sel d'étain, on entretient ce bain à l'ébullition, pendant une démiheure. L'échantillon rincé et séché avec soin est conservé à l'abri de la lumière.

Quand on s'est préparé de la sorte une gamme d'échantillons, il suffit pour déterminer la valeur d'une garance, de teindre des morceaux de tissus semblables avec des poids connus de la garance à essayer; une simple proportion donne le rapport de la valeur entre la garance type et celle qu'on soumet à l'essai.

Quand on emploie des écheveaux, on les prend ordinairement du poids de 10 grammes, en employant de 20 à 30 grammes de poudre de garance, pour avoir une gamme formée de dix nuances.

٥Ô

Ce même mode d'opérer peut servir à l'essai des garancines; seulement, si les eaux dont on se sert pour le garancinage sont calcaires, on doit y ajouter de petites quantités d'acide oxalique, à la dese de 1/2 centigramme par litre d'eau.

On peut encore doser la quantité de matière tinctoriale, seit dans la garancine, soit dans la garance, en isolant ce principe au moyen de l'alcooli

Voici comment on opère, quand il s'agit de la garance : On prend 50 grammes de garance qu'on délaye dans 50 grammes d'acide sulfurique concentré. On laisse en contact pendant quelques heures, puis on délaye le charbon obtenu dans l'eau et où le lave sur un filtre. Ensuite on le dessèche à 100°. Le charbon, réduit en poudre, est mis en digestion pendant deux heures, et à trois reprises différentes, avec de l'alcool à 36°, légèrement éthéré et froid. Ensuite, on fait boullir la poudre à trois reprises différentés avec 250 grammes d'alcool à 36°. Quand il ne se colore plus, on évapors l'alcool, on dessèche su bain-marie; le poids du résidu représente la proportion de matière colorante rouge de la garance.

Pour la garancine, on l'épuise directement par l'alcoel.

Laque de garance.

4301. La laque de garance paraît avoir joué un grand rôle dans la peinture à l'huile, en ce sens qu'elle aurait été adoptée par les peintres les plus célèbres, par la beauté de leur coloris, tels que ceux de l'école vénitienne. On admet que son remplacement par des laques carminées a eu pour effet de rendre la peinture à l'huile plus altérable, et l'on en trouve nombre de preuves dans les tableaux les plus renommés de l'école française.

Sous ce rapport, il faut signaler comme un notable perfestionnement dans la fabrication des couleurs, celui qui résulte de l'extension donnée par madame Gobert, à la préparation et à l'emploi des laques de garance qu'elle livre au commerce, sous le nom de laques de Smyrhe.

Les laques dités de Smyrne comprennent une suite de produite remarquebles par leur éclat, leur transparence, leur solidité. Mettant à profit toutes les inatières tolorantes de la garance, madameGobert obtient des roses, des rouges, des peurpress des bruns, des jaunies, et toutes les nuences intermédiaires. Elle a même livré récemment au commerce, sous le nom de carmin de garance, un produit qui rivalise en effet pour l'éclat avec le carmin de cochenille.

Ces procédés sont secrets jusqu'ici. Il faut en dire autant de ceux à l'aide desquels M. Robert obtient à Sèvres de très belles laques de garance.

MM. Mérimée et Robiquet se sont particulièrement occupés de la laque rose, et ils ont indiqué divers moyens pour l'obtenir.

La laque rose de garance se prépare, soit au moyen de la garance, soit par le charbon sulfurique. Voici les procédés employés par MM. Robiquet et Colin.

On fait digérer deux parties de garance dans huit parties d'eau froide pendant un quørt d'heure; on jette la garance sur des toiles, on exprime fortement et on répète cette opération trois fois de suite. Le résidu est mis en digestion, pendant trois heures, à la chaleur du bain-marie avec une solution de 1 partie d'alun dans 12 parties d'eau. Le liquide filtré est décomposé par une dissolution de carbonate de soude qu'on ajoute par petites portions à la fois. En fractionnant les produits, on obtient des nuances variées; le premier étant le plus riche en couleur, en le lave et on le dessèche.

Au lieu de précipiter par du carbonate de soude, on peut employer le borax qui donne aussi une très belle laque.

Quand on emploie le charbon sulfurique, ou la garancine, pour fabriquer la laque de garance, il faut toujours prendre de la garancine fortement brûlée; dans cet état, elle ne contient plus de ces matières huileuses qui communiquent toujours une teinte fauve à la laque.

On prend alors :

1 kilog. de charbon sulfunque,

3 kil. d'alun (deux kil. seulement, quand la garance a été fortement brûlée),

25 kil. d'eau.

On fait bouillir pendant une demi-heure; on filtre bouillant, et on ajoute à la liqueur filtrée et chaude :

1 kil. 500 de borax dissous dans 4 kilog, d'eau. Toutefois, 1 kil. de borax suffit, si on n'a employé que 2 kil. d'alun.

On brasse rapidement le tout, et si la solution alunée est convenablement chargée de matière colorante, il se dé-

pose immédiatement un précipité, bien que la liqueur rougisse encore la teinture de tournesol. On laisse en repos, pendant un temps suffisant; puis on tire à clair et on lave à l'eau de rivière filtrée, jusqu'à ce que l'eau n'enlève plus ni matière colorante, ni matière saline. On donne un dernier lavage à l'eau bouillante; on jette sur une toile et on moule en trochisques.

4502. Quoique plusieurs chimistes se soient occupés de déterminer la composition immédiate de la racine de garance, elle n'est cependant pas encore convenablement fixée. On comprend, du reste, très aisément que les circonstances de la végétation, l'époque de la récolte, l'âge de la plante, la nature du terrain, elc., doivent faire varier les produits, d'autant plus que quelques uns d'entre eux semblent ne pas préexister et se former par le concours des agents extérieurs; ces circonstances n'ont pas été prises en considération dans les analyses de la garance faites jusqu'à ce jour.

En résumant les analyses faites par MM. Bucholz, John et Kuhlmann, on trouve dans la racine de garance :

1° Des matières colorantes rouges.

2° Une matière colorante fauve.

3º Du ligneux.

4º Des matières mucilagineuses.

5° De la gomme, du sucre de raisin.

6º De la pectine, de l'acide pectique.

7º Matières extractives amères.

8º Une résine odorante.

9° Une résine rouge.

10° Une matière brune soluble dans la potasse.

11° Des matières albuminoïdes végétales.

12° Divers acides organiques, en partie combinés avec de la chaux; savoir : des acides tartrique, malique, pectique.

13° Des sels minéraux; carbonate de potasse, sulfate de potasse, phosphate de potasse, chlorure de potassium, carbonate et phosphate de chaux; de la silice; du phosphate de magnésie; une quantité notable de tartrate de chaux et de tartrate de potasse.

On conçoit aisément que dans les manipulations dont la racine de garance est l'objet, l'intervention de l'air et de l'humidité suffisent pour y provoquer des changements chimiques assez considérables, et c'est très probablement à cette cause que sont dues les opinions diverses émises par les chimistes sur la nature des principes colorants de la garance.

Dans un travail remarquable que M. Decaisne a publié sur l'anatomie, la physiologie et le développement de la garance, il a été conduit à conclure que, tant que la racine de la garance vit et reste intacte, elle ne contient pas de matière colorante rouge, mais bien un liquide colorant jaune, d'autant plus foncé et plus abondant que l'âge de la plante est plus avancé; que par l'action de l'air, après la suspension de la vie, le liquide jaune se trouble, prend une couleur rouge et devient granuleux, de jaune et limpide qu'il était auparavant.

Ces faits tendent à ramener tous les principes colorants de la garance à un point de départ fixe, qui serait la matière jaune et un dernier produit d'oxydation qui serait l'alizarine ou la purpurine. On est, d'ailleurs, conduit à penser, par l'examen approfondi des analyses elles-mêmes, que les diverses matières que quelques chimistes croient avoir trouvées dans la garance, ne sont que des mélanges ou des modifications de trois matières principales : la xanthine, matière colorante jaune; l'alizarine, matière colorante rouge, et la purpurine, matière colorante rose.

Le docteur F. Runge n'admet pas moins de cinq matières colorantes dans la garance, qu'il nomme le pourpre, le rouge, l'orange, le jaune, le brun de garance; il y a constaté, en outre, la présence d'un acide particulier incolore qui bleuit sous l'influence de l'acide chlorhydrique; il l'appelle l'acide des rubiacées.

Sans prétendre trancher une question qui est encore très obscure aujourd'hui, nous allons faire l'histoire des trois matières colorantes bien constatées que nous présente la garance, regardant la matière colorante rouge et la matière colorante rose décrites par MM. Gaulthier de Claubry et Persoz comme identiques, la première avec l'alizarine, la seconde avec la purpurine. La première avec l'alizarine, la seconde avec la purpurine. La première offre quelques caractères qui la distingueraient de l'alizarine, mais on peut les attribuer à des mélanges ou impuretés. L'alizarine préparée par la méthode de MM. Bobiquet et Colin offre plus de garantie de pureté. — Enfin, nous examinerons la xanthine découverte et décrite par M. Kuhlmann.

4303. Alizarine. Elle se présente sous forme de petites

alguilles; sa couleur est rouge orangé. Elle est inodore, insipide, très peu soluble dans l'eau pure et froide; l'eau bouillante en dissout davantage. La dissolution prend une couleur rosée, puis elle passe au rouge jaunâtre.

L'alizarine est moins soluble dans l'eau rendue légèrement acide; cette propriété a un grand intérêt dans l'art de la teinture et explique la nécessité d'ajouter du carbonate de chaux aux bains de teinture, quand la garance n'en contient pas naturellement une quantité suffisante; un excès nuit également à la solubilité. Elle est très soluble dans l'alcool qu'elle colore en rouge. Elle se dissout aussi dans l'éther; mais cette dernière solution est jaune.

L'alizarine donne avec l'ammoniaque, la potasse, la soude, des solutions de couleur de pensée, qui précipitent en bleu par les eaux de baryte, de strontiane et de chaux.

L'acide sulfurique la dissont complètement. La solution est d'un fouge brun. L'eau en précipite l'alizarine en flocons clairs.

Soumise à l'action de la chaleur, elle se fond et se volatilise. Elle peut même l'être plusieurs fois, sans s'altérer.

Elle ne se dissout pas, ou presque pas, dans l'eau chargée d'alun; cependant, la dissolution bouillante prend une teinte rouge jaunâtre sans intensité; ce qui est remarquable, car une dissolution de ce sel en agissant sur la racine de garance ou sur un de ses produits dissout assez de principe colorant rouge, pour donner une belle laque, lorsqu'on verse un alcali dans la liqueur. Celui-ci précipite l'alumine en combinaison avec ce principe rouge.

Cette propriété la distingue parfaitement de la purpurine qui se dissout facilement et en quantité notable dans une dissolution d'alun.

La méthode la plus commode pour obtenir l'alizarine est celle qui a été proposée par MM. Robiquet et Colin. On mélange de la garance avec les 2/3 de son poids d'acide sulfurique concentré, en ayant soin d'ajouter l'acide par petites parties à la fois, et en remuant la masse constamment, afin d'empêcher une trop forte élévation de température. On laisse le tout en repos pendant quelques jours; pendant ce temps, toutes les matières étrangères à l'alizarine se charbonnent. On jette alors dans l'eau froide la masse charbonneuse qui résulte de ce traitement, et on enlève l'acide par des lavages répétés. L'alizarine reste mélangée avec le charbon. On lave ce résidu avec de l'alcool ordinaire et froid, qui en sépare quelques matières grasses; enfin, on l'épuise par l'alcool bouillant qui dissout l'alizarine.

La dissolution alcoolique étant étendue d'une grande quantité d'eau, est soumise à la distillation pour enlever l'alcool. On jette le liquide aqueux restant sur un filtre qui retient l'alizarine. Quand on veut l'obtenir parfaitement pure, on la soumet dans une cornue à une température de 250°; l'alizarine se sublime et se dépose dans les parties froides de l'appareil, sous la forme de longues aiguilles brillantes qui s'entrelacent et qui offrent la couleur du plomb chromaté natif, quand elles sont assez fortes, mais qui virent toujours vers le jaune ou l'orangé quand elles sont ténues. Dans cet état, l'alizarine est toujours souillée par un peu d'huile empyreumatique provenant d'une portion de la matière décomposée ; il faut la lui enlever par un lavage à l'éther ou mieux la dissoudre avec de l'alcool affaibli et la faire cristalliser de nouveau.

L'alizarine donne avec les tissus mordancés toutes les nuances, tous les tons qu'on obtient avec la garance ellemême.

L'alizarine renferme :

Carbone Hydrogène. Oxygène	•	•	71,1 3,7 25,2
		-	400.0

100,0

Ces nombres correspondent à la formule C⁵⁰ H¹⁶ O⁸.

4504. *Purpurine*. Elle ressemble tout à fait, par son aspect, à l'alizarine ; sa couleur est plus prononcée, et tire davantage sur le rouge.

L'éther en dissout à peine. La solution évaporée laisse déposer des cristaux, dont les uns sont de couleur ponceau clair, et les autres d'une teinte ponceau foncé. Elle est moins insoluble dans l'eau que l'alizarine, et donne une solution d'un rouge vineux.

L'ammoniaque, la potasse, la soude, donnent avec ce corps des solutions de couleur groseille, qui sont précipitées en rouge par les eaux de baryte, de strontiane et de chaux.

La solution sulfurique de purpurine est d'un rouge plus vif que celle de l'alizarine ; l'eau en précipite la purpurine en flocons d'un jaune assez foncé.

Une dissolution aqueuse d'alun la dissout assez bien, et se colore en rouge rosé d'une très belle nuance, tout à fait semblable à celle des teintures alunées, faites au moyen de garances bien lavées. Si on a employé la purpurine en excès, et qu'on traite le résidu par l'eau d'alun, on obtient une solution qui donne une belle laque violette.

La purpurine est fusible et se présente en masse radiée après son refroidissement. Elle se volatilise en aiguilles qui sont d'un rouge plus foncé que celles de l'alizarine sublimée. La purpurine sublimée, traitée par une dissolution d'ammoniaque, donne une couleur rouge violacée.

Pour obtenir la purpurine, on lave la garance à grande eau, et on la traite par une dissolution aqueuse d'alun. Cette dissolution, qui donnerait une laque rose, si elle était mêlée avec du sous-carbonate de soude, précipite par l'acide sulfurique une matière qui constitue la purpurine, qu'on peut sublimer ensuite, ou bien qu'on dissout dans l'alcool, pour la faire cristalliser.

La purpurine donne avec les tissus mordancés des teintes virant au rose, plus brillantes que celles qui sont obtenues par l'alizarine, mais en général moins solides.

4305. Xanthine. C'est le nom que M. Kuhlmann donne au principe colorant jaune de la garance.

La xanthine a l'apparence d'un extrait, et présente une couleur orangée vive. Elle est très soluble dans l'eau et dans l'alcool, faiblement dans l'éther. Les acides la font passer au rouge citron, et les alcalis à l'orangé rougeâtre. L'acide sulfurique concentré précipite de sa solution une poudre verte qui est insoluble dans l'eau.

Elle teint le coton mordancé en orangé vif, tandis que l'alizarine le teint en bleuâtre.

Elle est douée de l'odeur de la garance, et possède une saveur sucrée et amère.

Les sels métalliques ne précipitent pas sa dissolution; mais elle forme des laques rouges ou roses d'un grand éclat, avec différents oxydes métalliques.

Pour obtenir la xanthine, M. Kuhlmann évopore à siccité l'extrait alcoolique de garance, et le traite par l'eau froide qui dissout la xanthine et avec elle un peu de ma-

¥ĦI.

97

tière étrangère qu'on enlève en ajoutant un peu d'acétate de plomb qui la précipite. On filtre pour séparer le précipité, et on ajoute au liquide de l'eau de baryte, jusqu'à ce qu'il y en ait un petit excès. Il se fait affai un précipité d'oxyde de plomb et de xanthine. On lave celui-ci aveo de l'eau distillée, à laquelle on ajoute un peu d'eau de baryte pour empêcher la xanthine de se redissoudre. On ajoute un petit excès d'acide sulfurique au précipité; le sulfate de plomb formé se dépose; on sature la liqueur surnageante par l'eau de baryte; le sulfate de baryte se dépose également. On évapore la liqueur à siccité, et on reprend le résidu par l'alcool, qui ne dissout que la xanthine.

1019 DE BRÉSIL.

DINGLER, Annales de chimie et de pharmacie, t. 17, p. 522.

PREISSER, Thèse.

4306. La dénomination de bois de Fernambouc ou de Brésil s'applique, dans le commerce, à plusieurs espèces de bois provenant de divers arbres du genre *cœsalpinia*.

Les bois de Brésil sont faciles à distinguer du bois de campêche par une couleur moins foncée, et surtout parce que leur infusion aqueuse, au lieu de donner un précipité violet avec l'acétate de plomb, le protochlorure d'étain, l'eau de chaux, l'eau de baryte, etc., en donne un de couleur cramoisie. Les deux infusions ont cela de commun qu'elles deviennent jaunes par une goutte d'acide sulfurique ou hydrochlorique, et rouges par un excès de ces réactifs.

M. Chevroul distingue les espèces suivantes :

1° Le cœsalpinia crista, qui croît à la Jamaïque et au Brésil, fournit le bois le plus estimé dans le commerce, où il est connu sous le nom de *bois de Fernambouc, bois de* Fernambourg. Il est dur, compacte, plus dense que l'eau. Il est coloré en jaune, et il se teint en rouge, quand il a été exposé au contact de l'air.

2° Le cæsalpinia sappan, qui croit au Japon, donne le bois le plus estimé après le précédent. Il est connu sous le nom de bois du Japon, bois de sappan, gros ou petit.

3º Le cœsalpinia echinata fournit les bois qui sont connus dans le commerce sous les noms de bois de Nigaraca et de Sainte-Marthe, 4º Le cæsalpinia desicatatio ou brésillet troit aux Antilles. C'est le moins estimé des bois de Brésil.

Le bois de Brésil est employé dans l'Inde, des les temps les plus reculés. Son usage était connu en Europe avant la découverte de l'Amérique; il servait dès lors pour teindre en cramoisi ou en rouge; sa couleur n'est pas solide.

Le bois de Fernambouc s'emploie en teinture sous forme de décoction; mais on est dans l'usage de préparer celle-ci longtemps d'avance et de la conserver dans des cuviers pendant plusieurs mois ou même plusieurs années.

M. Chevreul a obtenu sa matière colorante pure et l'a désignée sous le nom de brésiline.

La brésiline paraît susceptible de cristalliser en pétites aiguilles de couleur orangée. Elle est soluble dans l'éau, l'alcool et l'éther. Sa solution aqueuse tire moins sur le rouge que celle de l'hématine, à concentration égale. Les acides agissent d'une manière analogue sur les deux solutions; seulement, le jaune développé dans la solution de brésiline par une petite quantité d'acide est moins orange que celui qui l'est dans la solution d'hématine; et le rouge développe dans la première solution par un excès d'acide est moins pourpre que celui qui se manifeste dans la seconde.

L'acide hydrosulfurique décolore la solution de brésiline. Les alcalis forment avec la brésiline des combinaisons d'un pourpre violet. Les protoxydes de plomb, d'étain, donnent des composés insolubles.

L'hydrate d'alumine forme une laque dont la couleur semble intermédiaire entre celle que donnent les acides énergiques, et celle qui se produit sous l'influence des alcalis.

Soumise à la distillation, elle donne une eau acide, un produit alcalin, et une matière pourpre, qui contient peutêtre de la présiline cristallisée.

Elle se conserve dans l'eau, même au contact de l'air, bien plus longtemps que l'hématine. Cette propriété est mise à profit dans les ateliers de teinture, où l'on conserve le jus de Brésil pendant très longtemps à l'air. On sait, par expérience, que les vieilles décoctions de ce hois peuvent avoir en teinture the effet double de celui des décoctions récentes.

Unie aux alcalis solubles, la brésiline se décompose sous l'induence de l'éau, en absorbant l'oxygène de l'âtr. La brésiline a été obtenue par M. Preisser sous sa forme incolore. Elle s'offre alors en petites aiguilles incolores, qui paraissent être des prismes rectangulaires. Sa saveur est sucrée avec un arrière-goût légèrement amer.

Elle est soluble dans l'eau. Sa solution se conserve longtemps sans altération; elle se colore seulement en jaune, et devient, sur les bords, d'un rouge assez vif. Par l'ébullition, la coloration se manifeste beaucoup plus rapidement; la liqueur devient d'un beau rouge cramoisi; et si on abandonne à l'évaporation cette liqueur colorée, elle laisse déposer une multitude d'aiguilles satinées d'un rouge vif et très beau.

La brésiline incolore est soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Au contact de l'air, elle se colore en rouge vif par l'acide chlorhydrique. L'acide sulfurique la dissout en la colorant en jaune, et bientôt elle se trouve noircie. L'acide azotique affaibli la rougit très fortement. Si on chauffe, il se dégage des vapeurs rutilantes, et il se produit de l'acide oxalique.

L'action de l'acide chromique et des chromates alcalins est remarquable; elle nous donne l'explication de plusieurs applications importantes de la fabrication des indiennes.

Dès que l'on met de l'acide chromique ou du bichromate de potasse en poudre fine en contact avec une solution concentrée de brésiline, il se fait une vive effervescence.

Par la distillation, on peut ainsi recueillir des quantités notables d'acide formique. En même temps, la liqueur se colore en rouge brun, qui se fonce de plus en plus, et au bout de quelques heures, il se sépare une laque colorée en rouge cramoisi foncé, formée de brésiline colorée et d'oxyde de chrôme. Elle n'est pas stable, car quelques lavages avec de l'eau aiguisée d'acide chlorhydrique enlèvent tout le principe colorant, et il ne reste plus qu'une peudre verte, qui est de l'oxyde de chrôme pur.

BOIS DE SANTAL.

4307. Le bois de Santal rouge du commerce provient du Ptærocarpus Santalinus. Il est employé en teinture. Il donne, soit une couleur fauve, soit une couleur rouge. On le livre au commerce en bûches denses et très dures; pour le meilleur emploi, il faut le réduige en poudre très fine. Il se distingue facilement du bois de Fernambouc, en ce qu'il ne colore presque pas l'eau bouillante.

La matière colorante du santal ou la santaline offre en effet les propriétés et l'aspect d'une matière résineuse molle, colorée en rouge brun. Elle fond à 100°.

Elle est soluble dans 600 parties d'eau froide. L'eau bouillie sur la santaline est louche; mais, l'ébullition ne doit pas être prolongée, sans quoi la matière s'altère.

L'alcool la dissout en toutes proportions. S'il en contient peu, la solution est jaune; elle est rouge, s'il en contient beaucoup; cette solution s'épaissit à l'air à la manière d'un vernis. L'éther la dissout et se colore en rouge.

L'acide acétique la dissout et se colore également en rouge. Cette solution, douée d'une saveur astringente, est troublée par l'eau, précipite la gélatine et colore la peau en rouge. Elle est insipide ou presque insipide.

L'oléine ne dissout pas la santaline.

100 p. d'huile volatile de térébenthine bouillante, n'en dissolvent que 0,65 p. La même quantité d'huile volatile de lavande bouillante en dissout 2 p.

Les dissolutions aqueuses de potasse, de soude, d'ammoniaque, la dissolvent et se colorent en rouge violet. La santaline peut, suivant M. Pelletier, en être précipitée sans altération, au moyen d'un acide. Cependant, la liqueur reste jaune; elle est bleue par réflexion.

Le chlorure d'étain la précipite en pourpre de sa solution alcoolique; les dissolutions de plomb, en violet; le perchlorure de mercure, en écarlate; le sulfate de fer, en violet foncé; le uitrate d'argent, en rouge brun. Les sels d'alumine ne la précipitent que par leur eau de dissolution.

Elle se comporte à la distillation comme une matière non azotée, très hydrogénée. Cependant, elle donne peu d'huile empyreumatique.

L'acide sulfurique concentré la noircit. L'acide nitrique l'altère, même à froid. On obtient une matière résineuse jaune, une matière soluble jaune, amère, et de l'acide oxalique.

100 parties de santal cèdent à l'alcool bouillant 16 à 17 de santaline. Il suffit de faire évaporer la solution à siccité.

Ainsi préparée, la santaline n'est pas un principe colorant pur, mais bien plutôt une matière résineuse renfer-

MANATINE.

mant la véritable matière colorante qu'il fallait encore en dégager par de nouvelles recherches.

M. Preisser y est parvenu en formant une laque par l'axyde de plomh et la solution éthérée de la matière colorante du santal, et décomposant cette laque par l'hydrogène sulfuré. La santaline pure et incolore demeure dissoute et s'obtient en poudre cristalline par l'évaporation de l'éther dans le vide.

· Cetto poudre passo faciloment au rouge à l'air, surtout par l'ébullition ou sous l'influence des alcalis. Les acides la dissolvent aussi en la colorant.

Elle se dissout dans l'alcool et dans l'éther; mais, chose à remarquer, elle se dissout aussi dans l'eau.

HÉMATINE.

CHEVREUL, Annales de chimie, t. 81, p. 128.

GOLFIER-BESSEYRE, Ann. de chim. et de phys., t. 70, p. 272.

ERDMANN, Journal für praktische Chemie, tome 26, p. 193.

FÉLIX LEBLANC, Observations inédites.

4308. Les Espagnols connurent le bois de campêche dès la découverte de l'Amérique; ils le désignaient sous le nom de Palo campechio. En Angleterre, il devint en usage sous le règne d'Elisabeth; mais comme il ne donne pas de couleurs solides, sous la vingt-troisieme année de son règne, son emploi fut défendu sous peine d'amendes très fortes, et il fut ordonné que tout celui qui se trouverait en Angleterre serait brûlé; cependant, il continua à être employé pour les teintures, sous le nom de bois noir. Après un siècle, dans la quatorzième année du règne de Charles II, on parvint à rendre se couleur plus solide, et son usage fut permis. A cette époque, les Espagnols seuls exploitaient le bois de campêche dans la Nouvelle - Espagne; plus tard, ils partagèrent ce droit avec les Anglais. Maintenant, les bois bleus introduits en Europe proviennent de Campêche, de Honduras et de la Jamaïque, et leur usage est dovenu très important.

M. Chevreul, qui a étudié avec soin les propriétés de ce hois, a décrit sous le nom d'hématine une matière cristalline qu'il était parvenu à extraire de son infusion. C'est

cette substance qui donne au hois de campâche toutes ses propriétés caractéristiques.

Les chimistes allemands désignent cette substance sous le nom d'hématoxyline, nom qu'il pourrait convenir d'adopter, pour mieux éviter touts confusion avec la matière colorante du sang ou hématosine.

Le procédé d'extraction de M. Chevreul consisté à traiter le campêche en poudre par l'eau; l'extrait obtenu par l'évaporation de la liquenr est mis en digestion avec de l'alcool. En concentrant la liqueur alcoolique, on peut obtenir l'hématine sous forme de cristaux, si l'on a eu soin d'ajouter un peu d'eau au liquide sirupeux avant de l'abandonner à lui-même.

Toutefois, le procédé de M. Chevreul ne paraît pas avoir fourni l'hématine à l'état de pureté parfaite.

M. Erdmann, qui s'est occupé récemment de l'étude de l'hématine, procède d'une manière un peu différente pour l'obtenir, en partant de l'extrait sec de campêche que l'on trouve dans le commerce.

On pulvérise l'extrait en le mélangeant avec une asses forte proportion de sable pour empêcher son agglutination, puis on le traite par cinq ou six fois son volume d'éther.

L'éther se colore en jaune-brun; la dissolution contient de l'hématine et quelques autres substances. Le liquide décanté est distillé jusqu'à consistance sirupeuse pour expulser l'éther. On ajoute alors de l'eau à cette liqueur épaissie, et si l'on a rencontré la proportion convenable, on obtient au bout de quelques jours des cristaux jaune-brun qu'on peut purifier par un lavage à l'eau froide après en avoir séparé l'eau-mère, et qui n'ont plus besoin ensuite que d'être exprimés entre des doubles de papier non collé. Les eaux-mères fournissent une seconde cristallisation.

1 kilog. d'extrait de campêche traité à plusieurs reprises par 5 kil. d'éther, a fourni à M. Erdmann 125 grammes d'hématine.

L'hématine bien pure n'est pas rouge, elle est à peine colorée; de sorte que M. Erdmann la rapproche de la lécanorine et de l'orcine par la faculté qu'elle possède de se transformer en une matière colorante proprement dite, sous l'influence de l'oxygène, ou mieux par le concours simultané de l'oxygène et des bases.

HÉNATINE.

On rencontre quelquefois dans le bois de campêche des cavités remplies de cristaux, qui sont eux-mêmes très peu colorés lorsqu'ils n'ont pas subi un contact prolongé avcc l'air; circonstance qui les fait passer du jaune-orangé au rouge-noir. Ce fait est rappelé par M. Kulhmann dans son mémoire sur les matières colorantes, mémoire dans lequel il a le premier cherché à établir que toutes les matières colorantes doivent leur formation au concours de l'oxygène de l'air, et dérivent de substances primitivement incolores.

'La couleur des cristaux d'hématine obtenus par M. Erdmann varie du jaune paille au jaune de miel ; leur poussière est d'un jaune très pâle. Leur saveur est douçâtre et rappelle celle du jus de réglisse. L'hématine est peu soluble dans l'eau froide ; l'eau bouillante en dissout une plus forte proportion, et peut alors abandonner des cristaux contenant des quantités d'eau variables suivant le degré de concentration des liqueurs. L'hématine, à l'état de dissolution, a paru à M. Erdmann le réactif le plus sensible pour décéler la présence de l'ammoniaque dans l'air ; en effet, les moindres traces de ce gaz dans l'air sont accusées par une coloration en rouge, à partir des bords de la capsule que contient la liqueur. La coloration n'a pas lieu au contact de l'oxygène parfaitement pur. Lorsque les cristaux ont été ainsi colorés accidentellement par l'ammoniaque répandue dans l'air, on peut les purifier en les dissolvant dans l'eau, et en faisant arriver dans la liqueur chaude de l'hydrogène sulfuré.

Les cristaux d'hématine, obtenus par le procédé décrit plus haut, contiennent de l'eau de cristallisation, ils s'effleurissent dans le vide et même dans l'air sec. A 120°, ils perdent toute l'eau qu'ils peuvent céder sans se décomposer.

D'après M. Erdmann, la composition de l'hématine, desséchée à 120°, serait représentée par la formule C⁸⁰ H³⁴O¹⁵, qui donne

C^{80}	3000	63.6
H^{34}	212,5	4,5
O^{15}	- <u>1</u> 500	31,9
-	4712,5	100,0

L'hématine ne contient pas d'azote.

Les cristaux perdent 16 p. 100 d'eau. Ils seraient donc formés de

1 at. hématine anhydre.

8 at. d'eau.

Chauffés à 100 degrés, ces cristaux se fondent dans leur eau de cristallisation en une masse rougeâtre.

On obtient un autre hydrate en abandonnant au refroidissement dans un flacon bouché de l'hématine en dissolution, saturée à la température de l'ébullition ; il se dépose alors à la longue des cristaux grenus d'un jaune clair. Ces cristaux contiennent :

1 at. hématine anhydre.

3 at. d'eau.

L'hématine anhydre ou à ses deux états d'hydratationse comporte de la manière suivante à l'égard des réactifs :

Elle se dissout dans l'éther, mieux dans l'alcool. Les acides chlorhydrique et sulfurique étendus ne la détruisent pas à froid ; ils ne font que la dissoudre, en se colorant en rouge.

L'acide nitrique concentré l'attaque même à froid ; la liqueur fournit des cristaux d'acide oxalique.

Le chlore la détruit et donne une liqueur d'un jaunebrun, qui ne fournit pas de matière cristalline par évaporation.

L'eau de baryte donne avec l'hématine un précipité d'un blanc-bleuâtre, qui, au contact de l'air, se fonce en couleur, passe au bleu foncé, puis au rouge-brun.

La potasse colore l'hématine en violet; à l'air, la coloration passe bientôt au rouge pourpre, puis au jaune-brun, enfin au brun sale. Le produit brun en dissolution dans la potasse ne donne pas de précipité avec les acides.

L'acétate de plomb neutre ou basique donne avec l'hématine un précipité d'abord parfaitement blanc, mais qui se colore rapidement en bleu en absorbant de l'oxygène; la teinte finit par devenir d'un bleu très foncé.

Le nitrate d'argent est réduit par l'hématine ; il se dépose de l'argent métallique et la liqueur prend une couleur jaune.

L'alun ne donne pas de précipité.

L'action de l'ammoniaque sur l'hématine a été particulièrement étudiée par M. Erdmann ; il est parvenu à dériver de l'hématine une nouvelle substance, l'hématiine. Pour transformer l'hématine en hématéine, il faut le concours simultané de l'oxygène et de l'ammoniaque; on obtient ainsi la combinaison ammoniacale de l'hématéine.

Pour réussir dans cette préparation, il faut dissoudre l'hématine dans l'ammoniaque liquide et abandonner la liqueur au contact de l'air sous une cloche ; l'action est d'autant plus rapide que la liqueur contient plus d'ammoniaque libre; la couleur de la dissolution, d'abord rouge, se fonce de plus en plus, et finit par devenir rouge-noire presque opaque. Tant que la liqueur n'a pas dépassé la teinte pourpre, on n'obtient pas de précipité en saturant l'ammoniaque par l'acide acétique; mais la teinte devenant plus foncée, on voit bientôt naître un précipité de couleur ocreuse par l'addition de l'acide acétique. Dès que ce caractère se manifeste, il faut ne renouveler qu'avec précaution l'ammoniaque qui s'évapore, en évitant d'en employer ua trop grand excès. Bientôt, on voit se déposer une matière cristalline grenue, d'un noir violacé. Cette combinaison est soluble dans l'eau, à laquelle elle communique une teinte pourpre très foncée. L'acide acétique en précipite l'hématéine.

Hématéine.

4309. Tel est le nom que M. Erdmann a cru devoir donner à la substance qui prend naissance dans les circonstances ei-deasus énoncées, pour rappeler l'analogie de son mode de préparation avec celui de la phlorizéine, de l'orcéine, eta.

La couleur de l'hématéine, au moment de sa précipitation par l'acide acétique sans excès est celle de l'hydrate de peroxyde de fer. Desséchée, elle acquiert une couleur d'un vert foncé à éclat métallique. En couche mince, elle laisse passer une lumière rouge. Sa poussière est d'un rouge clair. L'hématéine est peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau houillante, qui l'abandonne par évaporation sous forme de paillettes cristallines. Elle est soluble dans l'èlcool, plus à chaud qu'à froid, peu soluble dans l'éther. Elle ne contient pas d'azote.

L'hydrogène sulfuré ne ramène pas l'hématéine à l'état d'hématine; il ne fait que modifier et éclaireir la couleur de l'hématéine, en la dissolvant à la manière des autres acides

HÉMATÉINE.

étendus. Par l'évaporation, on obtient l'hématéine inaltérée.

L'hématéine est représentée, suivant M. Erdmann, par

•	•	•	3000 187,2 1600,0	62,65 4,16 35,19
			4787,2	100,00

L'équation suivante rendrait compte de sa formation, $C^{80} H^{34} O^{45} + O^3 = C^{80} H^{30} O^{16} + H^4 O^2.$

Ainsi, sous l'influence de l'ammoniaque, 5 atomes d'oxygène réagiraient sur 1 atome d'hématine; 2 atomes d'oxygène éliminant 4 atomes d'hydrogène à l'état d'eau, le troisième atome d'oxygène se fixerait.

L'hématéine précipite en bleu les sels de plomb et de suivre.

La combinaison de l'hématéine avec l'ammoniaque offre une poudre cristalline grenue d'un noir bleu ; elle est très soluble dans l'eau ; à 100°, elle perd de l'ammoniaque. On l'obtient en évaporant sa dissolution aqueuse ou alcoolique dans l'air sec à froid.

La formule de l'hématéinate d'ammoniaque serait C⁸⁰ H⁴⁴ Az⁴ O¹⁷.

qui est celle de l'hématéine, plus 2 atomes d'ammoniaque et 1 atome d'eau. En conséquence, M. Erdmann établit les formules suivantes :

 C^{60} H²⁸ Q¹⁵ + H² O Hématéine,

C⁸⁰ Â²⁸ Q¹⁵ + 2 Az² H⁸ O Hématéinste d'ammoniaque.

La dissolution de l'hématéinate d'ammoniaque donne des laques bleues ou violettes, avec la plupart des dissolutions métalliques.

Dans ces dernières années, M. Panay, fabricant à Puteaux, est parvenu à extraire de l'infusion de campêche, l'hématine à l'état de cristaux d'une couleur rouge foncé, presque noire à la surface. Cette substance est livrée an commerce sous cette forme à un prix très modéré. Les cristaux, quoique renfermant l'hématine à un état d'altération plus oumoins avancé, peuvent fournir, cependant, une quantité d'hématine pure bien supérieure à celle qu'on shient au moyen de l'extrait de campàche ses.

HÉMATÉINE.

Les cristaux d'hématine de la fabrique de Puleaux ont été examinés dans mon laboratoire par M. Leblanc, qui avait reconnu, il y a déjà trois ans, que ces cristaux ne possèdent pas une pureté parfaite, mais qu'on peut en extraire une substance cristalline à poussière jaune clair et fournissant avec l'acétate neutre de plomb, une laque blanche qui bleuit à l'air avec rapidité. M. Leblanc avait désigné cette substance cristalline sous le nom de chryshématine. Elle possède la composition suivante :

Carbone	60,0	
Hydrogène	4,9	.,
Oxygène	53,9	

On voit que cette substance n'est pas autre chose que l'hydrate d'hématine à trois équivalents d'eau, signalé par M. Erdmann.

M. Leblanc adopte la formule très simple, proposée d'ailleurs par M. Gehrardt:

C32 H16 O7

qui donne :

C ³²	1200	60,0	
H ¹⁶	100	5,0	
07	700	35,0	
· · · ·	2000	100,0	7

Chauffés à 110° dans un courant d'acide carbonique, ces cristaux ne sont point entrés en fusion et ont donné une perte d'eau moindre que celle qui a été signalée par M. Erdmann, qui a opéré dans un courant d'air. Cette perté, parfaitement constante, a été trouvée égale à 5,6. Ce résultat s'accorde avec la formule précédente, en supposant un équivalent d'eau expulsée. La chryshématine serait donc représentée par :

$$C^{32}$$
, H¹⁴ O⁶ + H² O.

En cherchant à rapprocher l'hydrate à huit atomes d'eau du composé précédent, on reconnaît que la composition trouvée par M. Erdmann satisfait parfaitement à la formule :

C^{32} H¹⁴ O⁶, 3 H²₄ O.

Les cristaux de la fabrique de M. Panay constituent

HÉMATÉINE.

cette combinaison; mais elle a subi une altération. Purifiée et cristallisée dans de l'eau chargée d'acide sulfureux, cette substance a fourni des cristaux donnant une laque presque blanche avec l'acétate de plomb. Ces cristaux, desséchés dans l'acide carbonique à 120°, ont perdu 15 pour cent d'eau, ce qui correspond à trois atomes. La composition de ces cristaux les rapproche tout à fait de l'hématine au maximum d'hydratation de M. Erdmann. Il existe sans doute une température à laquelle deux atomes d'eau seulement sont expulsés; car la perte de 11 pour cent est bien plus facile à obtenir que celle de 15. Pour obtenir la chryshématine, on traite les cristaux des fabriques par l'eau froide, après les avoir pulvérisés. L'eau se colore en rouge, et il se dépose une poudre jaune d'or que l'on dissout rapidement dans l'alcool faible; on filtre et on abandonne la liqueur à l'évaporation sous une cloche avec de l'acide sulfurique; on finit par former un sirop très épais, et au bout de quelque temps, il s'y développe de petites masses cristallines formant des sphères radiées et analogues aux cristaux de préhnite. On décante, on exprime entre des papiers non collés et on porte les doubles de papier dans le vide sec; le sirop rouge s'imbibe dans le papier, et l'on obtient des cristaux d'un beau jaune d'or à poussière pâle, et qui dissous dans l'alcool, précipitent l'acétate neutre de plomb en blanc.

A cet état, les cristaux se colorent peu à l'air :

Leur composition est représentée par C³² H¹⁴ O⁶, H² O; c'est l'hydrate C⁸⁰ H³⁴ O¹⁵, 3H² O de M. Erdmann.

M. Leblanc fait remarquer que ces formules offrent des rapprochements intéressants avec la série de l'orcine et celle de l'indigo. On a en effet :

C²² H²² O⁷ orcine distillée. C³² H¹⁸ Az² O⁷ orcéine, C³² H¹⁰ Az² O² indigo bleu, C³² H¹³ Az² O² indigo blanc. C³² H¹⁴ O⁶, 3 H² O C³² H¹⁴ O⁶, H² O hydrates d'hématine.

Le jeu des formules permettrait même de voir dans l'indigo blanc un produit dérivant de l'hématine par la substitution de deux atomes d'azote à trois atomes d'oxygène; substitution toujours facile, puisqu'elle peut s'obtenir en décomposant 3 atomes d'eau, par 1 atome d'ammoniaque.

ORCANETTE.

M. Leblanc n'avait point formé le produit intéressant que M. Erdmann a obtenu, et auquel il a donné le nom d'hématéine. Les nouvelles formules admises pour l'hématine sont difficiles à concilier avec la composition trouvée pour l'hématéine. Mais la formule :

C³² H¹² O⁶

pourrait être admise pour l'hématéine et présenterait beaucoup d'intérêt, parce qu'elle établirait entre ce corps et l'hématine les mêmes rapports qu'entre l'indigo bleu et l'indigo blanc. C'est un point de vue qui appelle de nouvelles recherches.

ORCANETTE.

HAUSMANN, Annales de chimie, t. 6, p. 288. VINBY, Bulletin de pharmacie, t. 4, p. 38. PELLETIER, Bulletin de pharmacie, t. 6, p. 446.

4510. L'orcanette, employée par les pharmaciens et les parfumeurs pour colorer les matières grasses en rouge, est la racine du *lithospermum tinctorium*, qui croît spontanément en Provence et en Languedoc. Le principe colorant qu'elle renferme ou l'orcanettine se trouve dans la partie corticale de la racine d'orcanette; on traite cette matière par l'éther, on filtre la solution, et on la fait évaporer. Le résidu constitue évidemment un produit impur, qui offre l'aspect d'une résine, fasible à 60°, et d'une couleur si foncée qu'il en parait noir.

Ce résidu résineux, qu'ou appelle à tort orcanettine, est soluble dans l'alcool et l'éther qui se colorent en rouge, en le dissolvant. L'eau n'en dissout que des traces, et précipite toute l'orcanettine d'une solution alcoolique concentrée. Il colore en rouge les corps gras liquéités. L'acide acétique le dissout. Sa solution ne précipite pas la gélatine.

La potasse, la soude, la baryte, la strontiane, la chaux, forment avec loi des solutions bleues. L'acétate de plomb précipite la solution alcoolique d'orcanettine en bleu; le précipité est plus abondant avec le sous-acétate. Le chlorore d'étain donne un précipité cramoisi, les sels de fer et d'alumine un précipité violet.

L'acide sulfurique concentré la décompose. L'acide nitrique la change en une matière jaune, amère, et en acide oxalique. Elle est détruite par le chlore.

RUCUU.

La solution alcoolique d'orcanettine, mélée à l'eau bouillante, passe au violet et vire au bleu par la concentration. Eufin, évaporée allec, elle s'altère si profondément qu'elle laisse une matière noire qui colore l'alcool et l'éther en lilas et les huiles en bleu. Les acides la verdissent, et les alcalis la ramènent au bleu.

ROCOU.

JOHN, Bulletin de pharmacie, t. 6, p. 78, et Annales de chimie, t. 88, p. 102.

VIREY, Journ. de pharm., t. 3, p. 43, et t. 13 p, 231. VAUQUELIN, Ann. de chimie, t. 47, p. 115.

BOUSSINGAULT, Ann. de chim. et de phys., t. 28, p. 440. GIRARDIN, Journal de pharmacie, t. 22, p. 101.

4311. La chair rougeâtre des fruits du bixa orellana, est connue sous les noms de rocou, ruka, uruka, ornollo, attala, terra orleana, etc.

Cette matière nous vient en grande partie de l'Amérique Espagnole, du Brésil et des Indes Orientales.

Le rouve dans le commerce en pâte molle. On emploie deux méthodes pour le séparer des semences et des matières fibreuses.

4° Les Caraïbes, pour préparer le rocou qu'ils emploient pour se peludre le corps, enduisent leurs mains d'huile, puis frottent la semence, jusqu'à ce que la pulpe se sépare, sous la forme d'une pâte qui s'attache aux mains; alors, ils l'enlèvent avec un coutcau et la font sécher au soleil.

2^o En pressant la semence après sa fermentation, on la met en pâte. Cette dernière méthode est employée dans la fabrication du rocou du commerce.

Les fruits étant murs, on les place dans une cuve; on les écrase, puis on les arrose avec de l'eau, et on les abandonne à eux-mêmes pendant des mois entiers; il se produit une fermentation, à la suite de laquelle, il se développe d'abord une odeur désagréable et plus tard une odeur de violette.

Alors, on presse la masse, on laisse reposer la liqueur et on décante l'eau; ou fait bouillir la pâte, qui est au fond, en remuant constamment, jusqu'à cequ'elle soit en bouillie épaisse. On place ensuite celle-ci par couches de 6 à 8 pouces d'épaisseur dans des caisses, et on les fait sécher à l'ombre. Quand le rocou est suffisamment see, on l'enveloppe dans des feuilles de l'arbre; on l'expédie ensuite en Europe dans des tonneaux.

Le rocou de bonne qualité est d'an rouge vif; il a l'odeur de la violette. Dans l'intérieur, la teinte est plus vive; il est onctueux et non terreux.

M. John a trouvé, dans la pulpe qui environne la semence et qui n'avait pas encore fermenté, les substances suivantes :

Matières colorantes et résineuses	28,0
Gluten végétal	26,5
Ligneux	
Matière colorante extractive	20,0
Matières semblables au gluten et extractif	
Matière épicée et acide	1,5

100,0

L'eau bouillante dissout complètement le rocou. La décoction est trouble, rouge jaunâtre, d'une odeur et d'une saveur désagréables; elle ne fermente qu'au bout d'un temps assez long. Les alcalis y forment un précipité blanc et lui donnent une couleur orange claire; les acides la rendent plus rouge.

L'alcool dissout la majeure partie des matières colorantes du rocou, en prenant une couleur rouge foncée.

Les liqueurs alcalines dissolvent facilement la matière colorante du rocou; la dissolution est jaune-orange. Les acides y produisent un précipité orange. L'alun donne avec elles un précipité orange, ainsi que le sulfate de fer; le sulfate de cuivre forme un précipité jaune-brun; le chlorure d'étain un précipité de couleur citron.

Le rocou peut être employé pour colorer les vernis, les huiles, le beurre, le fromage. On l'emploie également pour préparer des couleurs à l'eau et à l'huile, mais ces couleurs sont peu solides.

La couleur du rocou se fixe sans mordant sur la laine, la soie, le lin et le coton; la couleur est peu solide à l'air et à la lumière; cependant, elle résiste assez bien à l'action du savon et à celle des acides. Elle résiste mieux à l'action du chlore que le rouge de garance.

Le rocou est surtout employé pour teindre la soie. - On emploie une décoction de rocou rendue alcaline par

la potasse ou la soude, et on teint l'étoffe dans la liqueur froide ou tiède. Si on veut avoir une teinte rougeâtre, on passe à la fin la soie dans un bain d'alun, de tartre ou de vinaigre.

Pour teindre en jaune orangé vif 25 pièces d'étoffe de coton, on peut prendre 6 livres de rocou et 20 livres de potasse. Pour 4 parties de soie, on prend une partie de rocou.

Pour teindre en jaune chamois 40 aunes de toile de lin de trois quarts de largeur, on prend 2 livres 1/2 de potasse, 1 once de vert de gris et 1 livre de rocou.

Pour orange sur coton, on fait bouillir avec de l'eau, une partie de rocou humectée avec deux parties de potasse; on laisse reposer pendant une demi-heure; on soutire la liqueur claire, et on y plonge le coton; quand il a pris la couleur, on le passe dans un bain d'alun chaud qui rend la couleur plus vive et plus solide.

Pour le rouge aurore le plus vif sur velours de coton, on prend 1 de chaux vive, 1 de potasse et 2 de soude; on en fait une lessive dans laquelle on délaye une partie de rocou; on fait bouillir le mélange pendant une heure et demie.

La soie se teint en aurore vif et brillant dans le bain de rocou à une température comprise entre l'ébullition et celle que la main peut supporter; on la passe ensuite dans un bain d'alan ou d'acide quand on veut obtenir une teinte orangée.

En général, on produit avec le rocou toutes les nuances d'un jaune rougeêtre.

M. Preisser obtient la matière colorante du rocou par le procédé suivant. La solution de rocou d'un rouge-brun est précipitée par de l'hydrate de plomb, qui sépare entièrement la matière colorante. L'hydrogène sulfuré décompose la laque; les liqueurs filtrées et évaporées rapidement donnent de petits cristaux blancs aiguillés qui constituent la bixine.

Cette substance est d'un blanc jaunâtre, d'une saveur amère, désagréable.

Elle se colore peu au contact de l'air ; à la longue, elle acquiert une teinte jaune, sans mélange de rouge. Sous l'eau, elle conserve sa blancheur. Elle est volatile. Elle est soluble dans l'eau, plus encore dans l'alcool et l'éther. L'acide sulfurique la colore en jaune et la dissout, sans lui

YIII,

donner cette teinte bleue qu'il fait acquérir au rocou du commerce. L'acide azotique la jaunit sensiblement.

L'acide chromique n'a sur elle qu'une action lente : il lui communique une teinte d'un jaune orangé.

La couleur d'un beau rouge foncé du rocou est due à l'action simultanée de l'air et de l'ammoniaque sur le bixine, qu'ils convertissent en une-autre substance, la bixèine.

Cette dernière ne cristallise pas ; elle se présente sous la forme d'une poudre rouge qui se colore en bleu par le contact de l'acide sulfurique. Cette substance jouit des propriétés des acides faibles; elle se combine avec les alcalis et l'oxyde de plomb.

On sait que, pour donner au rocou en pâte une nuance d'un rouge plus vif, on le mélange de temps en temps avec de l'urine. Ne serait-ce pas là la cause de la transformation de la bixine en bixéine? Cela est d'autant plus probable, que l'intérieur des pains de rocou est jaune, et que la couleur rouge ne se montre, pour aiusi dire, qu'à l'extérieur, où l'air peut avoir accès.

GAUDE.

CHEVREUL, Leçons de Chimie appliquée à la teinture.

4319. La gaude ou vaude (reseda luteola) est une plante annuelle, qui se cultive dans toutes les parties de l'Europe pour les Lesoins de la teinture. Elle fournit une belle couleur jaune, qui existe plus particulièrement dans les sommités fleuries. Cette plante se trouve dans le commerce en bottes sèches; examinée par M. Chevreul, elle lui a fourni un principe colorant auquel il donne le nom de lutéoline.

Une décoction faite pendant un quart d'heure, avec une partie de feuilles terminales, mélées de capsules de gaude et 10 parties d'eau bouillante, dépose par le refroidissement, d'après M. Chevreul, des flocons d'un jaune légèrement hrun olivâtre, qui sont formés de lutéoléine, d'une matière cristallisable blanche, d'une matière azotée, d'oxy de de for, de chaux et de silice.

Cette décoction filtrée après le refroidissément est d'un jaune un peu roux. Elle a une odeur désagréable et particulière, une saveur douçâtre et amère. Elle ne trouble que légèrement la colle de poisson; elle est un peu acide au papier de tournesol. A ces caractères, M. Chevreul ajoute les suivants.

Elle renferme du sullate de thaux et du chlorure de calcium en petite quantité, et beaucoup de sels solubles à base de chaux.

La potasse fait passer la couleur au jaune d'or un peu verdâtre. La baryle y fait un précipité floconneux d'un beau jaune. L'alun n'y fait qu'un léger précipité jaune. L'hydrochlorate de protoxyde d'étain, et surtout l'acétate de plomb, y font des précipités jaunes plus abondants. Le précipité produit par l'acétate de cuivre est d'un roux tirant sur le vert. Le sulfate de protoxyde de fer la colore en brun olivâtre, et n'y fait à la longue qu'un léger précipité brun. L'acide sulfurique concentre la colore en roux et en précipite quelques flocons, faible, cet acide ne fait que la troubler légèrement.

L'acide nitrique, sans la précipiter, en fonce la couleur. L'acide oxalique en précipite de l'oxalate de chaux, et la liqueur filtrée est d'un jaune très pâle. L'acide acétique, sans la précipiter, en affaiblit la couleur, mais beaucoup moins que l'acide oxalique. La dissolution aqueuse d'iode ne produit rien de remarquable. Un peu de chlore en fait passer la couleur au roux, et en précipite des flocons. Si on en met un excès, le roux disparaît et la liqueur repasse au jaune.

La lutéoléine, matière colorante que M. Chevreul à extraite de la gande, peut être sublimée en aiguilles; les plus longues sont transparentes et d'un jaune léger; les plus pêtites, vues sur les parois du verre où élles se sont condensées, paraissent d'un jaune plus foncé, et ont un aspect velouté. Sa réaction sur le tournesol est plutôt acide qu'alcaline. Elle est très peu soluble dans l'eau, et quoiqu'elle colore à peine ce liquide, elle lui donne cependant la propriété de teindre la soie et la laine alunées, qu'on y a plongées à une température peu élevée, en une belle couleur jaune verdâtre ou jonquille. Elle est soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Une dissolution aqueuse de potasse la colore en un jaune d'or superbe qui, peu à peu, passe au jaune verdâtre, puis au roux, en absorbant l'oxygène. Les éaux de baryte, de strontiane, de chaux, d'ammonlaque, se comportent d'une manière analogue. L'acétate de plomb, l'alun, l'acétate de cuivre, précipitent sa solution aqueuse en jaune. Le sulfate de peroxyde de fer la précipite en brun olivâtre.

L'acide sulfurique concentré y développe une couleur jaune, tirant sur le rouge plutôt que sur le vert. Il se produit peu à peu des flocons roux. L'acide nitrique concentré, dans lequel on la délaie, la dissout. La solution est d'un jaune orangé verdâtre; elle précipite par l'eau.

La volatilité de cette matière colorante, ainsi que sa résistance à l'action des acides concentrés, la placent parmi les substances les plus stables de cet ordre. M. Chevreul a retrouvé d'ailleurs des propriétés fort analogues à la matière colorante du quercitron et du bois jaune.

En appliquant son procédé à la décoction de gaude, M. Preisser obtient une liqueur d'un jaune clair, qui, par le refroidissement, laisse déposer une multitude de paillettes d'un blanc jaunâtre. Quand on fait bouillir ce liquide avec quelques gouttes d'acide chromique sirupeux, on obtient par le refroidissement de larges paillettes d'un jaune d'or, semblables à l'iodure de plomb, qui peuvent encore être obtenues par le contact un peu prolongé de l'air. La matière jaune est la lutéoléine.

La lutéoline se présente sous la forme de paillettes blanches, solubles dans l'eau, plus à chaud qu'à froid, solubles aussi dans l'alcool et l'éther. Sa saveur est douçâtre avec un arrière-goût amer.

Elle est volatile et laisse sublimer des aiguilles d'un jaune d'or, mélangées avec d'autres aiguilles qui sont moins colorées. Elle est sensiblement acide au tournesol.

L'acide sulfurique la dissout en prenant une couleur jaune clair. L'acide azotique agit de même à froid; à chaud, il la décompose.

Le sulfate de protoxyde de fer la colore en jaune verdâtre, très pâle ; le précipité se fonce au contact de l'air et devient brun olive.

L'acétate de plomb donne un précipité blanc, qui devient d'un jaune d'or à l'air.

La potasse, la soude et l'ammoniaque colorent la solution de lutéoline en beau jaune foncé, et au bout de vingtquatre heures la liqueur laisse déposer toute la matière colorante. Les eaux de baryte, de strontiane et de chaux se comportent de la même manière.

FUSTET.

La gaude renferme du tannin qui en se colorant à l'air par l'absorption de l'oxygène, forme cette matière rousse que M. Chevreul a trouvée dans la décoction de gaude.

FUSTET.

4313. Le fustet (*rhus cotinus*) est un arbrisseau de la famille des térébinthacées. On le cultive en Provence, pour l'usage de la teinture. Il doit être sec, d'un beau jaune et dépouillé de son écorce. On le trouve dans le commerce réduit en petits morceaux.

Il cède à l'eau une matière colorante qui, d'après M. Chevreul, paraît susceptible de cristalliser, et qui est douée des propriétés suivantes:

Lorsqu'elle a été obtenue à l'état sec par une évaporation ménagée d'une solution aqueuse, elle est sous la forme d'un vernis brillant, de couleur jaune légèrement orangée, tirant sur le verdâtre. Sa saveur est astringente. Elle est soluble dans l'éther, dans l'alcool et dans l'eau, auxquels elle communique une couleur jaune verdâtre. Sa solution aqueuse précipite la colle de poisson.

Pour obtenir le principe colorant du fustet à l'état de pureté, M. Preisser sépare le tannin de la décoction, à l'aide d'un peu de gélatine, puis évapore le liquide filtré et coloré en jaune olivâtre, presque à siccité, et reprend le résidu par l'éther. La solution colorée est évaporée de nouveau dans un appareil distillatoire. On ajoute de l'eau au résidu, et on le précipite par de l'hydrate plombique. La laque jaune est enfin décomposée par l'acide sulfhydrique. Ou obtient ainsi un liquide incolore qui laisse déposer de petits cristaux jaunâtres, faciles à purifier complètement par des lavages à l'éther. C'est la *fustine*.

La saveur de la *fustine* est légèrement amère. Elle est soluble dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther. Les solutions, au contact de l'air, se colorent assez rapidement. ' L'acide sulfurique la dissout, en lui donnant une teinte jaune claire. L'acide azotique la colore plus rapidement, surtout par l'application d'une légère chaleur.

Le sulfate de peroxyde de fer la fait passer au vert-olive foncé. L'acétate de plomb la précipite en blanc, mais le précipité jaunit peu à peu.

La potasse, la soude, l'ammoniaque, lui donnent immédiatement une belle couleur rouge.

BOIS JAWNE.

En général, la fustine a la plus grande tendance à absarber l'axygène. Elle affre, du reste, beaucoup d'analogie avec la rhampine.

BOIS JAUNE.

CHEVELUL, Logons de Chimie expliquée à la teinture.

43.14. Le boisjaune provient du Morus tinctoria, arbre originaire du Brésil et des Antilles. On le trouve dans le commerce sous forme de grosses bûches; il doit être compacte, danse, d'une couleur jaune sans mélange de rouge. On trouve souvent dans l'intérieur des bûches, une matière pulvérulente jaune ou d'un blanc tirant sur la couleur de chair, et une matière rouge dont l'aspect est résineux. Ce hois, et les produits qui en proviennent, ont été l'objet d'un travail remarquable de M. Chevreul, à qui nous emprunterons les détails suivants.

Lorsqu'on fait concentrer et refroidir convenablement une décoction ou une infusion aqueuse de bois jaune, on obtient une matière qui semble avoir cristallisé confusément. Elle est jaune, mais elle peut présenter accidentellement quelques parties rougeâtres et orangées. Les propriétés de cette matière sont assez remarquables, et lui ont fait donner par M. Chevreul le nom de morin.

Une décoction faite pendant un quart d'heure avec une partie de bois jaune et dix parties d'eau bouillante, est d'un orangé vif tant qu'elle est chaude; mais peu à peu elle se trouble, et dépose du morin pulvérulent. Abandonnée pendant quelques jours à elle-même, elle dépose de nouveau du morin qui paraît cristallisé.

Cette décoction est inodore, sa saveur est légèrement astringente et amère. Elle précipite la colle de poisson, assez fortement, en flocons d'un jaune orangé. Il est très difficile de dire si elle rougit le papier de tournesol, par la raison qu'elle le colore fortement en jaune.

Elle contient des sulfates et des chlorures, mais pas de chaux.

Les dissolutions aqueuses de potasse, d'ammoniaque, de baryte, de strontiane, et même de chaux, la font passer au rouge orangé brun verdâtre. Le protochlorure d'étain y fait un précipité jaune; l'alun la précipite en jaune serin. L'acétate de plomb la précipite en jaune rouge, et

l'acétate de cuivre en jaune brun. Le sulfate de peroxyde de fer la colore en brun olivâtre, et la précipite en flocons d'un noir olivâtre.

L'acide sulfurique concentré en précipite des flocons orangés, solubles dans un excès d'acide. La solution est rouge ; elle précipite par l'eau. Si l'acide est étendu, il en affaiblit la couleur et la trouble légèrement. L'acide nitrique à 34° y forme des flocons d'un roux léger, qui se foncent par un excès d'acide. Ils sont difficilement solubles dans l'acide nitrique. L'acide oxalique en pâlit la couleur, et la précipite légèrement.

L'acide acétique la pâlit également, mais loin de la précipiter, il l'éclaireit si elle était troublée.

Une dissolution aqueuse d'iode est sans action sur elle; mais une dissolution aqueuse de chlore qu'on y mêle à volume égal, la précipite légèrement, et y développe une couleur rougeâtre qu'un excès de chlore fait disparaître.

La décoction de bois jaune, exposée sur le mercure au contact de l'oxygène, passe au rouge, tandis que celle qui n'a pas le contact de ce gaz conserve sa couleur jaune orangée.

Morin. Le morin est acide au papier de ourcuma rougi par la chaux. Il est peu soluble dans l'eau, même bouillante. Sa solution chaude dépose, en se refroidissant, des flocons, qui, séchés sur le filtre où ils ont été recueillis, ont un aspect cristallin. Refroidie, cette solution est d'un jaune léger.

Le morin est plus soluble dans l'alcool que dans l'eau, ou dans l'éther; ces solutions évaporées spontanément cristallisent; la dernière donne des cristaux jaunes, en aiguilles courtes disposées en mamelons.

La solution aqueuse de morin, trouble la colle de poisson. Elle devient d'un beau jaune sans précipiter, par les dissolutions aqueuses de potasse, d'ammoniaque, de baryte, de strontiane et de chaux. Elle passe au jaune verdâtre par une dissolution d'alun. Le sulfate de peroxyde de fer la fait passer au vert dragon. Il se fait un précipité. L'acétate de cuivre ne la précipite pas sur le champ.

L'acide sulfurique concentré en exalte la couleur; s'il est mis en contact avec le morin see, il donne une solution d'un jaune orangé verdâtre. Avec de l'acide nitrique bouillant, le morin donne de l'acide qualique. L'acide nitrique à 34° fait passer sa solution aqueuse au rougeâtre et la rend trouble.

La solution aqueuse du morin, absorbe l'oxygène et passe au *rouge*.

Soumis à la distillation, le morin fond, se colore en rouge brun, exhale de l'eau, et un liquide qui cristallise, par le refroidissement, en petites aiguilles d'un jaune roux qui paraissent être du morin non altéré; enfin, il se dégage une vapeur huileuse et des gaz. Il reste un charbon léger.

La matière jaune que les buches renferment quelquefois, est presque entièrement formée de morin, ainsi qu'on le reconnaît en la traitant par l'éther; elle offre le moyen le plus simple de se procurer du morin cristallisé.

La matière d'un blanc rosé contenue quelquefois dans les bûches, traitée par l'éther, laisse une matière rouge, qui lui donnait la nuance couleur de chair, et l'on obtient une solution d'un jaune un peu plus verdâtre qui étant évaporée laisse des cristaux moins colorés que ne le sont ceux du morin. Si on a fractionné l'éther, les cristaux du second lavage sont moins jaunes que ceux du premier. En outre, en lavant les cristaux les plus jaunes sur un filtre avec de l'eau, on les blanchit. Cependant on ne les obtient pas parfaitement incolores. Ce nouveau produit, désigné par le nom de morin blanc, a une saveur douçâtre, astringente et amère, bien plus faible que celle du morin. Il a moins d'action sur la colle de poisson. Il devient d'un jaune plus foncé par les alcalis. La baryte ne le précipite pas. Il précipite sur le champ l'acétate de cuivre en flocons jaunes, tandis que la solution de morin ne le précipite qu'à la longue. Sa solution devient d'un rouge grenat par le sulfate de peroxyde de fer, tandis que celle du morin devient verte.

L'acide sulfurique concentré fait passer sa solution au jaune roux, tandis qu'il fait passer celle du morin au jaune brillant.

Enfin, le morin blanc se comporte, à la distillation, à peu près comme le morin, sauf que le produit cristallin qu'il fournit est moins foncé, et qu'il donne une couleur rouge grenat avec le sulfate de peroxyde de fer.

Si on met de la laine et de la soie alunées dans de l'eau saturée de chacune des matières colorantes qu'on vieut d'indiquer, à la température de 12 à 16°, elles se coloreront

assez rapidement. Le morin donne un jaune un peu moins verdâtre que le morin blanc, et le morin rouge donne une couleur orangée terne.

Enfin, la soie mordancée avec le sulfate de peroxyde de fer prend, dans le morin, une couleur olive, dans le morin rouge une couleur brune plus foncée, et dans le morin blanc une couleur marron clair.

QUERCITRON.

CHEVREUL, Leçons de Chimie appliquée à la teinture.

4315. Le quercitron nous est fourni par une espèce de chêne, le quercus nigra, originaire de l'Amérique septentrionale. C'est l'écorce qui est employée en teinture.

Une décoction faite par une ébullition d'un quart d'heure, avec une partie de quercitron et 10 parties d'eau, est d'un rouge orangé brun. Elle ne se trouble pas par le refroidissement. Elle a l'odeur de l'écorce de chêne. Sa saveur est amère et astringente, légèrement acide au papier de tournesol.

Elle précipite la colle de poisson en flocons rougeâtres. Elle contient des chlorures, de l'acide sulfurique et de la chaux, d'après M. Chevreul, qui lui a trouvé, d'ailleurs, les caractères suivants :

Les eaux de potasse et d'ammoniaque en foncent la couleur. Il en est de même des eaux de baryte, de strontiane et de chaux. Celles ci en précipitent des flocons abondants d'un jaune roux. Ce dernier phénomène la distingue de la decoction de bois jaune.

Le protochlorure d'étain acide y fait un précipité roux. L'alun ne la trouble que faiblement, ce qui la distingue encore de la décoction de bois jaune. Au bout de quelques heures, il ne se forme qu'un très faible précipité.

L'acétate de plomb la précipite en flocons épais, d'un jaune roux. L'acétate de deutoxyde de cuivre la précipite en flocons fins, d'un jaune foncé tirant sur le verdâtre.

Le sulfate de peroxyde de fer la colore en vert qui, suivant la proportion des deux liquides, peut être très vif. On obtient ensuite des flocons qui, lavés et recueillis sur un filtre, sont d'un brun olive.

L'acide sulfurique concentré en précipite des flocons roux.

QUERCITRIN.

solubles dans un excès d'acide. Si l'acide est étendu, il en affaiblit la couleur, et précipite également des flocons.

L'acide nitrique, à 54°, y forme des flocons d'un jaune roux, solubles dans un excès d'acide. La solution est alors d'un beau rouge brun.

Une décoction de quercitron faite par une ébullition d'un quart d'heure, avec une partie de quercitron et cinq parties d'eau, se trouble, dépose une matière cristalline que M. Chevreul a nommée quercitrin. A la longue, elle se colore fortement en brun, et finit par se prendre en une masse qui rappelle le caillot du sang.

Quercitrin. Le quercitrin est formé, d'après M. Chevreul, de petites lamelles ou écailles d'un jaune pâle un peu gris.

Il est légèrement acide, mais il n'est guère possible de constater cette propriété par le papier de tournesol. Il faut employer le papier de curcuma, rougi par la chaux.

It est très peu soluble dans l'alcool; un peu plus dans l'éther. Il l'est un peu dans l'eau. La solution est d'un jaune pâle, et paraît ne pas précipiter la colle de poisson.

Les dissolutions aqueuses de potasse et d'ammoniaque la font passer au jame vert, plutôt qu'au jaune orangé.

L'eau de baryte en précipite, peu à peu, des flocons d'un jaune roux.

Une dissolution d'alun y développe graduellement une belle couleurjaune. Après trois heures, il n'y a pas encore de précipité.

L'acétate de plomb, celui de cuivre, l'hydrochlorate de, protoxyde d'étain, la précipitent en flocons jaunes.

Le sulfate de peroxyde de fer la fait passer au vert olive brun. Il se produit un précipité qui n'est hien séparé qu'au bout de plusieurs heures.

L'acide nitrique, à 34°, en fait passer la couleur à un orangé rouge.

L'acide sulfurique dissout le quercitrin. La salution est d'un orangé verdâtre ; elle se trouble par l'eau.

Une dissolution aqueuse de quercitrix donne à la haine et à la soie alunées, une couleur janne un peu plus pâte et plus verdâtre que celle que leur donne la dissolution de moris. Elle teint la soie mordancée de fer en gris clive moins foncé que celui qu'on obtient avec le morin.

CURCUMP.

CURCUMA.

PELLETIER et Vogel, Journal de pharm., t. 5, p. 289. BATHA, Journal de pharm. t. 16, p. 296. Vogel jeune, Annales de chimie et de phys. 3° série, t. 8, p. 277.

4316. La racine du curcuma longa et celle du curcuma rounda sont employées en teinture et comme épice. La première est plus spécialement employée comme épice, et la seconde pour la teinture. Ces deux espèces n'offrent cependant pas de différences essentielles dans leurs propriétés. C'est une racine tuberculeuse, allongée et ridée; d'un jaune pâle en dehors, et d'un jaune brunâtre à l'intérieur. Elle possède une odeur particulière et un goût amer un peu épicé.

Le curcuma longa renferme, d'après John :

Huile volatile jaunâtre	· 1			
Résine brune jaunâtre	- 10	à	11	
Matière brune extractive servant à teindre.				
Gommene grise	14		•	
Matière soluble dana une lessive alcaline	57			
Sels végétaux, sulfate et phosphate de				
chaux, phosphate de mangamèse	»		'n	
Humidité, perte	7	å	5	
	100			

L'eau froide dissout un peu de matière colorante d'un jaune brunâtre, l'eau chaude en dissout davantage; mais des traitements multipliés par ce liquide ne suffisent pas pour dissoudre la matière colorante. L'alcool froid se teint en jaune et dissout beaucoup de matières résineuses. A chaud, il se charge bien plus et devient d'un rouge brun; si on évapore le liquide alcoolique, et qu'on reprenne le résidu par l'éther, ce véhicule dissout la matière jaune tout entière, c'est à dire la véritable matière colorante du curcuma.

Cette dernière, étant desséchée, est d'un brun foncé, ressemblant beaucoup aux résines. Elle fond à la température de 40°, se dissout dans les huiles et les graisses, se dissout en faible proportion dans l'eau froide, et beaucoup plus dans l'eau houillante. Les alcalis dissolvent facilement cette matière, et prennent une teinte brunâtre. Les acides la précipitent sans altération.

Les acides sulfurique, nitrique et chlorhydrique concentrés, teignent la matière colorante en dissolution dans l'alcool en brun-rouge cramoisi ; si on ajoute de l'eau, cette couleur disparaît, et la matière colorante se précipite en flocons jaunes.

L'acide borique, ajouté à une dissolution alcoolique de curcuma, donne, par l'évaporation, une belle poudre cramoisi.

La décoction alcoolique de curcuma donne, avec le sous-acétate de plomb, un précipité châtain-rouge; avec le nitrate de plomb, un précipité jaune clair. Les dissolutions de nitrate d'argent et de mercure, ainsi que le chlorure d'étain, donnent des précipités d'un jaune rougeâtre. Le chlorure et le sulfate de fer rendent la liqueur d'un brun foncé, sans y produire de précipité.

On obtient le principe colorant de la racine de curcuma, en faisant macérer cette racine en poudre avec de l'eau bouillante, jusqu'à ce que ce liquide cesse d'être coloré. On fait ensuite bouillir le résidu avec de l'alcool à 0,80. On dissout ainsi la majeure partie de la matière colorante, mais il est impossible de l'entraîner completement, et la poudre de curcuma reste toujours colorée. La solution filtrée est rouge brun; elle fournit, par l'évaporation, une masse brune qui contient des matières extractives et des traces de chlorure de calcium. Ce résidu, repris par de l'éther, laisse ces dernières substances, et dissout la matière colorante qu'un obtient à l'état solide, par l'évaporation de ce véhicule. Cette matière, ainsi obtenue, n'est pas pure; afin de la purifier, on la dissout de nouveau dans l'alcool, puis on ajoute à cette dissolution une solution alcoolique d'acétate de plomb. Il se forme immédiatement un précipité rouge, composé de matière colorante et de protoxyde de plomb. On lave ce dernier, on le sèche et on le délaye dans l'eau, à travers laquelle on fait passer un courant d'acide sulfhydrique, jusqu'à ce que tout le plomb soit précipité. On lave alors la poudre, on la sèche et on la traite par l'éther bouillant, qui dissout la curcumine et qui laisse le sulfure de plomb.

Eu évaporant lentement l'éther, la curcumine se dépose

CURCUMA.

en lames minces, transparentes et inodores. Lorsqu'ou la réduit en poudre fine, la curcumine est d'un beau jaune, qui devient d'autant plus vif que la pondre est plus fine. En petites lames, elle est d'un rouge cannelle; à la lumière, elle paraît d'un rouge foncé.

On obtient par ce procédé environ une demi-once de curcumine pour une livre de racines. On a tenté vainement de la sublimer et de la faire cristalliser. A 40 degrés, elle fond et même à la température ordinaire, sa poudre, si elle est fine, s'agglutine; elle brûle avec une flamme brillante, accompagnée de beaucoup de suie. En l'exposant aux rayons du soleil, elle perd bientôt sa couleur intense, et devient graduellement d'un blanc jaunâtre. La curcumine est insoluble dans l'eau, et soluble dans l'éther et dans l'alcool. Par tout l'ensemble de ses propriétés, elle paraît donc se rapprocher des résines.

La moyenne de quatre analyses de curcumine, préparée comme nous venons de le décrire, donne :

Carbone	69,5
Hydrogène	7,4
Oxygène	23,1
	100,0

Les acides étendus ne dissolvent pas la curcumine, mais les acides concentrés ont cette propriété. Lorsqu'on verse de l'acide sulfurique concentré sur de la curcumine en poudre, elle se dissout et l'on obtient une solution de couleur cramoisi. Cette couleur rouge disparait complètement, si on y ajoute de l'eau, et il se dépose des flocons d'un jaune verdâtre qui parsissent être de la curcumine pure. Les acides chlorhydrique et phosphorique agissent de la même manière; mais l'acide acétique concentré la dissout, sans amener aucun changement dans sa couleur.

Si on mêle une partie de curcumine avec deux parties d'acide nitrique étendu avec un volume égal d'eau, aucun changement ne se manifeste à la température ordinaire; mais à chaud, un mouvement rapide s'établit, et le liquide se boursouffle fortement. En chauffant doucement le mélange, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz, la curcumine altérée se sépare en une masse résineuse, qui se dépose, et en une substance jaune soluble qui reste dans l'eau. La substance résineuse donne une belle poudré jaunc, qui diffère beaucoup de la curcumine, tant par son odeur, que par sa composition. La substance jaune, soluble dans l'eau, cristallise en aiguilles transparentes.

On voit que si le papier de curcuma devient brun par ' l'action des acides concentrés, de même que par celle des alcalis, c'est que les acides concentrés dissolvent la curcumine et forment avec elle une solution brune. Il y a pourtant cette différence, entre l'action des acides concentrés et celle des solutions alcalines sur le papier de curcuma, que l'eau détruit immédiatement la couleur produite par les premiers, ce qui n'a pas lieu dans le second cas.

Les teintes brunes produites sur le papier de curcuma, par les alcalis et les terres alcalines, ne dépendent que de la concentration des solutions alcalines employées. Si un acide faible rend au papier de curcuma la teinte jaune primitive que les alcalis avaient brunie, c'est que l'acide se combine avec l'alcali et détruit ainsi le composé brun formé par l'alcali, et la curcumine.

GRAINE DE PERSE.

KANE, Annales de physique et de chimie, 3^e série, t. 8, p. 380.

4317. Ces baies, qui sont le fruit du Rhamnus tinctoria, sont exportées du Levant et du midi de la France. pour l'usage des peintres, auxquels elles fournissent une couleur jaune d'un beau brillant, melheureusement peu durable. La grosseur de ces baies varie beaucoup; elles sont quelquefois grosses, et ce sont les plus estimées dans le commerce, pleines et d'une couleur olive claire; d'autres, sont plus petites, ridées et d'un brun foncé. Les premières sont sans doute celles qui ont été cueillies avant leur maturité complète; les autres sont probablement restées plus longtemps sur les branches, ou bien ont été séchées sans précaution.

La matière colorante est complètement distincte dans ces deux variétés. Les baies qui n'ont pas atteint leur maturité complète ne communiquent que peu de couleur à l'eau pure; et lorsqu'on les fait infuser dans l'éther, elles dépôsent une grande quantité de substance d'un beau jaune d'or, à laquelle M. Kane a donné le nom de okrysterhamnine. Les baies brunes ne contiennent que peu de

GRAINS DE PERSE.

matière soluble dans l'éther; mais jetées dans l'eau bouillante, elles donnent une matière d'un jaune olive, que M. Kane désigne sous le nom de xanthorhamnine. Cette substance ne se trouve produite que par la décomposition de la première; ainsi, si on faisait bouillir pendant quelques minutes dans l'eau les baies qui ne sont pas complètement mûres, et qu'on les fit ensuite sécher, elles ne produiraient dans l'éther que de légères traces de chrysorhamnine, et ce principe, par l'action de l'air et de l'eau chaude se trouverait changé en xanthorhamnine.

La chrysorhamnine est d'un beau jaune d'or; son aspect est cristallin, et on peut l'obtenir en masses étoilées et brillantes, formées d'aiguilles courtes et soyeuses. Elle est à peine soluble dans l'eau froide, et lorsqu'on la fait bouillir dans de l'eau, la partie qui se dissout ne se sépare pas en se refroidissant, mais elle se change en xanthorhamnine.

Elle se dissout dans l'alcool, mais on ne peut l'obtenir par l'évaporation qu'en l'altérant beaucoup. Dans l'éther, au contraire, elle se dissout facilement et elle se dépose dans un état de parfaite pureté. per suite de l'évaporation spontanée de la dissolution. Elle se dissout dans les solutions alcalines, qui paraissent toutefois l'altérer beaucoup. Séchée à 100°, cette substance renferme :

•	2962,5	100,00
H^{22}	157,5 1100,0	4.64 57,13
C ⁴⁶	1725.0	58,25

En ajoutant à une dissolution alcoolique de chrysorhamnine une dissolution d'avétate de plomb, il se forme un beau précipité jaune, qui renferme : C⁴⁶ H²² O¹¹, 2Pb O.

Par la décomposition d'un acétate de plomb plus basique, on obtient un nouveau sel C⁴⁶ H²² O¹¹, 3Pb Q.

On peut facilement observer dans la baie elle même la chrysorhamnine à son état naturel; elle revêt l'intérieur des cellules capsulaires d'une enveloppe demi-transparente et résineuse, d'un jaune clair.

La xanthorhamnine ser forme en faisant bouillir la chrysorhamnine dans de l'eau, dans une capsule, de manière à ce qu'elle soit exposée à l'air libre. Elle donne, en T

BROU DE NOIX.

se dissolvant, une couleur jaune olive. La liqueur évaporée jusqu'à sec, laisse une masse brune tout à fait insoluble dans l'éther, mais très solul·le dans l'alcool et dans l'eau. On peut l'obtenir aussi, directement des baies, sans séparer d'abord la chrysorhamnine; mais de cette manière, elle reste impure, se trouvant mêlée à une substance gommeuse.

Si on la prépare par l'évaporation sur l'acide sulfurique dans le vide, elle est tout à fait sèche, et peut être réduite en poudre; mais, si on la fait chauffer, elle se liquéfie au dessous de 100°, et continue à dégager de l'eau, jusqu'à ce que la température se soit élevée à 200°.

Séchée dans le vide, la xanthorhamnine contient : $C^{46} H^{54} O^{29}$. Séchée à 100°, elle perd de l'eau et renferme : $C^{46} H^{26} O^{15}$. Enfin, à 150°, elle perd encore un équivalent d'eau et devient : $C^{46} H^{24} O^{14}$. Cette substance dérive donc de la chrysorhamnine, par la fixation de deux équivalents d'oxygène et d'un équivalent d'eau. En effet on a :

Chrysorhamnine. Xanthorhamnine. $C^{46} H^{22} O^{11} + H^2 O + O^2 = C^{46} H^{24} O^{14}$.

BROU DE NOIX.

BRACONNOT, Ann. de chim. et de phys., t. LXXIV, p. 304.

4518. L'enveloppe des fruits du noyer commun, verte en dehors, blanche à l'intérieur, ne tarde pas à devenir brune, puis noire, quand on l'expose à l'air. Si on la place dans une cloche avec de l'air, l'oxygène disparaît presque tout entier, et se trouve remplacé par de l'acide carbonique. L'enveloppe brunit au fur et à mesure que le fruit mûrit et qu'elle éclate, de manière à livrer passage à l'air qui pénètre dans son tissu. Elle finit par acquérir une couleur brune; c'est dans cet état qu'on la récolte. On l'entasse dans des tonneaux, on la couvre d'eau; elle peut alors se conserver pendant plusieurs années; quand elle est recueillie avant la maturité, le brou qui en provient ne se conserve pas.

Le brou de noix est employé en teinture, il fournit, sans mordant, des couleurs solides sur la laine; on peut les varier du jaune au brun; jusqu'à présent, on n'est pas parvenu à les fixer solidement, même par le secours des mordants, sur le coton et les autres matières végétales.

Le suc du brou de noix récemment filtré, a une cou-

leur ambrée, une saveur âcre, acide, mêtée d'amertume; exposé au contact de l'air, sa couleur se fonce; il se forme des pellicules noires à sa surface; elles se renouvellent en les enlevant. Ces pellicules donnent, par la dessiccation, une substance noire, fragile, d'une cassure luisante, vitreuse, qui brûle sans flamme apparente. Cette substance se dissout dans la potasse; les acides l'en précipitent en flocons bruns. Il paraît qu'elle prend naissance dans le brou aux dépens des matières amères; car, après sa séparation complète, la dissolution ne possède plus ce goût âcre et amer: sa saveur est franchement acide et agréable.

Le suc de brou rougit fortement la teinture de tournesol; il précipite légèrement la gélatine; il colore en vert si foncé le sulfate de fer que la liqueur paraît noire, mais sans former de précipité. Le nitrate d'argent, l'acétate de plomb le précipitent; ces précipités sont complexes. Celui qui est formé par le nitrate d'argent est bientôt mélangé d'argent réduit, et donne lieu à une formation de matière charbonneuse.

Les alcalis colorent le brou en rouge foncé et y forment des précipités calcaires; la dissolution est précipitée par les acides en flocons qui reproduisent la matière noire décrite plus haut.

Les principes du brou sont, d'après M. Braconnot :

1° De l'amidon; 2° la substance incolore, âcre et amère qui se colore au contact de l'oxygène; 3° du tannin; 4° les acides citrique, malique et oxalique; 5° de la chaux, de la potasse combinée et du phosphate de chaux.

SUIE.

BRACONNOT, Annales de chimie et de physique, t. 32, page 37.

4319. La suie provenant de la combustion du bois a été analysée par M. Braconnot; voici les produits qu'il y a rencontrés:

1º Ulmine, identique avec celle qui est produite artificiellement par l'action de la potasse sur la sciure	30,20
2 [°] Matière animalisée, soluble dans l'eau et inso- luble dans l'alcool	20
3º Carbonate de chaux avec des traces de carbo- nate de magnésie	14,66
VBI.	9

SULL.

Å.	Eau			. 1	2.50
	Acétate de chaux				
	Sulfate de chaux				
- U 70	Acétate de potasse	•••	•	•	4.10
0	Matière charbonneuse insoluble dans les al	••• •••]	ie	•	3.84
	Phosphate de chaux ferrugineux,				
	Silice.				
	Acétate de magnésie				
	Principe âcre, amer (absoliue)				
	Chlorure de potassium				
140	Acétate d'ammoniaque				0.20
	Acétate de fer, des traces,				
- 2	and a second and the first of the first of the second seco			Ŧ	

100,00

La suie dont on vient de donner l'analyse, provenait de la combustion du bois et avait été recueillie assez loin du foyer pour être débarrassée de toute celle qui se présente sous la forme de masses fondues d'un brun noirâtre.

Chauffée dans un creuset, la suie pulvérulente éprouve une fusion pâteuse, se boursouffie et brûle enfin avec flamme. Si on cherche à la distiller, elle perd d'abord un peu d'eau, presque neutre, et d'une odeur empyreumatique; chauffée davantage, elle fournit un liquide aqueux, brun, et le cinquième de son poids d'une huile empyreumatique goudronneuse. Le col de la cornue se tapisse de cristaux de carbonate d'ammoniaque; le liquide en contient avec de l'acétate.

Nous n'avons pas à nous occuper, dans cet examen rapide, de l'acide ulmique dont l'histoire a été faite, ni des sels qui se trouvent dans la suie; il est facile de s'expliquer comment ces sels inorganiques sont entraînés par la fumée; quant à la présence de l'acétate de potasse et à celle de l'acétate d'ammoniaque, la fabrication de l'acide acétique par la distillation du bois en vase clos, et la présence de matières azotées dans tous les bois, l'expliquent suffisamment.

Le principe acre et amer de la suie, auquel Braconnot donne le nom d'absoline, s'obtient facilement en lavant la matière piciforme qui provient du traitement alcoolique de l'extrait de suie par l'acide chlorhydrique et l'éther acétique, et évaporant la dissolution éthérée qui est jaune d'or. C'est un corps oléiforme d'une saveur

130

très âcre, fluide, non volatil, soluble dans une grande quantité d'eau. On sait que la suie agit contre le ténia : M. Braconnot croit que c'est à ce principe qu'elle doit cette propriété.

Pour obtenir la matière extractiforme animalisée, on fait dissoudre, dans l'eau, de l'extrait aqueux de sule; on verse dans la dissolution de l'acétate de plomb, qui précipite toute la matière piciforme. On ajoute avec précaution de l'acide sulfurique, qui précipite l'excès de plomb. On évapore en consistance de miel, on précipite le sulfate de chaux au moyen d'un peu d'alcool, on le sépare; ensuite, on étend la liqueur d'une grande quantité d'alcool qui précipite la matière animale. Redissoute dans l'eau, elle se présente, après l'évaporation de celle-ci, sous la forme d'écailles transparentes d'un jaune rougeâtre. Cette matière est peu sapide ; elle se dissout dans l'eau en toutes proportions; elle est précipitée par l'infusion de noix de galles; l'acétate neutre de plomb et le nitrate d'argent la précipitent peu; le sous-acétate de plomb la précipite abondamment. Elle se boursouffle en brûlant, répand l'odeur de matières animales, et donne à la distillation les produits qui proviennent de celle-ci. L'acide nitrique la convertit en acides picrique et oxalique.

CHAPITRE 11.

TEINTURS.

4520. L'art de teindre les étoffes, c'est à dire, d'appliquer sur ces tissus, les couleurs varlées que la nature fournit ou que l'artnous apprend à créer, remonte à une époque qui se perd dans la nuit des temps. Née de tâtonnements empiriques, longtemps la teinture ne fut soumise qu'aux lois de la routine.

Il appartient à notre époque de mettre à sa place cet art si utile, et de le porter au premier rang parmi nos plus belles industries chimiques.

Il faut, pour obtenir ce résultat, dissiper les nombreux préjugés qui environnent toute industrie marchant au hasard : la science moderne y parviendra peu à peu;

THINTURE.

elle transformera les recettes qui constituent toute la science du teinturier en règles certaines et invariables, fondées sur une connaissance scientifique des matières colorantes; elle tracera la marche des améliorations; elle écartera les difficultés qui surgissent dans la fabrication ; elle ouvrira enfin un nouveau champ aux recherches pour la production de couleurs brillantes et solides.

C'est principalement à la chimie que la teinture sera redevable de tous ces progrès; et déjà, si on jette un regard enarrière, de quelques années, on ne peut s'empêcher d'admirer tout ce qu'elle doit sous ce rapport à cette science. Le blanchiment des étoffes, l'application solide de couleurs nouvelles et brillantes, le moyeu de les varier à l'infini : tout porte l'empreinte profonde de l'influence de la chimie. La mécanique est aussi venue apporter à l'art de la teinture, son concours, indispensable dans toute industrie de premier rang: c'est à elle que l'on doit ces machines si parfaites qui ont simplifié le travail et qui permettent d'obtenir, avec une grande économie, avec une précision et une rapidité merveilleuses, ces tissus si divers et si richement coloriés qui sont maintenant répandus dans les classes les plus pauvres de la société.

4321. Les filaments qui servent à fabriquer les étoffes de toutenature, proviennent soit du règne végétal, soit du règne animal: ces derniers se reconnaissent facilement par la propriété qu'ils ont de dégager de l'ammoniaque en grand excès, lorsqu'on les chauffe avec de la potasse; les fibres végétales, au contraire, donnent, dans la même circonstance, une liqueur douée d'une réaction acide.

Parmi les filaments fournis par le règne animal, on distingue trois substances, dont deux d'une grande importance; ce sont : la sois, la lains et les poils de différents animaux. Les tissus formés par ces trois matières premières se distinguent facilement entre eux, non par des caractères chimiques, car ils donneraient, traités par les divers agents, à peu près les mêmes résultats; mais bien par des caractères physiques. Le fil de soie, surtout, présente au microscope une grande régularité de diamètre et une surface lisse et polie; les filaments de laine, au contraire, sont recouverts d'une foule de petites aspérités qui rendént le fil moins uni: leur diamètre est beaucoup plus volumineux que celui des brins de soie et il augmente avec la longueur de la laine.

Les poils présentent les mêmes caractères que la laine, seulement beaucoup exagérés.

Le règne végétal nous fournit trois matières premières, qui sont toutes les trois de la plus haute importance; ce sont : le *lin*, le *chanvre* et le *coton*. L'expérience permet de reconnaître très facilement, à l'apparence, les tissus formés par ces différentes substances; la chimie serait fort souvent impuissante pour les caractériser.

Il en serait autrement si on avaitaffaire à un tissu composé, par exemple, de soie et de lin; il suffirait de le traiter par de la potasse caustique : la soie serait entièrement dissoute, le lin n'éprouverait pas d'altération sensible. On pourrait même apprécier assez rigoureusement la proportion de la soie ; il suffirait pour cela de compter, au microscope, le nombre de mailles détruites pour une surface donnée.

Le même procédé permettrait de distinguer le chanvre et le coton de la laine et du poil.

Avant de soumettre ces matières ou les fils et les tissus qu'elles forment, aux opérations de la teinture, il importe de leur faire subir quelques préparations préliminaires.

Le lin, à l'état naturel, est fortement coloré en gris; de plus, il est enduit d'une substance pectineuse qu'il faut avant tout lui enlever. Heureusement, les matières ligneuses, entièrement formées de cellulose, sont inattaquables par les alcalis; la matière incrustante, qui se trouve toujours en certaine quantité, est au contraire facilement dissoute, ainsi que la substance mucilagineuse : une simple lessive bouillante suffit pour enlever toutes ces matières étrangères.

Le chanvre, analogue au lin, renferme moins de matière mucilagineuse. Il est traité, du reste, par les mêmes procédés.

Le coton se prête plus facilement encore que les filaments précédents à toutes les opérations du lessivage et du blanchiment.

Le blanchiment des toiles ayant déjà été décrit au commencement du sixième volume de cet ouvrage, nous n'ajouterons rien aux détails qui ont été donnés à ce sujet; nous nous réservons, seulement, de revenir sur quelques points, à propos de chaque espèce de teinture.

Les filaments de nature animale ont également besoin d'être débarrassés de quelques substances étrangères, par des opérations préalables à la teinture.

TRINTURE.

Ainsi, la laine est toujours soumise à l'opération du désuintage, qui lui enlève, en effet, une substance grasse, connue sous le nom de suint. On termine le plus souvent sa préparation, en la traitant par les carbonates alcalins qui la dégraissent assez complètement, pour que les diverses couleurs puissent la pénétrer d'une manière uniforme.

Les poils présentent des propriétés analogues et sont traités de la même manière.

La soie, enfin, est soumise à l'opération du décreusage, qui est fondée également sur l'action des alcalis faibles, du savon, par exemple, et qui a pour effet de débarrasser la soie de toute matière étrangère à la constitution de la fibre soyeuse elle-même.

Nous décrirons, à l'occasion de chacun de ces produits, les opérations spéciales qu'il convient de leur faire subir, avant de les soumettre aux opérations de la teinture.

4522. Les matières colorantes servent à produire sur les étoffes diverses nuances, qui peuvent se classer dans l'un des groupes suivants :

1 °	Bleues	
20	Rouges	simples.
30	Jaunes	-
4 °	Violettes	
50	Orangées	binaires.
6°	Vertes	
70	Couleurs composées.	ternaires.
80	Noir	

Les diverses matières colorantes connues ne sont pas également propres à teindre les divers tissus; chacune d'elles peut offrir des qualités ou des inconvénients relatifs à telle espèce d'étoffe, qui ne se reproduiraient pas sur une étoffe d'une autre nature.

Nous allons, en conséquence, jeter un coup d'œil rapide sur les circonstances qui se rattachent à la manière de produire l'une quelconque des couleurs qui précèdent, sur la laine, la soie et le coton.

Le bleu s'obtient par l'application de l'indigo, celle du bleu de Prusse ou bien celle de la laque bleue, formée par l'oxyde de cuivre et la matière colorante du campêche.

Sur la laine, on fixe l'indigo au moyen des cuves, c'est à

REINTURE.

dire, en le dissolvant à l'état d'indigo hydrogéné, soit à l'aide de la chaux, soit par le concours de la potasse ou de la soude. Les laines, trempées dans les cuves de bleu, s'y imprègnent de la dissolution d'indigo, et passent au bleu, plus on moins intense, par leur expesition à l'air, qui régénère l'indigo bleu, en enlevant l'hydrogène.

Ce procédé fournit des bleus foncés et solides; car, l'indigo est fixé en nature, sans aucune addition de matière qui puisse réagir sur lui à la longue.

Depuis peu, on a trouvé le moyen de fixer l'indigo de cuve sur la laine, en teintes faibles et pourtant bien unies; mais les procédés nécessaires àcet effet, n'ont pas encore été généralement employés.

Aussi, lorsqu'il s'agit de communiquer à la laine des tons bleus faibles, fait-on le plus souvent usage de la dissolution d'indigo dans l'acide sulfurique. Pour éviter les effets de l'excès d'acide qu'on fait intervenir dans la préparation de cette dissolution, on emploie très souvent le sulfoindigotate d'ammoniaque ou celui de soude, qui offrent à la laine une combinaison bleue, neutre, et néanmoins susceptible de la teindre au moyen d'un alunage préalable.

Le sulfoindigotate d'alumine ou l'acide sulfoindigotique fixés par la laine, lui communiquent une couleur bleue, qui ne manque pas d'éclat, mais qui n'est pas solide.

Le bleu de Prusse s'emploie également sur la laine ; il est plus spécialement désigné sous le nom de bleu de France. On obtient cette teinture en bleu de Prusse, soit en fixant d'abord l'oxyde de fer sur la laine et faisant ensuice intervenir l'acide prussianoferrique jaune et l'acide prussianoferrique rouge, soit en agissant directement avec l'acide prussianoferrique jaune, dont on détermine la décomposition sur l'étoffe, par l'intervention de l'air, qui le transforme en bleu de Prusse.

Enfin, la laine se teint en bleu, au moyen d'une décoction de campêche et du sulfate ou de l'acétate de cuivre, dont l'oxyde forme avec la matière colorante du campêche une combinaison bleue qui n'est pas solide, mais qui ne manque pas d'un certain éclat. Elle offre même quelques avantages, en ce sens, qu'elle pénètre plus profondément le drap en pièce que ne le fait l'indigo de cuve, qui, dans la teinture en pièce, laisse toujours l'intérieur du drap sans le teindre.

TEINTURE.

La soie se teint en bleu au moyen du bleu de Prusse obtenu en plongeant la soie préalablement mordancée à l'oxyde de fer, dans une dissolution d'acide prussianoferrique jaune.

On emploie aussi l'indigo de cuve sur la soie pour la teindre en bleu. On fait ordinairement usage de la cuve d'Inde; mais l'indigo ne parvient pas à donner à la soie une couleur bleue intense : il faut, presque toujours, faire intervenir un pied d'orseille ou de cochenille. Quelquefois, aussi, on associe le bleu de cuivre, l'orseille et l'indigo.

Ces sortes de bleus sont toujours ternes; ce qui explique le succès très juste qu'obtint, dès son apparition, le bleu de Prusse sur soie.

Le coton peut recevoir les mêmes bleus que la laine; seulement, lorsqu'il s'agit de fixer le bleu d'indigo sur ce genre d'étoffe, on emploie toujours une cuve spéciale, forniée au moyen de l'indigo, de la chaux et du sulfate de fer; c'est celle qui est connue sous le nom de cuve au vitriol. On trouvera, du reste, dans le chapitre concernant les toiles peintes, les détails relatifs à certaines applications de cette cuve, qui permettent de produire les bleus qu'on nomme bleus faïencés. On y trouvera aussi quelques renseignements relatifs à l'application des bleus, dits de pinceau, qui s'obtiennent au moyen de l'indigo, du sulfure d'arsenic et de la potasse.

Le rouge sur la laine s'obtient avec la cochenille, le laclake, la garance, le brésil. Pour avoir des nuances de rouge belles et franches, il faut, en général, recourir à l'emploi d'un mordant d'étain : c'est ainsi, que s'obtient la belle couleur connue sous le nom d'écarlate. On l'applique tantôt directement sur la laine, qu'on passe ensuite dans le bain de teinture; tantôt indirectement, par substitution, en faisant réagir le mordant d'étain sur de la laine déjà mordancée à l'alun et teinte ensuite à la manière ordinaire.

La soie est teinte en rouge, soit au moyen du carthame, soit au moyen de la cochenille. Jusqu'ici, on n'a pas su faire un véritable écarlate sur soie. Le bois de Brésil donne sur la soie une couleur rouge dont on tire un très bon parti.

Le coton emprunte ses couleurs rouges au carthame, à la garance, à la cochenille et au bois de Brésil. Pour ce genre d'étoffe, c'est surtout la garance qui joue le princi-

TRINTURE.

pal rôle. On tire quelque parti du bois de Brésil. La cochenille et le carthame fournissent des couleurs belles, mais fugaces. Le rose de carthame ne peut être remplacé par aucun autre, pour l'éclat et la fraîcheur; mais cette couleur n'a aucune solidité. En quelques heures d'exposition au soleil, ce rose se ternit presque entièrement.

Parmi les rouges, il en est un qui est d'une grande beauté, le rouge d'iodure de mercure; il s'emploie quelquefois sur coton.

Le jaune sur laine se prépare au moyen de la gaude, du quercitron ou du bois jaune; on doit ajouter à cette liste le curcuma, le fustet, le rocou. Rien de plus varié, du reste, que les substances proposées pour teindre en jaune. Il faut citer certains genêts, la camomille, le fenugrec, etc.

On peut dire que le bois jaune, le quercitron et la gaude, fournissent à la laine un jaune solide; le fustet lui donne un jaune très brillant; enfin, le curcuma renferme une couleur jaune, d'une facile application, mais qui manquant de solidité, ne s'applique guère que sur les étoffes de fantaisie, et jamais sur les draps ou sur les étoffes de fatigue.

La soie tire parti des mêmes jaunes que la laine; mais elle fait surtout emploi du rocou. Quant au coton, il dispose non seulement des mêmes agents, mais il peut aussi faire usage de certains ingrédients dont l'emploi lui est plus particulier : tels sont la graine de Perse ou d'Avignon, le chromate de plomb, etc.

Les violets s'obtiennent, en fixant sur la même étoffe du bleu et du rouge; sœulement, il faut choisir d'une manière convenable les deux matières colorantes, et tenir compte de leur action mutuelle, ainsi que de leur manière d'agir relativement à l'étoffe qu'il s'agit de teindre en violet.

Les couleurs qui rentrent dans l'orange et ses variétés, s'obtiennent presque involontairement en fixant sur les étoffes les rouges proprement dits. En effet, la plupart des couleurs rouges sont accompagnées de matières colorantes jaunes ou donnent naissance à de telles matières, quand on vient à les fixer par le concours de mordants acides.

Le vert s'obtient toujours par la réunion du bleu et du jaune. Il se prépare avec l'indigo de cuve ou le sulfate d'indigo et un jaune approprié à la nature de l'étoffe et à celle de la préparation d'indigo. Les verts de cuve sont solides; les verts de Saxe ont peu de durée. Les premiers reçoivent des jaunes solides, comme celui du bois jaune, par exemple; les autres sont teints avec le curcuma, qui offre une couleur jaune d'un plus facile emploi.

Le noir sur laine s'obtient sans difficulté, tant la laine est apte à s'emparer de la couleur noire. On peut, indifféremment, commencer à fixer sur la laine l'oxyde de fer, pour la faire bouillir ensuite avec la matière tannante, ou bien exécuter l'opération inverse, c'est à dire, fixer d'abord le tannin, et brunir ensuite avec le sel de fer.

On emploie la noix de galle et le campêche, le vitriol vert et le vitriol bleu, comme matières propres à développer la matière noire qui se fixe sur l'étoffe.

La teinture en noir sur soit offre des difficultés particulières. Elle exige, en général, qu'on procède par une combinaison préalable de la soie avec le tannin dont elle s'empare avec une grande facilité et qu'elle fixe en abondance.

On exécute ensuite la teinture en noir, proprement dite, en passant la soie dans un bain de fer, dont chaque teinturier fait plus ou moins secret. On emploie très souvent le tannin du châtaignier dans cegenre de teinture.

Pour le coton, on fixe toujours, au contraire, le fer sur l'étoffe qui reçoit ensuite le tannin de la noix de galle plus ou moins mêlée de campêche.

4325. Examinons, maintenant, d'une manière générale, les conditions auxquelles il faut avoir égard pour mettre en rapport de la façon la plus convenable, les matières colorantes et les étoffes à teindre.

Il y a des matières colorantes qui ont assez de disposition à s'unir aux étoffes, µour qu'elles s'y fixent directement; d'autres, au contraire, et c'est le plus grand nombre, exigent, pour se fixer sur les tissus, l'emploi d'agents intermédiaires, nommés mordants, qui ont à la fois une grande aptitude à pénétrer l'étoffe et à s'unir aux couleurs, et qui forment ainsi des combinaisons colorées, solides.

Pour qu'une substance puisse servir de mordant, il est évident qu'il faut qu'elle réunisse les conditions suivantes; savoir :

1° Qu'elle ait, en même temps, une action spéciale sur l'étoffe et sur la couleur qui doit lui être appliquée;

2º Qu'elle n'attaque et qu'elle ne détruise à la longue ni l'une ni l'autre de ces deux substances ;

3° Qu'elle forme avec la couleur un composé tout à fait

insoluble dans l'eau, et autant que possible peu altérable par les agents atmosphériques;

4° Enfin, qu'elle se prête facilement à toutes les opérations nécessaires au travail du teinturier.

Les acides, en général, ne peuvent pas servir de mordants; d'abord, parce qu'ils ont une faible affinité pour les étoffes, et ensuite parce qu'ils altèrent, dans la plupart des cas, le tissu ou la couleur. Cependant, comme l'acide sulfurique rend certaines couleurs solubles, on fait usage de cette dernière propriété pour produire des nuances qu'on ne pourrait pas obtenir autrement. L'emploi du sulfate d'indigo en offre un exemple remarquable, et qui prouve que cette application de l'acide sulfurique pourra recevoir de l'extension. Mais on voit, par cet exemple même, que jusqu'ici, l'usage des acides est fort borné en teinture.

Parmi les oxydes métalliques, il en est plusieurs, au contraire, qui remplissent parfaitement le rôle de mordants.

D'après les conditions que nous avons énoncées plus haut, on peut déduire, quant à l'emploi des oxydes, comme mordants, les principes suivants :

Les oxydes très solubles, et qui par conséquent auront quelque tendance à former avec les matières colorantes des composés solubles dans l'eau, devront être complètement rejetés; ils ne remplissent pas l'une des principales conditions. La potasse, la soude, l'ammoniaque, etc., sont dans cette catégorie.

Les oxydes, même très peu solubles, qui ont une grande affinité pour les matières colorantes, et qui donnent avec elles des précipités insolubles dans l'eau, ne doivent pas être employés, si d'un autre côté, ils ont peu d'affinité pour les tissus : tel est le cas de la chaux, de la magnésie, etc. Par ce dernier motif, ils ne pourraient fixer les couleurs qu'en faible proportion.

Les oxydes qui cèdent très facilement leur oxygène; comme ceux de mercure, d'argent, etc., et qui par conséquent ont une grande tendance à s'emparer d'une partie de l'hydrogène de la matière colorante, et à la détruire en tout ou en partie, et qui d'ailleurs saliraient la nuance par la teinte due au métal mis à nu, doivent évidemment être rejetés; ils ne remplissent pas la principale condition.

Par la même raison, les oxydes colorés, comme ceux

TEMTURE.

de fer, de plomb, de cuivre, etc., ne doivent jamais être employés, lorsqu'on veut conserver la teinte primitive de la matière colorante; mais, d'un autre côté, ils sont d'un grand secours, toutes les fois que l'on veut modifier cette teinte, ou même obtenir des nuances différentes avec une seule couleur. Nous verrons de nombreux exemples de cette application dans la fabrication des toiles peintes.

5° Les oxydes les plus convenables étant insolubles dans l'eau, pour que leur application soit possible, il faut les employer en combinaison avec les acides, sous forme de sels solubles.

Toutes choses égales d'ailleurs, et par les raisons mêmes que nous venous d'indiquer, le meilleur mordant sera formé par l'oxyde qui aura le plus de facilité à se séparer de l'acide qui le rend soluble: cela se conçoit, car il se combinera plus facilement et plus rapidement avec l'étoffe. L'acétate ou le tartrate de fer, par exemple, sont préférables au sulfate; l'acétate ou le tartrate d'alumine à l'alun.

Enfin, toutes choses égales d'ailleurs, parmi les sels capables de donner la base du mordant, on devra préférer celui dont l'acide altère le moins possible l'étoffe, une fois mis en liberté.

Il est d'autres règles à suivre dans l'emploi des mordants; mais, comme elles ne sont applicables qu'à telle ou telle étoffe, nous en parlerons en décrivant en détail les procédés de la teinture.

4324. En résumé, toutes les fois qu'on veut teindre solidement et conserver à la couleur toute sa fraicheur, on peut dire que les meilleurs mordants sont ceux qui ont le plus d'affinité pour les tissus et la couleur, et qui donnent avec cette dernière des composés insolubles; ceux qui sont incolores, et qui ont le moins de tendance à altérer, soit la matière colorante, soit l'étoffe; enfin, ceux qui s'appliquent le plus aisément.

Parmi les oxydes métalliques qui jouissent au plus haut degré de tous ces avantages, il faut mettre au premier rang l'alumine : sa blancheur pure lui permet de conserver aux couleurs tout leur éclat, tandis qu'elle les fixe parfaitement, et elle a en outre la propriété de se séparer facilement des acides, même les plus puissants. On l'emploie presque toujours pour la laine à l'état d'alun; de même pour la soie. Pour les tissus végétaux, au contraire, l'acé-

TEINÍURE.

tate d'alumine est préférable à l'alun, parce que l'acide se sépare plus facilement de la base, et que d'ailleurs, il réagit moins sur les étoffes que l'acide sulfurique.

L'oxyde d'étain, incolore comme l'alumine, conserve aussi parfaitement les couleurs dans leur nuance propre; il est même des cas où on ne peut pas s'en passer, tant il rehausse les teintes, et donne de l'éclat à l'étoffe; nous en parleronsplus au long en traitant de la teinture en écarlate.

La crême de tartre ou bitartrate de potasse, constitue, à elle seule, un mordant faible, très souvent mis en usage dans la teinture des étoffes de laine légères, qu'on veut colorer d'une nuance faible mais brillante.

Elle intervient, mais à un autre titre, dans la teinture des étoffes de laine ordinaires; on l'associe, alors, avec l'alun, le sulfate de fer, les chlorures d'étain, etc. Son rôle, dans cette circonstance, consiste évidemment à déterminer une double décomposition, de laquelle résultent du sulfate de potasse ou du chlorure de potassium; tandis que l'acide tartrique demeure uni à l'alumine, au peroxyde de fer ou à l'oxyde d'étain. Or, il est très probable que les matières colorantes enlèvent l'alumine, le peroxyde de fer ou l'oxyde d'étain, plus facilement à l'acide tartrique qu'à l'acide sulfurique. En outre, la présence de l'acide sulfurique libre serait certainement fâcheuse, tant pour l'étoffe que pour la matière colorante, tandis que l'acide tartrique libre ne peut exercer sur elles aucune action défavorable.

Les métaux n'ont pas seuls la propriété de fournir les mordants; on en rencontre quelques uns dans le règne animal, et surtout dans le règne végétal. Ces derniers quelquefois ont une haute importance; le tannin est le plus employé d'entre eux; il rend de grands services dans la teinture des draps et du coton.

4325. D'après tout ce que nous avons dit sur les mordants, on voit qu'on peut les diviser en deux classes bien distinctes :

Les mordants incolores, qui ne servent que d'intermédiaires pour fixer les couleurs en les rendant insolubles;

Les mordants colorés, qui modifient la teinte primitive des couleurs.

L'application des mordants sur les étoffes peut se faire de trois manières différentes :

TEINTURB.

1° A l'état libre: il suffit de plonger l'étoffe dans le bain de mordant avant de la passer dans la couleur, ou bien d'appliquer sur l'étoffe le mordant rendu visqueux, au moyen de planches gravées.

2º Mélangé avec la couleur: il suffit, en ce cas, d'une seule immersion pour appliquer en même temps le mordant et la couleur, et par conséquent pour rendre cette dernière intense et solide.

3° A l'état libre d'abord, puis mélangé avec la couleur: dans ce dernier cas, qui est fort rare, on trempe d'abord l'étoffe dans le mordant, puis dans le bain mélangé de coulepr et de mordant.

Dans des circonstances pareilles aux deux dernières, il est nécessaire que le mordant ajouté à la couleur ne la précipite pas.

Lorsqu'on veut telndre certaines parties des tissus senlement, le mordant s'applique souvent à l'état pâteux, au moyen de planches gravées en relief ou de cylindres en cuivre gravés en creux : c'est ainsi qu'on procède dans la fabrication des indiennes.

La chaleur active toujours la pénétration des mordants et leur action sur les tissus; cependant il faut la modérer suivant la nature de l'étoffe et suivant l'affinité plus ou moins grande de cette dernière pour le mordant que l'on veut appliquer.

Pour l'alunage de la laine, la température doit être portée à 100°; pour celui du coton, il suffit de 30 à 50°; pour la soie, on peut opérer au degré ordinaire. Nous verrons, en traitant de chaque teinture en particulier, dans quelles circonstances on devra préférer telle température plutôt que telle autre.

Lorsque les étoffes ont reçu le mordant, elles doivent souvent être desséchées avant d'être trempées dans le bain de teinture; cette précaution est nécessaire, si l'on veut que le mordant soit bien combiné avec le tissu; quelquefois, cependant, il est nécessaire de supprimer cette d'essignation.

L'alunage de la laine s'opère toujours dans un bain bouillant; et de là vient même le nom de bouillon, sous lequel on désigne généralement cette opération. Pour aluner la laine, on emploie toujours un mélange d'alun et de crème de tartre. L'effet le plus évident de cette addition, consiste à débarrasser le bain du carbonate de chaux que l'eau retient généralement en dissolution, et qui, agissant sur l'alun, déterminerait sa décomposition, en produisant un sous-sulfate d'alumine et de potasse insoluble, qui, ramassé par l'étoffe et se fixant inégalement sur elle, produirait des taches ou des plaques, quand on viendrait à la passer dans le hain de teinture.

Mais, indépendamment de cet effet, qui pourrait être produit par un acide quelconque, la crème de tartre doit être capable de jouer un rôle spécial, qui semble consister surtout en une double décomposition qui transforme l'alun en tartrate d'alumine.

Quoi qu'il en soit, après une ou deux heures d'ébullition dans le bain d'alun, la laine qui a été constamment agitée, sfin de donner plus d'égalité à l'application du mordant, doit être retirée de la chaudière, et après un égouttage convenable, elle doit être mise au repos pendant un ou deux jours, lorsqu'il s'agit de la teindre en nuances hien nourries. L'expérience a prouvé que ce repos sur le mordant favorise singulièrement l'union de celui-ci avec l'étoffe.

Pour appliquer les mordants d'étain, on emploie également la crème de tartre. C'est encore une addition indispensable, lorsque l'on veut fixer les sels de fer nécessaires à la teinture en noir.

4326. La laine, mise en contact à froid avec une dissolution aqueuse d'alun, s'empare d'une partie de ce sel, sans lui faire éprouver d'altération sensible. MM. Thénard et Roard se sont assurés, en effet, que la laine ainsi alunée à froid, abandonne de l'alun à l'eau bouillante, et qu'au hout d'une vingtaine de lavages opérés à l'ébullition, elle a restitué une quantité d'alun égale à celle qui avait disparu du bain d'alunage.

Lorsqu'on fait bouillir la laine dans une dissolution d'alun, elle cède une portion de matière organique qui se dissout; mais elle absorbe également, à ce qu'il paraît, de l'alun en nature.

C'est également le sel intact qui est absorbé par la laine, quand on la met en contact avec une dissolution d'acétate d'alumine; mais, vient-on à faire dessécher la laine ainsi mordancée, elle perd une quantité très notable d'acide acétique. Aussi, lorsqu'on fait bouillir cette laine avec de l'eau pure, cède-t-elle de l'acétate d'alumine, tout en conservant une portion d'alumine qui ne se redissout pas. Avec la crème de tartre, la laine joue un rôle tout opposé: elle s'empare d'une portion de l'acide de ce set et elle met en liberté du tartrate neutre de potasse, qui demeure dissous; en même temps, la laine fixe une certaine quantité de bitartrate de potasse non décomposé.

Reste à déterminer comment la laine se comporte, quand on la met en contact à la fois avec de l'alun et de la crème de tartre. Il est possible qu'il y ait à la fois fixation d'alun, de tartrate double d'alumine et de potasse et d'acide tartrique. La présence de l'alun dans la laine sortant du bouillon, tel qu'il se pratique dans les teintureries, est évidente; celle du tartrate d'alumine et de potasse ou de l'acide tartrique libre est présumable.

La soie s'unit également à l'alun, quand on la laisse plongée dans une dissolution froide de ce sel; elle abandonne ensuite ce sel à l'eau bouillante, qui le reproduit en nature par l'évaporation.

Elle se comporte également à la manière de la laine, quand on vient à la mettre en rapport avec l'acétate d'alumine. Elle l'absorbe d'abord tout entier, puis, par la dessiccation, elle perd de l'acide acétique et retient un mélange d'acétate d'alumine et d'alumine libre. Elle fournit alors de l'acétate d'alumine à l'eau bouillante.

Le sulfate de peroxyde de fer cède une portion de sa base à la soie.

On fait toujours l'alunage de la soie à froid ; elle perdrait de son lustre, si l'on essayait de le produire à chaud. Le bain d'alun ne renferme pas de crème de tartre, quand il s'agit de mordancer la soie. Au contraire, on a recours à la variété d'alun la plus neutre possible, c'est à dire, l'alun de Rome, qui renferme déjà un peu d'alun avec excès de base. On y trouve deux avantages. Le premier consiste en ce que l'alun de Rome est parfaitement exempt de fer, ce qui rend son usage précieux pour l'application des couleurs claires; il serait impossible de faire un beau jaune sur soie, si l'on n'avait de l'alun de Rome pour aluner la matière. Le second repose sur la propriété que l'alun de Rome possède d'abandonner une partie de sa base sous forme de sous-sel vers 50°.

Le bain d'alunage s'obtient avec 20 ou 25 kil. d'alun, pour 40 ou 50 seaux d'eau. On y maintient la soie pendant huit à dix heures. Au bout de ce temps, on la sort,

TEINTURE.

on l'égoutte et on la tord sur le bain, puis on la lave.

Quand le bain a servi à aluner environ 75 kil. de soie, on lui restitue 10 kil. d'alun, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la motière organique, abandonnée à l'eau par la soie, étant devenue trop abondante dans le bain, celui-ci exhale une mauvaise odeur. En pareil cas, on l'épuise en y passant des soies, qui doivent être teintes en couleur sombre, et on le renouvelle ensuite complètement.

L'alunage du coton présente à peu près les mêmes circonstances. Pour 4 parties de coton, on prend 1 partie d'alun ordinaire, qu'on dissout dans l'eau et à laquelle on ajoute environ un seizième de soude, qui le ramène à l'état d'alun de Rome. On imprègne le coton de cette dissolution, en le manipulant dans le bain, puis on réunit dans un baquet le coton déjà humecté de la dissolution d'alun et le reste du bain. Au bout de vingt-quatre heures, on le retire, on le tord, on le lave à l'eau courante, et on le soumet aux opérations de la teinture.

L'alunage du coton augmente son poids d'environ un quarantième.

Le lin et le chanvre, soumis à l'alunage dans les mêmes circonstances que le coton, se comportent à peu près de la même manière.

4327. La théorie de l'alunage se lie de la manière la plus étroite à la théorie de la teinture. Celle-ci peut s'envisager sous deux aspects très différents. En effet, tantôt on admet qu'il existe une véritable combinaison entre l'étoffe et la matière colorante, combinaison qui serait déterminée par une véritable affinité entre ces deux corps et qui présenterait des circonstances analogues à celles qui se présentent dans toutes les combinaisons chimiques, c'est à dire, un état de saturation, au delà duquel l'union des deux corps offirirait un caractère d'instabilité très facile à constater; tantôt, au contraire, on regarde la teinture des étoffes, comme étant produite par un phénomène à peu près mécanique, en vertu duquel les matières colorantes seraient emprisonnées dans les mailles des filaments organiques qu'il s'agit de teindre.

Cette dernière opinion est évidemment la mieux fondée. Elle assimile le phénomène de la teinture à des phéno-

YIII.

TRIFTURG.

mènes qui s'en rapprochent tous, en effet, et qui se produisent entre le charbon animal et les matières colorantes dissoutes. De même que le charbon animal s'empare des matières colorantes contenues dans une dissolution aqueuse et qu'il les rend insolubles en les fixant dans ses pores d'une manière purement mécanique; de même la laine, la soie, le coton, peuvent s'emparer des matières colorantes tenues en dissolution, les fixer dans leurs pores et les rendre plus ou moins insolubles dans l'eau.

L'expérience montre, toutefois, que la teinture ainsi produite manquerait à la fois d'intensité et de fixité, deux qualités qu'elle emprunte à une application préslable des mordants. Or, il est facile de voir que les mordants eux-mêmes peuvent être fixés dans les tissus par les mêmes causes qui déterminent la fixation des matières colorantes dans le charbon animal. On sait, en effet, que le charbon animal jouit de la propriété d'enlever à l'eau, non seulement les matières colorantes, mais encore certains sels. Il est donc facile de comprendre que la sole, la laine et le coton, puissent à titre de corps poreux, s'emparer de l'alun purement et simplement, et que ce sel, une fois emprisonné dans les mailles du tissu, puisse réagir ensuite sur la matière colorante, à mesure que celle-ci y pénètre à son tour.

Ainsi, on peut rapporter à la même cause qui détermine l'action du charbon animal sur certains sels solubles ou sur les matières colorantes, les phénomènes d'absorption qui caractérisent la fixation des mordants et la pénétration des principes colorants dans les tissus.

Mais, si une étoffe est imprégnée d'alun et qu'elle soit mise en contact avec un bain de matière colorante soluble, elle se teint d'une manière profonde et intense, et la teinture paraît essentiellement produite par une sorte de laque, formée au moyen de la matière colorante et de la base des mordants.

Au contraire, dans nombre de cas, le mélange de ce mordant avec le bain de teinture, ne donne lieu à aucune précipitation de laque insoluble. Ainsi, quand on méle de l'alun et une décoction de bois de Brésil, il ne se forme aucun précipité; et, pour obtenir une laque de Brésil, il

TRINTURE.

faut faire intervenir un carbonate alealin ou un alcali, tel que l'ammoniaque; en un mot, il faut rendre l'alumine libre.

En admettant donc, comme le prouvent les expériences de MM. Thénard et Board, que les étoffes fixeut l'alun en nature, il faut admettre, en même temps, que par suite d'une action spéciale, le tissu détermine ensuite l'union de la base du mordant avec la matière colorante. Cette action spéciale remplace celle de l'alcali.

Or, il est certain que les étoffes qu'il s'agit de teindre, possèdent, à un haut degré, la faculté de s'emparer des matières colorantes insolubles, quand on les leur présente à l'état naissant. C'est ainsi que le coton se teint en rose, dans une liqueur qui renferme de l'acide carthamique en suspension, provenant de la décomposition du carthamate de soude par un acide. De même, la laine se teint en noir dans un liquide bouillant, qui contient un sel de fer et une dissolution de tannin, et s'empare, conséquemment, du précipité noir résultant de leur mélange. Ainsi, quoique le teinturier cherche généralement à produire le composé insoluble qui doit teindre l'étoffe, dans les pores même de celle-ci, néanmoins, on peut dire que, dans beaucoup de cas, l'étoffe mise en présence du précipité naissant, jouit de la faculté de s'en saisir et de prendre, par se moyen, une nuance plus ou moins intense.

C'est à cette tendance, due à une cause qui reste à déterminer, qu'on doit rapporter, sans doute, la réaction qui s'opère entre l'alun et les matières colorantes solubles; c'est à elle que se rapportent, très probablement, les phénomènes les plus mystérieux encore de la teinture.

En effet, comment se fait-il que la laine prenne si bien la couleur écarlate, et que le coton ou la soie ne puissent pas la fixer? Comment la laine s'empare-t-elle si aisément du précipité noir formé par le tannin et les sels de fer, tandis que la soie, dans les mêmes circonstances. ne se teint en noir qu'avec tant de peine et de dépense? Comment, eu un mot, certaines couleurs se fixent-elles mieux sur certaines étolles que sur d'autres, si ce n'est en vertu d'une action spéciale, qu'on désigne à tort sous le nom d'affinité; mais qui n'en constitue pas moins une force ou

TRINTURE.

une résultante de diverses forces, dont il faut tenir compte dans les opérations de la teinture.

Confondre, en effet, l'affinité chimique, proprement dite, telle qu'elle est mise en jeu dans les combinaisons chimiques ordinaires produites en proportions définies, avec les phénomènes de la teinture, c'est certainement confondre des idées très distinctes. Dans l'union de la soie avec le bleu de Prusse, ou de la laine avec l'indigo, il y a toute autre chose que dans la combinaison du soufre avec le plomb.

Mais considérer le tissu comme un simple filtre, capable de retenir dans ses pores certains précipités et d'en recevoir les couleurs qui leur sont propres, c'est aller trop loin également, et rien n'explique dans cette supposition, comment se forme la laque colorée dans la plupart des opérations de la teinture, qui se passent entre un sel alumineux et un bain colorant, incapables de produire aucune laque, si on ne fait intervenir un alcali propre à mettre l'alumine en liberté, ou une étoffe qui puisse s'emparer de la laque, à mesure qu'elle se forme.

Parmi les motifs qui portent à regarder les matières colorantes insolubles et les étoffes comme capables de se réunir en vertu d'une force spéciale, il faut rappeler ceux qui résultent des expériences récentes de M. Chevreul, qui a vu, en effet, qu'une fois réunies, les étoffes et les couleurs forment des produits doués de propriétés qui différent, selon la nature de l'étoffe, pour une même couleur.

Ainsi, les propriétés de la matière teignante sont profondément modifiées par l'action propre du tissu sur cette matière. Une foule d'exemples mettent cette vérité hors de doute. Il est clair, même, que c'est dans une étude systématique et profonde des propriétés spécifiques des étoffes, eu égard aux diverses matières teignantes qu'on peut fixer sur elles, que se trouve le secret des progrès futurs de la teinture.

4328. La théorie de l'alunage peut s'appliquer à l'action des sels de fer, d'étain, etc. sur les étoffes. Cependant, il se passe, dans la teinture en noir, quelques phénomènes spéciaux, que nous allons examiner, d'après M. Bareswill.

Lorsqu'on verse une dissolution d'acide gallique ou de

TEINTURE.

tannin, acides qui sont incolores, et qui forment ordinirement des sels incolores, dans une dissolution de sulfate peroxyde de fer, on obtient un précipité d'un bleu inteuse, qui reste en suspension dans le liquide. Ce fait anomal a plus d'une fois excité l'attention des chimistes; M. Berzélius et M. Chevreul ont même émis quelques doutes sur la simplicité de cette réaction.

On sait, depuis longtemps, que les acides tannique et gallique ne précipitent pas les proto-sels de fer à l'abri du contact de l'air. MM. Berzélius, Chevreul et Persoz ont fait une expérience inverse qui prouve que, lorsqu'on verse de l'acide gallique ou du tannin dans un sel de peroxyde de fer, il y a production d'un sel de fer au minimum.

Ce fait se prouve, d'une manière très simple, en ajoutant à la dissolution bleue, produite par le sulfate de peroxyde de fer, dans une dissolution d'acide gallique, un excès d'acétate de plomb ou de carbonate de chaux, qui précipitent la combinaison bleue, en même temps que l'acide sulfurique. Par la filtration, on sépare un liquide incolore, dans lequel on constate la présence du fer au minimum.

Quand on verse, goutte à goutte, une dissolution de tannin ou d'acide gallique dans une dissolution de sulfate de peroxyde de fer, en excès, on n'obtient pas de coloration bleue; s'il s'en produit une, elle est éphémère.

Si on ajoute à une dissolution d'acide gallique en excès, du sulfate de peroxyde de fer, et qu'on précipite la liqueur par l'acétate de plomb, on obtient un magma bleu, qui, traité par l'acide oxalique, forme de l'oxalate de fer soluble. La couleur bleue disparaît complètement; elle est rétablie par l'acétate de soude.

La dissolution oxalique, très étendue d'eau, renferme les deux oxydes de fer, au maximum et au minimum.

De ces faits, on peut réellement conclure que, si l'on part d'un proto-sel de fer, il faut ajouter de l'oxygène; que, si l'on part d'un per-sel, il faut en enlever pour produire le composé bleu, et que ce composé renferme les deux oxydes Dans le premier cas, l'oxygène atmosphérique se porte uniquement sur le protoxyde de fer; dans le second,

TEINTURÈ.

une partie de l'oxygène du peroxyde détruit une proportion correspondante d'acide gallique ou de tannin, qu'il convertit en une matière brune. Cette matière n'entre pourrien dans la formation du nouveau composé, qui doit étie considéré comme un sel formé de tannin ou d'acide gallique, et d'un oxyde intermédiaire de fer, vraisemblablement bleu, dont la teinte est légèrement altérée par cette substance brune..

M. Bareswill a fait de nombreuses tentatives pour obtenir l'oxyde bleu à l'état de liberté; il y est parvenu plusieurs fois, mais dans des circonstances qu'on ne saurait reproduire à volonté. Du reste, l'impossibilité de faire cristalliser le sulfate bleu de fer et d'isoler l'acide de la combinaison bleue gallique, empêche de recourir à l'analyse pour arriver à la formule de ces sels de fer intermédiaires: on a dù procéder par synthèse.

De tous les mélanges de sulfate de protoxyde et de peroxyde essayés, celui qui donne le bleu le plus pur avec l'acide tannique et l'acide gallique, contient précisément trois équivalents de sel de protoxyde et deux de sel de peroxyde, proportion qui correspond précisément au cyanure Fe⁷ 0⁹, qui constitue le bleu de Prusse.

La concordance de couleur qui existe entre l'oxyde et le cyanure, rend cette formule probable.

Les recherches de M. Bareswill montrent, d'ailleurs, que cet oxyde bleu n'est pas le seul oxyde de fer intermédiaire, et conduisent à admettre aussi l'existence d'un oxyde intermédiaire d'une touleur verte. Or, l'existence de deux oxydes de fer intermédiaires, salifiables, entrant dans les sels avec la couleur qui leur est propre, jette quelque jour sur les colorations diverses produites par les différents tannins, par la morphine et par quelques autres principes organiques avec les sels de fer. Elle intervient anssi dans la production du violet, du noir, du puse et du vert avec des principes colorante rouges ou jaunes, en présence de sels à base de peroxyde de fer. En effet, parmi les colorants jaunes, le curcuma, par exemple, ne produit pas de vert. l'armi les colorants rouges, l'acide aloctique ne donne pas de violet. Quand il y a production de vert, comme avec la graine de Perse et le quercitron, ou de violet,

TEINTURB.

comme avec la garance, le campéche, etc., les phénomènes se passent de même qu'avec le tannin et l'acide gallique; c'est à dire, qu'il y a réduction du peroxyde de fer, et formation d'un oxyde intermédiaire.

4529. Tout le monde sait avec quelle rapidité certaines matières colorantes de nature organique, telles que le curcuma, le rocou, le carthame, l'argeille, etc., s'altèrent, lorsque les étoffes, sur lesquelles elles sont fixées, sont soumises à l'action simultanée de l'air et de la lumière solaire. Mais personne, avant M. Chevreul, n'avait entrepris de rechercher la part exacte que prend la lumière dans ces phénomènes, et de déterminer si elle est capable de les produire seule, sans le concours de l'oxygène et de la vapeur d'eau contenus dans l'atmosphère. Nous allons donner, en résumé, les résultats intéressants auxquels cet illustre chimiste est parvenu.

Il a vu que le curcuma, sous l'influence de la lumière, s'altère dans le vide et dans l'hydrogène sees, mais d'une manière plus lente que dans l'air sec ou humide; d'un autre côté, la laine et la sois prement une couleur fauve-grisâtre, que ne présentent pas les mêmes étoffes placées dans l'air.

La couleur persiste mieux sur la soie et la laine exposées dans l'air humide, que sur les échantillons qui le sont dans l'air sec.

Le jaune de curcuma se comporte dans la vapeur d'eau et dans l'hydrogène humide, sensiblement de la même manière; mais l'action qu'il reçoit de la vapeur d'eau, s'il est fixé sur le coton, est des plus remarquables. En effet, la conteur du curcuma se fonce d'abord beaucoup; puis, elle s'affaiblit tentement, de manière qu'il faut plus de temps pour que la couleur passe dans la vapeur d'eau, qu'il n'en fautanit, si elle était dans la vide sec; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que la sois et la laine sont loin de donner au curcuma la même stabilité que le coton.

Le rocou, le carthame, l'orseille, l'indigo, le bleu de Prusse, placés dans les mêmes circonstances, ont donné lieu, tantôt à des résultats semblables aux précédents, tantôt à des phénomènes inverses : ainsi, têle couleur est plus altérable sons l'influence de la lumière dans le vide ou l'air secs, que dans le vide ou l'air humides; telle couleur re-

TEINTURE.

çoit plus de stabilité de la part de telle étoffe que de telle autre.

En généralisant les observations nombreuses de M. Chevreul, que nous ne rapporterons pas ici, et pour lesquelles nous renverrons à ses mémoires originaux, on arrive aux conclusions suivantes :

L'indigo, appliqué sur le coton, la soie et la laine, se conserve dans le vide, quoiqu'il soit frappé par la lumière, tandis que le bleu de Prusse, appliqué sur les mêmes étoffes et placé dans les mêmes circonstances, se décolore.

Le curcuma, appliqué sur les mêmes étoffes, s'altère dans le vide assez rapidement, sous l'influence de la lumière.

L'orseille, le carthame, le rocou, résistent à la lumière dans le vide et dans des circonstances où le curcuma s'altère.

L'acide sulfo-indigotique, fixé sur la laine, s'altère sous l'influence de la lumière dans le vide et l'air humide, tandis que l'indigo n'éprouve que peu de changement.

L'orseille, fixée sur la laine et la soie, résiste beaucoup plus dans l'air humide, que le rocou et le carthame.

Dans le vide sec, la lumière est sans action sur le rocou fixé au coton et à la soie, tandis qu'elle agit sensiblement sur celui qui est fixé sur la laine.

Dans la vapeur d'eau, la lumière altère le curcuma fixé sur la soie et la laine, tandis qu'elle rehausse celui qui est fixé sur le coton.

Dans la vapeur d'eau, la lumière altère le carthame fixé sur la soie et la laine, pendant que le coton qui en est teint conserve sa couleur rose.

Dans la vapeur d'eau, la lumière n'altère pas l'orseille fixée sur la laine et la soie, tandis qu'élle décolore celle qui l'est sur le coton.

Il résulte donc de là que le rocou est plus stable sur le coton, qu'il ne l'est sur la laine, tandis que pour l'orseille c'est précisément l'inverse qui a lieu.

Ces exemples démontrent donc jusqu'à l'évidence, qu'on ne peut établir d'affinité absolue entre les trois genres d'é-

toffes, laine, soie et coton, et les différents principes colorants.

La lumière amène des changements bien plus grands dans l'air sec que lorsqu'elle agit seule dans le vide; mais ces changements ne sont pas également prononcés sur toutes les matières colorantes.

Le changement, peu sensible sur le bleu de Prusse fixé au coton, l'est davantage sur le bleu de Prusse fixé à la soie et à la laine.

Il est peu prononcé sur l'indigo fixé à la laine et au coton; il l'est davantage sur l'indigo fixé à la soie.

L'orseille est détruite sur le coton, tandis qu'elle laisse une trace très sensiblement rougeâtre sur la soie et la laine.

Le curcuma et le carthame sont complètement détruits sur les trois genres d'étoffes.

Dans l'air humide, la lumière agit différemment : ainsi, le curcui de t le rocou fixés sur le coton, sont plus altérés dans l'air humide que dans l'air sec, sous l'influence de la lumière; il en est de même pour l'indigo et l'acide sulfoindigotique.

La lumière et la vapeur d'eau blanchissent plus vite que la lumière seule, le bleu de Prusse fixé sur les étoffes.

Les changements que le curcuma fixé sur le coton éprouve dans la vapeur d'eau, sont des plus remarquables : la couleur monte, prend du rouge, puis elle s'affaiblit peu à peu; elle s'y conserve plus longtemps que dans l'air humide et dans le vide.

Le carihame sur le coton ne s'altère que très lentement dans les vapeurs d'eau, et l'altération est moindre que dans l'air humide; elle est plus rapide sur la soie et la laine surtout, que sur le coton.

Les étoffes teintes avec le curcuma, le rocou, le carthame et l'orseille, se comportent dans le gaz hydrogène sec comme dans le vide. Il paraît donc qu'une pression égale à celle de l'atmosphère, produite par un gaz qui n'exerce aucune action chimique sur les étoffes teintes, n'a pas d'influence mécanique pour retenir les éléments gazeux des étoffes teintes, et qu'elle n'a pas non plus d'influence pour les attérer. Les observations, déjà connues, font sentir la nécessité de soumettre les diverses matières colorantes à des essais analogue mix précédents, afin de juger de leur solidité respoetive, soit qu'il s'agisse de comparer entre elles diverses matières colorantes, susceptibles de teindre une étoffe en une même couleur, soit qu'il s'agisse de comparer ensemble différents procédés ayant pour objet d'appliquer sur une étoffe une même matière colorante.

M. Chevreul a examiné de plus les changements que les étoffes teintes éprouvent de la part de la chaleur et des agents atmosphériques, afin de s'assurer, si en se plaçant dans des circonstances identiques, la chaleur agirait de même que la lumière, ou d'une manière différente.

Il a vu que les matières colorantes ne présentent pas une stabilité égale, lorsqu'on les expose dans le vide à une même température convenablement choisié.

Le curcuma, qui dans l'atmosphère s'altère și rapidement, n'éprouve pas de changement à 160° sur le colon et sur la soie.

Il en est de même de l'acide sulfo-indigotique et de l'indigo fixés sur les mêmes étoffes.

L'orseille, le brésil, la cochenille, le quereitron, la gaude, fixés sur les trois étoffes par l'alun et le tartre, n'éprouvent pour ainsi dire pas de changement à 160°.

Le rocou, plus stable dans l'atmosphère que le curemna et le carthame, s'affaiblit à 160° our le coton et la soie.

La nature spéciale de l'étoffe peut avoir, sur la stabilité d'une même couleur soumise à l'action de la rhaleur, et fixée par un même mordant, une influence analogue à celle qu'etle exerce lorsque les étoffes teintes sont exposées à l'action de la lumière.

Par exemple, dans le vide à 160°, la soie donne au carthame une stabilité que ne lui donnent ni la laine ni le coton.

L'influence de l'étoffe se fait sentir encore dans le cas où l'air agit de concert avec la chaleur.

Ainsi, l'air chaud affaiblit l'indigo fixé sur la soie et la laise, plus que l'indigo fixé sur le coton.

Il est difficile d'apprécier dans les expériences, l'influence de la laine, parce que cette étoffe, privée de toute

TRINTURE.

matière étrangère à sa constitution, ac colore en jaune orangé, même dans le vide à la température de 120°.

La vapeur d'eau à 460°, a généralement peu d'influence pour altérer les couleurs, ainsi qu'on le remarque en comparant des étoffes exposées à l'action de cette température dans le vide, à celles qui l'ont été à la même température dans la vapeur.

La chaleur, agissant concurremment avec l'air sec, donne lieu, en général, à des altérations bien plus grandes que ne le fait la chaleur agissant isolément ou même la chaleur agissant avec le concours de la vapeur.

La chaleur ne produit pas précisément les mêmes effets que la lumière sur les étoffes teintes.

Par exemple, dans le vide éclairé, le rocou se conserve sur les étoffes, tandis que le curcuma s'allère; c'est l'inverse qui a lieu à 160°, du moins sur le rocou fixé sur la soie et sur la laine.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on ne saurait conclure des résultats obtenus dans l'une de ces circonstances, ceux qu'on obtiendrait dans l'autre.

Ces résultats sont de nature à faire désirer qu'on exécute, pour toutes les matières colorantes employées dans l'art de la teinture, un travail analogue à celui de M. Chevreul; ces recherches seraient faciles aujourd'hui.

4330. Les observations qui précèdent, montrent que les étoffes ont une manière d'agir spéciale sur les diverses couleurs; elles prouvent aussi que l'intervention de l'humidité est très digne d'attention, dans les résultats qui'se produisent à la lumière et à l'air. On est donc conduit à conclure de là combien il serait utile de bien définir les propriétés hygrométriques des étolles.

M. Chevreul a desséché, à la température de 120°, soit dans un courant d'air sec, soit dans le vide également sec, des étoffes de coton, soie et laine, afin de les obtenir au même état de dessiceation, puis il les a maintenues pendant plusieurs jours dans des atmosphères à 65, 75, 80 et 100° de l'hygromètre.

Les résultats qu'il a obtenus se trouvent consignés dans le tableau suivant :

TEINTURE.

•		POIDS DES ÉTOFFES	ÉTOFFES			2	POIDS DES ETOFFES	ETOFFI	Sa	·
NUM DES ÉTOFFES soumises à l'expérience.	après un sejour de 3 heures dans le vide sec ou une exposition de 3 h.	après 10 jours après 10 jours dans l'atmosphère dans l'atmosphère thorm 500 thorm 500	après 10 jours dans l'atmosphère therm 300	après 10 jours dans l'atmosphère therm 900	dens *	u n e atm à	mosphéte à 20° de temi à 100° dé l'hygromètre, aprés A	e à 20° de tu le l'hygromé aprés A	daus une simosphése à 20° de températuré et à 100° de l'hygromètre, aprés A	r, to
	sec à la tempéra- ture de 120°.	bygrom.			24 h.	96 h.	192 h.	2 88 h.	324 h.	20 jours.
Filasse de chanvre serancée non blanchie Fil de chanvre non blanchie. Filasse de lin un blanchie. Filasse de lin blanchie. Filasse de lin blanchie. Fil de lin blanchie. Fil de lin blanchie. Fil de coton blanchie. Foile de coton blanchie. Foile de coton blanchie. Soie grege decreusée (filoselle). Soie grenade decreusée (filoselle). Toile de soie (ruban).	<u> </u>	100,000 100,0000 100,0000 100,00000000		111,05 101,08 101,08 101,08 100,08 100,08 100,08 100,08 100,000 100,00000000	189,73 119,73 119,73 118,73 118,90 118,73 118,73 118,73 118,73 118,73 118,73 118,73 118,73 118,73 118,73 118,74 118,75 11	88411 88411 88411 88411 88411 88411 864110	132,533 132,533 132,533 132,535 133,535 133,555 135,5555 135,5555 135,5555 135,5555 135,5555 135,55555 135,555555 135,5555555555	138,60 138,60 138,92 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,93 138,94 14,9414,94 14,94 14,94 14,9414,94 14	285,05 205,05 20	135,45 135,45 139,53 139,5555 139,5555 139,5555 139,555555 139,555555555555555555555555555555555555
distillée Laine de mérinos épuisée par l'eau, l'alcool et l'éther Fil de laine Cachemire en poil non laré Toile de laine foulée blanche .	100 100 100	110,79 112,18 112,40 113,70 111,90	119,28 113,49 114,12 118,90 113,39	113,28 113,76 114,19 114,62 118,39	120,32 124,50 123,73 123,03 121,85	120,66 125,81 126,73 126,73 126,65 124,63	128,01 132,11 136,41 134,77 129,49	128,01 133,11 136,70 138,61 133,80	128,01 132,11 gouttelettea. 137,49 gouttelettea. 133,83 gouttelettea.	128,01 133,11 137,49 160,02 133,53

TEINTURE.

Il résulte de ces recherches, ainsi qu'on peut le voir par le bleau précédent, que les étoffes de nature chimique diverse, ne présentent pas de grandes différences dans le poids d'eau qu'elles sont susceptibles d'absorber respectivement, lorsqu'elles sont placées dans les mêmes circonstances. Cependant, si on les prenait dans la condition où elles se rapprochent le plus de l'état de pureté et où elles seraient amenées à l'état physique le plus analogue, on pourrait établir, à peu près, les rapports suivants en prenant 100 parties d'étoffes à l'état normal, qu'on exposerait, jusqu'à saturation, dans une atmosphère saturée de vapeur d'eau, à la température de 20°.

100 p. d'étoffes de ligneux absorberaient 25 vapeur d'eau.

C'est à cette propriété que se rapporte l'une des applications les plus utiles des étoffes employées dans nos appartements, sous forme de rideaux, de tentures, de tapis. Elles dépouillent l'air de l'excès d'humidité qui lui est fourni par la respiration, pour céder ensuite cette même humidité à l'air, dans les circonstances qui viennent, au contraire, à le dessécher. Ce sont donc des régulateurs de l'état hygrométrique de l'air que nous respirons, dont l'hygiène doit tenir compte et faire profit, non' seulement pour les habitations particulières, mais aussi pour les lieux consacrés aux réunions publiques.

4331. Parmi les problèmes que peut offrir l'art de la teinture, l'un des plus dignes d'intérêt pour le chimiste, réside dans l'art de concentrer les principes utiles des matières tinctoriales, en les séparant de toutes les matières inertes dont ils sont accompagnés dans les plantes qui les fournissent. Ainsi, que serait la teinture en bleu, si on était réduit à tirer de l'Inde les herbes desséchées d'où l'on extrait l'indigo? Qui ne voit de quelle importance est devenue la découverte de l'alizarine depuis qu'on a su la concentrer dans la garancine?

Il serait donc très important de fournir aux teinturiers, sous un petit volume, les principes de la gaude, du bois jaune, du bois de Brésil, du bois de campêche et tant

TEINTURE.

d'autres qui, accompagnés dans leur état naturel d'une grande quantité de matières inutiles, occasionnent des frais de transport considérables, et donnent lieu, dans les ateliers, à des manipulations embarrassantes.

Ce problème reste à résoudre. Jusqu'ici, on s'est borné, en effet, à préparer, pour les ateliers d'impression sur laine ou soie, des extraits de matière colorante indispensables pour ces industries, mais inapplicables à l'art de la teinture lui-même.

Pour extraire la matière colorante de ces bois, il faut les réduire en morceaux assez minces pour qu'ils puissent donner toute la matière soluble qu'ils reuferment, à l'eau qu'on se propose d'employer comme dissolvant. La machine de M. Valery est celle qui remplit le mieux ce but. Elle se compose d'un charriot mobile portant la bûche, et de couteaux en acier disposés sur un disque qui fait de 50 à 40 tours à la minute. Ces couteaux coupent le bois perpendiculairement à son axe, en copeaux d'une très faible épaisseur qui s'égrènent au plus léger effort. On obtient ainsi une mouture ronde si recherchée à juste titre par les teinturiers.

Une fois que les bois sont amenés à un état de finesse assez grand, l'extraction de la matière colorante se fait très facilement par la décoction dans l'eau bouillante. On obtiendrait certainement de très bons résultats, en lessivant les bois méthodiquement et à chaud, de telle manière que celui qui est le plus riche en matières colorantes, fût d'abord immergé dans une décoction presque saturée, et que le bois presque épuisé rencontrât de l'eau pure qui, par l'ébullition, lui enlèverait les dernières traces de matière colorante.

Ce procédé d'épuisement méthodique, qui n'est pas mis en usage par les teinturiers, devient indispensable, si l'on veut obtenir les extraits de bois que l'on cherche à préparer et à rondre d'un usage général depuis quelques années. Ces extraits s'obtiennent en évaporant, jusqu'à consistance sirupeuse, le produit de la décoction. Généralement, le teinturier prépare encore lui-même la décoction de matière colorante, au fur et à mesure de ses besoins. Mais, pour la fabrication des mousselines de laine, on emploie des cou-

teintvry.

leurs d'impression, qui renferment des extusite de bois collrants, et on se trouve bien de leur emploi.

Aussi, la préparation de certains sucs concentrés ou extruits de bois colorants, est-elle devenue une opération manufacturière qui s'exécute sur une grande échelle dans plusieurs fabriques pour les besoins des imprimeurs sur étoffes de laine.

Dans la fabrique de M. Meissonnier, cinq générateurs qui équivalent à 150 chevaux de vapeur, alimentent une machine de la force de 10 chevaux, qui met en mouvement deux varlopes circulaires.

On présente les bûches sous un angle de 45° au plan des varlopes, afin de réduire le bois en copeaux dont les fibres ··· courtes soient faciles à désagréger.

Les copeaux entiers sont placés dans des tonneaux rangés en batteries sur des chantiers exhaussés.

Les quatre batteries contiennent 200 tonneaux.

Chaque tonneau reçoit à volonté un jet de vapeur, qui, traversant les copeaux, échauffe la masse, se condense en partie sur le bois, en partie sur le fond d'une capsule plate en cuivre, qui ferme l'ouverture supérieure du tonneau.

Un robinet, placé à la partie inférieure, permet de soutirer le liquide chargé de matière colorante : on le verse, après un repos et une décantation, dans la capsule, où il se concentre par l'évaporation à l'air libre.

La concentration s'achève dans des chaudlères chauffées à la vapeur.

Les extraits concentrés à 30° sont entreposés dans des pipes posées debout sur des chantiers, dans une pièce isolée servant de rafraichissoir, où ils déposent.

On soutire les extraits liquides froids, pour les verser dans des barils bien joints et cerclés solidement. Ils sont généralement expédiés dans cet état.

Parfois, on concentre davantage et l'on obtient des extraits qui se prennent en masse dure, mais l'opération est plus dispendieuse et une partie de la matière colorante est altérée : il y a perte pour le fabricant et pour le consommateur.

TEINTURE.

Les copeaux épuisés sont portés près des générateurs dont ils alimentent les foyers.

Les dépôts séparés des extraits liquides se vendent aux teinturiers de petit teint, pour la teinture du coton particulièrement; on en emploie une partie pour prévenir les incrustations dans les générateurs.

M. Meissonnier s'est livré le premier, en France, à la préparation de ces extraits depuis 1829; cette fabrication n'a pris quelque importance qu'à dater de 1835.

4332. L'art de teindre les étoffes peut se diviser, quelle que soit d'ailleurs la nature du tissu, en deux classes bien distinctes.

Dans la première classe, se rangent toutes les opérations qui ont pour but la teinture proprement dite.

Dans la deuxième classe, viennent se ranger les opérations qui permettent d'imprimer les étoffes, de produire les toiles imprimées, indiennes, etc.

Devons-nous ranger parmi les opérations de la teinture, l'art de décorer les étoffes avec des couleurs insolubles mêlées de blanc d'œuf et imprimées à froid, puis coagulées par la chaleur? Cet art, qui tend à prendre quelque extension, diffère à tous égards de celui qui constitue la teinture et même l'impression des indiennes ordinaires. Il permet d'appliquer nombre de couleurs qui, par leur insolubilité, se trouvaient à jamais soustraites, en apparence, du domaine de la teinture.

Nous en parlerons plus loin. Pour le moment, bornonsnous à envisager ici les deux classes principales de procédés : la teinture et l'impression.

1° La teinture proprement dite consiste à donner aux tissus une teinte uniforme, en les plongeant d'abord dans le bain de mordant, puis dans un bain de matière colorante.

Les matières premières à l'état brut, telles que la laine, le fil, le chanvre, le coton et la soie, qui sont destinés au tissage ou à l'emploi direct, doivent être teintes par cette première méthode.

Les tissus, tels que les draps, les étoffes de soie, dè co-

TEINTURE,

ton, etc., se teignent aussi fort souvent par ce procédé; mais alors la couleur n'a plus la même solidité, ni la même intensité, et cela se conçoit, car les filaments qui composent l'étoffe ont reçu par la filature et le tissage une torsion qui leur donne une cohésion qui ne permet pas à la couleur de pénétrer ni aussi facilement ni aussi profondément. Ce dernier mode de travail, il est vrai, présente par cette raison même, une économie de fabrication, puisqu'il emploie une moins grande quantité de couleur; mais, le consommateur ne tarde pas à faire la différence entre un drap teint en pièce et un drap teint en laine.

Enfin, on teint encore la matière première à l'état de fil; c'est ce qu'on appelle teindre en écheveaux. Cette méthode s'applique surtout à la laine et à la soie, et elle tient le milieu entre les deux précédentes; c'est à dire que la couleur s'applique plus facilement que sur l'étoffe même, et qu'on emploie un peu moins de couleur que pour la teinture à l'état brut en filaments libres.

2º L'impression ou fabrication des toiles peintes, connues principalement sous le nom d'indiennes, constitue une industrie nouvellement introduite en Europe et originaire des Indes orientales, où elle remonte à la plus haute antiquité.

L'impression consiste à appliquer solidement sur les tissus, un plus ou moins grand nombre de couleurs, formant, par leur ensemble, des dessins variés, suivant le caprice de l'artiste.

En général, les anciens procédés de l'art de l'indienneur reposent sur l'application des mordants par places, et sur l'emploi d'un bain de teinture dans lequel on passe l'étoffe, qui ne se teint solidement et d'une manière intense que là où les mordants étaient appliqués.

Aujourd'hui, une autre méthode est venue se joindre à celle-là. Elle consiste à appliquer sur certaines étoffes, qui ne se teignent qu'à chaud, les mélanges froids de mordant et de couleur, et à élever ensuite la température, au moyen de la vapeur, jusqu'au degré nécessaire pour fixer la couleur.

VIII.

PRÉPARATION DES LAINES.

CHAPITRE III.

PRÉPARATION DES LAINES.

4327. L'industrie des laines est d'une haute importance pour tous les pays du Nord, et en France surtout elle est l'objet d'un commerce considérable; nul pays ne produit des étoffes de laine plus estimées que celles de Sedan, de Louviers, d'Elbeuf et de Reims.

• Les étoffes de laine offrent des qualités si précieuses par leur souplesse, leur durée, la facilité avec laquelle les couleurs s'y fixent, l'éclat que les couleurs prennent et conservent sur elles, qu'on peut regarder leur consommation comme étant destinée à s'accroître de plus en plus. Fien ne saurait remplacer la laine dans la fabrication des draps et dans celle des tapis. Au contraire, la laine est destinée à supplanter, de plus en plus, le coton dans la fabrication des étoffes légères, à mesure que la filature de la laine fait de nouveaux progrès.

Le travail de cette matière première si utile donne un produit qui, en Europe, s'élève annuellement à la somme énorme de 400 millions de francs, et la laine brute entrant à peu près pour moitié dans ce prix, c'est un débouché de 200 millions de francs qui est ouvert à l'agriculture de tous les pays de l'Europe.

Pendant longtemps les manufactures françaises furent alimentées de laines fines par l'Espagne et par l'Allemagne; mais, depuis que M. Ternaux a introduit les mérinos en France, ces importations ont beaucoup diminué, et se partagent aujourd'hui en différentes proportions, et principalement entre l'Allemagne, la Russie, l'Espagne et l'Australasie. On ne tire plus de l'Allemagne qu'une partie des laines fines nécesaires à nos fabriques. Du reste, la producton des méis, le croisement des races, des étudésplus suivies sur l'effet d'un système d'éducation raisonné, ont fait disparaître une grande partie des laines communes Les laines intermédiaires sont devenues les plus abondantes.

4528. La laine est un produit sécrété par la peau du mouton; elle est formée de brins coniques pleins et d'aspect

homogène qui, vus au microscope, présentent de nombreuses aspérités à leur surface, qui se montre comme hérissée d'écailles disposées en recouvrement de bas en haut. Ce sont ces écailles qui donnent à la laine la propriété de se feutrer. Ce sont elles également qui donnent à la laine, aux cheveux, aux poils, la propriété de marcher, la racine en avant, quand on les fait rouler entre les doigts ou qu'on excite quelque mouvement de glissement entre les brins d'un même tas. Lorsque cette disposition est favorisée par une courbure naturelle des brins, le feutrage en est la conséquence nécessaire. Les poils de lapin ou de lièvre qui n'ont pas cette courbure, la reçoivent de l'application du nitrate de mercure, dans l'opération du secrétage, pratiquée dans la fabrication du feutre.

Les laines les plus grosses offrent des filaments de 4 centièmes de millimètre. Les plus fines ont un diamètre moitié moindre.

Les laines usées perdent leurs écailles et se divisent ou se fendent en fibres cylindriques.

La laine est très élastique; lorsqu'on l'étire, elle tend toujours à reprendre sa forme première. Comme elle possède éminemment la propriété de se feutrer, ses brins s'enchevêtrent les uns dans les autres, de telle manière que le volume d'une étoffe de laine est toujours beaucoup plus petit qu'il ne le serait, si les brins se juxtaposaient les uns à côté des autres, comme cela a lieu pour le lin et pour le coton.

La laine se coupe chaque année sur le dos de l'animal ; les toisons varient nécessairement de poids, de finesse, de longueur, suivant le climat, l'espèce de mouton, les soins que l'on donne à l'amélioration de la race, etc.

Mais, dans tous les cás, la finesse de la laine est toujours en raison inverse de sa longueur.

Les laines les plus belles et les plus longues servent à la confection des châles, des mérinos, des étoffes lainées. Les laines courtes sont destinées à la fabrication des étoffes feutrées.

La laine de bonne qualité est blanche après le lavage; elle est douce au toucher; elle est résistante, et d'une longueur, suffisante. Une longue expérience est nécessaire pour apprécier à la première vue ces différentes qualités.

Les laines des animaux morts de maladie ou tues, ont

moins de valeur que celles qui proviennent de la tonte de l'animal vivant.

Les laines se distinguent donc en laines mères, laines d'agneaux, et laines pélades ou écouailles. Les laines mères constituent la toison de l'animal adulte tondue sur le vivant. Les laines d'agneaux, prises aussi sur l'animal vivant, offrent une qualité qui est proportionnelle à l'âge de l'agneau. Quant aux laines pélades, elles sont toujours altérées par l'emploi des alcalis des pelins qui ont servi à préparer les peaux à l'épilage. Elles prennent moins bien la teinture, et par exemple, le bleu de cuve ne teint jamais leur racine d'une manière stable. D'ailleurs, ces laines sont courtes, roides, cassantes.

4329. La laine qui n'a encore passé par aucun apprêt est enduite d'une substance grasse, oléagineuse, qui la préserve des attaques des insectes; on la distingue en suint et surge, l'une soluble à froid, l'autre à chaud. Suivant certains manufacturiers, le suint ne doit être enlevé que peu de temps avant la mise en fabrication; mais ce fait est bien controversé. Des marchands et des fabricants, qui ont fait des observations nombreuses, assurent au contraire que la laine parfaitement dégraissée se conserve mieux que la laine en suint.

Les manufactures françaises tirent leur laine de la Brie, de la Beauce, du Poitou, de la Picardie, de la Champagne, du Soissonnais, de la Normandie, du Berry et de la Bourgogne. Le midi de la France fournit des laines spéciales qu'on récolte surtout dans le Roussillon, la Provence et le Languedoc. La Saxe, et rarement l'Espagne, fournissent une partie des laines fines. L'Allemagne possède beaucoup de belles qualités de laines qui nous manquent, et que la fabrication des draps met à profit.

Les principaux centres de fabrication sont : Reims, qui ne fait que des étoffes rases et des étoffes peignées légères ; Elbeuf, qui produit toutes les draperies, sauf les laines peignées. Châteauroux, Orléans et Lyon confectionnent les mêmes produits. Tourcoing et Roubaix produisent les mêmes étoffes que Reims. Enfin, le Midi fait les pures laines et la draperie commune pour les troupes ; on y travaille aussi pour les exportations du Levant.

L'industrie de la laine comprend : 1° l'art du laveur de aines; 2° l'art du teinturier; 3° l'art du filateur; 4° l'art du tisserand; 5° l'art du foulonnier; 6" enfin, l'art de l'apprêteur.

On a imaginé, dans ces derniers temps, de se passer des opérations comprises dans la filature et dans le tissage, en feutrant la laine et en la façonnant en une pièce sans fin, comme on fabrique le papier continu; mais, jusqu'à présent, on n'a encore obtenu par ce moyen que des produits spéciaux, où il ne faudrait pas chercher toutes les qualités des draps fabriqués par le tissage. Du reste, pour quiconque a réfléchi sur la marche générale de l'industrie, il n'est pas difficile de prévoir que le drap feutre se fera une large place, comme le papier à la mécanique s'en est fait une.

4330. La laine, lavée à l'eau distillée, aussi bien que possible, renferme, d'après M. Chevreul, les trois principes suivants :

1° Une substance, grasse, solide à la température ordinaire, et parfaitement solide à 60°;

2º Une substance grasse, liquide à 16°;

3º Une substance filamenteuse, qui constitue essentiellement la laine proprement dite.

1000 parties de laine bien dessuintée et soumise aux procédés mécaniques de division et de ventilation, donnent de 5 à 5 parties de cendres, formées de phosphate de chaux et de magnésie, de sulfate de chaux, de chaux, de peroxyde de fer et de silice; on y trouve, quelquefois, du peroxyde de manganèse.

La laine, passée à l'acide chlorhydrique, ne laisse plus que de 0,002 à 0,001 de cendres.

La laine, chauffée pendant deux heures à 150°, prend une couleur jaune, qui devient plus intense à 170°.

Chauffée à sec, à 100°, pendant deux heures, elle ne laisse dégager ni ammoniaque ni émanation sulfureuse; à 130°, elle donne de l'ammoniaque; et vers 150°, une émanation sulfureuse sans dégagement sensible de gaz insoluble dans l'eau. L'eau favorise le développement de la vapeur sulfureuse; car il suffit de faire bouillir de l'eau sur de la laine, pour la reconnaître dans la vapeur qui se dégage.

On conçoit facilement, d'après cela, comment il se fait que la laine noircisse, surtout à chaud, par le contact de plusieurs corps métalliques, tels que les acétates de plomb, le protochlorure d'étain, etc. Aussi, faut-il éviter, dans les couleurs claires, tout contact des étoffes de laine avec les surfaces métalliques. Par la même raison, il importe beaucoup de ne pas faire intervenir les sels cuivreux dans les opérations du dégraissage des laines, avant la teinture. Ces sels, employés pour azurer les étoffes, peuvent donner à la teinture des taches de sulfure de cuivre. M. Chevreul a mis hors de doute le rôle du soufre des laines dans tous ces accidents si communs dans le fixage à la vapeur des couleurs d'impression.

La laine en contact avec l'étain dans une eau très faiblement alcalisée, s'altère très notablement; sa tenacité est singulièrement affaiblie, et l'on observe la formation d'un acide volatil odorant.

Elle s'altère également en présence du plomb et du protoxyde de plomb, au contact de l'eau alcalisée.

Abandonnée à elle-même, pendant quatreans, dans l'eau distillée, la laine n'a rien présenté, au bout de ce temps, qui indiquât une séparation de son soufre, si ce n'est une faible odeur alliacée; mais un papier humecté d'acétate de plomb, plongé dans l'atmosphère qui exhalait cette odeur, y conservait toute sa blancheur.

4351. La laine, soumise au lavage avec l'eau distillée, jusqu'à ce que ce liquide ne lui enlève plus rien, présente une conleur d'un gris roux; elle se mouille difficilement et paraît grasse au toucher.

En épuisant la laine, ainsi lavée, par l'alcool bouillant, on en retire deux matières grasses, l'une solide et l'autré liquide, qui ont été examinées par M. Chevreul, et auxquelles il a donné les noms de *stéarérine* et d'élaiérine: ces matières diffèrent absolument de la stéarine et de l'oléine, par plusieurs de leurs propriétés, et notamment parce qu'elles résistent à la saponification par les alcalis.

Ces matières grasses sont exemptes d'azote et de soufre.

D'après les expériences de M. Chevreul, la laine de mérinos renferme une proportion de matière grasse qui s'élève à plus de 20,8 pour 100 du poids de cette matière.

Voici l'analyse de la laine brute de mérinos, exécutée par M. Chevreul.

Matière terreuse qui s'est déposée de l'eau

distillée dans laquelle on a lavé la lainé. Suint dissous par l'eau distillée froide	26,06 32,74
Matière grasse formée de stéarérine et d'é-	04,14
laiérine	8,57

PRÉPARATION DES LAINES.

è	Matière terreuse fixée à la laine par la ma-	
	tière grasse	1,40
	Laine dégraissée par l'alcool	31,23
		100,00

La laine, privée de sa matière grasse, observée au microscope, comparativement à la laine de même origine pourvue de sa matière grasse, en diffère beaucoup. La première présente des brins cylindroïdes dont les arêtes sont chargées de petites masses grumelées, tandis que la seconde présente des filaments cylindroïdes à stries transversales dont les arrêtes sont bien nettes.

La laine, privée de sa matière grasse, exposée à une température de 160° pendant six heures, comparativement avec de la laine qui en est pourvue, prend une légère couleur jaune, tandis que l'autre échantillon devient brun.

Enfin, la laine privée de matière grasse, contient 2,22 pour 100 de soufre, tandis que l'autre échantillon n'en renferme que 1,78.

La laine soumise à 28 macérations de 48 heures, dans l'eau de chaux, et 28 traitements par l'acide chlorhydrique, avait perdu la majeure partie de son soufre; sa ténacité était considérablement affaiblie : examinée au microscope, elle présentait beaucoup de filaments aplatis, déchirés sur les bords, avec des stries longitudinales, qui semblaient indiquer que l'intérieur de ces brins avait été mis à découvert, plutôt par les nombreuses torsions que l'on avait fait subir à la matière, que par une action chimique.

La laine désulfurée, même celle qui a été soumise à l'action de l'alcool, prend, par l'action d'une température de 160°, soutenue pendant six heures, une couleur orangée bien plus intense que celle qui se développe sur la laine non désulfurée.

Dans ces traitements répétés, la chaux n'a point enlevé à la laine la totalité de son soufre; car, en la traitant par l'acide nitrique, on peut constater qu'elle en retient encore 0,46, c'est à dire environ quatre fois moins que celle qui n'a point été soumise à ce traitement. Néanmoins, la laine finsi désulfurée ne se colore plus, ou du moins ne se colore que très légèrement, par les corps métalliques qui colorent la laine ordinaire.

4332. La laine contient donc en grande quantité, et

d'autant plus qu'elle est plus fine, cette substance complexe nommée *suint*, qui se compose d'une matière animale, d'une matière grasse combinée avec de la potasse, d'une certaine quantité de chaux et de quelques autres sels solubles.

D'après les analyses de M. Scherer, la laine privée de matière grasse par une ébullition prolongée avec de l'alcool, et par quelques traitements au moyen de l'éther, possède la composition suivante :

Carbone	7,03
Azote Oxygène	17,71 24,61
	100,00

Les cheveux et les poils présentent une composition en centièmes qui se rapproche singulièrement de celle de la laine.

4333. L'opération du désuintage est précédée du triage, qui a pour but de classer la laine suivant ses qualités, et de réunir toutes les parties de même valeur. Ces qualités varient non seulement avec les troupeaux, mais encore pour une même toison, suivant la partie qui les fournit. On distingue au moins cinq choix par toison, qui sont rangés dans l'ordre suivant: 1º la laine provenant des flancs et des épaules; 2º celle du ventre; 3º celle des cuisses; 4º celle du dos; 5º enfin celle des extrémités.

Le désuintage constitue la première opération industrielle qu'on fait subir à la laine; il a pour but d'enlever le suint; on y parvient facilement, en immergeant la laine dans une dissolution bouillante d'un carbonate alcalin ou très rarement de savon. Mieux vaut encore, quand les opérations sont en marche, désuinter dans la dissolution bouillante de suint provenant d'une opération précédente.

Nous ne parlerons pas ici du lavage à dos, nous nous contenterons de décrire le procédé de lavage tel qu'on le pratique aujourd'hui.

Celui-ci consiste à placer dans une chaudière de l'eau dont on porte la température à 38 ou 50°; on fait alors écouler une partie de cette eau dans une cuve disposée au dessous, et dans laquelle on plonge de la laine commune qu'on y laisse séjourner 18 à 20 heures sans la remuer.

PRÉPARATION DES LAINES.

Une partie du suint de cette laine se dissout, et l'on obtient de la sorte une liqueur contenant-un savon à base de potasse, qui devient le principal agent du désuintage. Cette dissolution est versée dans des cuves; on y ajoute ensuite une certaine quantité d'eau chaude pour élever la température du bain. Celle-ci ne doit pas dépasser 56° pour les laines primes, 50° pour la première qualité, 37 à 38° pour la deuxième, 31° pour la troisième; pour les laines communes elle doit être à peine tiède, parce que ces dernières contiennent moins de suint et sont plus faciles à épurer. Le bain ayant acquis la température voulue, on y plonge la laine à désuinter par petites portions, en ayant soin de la soulever avec de petites fourches ou des baguettes lisses qui, en ouvrant les mèches, facilitent la pénétration du liquide. Au bout de dix minutes à un quart d'heure au plus, la laine est suffisamment désuintée; on l'enlève alors par flocons d'environ 80 à 100 grammes chacun; puis on la dépose dans des mannes d'osier qu'on suspend pendant un instant au dessus des cuves, afin de perdre le moins possible d'eau saturée de suint; après l'égouttage, on transporte les mannes au lavoir placé sur les bords d'une eau courante.

On se sert plus rarement d'un procédé qui repose sur l'emploi des alcalis et dont je vais donner une description succincte.

L'emploi des alcalis doit être fait avec beaucoup de circonspection; car ils ont la propriété de dissoudre entièrement la laine, lorsqu'ils sont assez concentrés : lorsqu'on n'opère pas le dégraissage, au moyen du suint luimême, on emploie donc l'ammoniaque pris dans l'urine putréfiée.

Pour faciliter l'opération du dégraissage, les flocons de laine sont placés dans un filet qu'on plonge dans une chaudière en cuivre contenant la liqueur alcaline chaude; aussitôt que l'opération est terminée, on enlève le filet au moyen d'une poulie; on le laisse égoutter pendant quelque temps; puis on retire la laine pour la laver de suite.

Cette chaudière doit avoir à peu près 1 mètre de profondeur sur 1 mètre 50 cent. de diamètre. On la remplit d'eau, dans laquelle on mêle un quart d'urine putréfiée; on maintient la température entre 45° et 60°, en ayant soin de ne jamais dépasser ce dernier terme. L'opération s'exécute sur

PRÉPARATION DES LAINES.

5 à 6 kilogrammes de laine à la fois; on la laisse dans le bain alcalin, pendant à peu près un quart d'heure, en ayant soin d'agiter de temps en temps; puis on la retire et on la jette immédiatement dans un lavoir à eau pure. Quelques manufacturiers préfèrent, toutefois, laisser refroidir la laine avant de la soumettre au lavage; il paraît qu'elle prend mieux la teinture. Aussitôt que les 5 à 6 kil. de laine sont retirés de la chaudière, on les remplace; on répète la même opération, en ayant soin de rétablir, de temps en temps, l'alcalinité du bain par uue addition de quelques seaux d'urine pourrie, qui activent singulièrement le désuintage, à cause du carbonate d'ammoniaque que contient ce liquide.

Il ne faut jamais suspendre l'opération, c'est à dire laisser séjourner dans le bain la laine qui serait altérée par les alcalis. Un ouvrier peut dégraisser, pendant onze heures de travail, 200 kil. de laine, et il emploie 11 à 12 seaux d'urine.

La quantité de suint, contenue dans la laine, varie entre 50 et 75 pour 100; c'est donc de cette proportion que diminue la laine après le lavage et la dessiccation.

La belle laine de Brie, par exemple, perd en effet de 65 à 75 pour cent de son poids au désuintage. Elle laisse donc après dessication complète de 25 à 55 pour cent de son poids de laine désuintée.

Le lavage des laines, après le désuintage, s'exécute de plusieurs manières. Le plus souvent, on se contente de les placer dans des paniers en osier, ou dans des caisses en bois percées de trous, que l'on expose dans une eau courante; pour que le lavage soit plus efficace, il est nécessaire de bien ouvrir la laine au moyen d'un bâton en bois. Dans quelques fabriques, le lavage se fait à l'aide d'une machine; ordinairement, c'est un râteau en bois placé dans le pauier et qui, recevant un mouvement de va et vient, au moyen d'une manivelle, renouvelle sans cesse les surfaces de la laine. Dans quelques localités, on fait tomber l'eau d'une certaine hauteur sur la laine placée dans un panier en tôle, percé de trous. Ce procédé est généralement suivi en Angleterre, où la force motrice à bas prix permet d'élever l'eau pour former des chutes artificielles.

Lorsque l'eau de lavage sort limpide, les laines sont suffisamment propres; on les laisse sécher, et elles sont

prêtes alors à subir les opérations de la teinture, ou bien à être livrées au filateur.

Dans la plupart des cas, on n'a pas besoin de blanchir la laine, parce que les couleurs dont on la teint couvrent complètement le fond.

Quand il est nécessaire qu'elle soit blanche, cependant, on doit employer pour détruire les parties colorantes, le même procédé que pour la soie, c'est à dire l'acide sulfureux.

4534. La teinture peut s'appliquer sur la laine de trois manières différentes : 1° sur la laine en flocons ; 2° sur la laine filée ; 3° sur la laine tissée.

La laine se teint en flocons, toutes les fois que l'on veut avoir des draps de couleur solide et uniforme; il faut en excepter cependant la teinture en noir, qui s'effectue sur le drap lui-même en pièce.

La teinture sur la laine filée se pratique pour la tapisserie et la passementerie, et pour toutes les étoffes de fantaisie dites nouveautés dont la production a pris une grande extension en France depuis quelques années.

Enfin, la teinture en draps ne se donne que pour le noir; dans tous les autres cas, on obtient des résultats bien moins favorables par ce procédé, qu'en employant pour le tissage, des laines teintes en flocons.

On distingue la teinture bon teint et la teinture petit teint. Les couleurs bon teint reçoivent toujours un pied de bleu et sont très résistantes. Les couleurs petit teint ne le reçoivent pas, et elles se subdivisent en teints solides et teints non solides, suivant la nature des mordants et celle des couleurs employées.

Les teintes primitives employées pour donner toutes les couleurs à la laine, sont : le bleu, le rouge et le jaune.

Les couleurs en usage pour teindre en bleu, sont : l'indigo, le bleu de Prusse, le campêche et le vitriol bleu.

Pour le jaune, on emploie la gaude, le bois jaune, le quercitron, le fustet, le rocou, le curcuma.

Pour les fauves, on les obtient avec le brou de noix, le sumac, l'écorce d'aulne.

Pour les rouges, fils se teignent avec la cochenille, le kermès, la garance, le laque laque, l'orseille, le bois de Brésil et le bois de santal. Pour le noir, on emploie les dissolutions de fer et la noix de galle.

Les nuances variées s'obtiennent par la réunion de deux ou de plusieurs des couleurs précédentes.

Les mordants qui servent à fixer ces couleurs, toutes les fois qu'elles n'ont pas la propriété de se fixer elles-mêmes, sont :

L'alun, le tartre rouge ou la crême de tartre et les sels d'étain; ces mordants tendent en général à donner plus de vivacité aux couleurs. Lorsqu'on veut, au contraire, varier les nuances, en fonçant plus ou moins les tons, on emploie des matières propres à donner la bruniture; ce sont : l'acétate de cuivre, le sulfate de cuivre, le sulfate de fer et le sumac.

4335. Une teinturerie doit être, autant que possible, placée près d'un courant d'eau claire, rapide, et de nature à satisfaire à certaines conditions chimiques. L'eau ne doit pas contenir trop de sels calcaires. Elle ne doit pas renfermer de sels de fer en dissolution; ces derniers sels nuiraient aux couleurs. Quant aux sels calcaires eux-mêmes, ils décomposent l'alun, précipitent de l'alun basique, occasionnent ainsi des pertes de mordants et donnent naissance à des taches sur les étoffes.

L'établissement doit être divisé en trois ateliers principaux, séparés les uns des autres, mais communiquant facilement entre eux : 1° l'atelier de désuintage, qui fait rarement partie d'un atelier de teinture; 2° l'atelier des bleus ou le guède; 3° l'atelier, où se teignent toutes les autres couleurs. Il doit y avoir, en outre, un grand laboratoire pour la préparation des couleurs; des magasins pour contenir, soit la marchandise à teindre, soit celle qui l'est déjà.

L'atelier des chaudières doit être disposé de manière à permettre aux vapeurs de s'échapper. L'atelier des cuves de bleu doit être très chaud : on devra donc le construire, au contraire, de manière à ce qu'il puisse garder facilement sa température, même en hiver.

L'eau doit être distribuée avec abondance dans tous les ateliers, et les canaux d'écoulement doivent avoir une forte pente et aller déboucher dans la rivière en aval de l'usine.

Le mode de chauffage employé dans une teinturerie est une question intéressante et très importante, faite pour attirer l'attention des ingénieurs. Jusqu'à présent, le chauffage à

feu nu a été presque exclusivement employé; le chauffage à la vapeur directe doit, il est vrai, être repoussé, puisqu'il changerait à chaque instant les proportions d'un bain de teinture; mais il n'en est pas de même du chauffage par double fond ou par serpentin de vapeur. Il est certain qu'en établissant convenablement ce chauffage, on en obtient d'excellents résultats. Dans tout atelier un peu important, il procure une économie de combustible, et, dans tous les cas, le travail devient plus facile, la température pouvant, au besoin, être brusquement abaissée dans la chaudière. Ce chauffage a cependant l'inconvénient d'exiger plus d'entretien, à cause des robinets nombreux qu'il nécessite et des soubresauts que l'entrée de la vapeur dans le serpentin occasionne toujours.

Après la teinture, la laine doit être complètement desséchée, avant de passer à la filature : cette dessiccation a lieu, en été, par la simple exposition à l'air libre; en hiver, on étend la laine sur des gaules que l'on dispose dans un séchoir à air chaud; on emploie aussi quelquefois des séchoirs rotatifs qui, animés d'une grande vitesse, la dessèchent en quelques minutes. La laine est alors prête à passer par les différentes opérations de la filature.

Après la teinture et le dégraissage, il y a d'un côté une diminution considérable du poids de la laine par le départ du suint, et de l'autre une légère augmentation par l'addition de la matière tinctoriale et des mordants. Il serait souvent nécessaire de pouvoir s'assurer promptement à l'avance et d'une manière exacte, de la quantité de déchet que la laine devra présenter après ces opérations, afin de pouvoir l'estimer à sa valeur réelle à l'achat, et d'éviter les contestations qui s'élèvent quelquefois à ce sujet, entre le vendeur de laines, le fabricant et le teinturier qui a été chargé du dégraissage et de la teinture.

4536. Nous passerons rapidement sur la filature de lalaine; si nous en disons quelques mots, c'est parce qu'elle comprend certaines préparations dans lesquelles la chimie n'est pas étrangère.

L'art du filateur comprend cinq opérations : 1° le battage, 2° le louvetage, 5° le graissage, 4° le cardage, 5° la filature proprement dite.

Le baltage a pour but de débarrasser la laine des impuretés qui la salissent : cette opération s'exécute dans un cylindre en bois, armé à l'intérieur de dents espacées; ce cylindre en renferme un second qui lui est concentrique, et dont la surface extérieure est aussi armée de dents qui se croisent par conséquent avec celles du cylindre enveloppant. La laine, obligée de passer entre ces deux cylindres, par le mouvement de rotation imprimé au plus petit, est complètement ouverte, et les matières étrangères les plus grossières s'en séparent facilement.

Le louvetage termine l'épuration de lá laine; il est analogue a l'opération précédente; seulement, le loup est armé d'un beaucoup plus grand nombre de dents, et il est animé d'une plus grande vitesse : il fait 6 à 800 tours par minute; mais, avant de louveter la laine, il est nécessaire, pour qu'elle conserve sa souplesse, de rendre sa surface onctueuse, afin que les brins se croisent bien, sans cependant former corde. On y parvient, en ajoutant à la laine le cinquième de son poids d'une huile végétale; jusqu'à présent, du moins, les huiles animales n'ont pas été essayées. Pour cette seule opération, il se consomme, à Elbeuf seulement, près de 1 million de kilog. d'huile d'olive, en grande partie de Gallipoli. Dans les fabriques du midi, on se sert aussi des huiles d'olive communes.

Les huiles de graine s'emploient pour les lainages communs du nord et des départements du centre. L'emploi de ces huiles de graine exige une plus forte proportion d'huile, et offre au dégraissage bjen plus de difficultés.

On a cherché à éviter l'emploi de l'huile, qui exige des manipulations coûteuses, lorsqu'il s'agit de l'enlever, une fois la fabrication du drap terminée. MM. Péligot et Alcan ont obtenu d'excellents résultats, en remplaçant l'huile par l'acide oléique qu'on choisit parfaitement limpide et qu'on emploie dans les mêmes proportions que l'huile ordinaire. Ce qui fait le grand mérite de l'acide oléique, c'est que, lorsqu'il devient nécessáire de dégraisser les draps, il suffit de les laver avec une dissolution de carbonate de soude : on obtient un savon soluble, très facile à produire, et les draps sont parfaitement dégraissés.

Le dégraissage, lorsqu'on fait usage de l'huile, est beaucoup moins facile, et, d'ailleurs, on est obligé, pour l'opérer, d'employer du savon vert, qui est beaucoup plus cher que le carbonate de soude.

L'emploi de l'acide oléique n'offre pas non plus les

inémes dangers que celui des huiles végétales. Nous avons vu que ces dernières absorbent de l'oxygène au contact de l'air : or, quand la laine est en monceaux un peu considérables, la température peut souvent s'élever, par suite de cette absorption, assez haut pour causer des incendies.

Les débourrages et différents déchets faits à la filature, et qui étaient presque entièrement perdus par l'ensemage aux huiles végétales, à cause de la difficulté de les en débarrasser, se dégraissent au contraire promptement et avec la plus grande facilité, lorsqu'ils sont imprégnés d'acide oléique, et rendent ces déchets propres à être de nouveau employés de la même manière que la laine en toison.

Tous ces avantages ont rapidement é tendu l'emploi de l'acide oléique : aujourd'hui, on en consomme, pour le graissage des laines, de 6 à 800,000 kilog. annuellement.

L'huile ou l'aeide oléique se répandent sur la laine, aussi uniformément que possible, au moyen d'un arrosoir; on passe immédiatement après, à l'opération du louvetage.

Après le louvetage, vient le cardage, qui se fait aujourd'hui à l'aide de machines : cette opération a pour but de démêler et de séparer les filaments de la laine; de les disposer dans tous les sens, pour faciliter leur liaison; enfin, de former une nappe.

Après cette opération, viennent le filage, puis le tissage, qui sont tous deux des opérations trop mécaniques pour que nous nous y arrêtions.

4537. Lorsque le drap est tissé, on le visite avec soin, pour voir s'il n'a pas de défauts; puis on procède au dégraissage, opération délicate, si l'on a employé de l'huile.

On commence par faire tremper l'étoffe, pendant cinqou six jours, dans le courant d'eau; les pièces doivent être complètement immergées, sans quoi, l'air et la lumière, aidés par l'humidité, altèreraient les couleurs. Après cette immersion, on retire les étoffes, on les enduit d'argile délayée dans de l'eau, puis on les fait passer entre deux cylindres, dont l'un est cannelé. La terre absorbe l'huile peu à peu; mais l'opération n'est complètement terminée qu'au bout de dix heures; pendant tout ce temps, on a soin d'injecter continuellement de l'eau sur l'étoffe. La matière grasse entraînée par l'eau avec la terre, est complètement perdue. Lorsqu'on a graissé avec de l'acide oléique, le dégraissage devient beaucoup plus facile : par 8 kilog. d'acide employé, on prend 2 kil. de cristaux de carbonate de soude, que l'on fait dissoudre et que l'on répand uniformément sur l'étoffe ; on passe celle-ci entre les deux cylindres et on fait durer l'opération de deux heures à deux heures et demie au maximum. Le savon qui s'est formé constitue une dissolution qu'on recueille avec soin, et qu'on emploie dans le foulage.

Le foulage a pour but de resserrer les fils qui composent l'étoffe : il se fait donc aux dépens de ses dimensions. Avant cette opération, les fils qui composent la trame et la chaine, sont parfaitement distincts; après le foulage, il n'en est plus ainsi : le drap est diminué de moitié sur sa largeur et de un tiers sur sa longueur. L'opération s'exécute dans un mortier en bois, au moyen d'un pilon mu par un arbre à cammes; on place dans chaque mortier 5 à 6 kil. de savon vert, délayé dans de l'eau. A sec, le drap risquerait d'être déchiré, et d'ailleurs le savon complète le dégraissage et donne des qualités au drap, dont il favorise sinlièrement le feutrage par sa présence. La durée du pilonage varie suivant la nature de la laine et suivant la qualité du drap : douze heures suffisent quelquefois; dans quelques cas, on doit, au contraire, le prolonger pendant trente-six heures. La vitesse imprimée aux marteaux est de 45 à 50 coups par minute.

Le foulage par les pilons est une opération difficile à régler, lorsqu'on veut conserver au drap toutes ses bonnes qualités. A la rigueur, la courbure du mortier, la forme du pilon, devraient varier suivant la qualité du tissu, et aussi suivant le corps que l'on veut donner à ce dernier. L'ouvrier, qui conduit l'appareil surveille attentivement la marche de l'opération, et s'assure, de temps en temps, si le drap a une marche régulière dans le foulon; si toutes ses parties reçoivent également l'action du pilon; enfin, si les plis ne persistent pas, etc.. Malgré tous ces soins, il arrive souvent des accidents.

On a essayé, à diverses reprises, de parer aux inconvénients de ce vieux système de foulage, en substituant aupilonage, l'action plus régulière et plus douce de la pression par cylindres; mais le système qui, jusqu'à ce jour, a le mieux réussi consiste à combiner dans la même machine la pression et la percussion.

L'appareil se compose spécialement d'un cylindre d'un grand diamètre, sur lequel passe le tissu sans fin ; de trois petits cylindres, qui compriment l'étoffe sur le grand, et dont on règle à volorité la pression au moyen d'un contrepoids; enfin, d'un maillet en fonte qui exerce la percussion sur le grand cylindre sur une pièce fixe, espèce de sabot placé à la sortie du grand cylindre. La composition de cette machine présente l'avantage d'opérer dans un foulon clos qui conserve la chaleur si nécessaire à l'opération, et de pouvoir faire varier à volonté suivant le besoin, le foulage sur la largeur ou la longueur de l'étoffe. Il suffit de faire varier les poids disposés à cet effet sur les parties de la machine qui déterminent le foulage dans les deux dimensions. Cette variation peut s'obtenir, sans qu'il soit nécessaire de retirer le drap du fouloir : on n'a donc pas besoin ni d'arrêter l'opération ni de refroidir, comme on était obligé de le faire par l'ancien procédé.

Dans quelques localités, on fait le foulage en gras pour les draps noirs, c'est à dire qu'on foule avant de dégraisser; cela tient à ce que le noir durcit les draps, et on conserve à ceux-ci leur huile, afin qu'ils restent moelleux pendant le foulage.

C'est par cette raison encore que le fabricant remplace dans le foulage en noir le savon ou les alcalis par de l'urine, trouvant qu'elle laisse plus de douceur à l'étoffe.

Par l'opération du foulage, un drap de 52 m. de long sur 2 mètres 40 c. de large se rètrécit aux dimensions de 34 mètres sur 1 mètre 40 c.

Pour terminer le drap, il reste encore deux opérations à pratiquer; il faut faire le lainage; c'est à dire faire paraître le poil au moyen de brosses à chardons, puis tondre ce poil, soit à la main, soit plus habituellement avec des tondeuses mécaniques.

VIII.

Cés opérations sont faites alternativement et un très grand nombre de fois, afin d'arriver à couper la laine aussi près que possible, sans découvrir le tissu cependant, et en fui ménageant toute sa solidité, ce qui n'arriverait pas, si on voulait le lainer à fond à la première mération.

Enfin, on apprête l'étoffe et on la livre au consommateur.

4327. L'emploi usuel des étoffes de laîne 'remonte à l'antiquité la plus reculée; mais la facilité avec laquelle la laine se feutre pourrait faire douter que, dans les premiers temps de son emploi, on se donnât la peine de tisser l'étoffe pour la feutrer ensuite par le foulage; il est plus probable qu'on fabriquait directement une sorte de feutre.

Nous voyons que dans des temps plus rapprochés de nous, les Flamands et les Hollandais ont fabriqué les premiers, en Europe, de véritable drap; qu'ils ont tiré pendant longtemps leur laine de l'Angleterre, déjà riche en troupeaux, et que plus tard, vers 1300, ils y ont introduit la fabrication du drap lui-même.

"C'est à l'Angleterre que nous l'avons empruntée à notre tour, sous le rêgne de Henri IV, et par les soins de son digne ministre Sully.

Aujourd'hui, les fabriques de drap sont très-nombreuses et très-prospères en France; nos draps jouissent dans le monde entier d'une réputation méritée.

Il suffit de citer Elbeuf, Sedan, Louvièrs, Beauvais, au nord de la France; Chateauroux, Romorantin, au centre; Bédarleux, Vienne, Castres, Lodève, Carcassonne, Montauban, au midi, pour rappeler des localités qui approvisionnent non seulement le marché français, mais aussi les principaux et les plus importants marchés du monde.

Louviers, Sedan, Elbeuf, rivalisent pour les draps fins; la fabrication du midi porte surtout sur des draps de qualité moins élevée, et se fait remarquer par l'économie de ses procédés. Aussi, s'est-elle emparée, dès longtemps, de

la fabrication des draps de troupe, et a-t-elle su braver jusqu'iti toutes les concurrences dans cette spécialité.

Autrefois, la fabrique de Sedan ne connaissait pas de rivale pour la fabrication des draps noirs; mais, aujourd'hui, la mode avant consacré pendant longace années l'usage & peu près exclusif du drap noir, quelle est in fabridne oni pourrait se condamner à produire tous les draps, excepté celui qui se consomme?

Toutes les villes occupées de la production du drap ont done été forcées de se metre à l'étude, et d'introduire eu de perfectionner les moyens propres à la fabrication des draps noire de belle qualité. S'emprantant mutuellement les moyens de fabrication et de teintate, elles sont bientôt parvenues, sinon à une complète et impossible uniformité, du moins à une production moyenne d'une conformité suffisante pour que le consommateur attache peu d'importance maintenant à connaître l'origine des draps du' DRAP FEUTRE. 11 ંગ achète. 11 . Fig. S. Lo. M.

4328. Le foutre proprement dit a dté equina de tous temps : les peuples les plus anciens s'en faissient des vêtements grossions : on peut niène dire que ce fut l'étoffe la plus naturelle et la première en usage.

De nos jours, le foutre se trouve ches presque tous les peuples du Nord; les Arabes, certaines peuplades neu mades, les paysaus polonais, fout de fentre en frottant dé la laine entre des planches. Nous avons aussi le feutre de chapelierie, qui se fait à la maind de commune . . .

Mais con'est que depuis quel ques anni des qué l'on a que yé de fabriquer le feutre mécaniquement en pièces continues, et que cette fabrication a pris un sérioux développement. Plusieurs inventeurs français et ledges, etc., avaient tiché de produire du feutre soit par l'air comprisné, soit par aspiration, soit par pression, coit par d'autres ensvens anot difficultueux. Esfin, Wells et William, habiles ingénieurs américains, résident en Angleterre, sont parvenus, après quinze ans d'étude, à établir le système en pratique aujourd'hui; c'est-à-dire, un système au moyen duquel on est parvenu à faire, un drap feutre, conținu et régulier, pouvant rivaliser à quelques égards, et surtout pour les étofies communes, avec le drap fait par la filature et le tissage.

C'est ce procédé qui a été importé en France, où depuis il a été grandement perfectionné, ainsi qu'en Angleterre.

4339. La laine destinée à être feutrée doit d'abord, comme. dens la fabrication des draps tissés, être dégraissée, nettoyée et bisa battue. C'est lorsque ces opérations sont faites que la laine doit être disposée sur une nappe ou couche épaisae très-régulière, pour être feutrée après. Cette couche s'obtient au moyen de la carde ; au sortir de la carde, on l'apporte sous les machines à feutrer, appelées hardeneur et plankeur, puis, de ces machines, on porte les pièces aux métiers à foulon; le drap est alors fabriqué, et il ne resto plus qu'à le teindre et l'apprêter.

». Voici quelques détails sur cette fabrication.

4330. La laine nettoyée doit être d'abord portée aux eardes : ces cardes sont, du reste, les mêmes que celles des fabriques de draps ordinaires, seulement elles sont plus grandes et perfectionnées. Elles se composent de trois- grands tambours, garnis de peignes de cardes en fil métallique. Autour de cestrois tambours principaux tournent un grand nombre de cylindres également garnis de peignes, et dont le but est de prendre la laine du gros tambour, et de la faire passer d'un cylindre à l'autre, afin de la carder. Au sortir de la carde, la couche de laine est détachée du dernier cylindre par un couteau, puis elle s'enroule sur un tablier sans fin, qui se trouve au bout de la machine. Ce tablier doit avoir la longueur que l'on veut donner à la pièce, ordinairsment 35 mètres. La couche de laine s'en-

PRÉPARATION DES LAIRES.

roule donc sur ce tablier sans fin de manière à se superpose, et à faire ainsi une nappe épaisse, appelée bat, composée d'un certain nombre de couches; ordinairement, de 18 à 30 couches, selon que l'on veut obtenir des draps minces ou épais. On comprend que l'on peut ainsi fabriquer des draps économiquement, en mettant les premières couches en laines ordinaires, et les couches de dessus en belle laine. Lorsque l'épsisseur est suffisante, on coupe la nappe sans fin, on l'enroule sur un rouleau, et on la porte à la première machine à feutrer.

La première machine à feutrer est le hardeneur, c'està-dire machine à durcir : elle se compose de deux rangées d'une vingtaine de rouleaux chacun ; ces rouleaux sont horizontaux, et superposés de manière à faire autant de petits laminoirs. Ils sont en fonte ou en acier, et animés d'un mouvement de rotation dans le sens de la longueur de la pièce, et d'un mouvement de va et vient dans le sens de la largeur de la pièce. Ces deux mouvements combinés frottent la laine de manière à la feutrer parfaitement; en outre, pour donner de l'humidité et de la chaleur à la pièce, on a disposé entre les rouleaux des tuyaux percés qui répandent de la vapeur en dessous, et des tables de fonte chauffées à la vapeur : en outre, la pièce repose sur un tablier mouillé.

Cette machine réunit les trois conditions du feutrage, la chaleur, l'humidité et le frottement. La pièce doit être passée plusieurs fois aux hardeneurs, ordinairement cinq à six fois, ou dans des hardeneurs de course successivement plus grande. On voit alors le bat, qui n'était qu'une ouate, s'amineir peu à peu, et former une masse déjà consistante; c'est alors qu'on la porte aux plankeurs.

4331. Le plankeur se compose de soixante paires de rouleaux, mais ils ne sont pas disposés comme dans le hardeneur, car les rouleaux supérieurs viennent poser entre

les souleaux infériours. Dans le hardeneur, le mouvement transversal servait à emboûter les fibres de laine l'un dans l'autre en largeur; dans le plaukeur, au contraire, ils s'emboîtent dans le sens de la longueur; aussi le mouvement est-il de rotation alternatif en long par un mécanisme ingénieux.

Les roulsaux marchent de quatre à cinq centimètres et reculent de deux ou trois centimètres continuellement. La pièce avance donc de deux centimètres à chaque mouvement. La pièce passe entre deux toiles, et ce sont ces toiles qui donnent ici la chaleur et l'humidité. La toile inférieure passe dans une auge qui fait le fond de la machine; cette auge est semplie d'eau de savon chauffée par un serpentin à vapeur : en outre, un tuyau percé arrose continuellement la toile supérieure avec de l'eau de savon chaude.

Dans le plénkeur, les rouleaux sont pesants, la pièce y passe deux fois; un plankeur suffit donc à plusieurs hardeneurs.

La pièce, en sortant du plankeur, a tout à fait l'aspect d'une étoffe finie, et elle peut très-bien résister à l'action du foulon, où elle est ensuite portée.

Ce foulon est le même que celui des fabriques de drap; l'opération dure de trois à douze heures, selon les qualités de drap. Il faut avoir soin d'humecter continuellement la pièce avec une cau de savon épaisse, et ensuite avec de l'eau pour rincer. On peut aussi se servir de foulons à laminoirs, où la pièce est pressée entre deux cylindres de cuivre; le feutre, en sortaut, est complétement fini, et il ne reste plus que les opérations agcessoires, telles que l'apprêt, etc.

La première opération jest de ramer les pièces, c'est-àdire de les étendre en large sur un étendage à crochets, appelé rame, à cause du retrait de la pièce aux foulons. Si la pièce doit être tainte, on rame après la teinture. Le reste de l'apprêt est comme dans le drap tissé : tirage à poil, tondeuse, presse, décatissage, etc.

182

ŀ.

4332. Un assortiment de machines à feutrer peut faire de 250 à 300 mètres par jour. On appelle assortiment le nombre de machines suffisant pour feutrer le produit de trois cardes; c'est-à-dire, trois cardes, six hardeneurs, un plankeur.

Le feutre emploie moins de laine que le drap tissé, car il y a de moins le retord du fil, et il est plus garni, par conséquent plus chaud, sans toutefois intercepter le passage de l'air. Ainsi, un drap pilote feutré de 1 mètre 40 cent de long, ne pèse que 0,68 kil., et 1 mètre 40 cent, de pilote tissé de même épaisseur, pèse 0,87 kil. Il y a donc économie de laine.

Il y a aussi économie de force motrice. On n'emploie que dix-huit chevaux de force.

Quant à la main-d'œuvre, dix à douze personnes étant employées pour les machines, le mètre revient de 30 à 43 cent. de façon.

En trois jours une pièce peut être entièrement finie, et il faut au moins trente jours pour le drap tissé.

Il y a économie d'huile, et par conséquent de sayon et d'alcali. Cette dépense s'élève, pour le drap tissé, à 45 cent par mètre.

Le drap feutre se teint en pièce.

í

L.,

Moins perméable à la pluie, le feutre pe poche pas comme on l'avait dit : il est plus résistant, à poids égal, que le drap tissé.

Les emplois pour habillement, couvertures d'armée, de lit, de chevaux, pour draps de machines, tapis de pieds, ameublements et voitures, lui ouvrent de larges débouehés.

On est parvenu à feutrer la laine mélangée à la soie et au coton.

4333. Le feutre a été l'objet, dans ces derniers temps, d'une opération singulière qui tend à accroître beaucoup sas applications. On a pu le refendre par un sciage mécanique d'une régularité parfaite, et lui donner ainsi une surface très-douce et très-régulière, en même temps qu'on en diminuait singulièrement le poids, et par conséquent la valeur.

Rien n'empêche donc de fabriquer du feutre épais et de découper la pièce en deux, trois ou quatre feuilles, qui sont éminemment propres à recevoir les impressions, et qui se prêtent par conséquent d'une manière parfaite à toutes les applications pour meubles, tapis de table, etc.

L'art du tapissier trouve dans le feutre scié le moyen de procurer à bas prix, à la consommation, des portières, des tentures, des rideaux, etc.

En effet, M. Mazeron et M. Desbrosses, qui se sont occupés des applications du feutre scié, lui ont fait subir des procédés d'impression qui ont obtenu un succès complet. L'étoffe présente l'aspect d'un velours de laine. Elle prend très-bien les couleurs, et se fait remarquer par l'éclat et la vivacité des tons. Sous cette forme, le drap feutre ne laisse rien à désirer, d'autant plus que, par un procédé de gauffrage spécial, M. Desbrosses est parvenu à lui donner l'apparence d'une tapisserie au petit point. La couverture des meubles en tirera désormais un excellent parti.

Malheureusement, on n'a pas su jusqu'ici teindre le feutre de manière à faire pénétrer la couleur dans toute son épaisseur : ce qui empêche d'en faire des tapis de pied, durables sous le rapport de la couleur, comme ils le sout réellement sous le rapport de l'étoffe.

Il serait d'un grand intérêt d'y parvenir; le procédé des bandanas pourrait servir de modèle : on donnerait ainsi à la France des tapis de pied à bon marché, qui lui manquent.

Je ne connais pas d'application du feutre qui soit plus digne d'attention. L'expérience a prouvé qu'employée sous

forme de tapis, l'étoffe dure longtemps, mais la surface, qui seule est teinte, perd ses couleurs. Faire pénétrer la matière colorante dans l'épaisseur du tissu constitue donc le problème à résoudre, et tout prouve qu'il est facilement soluble.

5334. Le drap feutre scié est particulièrement propre **a** recevoir le vernis qu'on applique plus habituellement sur les cuirs. Il danne ainsi une matière qui peut être utilisée à une foule d'usages, pour la chapellerie, la carrosserie, les équipements militaires, les besoins de la marine, etc.

Le drap feutre verni joint, en effet, la souplesse à l'imperméabilité, qualités que les peaux vernies possèdent sans doute; mais sa fabrication est plus facile et peut s'effectuer sur des pièces de toutes dimensions.

Si jamais on parvient à produire une substance artificielle capable de rivaliser véritablement avec le cuir, ce sera très-probablement en faisant un drap feutre extrêmement condensé et rendu imperméable par le caoutchouc. Nul doute qu'un tel produit ne pût rivaliser avec les cuirs hongroyés, par exemple, pour quelques-unes de leurs applications.

Le drap feutre possède dès à présent des qualités importantes; mais, qui peut prévoir ce que lui réserve l'avenir, lorsqu'on songe au chemin que le papier continu a fait en quelques années, et à la facilité avec laquelle, malgré mille préventions fondées, il a déplacé le papier à la forme dont il a usurpé tous les débouchés.

Il serait à souhaiter, pour l'industrie du drap feutre, qu'elle se fit un débouché modeste quelconque, suffisant pour entretenir quelques fabriques, et où, à l'aide du temps, les perfectionnements de cette industrie pussent se réaliser petit à petit.

PRÉPARATION DES LAIVES.

TISSUS LÉGERS DE LAINE.

4335. L'une des premières variétés d'étoffe de ce genre qui se soitfabriquée en France constitue l'escot, auquel ont succédé le mérinos, la napolitaine, le cachemire, la mousseline laine, etc.

Escoi. C'est une étoffe croisée en laine peignés, rase, sèche qui se tisse en écru et qui se teint en pièces. La ville d'Amiens possède, depuis longtemps, le monopole de la fabrication et de la vente de cette étoffe, qui entre dans l'habillement des femmes.

Nous avons emprunté cette étoffe à l'Angleterre qui en connaît l'usage depuis longtemps.

Flanelle. C'est un tissu de laine dont on distingue plusieurs variétés, la flanelle croisée, la flanelle de galles et la flanelle anglaise.

La flanelle croisée se fait avec une chaine en laine peignée et une trame en laine cardée. La flanelle de galles est un tissu lisse, bien serré et un peu drapé par la foulerie. La flanelle bolivar est un tissu lisse, dont la chaine et la trame sont en laine cardée, mais qui est moins corsé et par suite plus spongieux que les précédents.

Reims est le centre de la fabrication de nos flanelles.

Napolitaine. Tissu lisse, non foulé, de laine cardée qui se teint en pièce et dont on fait des vêtements pour l'usage des femmes qui y trouvent les avantages du drap, réunis à une souplesse et à une légèreté que la forme de leurs vêtements reud nécessaires.

Malgré son nom, ce produit est de création française; il a pris naissance à une époque où l'usage du mérinos, déjà général, avait donné le goût des étoffes de laine souples et légères. Reims qui produisait des flanelles pour l'exportation, s'en étant trouvé engorgé, un négociant eut l'idée de les teindre en couleurs unies, sans les fouler et de les livrer au commerce sous le nom de mérines uni ou napolitain ; il obtint un succès d'emplet.

La napolitaine est une étoffe destinée à devenir et a demeurer populaire. Elle est souple, chaude, lègère; elle prend bien la teinture et reçoit les couleurs les plus vives et les plus brillantes; elle est solide, durable et peut aisément recevoir plusieurs teintures successives.

Aussi, dans les bonnes années, sa fabrication s'élève? t-elle en France à une vingtaine de millions qui se consomment dans le pays.

La napolitaine se fabrique aux environs de Reims. Elle se dégraisse, se teint et s'apprête à Paris.

Mérinos. C'est un tissu croisé, pure laine, qui diffère essentiellement de tout autre, parce que la chaîne et la trame sont en laine peignée avant la filature et qu'il n'est ni foulé ni feutré. L'escot est fabriqué de la même manière, mais il est fait avec des laines dures, tandis que le mérinos s'obtient avec des laines douces, ce qui en fait une étoffe souple et moglieuse.

Cette étoffe d'invention française a pris naissance, il y a quarante années environ dans les environs de Reims où sa fabrication s'est concentrée. Aujourd'hui, malgré une concurrence créée par d'autres étoffes de laine légère, la fabrication du mérinos s'élève en France à vingt millions au moins, dont près d'un tiers s'exportent; la France ayant dès longtemps acquis une supériorité incontestable dans ce genre d'industrie.

En général, le commerce du mérinos est entre les mains du commerce de Paris, qui fait fabriquer les pièces en blanc et qui, à mesure de ses besoins, les fait dégraisser, teindre et apprêter à Paris même. La promptitude de ce travail, la nécessité de se plier aux caprices de la mode et de teindre d'après un échantillon donné, forment tout le travail de la teinture à Paris ou aux environs. Cachemire. Le duvet de cachemire nous arrive, depuis quinze années, avec une régularité presque invariable, tant pour les quantités que pour les prix; c'est à dire 75 à 77,000 kilog. valent de 7 à 9 fr. le kilog.

Il ne peut pas être question ici des châles façon cachemire, mais seulement des tissus de cachemire unis.

Ces tissus, qui ont absolument les mêmes usages que le mérinos, se traitent, au dégraissage et à la teinture, de la même manière, à peu près. Seulement, la nécessité de les blanchir à l'acide sulfureux se présente bien plus fréquemment; les étoffes de cachemire étant souvent teintes en couleurs très-claires et très-vives, qui ne peuvent être convenablement appliquées que sur des tissus d'un blanc parfait.

4336. Les étoffes de laine légères ont souvent besoin d'être blanchies à l'acide sulfureux, et presque toujours besoin d'être soumises à l'opération du dégraissage ou du blanchiment imparfait qui précède la teinture et qui s'effectue au moyen du carbonate de soude ou du savon. L'acide sulfureux n'intervient que pour les étoffes destinées à être consommées en blanc.

Le dégraissage au savon se fait avec du savon blanc de Marseille, et n'offre, en général, aucun inconvénient ni aucune difficulté. Cependant, M. Chevreul a fait voir que si pendant le dégraissage le tissu avait l'occasion de se mettre en contact prolongé avec des surfaces cuivreuses; que si, après le dégraissage, on s'avisait de lui donner un œil bleuâtre, au moyen d'un sel cuivreux; que si enfin, par une cause quelconque, on introduisait du cuivre dans le tissu, il en résultait plus tard des inconvénients très-graves.

A la teinture ou à l'impression, de telles pièces se couvrent de taches brunes, dues au sulfure de cuivre, qui se forme aux dépens du cuivre ainsi introduit, et du soufre de la laine elle-même.

Il faut donc éviter, au dégraissage, tout contact ou teute introduction de cuivre, sous peine de voir apparaître des taches qui mettent la pièce au rebut, ou qui, du moins, ne permettent pas de la teindre en couleurs claires.

M. Chevreul a fait voir de plus qu'il arrive quelquefois que des étoffes de laine se colorent dans leur chaîne, du moins par leur simple exposition à la vapeur. En pareil cas, la coloration est due à la présence du plomb dans la colle employée à l'encollage de la chaîne et à la formation du sulfure de plomb qui se produit au moyen du soufre de la laine et du plomb de la colle.

Il faut dont éviter l'emploi de toute colle dont la dissolution se colore par l'addition de l'acide sulfhydrique.

4337. Les divers tissus que nous avons envisagés dans cet article sont susceptibles de tant de modifications, qu'on n'essaiera pas d'en donner, sous le rapport de la teinture ou des emplois, une histoire bien détaillée.

M. Legentil fait remarquer dans le dernier compterendu de l'exposition combien il serait difficile aujourd'hui de classer méthodiquement les divers tissus de laine.

Laine légèrement foulée, non foulée, mélangée ou non de soie et de coton, tous ces tissus si variés se confondent dans les mêmes mains, dans les mêmes ateliers, dans les mêmes consommations.

En effet, le tissu de laine, en gardant ses formes, a été réclamé par tous les consommateurs et dans toutes les saisons. Le mérinos fournit des étoffes chaudes et souples; la mousseline laine rivalise d'éclat avec les toiles peintes qu'elle surpasse en solidité; la Balsorine fournit des tissus que leur légèreté permet de porter dans les saisons les plus chaudes.

Reims, Amiens, Lille, Roubaix ont le privilége de ces sortes de fabrications, dont le produit total s'élève au moins à 180 millions par année. 4358. Les étoffes de laine légères, telles que nepelitaines, mérinos, cachemires, se teignent toujours en pièces.

La première opération qu'on leur fait subir, constitue le dégraissage; cependant, on préfère quelquefeis griller les pièces, afin d'enlever de prime abord la plus grande partie de leur duvet. En suivant cette marche, la teinture se donne mieux et les tondeuses out moins de travail. L'apparéil que l'on emploie pour ce grillage est tout à fait semblable à celui dont on fait usage pour les tissus de coton. Les pièces grillées sont mises à tremper dans l'eau, puis elles passent immédiatement à l'opération du dégraissage, qui se fait soit au moyen d'ane cau savonneuse, soit avec du carbonate de soude en cristaux, dissous dans l'etu. En général, on préfère ve dernier procédé. L'appareil dans lequel il se pratique est formé d'une cuve en bois divisée en deux par une cloison à claires voies qui s'arrête à deux décimètres du fond, Au-dessus de la cuve, se trouvent deux cylindres cannelés, destinés à faire marcher l'étoffe et à en exprimer le liquide. On attache plusieurs pièces les unes à la suite des autres ; on cagage l'extrémité de la première pièce entre les deux cylindres; on la fait passer sous la paroi clayonnée; on la ramène dans le premier compertiment, puis on la lie avec l'extrémité libre de la dernière pièce. On fait tourner les pièces ainsi liées et formant un ruban continu, jusqu'à ce que l'ouvrier juge que l'opération du dégraissage est poussée assez toin. Les cuves sont chauffées, au moyen d'un jet de vapeur, le dégraissage étant constdérablement facilité par une élévation convenable de température. Lorsqu'il est terminé, on enlève le liquide et on le remplace par de l'eau pure, dans laquelle on fait dégorger la pièce. Quelquefois aussi, on enlève la pièce et on la porte dans une autre cuve, où le rincage se fait à grande eau, toujours en faisant passer l'étoffe entre deux cylindres cannelés.

PRÉPARATION DES LAINES.

Lorsque les plèces sont suffisamment rincées, elles sont propres à recevoir l'action de la teinture. L'atelier de teinture n'offre rien de particulier; il se compose d'un grand nombre de cuves en bois ou de chaudières en cuivre. Les premières sont chauffées à la vapeur; les secondes, posées sur des foyers sont chauffées directement. Dans ce dernier cas, cependant, il est indispensable d'avoir deux ou trois cuves en bois chauffées à la vapeur, et destinées spécialement à dénner les bains de mordants, ou de couleurs capables d'attaquer le cuivre, dont la présence pourrait modifier les teintes. Les mordants sont conservés aussi longtempt que possible, car on a remarqué qu'ils s'amélioraient en vieillissant; or, si l'on employait des chaudières en cuivre, on serait forcé, ou hien de n'employer que juste la quantité de mordant nécessaire, ou bien de retirer le bain de la chaudière après chaque opération. :

4339. La teinture des mérinos se fait, en général, par des procédés rapides, propres à donner des couleurs brillantes, variées, mais peu solides. On conçoit, même, qu'une étoffe de ce genre qui ne se laisserait pas facilement déteindre par un débouilli acide offrirait, pour certains usages, plus d'inconvénient que d'avantage, car on ne pourrait pas lui donner plusieurs couleurs, avant que l'étoffe fût usée, ce qui serait tout à fait contraire au goût de quelques classes de concommateurs, à qui ces étoffes s'adressent.

Depuis quelques années, cependant, ce genre d'étoffes a pris place dans la consommation pour les pantalons, gilets et redingotes d'été, et on a pu désirer qu'il y fût employé des couleurs plus solides. M. Boutaril a essayé de résoudre ce problème, et off peut conclure des échantilious qu'il a exposés l'année dernière qu'il y a réussi.

Lo effet, il a soumis à l'appréciation du jury des étoffes de laine légères, teintes en couleurs solides; munies d'un pied de bleu de cuve, et offrant les qualités qui devraient en faire désirer une plus large fabrication.

PRÉPARATION DES LAINES.

J'ai soumis des échantillons de ces étoffes à tous les essais propres à en constater la solidité, et je crois que les procédés ne laissent rien à désirer. Il serait vivement à désirer qu'ils pussent devenir d'un emploi général.

Lorsque la législation aura consacré le principe des marques de fabrique et qu'il sera sérieusement mis en activité, un teinturier pourra se livrer sans crainte à ce genre de fabrication; ses produits, garantis par lui, seront payés à leur valeur par le consommateur. En l'état des choses, la concurrence des couleurs de petit teint lui laisserait trop peu de chance de succès, à cause de leur bas prix.

Les rouges s'obtiennent sur mérinos, comme sur drap, au moyen de la cochenille, du lake-dye, du Brésil.

Les amaranthes, par l'orseille, mordancée avec la composition d'étain.

Le bois de santal, dont l'emploi en ce qui concerne la teinture des draps prend une extension tous les jours croissante, et dont la consommation s'élève à Elbeuf, par exemple, à 2 ou 3 millions de kilogrammes, pourra recevoir des applications très-profitables dans l'industrie des laines légères, quand on voudra les teindre en couleurs solides. Toutefois, le santal durcit un peu la laine, ce qui serait pour ces sortes d'étoffes un inconvénient très-réel.

Les bleus sont toujours obtenus au moyen du sulfate d'indigo ou bien à l'aide du sulfoindigotate de soude.

Les jaunes se préparent généralement par la gaude et le curcuma.

Enfin, on produit une foule de couleurs de fantaisie, au moyen du rouge, du jaune et du bleu, mélés en proportion que l'expérience et le tatonnement permettent d'atteindre et de varier à l'infini. Dans ces occasions, on emploie comme rouge la cochenille traitée par l'ammoniaque, ou l'orseille, ou bien encore le jus de Brésil vieilli. On donne le jaune avec du curcuma en poudre. Quant au bleu, il est

toujours fourni par le sulfate d'indigo ou par le sulfoindigetate de soude. Les étoffes sont d'abord mordancées à l'alun et à la crême de tartre.

L'emploi, fréquent du reste, du bois de campêche dans ce genre de teinture permet d'économiser la cochenille ammoniacale ou l'orseille. Mais on remarque qu'il est impossible, au moyen du bois de campêche seul, de produire des nuances douées de ce reflet velouté que possèdent toujours, au contraire, les étoffes teintes au moyen de la cochenille ou de l'orseille. Jusqu'ici le lake-dye, à raison de la résine qui l'accompagne, n'a jamais pu entrer dans la production de ces couleurs de fantaisie.

4340. Lorsque le mérinos est teint, on le lave à grande eau par les procédés ordinaires; puis on dessèche les pièces.

Autrefois, cette dessiccation avait lieu dans de vastes étendoirs munis de persiennes et exposés à tous les vents; aujourd'hui, l'emplacement de ces séchoirs à air libre est réduit presque à rien, par l'emploi de machines rotatives à dessécher. Ces machines, qui rendent de si grands services aux teinturiers, se composent d'un cylindre en cuivre. creux, porté sur un axe et se mouvant avec une grande rapidité. Des trous sont percés à l'axe et sur le pourtour du cylindre; de sorte que, lorsqu'on vient à placer la pièce d'étoffe dans l'intérieur de ce cylindre, le courant d'air violent qui est déterminé par la rotation de la machine, aidé par la force centrifage, dessèche rapidement l'étoffe et lui enlève en peu d'instants la plus grande partie de son humidité. Il suffit d'exposer ensuite pendant quelques heures les étoffes à l'air pour terminer complètement la dessiccation. Les fabricants qui emploient cet appareil le regardent comme une innovation très heureuse acquise à leur industrie. Il est surtout d'un excellent usage pour les couleurs délicates qui craignent l'action simultanée et trop prolongée de l'air, de la lumière et de l'humidité.

4541. Lorsque les pièces sont desséchées, elles subissent une dernière opération, l'apprêt.

On commence par humecter les pièces, afin que le cylindrage à chaud qui suivra en fasse disparaître facilement les plis. Cette humectation doit être très régulière ; elle s'obtient avec une machine assez ingénieuse. L'étoffe est enroulée sur un cylindre; un autre cylindre, placé parallèlement au premier à une distance de 1 mètre 30 cent. \$

. .

1

VIII.

13

1 mètre 50 vent., est destiné à renevoir l'étaffe, à mesure qu'elle se déroule.

C'est sur l'étoffe, tendue entre les deux cylindres, que l'eau est injectée en pluie extrêmement fine ; pour cela, un tupe percé de trous assez rapprochés, lance des filets d'eau sur une toile métallique à mailles serrées ; les jets d'eau, subdivisés par les fils de la toile, tombent en pluie sur l'étoffe placée immédiatement au dessous. Un ouvrier est constamment occupé à tourner le cylindre sur lequel s'en roule l'étoffe hymectée, et il lui donne un mauvement d'autant plus rapide, que la pièce doit être moins mouillés. Un autre ouvrier surveille la marche de l'appareil, désobstrue les trous bouchés, et augmente ou diminue la quantité d'eau aspergée ; cette opération, très simple du reste, exige cependant une certaine habitude, sfin de donner à la pièce exactement l'humidité qui lui convient. Les pièces humectées sont soumises à une espèce de repassage qui doit produire absolument le même effet que les fers des blanchisseuses; seulement, il est ohtenu au moyen de 3 cylindres en culvre, creux, et chauffés intérieurement par un jet de vapeur, de même que les dessiccateurs des machines à papier. Des rouleaux, placés de chaque côté de l'appareil, servent à dérouler et à enrouler l'étoffe. Il faut avoir soin d'étirer les bords de l'étoffe, au moment au elle va s'ongager entre les deux premiers cylindres, afin de prévenir les plis qui se formeraient sans cette précaution.

Enfin, une dernière opération que doivent subir les pièces teintes constitue le tondage à la mécanique, Les machines que l'on emploie pour cette opération, sont tout à fait semblables à celles qui servent à tondre les draps.

1911 2. AND AND CHAPIPPE IV. IN A ST.

ARANTUR B. DES LANDES

Nous allons passer en revue les procédés qu'on epplique à la teinture des laines en flocons, à celle des draps en plèces, à celle des mérinos ou des laines en osheveaux. Nous diviserons cette étude en deux grandes servions : la première comprendra plus spécialement la tointure en couleurs solides pour draps; la seconde ause pour objet la teinture des laines ou mérinos en petit teint.

JAUNES.

UNE

Les manufactures de drap fabriquent peu de pièces en jaune pur; mais, cette couleur entre dans un grand nombre de couleurs composées, telles que le vert, l'olive, le bronze, et leurs dégradations, et par la richesse de sès reflets, elle fait tout le prix de ces nuances.

4342. Gaude. La matière colorante, dont l'emploi est le plus fréquent pour cet usage, est la gaude, qui doit cette préférence à la propriété qu'elle possède de passer, par son contact avec un alcali, à une couleur moins rouge que les autres matières jaunes employées, qui prennent toutes une teinte terme et altérée après les opérations du foulon. Elle seule prend par là une teinte plus dorée, sans rien perdre de sa fraîcheur. Les nuances qu'elle fournit ne peuvent pas être comparées, pour la solidité, à celles qu'on obtient de la garance, ou même de l'indigo; mais elles résistent assez longtemps à l'action de l'sir.

Quand on opère sur de la laine en toison, on doit faire le bouillon pour jaune dans un bain blen préparé, si l'on ne peut employer que des eaux de puits ou de citerne, et y faire dissondre, pour 100 kil. de laine :

20 kilog. alun,

5 kilog. tartre.

Après une ébullition soutenue pendant trois heures, la laine sera abattue et portée à la cave, où elle restera pendant cinq ou six jours; après ce temps, elle doît être lavée exactement.

Ordinairement, on emploie de préférence les eaux stagnantes, pour former le bain dans lequel on doit finir la couleur. On dit que l'eau dure convient pour les gaudages; sans doute, que les eaux calcaires donnent en effet à la couleur de la gaude une teinte plus brillante et plus dorée, comme font tous les alcalis.

On placera dans ce bain 60 kilog. de gaude, si l'on emploie de la gaude du midi, et si l'on veut se servir de celle de Normandie ou de Bourgogne, on en prendra 100 kilog., à cause du poids des racines et des tiges, qui sont beaucoup plus grosses et plus pesantes. La gaude étant placée dans des sacs de toile claire, on la fera bouillir, jusqu'à ce qu'elle soit dépouillée de sa couleur ét que le bain en soit bien garni. Quelques teinturiers ont l'habitude d'ajouter un aleali dans la dissolution, pour dorer la nuance; le carbonate de soude et le carbonate de chaux sont employés indifféremment dans ce but.

Les sacs étant enlevés et le bain rafraîchi, on plonge la laine dans cette décoction; on doit avoir soin de la mener extrêmement vite : sans cette précaution, elle ne serait pas unie. Après un quart d'heure d'ébullition, la matière colorante contenue dans le bain doit être épuisée. La laine est abattue et éventée avec soin.

S'il s'agit de teindre en pièce, le bouillon qu'on destine à une pièce de drap de 16 à 18 mètres, pesant de 17 à 20 kilog., doit être de :

1

4 kilog. alun,

1,5 tartre.

La pièce subit à la cave un temps de repos égal à celui de la laine en flocons, après quoi elle est lavée et jaunie sur un bain frais avec

8 kilog. gaude du midi,

12 id. du nord.

Dans tous les ouvrages, on fixe les doses de gaude à trois ou quatre fois le poids de la laine; je n'en ai jamais vu employer de pareilles masses, et on a exécuté sous mes youx toutes les nuances de jaune imaginables.

Cette couleur légèrement modifiée par le fustet ou par la garance donne le jonquille, le chamois, le ventre de biche. Avec le bleu de composition employé à très faible dose, elle fournit le citron.

On exécute au moyen de la gaude diverses couleurs composées : le vert dragon, le vert cul de bouteille, les olives et les bronzes, qui exigent au moins un poids de cette matière égal à celui de la laine, si on veut obtenir un reflet aussi intense que la couleur le demande.

On doit observer que la gaude ne cède jamais sa matière colorante en entier pendant la première ébullition qu'elle subit. Il faut donc exécuter l'opération du gaudage en deux temps, et donner à la laine l'entrée et le rejet, c'est à dire garnir le bain d'une certaine quantité de matière colorante, y plonger la laine, la relever, et y replongeant les sacs de gaude, leur laisser subir uné ébullition pareille à la première. Le hain se regarnit de matière colorante, surtout si on y ajoute un alcali qui en facilite la dissolution : on y rejette la laine, et on obtient par ce moyen une teinte jaune très foncée.

4343. Genéts. On emploie, dans beaucoup de fabriques,

JAUNEŠ,

diverses espèces de genêts, qui croissent spontanément dans les environs des villes où elles sont situées, et qui présentent quelque avantage, en raison de la modicité du prix auquel on les livre, quoiqu'ils contiennent moins de matière colorante que la gaude; mais, ce qui est avantageux à Bédarieux, à Limoges, deviendrait onéreux dans les fabriques éloignées, en raison des frais de transport, qui rendraient ces genêts plus coûteux que la gaude.

Ces genêts sont connus dans les ateliers sous différents noms : à Bédarieux, ils s'emploient sous le nom de *trentanel*; dans les environs de Vienne, on se sert d'une autre espèce que les habitants du pays appellent *parjole*.

Le jaune fait au moyen des diverses espèces de genets conserve toujours une teinte verdâtre, qui restreint de beaucoup son emploi, puisqu'on ne peut s'en servir pour faire le jaune franc; on s'en sert ordinairement pour le vert, encore faut-il faire subir quelques modifications à la manière ordinaire d'opérer.

4344. Bois jaune. Ce n'est que depuis un demi-siècle que l'usage du bois jaune, très utile en teinture, est bien répandu: il donne une teinte très solide, soit que le teinturier l'emploie au moyen des mordants, soit qu'il le combine directement avec la laine, sans le concours de l'alumine.

Malheureusement, sa dissolution, sur laquelle les acides agissent très peu, et que l'air n'attaque qu'après un laps de temps très considérable, ne peut souffrir la réaction d'un alcali : elle se fonce, passe au jaune rougeâtre, et ne peut, en raison de cette propriété, devenir la base d'aucune couleur destinée à supporter l'action du foulon; elle y perdrait sa fraîcheur, et dénaturerait les nuances que l'on aurait exécutées.

Le bois jaune rend de grands services pour la teinture en pièces. On exécuterait difficilement, sans son secours, les nuances légères connues sous le nom de vert de Saxe et toutes celles qui lui sont inférieures, et pour lesquelles l'emploi du bleu de Saxe est d'une nécessité absolue.

Le bouillon qu'on fait subir à la laine, pour l'emploi du bois jeune, est dans les mêmes proportions que le précédent; les mêmes conditions sont de rigueur. La couleur jaune que l'on obtient par ce moyen est assez belle, mais n'approche pas de celle de la gaude, qui a plus de moelleux et de fraîcheur. Aussi, ce bois n'est-il jamais employé pour

.197.

le jaune franc, quoiqu'il soit d'un usage très répandu pour les couleurs composées.

Il est riche en tannin, et la présence de ce corps détermine dans la laine traitée par cet ingrédient, une rudesse et une dureté très nuisibles pour la filature de la laine. M. Chaptal avait conseillé d'ajouter de la rognure de peau dans les décoctions de bois jaune, afin d'en précipiter le tannin; mais cette pratique n'a pas été suivie.

La présence du tannin donne à la matière colorante du bois jaune la propriété de se combiner directement avec la laine, sans le secours des mordants; mais on doit remarquer que la couleur obtenue n'a aucune beauté, et qu'on ne peut pas obtenir ainsi un reflet décidé et brillant; on l'emploie néanmoins dans quelques occasions, comme on le verra à l'article bronze.

4345. Fustet. Les couleurs qu'on obtient du fustet, ne sont pas de longue durée, et ne peuvent conséquemment pas être considérées comme faisant partie de la classe des bons teints; les anciennes ordonnances le toléraient, parce qu'il était impossible d'exécuter avec les autres colorants jaunes les nuances qu'il procure au commerce; son usage, restreint alors à la draperie que la France envoyait dans le Levant, a pris un grand développement depuis l'extension du commerce des tissus mérinos; il serait aujourd'hui de la plus grande difficulté de s'en passer.

On peut l'employer avec l'alun et le tartre, lorsque les nuances que l'on veut exécuter n'exigent pas une grande fraicheur, mais la manière la plus ordinaire d'en faire emploi, consiste à lui donner pour mordant le tartre et la composition d'écarlate.

Pour obtenir sur les draps les nuances jaunes qu'on exécute au moyen de sa décoction, on fait ordinairement un bouillon avec composition d'étain et tartre, et sur un bain frais, on ajoute de la décoction de fustet, jusqu'à ce que la pièce de drap ait acquis la couleur convenable.

Les tissus mérinos qui ont besoin des nuances les plus légères et les plus vives, nécessitent une opération plus prompte; le bouillon donne presque toujours aux tissus les plus blancs, une légère teinte rousse qui altère la beauté des nuances légères que l'on exécute à son aide. Aussi, le jaune que l'on fait sur ce genre d'étoffe, exige-t-il l'attention la plus soutenue.

On remplit la chaudière de l'eau la plus pure que l'on

198 .

t Billus.

paisse se procurer; si l'ateller est alimenté par un puits ou par une citerne, il faut employer tous les moyens en usage pour etilever au bain les matières étrangères qu'il pourrait contenir. Le bain doit être lavé, afin de n'avoir que le principe colorant, débarrassé des corps nuisibles à la touleur, qu'il pourrait renfermér, et qui, en raison de leur solubilité, se fixeraicht sur les tissus et y occasionneraient des taches.

Après ces opérations nécessaires, on jette le bois dans le bain, et un le fait bouillit pendant une demistreure; le bain se charge d'une grande quantité de matière coloranté; il parsit d'une éculeur faune-brun extrêmement foncée.

Il est à remarquer que si l'on y plongeait un tissu dans ce moment, celui-ci ne prendrait qu'une teinte extrêmement légère, et qui serait aisement enlevée par un fort lavage. Gette décottion contient une très petite quantité de tanuin ; elle ne forme avec l'alumine qu'un précipité léger, taudis qu'avec la composition d'étain et le tartre, elle donne un précipité très abondant, d'un jaune vif.

On verse donc fans le bain à peu près 1 kil. de composition d'écarlate et une égale quantité de lartre; on pallie bien exactement, et ensuite tournant rapidement le tour, on y plotge la plèce, que l'on mène avec la plus grande célérité, en ayant soin de la faire sortir du bain; au moins deux ou trois fois, avant que la couleur ne soit finie: On contribué beaucoup à unir la couleur par celte exposition à l'air. Le bain doit bouillir légèrement, pendant cette opération, afin de réparer les pertes incessantes de matière colorante qu'il fait, en la cédant au tissu. On doit aussi ajouter de la composition et du tartre pour déterminer la formation des précipités, qui viennent se déposer sur la pièce,

On obtient, de cette manière, le jaune d'or le plus vif; on ne pourrait certainement obtenir cette nuance avec aucune autré matière colorante. Les nuances inférieures données par le fustet ont beaucoup d'éclat et de fraicheur, et sont souvent employées dans le commerce.

BLEUS.

. . .

4.1

4346. Los bleus sur laine s'obtisanent, soit avec l'indigo, qui fournit les bleus les plus solidés et les plus généralement employée, soit avec le bleu de Prusse, qui produit dés couleuts d'une pureté et d'an éclat renarquables; soit enfin, avec les sels de cuivre et le campêche, ce qui donne les bleus faux.

L'indigo s'emploie principalement pour la draperie; le bleu de Prusse pour le mérinos, la mousseline laine et les étoffes légères de ce genre; les bleus faux pour des étoffes de laine légères aussi, mais communes.

On reconnaît facilement si une étoffe a été teinte avec d' l'une ou l'autre de ces matières.

En effet, une étoffe teinte à l'indigo ne perd pas sa couleur, quand on la fait bouillir avec une dissolution de potasse caustique; elle ne change pas de teinte, quand on la touche avec de l'acide sulfurique concentré; quand on la brûle, elle laisse une cendre qui ne contient ni fer, ni cuivre.

Une étoffe teinte au bleu de Prusse prend une couleur de rouille, quand on la fait bouillir dans une dissolution de potasse caustique; elle se décolore au contact de l'acide sulfurique concentré, et reprend par l'immersion dans l'eau sa couleur bleue, mais affaiblie; enfin, si on la brûle, elle laisse une cendre plus ou moins ferrugineuse.

Une étoffe teinte au bleu faux passe au rouge sous l'influence de l'acide sulfurique faible, et laisse une cendre qui contient de l'oxyde de cuivre.

Le bleu de Prusse est malheureusement doué de la propriété de se décomposer, peu à peu, sous l'influence de la lumière solaire directe. Il en résulte qu'on n'a pas pu, jusqu'à présent, remplacer véritablement l'indigo par le bleu de Prusse dans les draps bleus de fatigue, et par conséquent dans les draps d'uniforme. La composition du bleu de Prusse est si compliquée, qu'on doit regarder le problème comme très digne d'une étude attentive. Rien n'autorise à dire qu'en modifiant un peu cette composition, qu'en écartant du bleu de Prusse quelques éléments qui s'y trouvent toujours accidentellement et qui ne sont pas nécessaires à sa constitution, on ne parviendra pas à lui donner une stabilité comparable à celle de l'indigo.

Nous allons examiner successivement les procédés applicables à ces trois genres de bleu.

4347. Bleu d'indigo. On teint toujours la laine au bleu d'indigo solide, en la plongeant dans une dissolution alcaline d'indigo blanc, et en l'exposant ensuite au contact de l'air.

On prépare les dissolutions d'indigo blanc dans un vaisseau qui a ordinairement 3 mètres de profondeur sur un diamètre de 2,50, On préfère quelquefois 27,50 de pro-

BLEUS.

fondeur et 2 mètres de diamètre. Cette capacité est très commode pour les manipulations, et présente un grand volume d'eau qui, une fois échauffée, peut conserver assez longtemps une haute température. Ce vaisseau doit être en bois ou en cuivre. Il prend toujours le nom de *cuve*.

Ces cuves sont recouvertes d'un couvercle en bois, divisé en deux ou trois segments égaux; sur ce couvercle, on étend d'épaisses couvertures. Sans cette précaution, le bain aurait à souffrir le contact de l'air atmosphérique; une partie de l'indigo absorberait de l'oxygène et se précipiterait. Il y aurait aussi une plus grande perte de chaleur.

L'opération la plus nécessaire et qu'on exécute le plus fréquemment, consiste à remuer le dépôt des matières végétales et colorantes qui se forme dans la cuve, et à le mêler intimement dans le bain. On se sert pour cela d'un outil appelé râble, qui est composé d'une forte palette en bois, emmanchée d'une perche plus longue que la profondeur de la cuve, afin que l'ouvrier puisse la tenir à deux mains hors du hain. Il plonge le râble dans le dépôt; ensuite, retirant brusquement l'outil à lui, il fait glisser le manche entre ses mains, jusqu'au moment où il est près de la surface du bain, et donnant une légère secousse, il décharge la palette de la pâte qu'il avait entraînée, et qui par ce moyen se délaye dans le bain. On continue cette manœuvre, jusqu'au moment où on ne sent plus rien dans le fond de la cuve. Cette opération s'appelle pallier.

On ne donne une passe à une pièce de tissu quelconque, qu'après l'avoir mouillée préalablement dans une chaudière pleine d'eau tiède; on met la pièce au large et on la bat avec un battoir. C'est dans cet état qu'on la plonge dans la cuve; elle porte ainsi moins d'air dans le bain, et se pénètre plus uniformément de la dissolution d'indigo.

Elle est soutenue à la profondeur de 1 mètre au plus, et mieux de 0^m,66 environ, par un treillis de cordes de lin formé dans l'intérieur d'un cercle de fer qu'on nomme champagne, qui est suspendu par des cordes, et que l'on fixe en dehors de la cuve, au moyen de deux petits crochets de fer; on tire cette pièce du chef à la queue, et réciproquement, sans lui permettre de prendre l'air. Lorsqu'elle a été menée de cette manière pendant le temps nécessaire, on la tord au moyen d'un moulinet et on l'évente.

La laine en toison est teinte par passes de 25 à 30 kil., enfermée dans un filet à mailles serrées, qui empêche le moindre flocon de s'échapper. Ce filet, ainsi chargé, repose également sur le champagne.

L'endroit où les cuves sont placées s'appelle guède; l'ouvrier chargé de leur direction, guèderon.

Les nombreux désagréments qu'occasionne la manipulation des cuves de bois, dont on est obligé de transvaser le bain dans une chaudière pour lui donner le degré de chaleur nécessaire pour le travail, leur fait préférer généralement les cuves en cuivre. Celles-ci sont revêtues de maçonnerie, jusqu'au milieu de leur hauteur, et on fait circuler autour d'elles la flamme qui se dégage d'un fourneau construit à cette élévation. Par ce moyen, le bain est chauffé et maintenu à une température favorable, sans que l'on soit forcé d'en opérer le déplacement.

Les cuves dites de potasse sont montées ordinairement dans des chaudières d'une forme conique, environnées d'un fourneau convenable. On leur donne moins de profondeur, parce qu'elles produisent des précipités moins considérables.

En chauffant les cuves à la vapeur, on peut éviter l'emploi des chaudières de cuivre, et revenir aux cuves de bois.

4348. Les cuves employées pour teindre la laine sont connues sous les noms de cuves de pastel, cuves de vouède, cuves de potasse, cuves à la cendre gravelée, cuves allemandes.

Quelques mots sur la nature des matières premières de ces diverses cuyes et sur la préférence qu'on leur accorde selou les circonstances.

Le pastel est récolté en France, en Piémont, en Angleterre, en Saxe. On en distingue plusieurs sortes.

1^{re} Qualité. Pastel d'Erfurt. Ce pastel est si bien préparé, qu'en douze ou quatorze heures les cuves sont en état. Il ne contient pas de sable.

2°. — Pastel en fcuilles ou pastel de Juliers. Les cuves sont prêtes au bout de vingt-quatre heures.

3•. — Pastel de Normandie en feuilles.

4. — Pastel d'Alby; il contient beaucoup de sable.

Nous avons vu que le pastel contient une matière colorante bleue, identique avec l'indigo, et une matière colorante jaune fauve, que l'on peut facilement se procurer en traitant les boulettes de pastel par l'eau chaude, avant que la fermentation s'établisse.

Le vouéde est cultivé en Normandie ; il contient moins

de matière colorante, soit bleue, soit jaune, que le pastel; aussi, sa durée à l'emploi est-elle moindre.

M. Chevreul a donné une analyse du pastel, qui pourra éclairer sur son emploi.

Lorsqu'on soumet les feuilles du pastel à l'action de la presse, on obtient, d'une part, un résidu de nature ligneuse, et de l'autre, un suc qui tient en suspension des matières qui en troublent la transparence.

Jeté sur un filtre, il y laisse une matière verdâtre qu'on a désignée sous le nom de fécule verte, et qui est formée de chlorophylle, cire, indigo bleu, substance azotée.

Le liquide clair passé au filtre, contient :

Une substance azotée, coagulable par la chaleur.

Une autre substance également azotés, non coagulable par la chaleur.

Une matière rouge, résultant de l'union d'un principe colorant bleu avec un acide.

Un principe jaune.

Une matière gommeuse.

Du sucre liquide.

Un acide organique fixe.

De l'acide acétique libre et de l'acétate d'ammoniaque. Le principe odorant de crucifères.

Un principe volatil ayant l'odeur de l'osmazôme.

Du citrate de chaux.

Des sulfates de chaux et de potasse.

Des phosphates de chaux, de magnésie, de fer et de manganèse.

Du nitre.

Du chlorure de potassium.

M. Chevreul n'a pas reconnu dans les produits que le pastel renferme la propriété de s'emparer de l'oxygène d'une manière énergique, qui expliquerait l'emploi du pastel dans les cuves d'indigo. Gependant, on ne saurait douter que les principes fournis par le pastel n'interviennent dans ce cas, comme combustibles, et qu'il ne faille rapporter au moins une partie de leur effet à cette manière d'agir.

L'indigo a aussi besoin d'être choisi. On préfère l'indigo Guatimala pour les cuves à l'urine, ou la cuve d'Inde, et l'indigo Bengale pour les cuves au pastel.

4349. Cuves de pastel. Le premier soin du teinturier qui se dispose à monter une cuve, consiste à garnir le bêin de

TEINTURE DES LAINES.

matières propres à se combiner avec l'oxygène, soit directement, soit indirectement, et à hydrogéner l'indigo. Toutefois, il ne doit employer que des substances incapables de donner au bain une couleur qui puisse nuire à celle de l'indigo. Ces avantages setrouvent dans le pastel, le vouède et la garance. Cette dernière substance fournit une teinte violette, lorsqu'elle est en contact avec un alcali, et mêlée avec l'indigo, elle lui donne une teinte plus soncée.

Pour monter les cuves d'Inde, on emploie ordinairement un demi-kilog. de garance fine par kilog. d'indigo. Cette garance est sans doute accidentellement employée comme colorant; elle est surtout utile en raison de l'avidité de quelques uns de ses principes pour l'oxygène. Cette quantité est donc suffisante.

Les cuves de pastel contiennent ordinairement, lorsqu'on travaille en grand, 8 à 10 kilog. d'indigo; 5 kilog. de garance suffiraient; mais on doit aussi avoir égard à la grande masse d'eau que l'on doit charger de matières oxydables. On en a toujours employé 10 kilog., et on obtient des vésultats très satisfaisants.

Le son exciterait dans le bain la fermentation lactique, on ne doit pas en employer une grande quantité : 5 ou 4 kilog. suffisent.

La gaude est riche en principes oxydables; elle s'aigrit et passe à la fermentation putride avec facilité. Quelques feinturiers en emploient beaucoup; mais, ordinairement, on en met dans ce bain une quantité égale à celle du son employé. Quelquefois, on ne met pas de gaude.

Dans le plus grand nombre d'ateliers de teinture, on concasse le pastel avant de le jeter dans la cuve. Quelques teinturiers font le contraire, et prétendent même que cette opération lui enlève une partie de ses propriétés et abrège sa durée; cette opinion mérite quelque attention. L'effet du pastel réduit en poudre grossière est plus uniforme; inais son état de division doit rendre ses altérations plus rapides.

Lorsque le bain a subi l'ébullition nécessaire, on jette le pastel dans la cuve, on transvase le bain et on y verse en même temps 3 ou 4 kilog. de chaux pour former une lessive alcaline nécessaire pour tenir l'indigo en dissolution.

On pallie la cuve et on la laisse reposer pendant quatre heures, afin que les boulettes aient le temps de se mouiller bien également tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et de

se disposer ainsi à la fermentation. On étend sur la cuve des couvertures épaisses, sfin de la préserver du contact de l'air atmosphérique.

Après ce laps de temps, on repallie la cuve. Le bain, dans ce moment, n'a aucun caractère décidé; il a l'odeur particulière des végétaux qu'il tient en digestion; sa couleur est d'un jaune brun; il la doit aux matières colorantes du pastel, de la gaude et de la garance. On continue de pallier de trois en trois heures.

4350. Ordinairement, au bout de vingt-quatre heures, quelquefois même après quinze ou seize, la fermentation se prononce.

L'odeur devient ammoniacale, et retient en outre l'odeur particulière du pastel. Le bain, brun jusqu'à ce moment, prend une couleur décidée d'un jaune roux.

Une écume bleue, qu'on nomme fleurée de la cuve, formée par l'indigo du pastel régénéré, surnage le bain en grumeaux épais, composés de petites bulles bleues agglomérées et adhérentes les unes aux autres.

Une pellicule irisée recouvre la surface du bain, et au dessous, on aperioit des veines bleues qui paraissentnoires, et qui sont dues à l'indigo du pastel qui est venu se déshydrogéner à la surface du bain.

Si on agite le bain avec une baguette, la petite quantité d'indigo qui se régénère forme une mousse qui reste fixée à la surface du bain, et qui est semblable à la fleurée déjà formée.

Si on en expose quelques gouttes à l'air, la couleur jaune d'or disparaît; elle est remplacée par la couleur bleue de l'indigo. Ce phénomène est dù à l'absorption de l'oxygène de l'air par l'indigo hydrogéné provenant du pastel; on pourrait en teindre des laines; les couleurs que l'on exécuterait, sans y ajouter d'indigo, auraient une très grande fixité, sans avoir le brillant et le ton vif ét décidé que fournissent les indigos exotiques; mais, le pastel, très pauvre en indigo, ne donnerait que des teintes faibles, et serait bientôt épuisé.

Les signes déjà décrits annoncent d'une manière indubitable que la fermentation est établie, et que la cuve a la puissance de fournir à l'indigo l'hydrogène qui le rend soluble, puisque celui qui est contenu dans le pastel a déjà été dissous; c'est donc l'instant où tous ces caractères se pronencent que l'on eboisit pour verser l'indigo, qui a été broyé et divisé autant que possible, dans un moulin disposé à cet effet.

4351. Comme nous l'avons dit, on a déjà chargé le bain de la cuve d'une certaine quantité de chaux; il existe en outre dans la cuve de l'ammoniaque formée dans le pastel; mais une partie de ces alcalis est déjà saturée par le gaz acide carbonique, par les acides de la garance et de la gaude, par l'acide lactique que produit le son dans sa fermentation.

Le guide ordinaire des teinturiers est l'odeur, qui, auvant les circonstances, est plus ou moins ammoniacale; ils disent que la cuve est douce ou raide; si elle est douce, ils y ajoutent de la chaux.

La cuve qu'on monte est toujours douce; elle exhale une odeur faiblement ammoniacale, toujours accompagnée de l'odeur particulière du pastel; on doit y ajouter de la chaux, dès l'instant qu'ou y verse de l'indigo; on en met ordinairement 2 ou 5 kil., et après avoir pallié la cuve, on la recouvre.

L'indigo ne pouvant être dissous que foraqu'il a pris de l'hydrogène, ne donne aueun sigue de dissolution qu'autant qu'il est resté dans le bain pendent un certain temps. On remarque que les indigos durs, tels que ceux de Java, exigent au moins huit ou neuf heurse, tandis que ceux du Bengale n'en exigent pas plus de six.

On doit repallier la cuve trois heures après y avoir verse Findigo. On remarque ordinairement que l'odeur est affaiblie; on y ajoute une quantité de chaux, quelquefois moindre, mais le plus souvent égale à la pramière; on la recouvre, et on la laisse reposer pendant trois heures.

Après ce laps de temps, le bain doit être resouvert d'une fleurée très abondante, d'une pellieule cuivrée, très fortement prononcée ; les veines qui le surnagent sont plus fortes et mieux caractérisées qu'elles ne l'étaient auparavant; le bain a la couleur jaune voux fonce. Si on plonge le râble dans le bain, et qu'en l'inclinant on fasse couler le liquide par un des coins, sa couleur, lorsqu'on la regarde par transparence, est un vert émeraude fortement prononcé, qui disparaissant peu à peu, à mesure que l'indigo absorbe de l'oxygène, ne laisse bientôt à sa place qu'une goutte rendue opaque par la couleur bleue de l'indigo. L'odeur de la

MAUS.

cuve, en oet instant, est fortement anamoniacale; on y retrouve toujours l'odeur particulière du pastel.

Lorsqu'on reconnaît un caractère prononcé de cette manière, dans une cuve nouvellement montée, on peut y plonger sans crainte les étoffes destinées à recevoir la couleur bleue; mais, les couleurs faites sur une cuve montée à neuf et dans le promier moment du travail, ne sont jamais aussi vives que celles qui seront faites par la suite; cela tient aux matières colorantes fauves du pastel, qui, à l'aide de la ghaleur, se fixent sur la laine en même temps que l'indigo, et lui donnent une teinte verdâtre. Cet scrident est commun aux cuves de pastel et de vouède; il est moins sensible dans ces dernières.

Lorsque l'étoffe ou la laine ont subi une immersion d'une heure; il serait inutile de les laisser pendant un temps plus long; elles n'absorberaient pas davantage de principe colorant. Il devient nécessaire de les faire sortir du bain et de les éventer, afin que l'indigo, absorbant de l'oxygène, redevienne insoluble et reprenne la couleur bleue. Alors, ou peut replonger cette étoffe dans la cuve, et la nuance prend sur le champ une teinte plus foncée, due à une nouvelle absorption d'indigo de la part de la laine. C'est en répétant ces opérations qu'on arrive aux teintes les plus foncées, connues sous le nom de bleu d'enfer.

Il ne faut pas croire néanmoins que la laine se horne à s'emparer de la portion d'indigo, contenu dans la liqueur nécessaire pour la mouiller. Loin de là, l'expérience prouve que, pendant son séjour dans le hain, elle s'approprie des quantités d'indigo de plus en plus grandes, jusqu'à une certaine limite. Il y a donc là un effet d'affinité ou de porosité de la part de la laine.

4352. Cuves de vouède. Ces cuves sont particulièrement employées à Louviers et dans les fabriques du nord de la France.

On prépare le bain de la même manière : on jette le vouède haché dans le vaisseau, et en même temps 1 kilog. d'indigo broyé, 4 kilog. de garance et 7 kilog. de chaux éteinte. Le bain est versé sur le vouède après l'ébullition nécessaire : on pallie la cuve en même temps. Le vouède contient une quantité de principe colorant très petite : aussi, doit-an ajouter de l'indigo en montant la cuve, pour indéquer d'une manière précise l'Instant où cette préparation est au point de fermentation nécessaire pour lui donner de l'hydrogène et le rendre soluble. On doit ajouter aussi une plus grande quantité de chaux, puisqu'il n'existe pas dans le vouède d'ammoniaque formée par une fermentation préalable, comme dans le pastel du midi.

Lorsque la cuve est dans un état de fermentation convenable, la couleur rousse s'y manifeste, ainsi que les signes déjà décrits pour les cuves de pastel; outre l'odeur ammoniacale, le bain retient toujours celle qui est particulière au vouède; on y verse l'indigo broyé, et on l'amène par les procédés décrits, à l'état de dissolution convenable pour teindre.

Les cuves préparées au moyen du pastel, sont d'une plus grande durée que celles qui sont montées avec le vouède. Le vouède n'aide presque plus à la fermentation, après un travail de trois mois, tandis qu'une cuve de pastel bien dirigée dans son action, marche avec vigueur après cinq ou six mois de travail.

On croit que les couleurs faites dans une cuve de vouède ont plus de brillant que celles que l'on obtient au moyen des cuves de pastel.

4555. Cuve de pastel modifiée. La cuve a 7 pieds de profondeur, et 6 1/2 pieds de diamètre. Elle est en cuivre et chauffée à la vapeur.

Le couvercle se compose de trois segments, chaque segment est formé de deux planches accolées et scellées par de forts boulons. Chaque planche a 1 pouce d'épaisseur.

On opère, comme à l'ordinaire, le battage avec une batte en bois, après avoir mouillé les pièces à l'eau bien tiède, avant la première passe. Cette opération ne se répète plus ensuite. La cuve se monte avec

> 6 kil. indigo, 8 kil. garance, 2 kil. son, 4 kil. chaux, 2 kil. potasse.

A dix heures du matin, on remplit la cuve et on chauffe à 90 ou 95° cent.; on met 200 kil. de pastel, dès que l'eau , est tiède. Le houillon devient brun-jaune, et il apparaît de petites bulles à la surface, ordinairement au bout de quatre heures, si on chauffe à la vapeur, et au bout de huit à douze, si on chauffe au moyen d'un foyer; en ce cas, on pallie toutes les trois heures, et trois hommes ensemble. Quand le bouillon montre les signes indiqués, on ajoute les matières désignées plus haut, et on recouvre la cuve qu'on laisse reposer, en faisant un palliement au bout de trois heures, ou plutôt, si la fermentation était trop rapide. A chaque palliement, on ajoute environ 1 à 2 kil. de chaux; si la fermentation marche vite, on en met plus; dans le cas contraire, on en met moins.

Au bout de dix-huit heures environ (le lendemain à trois heures), on plonge dans la cuve trois pièces de 20 à 25 aunes de drap commun; on fait faire six tours à chacune d'elles, puis on les sort. Elles enlèvent l'excès de chaux au bain.

Cette opération dure à peu près une heure. On pallie le bain; on laisse reposer pendant trois heures; on pallie de nouveau, et on ajoute :

6 kilogr. d'indigo,

1 kilogr. garance.

Alors on réchauffe la cuve.

Si la cuve a trop de chaux, on n'en met pas; dans le cas contraire, on en ajoute. Cette opération se fait ordinairement vers dix heures du soir. Il faut laisser un ouvrier habile près de la cuve, qui est couverte avec le drap. On pallie ordinairement une seule fois dans la nuit; si la cuve manquait de chaux, il faudrait pallier plus souvent et en ajouter. Le lendemain, on pallie de trois en trois heures. On continue ainsi pendant trente heures, en ayant soin de réchauffer la cuve de temps en temps. Le quatrième jour, à cinq heures du matin, on peut commencer le travail. Voici le résumé des opérations qui précèdent.

1^{er} jour, de midi à neuf heures du soir. Infusion de pastel; addition d'indigo, chaux, etc. Palliement.

2º jour, trois heures après midi. Passage de pièces grossières.

Dix heures du soir. Indigo et garance. Palliement. Réchauds.

3º jour. Palliement. Réchauds.

4º jour, cinq heures du matin. Le travail commence.

On doit maintenir la température de la cuve bien égale; si elle est trop chaude, le bleu a un reflet rouge, à cause de

унь.

la garance; si on vout de besux blaus, il faut que la cuve ne soit pas très chaude. Une cuve ainai montée dura trois mois; on peut même travailler pendant six mois; mais il paraît qu'après trois mois, il y a perte d'indigo.

On entretient la cuve, en ajoutant tous les soirs 1,5 kil. de garance.

Quant à l'indigo, on en ajoute deux fois ou trois fois par semaine; chaque addition se fait le soir vers dix heures. Dans le premier cas, on laisse la cuve au repos, pendant quarante-deux heures; dans le second, pendant vingtquatre seulement, en observant les précautions indiquées. La première marche vaut misux que la seconde, qui n'est employée qu'autant qu'on est très pressé, et qui oceasionne toujours des pertes d'indigo.

Au bout de trois mois, ou plus tôt, quand on veut mettre fin à la cuve, on l'épuise d'indigo; pour cela, on continue pendant un mois à la charger tous les soirs de garance, et on y passe des draps blancs et surtout de la laine qui se chargent d'indigo, en plus en moins grande quantité. Il faut continuer, jusqu'à ce que ors matières ne se colorent plus. Les passes se répètent deux fois par jour d'abord, et vers la fin une geule fois seulement.

Beaucoup de teinturiers as servent de ce bain pour monter une nouvelle cuve; mais il vaut mieux le jeter et la monter avec de l'eau ordinaire.

4354. Cuves d'Inde. Ces cuves sont plus simples et d'ane conduite besucoup plus facile que les euves de pastel et de vouède.

On fait houillir dans une masse d'eau suffisante une quantité de garance et de son, proportionnées au poids de la quantité d'indigo que l'on vent employer. Après deux heures d'ébulition, on verse dans ce bain des cendres gravelées que l'on fait houillir aussi pendant une heure et dernie ou deux heures, afin de charger le bain de tout ce qu'elles contionnent de soluble, après cette ébulition, on rafreîchit le bain, on y verse l'indigo qui a été broyé et dont on a commencé la dissolution dans un hain analogue à celui de la cuve.

Je suppose que l'on veuille employer 10 kil. d'indigo; on aura, pour monter la cuve d'Inde :

20 kil. cendres graveless,

6 garance,

2 **\$0**H.

Ces caves sont ordinairement montées dans des chaudières d'une forme conique; on y entretient une chaleur modérée, au moyen d'une petite quantité de braise qu'on laisse autour d'elles.

L'indigo se trouve ordinairement dissous dans ces cuves, au bout de vingt-quatre heures, souvent même après douze ou quinze; le bain a une couleur rousse dans les cuves neuves, et verte dans celles qui ont déjà travaillé. La fleurés s'y manifeste, ainsi que la pallicule inisée qui recouvre habituellement ce genre de préparations.

On renouvelle ce genre de cuves beaucoup plus souvent que les cuves de vouède et de pastel, parce que l'indigo finit par s'y hydrogéner très difficilement. Une chaleur modérée convient à ces sortes de cuves.

4355. Cuves à la potasse. Employées particulièrement à Elbenf pour la teinture des laines en toison. Leur analogie parfaite avec les cuves d'Inde devrait faire confondre ces deux cuves; les cendres gravelées n'agissent, en effet, dans la cuve d'Inde que par le carbonate de potasse qu'elles contiennent.

Elles se traitant absolument comme les cuves d'Inde; le son, la garance, le sous-carbonate de potasse du commerce, en sont les ingrédients.

On obtient des numes foncées dans ce genre de cuves avec plus de célérité que dans toutes les autres, ce qui tient sans doute à ce que la potasse dissout mieux de l'indigo réduit que la chaux.

L'expérience prouve que dans les cuves de potasse, l'avantage du côté de la célérité est à peu près d'un tiers; mais, il est compensé par l'inconvénient d'obtenir une nuance plus terne, qu'on attribue à la grande quantité de matière colorante de la garance dissoute par la lessive alcaline, qui se fixe sur l'étuifs avec l'indigo.

Il est nécessaire, pour que les curés de patasse soient belles, de faire subir à kindigo an commencement d'hydrogénation, avant de le verser dans la auxe : on prépare pour cels dans une petite chaudière; un bain analogue à celui dé la ouve, dans lequel anoverse l'indigo hroyé. Ca bain des tenis d'un degré de chalear modéré, pendant vingtquatre heures; ou a sois de la pallier de temps en temps. L'indigo passe en grande partie ap jaune; se dissent, et. dans cet état, on le versuidain de faute ; ou trête, par ce moyen, tous les retards et un grand nombre d'accidents et de pertes. Il serait à souhaiter que l'on fit usage de ce procédé pour toutes les cuves en général; on les aurait alors dans un état parfait.

4356. Cuves allemandes. Ces cuves ont, à peu près, les mêmes dimensions que celles au vouède; c'est à dire qu'elles sont trois fois plus grandes que les cuves à potasse; on leur donne 2m. de dismètre et 2 m. 66 de hauteur.

Lorsqu'on a rempli la chaudière d'eau, on chauffe celleci à 90°; puis on y verse : 2 hectolitres de son, 10 kil. de carbonate de soude, 5 kil. d'indigo; et 2 kil. 1/2 de chaux parfaitement éteinte, en poudre. On pallie fortement, puis on laisse déposer pendant deux heures; l'ouvrier doit continuellement surveiller la fermentation et la modifier plus ou moins, à l'aide de chaux ou de carbonate de soude, de manière à faire venir la cuve en douze, quinze ou dixhuit heures, au plus. C'est à l'odeur seule que l'ouvrier peut juger du bon état de la cuve; aussi, lui faut-il une grande habitude.

Chaque mise de laine se compose de 40, 50 ou même 60 kil., que l'on place dans un panier à filets, comme pour le vouède, et afin qu'en ouvrant la laine, celle-ci ne touche pas aux parois de la chaudière. Lorsque la laine a suffisamment pris la couleur, on enlève le panier qui la contient et on le laisse égoutter, pendant quelque temps, au dessus de la chaudière. On abat ainsi deux à trois mises de suite; ensuite, on remue la cuve et on la laisse reposer pendant deux heures; on continue ainsi, en ayant soin de remplacer, de temps en temps, l'indigo absorbé par la laine, et en ajoutant constamment du son, de la chaux et des cristaux de carbonate de soude, pour maintenir toujours la fermentation au point convenable.

La cuve allemande diffère donc de la cuve à potasse, en ce qu'on a remplacé la potasse: par des cristaux de carbonate de soude et de la chaux caustique, qui rend caustique le carbonate de soude.

Elle présente une notable économie sur la suve à potasse, aussi l'emploie-tron fréquemment; mais elle demande plus de soin, et elle est plus difficile à conduire. Elle donne aussi une économie de main-d'œuvre. Il ne faut que deux hommes pour faire marcher 2 cuves.

4367. Pour les étaffes militaires teintes en laines, on

fait ordinairement usage de la cuve au pastel, qui donne les résultats les plus avantageux.

On fait usage, ordinairement, de cuves d'environ 2 mètres 50 de profondeur, sur 1 mètre 60 de diamètre, dans lesquelles on fait entrer de 164 à 184 kilog. de pastel ou de vouède, préalablement ramolli. On remplit la cuve d'eau bouillante, et on ajoute au bain :

10	kilog.	de g	arance
8			aude
6		de so	. ac

On maintient l'ébullition pendant une demi-heure environ; puis on y ajoute quelques seaux d'eau froide, qui ne peuvent cependant faire descendre la température au dessous de 55°; pendant tout ce temps, un ouvrier muni d'un râble mélange et remue continuellement les matériaux du bain. Ensuite, on couvre la cuve hermétiquement, au moyen d'un plateau en bois, qu'on recouvre de couvertures, pour maintenir la chaleur. On laisse la cuve au repos, pendant six heures; après ce temps, on la brasse et on la remue de nouveau, au moyen du râble, pendant une demi-heure; cette opération se renouvelle de trois heures en trois heures, jusqu'à ce que des veines bleues sillonnent la surface du bain; à cette époque, on lui administre son pied; c'est à dire qu'on y ajoute 6 à 8 livres de chaux éteinte.

La couleur de la cuve tire alors au bleu noir. Bientôt on y ajoute l'indigo dont la quantité se règle d'après les nuances que l'on veut obtenir. Le pastel qu'on administre peut servir pendant six mois; on renouvelle l'indigo, au fur et à mesure qu'il s'épuise; mais on y ajoute du son et de la garance, en même temps. En général, on emploie :

5 a 6 kil.	de bon	indigo p. 100 liv. de laine mi-fine,
4 à 5	*	p. 100 liv. delaine.
Id.	>	pour teiúdre en pièces 120
		mètres de drap.

Direction des cuves.

4358. Marche ordinaire. Le bon état d'une cuve se reconnaît aux caractères suivants : la couleur du bain est d'un heau jaune doré, sa surface est recouverte d'une écume bleudtre et de pellicules cuivrées. ques jours, il deviendrait blanchâtre, exhalerait une odeur d'abord analogue à celles des substances animales en putréfaction; puis, prendrait l'odeur d'œufs pourris, et dégagerait de l'hydrogène sulfuré.

La chaux dans les cuves de pastel et de vouède; les cendres gravelées et la potasse dans les autres, préviennent ces accidents.

Outre l'extractif oxygéné, qui se forme par la combinaison du gaz oxygène, et l'extractif des plantes tenues en digestion, il se produit de l'acide carbonique, qui sature les lessives alcalines et qui forme du carbonate de chaux dans les cuves de pastel. On le trouve attaché sur les parois des cuves, en telle quantité, que l'intérieur de ces vaisseaux en est incrusté à une assez grande épaisseur. C'est ce produit que les teinturiers appellent tartre des cuves; il fait effervescence avec les acides, et donne à l'analyse de l'acide carbonique, de la chaux et quelques parcelles d'indigo. Dans les cuves de potasse, la solubilité du carbonate de potasse l'empêche de se déposer; mais, il est probable qu'il s'y forme des carbomates produits du reste, peut être en partie, aux dépens de l'acide carbonique de l'air.

Dans le mélange nécessaire pour monter une cuve, l'extractif soluble étant la seule matière qui reste en dissolution dans le bain avec l'indigo, la chaux, la matière soluble de la garance et celle du son, il se forme des dépôts qui, variant soit par leur volume, soit par la plus ou moins grande facilité qu'ils ont à se précipiter dans les diverses époques de la fermentation, entraînent une perte de temps plus ou moins considérable. Si on plonge une pièce d'étoffe ou de laine dans une cuve qui vient d'être palliée, elle ne prend qu'une couleur terne et reste couverte de taches brunes qu'il est difficile d'enlever.

Lorsque les cuves de pastel ou de vouède ont été palliées, elles n'exigent que deux heures de repos, avant qu'on puisse y plonger les étoffes, dans les premiers mois où elles ont été montées, parce que le pastel peu divisé et peu atténué se précipite facilement; mais, lorsqu'à cause de son extrême division, suite ordinaire d'une série d'opérations, il se précipite avec moins de facilité, on ne travaille plus que de trois en trois heures, ou même trois fois par jour seulement.

Les cuves d'Inde exigent beaucoup moins de temps; on peut y teindre, une heure après avoir pallié le pied. La potasse, étant soluble, ne forme aucun précipité. La fibre ligneuse de la garance et les pellicules du son se déposent avec facilité; aussi, peut-on teindre dans ces cuves beaucoup plus souvent que dans les cuves de pastel et de vouède.

4360. Les matières que l'on doit teindre sont mouillées préalablement avec beaucoup de soin, pour que la couleur puisse s'y appliquer uniformément. Si on ne prenait pas cette précaution, certains points de l'étoffe restant secs, détermineraient l'oxydation de l'indigo sur cette partie, ce qui causerait des taches et des plaques sur le drap. Il est facile de s'expliquer la nécessité de mouiller les étoffes. Les points restés à sec sont toujours enveloppés d'air, et l'oxygène de celui-ci arrive sur l'indigo blanc, le rend insoluble, le précipite, et produit par conséquent une tache plus ou moins étendue.

La cuve étant montée, on y plonge les étoffes préalablement mouillées. Cette opération s'appelle faire le palliement. Elle modifie nécessairement l'état de la cuve qui reste en effet découverte pendant une heure et demie ou deux heures, durée ordinaire du palliement, et qui se trouve par conséquent en contact avec l'air atmosphérique. Le bain est agité, parce que la laine et surtout les étoffes qu'on y plonge doivent être remuées sans cesse, si on veut qu'elles se colorent également sur tous les points. Ces matières doivent être tordues, dès qu'elles ont absorbé une certaine quantité de dissolution; on les évente, pour que l'indigo devienne insoluble et se précipite sur la laine. Ordinairement, le bain reste d'un vert bleu après le palliement, en raison d'une portion d'indigo régénéré qui demeure en suspension.

On conçoit que si on laisse la cuve dans cet état, la couleur que l'on obtiendra, à la suite de ce premier palliement, sera faible, en comparaison de celle qu'il a déjà donnée. Car, en supposant que dans une cuve qui contenait 6 kilogram. d'indigo, il y en ait 1 kilog. qui soit absorbé par les matières teintes et 1 kilogramme qui soit précipité par le contact du bain avec l'air atmosphérique, il n'en reste plus que 4 en dissolution. La puissance de la cuve se trouve donc réduite dans le rapport de 3 : 2. D'ailleurs, l'indigé régénéré qui se trouve en simple suspension dans le bain s'attache aux étoffes sans se combiner avec elles, les salit et ne contribue réellement pas à leur nuance. Cet indigo, n'ayant qu'une adhérence mécanique, est entraîné par les lavages.

Le bain porte en lui même le remède à cet inconvénient, puisqu'il contient les matières propres à hydrogéner l'indigo et à le dissoudré. On pallie donc la cuve, pour mêler intimement le dépôt de matières fermentescibles avec le bain, afin de combiner de nouveau l'hydrogène avec l'indigo. Mais cet effet n'est pas instantané; l'indigo régénéré se précipite avec la fibre ligneuse, pour être hydrogéné de nouveau au bout de cinq ou six heures. Alors, le bain se regarnit d'indigo blanc tenu en dissolution par l'excès d'alcali. Deux heures après, on peut recommencer le travail. La cuve offre une apparence aussi belle qu'auparavant, et on en obtient un bleu presque aussi foncé que le premier.

Les matières que l'on teint ont, au moment où on les sort du bain, une couleur d'un jaune verdâtre; elles conservent cette couleur, jusqu'au moment où elles ont repris assez d'oxygène pour ramener l'indigo à l'état bleu et insoluble.

4361. Cuves fortes et douces. Outre l'indigo que les éloffes emportent, elles réstent mouillées d'une liqueur alcaline, et enlèvent ainsi l'alcali au bain. On ajoute donc, de temps en temps, de la chaux dans la cuve, tant pour maintenir le bain dans un état constant d'alcalinité, que pour empêcher qu'il ne s'y établisse une fermentation tumultueuse. Cette operation demande beaucoup d'habitude; mal faite, elle peut entraîner de graves inconvenients, qui arrivent d'autant plus facilement, que l'exces de chaux qui les occasionne se donne peu à peu, en deux ou trois reprises chaque four; on reconnaît l'excès ou le défaut de chaux, à l'odeur du bain et à celle du dépôt. Avec un excès de chaux, cette odeur est âcre; s'il en manque, clie est les gèrement ammoniacale; on doit toujours la maintenir dans un état tel, que l'odeur ammoniacale soit bien prononcée, sans prendre le caractère âcre et urineux.

La cuve forte est celle où se présente un extrès de chaux, la cuve douce en manque. Le premiér accident est très peu à redouter; le second détruit beaucoup d'indigo.

Dans une cuve en bon état, la fleurée est cuivrée. On doit sentir la chaux et l'ammoniaque; la couleur du bain est jaune; les bulles qu'on excite en versant un peu de liquide sur le bain, s'écartent rapidement.

S'il y a trop de chaux, l'odeur est très fortement ammoniacale; la couleur du bain est d'un brun-noir; les bulles excitées forment une espèce de perruque; la surface du bain est argentée. On ajoute du vitriel vert.

S'il manque de la chaux, la cuve est jaune-orange sale. L'odeur ammoniacale est sucrée, analogue à celle du pastel, surtout si la cuve est neuve; les bulles courent facilement : on en voit très peu sur la surface du bain, qui est sans fieurée. On ajoute de la chaux.

On a déjà vu en quoi consistaient les inconvénients des cuves douces. Le défaut de chaux permet à la fermentation de s'établir, et cause par suite une destruction plus ou moins prompte et plus ou moins complète d'une partie de l'indigo. On ne connaît pas les produits qui en résultent; mais, le compte courant des fabriques montre qu'il y a perte réelle d'indigo, et cette perte est irréparable.

Les recherches de M. Berzélius montrent en quoi consistent les défauts des cuves fortes. Ce célèbre chimiste s'est assuré, en effet, que l'indigo hydrogéné peut produire avec la chaux deux combinaisons : l'une, neutre et soluble; l'autre, avec excès de chaux et insoluble. La formation de cette dernière dans les cuves fortes dissimule l'indigo, mais ne le détruit point. L'addition d'un acide propre à s'emparer de la chaux, le fait reparaître. L'emploi du sulfate de fer, consacré par l'expérience, équivaut ici à celui d'un acide, car la chaux décompose ce sel, produit du sulfate de chaux et du protoxyde de fer, qui ne joue plus à l'égard de l'indigo le même rôle que la chaux.

Quelques teinturiers ont l'habitude de verser de la chaux dans la cuve après chaque palliement, pour remplacer celle qui a été absorbée dans le cours de l'opération; d'autres l'ajoutent le soir après le travail, et cette méthode, plus commode, n'entraîne peut-être pas de plus graves inconvénients que l'autre. Cependant, le mieux est d'en ajouter trois fols par jour.

4362. Réchaud. Quand une cuve est montée, et qu'on a commencé à teindre, bientôt, et même dès le lendemain, la chaleur se trouve déjà un peu affaiblie: une partie de l'indigo est enlevée; on ne peut exécuter que des nuances plus faibles. L'absorption de chaux est moindre, on doit donc en ajouter moins; d'ailleurs, elle n'est pas aussi nécessaire, l'indigo étant moins abondant dans la cuve.

On obtient le jour suivant des nuances encore plus faibles. Si on veut obtenir encore des nuances foncées, il faut pratiquer le réchaud.

Cette opération entraîne une grande perte de temps, lorsque les cuves que l'on veut réchauffer sont montées dans des vaisseaux de bois; car on transvase une partie du bain de la cuve dans une chaudière; on le chauffe à l'ébullition, et on le renvoie dans la cuve. Pendant ce mouvement du liquide, il s'opère une grande absorption d'oxygène; l'indigo qui s'en trouve régénéré surnage le bain sous la forme d'une écume bleue abondante, qu'on prescrit d'enlever; mais cette opération, peu nécessaire, fait perdre inutilement une portion notable d'indigo.

On ne doit jamais laisser bouillir ces bains pendant le réchaud. Le bain transvasé dans la chaudière a une teinte vert olive. On verse dans la cuve, dès qu'on en a extrait la quantité de bain que l'on doit réchauffer, du son, de la garance, et de l'indigo broyé; on pallie le pied; l'indigo, par cette opération, reçoit toujours un commencement d'hydrogénation, qui le dispose à se dissoudre plus promptement.

Lorsque le bain est chaud, on le renvoie dans la cuve; on pallie, afin de remettre le dépôt en contact avec le bain.

Trois heures après, on pallie de nouveau; le bain conserve une teinte verdâtre; l'odeur commence à devenir ammoniacale, il se forme, lorsque l'on heurte, une fleurée d'un bleu vif; le dépôt est toujours d'un jaune d'or; on pallie bien, et on recouvre la cuve bien exactement. On laisse écouler trois heures, de cette opération à un nouveau palliage; le bain présente une belle couleur jaune d'or; sa fleurée doit être vive et foncée, ainsi que les veines qui le surnagent; il offre, vu par transparence, une belle couleur vert émeraude, qui passe au bleu foncé par une absorption complète d'oxygène. Si l'odeur est légèrement ammoniacale, on ajoute l'excès de chaux nécessaire pour le travail, sinon, on pallie, et on attend deux heures pour cette addition,

Ordinairement, on ne donne pas cet excès de chaux en une seule fois; on n'en met qu'une partie; on pallie, et deux heures après, on ajoute le reste en palliant de nouveau; on peut évaluer cette quantité à 2 kilog. et demi ou 3 kilog.; mais on ne peut donner de règle à cet égard. Deux heures et demi après cette dernière opération, on peut travailler les cuves comme auparavant, et obtenir des teintes foncées.

Le premier jour du travail d'une cuve, on fait ordinairement trois palliements, quelquefois cinq ou six, mais c'est trop. Le lendemain et le jour suivant, on peut en faire autant; mais, ce n'est qu'au second réchaud que l'on obtient des nuances vives et brillantes. Dans le cours habituel du travail descuves de bleu, on fait ordinairement quatre palliements par jour. Lorsque le bain de la cuve se trouve à un degré de chaleur élevé, on fait les nuances les plus foncées. Comme il doit y avoir une absorption de chaux plus considérable, il faut en ajouter, après le dernier palliement, un peu plus que les jours suivants.

On est dans l'usage de laisser reposer les cuves, pendant 24 heures après le réchaud avant de travailler. Cette pratique entraîne la perte de cent journées de travail, au moins, dans l'année; mais, on peut faire aussi bien par un repos de 12 ou 15 heures, en réchauffant le soir, comme on le pratique quelquefois, pour économiser le temps.

Les cuves, montées dans des vaisseaux de cuivre, offrent bien plus de célérité et d'avantage pour le réchaud, puisqu'il suffit d'allumer le seu sans aucun déplacement de bain. On ajoute du son et de la garance, et lorsque la cuve est au point de chaleur désiré, on retire le feu, on l'éteint, et on verse dans la cuve l'indigo broyé. On pallie la cuve en même temps; trois heures après, on doit la repallier. On peut observer dans ce moment des signes caractéristiques d'un commencement de désoxydation de l'indigo; le bain est bruni, parce qu'une partie de l'indigo qui n'a pas perdu son oxygène, reste en suspension; mais, il est moins noir qu'au moment où l'on a versé cette matière. Les veines qui se forment sont plus fortes et mieux nourries qu'auparavant; mais, après 8 ou 9 heures, on voit le bain reprendre sa couleur rousse, et donner tous les signes d'une hydrogénation complète de l'indigo.

Les cuves d'Inde se réchauffent de la même manière;

on y ajoute l'indigo, le pastel, le son et la garance. On fait subir à l'indigo un commencement d'hydrogénation, avant de le mettre dans ces cuves qui, étant moins riches en extractif que les cuves de pastel et de vouède, le dissolvent avec plus de difficulté.

4563. Il est nécessaire qu'il existe toujours, dans les cuves de vouède et de pastel, un petit excès de chaux; sans quoi on remarque un phénomène de fermentation qu'on désigne dans les ateliers, en disant que la cuve broue.

Après le réchaud, et dans le moment où l'hydrogénation de l'indigo s'opère, on remarque en ce cas des bulles grises ou blanchâtres qui surnagent le bain, et qui en recouvrent totalement la surface. Elles sont accompagnées de particules de pastel ou de vouède, qu'elles ont entraînées dans leur mouvement de fermentation. L'odeur ammoniacale a totalement disparu; elle a fait place à l'odeur particulière des végétaux en digestion dans le vaisseau. Le bain ne contient plus en dissolution qu'une faible quantité d'indigo. Si on pallie la cuve dans cet état, on voit un mouvement de fermentation encore plus violent; les bulles se dégagent avec un léger frémissement, et le bain, mis en mouvement par cette émission de gaz, paraît bouillonner contre les parois de la cuve. Il faut arrêter ce mouvement, dès qu'on l'apercoit; il pourrait en résulter un accident grave, connu sous le nom de coup de pied; il faut pallier la cuve, et ajouter de la chaux, jusqu'au moment où elle a repris son odeur ammoniacale, et où elle ne laisse plus échapper de ces bulles grises ou blanchâtres.

4364, Coup de pied. Ce nom rappelle que la fermentation produite par le pastel ou le vouède, commu sous le nom de pied de la cuve, est la cause première de l'accident.

Si la cuve n'a pas reçu l'excès de chaux nécessaine, son odear faiblement ammoniscale n'a pas le caractère décidé de l'odeur des cuves en état de travail. Les étoffes n'y prennent qu'une nuance faible, même avec une grande quantité d'indigo. Si on repallie la cuve, et qu'on n'y ajoute pas de chaux, l'odeurammoniscale disparaît; elle estremplacée par celle qui est particulière aux plantes qui sont en digestion dans le bain; des veines noires et ténues d'indigo surmagent faiblement; souvent même il n'en peraît ausune; la fleurée a disparu. Le bain, vu par transparence, n'a pas la teinte vert émeraude; sa couleur est analogue à celle de

la hière, et si on l'agite avec une baguette, il ne produit que des bulles blanches, qui crèvent instantanément avec un léger frémissement. L'indigo est d'abord précipité, puis décomposé; ordinairement, lorsque le coup de pied est bien prononcé, il entraîne une perte totale de l'indigo; aussi, ces accidents sont-ils à la fois coûteux par cette perte et par l'interruption qu'ils apportent au travail.

Si on passait une pièce bleue dans une cuve pareille, sa couleur, au lieu d'augmenter, diminuerait de plusieurs nuances. La cause de cette particularité n'est pas difficile à comprendre; le bain, dépouillé d'indigo, conserve de l'extractif capable de fournir de l'hydrogène aux substances qui en sont avides; cette absorption est opérée pendant la durée de la passe, et l'indigo qui était fixé sur la pièce, devient soluble et se répand dans le bain

La fermentation putride occasionne toui ser set acci-

Si on n'ajoute pas de chaux à une cuve, au moment où son odeur alcaline commence à s'affaiblir, il est certain que la fermentation continuant avec vigueur, aura bientôt saturé la petite quantité de chaux qui se trouve répandue dans le bain; l'indigo se précipitera et subira ensuite ses décompositions accoutumées.

Lorsque cet accident se manifeste dans une cuve chaude, on doit tout de suite la pallier et y verser de la chaux, jusqu'à ce que l'on sente une odeur un peu moins âcre que l'odeur ammoniacale habituelle. Lorsque cette opération est terminée, on remarque ordinairement sur la cuve une légère fleurée grise, qui annonce une nouvelle dissolution de l'indigo précipité.

On doit pallier la cuve de trois en trois heures ; la fleurée devient plus prononcée et d'une couleur plus pleine ; l'odeur se caractérise mieux ; des veines bleues reparaissent et surnagent le bain qui, vu par transparence, après cinq ou six heures de repos, commence à prendre luimême une couleur verte mal prononcée. On pourra teindre, sur cette onve, après douze ou quinze heures de repos, si, en ajoutant la chaux, on s'est arvété au moment cu l'odeur était moins âcre que l'odeur habituelle. Si on en met, au contraire, jusqu'à ce que cette odeur soit plus forte, la fermentation s'arrête entièrement; l'indigo reste précipité presque en totalité; la cuve prend une odeur forte, urineuse, et ne peut donner aucune teinte fixe, ni brillante; elle retombe alors dans un autre accident, le rebut.

Le coup de pied offre moins d'inconvénients, lorsqu'il arrive dans des cuves froides; d'abord, la perte de l'indigo est moindre; en outre, la perte de temps est moins sensible, puisqu'on est sur le point de réchauffer les cuves.

Alors, on transvase une partie du bain dans la chaudière à réchauffer; on la chauffe à l'ébullition. La partie qui reste dans la cuve étant palliée, on y ajoute de la chaux, du son et de la garance. On se guide, pour l'addition de la chaux, au signe suivant.

Si en palliant, on heurte sur le bain avec le rable, il en résulte une émission d'une grande quantité de globules, qui crèvent sur le champ avec un léger frémissement, tant que le bain n'est pas saturé de chaux. Dès que la saturation est opérée, ces mêmes globules, au lieu de se dissiper, se forment avec le même frémissement, s'agglomèrent à la surface du bain, et y restent fixés à la manière de la fleurée bleue de la cuve, avec cette différence qu'ils ont la couleur habituelle du dépôt de pastel qui se trouve au fond des cuves; c'est à dire le jaune rougeâtre brun.

Dans cet instant, on ajoute l'indigo; on transvase le bain chaud de la chaudière dans la cuve; le tout est pallié comme un réchaud ordinaire. La cuve n'a dans ce cas aucun des signes caractéristiques des réchauds, et ne doit pas les avoir, puisqu'elle ne contient pas d'indigo dissous; le bain a une couleurjaune brune. On voit, quelquefois, à sa surface, dans ce moment, des fragments rougeâtres de garance qui le surnagent agglomérés en grumeaux assez épais.

La même opération est répétée après trois heures de repos; on ne remarque ordinairement aucun changement; trois heures après, on repallie encore: la cuve est couverte d'une pellicule irisée, et donne, lorsqu'on l'agite, quelques bulles d'un bleu vif, mais faible; sa couleur est d'un roux brillant; quelques veines bleues légères la surnagent; ces signes annoncent un commencement d'hydrogénation de l'indigo. Si, dans cet instant, l'odeur de la cuve tend à s'affaiblir, et qu'elle reprenne cette odeur fade et végét le qu'elle avait précédemment, on doit y verser un peu de chaux. Le bain, vu par transparence, ne donne aucune teinte verte.

Ordinairement, après douze ou quinze heures, tous les

signes caractéristiques d'une dissolution parfaite et d'une fermentation bien établie reparaissent; le bain de la cuve, d'une belle couleur jaune d'or, présente à la transparence une teinte prononcée vert émeraude. Son odeur est légèrement ammoniacale; il ne s'agit plus que de lui donner l'excès de chaux nécessaire pour le disposer au travail; on le donne en palliant en deux reprises, afin de mieux regarnir le bain et de lui faire tenir en suspension le plus possible d'indigo.

Les teinturiers appellent cuves coulées celles qui ont subi le coup de pied; lorsqu'une cuve âgée de six à sept mois coule et ne présente aucune apparence d'indigo, il est moins coûteux de la jeter et d'en remonter une neuve que de chercher à la remettre en état de travail.

4365. Rebut. Il existe un autre accident, compu sous le nom de rebut dans les ateliers; les signes en sénit diamétralement opposés à ceux que je viens de décrire; la perte qu'il occasionne est moins grave, puisque tout l'indigo peut se retrouver; mais, il en résulte une perte de temps considérable et conséquemment de main-d'œuvre.

Le rebut est produit par un excès de chaux, qui forme alors un composé insoluble avec l'indigo hydrogéné, et qui, mettant en outre obstacle à la fermentation, empêche l'hydrogénation du restant de l'indigo qui est nécessaire pour le rendre soluble. De toute manière, l'indigo devient insoluble, se précipite, et ne peut conséquemment pas colorer les étoffes.

Le bain d'une cuve rebutée est d'une couleur brune, tirant sur l'olive foncé. L'odeur est acre, rude et désagréable.

Si le rebut est bien prononcé, la cuve ne donne plus de fleurée ; s'il est faible, la fleurée qui reste fixée sur le bain est d'un bleu terne.

Si on plonge des pièces de drap dans une cuve, lorsqu'elle se trouve dans cet état, elles ne prennent qu'une couleur faible, terne et peu solide; quelquefois même, elles ne se colorent qu'en un gris sale.

Un excès de matière alcaline en dissolution dans le bain amène la cuve de vouède et de pastel à cet état. Le bain des cuves qui, dans son état ordinaire, paraît trouble et chargé de principes mucilagineux, perd cette apparence

VIII.

15

par le rebut; il ressemble à une lessive caustique, chargée d'une couleur brune.

On emploie un grand nombre d'expédients pour portar remède à ces accidents : quelques teinturiers réchauffent leurs cuves et versent dans le bain de l'alun ou du tartre, qui, agissant par leurs principes acides, produisent du sulfate ou du tartrate de chaux. Il se forme une écume qu'on enlève; mais, ce moyen ne prive la cuve que d'une faible partie de la chaux, en détériorant le bain, puisqu'on lui enlève tout l'extractif dont il est chargé. Celui-ci forme une combinaison insoluble dans l'eau avec l'alumine provenant de l'alun décomposé par la chaux. Il vaudrait mieux refaire un bain nouveau; ou bien jeter une partie du bain de la cuve et la remplacer par de l'eau chaude, car la portion du bain qu'on a réchauffée ne contient plus les principes yégétaux capables d'hydrogéner l'indigo.

Quelque mis, on remplit un sac de son et on le plonge dans la ouve, jusqu'au moment oùil remonte sur le bain, de lui-même; il n'y revient, qu'autant qu'il a excité dans la cuve une fermentation lactique; il a, en sortant, une odeur extrêmement désagréable et fortement acide. Ce moyen revient, comme on voit, à la saturation de l'excès de chaux par un acide; maia, en même temps, par ce mouvement de fermentation acide, l'odeur habituelle de la cuve change, et souvent, la fermentation continuant sans qu'on s'en aperçoive, la cuve retombe dans le coup de pied.

Lorsqu'une cuve éprouve le rebut, il paraît que si l'indigo ne s'hydrogène pas, c'est parce que l'extractif se combineavec la chaux en excès qui le rend insoluble; mais, en augmentant la masse des matières fermentescibles, ou bien en saturant l'excès de chaux, on doit remédier à ce défaut.

Il est de heaucoup préférable, quand on est pressé, d'avoir recours au sulfate de fer, qu'on ajoute par portions de 1/2 kil. environ, de deux heures en deux heures, en étudiant les phénomènes que présente la cuve.

Quand on peut consacrer quelque temps au travail, on prépare un bain analogue à celui des cuves de pastel, avec le son, la garance et la gaude, dans une chaudière de très petite capacité. Après l'ébullition accoutumée, on éteint le feu, et on jette dans la chaudière du pastel concassé légèrement, qu'on laisse tremper pendant trois heures; ensuite, on transporte le tout dans la cuve rebutée qu'on pallie et qu'on laisse reposer sans la travailler. Cette opération se fait ordinairement au moment du réchaud de la cuve rebutée : c'est ce qu'on appelle *donner un hrevet*.

Vingt ou vingt-quatre heures après le brevet, son effet est ordinairement prononcé; la fermentation que subissent les nouveaux corps introduits dans la cuve donne des produits qui saturent l'excès de chaux qui s'y faisait sentir; alors, l'extractif se retrouve libre, se répand dans le bain et agit sur l'indigo à sa manière accoutumée. Le bain reprend sa couleur rousse et donne les signes ordinaires.

Ces accidents sont toujours longs à corriger; il faut de la patience; souvent, les teinturiers réchauffent leurs cuves deux et trois fois de suite, dans l'espérance de les voir plus tôt prêtes; tandis qu'il résulte, au contraire, de cette opération qu'on ne peut y travailler pendant plusieurs jours. Ces réchauds multipliés n'ont d'autre effet que de donner à la cuve une température élevée qui est bien loin de favoriser le développement de la fermentation. D'ailleurs, lorsque l'on transvase le bain, il se charge toujours de gaz oxygène qu'il enlève à l'atmosphère, et qui donne une plus longue durée au rebut.

4366. Faux rehut. On rencontre souvent dans les cuves une position semblable au rehut, pour une partie de ses signes caractéristiques; mais, elle en diffère essentiellement, et l'on doit avoir une attention particulière à ne pas s'y laisser tromper. Après plusieurs palliements, on voit dans ce eas, le bain prendre une teinté brune, ne donner sous le râble qu'une fleurée incertaine et d'une couleur pâle et terne, et teindre les étoffes d'une nuance beaucoup moins foncée que celle que l'on est en droit d'espérer.

Ces signes sont bien ceux qui caractérisent ordinairement le rebut; mais, alors, ils sont dus à des causes bien différentes.

Le bain de la cuve, agité par une longue suite de manipulations, enlève à l'air atmosphérique qui l'environne du gaz oxygène qui brûle l'hydrogène de l'indigo blanc, et le précipite en partie.

En pareil cas, on fait attention à l'odeur, qui se trouve toujours faiblement ammoniacale; on ne doit donc pas attribuer cet accident à un excès de chaux : il suffit, pour y remédier, de réchauffer les cuves ou bien de pallier une

TRINTURE DES LAINES.

ou deux fois, en y ajoutant de la chaux, comme de coutume. Si le teinturier, trompé par la couleur du bain, ne prend pas cette précaution, la cuve retombera dans l'accident connu sous le nom de coup de pied.

Le faux rebut se manifeste assez souvent dans les cuves d'Inde. Le bain est, il est vrai, toujours garni d'une assez grande quantité de potasse, capable de tenir l'indigo désoxygéné en dissolution; mais, il arrive souvent que des manipulations multipliées ramènent ce bain à un état tout autre que celui dans lequel il se trouve habituellement : il prend une couleur brune, et, dans cet état, on dit que la cuve est morte-noire.

On peut remédier à cet inconvénient, en ajoutant à cette cuve une quantité assez légère de pastel et de vouède qui, au moyen des matières avides d'oxygène, qu'ils cèdent à l'eau à une température élevée, absorbent l'oxygène introduit dans ce liquide, et rendent le bain à son premier état.

Le moyen le plus simple et le plus expéditif est celui dont on se sert dans quelques ateliers. Quatre ou cinq heures suffisent pour terminer entièrement l'opération, et la cuve se retrouve dans un état aussi satisfaisant qu'auparavant.

On prend une petite quantité de sulfate de fer du commerce : on le jette dans la cuve d'Inde; on pallie deux fois dans un espace de cinq ou six heures, et on peut, après ce temps, passer des étoffes sur la cuve comme auparavant. La couleur brune a disparu; elle est remplacée par la couleur jaune d'or de l'indigo hydrogéné. Le protoxyde de fer qui provie t du sulfate de fer, introduit dans la cuve, n'agit donc qu'en se combinant avec l'oxygène qui s'était introduit dans le vaisseau, et qui se trouvait uni à l'indigo.

4367. Indépendamment de ces phénomènes, il en existe un très curieux et particulier aux cuves d'Inde; aux approches d'un orage, la cuve étant découverte, il se manifeste un mouvement de fermentation subit et violent, qu'on apaise, dit-on, en jetant dans le bain un morceau de fer.

4368. La teinture en bleu sur laine s'exécutant par les procédés variés qu'on vient de décrire, doit nécessairement entraîner quelques différences dans ses résultats.

Généralement, on observe :

1° Que les cuves de potasse donnent des couleurs plus ternes que celles de vouède et de pastel, et ne peuvent être employées avantageusement que lorsqu'on exécute des couleurs foncées, telles que le bleu de roi et le bleu d'enfer.

2° La cuve de vouède donne des teintes plus belles et plus brillantes que les autres ; sa durée est beaucoup moindre que celle des cuves de pastel.

3° La cuve de pastel donne des couleurs vives et nourries, d'une solidité à toute épreuve ; sa durée est très grande en comparaison de celle de vouède, et peut, comme ces dernières, servir à l'exécution des couleurs claires.

On peut aussi remarquer un effet plus tranché sur la laine de la part des cuves de potasse; la laine, teinte dans les cuves de ce genre, se file avec plus de difficulté.

Toutes les matières qui ont été traitées dans les cuves doivent être lavées avec le plus grand soin. Dans quelques fabriques, on obtient des couleurs ternes, et on éprouve des difficultés pour la filature, par la négligence qu'on apporte au lavage. A Louviers, deux hommes lavent, à peu près, 100 kilogrammes de laine teinte dans la journée, tandis que, dans les fabriques des départements méridionaux, on leur en fait laver deux fois plus. Aussi, reste-t-il toujours de la chaux sur les laines qu'on se dispose à travailler : cette base se combine avec l'huile qu'on verse sur la laine; on est forcé d'en mettre une plus grande quantité; encore, obtient-on difficilement une bonne filature. Il s'ensuit que ce travail entraîne en faux frais bien plus qu'on n'a économisé en faisant exécuter les lavages avec de moindres frais que dans le Nord.

Les pièces doivent être lavées au foulon à grande eau, sinon elles blanchissent, deviennent dures sous la main et perdent de leur valeur.

Ordinairement, les nuances claires sont d'une exécution très difficile dans les cuves de bleu, et rarement peut-on obtenir ces nuances vives et brillantes; on n'y parvient qu'au moyen de cuves très faibles et en donnant 3 palliements, comme pour un bleu foncé. Dans le commerce, on préfère employer la composition de Saxe, pour exécuter les nuances claires et brillantes.

Cependant, comme les bleus formés par le sulfate d'indigo manquent de solidité, il est d'un grand intérêt pour la teinture des étoffes légères pour robes, pantalons ou gilets, dans lesquelles il entre presque toujours du bleu, de pouvoir le donner solide, uni, et néanmoins en nuance claire. M. Boutarel a résolu tout récemment ce problème important. Il a obtenu sur mérinos, cachemires et napolitaines, des bleus de cuve des tons les plus faibles, parfaitement unis et capables de se marier avec les couleurs nécessaires pour produire avec eux les couleurs composées les plus variées. Cette importante amélioration contribuera d'une manière indubitable à accroître la consommation déjà si grande de ces étoffes.

Revivification de l'indigo.

4369. Nous désignerons sous ce nom une opération très simple et fort utile dans certaines conditions, au moyen de laquelle on peut retrouver tout l'indigo contenu dans des débris de fabrique, dans de vieux chiffons de drap ou d'étoffes bleues.

Au premier abord, il peut sembler très facile d'opérer cette extraction en mettant à profit la solubilité des laines ou des soies dans la potasse caustique, solubilité que l'indigo ne partage pas. Mais, quand on à dissous l'étoffe, il reste une liqueur alcaline tenant l'indigo en suspension sous la forme d'une poussière tellement tenue, qu'il devient presque impossible de la recueillir par décantation.

Vient-on, au contraire, à traiter les étoffes par l'acide sulfurique, on peut à son aide dissoudre également bien l'à laine ou la soie, sans dissoudre l'indigo, qui alors se prétipite d'une manière facile et prompte.

Il suffit, pour cela, d'étendre l'acide sulfurique de son poids d'eau, de le chauffer à 100°, et d'y faire tomber, peu à peu, les laines bleues, qui s'y dissolvent presque iustantanément, tandis que l'indigo divisé se répand dans le liquide, sans se dissoudre.

On peut attaquer par ce moyen un poids de laine à peu près égal à celui de l'acide sulfurique concentré.

¹ Du reste, le liquide étant étendu d'éau et mis au repos, quelques lavages suffisent pour débarrasser l'indigo de toute matière étrangère.

La liqueur acide, versée sur de la craie, forme un sulfate de chaux qui donne un bon engrais, à raison de la matière animale ou des sels ammoniacaux qu'il renferme.

BLEUS.

L'indigo régénéré renferme une substance brune dont on le débarrasserait par un traitement au moyen de la potasse caustique. Mais les luvages offrent alors les difficultés déjà signalées plus haut.

Les draps de troupe ou ceux de nuerice analogue peuvent fournir de 3 à 5 pour 400 de leur poids d'indigo pur, quand on les soumet à un traitement de ce genre. Il y a donc tel pays ou telle circonstance où cette opération pourra devenir économique.

Bleu de Prusse.

4370. Il y a deux procédés qui peuvent être mis en usage pour la teinture en bleu de Prusse sur laine.

Le premier consiste à mettre en contact l'étoffe avec un sel de sesquioxyde de fer, de manière à déterminer le dépôt de cet oxyde sur la laine. On passe ensuite celle-ci dans une dissolution de prussiano-ferrure jaune, acidulée par l'acide sulfurique en quantité convenable pour former du bisulfate de potasse avec le potassium du prussianoferrure. On passe la laine, mordancée en oxyde de fer, dans le bain prussianique bouillant, en ayant soin d'ajouter la dissolution prussianique petit à petit, à mesure qu'elle est absorbée, aim d'éviter en décomposition par l'air.

J'ai montré qu'en faisant intervenir, après cette première opération, un second bain, formé de prussianoferride rouge, également acidulé, on transforme en bleu de Prusse une portion de l'oxyde defer, qui, en présence de la laine et de l'ani bouillante, s'est convertie en protoxyde. Du moins, fait-on disparaître ainsi une teinte verdâtre que conserve la laine teinte par le premier procédé, et obtient-on des bleus france, très brillants et très foncés.

La laine, teinte en bleu de Prusse, peut prendre des nuances très élevées, par le seul contact d'une dissolution d'ammoniaque très faible. Les acides ramènent le ton à son état primitif. C'est une manière d'exagérer ja valeur d'une couleur faible, qui doit être assimilée à un faux teint.

4371. Le second procédé pour la teinture en bleu de Prusse, consiste à mettre à profit la décomposition que l'air fait éprouver à l'acide prussianoferrique et à plonger conséquemment les étoffes dans une dissolution acide de prussianoferrure jaune, pour les exposer ensuite à l'action de l'air.

TEINTURE DES LAINES.

C'est ainsi que le bleu de Prusse s'applique, par exemple, sur la mousseline-laine.

Lorsque les pièces ont été dégraissées au savon ou au carbonate de soude, on les lave à l'eau pure et elles sont prêtes à recevoir la teinture au bleu dit de France.

Le bain de teinture se compose pour chaque pièce de mousseline laine, ayant à peu près 60 mètres de longueur:

de 360 grammes de prussiate de potasse jaune,

360 — d'acide sulfurique,

500 — d'alun,

Le tout, dissous à chaud, dans 60 à 80 litres d'eau. Cette dissolution est placée dans une cuve à tourniquet, chauffée par un serpentin de vapeur. Dès le commencement de l'opération, la température doit être portée à 35 ou 40°; la pièce est tournée à cette température pendant environ une heure; puis on porte la chaleur du bain de teinture à 60°; enfin, pendant la troisième heure, la température est élevée à 100°. Pendant ces trois heures, la pièce doit continuellement être tournée, de manière que toutes ses parties reçoivent alternativement l'action de l'air et celle de la teinture. Dans l'intervalle de la dernière heure, c'est à dire à peu près une demi-heure avant d'abattre la pièce, il faut ajouter dans le bain 15 grammes de sel d'étain.

Lorsque la teinture est suffisamment donnée, on abat, puis on lisse la pièce, jusqu'à ce qu'elle soit froide. Si on avivait les pièces, immédiatement après la teinture, l'étoffe aurait le grave inconvénient de déteindre par le frottement, pendant un temps assez long. On remédie à ce défaut, en foulonnant les pièces dans une cressette avec de la terre de pipe ou même avec de la terre glaise. L'action de ces agents est complète; ils enlèvent jusqu'aux dernières traces du bleu non combiné avec l'étoffe. Après le foulonage, les pièces doivent être bien rincées à la rivière; puis elles passent au bain d'avivage.

Ce bain se compose de 500 gr. d'alun, 360 d'acide sulfurique, 15 de sel d'étain. On dissout à chaud; on fait tourner les pièces dans le bain pendant une heure; on abat et on rince bien.

Lorsque les bleus doivent être rongés, soit pour obtenir

232.

· · BLEUS.

des dessins blancs, soit pour l'application de nouvelles couleurs, on peut se dispenser de l'avivage.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit que le principe suivi dans la teinture sur laine par le bleu de France, consiste à opérer avec une grande lenteur, sans l'emploi des dissolutions de fer. Il est évident qu'une semblable méthode doit donner des résultats très coûteux; mais, jusqu'à ce jour elle a été indispensable. En effet, lorsqu'on veut teindre en couleurs claires, avec l'intervention des dissolutions de fer, on n'obtient que de mauvais résultats; la couleur se met par placards sur certaines parties de l'étoffe, tandis que d'autres parties sont à peine colorées.

Bleus faux sur laine.

4372. On fait avec le bois de campêche un grand nombre de couleurs bleues d'un faux teint, mais qui sont d'un grand recours dans les fabriques de draperies communes, par la modicité de leur prix et la promptitude de l'exécution. Les nuances bleues du campêche les plus connues, sont celles qu'on désigne sous les noms de gris-boue de Paris. Beaucoup d'entre elles pourraient être regardées comme des dégradations du violet, mais la majeure partie appartient à la classe du bleu.

Pour obtenir ces nuances de gris-bleu, on fait subir à la laine un léger bouillon de tartre et d'alun dans les proportions de

4 kil. d'alun, 0,2 tartre,

pour 100 kilogrammes de laine.

Ce bouillon dure une heure et demie; la laine est lavée sur le brancard bien exactement. On verse dans le bain quelques seaux d'une décoction de bois de campêche, et on y fait dissoudre une quantité convenable de sulfate de cuivre qui, par la propriété qu'il a de précipiter le bois de campêche en bleu, décide sur la laine une nuance bleu franc bien marquée. On y plonge la laine de nouveau, le bain étant porté à l'ébullition, et après l'avoir menée vivement pendant un quart d'heure à cette température, on la bat pour l'éventer et la laver.

On exécute aussi sur la laine, au moyen du bois de campêche, des nuances foncées très employées dans divers mélanges. Ces nuances sont le bleu de roi et le bleu d'enfer. Pour exécuter ces couleurs, on doit préparer un bain dans lequel on fait bouillir, une légère quantité de bois de campéche; on jette dans ce bain, après une courte ébullition,

10 kilog. alun,211vitriol bleu,

pour 100 kilogrammes de laine.

On plonge la laine, on la mène bien et on la laisse bouillir, pendant trois heures; après ce temps, on lève la laine sur le brancard, et on fait bouillir dans le même bain le bois de campêche nécessaire pour achever la couleur; on emploie ordinairement 15 à 16 kil. de ce bois en copeaux; on le fait bouillir dans la chaudière pendant une heure; puis, on y plonge la laine que l'on fait bouillir pendant une demi-heure, en prenant la précaution de la mouver vivefnent pendant l'ébullition.

On retire la laine après cette opération, pour la replonger encore lorsque le bain a bouilli pendant une heure et demie. La laine est encore relevée, on fait dissoudre dans le bain une légère quantité de sulfate de cuivre, et la laine y est replongée et menée, sans bouillir, pendant une demiheure; elle est abattue, éventée et lavée.

4373. On profite des propriétés du bois de campêche pour faire sur les pièces des bleus demi-bon teint, connus sous le nom de bleus ordinaires, auxquels on donne un fond d'indigo égal à la moitié du ton qu'on veut produire, et on finit la pièce au moyen du bois de campêche.

Sur une pièce de Vienne, par exemple, qui a une longueur de 28 à 32 mètres et qui pèse près de 30 kilog., on exécute d'abord une couleur de bléu de ciel dans les cuves.

La pièce est portée au foulon et lavée bien exactement.

On prépare dans une chaudière un bain dans lequel on fait bouillir une légère quantité de campêche, et dans lequel on fait dissoudre :

2 kil.	alup,	•
0,5	tartre rouge,	
2	vitriol bleu.	

On y plonge la pièce; on la mène rapidement pendant deux heures. Le bain étant toujours en ébullition, on jette dans la chaudière, après avoir abattu les pièces, 4 kilog.

de campèche; on fait bouillir le bain, pendant un quart d'heure.

Nouvelle immersion de la pièce : manœuvre rapide pendant une heure d'ébuilition; abattre de nouveau; éventer et refroidir la pièce pendant une nouvelle ébuilition du bain, afin de le regarnir des principes colorants qu'il a perdus.

On répète dans une troisième immersion ce qui est décrit pour la seconde. A la troisième, on fait dissoudre une légère quantité de sulfate de cuivre dans le bain, et une moindre quantité de couperosé, et on y passe les pièces sans les faire bouillir, jusqu'à ce qu'elles arrivent au ton demandé. Après cette opération, on les envoie au foulon pour les laver.

Dans les fabriques du Midi, on a une manière d'aviver beaucoup plus expéditive, et au moyen de laquelle on obtient des nuances plus vives.

Les pièces ayant leur fond de bleu de ciel, on prépare un bain dans lequel on fait bouillir du campèche dans la proportion de 25 kilogr. par pièce de 18 mètres pesant 15 kilogr. Après une demi-heure d'ébullition, on verse dans ce bain :

1 kilog. de chlorure d'étain,0,5alun,0,5tartre rouge.

On plonge les pièces dans le bain bouillant, en les tournant avec rapidité, et on les abat pour les éventer après une heure et demie d'ébullition. On fait dissondre dans la chaudière 0,2 kilog. de vitriol bleu par pièce, et leur faisant subir une seconde immersion, on les tourne avec attention et rapidité pendant un quart d'heure d'ébullition; après quoi les pièces sont abattues, éventées et lavées.

Ces proportions varient suivant la nuance des cuves, mais ce sont celles qui sont suivies ordinairement.

Tous les draps bleus, teints en pièce, qu'on trouve dans le commerce ont reçu cet avivage, qui est vraiment nécessaire; car les draps ne reçoivent dans les cuves qu'une couleur qui pénètre peu. Aussi, peut-on voir les draps teints en pièce à l'indigo pur blanchir facilement par le frottement et l'usage, tandis que les draps avivés et pénétrés dans le tissu par la couleur du bois de campèche, ne blanchissent jamais.

Cette raison rend un drap teint en pièce et avivé préférable à celui qui ne l'est pas; on pourrait même permettre de donner un léger avivage aux draps de l'armée, sauf à établir une sévère inspection pour prévenir la fraude et les abus qui naîtraient de cette disposition.

ROUGE.

La couleur éclatante, connue sous le nom de rouge, s'obtient avec différentes matières prises dans les végétaux et les animaux. Les divers rouges varient dans leur teinte, suivant les matières qui les fournissent; on n'a pas encore pu parvenir à leur faire donner une teinte uniforme, et à les remplacer les unes par les autres.

4374. Garance. La garance, riche en couleur, capable de donner une nuance fixe, et à l'épreuve des injures du temps, a été l'objet des travaux les plus suivis.

On emploie ordinairement la garance d'Avignon dans les fabriques de draperies ; elle fournit des teintes belles et brillantes, quoique un peu moins fraîches que celles qu'on peut obtenir avec la garance d'Alsace et de Zélande, ou le lizari de Chypre.

Toutes les opérations de la teinture par la garance, doivent être soignées. Si l'eau contient des sels calcaires, ceux-ci se portent sur la couleur et lui donnent une teinte violette. On doit employer les procédés les plus attentifs pour la préparation du bain, si l'on veut obtenir un beau rouge franc.

L'opération se divise en deux parties, le bouillon et la ...rougie.

Pour faire le bouillon, on prépare un bain d'eau aussi pure que possible, dans lequel, en prenant pour base 100 kil. de laine, on verse

25 k. alun,

6 tartre.

Dès que ces matières sont dissoutes, on plonge la laine dans la chaudière et on la fait bouillir pendant trois heures. Cette opération terminée, on abat la laine, et après l'avoir éventée; on la place dans des sacs ou des paniers, que l'on dépose dans un endroit humide, et fermé, où elles séjournent pendant sept ou huit jours. On doit éviter un excès de tartre au bouillon; il fait passer une partie de la couleur rouge au jaune.

La quantité de garance que l'on emploie pour exécuter des rouges sur la laine, est égale à la moitié du poids de la laine en garance d'Avignon extra-fine.

On pallie le bain avec le rable, afin de mouiller également toutes les parcelles de la garance et de les répartir, autant que possible, dans toute la chaudière. On y plonge la laine et on la mène vivement au moyen des crochets de fer, pour faire prendre la couleur d'une manière égale.

Cette opération doit être faite avec activité et attention; on la continue, jusqu'à ce que le bain entre en ébullition; on doit abattre le feu et retirer la laine, dans ce moment, sans lui permettre de bouillir; le principe jaune de la garance, soluble dans l'eau bouillante, se fixerait sur la laine:

On lave la laine avec soin après le garançage, pour lui enlever les parties ligneuses de la garance qui se trouvent mêlées avec les flocons de cette matière, et qui génent beaucoup dans les diverses manipulations de la fabrique.

Quand on ajoute au garançage quelques kilog. de composition d'écarlate, la couleur de la garance en devient plus brillante et d'un rouge mieux décidé.

On traite les pièces de la même manière que les laines; on observe les mêmes précautions. Le bouillon est fait, pour une pièce de 20 m., pesant 18 à 20 kil. avec

> 3,5 kil. alun, 1 tartre.

Les pièces sont plongées dans le bain et bouillent pendant trois heures.

La rougie se fait avec 6 kil. garance et 1 kil. de composition d'écarlate; on doit observer de manœuvrer très vite, et de ne pas mettre dans la chaudière une quantité de pièces trop grande, de peur que étant mises trop serrées, elles ne tournent difficilement. Si on négligeait ces précautions, la couleur serait mal unie et vergée; cet accident est irréparable, parce qu'on ne connaît pas de réactif assez puissant pour enlever la couleur de la garance, de manière à ce qu'on puisse remettre l'étoffe dans sa même couleur.

On observera une assez grande disproportion entre les

TEINTURE DES LAINES.

doses fixées pour la laine en toison et celles qui sont destinées à la teinture des pièces, mais on doit faire attention qu'une pièce d'étoffe filée et feutrée n'absorbe pas de matière colorante dans son intérieur; l'extérieurest teint, mais toute la laine qui se trouve en dedans du fil n'a reçu aucune couleur. Aussi, l'emploi d'une quantité de matière colorante égale à celle qui est employée pour la laine en toison, déterminerait il sur un tissu une couleur beaucoup plus foncée que celle qu'on voudrait obtenir; cette observation est générale pour toutes les couleurs.

Pour obtenir le rouge garance militaire, on commence par aluner, pendant deux ou trois heures, dans un bain composé de

4 à 5 kil. d'alun, | par pièce de drap de 2 1/2 » crême de tartre, | 22 mètres.

On ajoute ordinairement du son à ce bain.

Le drap aluné est laissé en repos pendant huit ou dix jours, hors du bain, dans le bouillon qu'il y a pris et dont on le laisse imprégné. Cependant, quelques teinturiers teignent de suite après le bouillon.

La teinture se fait dans un bain de garance, contenant 5 kilogrammes de bonne garance et 1 kilogramme de composition d'eau forte par pièce de drap. Le bain est chaufié graduellement, et ce n'est qu'à la fin qu'on le porte à l'ébullition. Les pièces de drap sont tournées sur un moulinet, afin d'empêcher leur contact avec les parois en cuivre de la chaudière.

4375. On employait autrefois la garance sous une forme particulière, qui produisait les couleurs connues sous le nom de couleurs de bourre. On prenait du poil de chèvre, auquel on donnait un bouillon d'alun et de tartre beaucoup plus fort que ceux qu'on donne ordinairement à la laine, puisque l'alun était égal en poids au poil de chèvre employé, et le tartre dans sa proportion ordinaire à l'égard de l'alun, c'est à dire égale au quart de son poids.

Après les manipulations nécessaires à ces sortes d'opérations, on donnait deux garançages successifs à ce poil de chèvre, de manière à ce que chaque livre de poil se trouvât chargée de la matière colorante fournie par 3 livres de garance.

On préparait un bain dans lequel on faisait bouillir de

la cendre gravelée en assez grande quantité pour dissoudre le poil; on y plongeait ce dernier et ou remplaçait la perte du bain opérée par l'évaporation, en y versant, peu à peu, de l'urine pourrie. Le bain, lorsque la dissolution des poils était entièrement opérée, restait chargé de toute la matière colorante qu'ils contenaient. Mais, ainsi préparée, cette couleur rouge ne donnait qu'une nuance peu fixe et qui disparaissait promptement à l'air.

4376. Kermès. L'opération qu'on exécute pour appliquer la couleur du kermès sur la laine, se divise comme celle que je viens de décrire en bouillon et rougie; le bouillon se fait dans les mêmes proportions que celui des garançages.

On prend pour la rougie les deux tiers du poids de la laine en kermès, et s'il est vieux, il en faut un poids égal; on le fait bouillir légèrement dans un bain frais; on y plonge la laine bien lavée, jusqu'au moment où elle a atteint la couleur qu'on désire.

Les nuances qu'on obtient n'ont aucun rapport avec celles qu'on se procure au moyen de la cochenille, et qui sont connues sous le nom d'écarlate. Toutes les couleurs du kermès sont rosées; il est à regretter qu'on ait abandonné son emploi, eu égard à la fixité de ses teintes, '

On mélait, quelquefois, une certaine quantité de garance à la rougie du kermès, les couleurs produites par la combinaison de ces deux matières étaient conques sous le nom d'écarlate demi-graine.

On ne peut pas employer la composition d'étain avec le kermès : si on fait le bouillon avec ce mordant, à la place de l'alun, on n'obtient au lieu du rouge qu'un cannelle vif. Le principe rouge est détruit en partie et passe au jaune.

4377. Cochenille. Les couleurs rouges que donne la cochenille, sont les plus belles que l'on connaisse, et quoique semblables, au premier coup d'œil, elles varient essentiellement, lorsqu'on les examine de près avec attention. On doit cette diversité de nuance aux doses plus ou moins fortes de tartre et de composition d'étain qu'on emploie dans les bouillans et les rougies; l'acide tartrique et l'acide hydrochlorique ayant la propriété de faire passer au jaune la dissolution de cochenille.

Les nuances à reflet jaune qu'on obtient au moyen de la cochenille, ont reçu la nom générique d'écarlate, sous

TEINTURE DES LAINES.

lequel on les désigne collectivement. Celles dont le reflet tend au rouge portent celui de ponceau; quelquefois, on fait jaunir légèrement le ponceau; mais jamais autant que l'écarlate.

On sait que la décoction de cochenille laisse précipiter difficilement son principe colorant; mais, si on y verse une dissolution de tartre ou de la composition d'étain, l'on obtient lentement ou sur le champ un précipité d'un beau rouge.

Cette propriété est la base de la teinture en écarlate et en ponceau, et généralement de tous les procédés en usage, pour employer la cochenille. Cette opération se divise en deux parties, le bouillon et la rougie.

On doit prendre pour le bouillon l'eau la plus pure possible, conséquemment l'eau courante doit être préférée à toutes les autres. On doit éviter avec soin la présence de tous les sulfates ou carbonates soit métalliques, soit terreux, parce que tous ont une action sur la cochenille, capable de nuire à la couleur en lui donnant une teinte plus brune et plus souvent en y occasionnant des taches. Si on se sert d'une chaudière de cuivre pour exécuter ces nuances, on ne doit jamais y laisser séjourner l'eau avant de l'employer. Si on n'est pas à portée de se procurer de l'eau pure, on doit employer tous les moyens que j'ai indiqués pour la purifier, et même faire bouillir pendant un quartd'heure sur ce bain des pièces destinées à des nuances foncées, afin de fixer sur ces tissus tous les sels qui pourraient se trouver en dissolution dans le bain que l'on veut employer.

Dans quelques ateliers, on emploie des chaudières d'étain pour exécuter ces nuances; mais on peut faire des couleurs tout aussi brillantes dans des chaudières de cuivre, et on évite les taches de cuivre en mettant dans la chaudière un filet de grosses cordes, ou un panier d'une forme appropriée pour empêcher le frottement de l'étoffe contre les parois de la chaudière.

Le bain étant préparé pour le bouillon, on y versera : la dose convenable de composition, de tartre et de cochenille.

On plonge les pièces et on les tourne rapidement pendant un quart d'heure; on rallentit alors le mouvement et on les laisse bouillir pendant deux heures et demie.

Le bouillon ayant été lavé dans une eau courante avec

beaucoup de soin, on prépare un nouveau bain dans lequel on verse la cochenille et la composition nécessaires.

On y plonge les pièces que l'on mène avec activité, jusqu'au moment où elles ont atteint la nuance demandée. On doit attendre, pour plonger les draperies dans la chaudière, que l'eau soit chaude, pour que la cochenille qu'on y a jetée revienne à la surface et forme une espèce de croûte d'une couleur lie-de-vin; au moment où cette croûte crève, on y verse la composition et on raffraîchit le bain pour y passer le drap.

Pour 50 kil. de drap, le bouillon se fait avec 3 kil. de crème de tartre, 0,25 de cochenille, 2,5 de composition d'étain.

La rougie se donne à son tour avec 2,75 de cochenille et 7 kil. de composition d'étain.

Le ton jaune de l'écarlate ne s'obtient qu'au moyen de la destruction d'une portion du principe colorant rouge de la cochenille, qui passe au jaune par son contact avec l'aeide tartrique et l'acide hydrochlorique : aussi, cette couleur obtenue bien pleine et d'un beau ton, devient-elle très coûteuse.

Sur les étoffes grossières, on donne quelquefois le ton jaune au moyen du fustet ou du curcuma; mais alors le jaune est d'un faux teint et n'a que très peu de durée lorsqu'il est exposé à l'air.

Pour employer le fustet, on fait entrer cette matière dans le bouillon. On a toujours soin, en pareil cas, de mettre une moins grande quantité de composition d'étain et de tartre, afin d'éviter la perte de la plus petite quantité de principe colorant.

On traite les draperies de la même manière pour l'emploi du curcuma, avec la différence que ce jaune s'emploie ordinairement à la rougie. Pour les quantités exprimées plus haut, il en faut 4 kil. environ.

Au reste, il est toujours facile de distinguer les étoffes qui ont été traitées de cette manière, de celles où le drap a reçu sa couleur jaune, par une modification de la couleur propre de la cochenille.

La teinture en écarlate se lie à une suite de nuances très nombreuses qui s'obtiennent ou peuvent s'obtenir successivement sur le même bain, et qui appartiennent décidément aux couleurs composées de rouge et de bleu ou de

YMI.

rouge et de jaune. On reprendra donc plus loin toute cette étude.

4578. Brésil. Le rouge produit par le bois de Brésil est d'un emploi borné aux étoffes communes, dans la teinture en laine, à cause des réactions qu'il éprouve soit des acides qui le font passer au jaune, soit des alcalis qui y produisent une teinte violette et le font passer à l'amarante.

On ne peut presque pas employer le bois lui-même en nature; il en résulterait une grande perte de principe colorant, et l'on n'obtiendrait pas des couleurs vives et nourries. On doit en faire une décostion et transvaser le bain après une ébullition souteous pendant quatre heures, dans une cuve disposée à cet effet, dans laquelle on le conserve pour en faire usage au besoin. Cette cuve doit être construite sur de grandes dimensions, autant que possible, parce que plus la dénoction vieillit, plus il s'y développe de principe colorant rouge; ellefinit par prendre une apparence grasse, et, lorsqu'on y plonge un vase quelconque pour le remplir, il s'en écoule des filaments glaireux.

Le rouge de brésil se fixe sur la laine, au moyen de deux opérations : le bouillon et la rougie. Le bouillon se fait de la même manière que pour le rouge de garance : on le laisse reposer le même nombre de jours.

On prépare un bain frais, dans lequel on verse une certaine quantité de décoction de bois de Brésil, l'usage et l'habitude apprennent la dose qu'il convient d'en mettre. On plonge la laine dans ce bain froid, et on la manie avec célérité, jusqu'à l'ébullition, qui doit se prolonger très peu de temps.

On obtient de cette manière un rouge rosé très vif, plus beau que le rouge de garance, mais que la contact d'un acide détruit, et qu'un alcali fait passer à l'amarante. Aussi, exécute-t-on rarement cette couleur sur les laines en toison destinées à subir l'action du foulon.

On se sert souvent du brésil pour roser les rouges de garance, et pour leur donner, aux dépens de la solidité du 188, un coup d'œil plus brillant. Alors, en remplacement d'una certaine quantité de gerance, que l'on supprime à la rougia, on sjoute une petite quantité de décoction de brésil. Ou obtient, par ce mayen, un rouge qui a perdu la veinte fauve du rouge de garance, mais qu'il ne faut pas exposer à

.

25

l'action du foulon, parce qu'il prendrait une teinte vineuse par la réaction de l'alumine et de la potasse.

On n'emploie réellement le brésil que pour un très petit nombre d'étoffes. Les teinturiers en soie en font un usage beaucoup plus fréquent que les teinturiers en laine, parce qu'il leur procure des nuances fraiches, vives, et peu coûteuses.

Son emploi le plus fréquent dans les ateliers où l'on confectionne les tissus mérinos, se trouve dans quelques nuances d'amaraate et de mordoré, où on le mêle avec l'orseille; alors, il n'agit qu'en raison de la teinte vineuse qu'il acquiert au moyen de son contact avec l'ammoniaque.

DES COULEURS COMPOSÉES.

4579. Autant la teinture paraît pauvre, lorsqu'on pense qu'elle n'a pour base que trois couleurs primitives el leurs dégradations, autant elle paraît riche lorsqu'elle se présente environnée du cortège brillant des couleurs composées. Cette classe nombreuse abonde en nuances vives et variées qui peuvent être partagées en quatre classes distinctes :

PREMIÈRE CLASSE. Mélanges de bleu et de jaune, formant le vert et ses dégradations.

DEUXIÈME CLASSE. Mélanges de bleu et de rouge, formant le violet et ses dégradations.

TROISLÈME CLASSE. Mélanges de jaune et de rouge, formant l'aurore et ses dégradations.

QUATRIÈME CLASSE, Cette classe, beaucoup plus nombreuse que les autres, comprend les couleurs résultant du mélange du bleu, du jaune et du rouge. Elle peut être partagés en quatre séries, qui ont pour point de départ les couleurs composées connues en teinture sous les noms de marson, d'olive et de tête de nègre.

C'est dans cette classe, que nous mettrops le poir, qui sera regardé comme une combinaison du jaune, du rouge et du bleu, ge dernier se trouvant en excès.

1º La première série, consue sous le nom de marron, comprend les couleurs dans lesquelles la rouge se trouve en encès sur le janne et sur le bleu, et toutes les dégradations de cette nuance.

144

3

TRINTURE DES LAINES.

· 2° La seconde série comprend les suances dans lesquelles on rencontre un excès de jaune.

3º La troisième, les nuances rembrunies par un excès de bleu, et dans lesquelles le jaune et le rouge sont peu saillants.

Les principales dégradations de ces nuances seront indiquées; mais il serait impossible et inutile de citer les noms de toutes les couleurs qu'on exécute pour le commerce, surtout depuis qu'on s'est avisé de changer des noms connus depuis longtemps, pour les remplacer par des noms nouveaux, qui donnent la vogue à l'étoffe : les mérinos surtout offrent un grand nombre de ces synonymies bizarres.

VERT.

4380. Le vert s'obtient par la combinaison du bleu et du jaune. La première opération consiste ordinairement à teindre en bleu.

On fait ensuite bouillir la laine avec de l'alun et du tartre, et on finit la couleur dans un bain bouillant de gaude ou de bois jaune.

Ce dernier bain dure pendant trois quarts d'heure. Le bois jaune donne une couleur moins brillante mais plus solide que la gaude; on obtient de bons résultats, en faisant un mélange des deux ingrédients.

La teinture en vert peut également se pratiquer en commençant par aluner l'étoffe et la teindre en jaune, pour la finir dans une cuve de bleu bien chaude, mais assez peu chargée, de façon à donner deux immersions à l'étoffe. Ce procédé est même plus avantageux.

Dans les deux cas, la laine doit être parfaitement lavée, après chaque opération.

4381. Vert-dragon. On regarde le vert dragon, comme le point de départ de cette série de mélanges. Si la couleur doit être exécutée sur de la laine en toison, on se gatdera d'employer, comme matière colorante jaune, des matières susceptibles d'être dégradées par l'action d'un alcali, puisqu'elles auront à supporter l'action du foulon. La nuance serait changée par cette opération, et la couleur jaune passant à l'orangé, il ne pourrait résulter de cette opération, qu'un mélange de bleu, de jaune et de rouge et non du vert pur. On fait donc sur la laine un jaune de gaude; on lave cette couleur et ensuite on plonge la laine dans les cuves, jusqu'à ce qu'elle atteigne la couleur désirée.

Quelques teinturiers donnent le fond de bleu le premier, mais le vert obtenu de cette manière n'a jamais autant de fraîcheur; le bouillon que la laine supporte, pour la préparer à recevoir le fond de jaune, altère la fraîcheur du bleu et lui donne une teinte grisâtre.

Les dégradations du vert s'exécutent de la même manière, en observant de modérer les doses de jaune et de bleu, snivant que les couleurs demandées l'exigent.

On doit généralement faire la couleur verte aussi unie que possible, sinon, les pièces se trouvent piquées de bleu ou de jaune: aussi, faut-il éviter de faire le bouillon sur un bain d'eau claire; on le charge ordinairement d'une décoetion faible de gaude, avant d'y mettre les mordants.

4382. Vert teint en pièce. On emploie un procédé différent pour la teinture des pièces, parce qu'elles ont déjà subi les opérations du foulon, et qu'elles n'ont plus à subir le contact d'un alcali.

On leur donne dans la cuve de bleu un fond correspondant à la bruniture que doit avoir la couleur qu'on veut obtenir; le vert dragon, par exemple, doit avoir une nuance de bleu plus foncée que le bleu céleste.

On lave bien exactement la pièce au foulon, et on fait bouillir 4 kil. de bois jaune dans une chaudière disposée à cet effet, en supposant que l'on veuille teindre une pièce de drap de 18 à 20 mètres.

Après une demi-heure d'ébullition, on fait dissoudre dans le bein

2

2 kil..ahun,

0,5 tartre.

On y verse, en même temps, 0,5 composition de Saxe.

On plonge la pièce dans le bain et on la fait bouillir, pendant trois heures; on la relève et, après l'avoir éventée, on la lave exactement pour la débarrasser du bleu superflu et de l'acide sulfurique. On fait bouillir sur un bain frais 2 kil. de bois de campêche, on y plonge la pièce, sans la faire bouillir et on l'amène à la nuance vert-dragon. On réussit encore mieux, si l'on y ajoute une petite quantité de sulfate de cuivre et de protosulfate de fer.

Un grand nombre de teinturiers sjoutent au second

TRINING DES LARNES.

bain une petite quantité de sumac : cette méthode est bonne. Le fer du protosulfate et le campéche se fixent sur l'étoffe, d'une manière beaucoup plus égale. Quelques uns l'emploient au bouillon et finissent la couleur, sans changer de bain : il résulte de cette opération une économie notable de temps et de combustible.

Les fabriques de Bédarienx, de Lodève, et quelques autres les confectionnent d'une autre manière : elles emploient le genêt ou trentanel, pour donner à leurs draperies le fond de jaune nécessaire. Ce procédé exige une manipulation différente et fait rejeter le bleu de Saxe, parce que le jaune se trouverait détruit en entier par l'acide sulfurique de cette dissolution.

Le drap doit être passé dans les cuves de bleu: comme à l'ordinaire, puis lavé exactement et bouilli sur un bain d'aviyage de bleu par le campêche, fait avec

2 kil. alun,

4

tartre.

Il acquiert, par cette opération, une couleur bleue beaucoup plus foncée, produite par le deutosulfate de cuivre et le campêche, qui restant dans le bain après l'opération de l'avivage. Le drap, après ce bouillon, doit être fortement lavé. On prépare un nouveau bain avec 10 kil. de genêt; on le maintient à un degré de chaleur voisin de l'ébullition, pendant une heure; on y verse de l'eau de chaux ou du sous-carbonate de soude, pour faciliter la dissolution de la matière colorante jaune; enfin, on y plonge la pièce qui acquiert, après quelques tours, la . duance verte nécessaire. Si on ne la trouve pas assez foncée, on peut y ajouter une petite quantité de deutosulfate de cuivre qui fait passer le campêche, déjà fixé sur l'étoffe, à une couleur bleue beaucoup plus intense.

Le vert, ohtenu de cette manière, est assez beau, mais d'un moindre usage que le premier, parce que le jaune passe très vite à l'air et ne résiste pas à l'action des aoides.

4383. Vert de Saze. Plus clair, plus brillant que le vert-dragon. Employé pour les tables de jeu, les tapis de billard et pour reconvrir divers meubles, il a besoin d'une grande fraîcheur : aussi, scrait-il difficile de faire le vert de Saze d'un bon teint.

Les pièces destinées à recevoir cette couleur doivent être bien dégraissées au fouleu : sans cette précantion, le tein-

246

tare ne serait pas égale et ferait des nuances et des ombres dans les endroits qui se trouversient mal nettoyés.

On fait bouillir une petite quantité de hois jaune, de manière à ce qu'il ne s'en trouve pas plus d'un demi-kile par pièce d'étoffe; on verse dans le bain, après un quart d'heure d'ébullition, un peu de composition de Saxe pour lui denner une légère teinte verte; on y fait dissoudre :

2^k. alun,

0,5 tartre.

On y plonge les pièces; on les mène très vite pendant un quart d'heure, et ou tient le bain en ébullition pendant deux heures, en continuant de les manier avec beaucoup de soin. Après ce bouillon, on lève les pièces que l'on évente jusqu'à parfait refroidissement.

Après avoir reçu un fort lavage, elles doivent être finies sur un bain frais, dans lequel on fait bouillir 2 kil. de bois jaune, et où l'on sjoute une petite quantité de composition de Same. On y plonge les draperies; on les agite avec rapidité, et l'on observe les changements qui arrivent dans la couleur, afin d'ajouter du bleu ou du jaune, suivant qu'il en est besoin ; mais toujours sans arriver jusqu'à l'ébulistion, se qui ternirait la couleur.

On exécute quelquefois cette couleur dans le Midi pour la consommation, et on lui donne un fond sur les cuves de bleu. Mais on teint la pièce en bleu dans des cuves froides et dégarnice d'indigo : on s'exposerait, sans cette précaution, à donner trop de bleu, ou à le donner au drap d'une manière inégale et mal unie. Il en est de même des couleurs pistache, vert de mor, et de toutes celles qui sont plus chaires que le vert de Saxe.

Voici comment on se procure le bleu de Saxe dans les ateliers de Paris. Dans 60 liv. d'acide sulfurique que l'on verse dans un grand pot à bentre, on ajoute peu à peu 40 livres d'indigo en poudre très fine; on agite à mesure, afin de bien le délayer; on continue à agiter ainsi pendant deux à trois heures. On a placé le pot à beurre dans un baquet d'eau tiède, afin de faoiliter la réaction; on peut aller jusqu'à ce qu'il se manifeste en dégugement très sensible d'acide sulfureax et que le liquide s'élève plus ou moins en écume. Si l'eau du bain était trop chaude, la résetion serait trop vive et la matière passerait même par deux hes hypets du vase. Lorique le matière ne monte pas

TRIATURE DES LAIRES

assez, on ajoute un peu d'eau chaude au bain-marie. Dans quelques ateliers, 'on jette dans la dissolution elle-même, quelques poignées de sel marin qui fait élever la liqueur en effet. Il est évident que dans ce cas, l'effervescence est due à l'acide ohlorhydrique, et que cette addition de sel marin serait plus nuisible qu'utile, si elle n'était pas insignifiante, à cause du grand excès d'acide sulfurique employé. Quoi qu'il en soit, quand l'indigo est dissous, la composition est faite : on la nomme techniquement bleu en liqueur, bleu brut, et non pas bleu de Saxe. On en prépare toujours à l'avance, car plus elle est vieille et mieux elle s'unit dans la teinture.

4384. Les tissus mérinos offrent la plus grande variété de nuances vertes qu'il soit possible d'exécuter, et toutes ont la plus grande vivacité. On les obtient, en général, au moyen du bois jaune et de la composition de Saxe.

Les pièces étant nettoyées d'abord avec le plus grand soin, on les fait bouillir avec l'alun et le tartre dans les proportions indiquées; mais on ne joint des matières colorantes à ce bain, qu'autant qu'on veut faire des teintes foncées; les verts clairs recoivent le bouillon à l'état blanc.

On les lave exactement et on finit la couleur sur un bain frais, au moyen d'une décoction de bois jaune, faite dans une autre chaudière, et de la composition de Saxe.

On évite l'emploi du bois de campèche, et celui du sumac et des oxydes métalliques pour obtenir les nuances de vert foncées : elles n'auraient jamais la vivacité qui en fait le prix. On leur donne, au besoin, une petite teinte rougeâtre, au moyen de l'orseille qu'on mêle dans le bain, et elles passent sans peine au degré de bruniture désiré.

Les matières colorantes, riches en tannin, doivent être éloignées, autant que possible, de la teinture des tissus finset légers; le bois jaune n'est toléré que parce qu'il est impossible de le remplacer. La souplease et le moelleux de ces tissus les font rechercher; et le tannin, se combinant avec les principes constituants de la laine, pendant les opérations nécessaires pour y fixer le jaune, leur fait contracter une dureté qui les dépare et les déprécie.

Parmi tous les principes colorants jaunes connus, celui du bois jaune seul peut être allié sans inconvénient au bleu de Saxe; tous les autres sont détruits ou altérés par l'acide sulfurique et ne peuvent nullement servir dans ces opéra-

tions; mais, à son tour, il ne peut être employé pour le teint en laine, parce que, comme il a été dit, il passe au jaune rouge, par la réaction d'un alcali. Ce serait donc un service à rendre à la teinture que d'indiquer le moyen d'obtenir un jaune d'un bon teint, réunissant les prom priétés du bois jaune et celles de la gaude.

On a cherché à remplacer le bois jaune par la couleur extraite du bois de mûrier ordinaire, mais avec désavantage, puisque les doses employées étaient comme 1 est à 10. D'ailleurs, cet arbre est trop précieux à l'industrie des soies, pour que l'on puisse jamais le mettre en coupes réglées dans l'intérêt de la teinture.

La suie donne un principe colorant jaune, qui a été employé avec quelque succès pour faire le vert, le bronze, la couleur olive et quelques autres; mais il reste toujours dans les draperies, après son emploi, une odeur désagréable et une dureté qui les déprécient.

DU MÉLANGE DU ROUGE ET DU BLEU.

4385. Cramoisi. On regarde le cramoisi comme la première couleur de cette série, quoique le rouge y domine et qu'il n'ait qu'une légère teinte violacée. On n'emploie cependant, pour la plupart des cas, aucune couleur bleue pour obtenir cette nuance.

La cochenille, par une simple infusion dans l'eau, fournit une teinte cramoisi; mais les mordants nécessaires pour lui donner la fixité désirée la font passer à une couleur plus ou moins rouge, déterminée par la proportion d'acide en excès qu'ils renferment.

Tous les alcalis ont la propriété de ramener ces nuances rouges à la nuance violacée primitive, qui a été modifiée de la sorte. L'ammoniaque, cependant, mérite la préférence sur tous les autres alcalis : en effet, lui seul peut donner le cramoisi vif et brillant qui satisfait le commerce. Cette conleur obtenue par la potasse, la soude, ou la chaux, serait sans beauté.

Le carbonate de chaux tenu en dissolution par les eaux où s'opèrent les lavages, joue le même rôle. Aussi, le lavage des écarlates opéré dans des eaux trop calcaires les ferait-il tourner facilement au crasnoisi.

L'alun employé comme mordant pour la cochenille donne immédiatement du gramoisi. On s'arrange, assez or-

TREFTORE DIS LARGE

dintérement, pour obtenis une rougie de cochenille à la quélle on ajoute l'alun nécessaire comme banillon de camoisi. On profite ainsi de tout ce qu'elle contient.

La plèce qu'en veut teindre, en la supposant de 25 aunes et en supposant qu'en veuille opérer sur un bain neuf, doit être bouillie pendant deux heures et dennie, avec

6 kilog.	aluri,
5,5	tartre,
0,35	composition d'étain,
0,25	cochenille.

Après un bon lavage, on la rougit dans un bain nouveau, avec

> 1,5 kilog. cochenille, 1 crème de tartre.

Enfin, on prese la pièce dans un bain d'eau tiède, à laquelle on a sjouté un peu de bleu distillé.

4386. Amarante. L'amarante est plus violet que le cramoisi et contient, par conséquent, une plus grande quantité de bles. Il serait difficile d'obtenir cette couleur d'une teinte parfaitement égale et unie, si on cherchait à lui donner la couleur bleue nécessaire au moyen de l'indigo dans une cuve de bleu. On obtiendrait presque toujoux des nuances de bleu trop foncées : aussi, les teinturiers da Midi, qui exécutent cette couleur pour les besoins du commerce des Échelles du Levant, préférent-ils employer le campèche.

Le bouillon nécessaire à la couleur amarante est fait avec l'alun, le tartre, la composition d'étain et le campêche.

La pièce est rougie après quelques jours de repos et un lavage bien exact avec la cochenille.

Quand on veut faire un amarante fin, on prend un bainde violet fin de cochenille et, pour 25 annes de drap, on y sjoute 6 kil. de crème de tartre et 1 kil. de composition d'étain. On donne ainsi un bouillon de deux heures. On teint ensuite avec 2 kil. de cochenille et 2 kil. de crème de tartre. Enfin, on passe la pièce dans un bain d'eau tiède à laquelle en a ajouté un peu de bleu distillé.

4387. Violei. Le violet résulte du mélange exact du ronge et du bleu, chaque nuence étant pleine et entière. Le prix anquel cette couleur revient empérhe de la faire sour

*50

vent dans les fabriques, d'ailleurs, eile est d'une faible consommation, n'étant guère en usage que pour les acclésiastiques.

Lorsque les teinturiers veulent l'obtenir, ils domnent aux draperies le fond de bleu nécessaire; on les lave au foulon et on leur fournit la couleur rouge, en opérant sur ces pièces déjà bleues, comme si on voulait faire une couleur écarlate, en ayant soin d'y faire entrer un tiers de plus de cochenille, pour obtenir un reflet plus rouge.

Il semble, au premier abord, qu'on devrait commencer par fixer la couleur rouge; mais, la cochenille ayant la propriété de passer au bleu par le contact d'un alcali, et l'indigo ne pouvant être employé qu'au moyen d'une dissolution alcaline, en opérant de cotte manière, on effectuerait une grande perte de couleur rouge, et la couleur obtenue serait réellement bleue.

Pour 25 aunes de drap déjà passées à la cave de bleu pour leur donner la nuance nécessaire, on fait le bouillon avec 5 kil. d'alun, 2 kil. de tartre et 0,2 kil. de cochenille. On teint ensuite avec 0,8 de cochenille et 0,8 de crème de tartre.

Les fabriques font préparer une assez grande quantité de laine violette pour les draps mélangés, et se procurent, en la combinant avec le gris et le blanc, quelques nuances agréables; mais presque toutes sont obtenues au moyen du bois de campêche. Le bouillon de 100 kil. de laine doit être fait avec l'alun, le tartre, la composition d'étain et le campêche.

On lave la laine après ce bouillon, aussi exactement que possible, dans une cau courante, et on finit la couleur sur un bain frais avec campêche et vitrioi bleu.

, 4388. Lie-de-vin, Lilas, Gris d'épine, Gris lapis, etc. Ces nuances légères violacées sont des dégradations du violet. Lorsqu'en veut teindre de la laine en toison, ou les obtient au moyen du campêche et du brésil, après avoir fait subir à la laine un léger bouillon d'alun; pour 100 kil. de laine, on emploie ordinairement

4 kil. alun,

2 tartre rouge.

On relève la laine après deux heures d'ébuilition; on ajonte au bain une petite quantité de décoction de brésil et de décostion de campèche, faites éparément; on y replonge la laine, que l'on relève après quelques minutes d'ébullition; on verse dans le bain une nouvelle quantité de ces deux décoctions et on y plonge la laine de nouveau, jusqu'à ce qu'elle arrive à la nuance désirée.

On exécute aussi quelques unes de ces nuances en bon teint, au moyen de la cuve de bleu et de la cochenille; on donne à la laine une légère teinte bleue, on la lave et ensuite on lui fournit le rouge nécessaire dans une chaudière, au moyen de la cochenille, de la composition d'étain et du tartre.

Comme cette couleur coûte assez cher, 'on remplace souvent la cochenille par l'orseille, la garance et le brésil, quelquefois même par le santal, lorsque la couleur n'a pas besoin d'un brillant et d'une vivacité qu'on ne saurait obtenir au moyen de ce produit. Dans ces derniers cas, on donne à la laine le bouillon convenable aux couleurs rouges que l'on veut employer. Le santal n'a besoin d'aucune préparation; il suffit de le faire bouillir avec la laine.

4389. Fleur de pensée, Pourpre. Le bleu domine dans ces deux nuances; le rouge est beaucoup plus prononcé dans le reflet du pourpre que dans celui du fleur de pensée, qui doit avoir une teinte rouge très faible.

On exécute très rarement ces deux couleurs en bon teiet, en raison du prix exagéré qu'elles donneraient à l'étoffe, puisqu'il faudrait une nuance bleu de roi et un cramoisi. Les fabriques du Midi les obtiennent au moyen du campêche; elles sont destinées spécialement au commerce du Levant.

Le bouillon du pourpre se fait avec alun, tartre, composition d'étain et campêche.

La pièce est lavée exactement après cette opération et finie dans un bain frais avec une décoction de campusé et le sulfate de cuivre.

Le fleur de pensée se fait de la même manière; mais on doit avoir soin de mettre moins de tartre au bouillon, saus quoi la couleur que l'on obtiendrait serait trop rouge.

Cet effet est dû à la réaction que tons les acides font subir à la décoction de bois de campêche; il serait même assez difficile de le ramener à la nuance désirée; on ne pourrait y parvenir qu'au moyen de l'ammoniaque.

On exécute un grand nombre de couleurs violacées sur les tissus mérinos, au moyen de l'orseille et de la préparation d'indigo, connue dans les fabriques sous le nom de bleu distillé.

Les pièces doivent être très blanches, bien nettoyées. Sans ces précautions, la couleur prendrait d'une manière inégale; on leur donne un bouillon très léger d'alun et de tartre, et après un lavage très soigné, on les termine dans un bain frais avec l'orseille et le bleu.

Quelques unes de ces nuances pourraient être teintes sans bouillon; mais on s'exposerait, en opérant de cette manière, à mal unir la couleur.

4390. Les manufacturiers de Vienne, de Châteauroux et de Montauban vendaient autresois une grande quantité de draperies teintes en nuances violacées; on en teint beaucoup moins à présent, et je ne m'arrête à leur procédé que par la raison qu'il diffère essentiellement de celui que je viens de décrire.

Ils chargent le bain d'une certaine quantité de carbonate de chaux, à l'état de craie, de manière à blanchir l'eau; y plongent la pièce et la mènent pendant un quart d'heuré. Ils la battent, l'éventent, versent dans le bain une petite quantité de bleu de Saxe, de décoction d'orseille ou de Brésil, et y replongent la draperie qu'ils mènent jusqu'au moment où elle a obtenu la nuance désirée.

Le carbonate de chaux paraît être employé dans cette occasion pour enlever l'acide sulfurique à la dissolution d'indigo. Il est beaucoup mieux de le séparer par une opération préliminaire : aussi, le bleu distillé offre plus d'avantage que le bleu de Saxe en pareil cas ; les couleurs qu'il donne sont plus vives, plus unies et mieux prononcées que celles qui sont dues au bleu de Saxe et au carbonate dé chaux, qui a de plus l'inconvénient de se convertir en plâtre qu'on enlève difficilement de l'étoffe qu'il durcit et qu'il dépare. Le carmin d'indigo dispense de toutes ces opérations.

Le bain dans lequel on veut exécuter ces nuances n'a pas besoin d'une grande chaleur; il suffit qu'il soit chauffé au point d'y tenir la main.

Ces couleurs n'ont aucune solidité; il suffit d'en faire sécher une partie au soleil et l'autre à l'ombre pour obtenir une différence sensible et choquante à l'œil.

TRATTOR DES LANTES.

RELANGE BU JAURE ET DU LOUGE.

4391. Quelques unes des teintes produites par ce mélange, sont d'une exécution difficile; les tissus mérinos, et les draperies que les fabricants du Midi confectionnent pour la consommation du Levant, nous en offrent une grande variété.

On peut se convaincre, par quelques observations, que toutes les matières colorantes rouges contiennent en même temps un principe colorant jaune; que celles qui en contiennent le moins, passent au jaune par la réaction d'an acide ou par une légère absorption de gaz oxygène.

La première des couleurs de ce genre est l'écarlate ; le rouge se trouve en excès dans ce mélange, mais le jaune y est très prononcé. Belle, brillante, et possédant, au plus haut degré, ce que les teinturiers appellent le feu d'une couleur, cette nuance mérite la vogue dont elle jouit dans quelques pays, et celle qui existait autrefois en France en sa faveur.

L'écarlate doit être considérée comme une combinaison d'oxyde d'étain et de matière colorante de la cochemille.

Mais, si l'on veut teindre en écarlate avec la cochenille seule, il faut qu'une partie de la matière colorante de la cochenille soit décomposée et passe au jaune. Il existe donc une perte réelle de principe colorant rouge, et pourtant le prix élevé de cette matière ne permet pas de l'employer inutilement. De là, est né l'emploi direct d'une couleur jaune pour l'exécution de cette nuance. Le fustet et le curcuma méritaient la préférence, puisque la composition d'étain et le tartre ont la propriété d'aviver leur couleur.

Pas un teinturier qui ne prétende connaître la meilleure manière d'obtenir l'écarlate. Dans un siècle d'ignorance, on prétendit que Gilles Gobelin avait fait un pacte avec le diable pour en apprendre le meilleur procédé.

Une grande partie de ces difficultés tient à une seule cause : la composition d'étain n'est presque jamais préparée d'une manière uniforme, et presque toujours elle est très acide. Aussi, la cochenille jaunit-elle plus ou moins, et quoique le teinturier suive scrupuleusement les doses qu'on lui a fixées, il se trouve souvent éloigné de son but. Partant de là, il décide que sa recette ne vaut rien; il la corrige après force tâtonnements, et, parvenu à bien faire, il se persuade que sa recette doit être beaucoup meilleure que celle de ses confrères, tandis qu'il l'a tout simplement modifiée, en raison de la nature propre des acides qu'il emploie.

La préparation de cette composition se fait dans les ateliers mêmes; elle exige quelques soins, et on y procède de la manière suivante.

Dans un pot à beurre de 24 à 25 litres de cepacité, on fait dissoudre 1 livre de sel marin avec un peu d'eau, puis l'on y ajoute 24 à 25 livres d'acide nitrique à 52 degres et un égal volume d'eau. On fait dissoudre dans. cette liqueur 5 livres d'étain en ruban, que l'on ajoute neu à peu, à mesure qu'il se dissout, et en agitant sans cesse avec un bâton. Il ne se dégage aucun gas, et en vingt ou vingt-cinq minutes, la solution est achevée. On achève de remplir le pot, et on le laisse refroidir ; car tous les teinturiers regardent comme indispensable de ne pas employer la composition toute chaude. Cette dissolution est d'un assez beau jaune, et il arrive quelquefois dans sa préparation un singulier ascident. Soit que l'on n'agite pas assez l'étain avec le bâton, de manière à laisser la masse s'échauffer par trop en un point, soit que l'on n'ait pas assez étendu d'eau l'acide employé, il survient quelquefois qu'il se dégage des vapeurs rutilantes. Aussitôt qu'on s'en aperçoit, ei on jette nivement plusieurs litres d'eau froide dans le vase, le dégagement s'arrête, et la dissolution continue comme auparavent. Mais, lorsqu'elle est refroidie, la dissolution n'est plus jaune en ce cas, mais incom lore et limpide comme de l'eau. Cette liqueur, ainsi altérée, est impropre à la teinture; elle diffère de la composition normale, at ne laisse pas précipiter spontanément son oxyde d'átain. Il n'en est pas de même de selle qui est jaune, elle devient, au bont de un ou deux mois, légèrement opaline, et dépose de l'eside stanaique,

Pour teindre, on commence par faine le hain, c'est à dire que larsqu'il est à 50° environ, on y verse 1 litre à 1 litre 1/2 de composition d'étain, et 1 kil. de crème de tartre. A paise ses matières sont-elles introduites, qu'il s'élève une écume que l'an enlève. On met dans le bain une certaine quantité de laise qu'on laises bouillir gendant vingt minutes. On obtient ainsi un bain claire gurgé de matières d'angères, et l'on n'a plus à redouter l'influence des sels terreux qui se trouvant dans l'eau. Pour toute couleur délicate, telle que l'écarlate, le jaune, le rose, etc., il faut faire le bain.

On a employé, quelquefois, la garance avec la cochenille; mais, dans ce cas, on doit regarder la matière colorante rouge de la garance comme nulle : elle passe presque entièrement au jaune par la réaction des acides qui sont employés pour le bouillon.

4392. Il se présente un grand nombre de couleurs formées de rouge et de jaune, et qui doivent naissance à la combinaison du fustet et de la cochenille.

Écarlate. Nous avons vu que cette couleur s'obtient en opérant sur 50 kil. de drap, avec

Bouillon. — 3 kiogl. Crème de tartre,

0,25 Cochenille,

2,50 Composition d'étain.

Rougie. — 2,75 Cochenille,

7,00 Composition d'étain.

Fleur de grenade. Cette belle nuance exige moins de rouge et plus de jaune que l'écarlate; on l'obtient ordinairement de cette manière :

Bouillon.	- 3 kilog.	Bois de fustet,	
	1	Crème de tartre,	
:	2,50	Compesition d'étain.	
Rougie.	<u> </u>	Composition d'étain,	1
; ,	0,75	Cochenille.	

Jujube. Plus jaune que l'écarlate, moins jaune que la fleur de grenade.

Bouillon. —	2 k. 50	Bois de fustet,
	2	Composition d'étain,
	1 .	Crème de tartre.
Rougie	2 k. 🧭	Composition d'étain, Cochenille.
	0,50	Cochenille.
Capucine. Plus	jaune qu	e la précédente.
Bouillon. 🛶	3 k. 50	Bois de fustet,
· 1	3	Composition d'étain,
es e per e ser	1	Crème de tartre.
Rougie	2 k.	Composition d'étain, Cochenille.
	0,75	Cochenille.
		a couleur capucine.
		Bois de fustet,
•	2	Composition d'étain,
•	1	Crème de tartre,
Rougie. —	0 k. 33	Cochenille.

Cassie. On emploie, ordinairement, une légère quantité de garance pour exécuter cette nuance, en raison de la nécessité de ternir un peu le brillant du jaune pour se conformer aux échantillons du Levant; sans cette précaution, on n'obtiendrait que la couleur aurore.

ration, on nootiendrait qu	le la couleur aurore.
Bouillon. — 3 kilog.	Bois de fustet.
1 5	Crème de tartre,
2,50	Composition d'étain.
	Cochenille,
1	Garance grappe,
1,50	Composition d'étain.
	-
Orange. Voici la recette	qui donne cette nuance:
Bouillon. — 2 kilog.	Bois de fustet,
· 2	Crème de tartre,
	Composition d'étain.
Rougie. — 0 k. 50	Cochenille,
2	Composition d'étain.
Abricot. Plus jaune que la	couleur orange :
Bouillon 5 kilog.	Bois de fustet,
1,50	Composition d'étain,
1	Crème de tartre.
Rougie. — 0 k. 20	Cochenille.
Couleur de feu.	
Bouillon. — 3 king.	Bois de fusiet,
2	Composition d'étain,
1,50	Crème de tartre.
	Composition d'étain,
; 0,75	Cochenille.
Jaune d'or.	D.1.1.6.4.4
	Bois de fustet,
3 2	Composition d'étain,
	Crème de tartre.
-	Cochenille.
Jonquillo.	•
Bouillon. — 5,50 k.	Bois de fustet,
0,75	Crème de tartre,
· 4	Composition d'étain,
5,06	Cochenille.
Biche.	•
Bouillon. — 0 k. 50	Bois de fastet,
1	Composition d'étain,
VIU.	17
7 4 L 8 9	•7.

.17

0,50 Crème de potasse, 0,06 Cochenille.

Quelquefois, on remplace la cochenille par une légère quantité de garance fine.

Les couleurs foncées de cette série doivent être faites, comme la nuance écarlate, dans deux bains, si on vent les obtenir vives et sans perte de cochenille; ce sont: les couleurs de feu, fleur de grenade, jujube et capucine; les autres peuvent s'obtenir facilement dans un seul hain.

On commence par le fond jaune. Lorsque l'ouvrier a obtenu la nuance désirée, il relève la pièce, verse la cochenille dans le bain, et y replongeant ensuite la mise, lui donne la nuance. Toutes ces couleurs exigent le plus grand soin et une propreté extrême.

Le fustet ne doit le brillant qu'il donne aux couleurs pour lesquelles on l'emploie, qu'à l'acide tartrique du tartrate acide de potasse. On ne doit pas craindre dans les bains un excès de ce sel; bien au contraire, les couleurs deviennent plus unies, lorsqu'il domine dans les décoctions de fustet.

4393. On exécute plusieurs de ces nuances pour les besoins de l'armée, en cherchant à les obtenir durables et à bon marché. Pour l'écarlate, on commence la teinture par un bouillon où l'on fait entrer :

pour 100 å 115 m.

de drap.

10 k. de composition d'étain,

5 de bois de fustet,

4 de crème de tartre.

On ajoute du son.

Quand le bain contenu dans la chaudière, qui doit être de cuivre étamé, commence à bouillir, on y abat les draps et on les fait tourner rapidement sur le moulinet qui surmonte la chaudière. Un ouvrier ouvre et étend les plis avec un bâton, afin que la masse s'imprègne d'une façon homogène. Après deux heurés de travail, lorsque les draps ont pris leur pied de jaune, on les retire, on les évente et on les lave à la rivière.

La rougie se donne dans la même chaudière qu'on nettoie à fond et où l'on prépare un nouveau bain. Dès qu'il vient à bouillir, on y jette 1 kilogr. de cochenille pulvérisée et tamisée, par pièce de 22 mètres. On augments cette quantité pour les draps mi-fins.

Lorsque cette substance est bien mêlée avec l'eau et que

l'écume épaisse qui se forme à la surface de l'eau s'entr'ouvre, on y verse lentement environ 10 1/2 kil. de la même composition d'étain.

Aussitôt, on y plonge les draps et on les fait tourner aussi rapidement que possible. On continue cette manœuvre pendant une heure.

Les couleurs vives et claires faisant découvrir dans les draps des corps étrangers qu'on n'y soupconnait plus, on est dans la nécessité de les faire époutier de nouveau après la teinture.

On peut époutier entre les deux bouillons et les composer ainai :

(Composition d'étain.

1er Bouillon, 153 gr. de cochenille par pièce de 22 me

' Lavage et épincetage ou époutiage.

(Curcuma ou fustet.

2º Bouillon. { Composition d'étain.

125 gr. par 1/2 kil. pesant de l'étoffe.

Le lac-lak peut être employé avantageusement pour la teinture en écarlate, lorsque préalablement on l'a préparéavecla composition d'étain nécessaire pour une rougie.

On commence par donner un bouillos comme pour l'écarlate à la cochenille.

. Dens la seconde opération, le bain se compose de

3 onces lak-dye....

2 onc. de composition d'étain..... par livre de laine. 3 onc. de crème de tartre en poudre.

Avant de plonger les draps dans ce bain, on les fait bouillir pendant dix minutes; mais il faut ensuite modérer la température. Les étoffes, étant plongées, le bain doit durer * une heure.

On mène l'opération lentement. Ensuite, on laisse égout+ ter et op lave à l'eau courante ; la vivacité de la couleur dépend beaucoup de ce lavage; quelques teinturiers lavent a chaud.

On joint parfois de la cochenille au bouillon de laque; quand on emploie celle-ci seule, il en faut 21/2 livres, pour représenter 1 livre de cochenille; un excès nuit à l'éclat de la nuance.

On commence le cramoisi, quand on veut teindre le

drap de troupe de cette nuance, dans un bain de rougie, en y ajoutant pour 110 à 115 mètres de drap :

7 1/4 kil. alun.

3 1/2 tartre blanc.

2 1/4 · composition d'étain.

On procède au second bouillon de la manière suivante : 8 1/4 k. de composition d'étain.

- 12 - 2

1/2 de tartre blanc.

de cochenille par pièce de 20 à 22 mètres. On vire ensuite au cramoisi sur un bain légèrement alcalin ou même sur un bain d'eau chaude, quand elle est très calcaire. On passe les draps sur un second bain d'eau chaude.

On profite ordinairement de la suite du cramoisi pour teindre en rose; la couleur se fait mieux et plus simplement.

On donne un bouillon au tartre et à l'alun, et on rodgit avec 6 1/2 kil. de composition d'étain et 150 gr. de cochenille par pièce.

L'aurore est une des nuances de la série qui nous occupe, dont on a assez souvent besoin. Il entre dans le bouillon de cette couleur : . 3 11. 3: 1

2 1/2 k. de bois de fustet.	in the second
24/2 crème de tartre	
2 1/2 de composition	
1 1/2 a 2 de son	bour 140 à 115 mèt. de draps.
On rougit avec :	
4 k. environ de composit.	

1 a 2 k. de cochenille...../

4394. On n'exécute qu'un petit nombre de nuances, dues à la combinaison du jaune et du rouge, sur la laine en toison destinée à être filée et à souffrir ensuite les opérations du foulon, et conséquemment la réaction des la lalis employés pendant le foulage. ..

La gaude est la seule matière colorante jaune qui jouisse de la faculté d'augmenter de nuance au fpulon : toutes les autres se dégradent, se ternissent, et passent au jaune rouge; leur emploi ne peut donc être d'aucune utilité.

On a fabriqué pendant quelque temps des couleurs dues a la combinaison du jaune et du rouge, connues sous le nom de bouton d'or, aurore, jaune d'or, etc., dont les fabriques avaient besoin pour les draps mélangés; on les

obtenuit avec la gaude et la garance. La laine, teinte de cette manière, conservait, après les opérations de fabrique qui suivaient la teinture, une couleur fraîche et vive.

La quantité de laine à teindre étant de 100 kilog., le bouillon était fait avec 25 kilog. alun, 6 crème de tartre, 10 gaude.

La laine bouillait pendant trois heures dans le bain préparé de cette manière; on la relevait, et on la mettait au repos à la cave, pendant quatre ou six jours.

Après l'avoir bien lavée dans une eau courante, on préparait un bain dans lequel on faisait bouillir 70 kilog. de gaude. Après une heure d'ébullition, on relevait la gaude; on plongeait la laine, qu'on avait soin de relever, lorsqu'elle avait absorbé toute la matière colorante jaune dont le bain était chargé; on n'y replongeait la gaude, qu'afin d'enlever toute le matière colorante par une nouvelle ébullition. On versait dans le bain 10 kilog. de garance, et après y avoir replongé la laine, on le portait à l'ébullition; on abattait enfin la laine, pour la laver de nouveau.

On a voulu remplacer la gaude par le bois jaune, la garance par le santal, et fixer les deux principes colorants sur la laine au moyen du sumac; mais on n'obtient que des couleurs ternes, qui changent totalement de nuance au foulon, par la réaction de l'alcali.

MÉLANGES DU BLEU, DU JAUNE ET DU ROUGE.

4395. Cette classe nombreuse et variée offre aux teinturiers des nuances brillantes, recherchées, et souvent d'une exécution difficile, parce que, dans certaines fabriques, le prix des teintures, devant se trouver en relation avec celui de l'étoffe, doit être très modéré. Le mérite des couleurs foncées dues à la réunion des trois couleurs primitives, se borne à la richesse du reflet. Les plus claires veulent, en outre, du brillant et de la fraîcheur. Enfin, il faut réunir ces avantages, en exécutant la couleur soit dans le bon teint, soit dans le petit teint, selon l'occasion.

L'une des couleurs primitives doit se trouver nécessairement en excès dans ces combinaisons; je partirai de ce point, et je suivrai la série, en descendant, du ton le plus foncé au ton le plus clair.

On voit, au premier coup d'œil, qu'en classant les couleurs de cette manière, il doit exister trois séries : la pre-

TEINTURE DES LAIRES.

mière, contenant un excès de jaune comprendra les couleurs bronze, olive, et leurs dégradations.

La seconde, possédant un excès de rouge, comprendra les couleurs connues sous les noms de marton, cauncile, et leurs dégradations.

La troisième, dans laquelle le bleu se trouve en excès, comprendra le noir, et ses dégradations.

Il existe dans cette classe un si grand nombre de mances, et la mode leur a imposé une nomenalature si bizarre, qu'il est impossible de les désigner toutes; je tâcherai d'indiquer au moins les plus foncées et les plus claires, dans les exemples que je donnerai pour leur composition.

4596. Bronze. On désigne par ce nom, une muance verdâtre, dans laquelle le jaune domine, et qui est brunie par le rouge qui entre dans sa formation.

Sur la laine en toison, pour 100 kilog. par exemple, le bouillon sera fait de la même manière que pour la rouleur houton d'or. On prépare un bain dans lequel on fait bouillir 10 kilog. de gaude, ou de bois jaune; on y ajonte 20 kil. d'alun, et 5 kil. de tartre.

On y plonge la laine, que l'on fait houillir pendant trois heures; elle reste ensuite à la cave, après l'abattage, pendant six jours.

Après un bon lavage, elle reçoit le fond de janne et de rouge, au moyen de 80 kil. de gaude et de 20 kil. de garance d'Avignon; on la lave de nouveau, et la divisant par petites parties de 20 ou 25 kil., on la passe dans des cuves de bleu, jusqu'à ce qu'elle ait atteint la nuance convenue.

Le bois jaune est, comme on le sait, très riche en tannin; cette propriété est la base d'un procédé qu'on suit, quelquefois, en Normandie, pour obtenir cette couleur, à peu de frais, lorsque le manufacturier ne désire pas un reflet riche, ni une nuance verte bien décidée. Pour une quantité de laine égale à la précédente, on fait bouillir dans une chaudière:

60 kil. bois jaune.

40 gaude.

5 campêche.

Après une heure d'ébullition, on verse dans cette décoetion 24 kil. alun et 4 kil. garance; on y plonge la laine qu'on fait houillir pendant quatre heures. Alors,

262

abattant lé feu, ou la laise dans le bain pendant la nuit; on la relève le matin; on fait dissondre dans le bain 2 kilog. de protosulfate de fer et on y plonge la laine. Le bain doit étre porté à un degré de chaleur voisin de l'ébullition. Il faut manier la laine avec beaucoup d'exactitude et de célérité.

La laine relevée, abattue, éventée, doit être replongée dans le même bain, afin de la teindre de la manière la plue unie; on la relève enfin, aussitôt qu'on a atteint une nuance égale à celle de l'échantillon proposé.

L'emploi du bois jaune, dans l'opération nécessaire pour faire la couleur olive, peut être toléré, parce qu'alors il devient indifférent que la couleur jaune prenne au foulon une tointe rougeatre. Mais, en général, on doit préférer la gaude, parce que les nuances de jaune que le bois jaune donne sont plus ternes.

Le drap, teint en pièce, peut être traité d'une autre manière, puisque la couleur ne doit supporter aucune réaction subséquente à l'opération de la teinture; aussi, emploie-t-on avec succès le bois jaune, et la gaude est-elle baonie de l'opération.

Si la couleur olive qu'on veut obtenir exige un fond de bleu, on doit le donner avant le bouillon, tandis que ce même fond est donné habituellement le dernier aux laines en toison. Cette nuance de bleu est ordinairement le bleu céleste. La pièce doit être lavée avec soin et plongée dans un bain préparé avec :

2 k. alun.

1,50 sumac.

8 bois jaune.

1,50 suis.

1 campéche.

On lui fait supporter une ébuilition prolongée, pendant quatre heurse; on la relève; on l'abat, et, faisant dissoudre une petite quantité de protosulfate de fer dans le bain, on y replonge le drap pour lui faire acquérir le degré de bleu nécessaire.

Queiquefois, en remplacé le fond de cuve par une petite quantité de composition de Saxe que l'on ajoute au bouillon. La couleur se fait de la même manière, mais dans ce cas, elle est faux teint.

La couleur alive qu'on exécute sur les tissus mérinos,

est ordinairement faite au moyen du bouillon, d'alun et de tartre; la pièce est lavée et plongée ensuite dans une décoction de bois jaune et de fustet, dans laquelle on verse une quantité de bleu de Saxe suffisante, pour donner à la pièce le bleu nécessaire. La matière rouge employée dans cette opération est ordinairement l'orseille, parce que la garance formerait souvent des taches et des nuances mal unies sur l'étoffe; d'ailleurs, on ne l'emploie qu'avec désavantage dans un bain où elle se trouve en contact avec l'acide sulfurique de la dissolution d'indigo.

Toutes les couleurs plus claires que la couleur olive, dans lesquelles le jaune domine, telles que Vert de myrte, Réséda et un grand nombre d'autres, se traitent de la même manière. Toutes ces manipulations exigent de la promptitude et un œil très exercé.

4397. Noisette. Les couleurs connues sous le nom d'américain, noisette, gris d'Amérique, vert-de-mousse, eau-du-Nil, etc., exigent des manipulations pareilles; mais les tissus de drap qu'on ne craint pas de durcir en les exposant à l'action du sumac, de la noix de galle ou du redoul, sont teints d'une manière entièrement différente.

Chaque fabrique a son procédé pour l'exécution de ces couleurs; je me bornerai à en citer deux : celui des teinturiers de Vienne et celui qu'on suit à Bédarieux.

Les premiers font ordinairement ces nuances dans deux bains. On fait bouillir dans le premier une petite quantité de sumac ou de noix de galles ; on y fait dissoudre un quart de kil. de protosulfate de fer, et après l'avoir rafraîchi, de manière à ce qu'il soit seulement tiède, on y plonge la pièce que l'on mène avec célérité pour appliquer ce premier fond d'une manière uniforme sur le tissu. La pièce doit être lavée avec soin après cette opération; on

verse dans un bain nouveau, à peu près au même degré de chaleur que le premier, une légère quantité de garance, de composition de Saxe et quelques litres d'une décoction de bois jaune. On y plonge la pièce; on la mène en ajoutant, peu à peu, les principes colorants qui paraissent manquer; et, dès qu'elle a acquis le fond nécessaire, on brunit la couleur en versant dans le bain, après avoir abattu de drap, une petite quantité de décoction de bois de campêche.

Le procédé employé à Bédarieux est plus court, la couleur s'obtient sur un seul bain, et conséquenzment il exige beaucoup moins de main-d'œuvre. On placera dans un sac :

0 k. 25 campêche.

1 50 bois jaune.

0 25 redoul.

0 25 alun.

On fera bouillir ces matières pendant une demi-heure, afin de garnir le bain de tous les principes colorants qu'elles peuvent contenir. On versera dans ce bain 0,25 de garance, et on y plongera la pièce que l'on fera bouillir pendant une demi-heure. Alors, elle aura acquis son fond; on la relèvera; on fera dissoudre dans le bain un peu de couperose et de la composition de Saxe, pour lui faire acquérir la nuance de bleu nécessaire pour donner à la couleur la dose de vert qu'elle exige.

Les mêmes nuances se traitent ordinairement pour les tissus mérinos et les casimirs, au moyen d'un bouillon d'alun, du bois jaune, de l'orseille et du bleu distillé qui donne à ces nuances une grande fraîcheur, et un brillant supérieur à celui des couleurs analogues qu'on exécute sur les draps.

4498. Marron. On désigne par ce nom dans les fabriques, un mélange de bleu, de jaune et de rouge; le rouge se trouvant en excès. Toutes les opérations qui tendent à obtenir cette nuance sont longues, compliquées et exigent une main-d'œuvre dispendieuse; aussi, en exécute-t-on une assez grande quantité en petit teint. Souvent, aussi, le fond de la couleur étant d'un bon teint, la bruniture se trouve donnée en petit teint.

La laine teinte de couleur marron est presque toujours dure, cassante et difficile à filer; elle offre ces inconvénients, à plus forte raison, si on néglige les lavages, et si elle n'est pas séchée promptement et à l'ombre.

Si on veut teindre 100 kil. de laine en marron, on doit lui donner le bouillon prescrit pour le rouge de garance, avec l'attention d'ajouter à ce bouillon une assez grande quantité de quelque matière colorante jaune pour lui donner le fond nécessaire à la confection de la couleur.

On doit donc placer dans le bain, destiné au bouillon de cette quantité de laine, 50 kil. de gaude, ou bien 20 kil. de bois jaune et 30 de gaude, et faire bouillir ces matières colorantes pendant une heure ou deux. Il faut ensuite faire dissoudre dans ce bain 25 k. alun et 6 k. orème de tartre; y plonger la laine et la faire bouillir pendant trois heures, en la remuant avec attention, afin de rendre la couleur aussi unie que possible. Il ne reste plus qu'à l'abattre, l'éventer, et la placer au repos dans la cave pendant huit jours.

Le mordant étant ainsi fixé, on lave la laine dans une eau sourante, et on prépare le garançage avec 60 kil. de garance fine. Après une légère ébuilition, on lève la laine, on l'évente, on la lave de nouveau, et après l'avoir divisée par portions de 20 ou 25 kil., on la plonge dans les cuves de bleu, jusqu'à ce qu'elle ait pris la nuance désirée.

Quelques teinturiers ont l'habitude de donner le fond de bleu avant le bouillon. On peut commencer l'opération de cette manière; mais, on doit avoir soin de tenir la nuance de bleu plutôt plus claire que plus foncée, parce qu'on risquerait de trop brunir la couleur.

Souvent, on brunit cette couleur, au moyen du campêche, du sumac et du protosulfate de fer. Alors, on doit, après le garançage, faire bouillir dans le même bain 4 kil. de campêche, 4 kil. de sumac, replonger la laine garancée, et prolonger l'ébullition pendant deux heures; relever la laine, l'éventer, faire dissoudre dans le bain 2 kilog. de protosulfate de fer, jeter la laine dans la chaudière, et la mener sans ébullition, jusqu'à ce qu'elle atteigne la nuance désirée. Quelquefois, le campêche n'est pas employé; alors, on se sert, pour la bruniture, de 10 kilog. de sumac et de 5 kilog. de protosulfate de fer.

On exécute souvent pour les draperies communes, la couleur marron par un procédé moins coûteux; alors, on remplace la garance fine par le santal et le billon ou garance de basse qualité.

On fait houillir dans une chaudière préparée pour la teinture d'une quantité de laine égale à celle que je viens de fixer :

> 12 kilog. de sumac, 6 bois iaur

3

bois jaune, campêche.

Après une demi-heure d'ébuilition, on verse dans ce bain :

> 60 kilog. de santal, 30 billon.

On y plonge la laine, qu'on fait bouillir pendant quatre houres, en avant soin de la mener exactement; on la relève, on l'évente, et la bruniture se danne comme dans le procédé précédent, au moyen de vitriol vert.

Les pièces sont traitées de la même manière; on leur donne rarement un fond de blau, parce que la couleur n'en serait que plus mauvaise, la bruniture ne pénétrant pas dans l'intérieur du tisse, lorsqu'elle est appliquée au moyen de la cuve de bleu. On traits ordinairement la couleur marron du teint en pièce, dans les propertions suivantes; le bouillon se fait avec

2 kil.	alun,
0,50	crème de tartre,
1	bois de campêche.

On mène la pièce, pendant trois heures, dans ce bain maintenu à l'ébullition; on la bat, et après l'avoir éventée à froid, on la place à la cave pendant huit jours. Elle doit être lavée au foulon après ce repos, et rougie avec 6 kilog. de garance fine. On fait rougir dans ce même bain 3 kilog. de redoul, et 2 kilog. de bois jaune, pendant une demiheure; on y replonge la pièce, et l'ébullition est maintenue pendant deux heures. La pièce est relevée, éventée et brunie, au moyen d'une petite quantité de vitriol vert.

• 4499. Lorsqu'on veut obtenir le marron, sans faire de bouillon et par une seule opération, on garnit le bain de matière colorante, au moyen de

3 kilog.	suniac,
6	santal,
2	bois jaune,
1	campêche.

On fait bouillir le drap dans ce bain, pendant quatre heures; on le relève, on l'évente, et on le brunit, au moyen du protoculfate de fer, sans éluilition.

Un doit éviter autant que possible, dans ceigenre de couleurs, une bruniture trop forte, et un reflet trop wioletté. Ce dernier cas se produirait infailliblement, si on n'ajoutait pas une assez grande quantité de jaune.

Les couleurs cannelle, brun, pain-his, noisette, et cette classe nombreuse de nuances claires, connues sous le nom de terre d'Egypte, peuvent être considérées comme des dégradations de la couleur marron ou savoyard, puisque dans toutes, le rouge domine les deux autres couleurs.

On prépare le bain, pour la couleur terre d'Egypte, avec :

	6,5 0	kil. bois de campêche
	0,50	bois jaune,
•	1	redoul ou sumac,
	· 1	billon,
	0,50	santal.

On fait bouillir la pièce, pendant une demi-heure, dans ce bain, et après l'avoir levée et éventée, on la brunit légèrement avoc une petite quantité de protosulfate de fer.

Dans quelques manufactures, les pièces sont passées par un bain préparé par le sumac et le vitriol vert, comme nous l'avons vu à l'article du gris d'Amérique; on le termine sur un bain frais, après un bon lavage, avec un peu de bois jaune, de garance et de campêche.

4400. Brun-marron. On commence cette couleur, en donnant à la laine un fort bouillon qu'on appelle engallage; il est composé de :

6 kilog	. noix de galle,	1
12	de santal,	
6	de garance,	pour 100 livres de laine.
4	de Brésil,	-
51/2	de bois jaune,	

Cé bain doit bouillir pendant trois heures. On brunit ensuite avec 2 ou 3 kilogrammes de campêche et 2 kilogrammes de vitriol vert. On laisse la laine dans la chaudière, pendant près de 3/4 d'heure sans bouillir.

NOIR.

4401. Le noir sur laine s'obtient dans le commerce par le mélange du bleu, du jaune et du rouge.

Les matières employées sont : l'indigo, le bois de campêche, la noix de galle, le sumac, le redon ou redoul, le bablah, le pudis, l'écorce d'aulne, le bois jaune, le protosulfate de fer, le deutosulfate de cuivre, l'acétate de cuivre, la crème de tartre, etc.

La couleur noire exige, pour être bien faite, des soins et une attention soutenus; la négligence pouvant y occasionner des accidents qu'on n'aperçoit que quand la pièce est sèche, et auxquels il devient très difficile de remédier, surtout lorsqu'on traite des étoffes délicates, telles que les mérinos, les cachemires, les étamines, etc.

Comme pour toutes les autres couleurs, le bleu bon teint excepté, l'opération de la teinture en noir s'exécuté dans

NOIR.

une chaudière qui est surmontée d'un tour en hois posé transversalement sur deux fourchettes en far ou en hois, qui ont à peine 2 pieds de hauteur au dessus des bords de la chaudière. Ce tour est armé par l'un de ses houts d'une manivelle, au moyen de laquelle on le fait mouvoir.

Lorsqu'on veut plonger une étoffa dans le bain de teinture, on commence par coudre ses deux bouts ensemble, de manière qu'elle puisse rouler dans le bain, sans que les bouts se séparent. On passe le tour dans la pièce, et en le faisant tourner vivement, on enlève le tissu, qu'un ouvrier muni d'un grand bâton, et placé derrière la chaudière, en face du tour, enfonce dans le bain à mesure qu'il tombe du tour. On continue sans relâche le mouvement donné, tandis qu'un ouvrier placé devant la chaudière tient le tissu déployé dans sa largeur, en écartant les lisières à mesure qu'elles se replient, au moyen d'un bâtop d'une longueur de 3 à 4 pieds.

Quelquefois, on met le tissu dans la chaudière, sans faire, de couturs : alors, on tourne alternativement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à ce qu'on retrouve les bouts. Ce procédé ne vaut rien larsque les tissus qu'on veut teindre présentent une trop grande largeur, car l'un des bouts reçoit dans ce cas une immersion plus prolongée que l'autre, et doit par conséquent avoir une teinte inégale. Coperdant, il paraît indispensable pour verteins noirs, tels que le noir de Sédan, par exemple.

Pour tirer les tissus de la chaudière, on défile la couture; on enveloppe le tour d'un hout de l'átoffe, que l'on fine en le passant sous le reste du tissu, et tout en continuant de tourner, on charge le tour de la totalité des tissus qui se trouvent dans la chaudière; on l'abat sur des chevalets disposés à cet effet, et là, on manie l'étoffe dans toute sa longuour, pour lui faire prendre l'air et pour la réfnoisir.

On appelle cette opération éventer la mine.

Lorsque l'an veut teindre de la laine filée et en écheveaux, on passe l'écheveau dans un bâton que l'on pose transversalement sur une chaudière, de manière qu'un bout repose sur le bâton même, tandis que l'autre plonge dans le hain. Alors, saisiasant le bâton d'une main pour le tenir fixe sur la chaudière, et prenant de l'autre la partie de l'écheveau qui repose sur le bâton, on le retire brusquemant, de manière que la partie qui a été plongée dans le bain revienne sur le bâton et laisse plonger l'istre à son tour. Cette opération doit se faire vivement et souvent. Quelquefois même, on l'exécute sans cesse, parce que de la dépend l'égalité de la couleur.

La laine en toison se met daus la chaudière, et on la romue fortement, pendant tout le temps qu'elle doit y rester, avec des crochets de for emmanchés d'une perche d'une longueur sgale su diamètre de la chaudière. Lorsque l'on wout la tirer du bain, on place sur la chaudière une échelie dont les échelons sont très rapprochés et qu'on nomme bayerd dans le Midi. On saisit la laine par parties de un deux kilogrammes, au moyen d'une perche qu'on plonge dans la chaudière; on la jette sur le bayard, et pour l'éventer, on la jette par terre, on l'étale, en lui faisant occuper le plus de longueur possible, et on la retourne, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement refroidie.

Les manipulations influent beaucoup sur la teinture; les mêmes procédés, exécutés par deux teinturiers différants, donnent des laines teintes qui peuvent varier beaucoup, soit par la nuance, soit par la douceur de la laine, soit par le brillant et la fraîcheur de la conleur; ces différences sont duce à une manière de faire plus ou moins bien entendue dans les manipulations. Les noirs surtous offrent cette propriété.

Voici maintenant la description des procédés employés dans diverses villes manufacturières.

: 4402: Noir de Sédan. On donne aux draps de Sédan dont le prix élevé et la finesse exigent une teinture soignée et durable, un fond de bleu foncé dans les cuves d'indige; l'étoffe, après cette opération, doit être soigneusement invée au foulon, afin d'enlever les matières alcalines qui se sont fixées sur la laine et qui l'altèrersient.

• On fait bouillir dans une chaudière une livre de cume et un quart de livre de campêche par suae de drap que l'en vent teindre. Après une heure d'ébuilition, on y plonge le drap et on le mène, comme il a été dit plus haut, pendant trois heures; la laine, pendant cette opération, doit houillir légèrement ou doit être, au moins, dans létat le plus voisin de l'ébuilition; lorsque ce temps est écoulé, on relève la mise sur le tour, on l'abat et on l'évente, jusqu'à perfait refroidimement.

On jette dans le bain dix onces de vitriol vert par aune

de drap; on atrête le feu et on verse de l'eau froide dans la chaudière, de manière que l'on puisse y tenir la main; lorsque le vitriol vert est dissous, on palie bien exactement; on y plonge les étoffes que l'on mène, pendant une heure, en soutenant le même degré de chaleur; on abat et l'on évente comme auparavant. Cette opération se répète trois fois, et lorsque le noir a acquis toute l'intensité désirée, ces pièces sont envoyées au foulon pour être lavées jusqu'à ce qu'elles ne rendent plus aucune couldur et que l'eau sorte chaire.

5

Ces noirs sont très beaux et d'une durée à toute épreuve; comparés aux mêmes couleurs des autres fabriques, ils ont une légère teinte verdâtre, tandis que les autres paraissent en avoir une rouge; en effet dans les noirs de Sédan, il entre d'abord une couleur bleve que les autres n'ont pas, et de plue, uns grande quantité de sumac qui donne à la pièce sa couleur jaune fauve. La réunion de ces deux couleurs lour fait acquérir cette légère teinte qu'on ne peut imiter qu'imparfaitement, sur les autres draps, parce qu'il faudrait suivre le même procédé et qu'en exceptant les fabriques de Louviers, les autres draperies qui se fabriquent en France soutiendraient avec difficulté l'augmentation de prix que cette manière de teindre donnerait à leurs produite.

4403. Noir de Vienne. Dans les fabriques de Vienne (Iebre), la plus grande partie des draperies étant d'un bas prix, ne pourrait supporter de grands frais de teinture et d'asiphéts. On leur applique le noir petit teint.

Le bois de campêche devient la base des noirs en petit teint, par la propriété que possède son infusion de prendre une coulsur bleue extrémement intense, sous l'influence des sels de peroxyde de for. Mais, le bois de campêche n'étant pes asses riche en tannin pour que sa couleur se combine directement avec la laine, comme celle du bois jeune, par exemple, on est obligé de l'associer avec des inatières renfermant des tannins qui possèdent la propriété de précipiter en noir les persels de fer. Ces matières sont : la noix de galle, le sumae, le redon, le pudis, et généralement, toutes les écorces susceptibles de donner du tannin.

Les prèces de drap pèsent ordinairement 50 kil. On fait bouillir dans la chaudière, 6 kil. de bois de campêche, pendant une demi-heure, et en même tempe 1 kilog. de bois jaune; on ajoute 2 kil. de noix de galle concassée et autant de sumac, qu'on laisse pendant une demi-heure en éhullition. Après ce temps, on rafraîchit le bain, de manière à arrêter l'ébullition; on y plonge la mise et ou tourne vivement le tour, pendant un quart d'heure, afin d'imbiber les étoffes de cette décoction le plus également possible; on remet le bain à un degré de chaleur très voisin de l'ébullition, et on mène la mise lentement et bien au large, pendant quatre heures. La mise est relevée, abattue et éventée sur le chevalet; on ajoute 2 kilog. de vitriol vert au bain, et lorsqu'il est dissous, on y replonge les étoffes hien refroidies, et on les mène pendant une heure, sans permettre au bain de bouillir. On appelle cette opération engallage.

On relève la mise; on ajoute 1 kilog. de vitriol vert, et l'apération est répétée; après quoi, on abat les pièces et on les porte au foulon pour les laver.

On est obligé, comme on voit, de prendre pour cette teinture un grand excès de bois de campêche, destiné à remplacer le pied de bleu de cuve qu'on donne aux draps fins. Comme les acides font virer au rouge la couleur bleue du campêche, cette réaction se manifeste toujours, pendant l'engallage, malgré l'emploi des persels de fer, et les draps montrent toujours cette nuance rougeâtre, malgré l'addition du bois jaune.

Il est plus convenable de ne jamais faire bouillir le bain pendant la bruniture : un feu doux et modéré suffit, et les draps acquièrent, dans ce cas, un beau noir, frais et brillant; quand le bain est trop chaud, la couleur est moins intense, et n'acquiert qu'un reflet gris de fer.

4404. Noir de Bédarieux. Les draps de Bédarieux n'atteignent pas la beauté des draps du nord; la teinture et l'apprêt sont en général bien faits; leur prix modéré et leur bon usage les rendent précieux pour les consommateurs.

Les pièces de drap, lorsqu'on les livre au teinturier, ont ordinairement 14 à 15 aunes de long, et pésent 28 à 30 livres.

On jette dans la chaudière 3 kilog. de bois de campêche, 3 kil. de redon ou redoul en feuilles séchées, et 1/2 kilog. de bois jaune. Après une demi-heure d'ébullition, en y jette 1 kilog. de vitriol vert, et lorsqu'il est dissons, on y plonge les tissus. Après deux heures d'ébullition, on les

NOIR.

abat, et après les avoir éventés et refroidis bien exactement, on remet dans le bain 1/2 kil. de vitriol vert; on y replonge les étoffes pendant une heure; ensuite, on les abat et on les évente. Cette opération se répète deux fois, d'heure en heure; après quoi, on éteint le feu, et lorsque les pièces sont bien exactement refroidies, on les plonge dans le bain, pour ne les retirer que le lendemain matin, lorsque la chaudière et les pièces sont froides.

Ce genre de noir est assez beau; mais la laine, n'étant pas ménagée, devient un peu dure. La pièce, après la teinture, paraît d'une qualité inférieure à celle qu'elle avait auparavant, et possède le reflet gris qu'on remarque toujours sur les noirs dont les brunitures sont faites à la chaleur de l'ébulition.

4405. Noir de Montauban. Les draperies de Montauban varient par leurs qualités, leur longueur et leur largeur; nous évaluerons la teinture, en prenant pour base 100 kil. de tissus.

Les noirs de cette fabrique ont plus de velouté que ceux de Bédarieux; aussi, sont-ils plus soignés. On prend ordinairement 15 kil. de campèche et 7 kil. de sumac; on prépare l'engallage comme à l'ordinaire, et l'on y plonge les étoffes que l'on fait bouillir pendant deux heures; après quoi, elles sont relevées, abattues et éventées. On fait dissoudre dans le bain 2 kil. de vitriol bleu, et on y replonge les étoffes, en ayant soin de tenir le bain très voisin de l'ébullition, sans dui permettre de houillir. Après une passe de deux heures, la mise est levée, éventée et refroidie. On ajoute au bain 5 kil. de vitriol vert, après l'avoir refroidi de manière à y tenir la main. On donne aux draps trois passes d'une heure chacune, en éventant et refroidissant le drap à chaque passe, sans rien ajouter; on lave avec soin. La couleur est plus belle que celles qui se font ' habituellement à Bédarieux; la douceur et le moelleux de la laine sont mieux conservés, et le noir a une teinte plus agreable et plus fraiche.

4406. Noir de Tours (Etamines). Tours et le Mans font le commerce de ces étofies, et leur teinture demande beaucoup de soin. Les mises sont ordinairement fort longues, et comme il faut beaucoup de temps pour que le bout qui est entré le premier revienne sur le tour, elles ont souvent des taches et des vergeures occasionnées par le contact

VIII.

ł

t

18

TEINTURE DES LAINES.

trop prolongé de l'étoffe contre la paroi de la chaudière. On remédie ordinairement à cet inconvénient, en gamissant la chaudière, soit d'un filet à mailles serrées, soit d'un panier, soit d'un treillis formé de lames de cuivre très rapprochées et de la même forme que la chaudière.

On fait houillir dans une chaudière une certaine quantité de bois de campêche et de sumao, en proportion avecles matières que l'on veut teindre, et l'on transvase la moitié de ce bain, lorsqu'il a suffisemment bouilli, dans la chaudière où les étoffes doivent être teintes. On y ajoute le tiers du sulfate de fer que l'on doit employer, et en même temps un peu de verdet.

Après y avoir plongé les étoffes, on tient le bain à un degré très voisin de l'ébullition; on peut même le faire bouillir légèrement papdant deux heures. Alors, on abst les pièces, et dès qu'elles sont refraidies, on les replonge dans la chaudière, après avoir préalablement transvasé le reste du bain d'engallage et avoir sjouté un second tiers du vitriol vert nécessaire pour faire le noir.

Après un temps égal d'éhullition, la mise est abattue et refroidie, et après avoir ajouté au bain l'autre tierradu sulfate de fer, on y replonge les étoffies, que l'on mène pendant une heure, sans les abattre de nouveau. Elles doivent être plongées et retirées, jusqu'à sing fois, dans le cours de l'opération; les deux premières avec éhullition, et les trois autres à une chaleur modérée.

On appelle ce noir, dans les ateliars, noir à cinq faux; on désigne les autres par le nombre d'immensions qu'its ont reçues.

On doit remarquer que l'on fait dans ca noir un emploi de matières colorantes heaucoup plus considérable que dans tous les autres. En établissant la proposition, on aura pour 100 kilog. :

100 kil. d'étoffes,

15 de hois de campêche, a sur a

10 de sumac,

۲. *"*۲

15 de protosulfate de fer

- † '

de verdet

4407, Noir à la jésuite. Il faut pour ce noir un appresil particulier. Le tour doit être élevé de Sou 9 piede au dessus de la chaudière, de façon à ce qu'il gris toujoura 18 à 20 piede de drap hors de la chaudière. Co tour cet mis m

•111.7

11.

274

Ĵ

mouvement, au mayon d'une courraie placée sur une poulie, qui est adaptée au tour ordinaire.

La décaction du campâche, de la noix de galle ou du sumac, se fait dans les mêmes proportions que dans les autres noire. On plonge los étoffes dans le bain, et on y maintient une légère: ébullition pendant doux heures. La mise doit être abattue et refroidie après ce temps. On dissout dans le hain une petite quantité d'acétate de quivre. 1/2 kilog. par pièse de drap de 15 mètres. Les étoffes sont replongées dans le bain et maintenues à un degré de chaleur voisin de l'ébullition, pendant deux heures. Après ce temps, les étoffes sont abattues et refroldies. Le protosulfate de fer doit aldre être dissous dans le bain; on arrête le feu 1 on y plonge les étaffes, et la caulour se termine en trais foux, comme pour les autres nairs, en évitant d'avoir une cheleur asser forte pour empêcher de plonger la main dans le bais. Ce geure de noir porte le nom de poir à froid. Ces noirs ont une couleur et un brillant plus prononcés que ceux qui sont faits par les procédés precedente.

4408. Noir au pudia. Cette matière n'ast employée que dans quelques manufactures des Hautes-Alpas, de la Drôme et du Var 2 elle donne une teinte désagréable par sa couleur fauve particulière, et n'est pas d'un emploi avantageux, relativement au priz. On l'emploie parfois à Vienne mélangée au sussac.

In général, tous les poirs qui ant pour basa les matièues auxingentes dont je viens de désrire l'emploi, sont durs, manquent d'éclat, et il serait impossible d'exécuter les nuasces brillantes que l'on exige pour les mérinos et les cechemines, es suivant les procédés qui sont fondés sur leur usage. Ces dernières étoffes ont souvent besoin d'un raflet bleu très frana, qu'elles ne recevraient pas de ces matières. Il en est de même des laines noires que l'en demande pour la plupart des villes menufacturières, pour faire des mélanges. Or, une nuance de noir bleuté donne du brillant à un mélange et le fait vendre avantageusement, tandis qu'un noir mât le dépare et lui ête de son Brix.

Beaucoup, de teinturjers croient que la dureté de la laine provient de l'acide sulfurique du sulfate de fers mais dans les procédés qui suivent, la laine est également soumise à l'action d'un acide, et n'en conserve pas moins sa souplesse et son élasticité.

4409. Noir de Genève. Ce noir est très beau, ne détériore pas la laine, possède un brillant qu'aucun autre procédé ne donne, et peut avoir un reflet bleu très vif.

Pour faire ce noir, on verse dans le bain du tartre et du vitriol vert, dans les proportions suivantes.

Pour une pièce de 30 aunes, pesant 30 kil. :

3 k. de protosulfate de fer,

3 tartre,

- 1/2 sulfate de cuivre.
- 1 bois jaune,

bois de campêche. 4

Lorsque ces matières sont dans la chaudière et après une légère ébullition, on y plonge les étoffes que l'on veut teindre, et on les laisse bouillir pendant trois heures; on les abat et, lorsqu'elles sont bien refroidies, on les lave, pour enlever toutes les matières qui se sont fixées sur la laine.

On prépare un bain neuf pour les finir, dans lequel on jette 5 kil. de campêche. Après une légère ébullition, on y plonge les étoffes et on fait bouillir le bain, pendant une heure, en menant les étoffes vite et bien au large. Au bout de ce temps, on abat la mise, et au lieu de la refroidir, on la recouvre, autant que l'on peut, de manière à ce qu'elle conserve sa chaleur. On continue de faire bouillir le bain, pendant une demi-heure, afin de retirer le suc du bois de campêche et de regarnir le bain épuisé par la première passe, et on y replonge les pièces qu'on laisse bouillir, jusqu'à ce qu'elles aient la nuance désirée. On les retire de la chaudière; on les abat et on les refroidit pour les porter au foulon.

Pour faire le noir de Genève, lorsqu'on veut, au contraire, obtenir le noir mat et sans reflet bleu, on doit verser dans le vase préparé pour teindre 100 kil. de laine :

10 kil. vitriol vert,

10 crême de tartre ou 15 k. tartre rouge, 2

bois jaune.

Il convient d'ajouter à ce bain une petite quantité de bois de campéche, pour donner une légère teinte à la laine, et la disposer à mieux s'unir, dans le courant de la deuxième opération. On plonge la laine dans ce bain, et après une

ébullition soutenue, pendant trois heures, on l'abat, et lorsqu'elle est parfaitement refroidie, on la lave.

Dans le second bain, on fait bouillir, pendant une demiheure, 25 kilog. de bois de campéche, et on jette la laine dans ce bain, en ayant soin de la mener très vivement. Après une heure d'ébullition, on la retire sur le brancard; on la laisse en tas et bien recouverte; en attendant, on fait bouillir le bain pendant une heure. On replonge la laine dans ce bain et on la laisse bouillir, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à la nuance désirée.

Les opérations sont les mêmes pour obtenir le noir à reflet bleuté, appelé œil de corbeau. On supprime seulement le bois jaune, et en remplacement d'une égale quantité de witriol vert, on dissout dans le bain 2 kil. de vitriol bleu.

Sur les lainages grossiers, on imite ce bleu, en ajoutant à la dose de sumac 2 kil. de tartre. Le reflet devient bleuté, à la vérité; mais il est terne.

Quelques teinturiers donnent aux laines un léger bain alcalin en sortant du foulon; on peut employer l'urine, le carbonate de potasse ou de soude, qui rendent la couleur plus foncée et lui donnent un peu de brillant.

4410. Noir de Caune. On fait à Caune (Aude) des noirs dont le procédé est tenu secret. Ce procédé est le même que le précédent, avec la différence qu'il entre dans la première opération une certaine quantité de sulfate de zinc, qui a la propriété de précipiter la dissolution de campêche en bleu. Ces noirs sont beaux ; ils ont une petite teinte rougeâtre, étant comparés à ceux de Sedan : elle est due à une légère quantité de garance qu'on ajoute dans la première opération, et de plus à la réaction du tartrate acide de potasse sur la dissolution de campêche. Il est facile de concevoir qu'à l'aide de ce procédé, on puisse obtenir diverses dégradations du noir, très recherchées dans les villes manufacturières, soit en augmentant l'acidité des bains, par le tartre , soit en précipitant le bain par des sels métalliques, qui donnent des laques d'un bleu foncé.

Lorsqu'on teint la laine en toison, il faut une quantité de matière colorante plus considérable, tous les brins se trouvant colorés; il faut toujours, pour les laines teintes en toison, des couleurs plus franches et plus décidées que pour les pièces, puisqu'elles auront à supporter l'effet du foulon' et des alcalis employés à dégraiseur les tissue confectionnés.

Le noir engallé se fait indifférenment au moyen de la galle ou du sumso: généralement parlant, on préfere ce dernier, parce que son principe colorant jaune fauve est meine foncé que celui qui est produit par la noix de palle.

Prenant pour base de l'opération un poide de 190 kil. de Isine, il faudra alore :

23 kilog, bois de campéche,

12 sumac ou galle;

ou bien

2

6 hilog: sumae et 6 kil. galle,

bois jaune.

On fait bouillir le bois de campéche et le bois jauns emfermés dans un sac, afin de ne pas mêler les copeaux aves la laine; la noix de galle et le sumse peuvent être mis en liberté dans le bain. Après une demi-heure d'ébullition, on jette la laine dans la chaudière, et on la ploage dans le bein au moyen de perches; l'ébullition continue pendant quatre heures, et l'on doit avoir soin de remiser la laine, su moyen de crochets, afin que le principe coloraut puisse se répandre également. Après ce temps, ou relève la laine et on fait dissoudre dans la chaudière 4 à 6 kilog, de vitriol vert; on replonge la laine, après l'avoir éventés ; en la mène pendant une heure à un degré bien moindre que l'ébullition, et en la relive pour l'éventer de nouven et la remeture dans la chaudière, où ordinairement on loi laisse passer la mult; sprès avoir éteint le feu.

TEINTURE DES LAINES EN ÉCHEVBAUX.

4411. La teinture des laines en écheveaux, sans constimer une industrie de la même importance que eullé de la huns en toison ou en pièces pour la draperie, oucupe néanmoins un cettain nombre d'atellers et s'exécute sur une grande échelle. Les matières tinctoriales sont les mêmes dans les deux industries; les procédés peu différents. Copendant, on teint surtout la laine en écheveaux pir les procédés du posit teint et ce sont ceux-là que nous décrirom particulièrement lei.

Les laines, après avoir été pentées, c'est à dire, misse par demi-livre et liése par une ficelle, sont mochées par deux pentes à la fois. Ainsi, offique moché pèse une livre ; em

ÉN ÉCHEVEAUX.

attathé de l'importance à les tordre le plus possiblé, de manière à ce qu'elles solent bien dures; on les met ainsi par paquets de dix, et l'on ébrouit tous ces paquets dans un bain d'eau bouillante. On laisse chaque paquet dans le bain bouillant, pendant le temps nécessaire pour que la laine tombe au fond, puis on l'enlève. Sur un même bain, on en ébrouit 500 à 1000 livres; aussi, le bain devient-il excessivement chargé en suint. Quelquefois, on met dans le bain d'ébrouissage une certaine quantité de son, soit dans un sac, soit dans la chaudière même. Ce mouillage est la seule préparation préliminaire que l'on fasse subir à la laine.

Cette opération faite, on peut se livrer aux opérations nécessaires pour la teinture proprement dite. Comme elles offrent quelques particularités, et qu'elles sont d'ailleurs applicables à toutes les étoffes qui reçoivent le petit teint, neus allons les parcourir successivement.

4412. Ecuriate. Cette belle couleur s'obtient soit avec la cochenille, soit avec la laque, l'une et l'autre mordancées avec la composition d'étain.

Pour 40 livres de laine à teindre en écarlate, on prend 3 litres de composition et 1 1/2 de crême de tartre.

Aprês avoir laisse le mordant se dissoudre, on pallie le hin; on le rafraichit un peu avec 1 à 2 seaux d'eau, et on y met la laine qu'on retourne d'abord souvent, puis à des intervalles de plus en plus éloignés. Au bout d'une heure d'ébullition, on rélève la passe sur deux barres de bois placées à cet effet au dessus de la chaudlere. On met dans le bain le reste du mordant, c'est à dire, 3 litres de composition d'étain, et 1 1/2 créme de tartre, et l'on ajoute pour chaque livre de laine, 2 onces 1/2 de lac-dye DT, où 3 onces de lac - lake. On laisse bien bouillir la lake avec le mordant, pendant 10 minutes; on jette quelques seaux d'eau dans le bain pour le rafratchir, et l'on y plonge la laine que l'on doit toujours retourner sans arréter, jusqu'à ce que la couleur soit bien fixée. On laisse bouillir pendant 20 minutes ou 1/2 heure, et l'on peut enlever. On lave la laine avec soln à la rivière, et ensuite on l'avive.

Pour cela, on fait chauffer un bain d'eau, qu'on prépare toujours de la même madière; on y ajoute 1/4 à 1/5 de fitre chviron de composition d'étain, sans crème de tartre; on y passe la laine lavée, 4 la rivière, puis mise suf bâtons. On laisse jeter un bouillon. Au bout de 10 minutes ou de 1/4 d'heure, on enlève la laine et on la rince dans l'atelier même, dans un baquet d'eau limpide. Cet avivage n'est donc pas autre chose qu'une sorte de lavage dans un bain bouillant et acide, qui enlève les dernières portions de matière résineuse.

Ordinairement, on fait cinq à six passes, de 40 liv. de laine chaque, sur le même bain. On n'en fait pas davantage, à cause de la résine que contient la lake, et qui, salissant considérablement le bain, ne permettrait pas d'y faire de beaux ponceaux. L'avivage devient, à la fin, tout à fait indispensable. Une cinquième passe ne serait jamais belle, si elle n'était avivée; à plus forte raison, en serait-il ainsi des autres. On donne le bouillon à toutes les passes, avec la moitié du mordant. On fait ensuite la teinture dans le même ordre que les bouillons.

Dans quelques ateliers, on ne donne pas d'abord le bouillon à la laine. On met, une fois le bain fait, tout le mordant nécessaire avec la lake; on laisse bouillir le bain, pendant dix minutes ou un quart d'heure, et l'on y plonge la laine qu'on laisse bouillir pendant une heure un quart ou une heure et demie. La couleur monte beaucoup plus lentement, et ne prend de l'éclat que peu à peu; cependant, en faisant bouillir pendant le temps nécessaire on fait d'aussi beaux ponceaux par ce moyen que par celui qui est fondé sur l'emploi d'un bouillon préalable.

4413. Pour le rouge des Indes fin, le cramoisi fin, le ponceau viré, on commence toujours par faire un ponceau ordinaire, que l'on avive même, comme s'il devait rester ponceau. On prépare un bain d'eau de pluie, ou même d'eau ordinaire; seulement, celle-ci exige un peu plus d'alun. Lorsque le bain est bien chaud, on y ajoute de l'alun, en quantité qui dépend de l'échantillon à produire. On y passe le ponceau qu'on laisse plus ou moins longtemps, et en rajoutant de l'alun, s'il est nécessaire, on arrive à l'échantillon. Lorsque l'échantillon est très cramoisi, on ajoute de l'orseille d'herbe pour aider l'alun à virer la couleur.

L'orange, l'aurore, la capucine, le chamois, le saumon, se font tout à fait comme les écarlates; toutefois, on y ajoute plus ou moins de jaune, selon l'échantillon. Ainsi, on fait le bain, comme pour ponceau; puis, on y met autant de crème de tartre que pour écarlate, et un peu

IN ÉCHEVEAUX.

moins de composition d'étain. On ajoute, selon l'échantillon, la quantité convenable de lac-dye et de curcuma. Quelquefois, le jaune est fourni, en même temps, par le curcuma et par le fustet. On laisse jeter un bon bouillon à ces matières. On entre ensuite la laine qu'on laisse bien bouillir, afin que la couleur s'unisse exactement. On rajoute du reste, s'il est nécessaire, soit du lac-dye, soit du jaune, pour arriver à l'échantillon.

Les nuances faites au lac-dye sont toujours avivées comme les ponceaux, lorsqu'il y a beaucoup de lac-dye. Celles que l'on fait à la cochenille n'ont pas besoin d'avivage.

4414. Jaune. On prépare une chaudière dont on fait le bain comme pour ponceau. Pendant que le bain se fait, on dispose un sac de fustet haché, qu'on lave deux ou trois fois avec de l'eau tiède. Ce sac renferme une grosse pierre pour le rendre plus dense que l'eau et lui faire gagner le fond. On le plonge dans le bain, et on le laisse bouillir jusqu'à ce qu'il ait fourni assez de matière colorante, pour la quantité de laine à teindre. Du reste, on calcule sur l'effet de l'addition d'une certaine quantité de curcuma qu'on associe toujours au fustet. On met donc dans le bain une certaine quantité de curcuma en poudre qu'on y délaye; on ajoute le mordant, qui se compose d'autant de crème de tartre que pour ponceau, et de moitié moins de composition d'étain. On pallie bien le tout, et l'on plonge la laine. La couleur se fixe ou monte avec facilité : à peine a-t-on lisé trois ou quatre fois, qu'elle est montée; cependant on laisse la laine au moins pendant vingt minutes, pour qu'elle ait le temps de s'unir. Il faut tenir le bain très chaud, sans cependant le faire bouillir, et teindre vite pour éviter que la nuance ne se ternisse.

ł

1

;

On fait exprès des jaunes sales ou poudrés, que l'on ternit un peu avec du rouge et du bleu. A cet effet, c'est quelquefois de l'orseille et du bleu qu'on emploie, mais le plus souvent, on se sert de vieux bains chargés des trois couleurs.

Le jaune de gaude se produit en donnant à la laine un bouillon pendant deux heures, à raison de 2 onces de tartre gris et de 4 onces d'alun. On la laisse, s'il est possible, sur le mordant dans un endroit frais. Dans la chaudière de teinture, on fait bouillir, pendant trois quarts d'heure ou une

heure, fine ou plusieurs bottes de gaude, que l'on maintient plongées dans le bain, les sommités en bas, à l'aide de barrés de bois. Au bout de ce temps, on les enlêve, et l'on y entre la faine à teindre que l'on y tient, jusqu'à ce que la couleur soit au ton. Alors, en enlève la laine; on ajoute au bain une certaine quantité de potasse; et on remet la laine, qui s'avive considérablement par ce moyen. Dans certains ateliers, l'on ajoute l'àlcali avant de commencer à teindre la laine. Comme on a toujours à mettre à l'échemitilon, on termine avec un peu de curcuma, qui donne très vite le ton.

4415. Rose. On prépare la cochenille que l'on emploie pour teindre en rossi, de la manière suivanté. Dans une marchite, ou met 1 livre 1/2 de cochenille moulue, et 6 livres d'ammoniaque, ou clauffe doucement en agitant saus cesse. La masse s'élève, et sortifait du vase, si l'on n'avait soin d'abattre le bouillon, en sjoutant, peu à peu, 3 ou 4 livres d'ammoniaque; on évapore ainsi, sans accident, tout l'ammoniaque en excès. Lorsque déjà le point d'ébullition du liquide s'est assez élevé et qu'il bout doucement, on ajoute environ 1 litre de vinsigre ordinaire, dont on se sert encors pour modérer le bouillon. La matière s'épaissit peu à peu. Au bout de quatre ou cinq heures, elle est en bouillie épaisse, n'a presque plus d'odeur ammoniacale et la préparation est achevée.

Les proportions de cochnille et d'ammoniaque varient. Dans estains atcliers, on met trois parties d'ammoniaque pour une de cochenille, et l'on supprime le vinsigre. Ainsi, sur 5 hv. de cochenille, on met 9 à 10 liv. d'ammoniaque, et comme la matière se dessècheralt, bien avant que l'odeur n'ent disparu, on y sjoute, à mesure, de l'eau qui maintient la masse assez liquide pour permettre de la remuer; ce n'est que lorsque l'ammoniaque est tout à fait évaporée qu'on laisse réduire le liquide en magma.

Pour utiliser cette préparation, on prépare un bain dans une chaudière bien propre; on y fait le bain comme pour ponceau; seulement, on met peu de mordant et surtout de composition d'écarlate; on enlève l'écume qui se forme et on y laisse bien bouillir une certaine quantité de laine. Après avoir enlevé cette laine, une fois le bain bien clair et bien limpide, on y met la quantité convenable de la composition de cochenille précédente qu'on

EN ÉCHEVBAUX.

nothine rougeur. On gouverne le feu de manière à faire seulement frémir le bain; il s'élève à sa surface une écume sale, graisseuse qu'on enlèvé à mesure. Lorsque le bain n'écume plus, on ajoute le mordant, c'est à dire, la crème de tartre et la composition d'étain', mais très peu de celle-ci. On pullie le bain et l'on y plonge la laine, qui se teint assez vite; il suffit de maintenir le bain très chaud, sans cependant faire bouillir. On arrive ainsi à faire une laine conforme à l'échautillon; sinon, on enlève la laine pour ajouter de la rougeut au bain. La pretmière laine teinté, on teint de inême les autres, en laissant toujours écumer le bain. A chaque addition de rougeut, ou ajoute du mordant, mais avec beaucoup de ménagement, et l'ou en met de moins en moins, à mésure qué l'on passe de nouvelles laines dans le même bain.

t

ľ

f

i

l

ć

ł

Il y a quelques ateliers où l'on emploie l'alun pour mordant avec la rougeur; mais alors on la fait d'abord toute écumer, en y projetant un peu d'alun, et ce n'est qu'après cette purification que l'on en fait usage, en méttant dans le bain, de l'alun et de la crême de tartre, au lieu de composition d'étain.

4416. Bleus de ciel. Voici comment ou prépare le bleu dont on fait usage et que l'on appelle bleu distillé. Dans un tonneau où l'on a verse de l'eau à 40 ou 50°, on sjoute une certaine quantité de dissolution d'indigo dans l'acide sulfurique, puis l'on y jette de la lainé qui ne sert qu'à cet usage. Tantêt, on prend de la lainé fine, que l'on met alors en grosse botte, tantôt de grosses convertures de lainé. On recouvre le tonneau pour qu'il ne se refroidisse pas trop vite, et, le leudemain, on peut retirer les lainés qui sont chargées de couleur. On les faisse égoattet et on va les láver avec soin à la tivière, jusqu'à ce que l'ent qui en sort indique que toute la couleur grise est enlevée; sloits, on peut s'en servir pour teindre.

Maintenait, dans beaucoup d'ateliers, on emploie du carmin d'indigo, qui est versé en grande quantité dans le commerce en gelée, et dont l'emploi est beaucoup plus commode que celui des laines chargées de bleu distillé.

Pour teindré, le bain étant bien chaud, on y jette une certaine quantité d'alun et de crème de tartre que l'habitude indique. Peu à peu, il s'élève une écume que l'on enlève; puis l'on y met de la laine blanche que l'on laisse bouillir

pendant vingt minutes ou une demi-heure, jusqu'à ce que le bain soit bien fait, c'est à dire, soit bien fimpide. Alors, on enlève la laine et l'on trempe dans le bain, de la laine chargée de bleu, jusqu'à ce que la couleur du bain indique qu'il y en a assez, ou bien, l'on met la quantité convenable de carmin d'indigo. En tout cas, on ajoute le mordant qui se compose de crème de tartre et d'alun, à peu près 1 once d'alun et 1/2 once de crème de tartre par livre de laine; de plus, pour détruire le vert qui appartient au bleu, on ajoute toujours au bain une petite quantité de rougeur de cochenille. Il le faut, surtout, avec l'emploi du bleu distillé, qui donne toujours un bleu bien plus verdâtre que le carmin bleu. On pallie le bain et l'on entre la laine qui n'a reçu d'autre préparation que l'ébrouissage. Cette couleur monte assez vite, et on doit éviter de faire bouillir le bain. car elle se ternit très facilement. Aussi, dès que la nuance est obtenue, faut-il enlever la laine. On continue à teindre ainsi sur le même bain, en ajoutant du bleu et du mordant à chaque passe.

Au lieu de se servir de la laine chargée de bleu, on lui enlève souvent tout le sulfate d'indigo dont elle s'est chargée, en la mettant en contact avec de l'eau ammoniacale. On obtient ainsi une dissolution de sulfoindigotate d'ammoniaque, qui s'emploie en teinture, tandis que la laine peut servir à prendre de nouveau le sulfate d'indigo à la dissolution sulfurique.

On fait une sorte de couleur très belle, le gris-fin ou gris-lapis, tout à fait de la même manière, par le mélange du bleu et du rouge fourni par la rougeur. A cet effet, on ajoute au bain la quantité convenable de bleu distillé ou de carmin d'indigo et de rougeur.

Quelquefois, on demande des gris ternes; alors, on ajoute au bain un peu de jaune de curcuma ou de décoction de bois jaune.

4417. Verts. On fait toujours les verts avec le bleu de Saxe et le curcuma, auquel on ajoute une certaine quantité de bois jaune renfermé dans un sac de toile.

Le bain de teinture n'est jamais un bain neuf, car on conserve toujours le bain qui a servi, dans un grand tonneau destiné à cet usage. On en remplit donc une chaudière; lorsqu'elle bout, on ajoute, à l'aide d'une cuiller de plomb, la quantité convenable de bleu de Saxe ou bleu

er échevéaux.

brut, et de curcuma en poudre, auquel on joint un sac de bois jaune varloppé, que l'on y laisse plus ou moins longtemps, selon l'échantillon à produire.

La laine a été bouillie d'avance, pendant une heure ou une heure et demie, à raison de 2 onces d'alun et 1 once de tartre gris, et laissée le plus longtemps possible sur le bouillon; après l'avoir mise sur des bâtons, on la plonge dans le bain de teinture; la couleur monte assez vite et s'unit facilement. Si le bain ne bouillait pas, la teinture ne prendrait que par places et la laine manquerait d'uni. En disposant dans l'ordre convenable, les parties de laines à teindre, on peut faire sur le même bain toutes sortes de verts, depuis les plus clairs jusqu'aux plus foncés.

1

ł

ł

Ì

i

İ

۱

ł

ŝ

ž

٤

t

r.

Dans plusieurs ateliers, on ne bout pas les laines d'avance; on met tout simplement le mordant dans le bain de teinture à mesure que l'on teint, comme on le pratique pour les bleus. Dans ce cas, la laine prend un peu moins vite la teinture, mais le résultat paraît aussi bon du reste, et l'on évite la dépense qu'exige le bouillon; les verts très foncés seuls, exigent toujours un bouillon préalable, à cause de la grande quantité de matière colorante qui doit s'y fixer.

4418. Couleurs à Porseille. Parmi les couleurs dues à l'orseille, et qui, en général, sont peu solides, il en est une, le *lllas*, qu'il est impossible d'imiter pour la fraîcheur, au moyen des bois colorants.

Pour l'obtenir, on remplit une chaudière avec de l'eau de puits, et, lorsqu'elle est chaude, on délaie tout simplement dans ce bain une quantité convenable d'orseille de mer, et l'on y passe la laine, sans préparation aucune. Avec plus ou moins d'orseille, on arrive aisément à l'échantillon. La couleur monte, du reste, parfaitement bien d'elle-même, sans mordant. Il arrive quelquefois, que le ton de l'échantillon est plus bleu que ne le donne l'orseille seule ; alors on ajoute un peu de sulfoindigotate d'ammoniaque. Dans d'autres circonstances, au contraire, il est plus rouge; on met alors dans le bain quelques gouttes de composition d'étain. Une fois la laine teinte, on prend toujours beaucoup de précautions au lavage et au séchage, car le moindre contact tache ou ternit cette couleur.

On fait aussi avec l'orseille une couleur qui se nomme plus particulièrement dallais : c'est un amarante très vif. ŧ

TRINTER, AND LARKES

On emplois alors de l'eau ordinaire, et après y avoir, de l'armillé, on met plus ou moins de composition d'étain qui tourne la nuance du bain au rouge.

4410, Gaulanne au bréeil. On fait une asses grande quantité de nes coulours, malgré leur fugacité. Ce sant des nouges, des amarantes, des cramoisis, etc.

On commence par donner à la laine un houillon de 2 heures à 2 heures 1/2, à raison de 4 onces d'alus et 2 onces de tartre gris. Il faut que le bouillon soit bien fait ; aussi, vaut-il mieux laisser houillir pendant 2 heures 1/2. Ayant laissé la laine le plus longtemps possible sur le mardant, on lave cette laine sur un haquet d'eau fraiche, arant la teinture, l'eau de lavage devient tout à fait laiteure. Dans une chaudière d'eau très chaude, on verse ensuite une guantité convenable de jus de bois de brésil : cette quantité dépend de la proportion de hois que l'on a mise dans la préparation du jus; cependant, on peut dire qu'aveg un jus de brésil d'une force ordinaire, et pour un rauge ordinaire, il on faut 2 seaux. Mais les premières laines que l'on passe sur ce bain, en sortent, avec une couleur tirant beaucoup aur le violet presque amarante, à cause des sels galcaires que contient l'eau. Pour éviter cet inconvénient, on passe. sur le bain soit des laines communes, soit des laines pour amarante ou autres couleurs, jusqu'à ce que le bain four-, nisse de beaux rouges. Avec actte précaution, on ne fait plus que de beaux rouges. Cette pouleur se fait très rapidement; elle vient presque immédiatement unie.

Pour faire des amarantes, etc., on commence toujours par faire des rouges; puis sur un hain frais, pas trop chaud, à 80° environ, on finit la couleur avec de l'urine pourrie. On met plus ou moins d'urine, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à l'échantillon. Du reste, s'il manque du jus de brésil, on en ajouts au hain et la nuance de la laine, monté facilement.

Il arrive très souvent que dens des nuences ameraute extrêmement foncées, ou ajoute par économie du hois d'Inde qui fournit heaucoup de couleur.

4420. Couleurs au bais d'Inde. L'emploi du bois d'Inde est très important dans ce genre de teinture. Il est toute une série de couleurs qui, faites sans le secoure du bois d'Inde, et abtenues par l'orneille et le sulfate d'indigo, consoumment une si grande quantité de ces matières, que

AN REEFEAUL.

dans des muances, même peu foncées, les couleurs coûtent deux fois plus cher que le prix de la teinture. Aussi, cherche-t-on à employer le bois d'Inde, qui permet d'opérer avec un bénéfice plus ou moins notable sur la couleur; mais son emploi ne saurait se généraliser par la difficulté qu'on éprouve à l'unir. C'est dans ce but qu'on fait usage dans le bouillon de toutes les couleurs au bois d'Inde, d'une sertaine quantité de bichlorure d'étain. Les ouvriers font un mystère de son emploi et le désignent sous des noms bizarres.

Le bouillon s'opère, à raison de 4 onces de crème de tartre, 1 once d'alun et 1/2 onse de bichlorure d'étain hydraté en masse ou le même poids de bichlorure liquide. On prolonge le bouillon pendant deux ou trois heures, si l'on peut, plus on le prolonge, et misux la couleur est unie. On laisse le bouillon, le plus longtemps possible, dans un endroit frais. Ce bouillon est le même pour toutes les couleurs où il entre du bgis d'Inde.

Les violets au bois d'Inde se font dans un bain bien chaud, sans bouillip, comme toutes les couleurs au bois d'Inde. Le hois seul donne une nuance que l'on distingue sous le nom de violette des bois; c'est le violet le moins bleu. Pour les autres, on sjoute au bois d'Inde un peu de sulfoindigotate d'ammonjaque ou de soude.

Les grenats se font avec du bois d'Inde et de l'orseille, ou bien avec du bois d'Inde et du bois de Brésil; mais l'orseille réussit mieux.

En ajoutant aux violets une plus forte proportion de bleu, on fait des gros bleus, qu'on obtient plus qu moins rquges, plus au moins hleus à volonté.

On fait les teintes marron ou solitaire avec du bois d'Inde, du bleu ou du rouge, seit brésil soit erseille et du cureufna ou du bois jaune; c'est danc avec un mélange des tuois couleurs qu'on opère. Théoriquement, on ferait ainsi toutealesseouleurs, de tous les tons, des plus foncées aux plus claires; mais la difficulté quel'on éprouve à faire prendre le bois d'Inde d'une manière unie, empêche d'obtenir, au bois d'Inde, les nuances claires. A leur égerd, on est obligé de gonner tout le rouge avec l'orseille, ce qui en élève le prix. Ainsi, il n'y a d'autre limite à l'emploi du bois d'Inde que la crainte du mal uni.

On fait assez souvent une sorte de gris, est s'obtient par

une méthode qui ne ressemble en rien au procédé en usage pour fixer le bois d'Inde. Ce sont des gris très bleus, assez beaux, quoique n'approchant pas des gris et violets à l'orseille, ou de ceux qu'on obtient avec le bleu et la rougeur de cochenille.

Pour les obtenir, on prépare un bain où l'on dissout la quantité de tartre gris convenable; puis l'on passe la laine a teindre sur ce bain, que l'on maintient tout près de bouilltr. On y laisse les écheveaux, en les retournant de temps en temps, environ pendant un quart d'heure; puis on les enlève. On retire alors, à peu près, la moitié ou le tiers du bain que l'on remplace par de l'eau froide; on a soin de gouverner le feu, de manière que la température ne s'élève pas trop. On ajoute alors du bois d'Inde, en quantité convenable, à la nuance à produire, et de plus une quantité •Extrêmement faible soit de vitriol de Salzbourg, soit de sulfate de fer pur, soit enfin de sulfate de cuivre pur, suivant que le ton à produire est plus ou moins bleu. On pallie le bain, on y passe la laine; cette couleur monte difficilement et assez mal. Pour peu que le bain soit trop chaud, elle ne prend pas également. Il faut qu'elle monte doucement; aussi, doit-on faire attention à ne pas trop chauffer, et à ne mettre que très peu de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre, car un excès de ces sels ternit la couleur. Du reste, on peut ajouter un peu d'orseille, qui rend la couleur plus violette. Aussi, en forçant la dose d'orseille, fait-on des gnis qui imitent assez bien les gris lapis fins, · obtenus avec le carmin d'indigo et la rougeur de cochenille, sans en avoir cependant l'éclat et la fraîcheur. D'ailleurs, cette couleur est beaucoup moins solide, surtout aux acides.

4421. Les carmélites, solitaires, bois, constituent un genre de couleur analogue au précédent : aussi, comprendil toutes les couleurs si nombrenses qui résultent du mélange, en diverses proportions, du rouge, du bleu et du jaune. Pour les tons marrons, c'est toujours le bois d'Inde que l'on emploie.

On fait toujours ces couleurs, après avoir préalablement bouilli la laine avec 2 onces d'alun et 1 once de tartre, comme pour les verts. De même que pour les verts, on peut les faire sans bouillon préalable, en ajoutant le mordant dans le bain de teinture, et cela se pratique pour les nuances claires; mais il vaut cependant mieux bouillir davance, pour assurer l'uni de la couleur.

On met donc dans une chaudière les matières nécessaires: pour le bleu, le sulfate d'indigo; pour le rouge, l'orseille d'herbe ou de terre; pour le jaune, le curcuma et quelquefois aussi le bois jaune? La teinture se fait au plein bouillon, et l'échantillon étant donné, il sera facile d'y arriver, en ajoutant, au besoin, l'une ou l'autre matière colorante.

C'est ainsi que se font les couleurs bois, le carmélite, le solitaire, l'aventurine, le vert-bronze, le vert-olive, etc.

Il y a une foule de nuances assez claires que l'on fait souvent et qui ne rentrent dans aucun type défini. On en a fait une classe à part, sous le nom de fantaisies. Une chaudière travaille souvent pendant toute une journée sur ces sortes de nuances, qui exigent un ouvrier très exercé. Ce sont toujours les mêmes produits qu'on emploie; mais les nuances étant presque toujours claires, une très petite quantité de l'une des matières colorantes mise en excès, suffit . . pour jeter très loin de l'échantillon.

4422. Noirs. On distingue les noirs-bleus et les noirsnoirs; les uns sont plus clairs que les autres.

On commence par mordancer la laine au sel de fer, opération que l'on appelle improprement engaller. Dans un bain bouillant, on jette du vitriol de Salzbourg et du tartre rouge, à raison de 1 once de vitriol et 2 onces de tartre, pour des noirs bleus, et de 1 1/2 de vitriol et 2 1/2 de tartre pour des noirs. On laisse bouillir le bain, en retournant, de temps en temps, la laine, pendant une heure un quart ou une heure et demie; puis on enlève la passe qu'on lave avec soin à la rivière. On continue ainsi à mordancer sur le même bain. On ajoute 1/4 à 1/2 once d'alun, par livre de laine : l'alun produit un reflet violet, convenable aux noirs bleus, auxquels il donne beaucoup de velouté. Les noirs bleus où l'on a omis l'alun dans l'engallage paraissent sensiblement plus mats, surtout mis à côté des noirs faits avec de l'alun:

L'opération qui consiste à fixer le bois d'Inde, s'appelle brunissage. Dans une chaudière que l'on maintient toujours assez chaude, mais sans faire bouillir le bain, on met le bois d'Inde nécessaire, et l'on pallie bien avant d'y entrer la laine ; souvent, pour des noirs bleus, bien bleus, on

• •

÷.

vím. ·

ajoute un peu d'urine ; dans cértains ateliers, on ajoute un peu de verdet. La couleur monte vite et s'anit très hien. on compte ordinairement de 3/4 de seau à 1 seau de décoction de hois d'Inde sur 10 livres de laine, pour un beau noir-bleu ordinaire, et le double de cette quantité pour un noir-noir ordinaire.

"Ce qui varie singulièrement your sette couleur. d'un atelier à un autre, c'est le mordant d'engallage : ainsi, dans certains ateliers, au lieu de 2 onces de tartre et de 1 once de vitriol de Salzbourg, on met 2 onces de vitriol et 1 once de tartre.

SOIB.

423. La soie est naturellement enduita d'uns matière gélatineuse qui forme à peu près le quart de son poids, et qui : lui donne de la roideur et de l'élasticité; de plus, elle possède souvent une couleur plus ou moins jannâtre. Quand la asie est destinée à la confection d'étoffes formes et roides, comme les blondes, les gazes, etc., an l'amploie éorue ; mais la plupart de ses applications exigent qu'ou lui anlève da matière gélatineuse qui lui âte du brillant et de la souplesse. Le plus gouvent, il est nécassaire de la blanchiz, afin que les couleurs qu'elle doit recevoir se montrant dans toute leur pureté.

On obtient nes deux résultats par les opérations du décreusage et du blanchiment.

C'est par le décreusage qu'on enleve à la sois la sub-

En faisant bouillir la soie écrue, mâme pendent six à buit heures dans de l'eau pure, on ne la décranse pas, on du moins on ne la décreuse que d'une manière très imperfaite. Si l'on ajoute à l'eau une petite quentité de serbenate de soude, l'opération réussit mieux et bien plus vite. Le carbonate de soude, comme tous las elealis, altère toujours un peu la soie et lui ôte de sa force. On a cherché à pallier, autant que possible, get inconvenient, en emer ployant le savon. L'opération se fait en deux fois. On trempe d'abord les équeveaux libres dans une dissibilition de 30 parties de savon pour 140 parties de seie; en a seim d'entretenir la température près de l'éhullition, sans jammis y arriver. Pour la seconde immersion, on place les scheveaux dans des sacs de toile que l'op plonge dans une dissolution de savon plus faible que la première; mais on a

soin de faire bouillir le bain pendant une heure ou une heure et demie, en agitant de temps en temps,

Lorsque la soie est décreusée, on lui donne un lavage abondant pour enlever le savon qui l'imprégne,

4424, L'opération du décreusage commence le blanchiment, pour le terminer, on se contentait autrefois de faire tremper la soie dans une dissolution de savon très chaude et étendue, et de la manipuler dans ce liquide, jusqu'à ce qu'elle fût amsnée à la blancheur désirable. Ensuite, pour lui donner un blanc plus ffatteur à l'œil, le ton, jaunâtre que la sole conserve toujours était neutralisé par une très petite proportion de violet,

On obtient des blancs plus parfaits, en tirant parti de l'action exercée par l'acide sulfureux sur les matières animales.

On blanchit la soie en exposant les écheveaux mouillés, placés sur des perches, au contact de l'aeide sulfureux que l'an produit au milieu même de la chambre de blanchiment, Pour 100 kilog. de soie, on emploie à peu près 2 kil. de soufre que l'on place dans une chaudière, et que l'an enflamme; on a soin de choisir une chambre parfaitement close; des ouvertures, placées en regard l'une de l'autre, aux parois opposées, permettent de ventiler la pièce, loraqu'on veut y panátrer. Cette méthode de blanchiment laisse à désirer par divers motifs;

1° Il se forme toujours dans un aussi grand espace et en présence de l'eau, de l'acide sulfurique qui altère la soie, si par quelque circonstance la température s'élève un peu trop,

2° Le travail est loin d'être méthodique, puisqu'à chaque opération, en est obligé de chasser l'acide sulfureux pour entrer dans la chambre, et pour renouveler la soie: il y a donc perte de temps, d'emplacement et d'acide sulfureux.

3º Le service des ouvriers est désagréable, puisqu'ils sont obligés à chaque nouvelle opération de pénétrer dans la chambre, dont il est impossible de chasser tout l'acide sulfureux.

On emploie quelquefois un appareil composé d'une très grande armoire plus longue que large, divisée dans sa hauteur par cinq ou six tablettes horizontales. Des portes latérales servent à introduire et à retirer la soie à chaque étage de tablette.

....

L'acide sulfureux se produit à part dans un petit fourneau en fonte, bien clos et muni de portes fermant exactement. Un tuyau en tôle d'une hauteur suffisante pour produire un tirage, conduit le gaz du poêle en fonte dans une caisse à fermeture hydraulique, où l'acide sulfureux, en léchant la surface de l'eau se débarrasse de la petite quantité d'acide sulfurique produite dans la combustion du soufre.

Un second tube conduit le gaz épuré à la partie supérieure du soufroir, c'est à dire, dans l'espace libre ménagé au dessous de la tablette la plus élevée. Arrivé à l'extrémité de ce premier compartiment, une ouverture ménagée dans la tablette, permet au gaz de passer dans l'étage inférieur, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ait atteint la partie la plus basse du soufroir.

L'excès d'acide sulfureux sort du dernier compartiment, se rend par un tube sous la grille du poêle en fonte, et arrête par conséquent la combustion du soufre, au besoin.

Le fourneau à produire l'acide sulfureux doit être placé à un étage inférieur, afin que la cheminée, qui conduit ce gaz à l'appareil ait une hauteur suffisante pour donner au gaz décolorant une impulsion qui l'oblige à s'introduire dans le soufroir, et à en suivre toutes les sinuosités.

Quoi qu'il en soit, aussitôt après le blanchiment à l'acide sulfureux, on porte la soie à la rivière, et on lui donne un lavage abondant, afin de lui enlever les dernières traces d'acide sulfureux.

On a cherché à imiter la soie écru-blanche qui est plus rare que la soie écru-jaune, et qui a une valeur plus élevée. Il fallait, pour obtenir ce résultat, décolorer cette dernière, sans toucher à la matière gélatineuse qui entoure les fibres de la soie: par conséquent, l'eau et les alcalis devaient être exclus de cette opération.

On s'est servi d'un mélange d'alcool et d'acide chloritydrique. La soie placée dans ce mélange est soumile à l'ébullition dans un autoclave en cuivre, jusqu'à ce que toute la matière colorante jaune de la soie soit dissoute.

On distingue cette soie, de la soie blanche naturelle, en ce qu'elle retient toujours obstinément des traces d'àlcool.

4425. Il résulte d'un travail de M. Mulder que la soie renferme plusieurs principes qu'il désigne sous les noms de fibroine, d'albumine et de gélatine : ces deux derniers sont identiques, l'un avec l'albumine du blanc d'œuf et du sérum, l'autre avec la gélatine extraite des os. Quant à la première, elle correspond à la fibrine animale dont elle diffère toutefois par la composition.

C

ķ

ź

ſ

ŗ

Ĺ

\$

ĉ

p

ì

Ľ

E

ţ ĺ.

۶

Č.

ŧ

٤

t ţ ٤ i

La méthode la plus simple et la plus avantageuse pour analyser la soie consiste à la traiter par l'acide acétique concentré et bouillant. Le résidu insoluble est de la fibroïne pure qu'on lave avec de l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait perdu toute acidité. Les eaux de lavage sont réunies, évaporées et privées de leur acide acétique par l'alcool, qui enlève les matières résineuses et graisseuses, ainsi que des substances grasses. Ces dernières peuvent être ensuite séparées de l'alcool par les méthodes ordinaires. Le résidu du traitement alcoolique contenant l'albumine et la gélatine est repris par l'eau bouillante, qui dissout cette dernière et qui laisse l'albumine indissoute.

Les trois matières azotées extraites de la soie possèdent, d'après M. Mulder, la composition suivante :

Carbone	Fibroine. 49,18	Albumine. 54,00	Gélatine. 49,49
Hydrogène	6,51	7,27	6,36
Azote	17,60	15,46	19,19
Oxygène	26,51	25,27	24,96
	100,00	100,00	100,00

Bouillie pendant 48 heures avec de l'eau, la gélatine de la soie s'altère et se transforme en un nouveau produit qui possède la composition suivante :

Carbone	47,57
Hydrogène	5,91
Azote	
Oxygène	19,76
-	100,00

4426. Pour rendre compte de la marche adoptée dans les fabriques pour le décreusage de la soie, et pour les divers traitements préparatoires qui sont subis par cette matière dans les divers ateliers de teinture avant les opérations tinctoriales proprement dites, on doit distinguer deux systèmes bien différents de préparation, qui sont : le décreusage proprement dit et l'assouplissage sans cuite.

Décreusage. Ce premier traitement, quand il est pratiqué de la manière la plus complète, comprend trois opérations principales : le dégommage, la cuite et le soufrage.

1º Dégommage. Le dégommage commence à faire pé-

nétrer le savon dans l'intérieur des fibres soyeuses, et determine une première action de sa part. Cette opération s'effectue dans une chaudière en cuivre, où l'on fait dissoudre du savon en quantité subordonnée à l'espèce de teinture que l'on a en vue, et surtout au poids de la massé que l'on veut teindre. La quantité d'eau (1) peut varier depuis quinze jusqu'à trente ou quarante fois le poids du savon. Pendant que la température de la dissolution est maintentre aussi près que possible de l'ébullition, sans l'attéindre, on y fait plonger les matteaux de soie reposant dans leur partie supérieure sur des bâtons qu'on place horizontalement au dessus de la chaudière. Chacun d'eux porte environ 1/2 kil. de soie. On les promène parallèlement, et au bout de quelques instants, la soie immergée ayant pris de la blancheur et de la souplesse, on tourne les matteaux sur les bâtons pour faire tremper à leur tour les portions qui étaient hors du bain. C'est ce qu'on appelle lisser ou liser. Lorsqu'on voit la soie fortement dépouillée de sa couleur ; qu'en la pressant avec les doigts on sent qu'elle est devenue ferme, qu'en outre, elle n'est plus gluante, comme elle l'était d'abord, on l'enlève pour la remplacer par ce qu'on nomme une nouvelle passe, c'est à dire, par une nouvelle quantité de soie semblablement disposée. On continue jusqu'à ce qu'on ait achevé le dégommage de la totalité.

Si les couleurs qui doivent être données par la teinture sont très claires, comme le rose ou le bleu de ciel, et, à plus forte raison, si la soie doit être teinte en blanc, l'opération qui vient d'être décrite et qui constitue seule le dégommage proprement dit, est habituellement suivie de deux autres qu'on appelle *repassages*.

Le dégommage exige de 25 à 35 parties de savon pour une masse totale de 100 parties de soie, et ne dure que 10 à 12 minutes pour chaque passe.

Les deux repassages se font exactement comme le dégommage; seulement, la quantité de savon nécessaire pour chacun d'eux, et surtout pour le second, est béaucoup moindre; on en emploie, tout au plus, moitié autant.

⁽¹⁾ Pour le dégommage, ainsi que pour la culle; itest à désirer que l'eau soit actsi peu colonire que possible. Se présente-t-elle trop sensiblement chargée de sels de chaux, on commence par sjouter dans la chaudière une quantité convenable de carbonate de soude avec un peu de savon; on fait bouillir, et le précipité calchiré se raisemblant sous for me d'écunes, on l'entève au moyen de magnetien (toiles inces à l'extremité d'un bâton).

D'ailleurs, quand la quantité de soie est peu considérable, on se borne à un seul repassage. Il est aisé de comprendre que les matteaux des séries qui passent les premières dans ces bains de savon, sont ceux qui en sortent avec le plus de Blancheur : aussi, aura-t-on soin de commencer par les soies destinées à être teintes en blanc.

L'avahuge que l'en trouve à multiplier les traitements par le cavon, en abrégeant la durée de chacun d'eux, s'explique.

M. Guinon croit que la matière colorante abandonnée par la soie à la solution savonneuse, peut absorber l'oxygène et devient capable de se reporter sur cette même soie en s'y unissant avec beaucoup plus de tenacité.

Les couleurs que la sole doit recevoir sont-elles un peu moins délicates que le rose et le bleu de ciel, comme seraient, par exemple, des nuances grises, lilas, paille, ponceau : aprês le dégoinmage, un seul répassage suffit; il né faut plus autant de savon. Ces deux opérations peuvent se faire dans les bains qui ont servi aux repassages des soles pour les couleurs.

S'agit-il de couleurs plus foncées encore, il n'est plus besoin de repassage. D'ailleurs, on peut utiliser pour le dégommage, les dissolutions savonneuses non épuisées par le repassage mentionne en dernier lieu, ou celles qui ne l'ont point été par les cuites. Mais alors, l'immersion démande à être prolongée plus longtemps et peut durer jusqu'à 20 minutés. Quelquefois, surtout dans certaines teintureries en noir, on opère le dégommage dans le bain même qui doit servir à la cuite. Enfin, les soles qu'on doit teindre en noir ou en couleurs très foncées, sont souvent cuites saus défommage préalable.

2º Citice. Après avoir été dégommée et tordue à la ches ville, la soie passe à la cuite. On la fait entrer dans des sacs de grosse toile, qui en renferment de 12 à 15 kil. On introduit ceux-ci dans une chaudièré qui, pour 100 parties de soie, destinées à y passer, par portions successives, contient 20 à 25 parties de savon avec 500 à 600 parties d'eau. On y entrétient constantment une vive ébullition, et, à l'aide d'une forte barre de bois, on remue les sacs presque sans s'atrêter, surtout vers la fin. C'est non seulement pour faire renouveler le savon dans l'intérieur de la masse immergée, mais c'est aussi pour empêcher que, par un contact prolongé avec les parois de la chaudière, les sure

TEINTURE SUR SOIE.

s'y attachant ne s'y dessèchent et ne s'y hrûlent avec une portion de la matière qu'ils renferment, accident qui arrive quelquefois.

La cuite des soies dégommées dure de une heure à une heure un quart ou une heure et demie, quelquefois même deux heures, quand le dégommage n'a pas été bien complet, ce qui a peu d'inconvénient pour des teintures foncées. Lorsque la cuite n'a point été précédée d'un dégommage, on en prolonge la durée pendant quatre, cinq ou six heures, selon qu'on traite simultanément 100, 150 ou 200 kil. de matière.

Bien entendu que, dans les teintureries en couleurs, les soles destinées à en sortir blanches doivent passer à la cuite les premières. Après elles, viendront celles qu'on veut teindre en couleurs très claires. Celles qu'attendent les teintures les plus forcées se présenteront à la fin. Dans l'intervalle de ces cuites successives, on remplace par du savon nouveau celui qui a été entraîné.

Au sortir de la cuite, les soies destinées aux teintures très claires sont tordues à la main, et soigneusement lavées dans des *barques* ou longs baquets en bois de sapin, remplis d'eau. On ne doit pas les exposer à être ternies par les matières tenues en suspension dans une eau courante un peu trouble. Quant aux autres, on peut les laver à la rivière, après les avoir tordues à la cheville, afin d'en alléger le transport et de profiter du savon qui s'écoule. Après cette opération, il est nécessaire de réparer le désordre survenu dans les écheveaux pendant une cuite prolongée; les fils se sont mêlés et embrouillés, il faut les rétablir dans l'état primitif, ou, en terme d'atelier, dresser la soie.

La soie, par la coction avec le savon, éprouve une forte diminution de poids et de volume : la perte de poids est d'environ 25 pour 100. Elle ne conserve, en général, après la cuite qu'une teinte légèrement jaune. Toutefois, quand le fileur a écrasé dans sa bassine les chrysalides enveloppées par les cocons dont il déroulait le fil, celui-ci qui s'est imprégné du liquide sorti de l'insecte, présente après la cuite, une nuance jaune plus foncée, d'autant plus fâcheuse que l'on ne saurait la détruire (1).

Une augmentation, même considérable, dans la proportion de savon, n'altère pas la qualité des soies, et, loin

(1) Cependant, les soies sujettes à cet inconvenient ne différent pas des autres en apparence avant la cuite.

d'accroître la perte de poids, tend plutôt à l'atténuer. Le remplacement du savon par le carbonate de soude ne constituerait pas une heureuse modification. Avec ce sel, la perte de poids est plus forte et le blanchiment moins parfait. Comme l'action prolongée de l'eau de savon bouillante finit par altérer la soie, en diminuant à la fois sa tenacité et sa tendance à fixer les matières colorantes, il est avantageux d'en abréger, autant que possible, la durée. Ce but a été atteint avec beaucoup de succès, au moyen de la vapeur, par M. Michel de Lyon. Mais l'inventeur s'est réservé la propriété de son procédé de décreusage.

3° Soufrage. Pour la teinture en blanc, en rose ou en bleu clair, les soies qui ont été cuites et lavées, ont besoin de subir encore l'action de l'acide sulfureux, s'exerçant avec le concours de l'humidité. Suspendues sur des supports en bois, dans de petites chambres où du soufre allumé développe du gaz sulfureux, elles restent pendant trois jours soumises à son influence. Comme une douce chaleur augmente l'efficacité du soufrage, M. Guinon, au moyen de tuyaux où circule de la vapeur, entretient dans ses soufroirs une température égale à celle de l'été, pendant les saisons plus froides. Les soies sont ensuite lavées dans des barques pleines d'eau, où l'immersion se fait par la méthode de lissage. Après cette dernière opération, qu'on nomme désoufrage, vient la teinture proprement dite.

4427. Assouplissage sans cuite. À la place du décreusage par la cuite avec le savon, on a introduit dans la teinture, à Lyon, il y a environ 55 ans, un autre mode de préparation, qui, produisant des effets différents, est mis en usage pour des destinations différentes. Le nom de souple est l'expression consacrée pour désigner le genre de teinture pour laquelle s'emploie ce deuxième modé de traitement préliminaire. Ce n'est guère que depuis 25 ans que les teintures sur souples ont commencé à prendre de l'extension. Mais elles ont acquis actuellement un immense développement, et il est peu de fabriques de soieries qui ne les mettept à profit, cédant à la nécessité qu'impose la concurrence, qui oblige à livrer des produits à bon marché.

Le grand avantage du blanchiment sans cuite, c'est qu'au lieu d'occasionner une diminution dans le poids et le volume de la soie, il lui conserve sensiblement son poids, et augmente notablement son volume. Ces deux effets, l'augmentation de poids surtout, sont encore accrus par l'engalisge, qu'on donne asses souvent svant la teinture aux soles préparées en souple; mais toutes les teintures ne permettent pas l'engalisge. Les soles assouplies sans être cuites au savon, se trouvent dans un état en quelque sorte intermédiaire entre les soles crutes et les soles cuites. Si elles sont moths raides et d'un aspect plus flatteur que les premières, elles ne sont pas aussi touces au toucher qué les secondes, et n'en ont pas aussi touces au toucher qué les secondes, et n'en ont pas non plus l'éclat. Elles ne servent pas seulement à la fabrication de soleries à bon marché; mais on les fait encore concourif à la façon d'étoffes plus précieuses, dans lesquélles elles constituent la trame et où elles sont couvertés par une châme en sole eulte.

La sole naturellement blanche convient seule pour fournir à la teinture en souple les éculeurs très délicates à leur plus haut degré de beauté. Elle exige une série d'oupérations, qui comprend trois parties principalés : l'immersion dans l'eau de suvon tiède, le soufrage et l'assouplissage.

On fait entrer dans le bain de savon 10 pàrties de cette substance pour 100 parties de sole, et la température y étant portés à 28 ou 50°, ou même jusqu'à 38°, ou y laisse la sole pendant une heure ou deux, en faisant trois ou quatre lissages. Si elle a été salle, on la frotte entre les doigts, ou bien on la presse entre deux bâtôns. On la tord quaite à la main, on la lave, et on l'expose à l'action de l'acide sulfureux, pendant trente-six à quarante-huit heures.

Immédiatement après, on procède à l'assouplissage. Dans une barque en bois on met une dissolution de crèthe de tartre, contenant 5 kil. de ce sel pour 6 hect. d'eau, qu'on maintleht vers, 80 à 90°, au moyen d'un cylifidre en étain traverse par de la vapeur. C'est dans cette eau acidulée que les matteaux de soié, portés sur des bâguettes, sont plongés, promenés et lissés. L'immérsion dure envirón une heure et demie. On reconnaît qu'elle est suffisamment prolongée, au changement d'aspect de la soie, qui s'assouplit de plus en plus en se gonflant. En outre, elle absorbe beaucoup faieux l'eau, ce qui la rend bien plus pesante, quand on la soulève. A ce bain três chaud d'eau acidulée, doit succéder un bain d'eau tiède, afin que les brins ne s'accolent pas entre eux.

Le résultat de cette opération, comme la nature de l'agent mis en cenvre, rappelle les expériences de M. Bouchardat sur le gonflement de la fibrine et de la colle de poisson au moyen de l'eau acidulée par l'acide hydrochtorique. Peut-étre pourrait-on tirer parti de ses résultan,

Enfin, si les soies sont destinées à être blanches, roses on bleu de ciel, elles demandent un nouveau bain de savon pareil au premier, dans lequel elles sejournent une heure au plus. Après les lavages convenables, vient une nouvelle exposition à l'acide sulfureux, de même durée que la précédente, et enfin un désoufrage par l'immersion dans l'eau. Après quoi, elles sont teintes comme les soies cuites.

4428. Opère-t-on sur de la soie écru-jaune avec l'intention de lui donner une couleur claire pour laquelle une nuance jaune nuirait, on commence par un bain d'eau de savon tiêde, comme pour la soie naturellement blanche, et, après l'avoir laissé égoutter, sans la laver, on la porté au desta de blanchiment.

On appelle à Lyon Blanchiment, une cau régule, prépa-, tee avec 5 parties d'acide chlorbydrique et 4 partie d'acide azotique. Avant de servir, le mélange est abandonné à lui-même, au moins pendant quatre ou cinq jours, à une douce chaleur, telle que 25°. C'est dans de grands vases rectangulaires, tailles dans des blocs de roche siliceuse; qu'est place le bain de blanchiment, contenant environ 20 litres de l'eau régale indiquée, pour 3 hectolitres d'était On plonge la soie dans la liqueur acide, dont la tempé : rature doit être de 20 à 35°; on l'y agite, à tout moment; - en la promenant d'une extrémité à l'autré. Dans le cours de l'opération, qui habituellement n'exige pas plus d'un quart d'heure, on la lisse trois fois avec rapidité. Il suffit quelquefois de six à dix minutes d'immersion dans le baid; un séjour trop long aurait un grand inconvénient. Car, après la décoloration partielle, surviendrait rapidement une coloration en jaune ineffaçable. Aussi, doll-on svoir soin de ne pas passer ensemble au blanchiment, des soies de nature différente, inégalement promptes à se décolorer. * Aussitôt l'effet accompli, on jette la soie dans une barque pleine d'eau, puis dans une deuxième. Ces lavages servent a entraîner tout l'acide.

Après ce traitement, on la porte dans un déuxième bain de savon pareil au premier et pareillement suivi, après les lavages convenables, d'une nouvelle exposition à l'acidé sulfureux. On termine par l'assouplissage dans le bain de crème de tartre, à moins que, dans le but d'obtenir une blancheur plus parfaite, on ne procède d'abord à un nouveau traitement par le savon, et à un nouveau soufrage. On va, quelquefois, jusqu'à traiter quatre fois par le savon et l'acide sulfureux. Enfin, on termine le travail par des lavages, qui précèdent les opérations de la teinture proprement dite.

Dans le cas où la couleur qu'on désire donner contient du jaune ou bien qu'elle est d'une nuance notablement foncée, la soie est mise dans le bain de blanchiment, sans aucune préparation préalable. De là, elle se rend dans les soufroirs, et elle reçoit enfin l'assouplissage dans le bain de crème de tartre. Îl est à remarquer que l'acide sulfureux, non seulement exerce sur la soie une action décolorante, mais que de plus, en la pénétrant, il la dispose à l'assouplissage et à la teinture. Lorsqu'on a fait deux ou trois passes dans le bain de crème de tartre, celui-ci se trouve plus apte que d'abord à produire l'assouplissage, à cause de l'aside que lui ont cédé les soies sortant des soufroirs; il faut, en conséquence, en abaisser la température.

Les soies qui doivent être engallées ne nécessitent pas un assouplissage aussi parfait : l'engallage qui lui succède, se faisant à chaud, lui sert de supplément. On peut donc abréger alors la durée de l'immersion dans le bain de crème de tartre ou élever moins sa température. Habituellement même, pour la teinture en noir, on se dispense tout à fait de cette opération, et souvent aussi de l'exposition à l'acide sulfureux; on se borne à assouplir la soie dans le bain d'engallage que l'on chauffe plus ou moins, tantôt vers 90 à 95°, tantôt seulement vers 55 à 60°, selon le degré de souplesse que commande la destination de la matière à teindre.

M. Michel a singulièrement simplifié cette opération.

Il trempe la soie dans un bain savonneux tiède, chauffé à la vapeur, afin de la bien imprégner de la dissolution de savon.

La soie, avant ou après cette opération, est presque toujours étirée. A cet effet, on fait entrer les échets dans deux bras en fer, dont l'un est fixe, et l'autre mobile susceptible de s'écarter du premier d'une quantité déterminée. En produisant cet écartement, la soie se trouve allongée d'une notable quantité : mais elle perd un peu de sa solidité et surtout de son élasticité.

300

ō

L'appareil à décreusage de M. Michel consiste en une caisse oblongue en bois, doublée de cuivre, avec des coussins en toile, disposés pour fermer exactement le couvercle en bois, qu'on assujettit à l'aide de traverses de fer, fixées avec des écrous en fer. Dans cette cuve, entrent 40 morceaux de bois, s'appuyant sur deux crémaillères en cuivre et portant chacun 2 kil. 1/2 de soie imprégnée de savon. Afin que l'imprégnation soit plus complète, on verse sur la soie avec un arrosoir une nouvelle quantité d'eau savonneuse. Un double fond en cuivre, percé de trous par lesquels arrive la vapeur, sert à la répandre uniformément dans l'intérieur de la caisse. Un robinet laisse écouler l'excès d'eau savonneuse et l'eau de condensation de la vapeur.

La sole étant ainsi disposée, on abaisse le couvercle de la boîte qui est suspendu par des cordes et des poulies; on le fixe par les traverses en fer et les écrous.

On fait arriver la vapeur, et on ouvre le robinet destiné à la sortie de l'air de l'appareil. Quand la vapeur sort pure par ce robinet, on le ferme. On laisse à moitié ouvert celui qui sert de régulateur hydraulique pour la pression. Le thermomètre doit marquer 100° à 102° cent., pendant la demi-heure nécessaire à l'opération. Après celle-ci, la soie demeure d'un blanc roussâtre; elle peut être soumise aux opérations de la teinture en noir.

On emploie, pour cette opération, du savon de palme, qui contribue lui-même à donner cette teinte rougeâtre, convenable pour la teinture en noir.

4429. Noin. La teinture de la soie en noir s'exécute par des procédés très variés. La soie perd deson poids par la cuite; elle en reprend par l'engallage; on peut, pour ainsi dire, à volonté, augmenter la surcharge qu'elle éprouve ainsi : de là, diverses variétés de noir à distinguer. Le noir anglais est le plus surchargé. On désigne quelquefois aussi sous le nom de noir de Tours le noir pesant, et sous celui de noir de Lyon le noir léger. En effet, dans le commerce des soies, celles de Lyon se vendaient à la mesure, et celles de Tours au poids : ce qui explique assez la diversité des procédés de teinture.

En répétant les engallages, on peut donc faire prendre à la soie des surcharges très considérables.

La soie engallée se teint en noir en la passant dans une cuve formée de sulfate de fer et de gomme arabique. On y ajoute, de temps en temps, seit de la limaille de fer, soit de la moulée ou détriment des moules, qui servent à aiguiser. On y passe la soie à chaud.

Manguer a fait connaître la composition de la quve de noir employée dans quelques ateliers. On y voit figurer une multitude de corps probablement inutiles, dont la réunion constate seulement les difficultés que la teinture de la sois en noir offre au teinturier. On y voit figurer le sublimé cornaif, l'orpiment, la litharge, le sel marin, le sel animopias, le nitre. En outre, le règne végétal fournit le fenugres, le psyllium, le cumin, le coloquinte, les baies de nerprun, l'agaric, etc. Il serait fort difficile d'assigner un fâle à çes divers produits.

M. Michel emploie, pour engaller la soie, l'infusion de bois de châtaignier. On fait une infusion de ce bois, au moyen de la vapeur; cette infusion est préparée avec le bois réduit en coneaux à l'aide d'une machine à vapeur, dont la vapeur est employée elle-même à épuiser le hois de ses principes solubles.

Les hois les plus vieux contiennent le plus de tannin, soit 6 pour 100, lorsqu'ils ont 80 ou 100 ans ; les jeunes, au plus la moitié.

L'infusion, qui est brune, astringente et un peu suarée, est évaporée, jusqu'à ce qu'elle marque 20° P. Dans get état, elle est expédiée à Lyon, et elle est insitérable, quand olle est plus faible, le tannin se transforme en apida gallique.

Evaporé à sec spontanément, et surtout par la obeleur, ce tannin cesse d'être entièrement soluble dans l'eau,

L'engellage se fait en laisant tremper les spiss à chand, pendent au moins trois ou quatre heures, dans des euves oblangues en cuivre, ces soies étant passées dans des hâtons au attachées ensemble et entièrement impergéne; elles en sortent jaune nankin ; an les lave à grande can; puis, en leur donne le pied de noir à une température d'environ 90° dans la cuve qui contient le sel ferrugineux.

Dans les ateliers où on chauffe à feu pu, on laisse déponer après avoir chauffé un pen au dessous de l'ébullition; puis on transvase dans un réservoir où se fait l'immersion des soies. Dans d'autres teintureries, on plass le hein forqueineux dans une euve qu'on chauffe à la poneur, on laisse la liqueur s'éclaireir par le repos, et on fait ensuite tremper la soie.

Catte chaudière set en cuivre; elle contient.du enlfate

3дş

TRISTURE AVE ADIE.

de protonyde de far eu du pyrolignite de far, de la limaille de far et une matière gommeuse, destinée à maintenir en suspension le tannate de fer, telle que la gomme arabique, la dextrine, le musilage de graine de lin. Le bain contient en outre du sulfate de cuivre. On y ajoute quelquefois de l'acétate, ou mieux de l'oxyde de plamb, pour saturer l'aoide sulfurique, à mesure que l'oxyde de fer s'épuise. Il présente à la surface une mousse noire: il doit être un pau visqueux, pour être en hon état. Il cert indéfiniment par suite de l'addition périodique des matières, à mesure que quelques upes d'entre elles sont enlevées par la teinture. Le fer y est évidemment à l'état de protexyde.

La soie qui en sort est rousse; on l'expose à l'air, après la torsion, et elle devient noire très rapidement ; on la remet à quatre ou six reprises dans la chaudière, jusqu'à ce que la nuance soit obtenne.

Pour les noirs bleus, on commence par donner un pied de prussiate : on a ainsi du bleu Raymond et du noir réunis. On fait actuellement très peu de noirs au prussiate et à l'engallage, les noirs à l'extrait de châtaignier seul étant presque aussi beaux. Des noirs à nuance plus bleus se font en ajoutant sur le bleu Raymond du violet et du jaune : la couleur peut être alors considérée comme un mélange de bleu et de gris. Enfin, la plupart des noirsbleus sur soie cuite se font en alunant dans un bain contenant avec l'alun un peu de sulfate de fer, passant dans un bain de campêche associé à une matière jaune (gaude, quercitron ou bois jaune), puis dans un bain de savon, et énfin avivant au jus de citron. Le plus souvent on ajoute au bain de campêche du verdet, qui, du reste, n'est pas indispensable.

La soie noire a ordinairement le même poids que la soie livrée par le fabricant non décreusée; c'est-à-dire qu'elle reprend à la teinture les 25 pour 100 qu'elle a perdus dans cette première opération; mais elle peut prendre beaucoup plus. Quand on teint la soie brute sans décreusage, elle fend de 120 à 160 pour 100 de soie brute. Pour la soie qui est destinée aux cordons de souliers, on en obtiant juéqu'à 225 de 109 de soie. Cette soie déteint entre les deigts ou par le frottement.

Les soiss destinées à la peluche des chapeaux, ne sont pas teintes au tannin de châtaignier; mais uniquement par le campêche et les sols de fer. On donne d'abord un pied

÷ .

de jaune, ou bien l'on réunit la matière colorante jaune avec le campêche dans le même bain (C'est ainsi qu'on procède habituellement. On commence par le bain de rouille). Pour certaines nuances, on emploie encore soit la noix de galle seule, soit cette matière mélangée avec l'infusion de châtaignier.

On ne peut pas bien teindre en associant le bois de campêche au tannin.

Tous les teinturiers en noir de Lyon emploient aujourd'hui le tannin de châtaignier. Il offre une économie de 50 pour 100 environ sur la noix de galles, et il donne de meilleurs résultats. L'acide gallique ne donne pas de beau noir à la teinture.

4430. BLEU. Le bleu sur soie s'obtient au moyen de l'indigo ou à l'aide du bleu de Prusse.

L'indigo s'emploie quelquefois à l'état de cuve à la potasse, montée avec 4 kil. indigo, 2 kil. potasse du commerce, 1 kil. garance et 4 kil. son. En augmentant la proportion de garance, on obtient des tons plus solides, mais la couleur prend une nuance plus verte.

On ne fait actuellement qu'un rare usage de la cnve d'indigo pour la soie. On préfère généralement la teinture en bleu Raymond ou en bleu Napoléon, qui donne de plus beaux résultats et qui est d'une application plus facile. Le sulfate d'indigo épuré, dit *indigo distillé*, sert pour les nuances tendres. On y ajoute de l'acide sulfurique ou de l'acide tartrique, et de plus, de la cochenille préparée comme pour les roses, si l'on désire une nuance tirant plus sur le violet ou moins verdâtre. L'opération s'effectue à la température ordinaire.

Rien n'est plus facile que de teindre en bleu de Prusse les étoffes de soie. L'opération, très simple, consiste à plonger d'abord l'étoffe dans une dissolution de fer, composée comme il suit :

15 à 20 seaux d'eau,

1^{er} hain { 2 litres dissolution Raymond, 125 grammes sel d'étain.

La teinture en bleu. Raymond ; appelée ainsi du norm de son inventeur, résulte de l'application du bleu de Prusse sur la soie. Le premier bain, préparé dans le but d'obtenir une nuance d'intensité moyenne, se compose de 200 jit. d'anu, 1/2 kil. acide sulfurique et 15 lit. de la

dissolution qu'on désigne communément sous le nom de mordant de rouille ou mordant du bleu Raymond.

La soie cuite est immergée à froid pendant un quart d'heure dans le bain ferrugineux, puis lavée à grande eau et passée dans une solution bouillante de savon. Après un nouveau lavage, on la plonge dans une dissolution tiède de prussiate de potasse, acidulée légèrement par l'acide sulfurique ou l'acide chlorhydrique. Chaque kilogramme de soie demande 80 gram. de prussiate. Enfin, on peut faire monter la nuance en passant la soie dans un bain de violet, ou dans de l'eau froide contenant un peu d'am+ moniaque.

La dissolution Raymond, appelée ainsi du nom de son inventeur, est formée de :

8 kil. sulfate de fer dissous dans 2 kil. acide nitrique à 35°.

Après entière dissolution, la liqueur est allongée d'eau, de manière à marquer 40° à l'aréomètre acidimétrique.

On attache cinq pièces à la suite les unes des autres; on les fait entrer dans le premier bain dont nous avons donné la composition plus haut; on donne six tours; on lisse bien au large; puis on rince au foulard. L'étoffe après avoir ainsi reçu le pied de fer, est prête à entrer dans le second bain qui est composé, toujours pour les cinq pièces cidessus, de

t

150 grammes prussiate de potasse dissous dans 24 seaux d'eau.

On donne trois tours dans ce bain; on lève et on ajoute 625 grammes d'acide sulfurique. On donne quatre nouveaux tours, on lisse, on abat, et sans laver, on fait rentrer dans le premier bain. On donne cinq tours complets; on rince au foulard; on fait de nouveau passer au deuxième bain; après cinq tours, on lève; la teinture est donnée.

Toutes les immersions doivent se faire à une température tiède.

La teinture en bleu Napoléon, qui donne des nuances bien supérieures au bleu Raymond, ést pratiquée de la manière suivante.

On introduit dans une barque en bois, pour 50 kilog. de soie à teindre en bleu d'intensité moyenne 8 hectolitres d'eau, 1 kil acide sulfurique, 10 kil sulfate de peroxyde de fer à 40° B:, et 5 kil protochlorure d'étain. Les soites sont promenées et lissées dans le mélange à la température ordinaire, puis lavées à grande eau. Elles sont ensuite transportées dans un bain composé de 8 hectolitres d'eau, 5 kil. prussiate jaune et environ 4 kil. acide chlorhydrique. Lavées de nouveau, on les porte successivement et après lavages convenables, dans les deux bains indiqués, non seulement une deuxième fois, mumême une troisième. Après cela, la soie est exposée à l'ai, pendant douze ou quinze heures, et soumise ensuite i un double lavage, afin d'enlever complétement le bleu inter posé, qui donnerait un toucher rude. Enfin, on la plonge dans un bain très légèrement acidulé par l'acide salfurique, ce qui avive la nuance.

M. Guinon a reconnu qu'en faisant succéder au premier bain l'action d'un alcah qui enlève l'étain en laissant le fer, on obtient seulement du bleu-Raymond. La matière colorante du bleu Napeléon pourrait donc être un cyanure double de fer et d'étain.

4431. Roven. Les rouges sur soie s'obtiennent surtout au moyen du carthanne et de la cochenille.

Carthanse. Il s'emploie de la même manière que sorte coton; mais, si l'on vent avoir des nuances très déficuts et très fines, il faut appliquer d'abord la couleur sur le coton, laver celui-ci avec soin; puis le décolorer par une dissolution de carbonate de potasse, qui servira ensuite, après saturation par un acide, à teindre les écheveaux de soie en un rose plus égal et plus pur.

Le carthame sort également à teindre en ponesse. Il est nécessaire, en pareil cas, de procéder par immersions sac cessives, qu'on répète jusqu'à ce que l'étoffe cesse évidemment de prendre de la matière colorante au buin. Le ponocau est la couleur la plus haute que l'on puisse obtenir au moyen du carthame. Les nacarats et les vériess foués se préparent comme les ponocaux, mais il faut se mppeter qu'en pareil cas, il est utile de donner un pied de recou, à la seies, it

Brésil. On quit? comme il a été dit, les écheveans der tinés à recevoir le cramoisi faux au bois de brésil. On les alune ensuite, en les laissant plongés pendant 40 à 19 h. dans un bain froid d'alun à environ 4°. B. On termise son rent la teistuire par une sorte d'avivige; quise denne se passant la soie dans un bain elcalin.

Cochenille. On fait un fréquent usage de la rougeur de

cochenille, c'est à diré, de la enchenille préparée par l'ammoniaque. Elle sert à donner à la soie des couleurs qui approchent du ponceau, et qui permettent de remplacer le carthame en totalité ou en partie, dans ce genre de teinture.

4432. JAUNE. Le jaune sur soie, s'obtient le plus souvent au moyen de la gaude. On fait aussi un grand usage pour le même but du curcums; mais la teinture offre peu de solidité à la lumière. Quelquefois, pourtant, on teint la soie en jaune, à l'aide de l'action de l'acide nitrique sur la sole elle-même.

Lo gaude est l'ingrédient qu'on emploie d'ordinaire pour teindre la soie en jaune franc. Il faut préalablement la cuire, l'alumer ensuite, puis la mératchir. On procède enfin à la teinture.

1

ł

ł

ı

Pour préparer le bain, on emploie deux parties de gaude, qu'on mêle avec une suffisante quantité d'eau; on fait bouillir un quart d'heure environ, puis on passe au tamis; quand le bain est asses refroidi pour qu'on puisse y endurer la main, on plouge la soie et on la lise jusqu'à ce qu'elle soit unie. On forme ensuite ut second bain avec la moitié du précédent, et de nouvelle eau qu'on a fait bouillir sur la gaude; la soie est alors plongée dans ce nouveau bain, qu'on peut employer plus chaud que le premier, puis lisée comme précédenment.

Dans une portion de cette dernière liqueur, on fait dissoudre de la cendre gravelée, et l'on ajoute plus ou moins de cette dissolution àn bain précédent, suivant qu'on veut abtenir une nuance plus ou moins foncée.

Pour les jaunes tirant sur l'orangé, il faut ajouter au bain, avec la liqueur alcaline, une sertaine quantité de recou.

Lorsqu'on veut avoir des nuantes chaires de jaune, comme citron pâle ou serin, il faut cuire comme pour le blen; ces nuances étant d'autant plus transpasentes qu'elles sont placées sur un fond plus blanc.

Scheffer prétend qu'il est avantageux de faire macérer la soie pendant vingt-quatre houres dans une dissolution d'étain, de la laver ensuite et de la faire bouillir pendent uno demi-heure avec un poids égal de fleurs de gaude : ou ebitent ainsi des james paille qui résistent très bisn aux atides.

4455. Onacisá. Pour teindre la soie avec le rocein, il faut

faire bouillir ce dernier avec une dissolution alcaline, ce qui lui donne une couleur jaune orangée plus claire et plus agréable à l'œil. Pour préparer une dissolution convenable, on coupe le rocou en morceaux, puis on le fait bouillir dans une chaudière, avec environ un poids égal de cendres gravelées.

Les soies doivent être cuites, après qu'elles ont été bien dégorgées, on les plonge dans le bain, qu'on a préparé avec de l'eau, à laquelle on a ajouté une quantité de la dissolution précédente, variable avec la nuance que l'on veut obtenir. La température du bain doit être comprise entre 40 et 50° environ. Pour les nuances foncées, on teint presque à 100°.

Lorsqu'on a obtenu la nuance que l'on désire, on lave les soies, puis on les bat à la rivière, afin d'enlever l'excès de rocou.

En opérant comme nous venons de le dire, on obtient des nuances aurores; pour faire des orangés, il faut, après le passage au rocou, rougir les soies au moyen du vinaigre, de la crême de tartre ou du jus de citron. Pour des orangés foncés, on est dans l'usage, à Paris, de les passer à l'alun, et quelquefois ensuite dans un bain de brésil léger. A Lyon, on emploie, pour produire cet effet, les vieux bains de carthame ou de cochenille.

Lorsqu'on veut obtenir des nuances qui tirent sur le nankin, on ajoute au bain un peu de dissolution de noix de galle dans du vin blanc.

Lorsqu'on emploie des soies qui n'ont point été cuites, il faut employer un bain à peine tiède, afin que l'alcali ne détermine pas la dissolution de la matière gommeuse qui donne à la soie l'élasticité qu'on veut lui conserver. Souvent aussi on emploie le curcuma avec addition de carthame ou de cochenilie.

4434. VERT. Le vert est donné par la réunion de l'indigo distillé et du curcuma, de la gaude ou du bois jaune. Pour les verts foncés, comme le vert de myrthe, on ajoute du rocou ou du campéche.

4435. VIOLIT. Les bains auxquels un usage bizarre a consacré le nom de bains de physique, servent habituellement pour la teinture en violet. Ils sont formés par le campêche ou par la fernambouc et une dissolution d'étain dans un excès d'eau régale. Mélangés entre eux et plus ou moins affaiblis, ils fournissent toute la série des tons violets

IMPRESSION SUR ÉTOFFE.

jusqu'aux lilas les plus tendres, ainsi que les nuances améthyste et mauve. On leur associe l'indigo distillé, pour avoir les bleus-rouges et, en affaiblissant la nuance, le gris de perle. La teinture se fait à froid et donne de fort belles couleurs.

4436. BLANC. Quant au blanc, il est donné à la soie au moyen de l'indigo épuré et de la cochenille traitée par l'ammoniàque. Le bleu et le rose, en s'associant au jaune dont la soie n'a pu être dépouillée complétement, produisent un gris très pâle qu'on considère comme du blanc. Les eaux calcaires sont avantageuses pour cette teinture, qu i se donne à froid, les soies ayant été bien désoufrées par les lavages.

CHAPITRE V.

DE L'IMPRESSION SUR ÉTOFFE.

4437. L'art de peindre les étoffes est connu de toute antiquité en Perse et dans les Indes orientales; les procédés que l'on y emploie aujourd'hui, sont encore les mêmes qu'autrefois, et ils consistent simplement à dessiner au trait les dessins sur l'étoffe même, à enduire de cire les parties qui ne doivent pas être coloriées, et à plonger l'étoffe dans le bain colorant; les parties libres s'imprègnent de la couleur. On répète la même opération pour chaque nouvelle couleur que l'on veut appliquer. Les étoffes imprimées qui nous arrivent encore de l'Inde, sont remarquables par la variété des dessins, le brillant et la solidité des couleurs; mais, elles pèchent par le choix des dessins et surtout par leur haut prix.

Depuis le dix-huitième siècle, époque à laquelle l'impression a été introduite en Europe et en France en particulier, on a fait faire des pas immenses à cette industrie; non seulement les Européens ont conservé aux couleurs toute leur vivacité et leur solidité, mais encore ils ont ajouté à la pureté et à l'élégance du dessin, des moyens de production si ingénieux et en même temps si puissants, qu'ils permettent de livrer à la consommation, des étoffes peintes, à des prix très bas.

Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur l'impression. Nous ne dirons rien ici du flambage et du blanchiment des étoffes, ayant donné à l'agticle qui traite spéciale-

í

ment de cette partie tous les détails nécessaires; remarquons seulement ici, que l'apprêt que l'on donne aux étofies est i nutile, lorsqu'on les destine à l'impression.

Les matières colorantes employées le plus fréquemment pour l'impression, sont :

Pour les rouges : la garance, la cochenille, le carthame et le bois rouge ;

Pour les jaunes : la gaude, le quereitron, la graine de Perse et le chromate de plomb;

Pour le chamois : l'acétate de fer;

Pour les bleus : l'indigo, le bleu de Prusse ;

Pour le bistre : le manganèse ;

Pour les noirs : le bois bleu, l'indigo, les sels de fer, la noix de galle, etc.;

Pour les gris : le sumaç ;

Pour les couleurs composées, un mélange des couleurs précédentes.

4438. Ces couleurs se rangent en deux classes. Les unes sont des couleurs d'application, c'est à dire qui s'appliquent directement sur l'étoffe au moyen de planches gravées. I) autres couls urs se teignent, c'est à dire qu'elles s'appliqu'etnpar immersion, l'étoffe prenant la couleur dans les endroits où le mordant a été appliqué. Parmi les couleurs d'applications, doivent se ranger celles de fer, de manganèse, le bleu de Prusse, et le jaune de Perse; la garance à l'état de laque; l'indigo, pour les bleus faiencés et le bleu de pinceau; la-cochenille et le bois rouge, pour le faux rose, etc.

Parmi les couleurs qui se teignent, il faut ranger la garance, la cochenille, le carthame, la gaude, le quercitron, le chromate de plomb, le bois bleu, la galle, te sumac, l'indigo, etc.

- On remarquera qu'il est plusieurs couleurs qui pouvent s'appliquer par les deux procédés.

La garance, la gaude, le chromate de plomb, l'indige et le fer, sont les matières colorantes dont on fait le plus fréquent usage.

La solidité et l'éclat des couleurs, tel doit être le but coustant des soins du fabricant; mais, il faut le dire, très peu de matières colorantes présentent à la fois ces deux propriétés, et les effets de coloration se trouvertient beaucoup tropfrestreints, si on tenait rigoureusement à les réunir. Ce n'est guère pourtant sur la vivacité et l'éclat des nuances que l'on admet quelqué télérance; ces qualités sont indipenables, parce qu'elles frappent l'œil, et que pour être appréciées, elles n'exigent auoune connaissance de la part des acheteurs. Il n'en est pas de même à l'égard de la solidité; elle ne peut se reconnaître qu'à l'usage et son absence ne nuit pas toujours à la vente. Quelquefois, l'emploi des nuances peu solldes appelées muanoss fausses, a pour motif l'économie, et le désir ou de faire des bénéfices plus considérables, qu de s'assurer des débouchés plus certains pour des produits qu'on peut livrer à bas prix.

Les bans fabricants ne sont jamais guidés par ces considérations; leurs efforts tendent toujours à produire des conleurs solides; et lorsqu'ils emploient des couleurs fausses, c'est qu'ils n'ont que ce moyen pour obtenir certains effets brillants et harmonieux, certaines combinaisons de nuances, qui ne pourraient être produites par des couleurs solides:

Au nombre des couleurs solides, se trouvent celles que l'an obtient avec la garance, l'indigo, la gaude, le quercitron, le chromate de plomb, et le fer; les couleurs fausses ou pen solides sont produites par la cochenille, le carthame, la graine de Perse, le hois rouge, le bleu de Prusse, etc.

#439. L'imprimeur possède quatre moyens principaux pour obtenir des effets de coloration sur les tissus :

1° Il peut, dans quelques cas, imprimer directement sur l'étofie la couleur suffisamment épaissie, comme nous le verrons plus loin; il est nécessaire alors, avant d'imprimer, de mélanger intimement la couleur avec le mordant qui doit lui donner la solidité qu'on recherche.

Cette manière d'imprimer s'applique aurtout pour les tissus qui cont une grande affinité pour les couleurs et pour les mordants; telles sont les étoffes de lains et de soie.

2º La manière la plus générale d'imprimer les étoffes de lin et de coton, connues sous le nom d'indicanes, consiste à appliquer sur l'étoffe les mordants épaissis, dans les parties seulement où l'on veut appliquer la couleur; on passe ensuite la piète dans le hain de teinture, la matière colorante se combine avec le mordant, de manière à résister à un léger blanchiment ou aux lavages qui enlèvent facilement la couleur dans toutes les partiés non mordancées. 2:13° Quelquefois, on obtient des effets variés ; en teignant -antièrement la auxière du tiseu et en réservant seulement les parties que l'on vout conserver d'une couleur différente; il suffit alors de recouvrir au moyen d'une planche gravée, les parties que l'on veut réserver, d'une substance qui n'ait aucune affinité avec la matière colorante du fond. On donne le nom de réserves aux substances qui ont cette propriété.

4° Enfin, on peut obtenir des dessins variés, en teignant la pièce uniformément, puis en enlevant la couleur dans les parties que l'on veut avoir d'une teinte différente. On appelle rongeants les agents chimiques qui détruisent ainsi la couleur dans les parties où on les applique.

Avant de décrire les appareils et les méthodes que l'on emploie pour appliquer les couleurs, les mordants, les épaississants, les réserves, les rongeants, disons quelques mots de ces quatre dernières substances et de leur préparation.

4440. Mordants. Pour l'impression, on doit employer des mordants très solubles et dont l'acide puisse, au besoin, se séparer faeilement de la base, se volatiliser même; celui qui est le plus fréquemment employé est l'acétate d'alumine. Quelquefois, on se sert de l'alumine à l'état d'alun, rarement, mais pourtant quelquefois, à l'état d'aluminate de potasse. Après l'alumine, le fer est le mordant dont on fait le plus d'usage, et c'est aussi à l'état d'acétate qu'il est employé. La théorie que nous avons donnée au commencement de cet article, explique parfaitement pourquoi l'emploi des acétates est préféré à celui de tous les autres sels.

Le fer agit tout autrement que l'alumine, car c'est un mordant coloré; il modifie, en les fonçant, les nuances des couleurs dont il détermine la fixation, tandis que l'alumine étant incolore, conserve à chaque couleur la nuance qui lui est propre.

L'acétate de plomb est employé naturellement, comme mordant, pour produire le jaune de chrôme. Le chlorure d'étain est le mordant du jaune de gaude dans quelques verts, dits de faïence.

L'acétate d'alumine se prépare ordinairement dans les fabriques d'indiennes, en décomposant l'alun par l'acétate de plomb: les proportions employées sont variables; mais elles sont telles, que tout l'alun n'est pas décomposé et que l'acétate se trouve accompagné de sous-sulfate d'alumine, soluble dans un excès d'acide acétique, qui parait concourir avec avantage à l'efficacité des mordants.

On se débarrasse du sulfate de plomb, par décantation ; le sulfate de potasse, inerte d'ailleurs, reste dans la liqueur.

L'acétate de fer se forme directement par l'action prolongée de l'acide pyroligneux sur le fer métallique. On appelle tonne au noir, le vase dans lequel cette action s'opère: il faut un temps très long, près d'un an, avant qu'une tonne soit en état de servir. L'acétate qui en provient, contient à la fois du protoxyde et du sesquioxyde de fer, en proportions variables.

Enfin, l'acétate de fer, désigné généralement sous le nom de bain de chamois, se prépare également par double décomposition avec le sulfate de protoxyde de fer et l'acétate de plomb impur, connu sous le nom de pyrolignite de plomb.

On fabrique les mordants à un certain degré de concentration, auquel correspondent les nuances les plus foncées; en les étendant d'eau convenablement, on se procure ensuite à volonté toutes les nuances inférieures. Cependant, il parait qu'il y aurait de l'inconvénient à opérer de cette manière pour l'acétate d'alumine : aussi, préfère-t-on préparer directement ce mordant pour chaque nuance qu'on veut produire, en mettant immédiatement en contact avec l'alun et l'acétate de plomb, toute l'eau qui lui est nécessaire.

Comme les mordants sont incolores ou peu colorés, au moment de leur application, on ne pourrait pas en conserver la trace sur les tissus après le séchage, si on n'avait soin de les colorer avec une couleur fausse, capable pourtant de résister au lavage : c'est ce qu'on appelle *marquer* le mordant. On emploie, pour cet objet, le bain rouge, le bain bleu, le bain jaune à la graine de Perse. Lorsqu'on épaissit à l'amidon grillé qui est brun, l'addition d'une matière colorante devient inutile.

4441. Epaississant. Lorsque les couleurs et les mordants doivent être appliqués à la planche ou au rouleau, et que le fond ne doit pas en être entièrement recouvert, il est indispensable de les amener à un état de viscosité qui s'oppose à l'action capillaire du tissu, et ne permette pas à la matière imprimée de s'étendre au delà des parties où elle a été déposée. C'est de la bonté de l'épaississage, que dépend la netteté des contours.

Les épaississants sont : la gomme arabique, la gomme du Sénégal et la gomme adragante; la farine, l'amidon endinaire, l'amidon grillé, le Moscome at la destrine; le sales, et dans quelques circonstances, la terre de pipe.

La gomme s'emploie pour les nuances les plus claires et les plus transparentes; la farine et l'amidon ordinaire pour les nuances les plus foncées. L'amidon grillé et, à plus forte raison, le léicome et la dextrine, peuvent remplacer la gomme dans presque tous les cas : comme elle, ils ont la propriété de s'employer à froid, et ils ont l'avantage de ne pas exiger une addition d'eau. La gomme adregante a plus de viscosité que toutes les autres, et convient mieux, dans certains cas, pour éviter les rapplicages. Le anlep ne communique pas autant de dureté aux étoffes que les 'autres, ce qui rend cet épaississant précieux pour les couleurs d'application. La gomme du Sénégal est celle dont l'emploi est le plus fréquent; on fait rarement usage de la gomme arabique, qui est plus chère. Enfin, la terre de pipe est fort utile pour les enlevages et les réserves.

L'expérience seule a pu guider et faire connaître l'épaississant le plus convenable, pour chaque cas particulier.

4442. Réserves. Nous avons dit qu'on donne le nom de réserves, à des substances que l'on applique à la planche ou au rouleau, dans la vue de conserver blanches certaines parties des pièces que l'on plonge dans la cuve de matière colorante. Ce mode de travail est surtout es usage, pour obtenir des dessins de couleurs différentes. sur des fonds teints à la cuve en bleu d'indigo. Il faut donc que les réserves préservent les parties qui en sont recouvertes, du contact de l'indigo dissous, ou du moins qu'elles fassent en sorte qu'il n'y pénètre qu'à l'état bleu, et par consequent régénéré dans sa forme insoluble; dans ce cas. il n'y a point de combinaison possible entre l'étoffe et l'indigo. C'est pour produire à la fois ces deux résultats que les réserves se composent de matières empâtantes, telles que la terre de pipe, le saindoux, l'huile, le sulfate de zinc, etc., et de substances propres à céder facilement l'oxygène, comme les sels de deutoxyde de ouivre. Quelquefois les réserves portent avec elles le mordant d'une couleur que l'on se propose d'appliquer susuite sur la partie réservée; ce genre de fabrication se désigne sous le nom de lapir.

4453. Enlevages. Les enlevages ou rongeants produisent des effets analogues à ceux des réserves; mais par des moyens différents, puisqu'ils'agit de produire du blanc sur un fond dejà teint ou mondancé.

La consposition des enlevages diffère, suivant la nature et l'intensité de la couleur à enlever; mais, dans tous les cas, ils renferment l'un des trois acides végétaux, oitrique, tartrique et oxalique, ou un mélange de ces acides. La terre de pipe et la gomme leur servent d'épaississants, et on les imprime à la planche ou au rouleau.

Le séchage doit en être rapide, et comme on ne peut, sans inconvénient, dépasser la température ordinaire, il convient de réserver ce genre d'impression pour les temps secs.

Lonsque le séchage est opéré, on fait passer les pièces dans un hait de chlorure de chaux, contenant de la chaux en excès. Les acides du mordant saturent la chaux du chlorure; et le chlore à l'état naissant, se trouvant en contact avec la matière colorante, la détruit en très peu d'instants, sur les points où l'enlevage a été imprimé.

L'excès de chaux sjouté au bain de chlore, a pour objet d'empêcher la réserve de couler; on pourrait croire que son action n'est que mécanique.

Les enlevages renferment souvent, comme les réserves, le mordant de la couleur qui doit remplacer le blanc produit par l'enlevage: cette disposition, qui est en usage toutes les fois que l'action du chlorure de chaux et des acides, n'est pas nuisible au mordant, offre l'avantage d'économiser la main-d'œuvre, et de produire des effets plus nets que si le mordant n'était imprimé qu'après la fabrication du blanc.

Il est des couleurs qui, comme la cochenille, la gaude, etc., ne pourraient pas supporter l'action du chlorure de chaux : il faut alors effectuer l'enlevage sur le mordant a vant la teinture; et, comme les oxalates d'alumine, de fer et de manganèse, sont solubles, c'est l'acide oxalique que l'on emploie de préférence.

Malheureusement, cet acide est peu soluble, et par le séchage, il cristallise facilement sur le tissu, en abandonnant le mordant. Pour que l'opération réussisse, il faut donc imprinter l'enlevage promptement dans un atolice hamide, et se hâter de passer les pièces à l'eau, immédiatement après l'impression.

Quelquefois, l'enlevage de la couleur du fond, dans certains endroits, se fait avec une très grande simplicité; il suffit, en effet, d'y faire passer une dissolution de chlore, qui détruit à l'instant la couleur. Nous verrons quels sont les mayeus que l'on emploie pour faire réussir ce procédé, qui s'emploie en Angleterre pour la fabrication des bandanas.

4444. On imprime les toiles par divers moyens, savoir : la planche ou le bloc, la planche plate, le rouleau, la perrotine, le métier à surface.

La planche ou le bloc consiste en une pièce de bois de poirier ou de sycomore, sur laquelle on a gravé en relief le dessin qu'il s'agit de reproduire. S'il s'agit de points ou de traits trop déliés, on les obtient en incrustant du fil ou des lames de laiton dans la planche.

Les ustensiles dont on se sert pour l'impression peuvent se réduire à sept principaux, savoir : la table, les rouleaux, le baquet et ses accessoires, les maillets, les brosses, la pointe à tracer, le compas d'équerre, le compas à tracer, le faux coin, la règle et l'équerre.

Les tables destinées à l'impression sont formées d'un madrier, ordinairement en chêne ou en hêtre, supporté par un pied qui l'élève à peu près à 3 p. du sol; à une des extrémités se trouvent deux tasseaux destinés à recevoir les axes d'une bobine sur laquelle on enroule la pièce; quelquefois on se sert simplement d'un banc, sur lequel on arrange l'étoffe, de manière qu'en tirant elle se déploie facilement. La partie supérieure de la table, qui doit être très unie, se recouvre d'un drap que l'on cloue sur les bords, et afin d'éviter qu'il ne tache l'objet que l'on imprime, on le recouvre lui-même de plusieurs doubliers de coton que l'on change pour chaque couleur. Les dimensions de la table sont 6 pieds de longueur, 2 p. de largeur et 5 à 5 1/2 pouces d'épaisseur.

Le baquet doit toujours être placé à droite de la table, et de manière à être un peu plus élevé que cette dernière; il se compose de trois parties :

1° Le baquet à fausse couleur. Il est formé d'une caisse en bois blanc de 18 à 20 pouces de côté et de 6 pouces de profondeur, à moitié pleine d'une dissolution de gomme très épaisse, que l'on désigne dans les fabriques sous le nom de fausse couleur, et sur laquelle on pose la toile cirée.

2° La toile cirée. Elle se compose d'un cadre, ayant 3 pouces de hauteur sur 17 à 19 pouces de côté, et sur lequel on cloue, à 6 ou 8 lignes au dessus du bord, une toile cirée ordinaire, en ayant l'attention de la bien tendre. Afin d'éviter qu'elle ne s'altère trop promptement par son long

contact avec l'eau de gomme, on l'enduit de graisse ou de suif avant de la placer dans le baquet.

3° Le châssis. Le châssis dans lequel l'imprimeur prend la couleur est encore formé d'un cadre de 2 pouces de hauteur et d'une dimension un peu plus faible que celle du cadre de la toile cirée, afin de pouvoir y entrer facilement. On cloue sur ce châssis une pièce de drap blanc de l'espèce désignée sous le nom de cuir de laine. Chaque couleur doit avoir ses châssis particuliers, et il faut avoir l'attention de les laver après l'impression et de les laisser sécher avant de s'en servir.

Le châssis se pose sur la toile cirée, du côté du drap.

On se sert de deux sortes de brosses, celles à tirer et celles à décrasser : on emploie ces dernières pour nettoyer les parties creuses des planches où il entre toujours de la couleur; les premières servent à imbiber le châssis. A cet effet, on trempe la brosse dans la terrine contenant la couleur, on la pose à l'extrémité du chassis et on la ramène à soi. Cette opération doit se répéter chaque fois que l'imprimeur prend de la couleur, c'est à dire après chaque coup de planche.

Les rouleaux sont ordinairement au nombre de quatre et servent à empêcher que les couleurs encore humides ne se réappliquent.

Les râcles en bois blanc servent à enlever la couleur du châssis.

Les maillets sont en bois ou en plomb; on ne fait usage de ces derniers que rarement, et c'est toujours avec la partie inférieure que l'on frappe sur la planche un plus ou moins grand nombre de coups, suivant la consistance dé la couleur et la nature du dessin.

Le compas d'équerre se compose d'une règle en fer, à l'extrémité de laquelle se trouve fixé un petit tube en cuivre creux; une autre petite tige également creuse, mais mobile, est fixée au curseur; à la partie supérisure de celui-ci, se trouve un ressort, qui, par le frottement qu'il exerce contre la règle, force cette partie à rester dans la même position. Cet instrument sent à vérifier les picots de rapport des planches; pour s'en servir, on fait entrer un picot dans le petit tube;, et on engage le picot opposé dans la tige mobile; ayant ainsi l'écartement, il ne reste plus qu'é vérifier si les autres picots sont à la même distance; dans le cas contraire, on les rapproche où on les éloigne à l'aide d'un petit marteau.

Le compas à tracer est employé pour l'impression des oravates. Il est formé d'une règle en fer ou en cuivre de 44 à 45 pouces de longueur, sur laquelle sont fixés deux picous à 1 pouce de distance l'un de l'autre et servant à former l'entre-deux des cravates.

La pointe à tracer est tout simplement un fil de laiton dont l'extrémité effilée est émoussée, ce fil fait l'office d'un crayon, et sert à tracer sur l'étoffe les bordures et les lignes de rapport.

Le faux coin se compose d'une petite planche dont la grandeur varie et où sont fixés cinq picots. Il sert pour l'impression des cravates.

Avant d'imprimer les pièces, on leur donne le lissage convenable, en les humectant, et les faisant passer entre deux cylindres, dont la pression efface les plis de l'étoffe.

4445. La planche plate est, en effet, une planche en cuivre de la même largeur que l'étoffe, plate et gravée en creux comme pour la taille douce; elle reçoit l'enore dans ses creux, et en la retirant après l'avoir encrée, elle s'esnie d'elle-même par l'action d'une râcle ou docteur, qui enlève l'excès de couleur. La planche plate fournit son impression sur la pièce, en les passant ensemble entre deux cylindres.

On désigne par le nom de *rouleaux* des planches cylindriques de cuivre, gravées en creux, et au moyen desquelles on imprime les pièces sur toute leur largeur et d'un mouvement continu.

La machine qui fait mouvoir le roulean est trop compliquée, pour qu'une description succincte puisse en donner une connaissance suffisante. On se bornera à dire ici que la couleur est, fournie par un cylindre plongeant constanment dans le bain qui la renferme, et se mouvant tangentiellement au rouleau; enfin, qu'une râcle métallique enlève la portion de couleur adhérente à la surface du rouleau, qui ne conserve ainsi que la couleur qui s'est logée dans les creux formant le dessin.

Les procédés employés pour la gravire des reuleaux, sont le mouton, la molètie et le tour à guillecher.

Il y a des machines, au moyen desquelles en peut imprimer deux ou trois couleurs à la fois, mais en en foit peu d'usage.

Les coulouxs doutindes au roulons repaivent quelques

modifications, particulièrement dans l'épaississage. Ces modifications sont motivées, soit sur la plus grande incess de la gravure, soit sur la nature métallique du roulean, susceptible d'être attaqué par certaines anbstances acides qui sont sans action sur les planches en bois.

Les genres qui s'exécutent au rouleau, sont les dessins délicats à une seule couleur, formant fond, les bandes, les guillochages, etc.

M. Perrot, l'un denos plus habiles mécaniciens, a inventé, en 1834, une machine qui a neçu le nom de Perrotine, et qui est très répandue dans les ateliers d'impression sur étoffe. Cette machine imprime avec trois ou quatre planches en hois, aussi larges que l'étoffe, et longues de 5 à 25 centimètres. Elles reçoivent la couleur et l'impriment sur l'étoffe, au moyen de rouleaux. Celle-ci peut donc recevoir d'un seul passage deux ou trois conleurs différentes.

Le métier à surface consiste en un cylindre, sur lequel sont appliqués des clichés métalliques, portant des dessins en achief. Ces alichés reçoivent la couleur d'un drap sans fin et la transmettent à l'étoffe qui marche dans un sens inverse à celui du drap.

446. Les mordants habituels, c'est à dire l'acétate d'adumine et l'acétate de fer, s'impriment après avoir été convenablement épaissis, à moins qu'on n'ait pour objet de les appliquer sur toute la pièce, auquel cas l'épaississant devient in ulite.

On a donné le min de plavage, à l'opération par laquelle on recouvre de mordant toute la surface d'une piète : pour obtenir l'égalité conventible dans cette application, on se sert d'une machine appelés machine à plaquer, mue mécaniquement, et qui consiste surtout en deux cylindres entre lesquele la tuile est pressée en sortant du bain de mordant. Cette pression dégage du tissu la portion surabondante du mendant et le ramène à un état uniforme d'humentage.

Tous les mordants pour fonds d'appliquent à la machine

Le bain demondant est situé au dessous des cylindres, et il repair sout ce qui est exprimé des tissus par la pression.

Après l'application du moritant, on sèche la toile, et on la parce d'étave pour favoriser la vaporisation de l'acide acétique.

INPRIMINION SUR PROFFE.

Lorsque les mordants ont été imprimés, il importe de les laisser reposer sur les tissus pendant un certain temps, avant de procéder aux opérations de la teinture. Ce repos est surtout indispensable pour l'acétate d'alumine et l'acétate de fer. Il détermine l'évaporation d'une partie de l'acide acétique, et les mordants, à l'état de sous-sels insolubles, se combinent intimement avec les tissus. Si l'on n'attendait pas que cette combinaison fût opérée, une portion du mordant encore soluble, à la faveur d'un excès d'acide acétique, se détacherait du tissu pendant la teinture, et les nuances se trouveraient annulées ou affaiblies. Il est donc très important de connaître le temps qu'il convient de donner au repos des mordants. La pratique l'indique ordinairement d'une manière suffisante. Cependant, le temps n'est pas le seul élément dont on doive tenir compte. Il paraît bien prouvé, et à cet égard la pratique est d'accord avec la théorie, que l'état hygrométrique de l'atmosphère a une très grande influence sur l'évaporation de l'acide acétique, et que cette évaporation est d'autant plus prompte, toutes choses étant égales d'ailleurs, que l'air est plus humide. On conçoit, en effet, que la vapeur aqueuse répandue dans l'atmosphère, contribue à l'évaporation de l'acide acétique, en maintenant la surface du tissu dans un état d'humidité qui facilite le passage des portions d'acide renfermées dans l'intérieur. Toutefois; l'humidité de l'air ne doit pas dépasser certaines limites, et il importe qu'elle n'arrive pas au point de se condenser sur les tissus et de faire couler le mordant.

4447. Après le séchage et le repos des mordants, les toiles ne se trouvent pas encore dans un état convenable pour passer à la teinture; il faut préalablement les débarrasser : 1° de l'épaississage; 2° de la couleur fausse employée pour marquer; 5° et surtout de la portion du merdant superposée et non combinée, ainsi que de celle qui, bien qu'ayant pénétré dans l'intérieur du tissu, n'a pas perdu assez d'acide pour être insoluble.

Un simple passage à l'eau chaude produit une partie de ces résultats, pour les mordants d'alumine et de fer; cependant, lorsque les toiles mordancées deivent être teintes en garance, on a reconnu la nécessité d'ajouter à l'eau une certaine quantité de bouse.

On ajoute ordinairement de la *orgie* à la house, dans la vue de saturer l'acide acétique des mordants.

Seo

IMPRESSION SUR ÉTOFFE.

·· La température du bain de bouse varie entre 45 et 100°. . L'amidon est l'épaississant qui exige le plus de chaleur.

Il faut que l'immersion soit rapide, afin que le mordant, dissous par l'eau chaude, soit immédiatement entraîné dans le bain, et qu'il ne puisse se porter sur les tissus. Il importe aussi que le passage soit régulier, et que chaque partie de l'étoffe reste dans le bain pendant un même espace de temps. On évite les plis par le moyen de cylindres, placés parallèlement au dessus et au fond de la cuve, et entre lesquels la toile tendue est forcée de circuler.

Le bousage paraît nuire à l'éclat des nuances jaunes, pour lesquelles on se contente d'un passage en eau chaude.

Les passages en eau chaude et le bousage seraient insuffisants pour le mordant de jaune chrôme, qui est l'acétate ou le nitrate de plomb, parce que le repos seul ne pourrait produire l'évaporation de l'excès d'acide. Il faut alors avoir recours à un alcali. Autrefois, on employait la chaux à l'état de lait; maintenant, on la prend à l'état de chlorure de chaux. Le plomb se fixe alors sur le tissu à l'état de sous-chlorure et les nuances en sont plus belles.

Le mordant de manganèse, pour bistre, se passe aussi en chlorure de chaux.

Le bousage est regardé comme l'opération la plus délicate dans la fabrication des indiennes; car c'est d'elle que dépend entièrement la réussite du garançage. Ainsi, une pièce qui resterait trop longtemps en bouse, coulerait, c'est à dire que l'impression ne serait plus nette. Au contraire, si on ne prolonge pas assez son action, on n'obtient que des couleurs maigres et sans vivacité.

Voici, du reste, la manière dont on l'exécute.

Dans une chaudière contenant 100 seaux d'eau et que l'on élève à la température de 55° Réaumur, on ajoute 4 seaux de bouse et 1/2 seau de craie, en ayant l'attention de n'ajouter cette dernière substance que peu à peu, et en remuant. On place la roulette dans la chaudière, après avoir passé une corde sur le rouleau supérieur et sous l'inférieur pour tirer la pièce. On paste 2 pièces dans la chaudière. Elles sont attachées ensemble aux cornes et la première à la corde, de manière que l'impression soit toujours en dessous. La pièce, comme l'indique la figure, passe sur le rouleau supérieur A, puis sous l'inférieur B; de là, elle remonte sur le trinquet et retombe dans la chaudière, où on la

VIII.

IMPRESSION SVR. MONTH

fonce au moyen d'un bâton, c'est à dire qu'on tient la plèce sous le liquide. Il faut surtout avoir bien soin d'éviter les plis et tenir les pièces au large; ensuite, on les manœtivre encore sur le trinquet pendant un quart d'heure, et ca les sort pour procéder au débousage de daux plèces de la même manièré. On nettoie exactement les pièces sortant du han de bouse, par des lavages à l'eau courante et au moyen de la batte, afin de procéder au garançage tout au plus un jour après cette opération. Si l'on avait plus de 6 pièces à passer en bouse, on ajouterait pour chaque nouvelle opération de 6 pièces, de 1/2 à 1 seau de bouse et de1/2 à 1/4 de seau de craie.

MM. Mercer et Blyte, fabricants d'indiennes dans les environs de Manchester, ont reconnu la véritable action de la bouse de vache et trouvé, par conséquent, le moyen de la remplacer. M. Kestner de Thann a introduit en France cette importante amélioration. Ce sont les phosphates et arséniates, en général, qui peuvent servir à remplacer la bouse de vache ; mais, à cause de l'économie, les inventeurs prescrivent de se servir d'un mélange de phosphate de soude et de phosphate de chaux. Pour se servir du sel à bouser, qui est formé de ces deux phosphates et que les fabricants de produits chimiques livrent anjourd'hui au commerce, on en fait une dissolution dans la proportion d'un kilog, sur 10 litres d'eau. On conserve cette dissolution pour l'ajouter aux cuves: A l'emploi, on doit avoir soin d'agiter ce liquide, afin d'entraiper le phosphate de chaux, qui reste insoluble, mais qui ne contribue pas moins à l'action que le phosphate de soude.

L'appareible housage consisté en deux caves manies de rouleaux et pouvant être chauffées à la température convenable. La première cuve doit contegir 2500 litres et les rouleaux doivent être disposéside manière qu'il y ait constamment 12 à 15 mètres de toils immèrgés dans le liquide, et que les toiles traversent la cuve avec une vitesse de 25 mètres par minute. On introduit dans la cuve 25 litres de la dissolution, soit 2.1/2 kilog: de sel pour bonser, et on renouvelle la cuve à mesuritaque l'opération marche, à raison d'un litre de la dissolution du phosphate, par 3 ou 5 pièces de 50 mètres, selon que des pièces sont plus ou moins mordancées. La température doit varier selon la nature des mordants. Ceux qui sont fortement, épaissis

1.0

exigent la température de l'eau bouillante; ceux qui le sont . moins exigent une température inférieure, et les violets et les roses, une température encore moindre. Après le passage par la première cuve, on lave les pièces.

La seconde cuve n'a qu'une contenance de 1250 litres; elle est chargée de 10 litres de dissolution de phosphate et de 10 litres d'une dissolution de gélatine à 15° Beaumé. On renouvelle cette cuve à raison d'un litre de dissolution de phosphate et d'un litre de gélatine par 15 à 20 pièces.

Les pièces doivent rester immergées dans cette cuve, à la température de l'eau bouillante, de 20 à 30 minutes; après quoi on les lave, et elles sont prêtes pour la teinture. On peut passer 300 à 4000 pièces avant de renouveler les euves.

Ce procédé a été modifié avec avantage, en ce que l'on a remplacé la gélatine par une portion de bouse de vache, qu'on ajoute au bain à la première et à la deuxième opération; on en obtient des couleurs plus pleines et plus vives que par la bouse seule. Pour reconnaître de quelle manière ce sel agirait sur les mordants, dans le cas où il se trouyerait en grand excès dans le bain de dégorgeage, on en a fait 3 dissolutions différentes dont l'une contenait 1 gram., l'autre 5 gr. et la troisième 10 gr. de sel par litre d'eau ; on a dégorgé, à 50 et à 100° cent., des coupons de toile de coton imprimés avec des mordants de fer et d'alumine à divers degrés d'intensité ; toutes les couleurs sont sorties également vives et nourries du bain de teinture. Seulement le violet était un peu plus intense qu'il ne devient habituellement, lorsqu'on le dégorge à la bouse. L'excès de set ne peut donc nuire aux mordants.

446. Pour la teinture en indigo, les toiles sont disposées en spirale, sur des cadres de bois, qui les maintiennent tendues, sans qu'il puisse y avoir de contact entre leurs différentes parties. Dans cet état, elles sont plongées dans la cuve d'indigo, et elles y séjournent pendant un temps, dont la durée varie suivant l'intensité de la nuance que l'ont veut obtenir, et la force colorante de la cuve.

Pour les autres teintures, les toiles passent sur un moulinet situé au dessus de la cuve renfermant la solution de matière colorante, et dont le jeu, en communiquant à la toile un mouvement plus ou moins rapide, mais régulier, met successivement en contact, et d'une manière uniforme, les différentes parties de la toile avec le bain de teinture, et assure ainsi l'égalité des nuances.

Les matières colorantes très solubles s'emploient en solution; c'est ce qui arrive pour la cochenille, le carthame, la gaude, le quercitron, etc. Mais il n'en est pas ainsi pour la garance, dont les parties colorantes ne se dissolvent dans l'eau qu'avec une extrême difficulté. Aussi, met-on cette matière tout entière dans le bain de teinture.

Le garançage s'exécute suivant les fabriques, en une ou deux opérations; ordinairement, on procède au garançage des impressions en une fois, et ce ne sont, en général, que les dessins très chargés ou les unis qu'on est obligé de teindre en deux opérations. Je n'entrerai ici dans aucun dé tail relativement à cette dernière méthode; elle se trouvera dégrite à l'article du rouge Andrinople. Voici comment s'exécute la première.

Lorsque l'eau est à la température de 25 à 30° R., on y ajoute la garance après l'avoir bien écrasée, et en plus ou moins grande quantité, suivant la nature du dessin, depuis 3 livres jusqu'à 7 ou 8 livres pour indienne, et depuis 3/4 jusqu'à 3 livres pour batiste; quand la garance est ajoutée à l'eau, on remue le bain, on y plonge les pièces, et on élève peu à peu la température jusqu'à 95°, de manière que l'opération dure de trois heures à trois heures et demie. On lève alors l'étoffe sur le trinquet, on la nettoie le plus exactement possible et on la lave à l'eau courante.

Nous avons déjà fait connaître quelles sont les couleurs qui se teignent; indiquons maintenant la température qui leur convient : pour l'indigo et le carthame, on opère à froid; pour le quercitron et le chromate de potasse à 25°; pour le sumac, la gaude et la cochenille à 100°; pour la la garance, à diverses températures, qui varient suivant les nuances que l'on veut obtenir, et qui vont en augmentant graduellement depuis le commencement jusqu'à la fin de la teinture.

4449. Il est facile de comprendre qu'au moyen d'un seul bain de teinture, mais en opérant sur une toile qui ait reçu divers mordants, on puisse obtenir des conleurs très diverses d'un seul coup.

Ainsi, la garance peut fournir dans une seule opération, et au moyen d'un seul bain, du rouge et toutes ses dégradations, si l'on a employé de l'acétate d'alumine: du noir avec l'acétate de fer, et des violets avec des dégradations de ce sel; enfin du puce avec un mélange des deux mordants.

Le quercitron avec l'acétate d'alumine donnera du jaune; avec l'acétate de fer une teinte olive, et avec un mélange des deux sels du fauve verdâtre.

Lorsque l'étoffe doit recevoir plusieurs mordants, on imprime donc successivement autant de mordants qu'il y a de couleurs différentes avec de petites planches dites *rentrures*. On porte ainsi les dessins sur les places réservées sur la première planche, qui s'appelle la planche d'impression. Les rentrures peuvent s'appliquer avant la teinture, ou bien, après que la planche a reçu une ou plusieurs teintures.

4450. Certaines couleurs ont, après la teinture, la nuance que l'on désire obtenir, et il ne reste plus alors qu'à enlever les parties colorantes non fixées et à blanchir le fond : c'est à quoi l'on parvient par des *lavages* et des *foulages*; des *passages* au *son* et au *savon*, et des *expositions au pré*. Toutes les couleurs n'exigent pas l'ensemble de ces opérations; il en est même pour lesquelles un simple trempage dans l'eau courante produit l'effet désiré.

Mais, il est des couleurs qui, en sortant du bain de teinture, sont loin, au contraire, de présenter la nuance et l'éclat que des opérations subséquentes peuvent développer en elles. Ces opérations, que nous appellerons avivages, concernent spécialement les rouges andrinoples, les roses et les violets de garance.

• Elles consistent principalement, quant aux andrinoples, dans les expositions au pré et dans des bouillissages prolongés dans des chaudières fermées, contenant de la soude, du savon et du bichlorure d'étain.

Pour les roses, on expose au pré et on passe dans des bains savonneux.

Enfin, l'avivage des violets s'opère par l'action de la potasse, du chlore et du savon.

Dans tous les cas, l'énergie des agents, et le nombre des opérations varient suivant la nature des nuances.

Le puce et toutes les couleurs garancées, dont le mordant est un mélange de fer et d'alumine, s'avivent comme le violet.

Il arrive souvent que les couleurs, qui ne s'avivent pas

TOILES PEINTES.

ordinairement, présentent, après la teinture, des nuances différentes de celles que l'on désirait obtenir. On peut alors les modifier par des passages dans des dissolutions salines.

Les carbonates alcalins, font virer au rouge les nuances de gaude, de quercitron et de sumac.

L'alun	éclaircis.
Le sulfate de fer	fonce et rembrunit.
Le chlorure d'étain	colore en jaune.
Les sels de ouivre	
L'acétate d'indigo et le chlorure	
	a a a a

d'élain en vert faible, etc. 4451. Le blanchiment et l'avivage pour rouge et pour rose exigent trois opérations ou passages dans des bains de savon, qui s'exécutent de la manière suivante.

Premier passage en savon. On dissout dans 10 seaux d'eau à 10° une livre un quart de savon blanc, et on y manœuvre les pièces sur le trinquet pendant une demi-heure; on rince ensuite; cette quantité d'eau de savon sert pour deux pièces.

Second parsage. Dans 10 seaux d'eau, on dissout une livre un quart de savon blanc, et ensuite, on ajoute, peu à peu, et en remuant 8 onces de la dissolution d'étain pour avivage; on y mancenvre les pièces au trinquet, peudant un quart d'heure et à 60°; on rince.

Troisième passage. On donne un troisième savon, de la même manière que le premier, et on rince.

Ces trois opérations sufficient pour les reses; mais, s'il y s du rouge dans le dessin ou bien s'il est entièrement rouge, on expose les pièces pendant trois ou quatre jours sur le pré, et enfin, on les termine par un quatrière passage en savon; OF rince et on sèche.

La dissolution d'étain, pour avivage, s'obtient avec bliv. de proto-chlorure d'étain oristallisé, suquel on ajoute, peu à peu, en remuant, 10 livres d'acide nitrique du commerce. On s'en cert ande deux joure de repos.

4452. Le blanchiment pour puce, at violet s'effectue à

Premier savan. On fait bouillie 400 seaux d'eau et en y dissout 4/4 de carbonato de soude; on écume, et lorque l'eau est propre, on ajoute, pour 2 pièces, 4 livres de savon que l'on fait préalablement dissoudre dans un seau d'eau on y manœuvre les pièces, pendant, une dami-boure; puis on les retire et on les rince.

Deuxième opération. On passe les pièces dans une liqueun chargée de chlorure de soude, à un degré tel, qu'une partie: de bleu d'éprenve soit décolorée par 4 parties de chlorures: on y laisse les pièces, pendant deux heures et demie ou trois, heures; on les retire et on les ringe.

1

ì

Ļ

١

l

Dauxième saron. Môme manière d'opérer que pour le, prendice savon 4 on zince et on expose les pièces sur le pré, pendant quelques jours.

. Ensuite, il faut ancora laver les pièces, les passer une seconde fois au chlorure, comme ci-dessus, leur donner en-: core un anyon comme le premier, les rincep et les sécher.

On blanchit les pièces de couleur açajou st blanc, en les passant dans une eau dason, préparée avec 100 seaux d'eau et 4 à 5 seaux de sas, pendant une-demi heure et à l'ébullition; on nettoie les pièces et on achève leur blanchiment, compae pour les précédantes, sauf la première et quelquefois la deuxième opération.

455. Voici, enfin, un blanchiment en usage pour les toiles garangées en général

Premiers apération : Comme le premier saven pour le blanchiment du puce et du violet.

Deuxième epération. Chlorure de soude décolorant la nacitié de son volume de liqueur d'épreuve; on y manœuvre les pièces pendant 4/2 heure ou 5/4 d'heure; on retire les pièces et on les ringe.

Troisième opération. Eau de savon, comme pour las

Quatrième. opération. Avivage dans les proportions. suivantes : 100 seaux d'au bouillante, 4 kill de savon et 12, onces de dissolution d'étain ; on y manœuvre les pièces, pendant 1/3 houre ou 5/4 d'heure; on rince ansuite les pièces.

Cinquiens opination. Cest un passage en savon, comme

4454. Lorsque les pièces sont coloriées, on termine le travail par l'opération que l'on appelle *apprêt*, et qui consiste à les imprégner d'une légère solution d'amidon, qui leur donne plus de conditance ; on les sèche ensuite, on les plie et on les mat an pissee.

Les andriaonles no rechivent pas d'apprêt, et ils ne sout; soumie ni à l'éction des cylindres ; ni à celle de la presse: ces diverses opérations murifient à l'éclet de leur manne.

Bour préparer l'apprêt qu'on emploie pour les callects, on fait cuire 4 onces de fécule par pot d'eau, et on ajoute

TOILES PEINTES.

un peu d'acétate d'indigo pour les fonds blancs. Cet apprêt est très épais et ne sert, en générál, que lorsque les pièces sont mouillées. Si l'étoffe est commune, il sert à lui donner du sontien et de l'apparence; on y passe les pièces au foulard; on laisse sécher à l'air et on cylindre à froid. Pour les étoffes fines, on réduit cet apprêt à moitié, c'est à dire qu'an emploie 2 onces de fécule par pot; pour les mousselines, on se contente même de 1 once de fécule par pot.

Les coutils et piqués s'apprêtent de la même manière que les calicots et à raison de 4 onces de fécule par pot d'eau; on y passe les pièces sèches, et on ajoute un peu d'acétate d'indigo pour les fonds blancs.

Les guingamps s'apprêtent à sec avec 4 onces de fécule et une demi-once d'amidon par pot ; on sèche à l'air et on cylindre à chaud.

Pour les batistes, on ne fait ordinairement que les remanier, opération qui s'exécute de la manière suivante :

Les pièces étant finies, on les prend et on les jette à l'eau; puis, on les tord et on les passe dans un baquet de bleu préparé avec du bleu d'azur, qu'on délaye dans un seau d'eau, et où on le laisse reposer, afin d'obtenir le précipité. On en délaye une certaine quantité dans un baquet plein d'eau propre, et on y passe les pièces, à la main, pendant une minute. Au sortir du baquet, on les accroche à une cheville, placée au dessus de lui; on les tord et on les étend dans une chambre aérée.

Nous allons donner successivement les recettes principales, qui peuvent servir à compléter les notions que nous pouvons présenter ici relativement à la fabrication des toiles peintes.

L'unité de capacité dont on fait usage dans les fabriques de toiles peintes, est le pot. Le pot contient deux litrés, et se subdivise en 1/2 pot, 1/4 de pot, 1/8, 1/16, 1/52 et 1/64.

MORDANTS.

4455. Afin d'éviter, autant que possible, les recherches et les répétitions, j'indique dans cet article la manière de préparer les différents mordants dont on peut avoir besoin dans la fabrication des couleurs garancées ou d'application.

Mordant rouge. On dissout dans

100 pots d'eau bouillante

100 liv. alun,

MOBOANTS.

- 10 liv. carbonate de soude et ensuite

75 liv. acétate de plomb. On remue pendant six heures et on laisse reposer le mordant pendant un à deux jours, avant de s'en servir.

Quelquefeis, on supprime le carbonate de soude, principalement quand ce mordant doit servir pour des roses au rouleau.

Dans quelques fabriques, on distingue trois mordants rouges, composés comme il suit : Rouge fin, - erdinaire, -petit. Mais on peut toujours, avec un seul mordant qu'on étend plus ou moins d'eau, obtenir les résultats qu'on désire.

Mordant noir. C'est le pyrolignite de fer abtenu en faisant dissoudre jusqu'à saturation du fer dans de l'acide pyroligneux brut.

Mordant jaune. On dissout dans

200 pots d'eau bouillante,

150 liv. alun ; on ajoute ensuite

100 liv. pyroligaite de plomb. On remue et on laisse re-· • • • · · · · · 1 poser.

Mordant chamois. 200 pots d'eau. On y fait dissoudre

300 liv. de sulfate de fer, et on y ajoute en remuant, · · · · ·

150 liv. pyrolignite de plomb et

20 liv. alun. On laisse reposer.

"Mordant rouille. 30 pots pyrolignite de fer à 12°, dans lesquels on fait dissoudre

100 liv. sulfate de fer ; on y ajoute,

100 liv. pyrolignite de plomb. On remue et on laisse reand and some the poser.

Mordant pour les couleurs vapeur. 4 1/2 pots d'eau bouilthe second second of laute; on y dissout and the second second

and the state of t

5 liv. alun, puis on y ajoute

21/2 liv: acétate de plomb et

10 onces hydrochlorate d'ammoniaque.

Mordant destiné à matter les étoffes, avant l'impression das couleurs dites vapeur. Dans 60 pots eau bouillante, on dissout a character

30 liv. alun et

5 liv. carbonate de soude, puis on y ajoute

15 liv. acétate de plomb. On remue et on laisse reposer.

Aluminate de potasse. Un pot de lessive caustique à 35°, dans lequel on fait dissoudre, à l'ébullition, 1 livre 12 onces d'alun en poudre. On laisse refroidir, on décante et on lave légèrement les cristaux de sulfate de potasse.

TOILES PEINTES.

La lessive caustique se prépere avec un pot d'eau, 1 livre de carbonaie de potasse et 6 ences de chaux vivé.

. ,	ŝ	. ;	 Déc	÷	Ст		:	•	•	•	۰.	i	٠.
			DEC	0	GI	'ION:	5.						

4456. Les désoctions dont on stit passe journellement et dont on est obligs de préparer une certaine quantité d'avance, sont les suivantes :

Décoction de bois de Brésil à Dou Sliv. par pot d'éau.

, the second sec	1.4.	· .
the same to as a book to galler we part to	dia sint	12.
graine de Perse:	id.	<i>* '</i>

Lorsqu'il s'agit de s'en servir, du y ajoute de l'eau, afin de les mettre au degré qu'indique la recette qu'on veut réaliser.

4457. Les couleurs destinées à l'implemion s'épainsissent de différentes manières, suivant qu'ob les destine au nouleau ou à la planche, et suivant la nature du dessin. Pour le rouve leau, on emplois, de préférence, la gomma et l'amiton guilé, tandis que pour la planche, s'est presque toujours l'amiton grillé, l'amidon ou la faring, at quelquefois un paélange des deux.

Les rougeauts et les réterves s'épaiseissent doujours à la terre de pipe.

Voici la quantité qu'il faut enapleysir de chaouneiche ces matières, pour 1 pot de liquide, let la manière d'opiner la préparation.

A la farine grandes de farine par pos de couleur d épaissir; on les détrempe avec une certaine quantité du liquide, de manière à obtenir une pâte ai trop claire ai, trop épaise; on y ajoute alors, en remuant, le restant du bain set on fait cuire au bouillon pendant ciege fisix minutes.

nipulations, and a second an identifiant party maine min-

Au salep. 2 1/2 liv. de salepen poudre par pot de liquide; on en saupoudre, peu à peu, la couleur, en ayant soin de la remuer, et on fait cuire.

A l'amidon grillé. 5 1/2 liv. d'amidon grillé par pot, que l'on défais comme la farine. On chauffe jusqu'au bouillos; on retire du feu et on passe au ternis.

A la gampe adragante. 5 liv. de gomme adregante en

a particular and the state of the second of the

RÉSERVES.

poudre; on la délaye, comme le salep, dans 1 pot d'eau; on fait chauffer jusqu'au houillon, et on se sert de la dissolution, comme l'indique chaque recette.

A la gomme arabique. 3 liv. de gomme arabique en poudre par pot de couleur ; on la délaie de la même manière que la farine ; on laisse reposer pendant une densi heure et on passe au tamis.

A la terre de pipe. 3 liv. de terre de pipe en poudre, et 1 4/3 liv, de gomme arabique en poudre par pot. Même manipulation que précédeminent.

A l'eau de gomme. On fait une dissolution de 4 liv. de gomme du Sénégal par pot d'eau. On remue et on conserve pour l'emploi.

BÉSERVES.

4458. La réserve constitue un mélange qui à pour objet d'empêcher le bleu d'indigo de pénétrer, sous sa forme soluble, jusqu'à l'étoffe, de façon que celle ci demeure blanche, partout où la réserve a été appliquée. D'après cette définition, on conçoit qu'il doit en exister de plusieurs sortes, Les unes, formées de matières résineuses, préviennent l'absorption du liquide par l'étoffe, par la raison qu'elles p'en sont pas mouillées. Les autres renferment des sels d'une désoxydation facile, qui, s'emparant de l'hydrogène de l'indigo, transforment immédiatement celui-ci en indigo insoluble et bleu. Les sels de deutoxyde de cuivre sont plus particulièrement employés dans ce but. L'hydrate de deut, oxyde de cuivre, le sesquioxyde et le bioxyde de manganèse remplissent la même indication, mais avec moins de certitude. · · · . · ·

On désigne quelquefois, sous le nom de réserves blanches, des réserves qui contiennent du sulfate de sinc. Elles décomposent, comme celles qui renferment le sulfate de cuivre, la combinaison de chaux et d'indigo blanc, Ce dernier, étant mis à nu, se précipite sans se fixer sur l'étoffe, qu'on peut d'ailleurs se dispenser de passer dans un bain acide, puisqu'elle ne porte aucun dépôt coloré comme le serait l'oxyde de cuivre.

- Réserve blanche au rouleau. Elle se compose de ;.

12 pots d'eau dans lesquels on fait dissoudre

AO liv. d'acétate de cuivre. On les mêle avec

Here's

TOHAS PRINTES.

5 onces par pièce; puis un bain léger d'aoîde hydrochlorique; sufin, on rince. Pour convertir ensuite ce chromate neutre en chromate basique, il faut monter une chaudière avec de l'eau de chaux claire et y passer à l'ébullition, les pièces à la roulette, les laver et les sécher.

Réserve pour le rouge et le jaune. Elle est formée d'un mordant d'alumine, mêlé avec de l'acétate de cuivre, de la gomme et de la terre de pipe. Elle résiste à la production d'un bleu pâle. L'alumine fixée sur l'étoffe sert ensuite à teindre en jaune ou en rouge, avec le quercitron ou la garance.

Rèserves neutres. Elles sont formées de jus de citron, de sulfate de cuivre, de gomme et de terre de pipe. L'acide citrique prévient la précipitation de l'oxyde de cuivre, au moment de l'immersion de la cuve; de telle sorte que la place, ainsi réservée, peut recevoir ensuite des couleurs pures.

DES ABSORBANTS.

4459. On désigne sous les noms d'absorbants, rongeants, ou enlevages, des produits qui ont pour objet de dissoudre les mordants sur les places où on les applique, ou même de détruire certaines couleurs dont le tissu serait déjà teint.

Les absorbants sont plus particulièrement appliqués aux mordants.

Les rongeants ou enlevages ont surtout pour objet de déterminer la destruction des couleurs.

La nature générale de ces corps est facile à comprendre; car pour s'emparer des mordants, qui sont des bases, il suffira presque toujours d'un acide; et pour détruire les couleurs, il faudra de plus l'intervention d'un chlorure décolorant, comme le chlorure de chaux, ou celle d'une substance très oxygénante, comme l'acide chromique. Si, au contraire, on a besoin d'enlever de l'oxygène à la substance fixée sur l'étoffe, on y parvient toujours au moyen du protochlorure d'étain, du protochlorure de fer, et même du sulfate de protoxide de fer.

L'acide oitrique ou le jus de citron épaissi constitue l'un des principaux rongeants acides. Il sert à dissoudre l'alumine ou l'oxyde de fer appliqués sur l'étoffé. On le mêle quelquéfois avec du bisulfate de potasse ou même avec de l'acide suffurique. Après l'application du mordant et celle

da rongeant, on soumet l'étoffe au bournge; elle va ensuite à la teinture.

Si on a imprimé l'étoffe, déjà teinte en rouge ou en bleu, avec un acide tel que l'acide tartrique ou bralique, il suffit de la plonger ensuite dans un bain de chlorure de chaux, pour voir disparaître sur-le-champ la couleur rouge ou bleue. Pour ronger le bleu, on emploie souvent le bichromate de potasse, qui fournit de l'acide chromique, au moyen duquel l'indigo est converti en isatine soluble dans l'eau et à peu près incolore.

Si on limptime avec les acides, quelque sel de plomb, tel que le bitrate, l'oxyde de plomb sera mis à nu par le bain de chlorure de chairx. En passant ensuite la pièce dans une dissolution de bichromate de potasse, on formera du chromate de plomb par places déterminées.

Veut-on ronger ce chromate de plomb à son tour, on y parvient au moyen du protochlorure d'étain, qui ramène l'acide chromique à l'état d'oxyde vert de chrome, lequel est sans inconvénient, quand il s'agit de remplacer le jaune ou l'orangé de chrôme par du bleu de Prusse ou du violet de campêche, préalablement mélés au protochlorure d'étain.

Mais, le protochlorure d'étain joue surtout un rôle important, comme rongeant, pour les étoffes teintes avec les sesquioxyde de manganèse et de fer. Il se forme du protochlorure de fer 'soluble et de l'acide stanpique insoluble; qui devient à son tour un mordant pour les bois rouge en jaune. Aussi, arrive-t-il qu'en imprimant ce protochlorure sur un fond produit, par le quercitron et le sesquioxyde de fer, la couleur, foncée d'abord, ac convertit en une belle nuapce jaune. Sur un fond solitaire, produit par le sesquioxyde de manganèse, le protochlorure d'étain pur laisse du blanc. En l'imprimant avec du bleu de Prusse, la place devient bleue; avec du campèche, elle sera pourpre, avec de la cochenille et du Brésil, elle aura une couleur rose ou rouge d'œillet.

Absorbant à la planche. Il s'abtient avec :

1/2 pot d'eau.

2 pots jus de citron à 200. Y dissoudre :

Adiv. decide oxaliques passar a state or

abaliy. d'apide tartrique. On y sjoute :

12 liv. de terre de pipe en poudre que l'on délaie préalablement avec

6 liv. de gomme en poudre, et

1 1/2 p. d'eau. On passe au tamis.

Cet absorbant pèse 21°.

Id. au rouleau. On le prépare avec :

1 pot de jus de citron à 12°, dans lequel on dissout : 4 liv. d'acide tartrique,

1 liv. d'acide oxalique. Epaissir à tiède avec

5 liv. de gomme en poudre.

Les pièces, étant mattées, on les sèche à la chambre chaude pendant une heure. On imprime, le lendemain, l'absorbant ci-dessus, et on dégomme en bouse et craie, à l'ébullition pendant une minute. On lave et on bouse les pièces une seconde fois, comme la première, pendant vingt minutes, et à 50° R., et lorsqu'on a bien lavé les pièces, on les teint à la manière ordinaire.

Absorbant sur les guingamps. — Rose et violet. Pour 1 pot de l'absorbant à la planche dont le dosage précède, on ajoute : 2 onces d'acide sulfurique. Le lendemain de l'impression, on passe les pièces dans le chlorure de chaux à 5°. Puis, on les rince et onles sèche.

Absorbant sur guingamp bleu. Ce rongeant est basé sur la réaction que l'acide chromique exerce sur l'indigo bleu, qu'il change rapidement en isatine. Pour la mettre à profit, il suffit, par exemple, de passer les pièces dans une dissolution de bichrômate de potasse, à raison de 3 onces par pot, pour bleu clair, et de 4 onces pour bleu foncé; on fait sécher et on imprime avec :

1 pot d'absorbant à la planche.

4 onces d'acide hydrochlorique.

Il faut passer, le soir même, les pièces à la roulette dans une chaudière d'eau à 60° R.; puis, les laver et les sécher.

Absorbant sur guingamp rouille. Il s'obtient avec

1/4 pot de jus de citron à 27°, où l'on dissout :

1/4 liv. d'acide tartrique.

1/4 liv. d'acide oxalique. On ajoute.

5 onces de protochlorure d'étain. On épaissit à raison de :

5 liv. de terre de pipe en poudre...

1 1/2 liv. de gomme en poudre... } par pot.

La manutention est la même que pour le rose et le violet. Le protochlorure d'étain sent à rangener le sbequioxyde de

fer, à l'état de protoxyde, ce qui le rend bien plus soluble dans les acides que le rongeant renferme.

Absorbant jaune chrome sur guingamps. On le prépare avec

3/4 pot de jus de citron à 27°.

1/4 p. d'eau. On y dissout :

12 onces d'acide tartrique, et

1 1/4 liv. de nitrate de plomb.

On épaissit, à raison de

9 onces d'amidon par pot.

Il faut passer, le lendemain de l'impression, les pièces dans un bain de chlorure de chaux à 6°, et pendant cinq minutes. On les lave et on les passe dans un bain de bichromate de potasse, à raison de 2 onces par pièce et dans l'acide hydrochlorique à 1/2°. On rince et on sèche.

Asorbant vert chrome sur guingamps. Mêmes matières et même manipulation que pour le précédent; seulement, on ajoute à tiède etaprès l'épaississement : 1 liv. bleu de Prusse en pâte. D'ailleurs, on emploie le produit de la même façon que pour le jaune.

Absorbant blanc sur solitaire. On le fait avec :

1 pot d'eau.

9 onces de farine. On fait cuire et on ajoute :

3 liv. de protochlorure d'étain, ou plutôt plus ou moins, selon que le solitaire est plus ou moins foncé. On imprime; on laisse reposer. On lave les pièces, le lendemain de l'impression; on les laisse tremper pendant une demi-heure à la rivière; on rince et on sèche.

Le protochlorure d'étain réduit le manganèse à l'état de protochlorure, et le rend ainsi soluble, tandis que l'étain se dépose sous forme d'acide stannique.

Pour le rouleau, on épaissit avec 3 liv. de gomme, au lieu de farine.

Absorbant rouge sur solitaire. On l'obtient avec :

1 pot de décoction de Brésil, à 3 liv. par pot.

On épaissit avec

8 onces d'amidon.

Quand la couleur est froide, on ajoute :

6 onces de protochlorure d'étain, que l'on fait dissoudre dans une quantité de décoction de Brésil aussi faible que possible. On remue; on imprime, et on lave.

Dans ce procédé, l'oxyde de manganèse est enlevé par le

VIII.

TOHES PERMUS.

chlorure d'étain, qui fourait d'ailleurs de l'oxyde capable de servir de base à la couleur du Brésil.

, Abserbant jaune sur salitaire. On l'obtient, d'après les mêmes principes, avec :

1 pot de décoction de graine de Perse à 1 liv. par pot.

1 1/2 liv. de gomme en poudre.

Il faut épaissir, puis ajouter du protochiorure d'étain dissous, dans de la décoction de graine de Perse, jusqu'à ce que celle-ci ronge le solitaire ; à peu près 3/16 de pot ou 6 onces. On imprime et on lave.

Absorbant vert sur solitairs. C'est l'absorbant vert sur les guingamps, auquel on ajoute à peu près : 1/8 de pot de protochlorure d'étain. On imprime et on lave.

Absorbant bleu sur solitaire. Il est destiné à décolorer le manganèse et à le remplacer par du bleu de Prusse.

1 pot d'eau. On y délaye : 8 onces d'amidon, et 10 onces de bleu de Prusse en pâte. On cuit et on ajoute à froid : 1/8 p. de protochlorure d'étain. Il reste à imprimer et laver.

Absorbant jaune shreme sur violet. Pour détruire le fand composé de bleu et de rouge, qui constitue le violet, il est bon de faire agir le bain de chlore et le bain de bichromate de potasse. On prend donc :

1 pot de jus de citron à 6°. On y dissout :

10 onces d'acide tartrique, et 12 onces de mitrate de plomb.

On doit épaissir avec : 1 1/2 liv. d'amidon grillé.

Il faut imprimer ; passer les pièces dans un bain de chlorure de chaux à 6°; les laver et les passer dans un bain de bichromate de potasse à 5 onces par pièce et dans un bain d'acide hydrochlorique à 1/2°. Enfin, rincer et sécher.

Absorbant vert sur violet. Ajouter à l'absorbant ei-dessus, 19 onces de bleu de Prusse en pâte.

Absorbant blanc sur rouge Andrinople. Ce procédé a rendu les plus grande services. Il consiste à imprimer un acide sur la pièce rouge et à la plonger dans un hain de chlorure de chaux, dont le chlore, rendu libre par l'acide, détruit instantanément la couleur de la garance. On prend:

1 pot de jus de citron à 12º. On y dissout :

4 hv. d'acide tartrique. On épaisait avec

3 liv. de terre de pipe.

1 1/2 liv. de gomme.

. Un imprime et on passe les pièces le lendemain dans

un bain de chlorure de chaux à 8°, pendant quatre minutes ; on les rince et on les passe dans l'acide hydrochlorique il faut enfin laver les laines et les sécher.

Absorbant jaune sur rouge Andrinople. S'il s'agit de remplacer le rouge de l'étoffe par du jaune, on y parvient en faisant intervenir un oxyde de plomb dans le mordant et en convertissant ensuite cet oxyde en chromate de plomb.

1 pot de jus de citron à 12°. On y dissout :

3 liv. d'acide tartrique, et

3 liv. de nitrate de plomb. On épaissit avec

3 liv. de terre de pipe, et 11/2 liv. de gomme en poudre.

On passe dans le chlorure comme plus haut, puis dans le chromate, à raison de 3 onces par pièce, et ensuite dans l'acide hydrochlorique faible.

Absorbant sur Cuir de botte. Le ton dont il s'agit étant produit par du sesquioxyde de fer, on le détruit au moyen du protochlorure d'étain, qui donne naissance à du chlorure de fer soluble, et à de l'acide stannique incolore qui se déposerait sur l'étoffe, si on n'ajoutait un acide pour l'emporter. On prend donc :

15 pots de dissolution d'étain ci-dessous.

1 p. acide sulfurique. On épaissit à raison de

1 1/2 liv. de gomme.....} par pot. **3** liv. terre de pipe

On imprime et on fait tremper les pièces à la rivière; puis on finit par les laver et les sécher.

La dissolution d'étain se prépare, en faisant dissoudre de l'étain dans de l'acide hydrochlorique, jusqu'à ce qu'il marque 45°.

TEINTURES EN UNIS.

Nous réunissons dans cet article tous les procédés qui permettent d'obtenir des couleurs unies sur le coton, en réservant toutefois, pour un article spécial, la préparation de la belle couleur rouge obtenue au moyen de la garance, et connue sous le nom de rouge turc ou de rouge d'Andrinople.

4460. Rouge. On peut teindre en rouge uni, au moyen de la garance, sans passer par toutes les opérations du rouge d'Andrinople. La couleur n'a pas la même intensité, ni la même solidité; mais, elle constitue, cependant, une conleur durable et bon teint. Pour l'obtenir, on doit foularder les

TOILES PEINTES.

pièces avec le mordant rouge à 7°, 8°, 9° ou 10; laisser reposer, à la chambre chaude, pendant 4 à 5 jours; dégommer en bouse et craie, à raison de 4 seaux de bouse et 1/2 seau de craie, pour 100 seaux d'eau; y entrer les pièces à la roulette et les tenir pendant vingt minutes à 55° Réaumur. On doit ensuite, bien rincer les pièces et les battre.

Quelquefois, on ajoute, par pot de mordant rouge, 1 once d'arséniate de potasse.

On doit teindre en deux opérations.

1º Lorsque l'eau est parvenue à la température de 20 à 25° R. on doit y ajouter 2 liv. de garance par pièce, remuer le bain de teinture, y entrer les pièces, et élever, peu à peu, la température jusqu'à 50° Réaumur, de manière à y rester de trois heures à trois heures et demie; on retire les pièces.

2° On recommence, mais en élevant la dose de garance à 4 livres par pièce, en suivant la même manière d'opérer; mais avec l'attention de porter la température, jusqu'au bouillon.

Il faut ensuite nettoyer et battre les pièces. Pour terminer, il faut aviver à raison de 1/2 livre de savon et 4 onces d'avivage par pièce, monter au bouillon, y rester une demiheure et laver. Enfin, on passe les pièces au savon pendant une demi-heure, à l'ébullition, à raison de 1/2 livre par pièce. Il ne reste plus qu'à rincer et sécher les pièces.

Amarante. Pour obtenir un amarante assez solide, il suffit de foularder les pièces dans le mordant d'alumine de 10 à 12°; on séche à la chambre chaude pendant trois jours. On dégomme à la craie, et on teint avec 10 onces de cochenille par pièce de 25 aunes. On ajoute 3 onces de noix de galle et 2 onces de son par pièce.

L'opération doit durer de deux heures à deux heures et demie. On lave et on sèche.

Quand on supprime la noix de galle, la couleur a plus de fraîcheur, mais elle a moins d'intensité et moins de solidité.

Avec la cochenille et le campêche, on fait un violet qui ne résiste pas au savon, mais qui ne manque pas de fraicheur.

Rose de carthame ou saflor. C'est une des couleurs les plus brillantes qu'on puisse donner au coton; mais, c'est aussi

l'une des plus fugaces, comme nous l'avons déjà vu. Son application est très facile.

En effet, on prend pour une pièce : 5 liv. de carthame, lavé pendant deux jours, à l'eau courante. On les met en contact avec une dissolution de carbonate de soude à $1/2^{\circ}$ et à 30 R. On décante la dissolution, après quelques heures, et on lave le carthame avec de l'eau pure. On réunit les eaux de lavage et la liqueur décantée, on sature le carbonate de soude de cette dissolution avec du jus de citron ou de l'acide acétique, et on y manœuvre la pièce, jusqu'à la nuance voulue. On avive avec du jus de citron très léger.

Associé au bleu de cuve, le rose de carthame donne un violet éclatant, mais qui s'altère promptement à l'air.

Rose de garance. On peut obtenir aussi avec la garance un rose qui, à la vérité, n'offre ni la pureté, ni l'éclat du rose de carthame; mais qui présente une solidité très recherchée. Pour l'obtenir, il faut :

Foularder avec le mordant d'alumine faible à 1/2°, 1°, 1° 1/2 ou 2°. Sécher et dégommer comme le rouge.

Teindre pour la première opération avec 1 liv. 1/2 de garance par pièce et élever la température jusqu'à 45°. Pour la seconde opération, on teint avec 3 liv. de garance à 75° ou 80° R. On nettoie et on avive avec : 1 livre savon et 1/2 liv. avivage, par pièce, en opérant à 60° R. Il faut laisser la pièce dans le bain, pendant une demi-heure, la nettoyer et la passer au bain de savon à 60° R. et à raison de 1 livre de savon par pièce; puis, rincer et sécher.

Violet. On foularde avec le pyrolignite de fer à $1/4^\circ$, $1/3^\circ$, $1/2^\circ$, 1° ; on laisse reposer pendant deux à trois jours à la chambre chaude.

Il faut ensuite, dégommer avec 4 seaux de bouse et 1/2 seau de craie pour 120 seaux d'eau; puis, rincer, battre et teindre en une fois avec 3 ou 4 liv. de garance par pièce, en portant la température jusqu'au bouillon. Pour aviver, on passe en savon à 1 liv. comme ci-dessus; on rince et on sèche. Quelquefois, on avive par la potasse, le chlore et le savon. Ce violet est très solide.

Puce, Marron. C'est une couleur très solide aussi, qui se prépare avec la garance mordancée par un mélange d'acétate d'alumine et d'acétate de fer; 2 parties du premier sel et 1 partie du second. On foularde, on dégomme et on ga-

TOILES PEINTES.

rance en deux opérations, comme pour le rouge; on nettoie et on avive, comme pour le violet.

4461. Jaune. On obtient du jaune solide avec la gaude ou le quercitron.

On foularde les pièces avec le mordant jaune d'acétate d'alumine. On les laisse, pendant un jour, à la chambre chaude; puis, on les passe à la roulette dans une eau de craie, à raison de 1 seau de craie pour 120 seaux d'eau, pendant trois minutes, à 60° R. On les rince et on les teint en quercitron, à raison de 2 livres par pièce pour les calicots et de 2 1/2 livres pour les croisés. Il faut avoir l'attention d'ajouter 1 once de colle par livre de quercitron; l'opération doit durer une demi-heure, en élevant, peu à peu, la température à 40°.

On peut aussi épuiser préalablement le quercitron au moyen de deux décoctions successives, on ajoute la quantité de colle indiquée, et on teint à la manière ordinaire.

Si l'on emploie la gaude, on prend, pour 6 pièces : 100 seaux d'eau et 6 bottes de gaude pesant 72 liv. On fait bouillir la gaude pendant deux heures; puis, on la retire, et on lave les bottes avec la quantité d'eau convenable, pour remplacer celle qui s'est évaporée. On entre les pièces, aussi promptement que possible, dans la décoction à 30° R., et on les y manœuvre, pendant demi-heure ou trois quarts d'heure, en montant jusqu'à 70° R.; on retire les pièces et on les lave.

Orange. On foularde avec le mordant rouge à 8°; on dégomme dans une eau de craie comme ci-dessus et à 60° R.; on rince et on teint avec $1 \frac{1}{2}$ liv. de quercitron et $1 \frac{1}{2}$ de garance par pièce.

Bistre. Acajou. Carmélite. On obtient un bistre très solide, au moyen de la garance et de la gaude appliquées sur un mordant formé d'acétate d'alumine et d'acétate de fer. On prend pour le bistre 2 parties de mordant rouge et 1 partie de mordant de fer, et on teint avec 5 ou 7 livres de gaude ou de garance par pièce.

Pour l'acajou, on emploie 1 partie de mordant rouge å 10°, 1 partie de pyrolignite de fer à 5°; on laisse à l'air, pendant quatre à cinq jours; on dégonime, à la manière ordinaire, avec 4 seaux de bouse et 1/2 seau de craie, pour 100 seaux d'eau, et on teint avec 4 3/4 liv. de garance,

1 5/4 de quercitroil, 1 once de colle, par pièse, en opérant à 60° R.

Olive. On foularde les pièces dans le mordant pour acajou dont la recette précède; on dégomme et on teint à 48°R. avec 2 liv. de quercitron et 2 onces de colle par pièce.

4462. Noir. On peut distinguer deux sories de noirs, d'après la solidité de la couleur.

Le noir solide s'obtient au moyen d'un placage dans le mordant de fer, d'un passage à la cuve de bleu, et d'une teinture en gaude et garance.

On peut obtenir un noir très solide et très béau avec l'acétate de fer comme mordant, un passage en eau chaude, une teinture au bois de campêche et garance avec addition de bouze. La teinture se fait à l'ébuilition et dure trois heures. On passe au son et on expose sur le pré.

Dans les noirs ordinaires, on supprime l'indigo et on remplace la garance par le campêche.

On foularde les pièces dans le pyrolignite de fer à 4° et deux fois de suite. Il faut, ensuite, sécher à la chambre chaude, pendant deux jours; dégommer, à la manière ordinaire et à 60°; rincer et teindre avec 3 liv. de décoction de bois d'Inde, à raison de 3 liv. par pot. On entre les pièces à 60°, et on les laisse pendant une deux heure, en élevant, peu à peu, la température jusqu'au bouillon. Il reste à retirer, rincer et faire tremper les pièces pendant quélque temps à la rivière; puis à les nettoyer et les sécher.

Au lieu de pyrolignite de fer pur, en emplois quelquefois

1 p. mordant rouge à 10%,

1 p. pyrolignite de fer à 10°,

. 2 p. Eau.

Généralement, où fiiet un peu de infritant rouge dans le noir.

Gris. On obtient des gris très variés, au moyen de l'action d'un mordant de fer sur des confettrs jaunes ou rouges.

Ainsi, on plaque le mordant d'acétate d'alumine et de fer, et on teint en quercitron ou en beis d'Inde.

Ou bien, on matte les pièces dans la couleur suivante : 30 p. d'eau,

1 p. pyrolignite de fer à 8 ou 10°.

1/2 p. décoction de graine de Perse à 1 liv. par pol; 1/52 p. nitrate de fer.

On laisse sécher et on lave.

TOILES PEINTES.

On peut aussi manœuvrer les pièces dans un baquet contenant une décoction de noix de galle à 60° R., et à raison de 1 once par-pot d'eau; au bout de dix minutes, on passe les pièces dans un autre baquet, dans lequel on met, pour 20 seaux d'eau, 1 pot de pyrolignite de fer à 2°. On y manœuvre les pièces, pendant six à huit minutes.

Ou bien encore, on manœuvre les pièces, pendant une demi-heure, dans un baquet contenant une décoction claire de sumac à 50° R., et à raison de 5 liv. de sumac pour 60 pots d'eau. Ensuite, on les passe dans un autre baquet contenant une dissolution de 8 liv. de sulfate de fer, pour 60 pots d'eau, où l'on manœuvre les pièces, jusqu'à la nuance désirée.

On obtient aussi, avec l'acétate de fer très affaibli et une décoction de cochenille, un gris brillant, mais peu solide.

Noisette. Cette nuance peut s'obtenir par divers moyens. Voici un procédé qui donne une couleur solide :

1.

Foularder dans le mordant suivant *

1 p. de mordant chamois à 2°

1 p. de mordant rouge à 1°. •

Sécher, dégommer et teindre avec

12 onces de quercitron,

24 onces de sumac,

pour 4 pièces. On opère à 50° R.

4463. Chamois. La couleur chamois est réellement donnée par de l'hydrate de sesqui-oxyde de fer, qu'on obtient en décomposant, par la potasse, l'acétate de fer plaqué sur la pièce. On se sert quelquefois de lait de chaux, pour opérer cette décomposition. Voici la manière d'opérer :

On foularde, deux fois de suite, les pièces au mordant chamois plus ou moins fort; mais, ordinairement à 12°, pour les meubles. Ce mordant est de l'acétate de fer. Il faut laisser reposer les pièces pendant six à huit heures dans une chambre chaude à 25 ou 30° et au crochet. On enveloppe ensuite les pièces de drap et on les met en tas dans un endroit sec pendant trois jours. On dégomme dans une eau de craie à 25° de chaleur et, à raison de 1 seau de craie pour 100 seaux d'eau, en se servant, de la roulette, et ayant soin que les pièces tombent dans l'eau au sortir de la chaudière. Il faut, enfin, les laver et les passer une seconde fois à la roulette; rincer et sécher.

Cuir de botte. C'est une simple variété de la nuance pré-. 1.

11. 1

cédènte, qui s'obtient par le même moyen ou à peu près. Il faut, pour l'obtenir, matter les pièces dans le mordant suivant:

2 p. d'eau,

4 liv. de sulfate de fer,

4 liv. de pyrolignite de plomb.

On laisse reposer les pièces mordancées pendant trois jours et on les passe deux fois de suite au foulard dans la soude caustique, à 8° de l'aréomètre et à 50° R. On étend les pièces pendant quelques heures, pour faire monter la couleur; on les met tremper pendant trois heures à la rivière; on rince et on sèche.

4464. Solifaire. Bistre. Carmélite. L'oxyde de manganèse fournit ces diverses teintes. On l'applique, au moyen d'un sel de manganèse qu'on décompose ensuite à l'aide d'un alcali et qu'on laisse oxyder à l'air ou dont on détermine l'oxydation, au moyen du chlorure de chaux.

Voici quelques procédés :

Foularder les pièces dans le chlorure de manganèse à 12° ou 15°, et ensuite dans la soude caustique à 15° de l'aréomètre et à chaud, laver et sécher.

Ou bien, prendre 2 parties de chlorure de manganèse à 12°, et 1 partie de pyrolignite de fer à 12°. Matter les pièces dans ce mélange, et les passer ensuite dans la soude caustique froide à 12°; laver et sécher.

Pour le ton carmélite, on foularde dans un mélange de 1 partie de chlorure de manganèse à 12° et 1 partie de pyrolignite de fer à 12°; on sèche, et après deux jours, on passe dans la soude caustique à chaud, à 12°. Enfin, on doit faire tremper pendant une heure à la rivière; puis, laver et sécher.

Jaune de chrome. Cette couleur s'obtient en produisant le chromate de plomb sur la pièce même, au moyen de la double décomposition d'un sel de plomb et du chromate de potasse. Il faut donc prendre:

4 pots d'acétate de plomb à 2°,

1 once d'acide nitrique,

1/2 pot d'eau de gomme.

On matte et on sèche au crochet à la chambre chaude. On doit ensuite passer la pièce au bichromate de potasse, à raison de 4 onces et à l'acide hydrochlorique faible; on lave et on sèche.

TORIES PRENTES.

Bleu de Prusse. On foularde dans le mordant chamois a 2°; on sèche et on dégomme dans une eau de craie à 60°. Ensuite, on passe les pièces au cyanure jaune, à raison de 5 onces de ce sel, et 2 onces d'acide sulfurique pour 60 pots d'eau, et à 37°. Il faut, enfin, laver, aviver en acide sulfurique faible, rincer et sécher.

Le bleu de Prusse s'obtient, dans ce procédé, au moyen de l'action que l'acide prussianoferrique, mis en liberté par l'action de l'acide sulfurique sur le prussianoferrure de potassium, exerce sur le sesquioxyde de fer provenant de la décomposition du mordant chamois par la craie.

Vert de Schèele. Ainsi que son nom l'exprime, cette couleur s'obtient en fixant sur l'étoffe de l'arsenite de cuivre, formé sur la pièce même au moyen de l'acide arsénieux qu'on fait agir sur l'oxyde de cuivre. On doit donc :

Matter deux fois de suite et à chaud, a raison de 2 onces de sulfate de cuivre par pot d'eau, puis passer au foulard, deux fois de suite, dans la soude caustique à 12°, et manœuvrer enfin dans un baquet contenant une dissolution d'acide arsénieux, à raison de 8 onces pour 5 à 6 seaux d'eau; laver et sécher.

Vert d'eau. S'obtient par le vert de Scheele, sali par un peu de sulfure de cuivre. On traite, à cet effet, la pièce par un mélange d'arsenite de soude et de sulfure de sodium, qu'on fait agir ensuite sur du sulfate de cuivre.

On foularde donc les pièces dans le mordant olive, pour couleurs d'application, au sulfure d'arsenic à 2°. On les passe ensuite au sulfate de cuivre, à 2 onces par pot. On lave et on sèche.

Vert ordinaire. Ce vert est formé d'indigo et de chromatie de plomb. Pour l'obtenir, il faut cuver les pièces à la nuance voulue, les passer dans une eau de chaux trouble, tenant en dissolution du nitrate de plomb en plus ou moins grande quantité, suivant la nuance de vert que l'on désire obtenir. Puis, sécher, passer au bichromate de potasse, comme lorsqu'il s'agit du jaune de chrome; rincer et sécher.

Orange. On prépare d'abord du sous-acétate de plomb, avec les matières suivantes :

2 p. d'eau,

2 liv. d'acétate de plomb,

2 liv. de litharge.

On fait bouillir, pendant une heure. On prend ensuite : p. de sous-acétate de plomb.

On y dissout :

4 liv. d'acétate de plomb, ou bien un mélange de

2 liv. d'acétate et 2 liv. de nitrate de plomb ou bien plus ou moins de l'un ou de l'autre.

On foularde trois fois de suite les pièces dans cette préparation ; on les sèche au crochet à la chambre chande; on les passe dans une eau de chaux trouble, pendant dix minutes. On rince; puis, on passe dans le bichromate de potasse tiède pendant vingt minutes, et à raison de 4 à 5 onces de ce sel par pièce. Il faut, enfin, laver et passer les pièces à la roulette dans une eau de chaux claire et bouillante, puis rincer et sécher.

4465. Bleu d'indigo. L'indigo s'emploie de diverses manières et avec des résultats très variés, sous le rapport de la solidité.

On se sert de la cuve à froid, par exemple, au sulfate de fer, pour toutes les étoffes qu'on veut teindre en bleu uni et solide : c'est le bleu de cuve.

Quelquefois, on imprime les ingrédients convenables pour produire la cuve de bleu par places; c'est la ce qu'on nomme le bleu faiencé.

Cependant, si on veut des teintes de bleu d'impression plus foncées, on se sert d'une dissolution d'indigo plus riche : c'est ce qu'on nomme le bleu de pinceau.

Enfin, on emploie quelquefois la dissolution d'indigo par les acides, préparée en décomposant le bleu de Saxe par l'acétate de plomb. Le liquide bleu est employé sous le nom d'acétate d'indigo, qui certainement n'exprime pas sa nature.

Jetons un coup d'œil sur ces divers produits.

1º Cuve d'indigo. La cuve d'indigo se forme, en mettant en contact, dans une grande quantité d'eau, de l'indigo bleu en poudre, de la chaux et du protosulfate de fer. Une portion de la chaux précipite le fer à l'état de protoxyde; ce protoxyde passe à un état supérieur d'oxydation, aux dépens de l'oxygène de l'indigo, quidevient blanc et qui se dis sout dans l'excès de chaux de la cuve. Il faut plusieurs jours pour qu'une cuve soit en état de servir. Le coton què l'on y plonge la dépouille d'une portion de sa matière colorante, et par un nombre suffisant d'immersions, en plut enlèver, jusqu'à la dernière parcelle d'indigo. Mais, ordinairement, on ne laisse pas la cuve s'affaiblir au-delà d'une certaine limite, et on y ajoute successivement de nouvelles portions d'indigo, de chaux et de sulfate de fer.

La durée de l'immersion des pièces dépend de la force de la cuve et de l'intensité de la nuance a obtenir : quand les nuances doivent être très fortes, on plonge les pièces à plusieurs reprises. Après chaque plongeage, on lave les pièces dans l'eau pure; l'oxygène de l'air qui y est contenu fait passer promptement l'indigo au bleu : il forme alors avec le tissu une combinaison stable et solide.

2° Bleu faïencé. On emploie une autre méthode pour fixer l'indigo sur les tissus de coton, au moyen du protosulfate de fer, de la chaux et de la potasse. Elle consiste à imprimer, à la planche ou au rouleau, sur un fond blanc, un mélange d'indigo bleu en poudre et de protosulfate de fer, et à plonger successivement le tissu, et à diverses reprises, dans des solutions de chaux, de proto-sulfate de fer, de potasse et d'acide sulfurique.

En réfléchissant sur l'ensemble de ces opérations, on voit que le protoxyde de fer, précipité du sulfate par la chaux et la potasse est le corps désoxydant; que l'indigo désoxydé, se combine aux tissus avec lesquels il se trouve en contact, au moment même où il commence à entrer en solution dans les alcalis; enfin, que l'acide sulfurique a pour objet de nettoyer le fond, en le débarrassant de l'oxyde de fer qui y adhère.

Les dessins délicats et très couvrants s'exécutent par le procédé du faïençage.

3° Bleu de pinceau. La dissolution que la cuve d'indigo fournit est trop étendue, pour qu'on puisse s'en servir pour l'impression; on a donc cherché le moyen d'employer un dissolvant qui n'exigeât pas, comme la chaux, une quantité d'eau considérable pour se dissoudre, et on l'a trouvé dans la potasse. Mais, en conservant le proto-sulfate de fer comme désoxydant, on avait encore une solution trop étendue. On a donc eu recours aux sulfures, et principalement à celui d'arsenic, qui jouit, comme le sulfate de fer, de la propriété de désoxyder l'indigo, sans avoir, comme lui, l'inconvénient d'apporter beaucoup d'eau dans la solution.

L'indigo, désoxydé par le sulfure d'arsenic et dissous par la potasse, donne une nuance assez intense; mais, il a

PONDS UNIS.

l'inconvénient d'absorber avec rapidité l'oxygène de l'air et de repasser à l'état bleu insoluble. Il en résulte que dans le principe, on ne pouvait pas s'en servir pour l'impression à la planche, et qu'on ne trouva d'autre moyen d'en faire usage, que de le tenir dans des vases fermés et de l'appliquer sur la toile avec de petits pinceaux, de manière à présenter à l'action de l'air la plus petite surface possible. De là, le nom de bleu de pinceau. Depuis, on a conçu l'idée de placer la dissolution dans un châssis, recouvert par un canevas, qui la préserve presque entièrement de l'action de l'air, et qui lui laisse en même temps un passage suffisant pour arriver sur la planche, que l'on applique sur le canevas, avec une légère pression. Cette nouvelle disposition, qui réussit très bien, a fait abandonner le système très long et très coûteux de l'application au pinceau; toutefois, l'ancienne dénomination s'est conservée.

4° Solution acide d'indigo. L'acide sulfurique fumant de Nordhausen, est mis en usage pour dissoudre l'indigo bleu; mais, comme cette dissolution, nommée sulfate d'indigo, est très acide, on emploie de préférence l'acétate d'indigo, que l'on forme, par double décomposition, avec le sulfate d'indigo et l'acétate de plomb.

L'acétate d'indigo ne se combine pas directement avec le coton; il lui faut un intermédiaire qui est le jaune de gaude : aussi ne sert-il que pour obtenir une nuance verte, fort belle, mais qui ne supporte pas des lavages prolongés.

4466. *Bleu uni*. Pour l'application du bleu d'indigo uni, on fait usage de l'appareil représenté dans la planche 137, fig. I. Il consiste en deux cuves, dans lesquelles la pièce passe au moyen de rouleaux convenables.

a.a. Cuve carrée, contenant la dissolution d'indigo.

b.b. Roulette, à laquelle se trouvent fixés, à la partie supérieure 10 rouleaux c, et à l'inférieure 9 autres rouleaux d.

e.e. Rouleaux plus gros que les précédents que l'on entoure de toile ; ils servent à presser et à épuiser les pièces, au sortir de la cuve a.a.

f f. Leviers, au moyen desquels on établit une pression sur l'axe du rouleau supérieur, au moyen du poids g.

h.h. Autre cuve, contenant du chlorure de chaux en solution ou de l'acide sulfurique faible.

i. Roulette munie de 3 rouleaux k. l. k.

TOGLES PRINTES.

mont sur les rouleaux à épuiser. Les pièces passent alternativemont sur les rouleaux o et d, puis entre les rouleaux e. De là, elles entrent dans la cuve h.h. et tombent dans l'eau en sortant. On répête cette opération un plus ou moins grand nombre de fois, suivant la nuance du bleu que l'on désire obtenir. On lave et on sèche.

Pour monter une cuve, on met dans la meule à broyer l'indigo :

30 liv. d'indigo en poudre, et 18 p. d'eau.

On broye, pendant vingt-quatre heures, et on s'en sert de la manière suivante. Dans une cuve contenant :

600 seaux d'eau, à peu près, on délaie

60 liv. de chaux vive, que l'on hydrate avant de l'ajouter à l'eau, et

30 liv. d'indigo broyé avec l'eau. On remue, pendant une demi-heure, puis on ajoute :

60 liv. de sulfate de fer, que l'on fait dissoudre dans 1 seau d'eau, avant de l'ajouter à la cuve.

On remue alors, pendant une journée et, de temps en temps, pendant deux autres jours; on ne s'en sert qu'au bout du troisième.

Une cuve, ainsi montée, peut teindre 50 à 60 pièces de bleu fort et quand on s'aperçoit qu'elle s'affaiblit, on la nourrit avec à peu près :

15 liv. de chaux que l'on délaie, avant de la mettre dans la cuve, et

15 liv. de sulfate de protoxyde de fer.

Mais, si l'on veut lui conserver un certain degré de force, on y ajoute 4 à 5 liv. d'indigo broyé à l'eau, et deux fois autant de chaux et de sulfate de fer. On remue après chaque addition et on ne s'en sert que deux jours après.

Lorsqu'il s'agit de teindre avec cette cuve, on la remue la veille du jour où l'on veut s'en servir, et on y entre les plèces, au moyen de l'appareil décrit ci-dessus, en ayant l'attention de les mouiller d'abord légèrement, afin que la couleur prenne bien également, et de les épingler les unes au bout des autres. Au sortir de la cuve *a a*, on les passe en acide sulfurique à 4°; on s'arrange de manière qu'elles y restent pendant deux minutes; après quoi, elles tombent dans l'eau, où on les lave. On termine, enfin, par un passage en carbonate de soude à demi-degré et à 40° R., pendant un quart d'heure; puis, on rince les pièces et on les sèche.

441. Blau clair. La cuve trouble pour bleu clair se monte de la manière suivante :

20 liv. d'indigo en poudre,

10 pots d'eau, à peu près.

Il faut broyer, mettre dans la cuve et ajouter :

120 liv. de chaux vive, que l'on éteint préalablement. 50 liv. de sulfate de fer.

On remue et on y verse une solution de

20 liv. de carbonate de soude.

On remue plusieurs fois dans la journée et on teint, le lendemain, de la même manière que pour le bleu intense.

COULEURS BON TEINT, QU'ON EMPLOIE QUELQUEFOIS EN PREMIÈRE MAIN.

4468. Bleu faïencé. Pour la préparation et l'application du bleu faïencé, on introduit dans une meule semblable à la figure 2 :

2) liv. d'indigo concassé et

18 pots d'eau, dans laquelle on a dissous préalablement 35 liv. de sulfate de fer.

On broie, pendant quelques heures, et on ajoute :

6 liv. de sulfure d'arsenic, et on broie encore de manière que la composition reste pendant vingt-quatre heures dans le cylindre; alors, on la retire, et elle doit former 20 pots; on ajoute 20 pots d'eau, ce qui donne le bleu nº 1.

Bleu nº 1 = 20 pots de composition ci-dessus et 20 pots d'eau.

 2=	5 p. k	oleu nº 1 1 p.	gomme à 4 livres par poi
		id 2 p.	,.id,
4		id 3 p.	
 5 ==	2 p.	id 4 p.	
 6 ==	1 p	id 5 p.	
 9 ==	1 p.	íd g p.	

Si les numéros 9, 6, 5 sont trop épais, on y ajoute du bain fait avec du bleu nº 1 et de l'eau, au lieu d'eau de gomme. Du reste, on suit les mêmes proportions que cidessus.

Pour l'impression au rouleau, au lieu d'ejouter 20 p. d'eau à la composition, on ajoute 20 p. d'eau de gennee,

Ŷ

pour former le bleu n° 1, et on en met du reste aux n° 1, 2, 3, 4 et 5, etc., de la même manière que ci-dessus. Il est à remarquer que le plus ordinairement, on se sert dep n° 4 et 5, et qu'il est bon d'ajouter au bleu, au moment de l'impression, un peu de sulfate de fer que l'on dissout dans la moindre quantité d'eau possible.

Les pièces étant imprimées, on les attache en spirale au cadre représenté dans la fig. 1^{ro}, et on leur fait subir le lendemain les opérations suigentes, en les laissant égoutter pendant cinq minutes, après chaque opération.

Première opération. 10 minutes en eau de chaux, préparée avec 600 seaux d'eau et 300 liv. de chaux vive. Il faut avoir l'attention de bien remuer cette cuve la veille du jour où l'on doit s'en servir; le jour même, on la remue encore un peu. On la nourrit, de temps en temps, c'est à dire à chaque fois qu'on a passé 20 pièces, avec 30 à 40 liv. de chaux, et on est obligé de la remonter à neuf, dès qu'on a passé 100 pièces.

Deuxième opération. 10 minutes en sulfate de fer à 57°; on remue faiblement cette cuve la veille, mais point le jour même; cette cuve, une fois montée, peut servir pendant un an.

Troisième opération. 10 minutes en eau de chaux; on se sert de la même cuve que ci-dessus, en ayant l'attention de balancer le cadre lorsqu'on entre les pièces.

Quatrième opération. 10 minutes en sulfate de fer à 5°. Cinquième opération. 10 minutes en chaux.

Sizième opération. 10 minutes en sulfate de fer à 5°.

Septième opération. 10 minutes en chaux.

Huitième opération. 10 minutes en sulfate de fer à 10°.

Neuvième opération. 1 minute en eau pure, balancer le cadre.

Dixième opération. 30 minutes en soude à 7°.

Onzième opération. 2 à 5 minutes en eau pure, balancer.

Douzième opération. On entre les pièces en acide sulfurique à 3°, et on les y laisse, jusqu'à ce que le fond soit à peu près blanc.

Treizième opération. Décadrer et passer pendant 30 minutes en acide sulfurique à 4° et à 25° R.; on manœuvre les pièces, de temps en temps, sur le trinquet. L'appareil dont on se sert, pour cet usage, se compose d'une cuve en bois

doublée en plomb, et de forme carrée, dans laquelle on fait arriver un courant de vapeur.

Quatorzième opération. 30 minutes en soude de 1/2 à 1° et à une température de 25 à 30° R. Cette dissolution se prépare avec 2 liv. de carbonate de soude et 500 pots d'eau. Quinzième opération. Bien laver les pièces et les sécher.

Bleu bon teint.

4469. Voici la marche qu'il convient de suivre pour faire une application du bleu bon teint, au moyen de l'indigo :

On met dans la meule à broyer :

12 liv. d'indigo pulvérisé,

25 liv. de protoxyde d'étain,

6 pots d'eau;

ŀ

k

On broye pendant trente-six heures; on retire et on ajoute 48 pots de soude caustique à 12°.

Il faut faire bouillir pendant cinq minutes, et laisser reposer pendant vingt-quatre ou trente-six heures.

Quand cette dissolution d'indigo est tirée à clair, on l'emploie de la manière suivante :

1 pot de la composition claire ci-dessus, à 30° R.

On y fait dissoudre :

6 onces d'acide oxalique;

On ajoute :

8 onces d'acide hydrochlorique;

On épaissit avec :

28 onces d'amidon grillé;

On passe au tamis.

Le jour même de l'impression, on encadre les pièces et on cuve en chaux trouble pendant dix minutes; on décadre; on laisse tremper pendant donze heures à la rivière; on rince et on sèche.

Le protoxide d'étain, employé dans la recette qui précède, s'obtient de la manière suivante :

20 liv. de protochlorure d'étain,

2 seaux d'eau,

On dissout et on prend d'autre part

20 liv. de carbonate de soude,

2 seaux d'eau,

On dissout également.

On mélange les deux dissolutions et on recueille le précipité sur un filtre.

Ý111.

TOILES PRETES.

Fert solide au routeau.

4470. Avant l'impression, on foularde les pièces dans une solution de carbonate de soude, à raison de 6 onces de ge sel par pot d'eau, et on expose à la chambre chaude ; puis, on prépare une composition pour bleu faïencé, de la manière suivante :

On dissout au bain-marie dans

1/2 pot d'acide acétique à 7° et.

31/2 pots d'eau,

4 liv. de sulfate de fer; on y délaye

4 liv. d'indigo en poudre, puis on ajoute

2 pots d'eau de gomme à 4 liv. par pot, et on broye le mélange ci-dessus.

Quand le bleu est bien brøyé, on en prend 6 pois et on y fait dissoudre 24 liv. de protochlorure d'étain.

Après l'impression de cette couleur, an étend les pièces dans un endroit qui ne soit ni trop chaud, ni humide.

Après vingt quatre heures de repos, on cuve de la même manière que pour le bleu faïence. On rince et on passe en acide sulfurique faible.

On rince de nouveau et on teint avec 4 livres de quercitron par pièce, et une onçe de colle forte par livre de quercitron. L'opération dure une heure et un quart; il faut faire bouillir pendant dix minutes. Après la taipture, on nettoie par des passages au son; puis, on entre les pièces dans un bain d'alun, préparé dans une cuve ordinaire que l'on remplit aux 5/6 d'eau, dans laquelle on fait dissoudre 18 liv. d'alun. On y passe les pièces, une à une, en leur donnant 5 à 6 tours sur le trioquet. On chauffe, plus ou mains, le bain. Un peut même opérer à froid; mais, alors il faut augmenter, la dose d'alun; en sortant, on lave les pièces et on les apprête.

Roses et rougès de garance.

4471. Les nuances roses et rouges, fournies par la garance, sont très vives et très adides : austi, sont-elles très fréquemment employées.

La fabrication des fonds roses ne réussit pas toujours, surtout, lorsqu'elle s'applique à des dessins très délieats; souvent, les puases sont inégales; quelquefois mêms, des places assez étendues restent tout à fait blanches. Pressue

раријуна маль.

tous ces accidents tiennent à l'état hygrométrique du tissu pendant l'impression et pendant le séchage du mordant. Un blanchiment imparfait a aussi la plus fâcheuse influence sur ce genre de fabrication; il importe, surtout, que les toiles ne renferment aucune portion de fer ou de cuivre, car la présence de ces métaux aurait pour résultat de foncer la nuance.

L'avivage des roses et des rouges se fait par des passages au savon et par l'exposition au pré; certaines fabriques y joignent avec succès quelques autres opérations dont la nature n'est pas encore bien connue.

Rouge.

	. ,	Nº 1	Nº 8	Nº 3	Nº 4
1 p. de mordant rouge 1/64 p. de décoction d	e A e Bresil.	7° .	80	9°	10

Epaissir avec

8 onces d'amidon.

Rass.

N° 1	Nº 2	N9 3	Nº 4	Nº 5
1 p. de mordant rouge à 4°	8°	9°	10°	120
1 p. d'eau. 1 p. d'acide acétique.			•	•

1 p. d'eau de gomme.

1/32 à 1/64 p. de décoction de Brésil.

Epaissir avec

2 liv. d'amidon grillé.

Rose pour calicot.

- 3 p. de mordant rouge à 1°. Epaissir avec
- 5 onces de salep que l'on fait cuire dans
- 1 p. d'eau et
- 1 p. d'acide acétique.

Puis ajouter :

1 1/4 liv. sulfate de plomb en poudre.

Les rouges et roses ci-dessus se débouzent, se garancent, s'avivent et se blanchissent comme il est indiqué page 549 et suivantes.

TOILES PEINTES.

Rose pour batiste.

Nº 1	N• 2	Nº 3
1 p. mord. rouge à 2°.	3 p. m. r. á 5°.	1 p. m. r. a 8 °.
1 p. acide acétique.	1 p. ac. acétiq.	1 p. acide acét.
1 p. d'eau.	1 p.eau de gom.	1 p. d'eau.
1 p. eau de gomme.	21. am. grillé.	1 p. eau de gom.
2 liv. amidon grillé.	101. sulf. de pl.	2 l. amid. grillé.
10 liv. sulf. de plomb.	-	101. sulf. de pl.

Ce rose se débouze et se garance comme le puce garancé. S'il y a du puce ou du noir dans le dessin, on passe au chlore; s'il y a seulement du rouge ou du petit rouge, ou deux rouges, on passe la pièce, sortant de la garance, au savon, pendant 1/2 heure et à 50° R., à raison de 1 liv. pour 15 seaux d'eau et pour 6 à 8 pièces; on avive, avec 1 liv. de savon et 1 liv. d'avivage, également pendant 1/2 heure et à 50° R. Enfin, on termine par un passage au savon, dans les mêmes proportions que le premier.

Noir.

4472. Pour le noir à la planche, on prend :

5 p. d'eau.

5 p. de pyrolignite de fer de 10° à 12°. On épaissit avec

5 liv. 10 onces de farine. On fait cuire.

Pour le noir au rouleau, on prend :

20 p. de pyrolignite de fer à 14°.

20 p. –

4 p. d'acide acétique.

6 p. de décoction de campêche à 1 liv. p. p.

On épaissit avec

75 liv. de gomme en poudre.

Le débouzage et le garançage des noirs se pratiquent, comme s'il s'agissait de la couleur puce.

7°.

Puce et violet.

4473. Le débouzage se fait à la manière ordinaire; quant au garançage, on emploie de 3 à 7 liv. de garance par pièce, selon que le dessin est plus ou moins chargé. Le blanchiment s'exécute à l'aide de passages au savon et au chlorure de chaux (*Page* 323). Quand le puce est pâle et le dessin léger, on peut se contenter, au sortir du garançage, de passer les pièces au chlore faible, puis au savon, à deux reprises différentes, et de les exposer sur le pré.

Puce.	Ordinaire.	Foncé.
8 p. de mordant rouge	à 10°	10°.
8 p. de pyrolignite de fe		10º .
8 p. d'eau.		

On épaissit avec

9 onces farine par pot.

Le puce au rouleau se fait comme celui pour la planche; mais on l'épaissit à raison de 3 liv. de gomme en poudre par pot de couleur.

Violet.	Nº 1	N° 2	N° 3	Nº 4	Nº 5
3 p. de pyrolignite de f 1 1/2 p. d'acide acétic	fer à 1/2 que à 1/	2 1° 2°.	1 1/2	2°	4•

1 p. d'eau.

1/2 p. de mélasse.

1/8 p. d'acétate de cuivre dissous.

1/8 p. de mordant rouge à 10°.

On épaissit avec

7 à 7 1/2 livre d'amidon grillé.

On fait chauffer jusqu'au bouillon et on passe au tamis. Il faut éviter d'affaiblir les violets d'un degré plus fort, pour en obtenir des violets d'un degré plus faible; autrement, les proportions de rouge et de cuivre ne s'y trouvent plus. Il n'y a que le violet n°2 qui, étant quelquefois trop foncé pour les batistes et les mousselines, peut être étendu d'un cinquième; à cet effet, on prend :

5 p. bain de violet nº 2, et

1 p. d'eau que l'on épaissit avec 7 liv. d'amidon grillé.

Pour les violets à l'amidon, on supprime l'amidon grillé et on conserve la mélasse.

Le violet ordinaire au rouleau s'obtient avec :

36 pots de pyrolignite de fer à 7°.

36 p. d'eau.

16 p. de décoction de campêche à 1 liv.

12 p. d'acide acétique. Un mêle et on épaissit avec

150 liv. de gomme du Sénégal en poudre.

On passe au tamis.

TOLLES PEINTES.

Acajou.

1 pot de mordant rouge à 10°.

1/5 p. de pyrolignite de fer à 10°. On épaissit avec

5 1/2 liv. amidon grillé.

Après quatre jours de repos, on dégomme et on teint avec

14 liv. de garance....

14 liv. de quercitron... > pour 8 pièces.

1 liv. 2 onces de colle.)

Orange.

3 1/2 pots de mordant rouge à 12°.

1 1/2 p. d'eau.

1/64 p. de décoction de bois de Brésil.

2 1/2 liv. d'amidon blanc.

On teint avec

3 liv. de garance....

8 de quercitron. . pend. 3 heur., à 50° R., au plus.

 $1 \quad \text{de colle} \dots \dots$

Olive.

On prépare les pièces comme pour l'acajou; on dégoname; puis on teint avec

12 liv. de quercitron.

9/32 p. de décoction de bois d'Inde à 4°.

1/2 liv. de colle.

Cette couleur se blanchit ordinairement par deux passages au son, et par huit jours de pré.

COULEURS D'APPLICATION, BON THINT OU DEUXIÈME MAIN.

Bleu à pinceauter.

4474. 1 pot d'eau,

2 liv. d'indigo en poudre.

On broye de six à huit heures et on ajoute :

4 pots d'eau et

1 liv. de réalgar en poudre,

1 liv. d'acide arsénieux.

On fait dissoudre et on ajoute à 30° R. à peu près,

2 liv. de chaux vive.

On chauffe alors jusqu'au bonillon; on retire du feu et on y met : 1 1/2 liv. de carbonate de soude, de bonne qualité; on remue et on épaissit à froid, à raison de 1 1/2 liv. de gomme en poudre, par chaque pot de couleur.

On conserve ce bleu dans un vase bouché, et vingt-quatre heures après son application, on lave les pièces à la rivière.

Bleu de Prusse sur fond chamois.

On dissout dans

1 pot d'eau,

4 onces de cyanure jaune; On épaissit avec

9 onces de farine;

On laisse réfroidir et on ajoute :

3 1/2 onces d'acide sulfurique.

On remue, on imprime et on lave.

Jaune de chirome.

4475. Le jaune de chrome s'obtient, par double décomposition, sur les étoffes de coton. Il suffit de les imprégner d'acétate ou de nitrate de plomb et de les passer ensuite dans un bain de bichromate de potasse.

Quand on veut appliquer le jaune de chrome sur une étoffe déjà teinte, on imprime un mordant composé de sel de plomb et d'acide citrique; on passe l'étoffe dans le chlorure de chaux, et enfin dans le bain de bichromate de potasse.

Voici la manière d'opérer :

On fait dissoudre dans

4 pots d'eau,

1 liv. de nitrate de plomb en poudre, et

1 liv. acétate de plomb en poudre.

On tire à clair et on épaissit avec

28 onc. amidon blanc, ou mieux avec

3 liv. d'amidon grillé, par pot de couleur.

On inffrinte et on passe les pièces dans un baquet, contenant une dissolution de bichromate de potasse, à raison de 2 onces par pièce. On y manœuvre ces dernières sur le trinquet, pendant un quart d'heure. On les passe en sortant dans un acide hydrochlorique très faible, pour nettoyer le blanc et pendant à peu près dix minutes; ensuite, on rince et oti sèche.

TOILES PRINTES.

Vert solide.

On dissout dans 1 pot de préparation claire pour bleu bon teint (4483).

1 liv. de nitrate de plomb en poudre; on y ajoute:

11 onces d'acide nitrique,

4 onces de bichlorure d'étain, pour les laines, etc.

8 onces de mélasse. On épaissit avec

25 onces d'amidon grillé; on passe au tamis.

Le jour même de l'impression, on cuve, pendant dix minutes dans une eau de chaux trouble; on décadre et on laisse tremper pendant une ou deux heures à la rivière. On rince et on passe les pièces dans le bichromate de potasse et l'acide hydrochlorique faible, de la même manière que le jaune de chrome; puis, on lave et on fait sécher.

Vert de Schèele.

4476. Le vert de Schèele s'obtient souvent en imprimant une simple dissolution de sulfate de cuivre, épaissie à la gomme, et passant ensuite les pièces dans une dissolution très basique d'arsénite de potasse. Cette couleur résiste au savon, mais point aux acides. Aussi, a-t-on cru remarquer dans les pays chauds que les étoffes teintes en vert de Schèele pouvaient causer des accidents résultant de l'acidité de la sueur.

Quelquefois, on fait usage de recettes plus compliquées; savoir, pour le vert au pinceau :

1 pot d'eau.

21/2 liv. de sulfate de cuivre.

21/2 d'acétate de plomb.

1/2 liv. d'acétate de cuivre.

On ajoute à la dissolution

1/16 p. de nitrate de cuivre en solution,

Et on épaissit avec

1 liv. de gomme en poudre, par pot de liquide.

On passe les pièces, après la dessiccation, au foulard dans la soude caustique que l'on prépare avec

2 parties de carbonate de soude, et

1 partie de chaux vive.

On ajoute assez d'eau chaude, pour obtenir une dissolution à 15° que l'on met à 10°, et dans laquelle on passe les pièces trois fois de'suite, à la machine à matter; on rince.

On manœuvre ensuite les pièces dans un baquet, contenant une dissolution d'acide arsénieux, à raison de 8 onces pour 8 ou 10 seaux d'eau, jusqu'à la nuance de vert que l'on désire. Cette opération dure à peu près cinq minutes; puis on lave et on sèche.

Le vert de Schèele, à la planche, s'obtient d'une manière un peu différente. On prend

1 p. d'eau,

2.1/2 liv. de sulfate de cuivre,

21/2 liv. d'acétate de plomb,

1/2 liv. d'acétate de cuivre.

On ajoute

1/16 p. de nitrate de cuivre et on épaissit avec

6 onces d'amidon et un peu de gomme en poudre.

D'ailleurs, l'opération se conduit comme pour le cas précédent.

Vert chrome.

Cette couleur est le produit d'un mélange de bleu de Prusse et de jaune de chrome, et elle est loin d'offrir la solidité du vert bon teint, obtenu avec le bleu d'indigo et le chromate de plomb. On prend :

1 pot d'eau, épaissie avec

7 onces d'amidon blanc.

En sortant du feu, on ajoute :

4 onces de nitrate de plomb en poudre,

4 onces d'acétate de plomb en poudre.

On remue, et lorsque la couleur est froide, on y ajoute encore,

9 onces de bleu de Prusse en pâte.

On imprime et on passe au bichromate de potasse et à l'acide hydrochlorique faible, comme lorsqu'il s'agit du jaune de chrome.

Pour obtenir le bleu de Prusse en pâte, on ajoute à

5 liv. de bleu de Prusse en poudre fine,

5 liv. d'acide hydrochlorique.

Et, après vingt-quatre heures à peu près de contact, on lave le mélange avec de l'eau sur une toile et on conserve la pâte, ainsi obtenue, dans un vase bouché.

Vert métallique.

C'est un savon, à base de cuivre, que l'on obtient avec une

forte dissolution de savon, dans laquelle on ajoute une solution de sulfate de cuivre à 10° B. et à 60° R. Il se forme un précipité d'un beau vert que l'on fait fondre à une douce chaleur, pour en chasser l'eau, et que l'on délaye ensuite avec assez d'essence de térébenthine, pour lui domner la consistance nécessaire pour l'impression. On lave les pièces, après trois ou quatre jours.

Orange, par le sous-chromate de plomb.

1 p. d'eau, dans lequel on dissout d'abord

1 liv. d'acétate de plomb.

Puis on y fait dissoudre à l'ébullition :

1 liv. de litharge.

On prend le liquide clair et on y ajoute :

1 liv. de nitrate de plomb en poudre,

On épaissit avec

12 onces d'amidon grillé.

On passe au tamis.

Trois ou quatre jours après l'impression, on passe les pièces dans une eau de chaux trouble, pendant un quart d'heure; on rince et on passe dans le chromate de potasse, à raison de 2 onces de ce sel par pièce; on lave. Pour faire virer la couleur à l'orange, il faut entrer les pièces à la roulette dans une chaudière contenant de l'eau de chaux claire et à l'ébullition; cette opération doit durer pendant quatre à cinq minutes, la liqueur étant prise à 10 ou 12° et à 50° R. Au sortir de la chaudière, les pièces tombent dans l'eau; on doit alors les laver et les sécher au plus vite.

Olive.

4477. On fait dissoudre, jusqu'à saturation, du sulfure rouge d'arsenic dans une solution de soude caustique à 25 ou 30°; on filtre et on épaissit avec de la gomme en poudre ou de l'amidon grillé.

Après l'impression, on sèche à la chambre chaude et ensuite on foularde les pièces dans un bain de sulfate de cuivre, à 10 ou 12°, et pour faire virer la couleur à l'olive, on les passe dans un bain de savon bouillant, à raison de 1 à 2 liv. pour 100 seaux d'eau.

Chamois.

1 p. de mordant chamois, à 10, 15, 20 ou 25°, que l'on épaissit avec 2 1/2 onces de salep ou 9 onces d'amidon.

DEUXIÈME MAIN.

Après l'impression, on passe les pièces dans un bain de chaux trouble pendant dix minutes et on rince. La couleur est donc produite par de l'oxyde de fer hydraté. S'il y a du vert de Scheele dans le dessin, on passe en caustique (voy. page 360), et lorsque le chamois est à un degré très fort, on se contente de le laver à la rivière.

Rouille.

1 p. de mordant rouille de 10 à 15°, qu'on épaissit avec 3 liv. de gomme en poudre et qu'on passe au tamis.

Les pièces imprimées, on les passe, après ciuq jours de repos, dans une eau de chaux que l'on prépare avec

25 liv. de chaux vive,

45 seaux d'eau, et

1/2 seau de carbonate de soude.

On y laisse les pièces, pendant une demi-heure, à une température de 25 à 50° R., puis on les lave et on les sèche.

Bois.

1 pot de pyrolignite de fer à 12°. On y ajoute :

1. p. d'acétate de cuivre à 1 livre par pot, plus ou moins, suivant la nuance que l'on désire obtenir.

On épaissit avec

7 onces d'amidon et un peu de gomme en poudre.

On suit la même manipulation que pour le vert de Schèele

Solitaire.

1 pot de chlorure de manganèse à 24°.

8 onces d'amidon.

On fait enire et on ajoute un peu d'indigo en poudre pour colorer.

Après l'impression, on passe au foulard dans une dissolution de soude caustique à 12° de l'aréomètre et à 25° de chaleur. On remue bien et on sèche.

Pour appliquer cette couleur au rouleau, on prend :

1 pot de chlorure de manganèse à 20°.

3 liv. de gomme en poudre.

On passe au tamis, on imprime et on passe dans un bain de soude caustique, comme pour le précédent.

TOILES PRINTES.

Orange, par l'iodure de mercure.

4478. Cette couleur s'emploie rarement; elle ne présente pas la solidité de l'orange obtenu avec le sous-chromate de plomb.

Voici, du reste, la manière de l'obtenir :

On foularde les pièces dans une dissolution de bichlorure de mercure, à raison de 1 1/2 once de ce sel par pot d'eau, et on imprime par dessus l'iodhydrargyrate de potassium, préparé de la manière suivante.

On prépare de l'iodure de mercure, en versant de l'iodure de potassium dans une solution concentrée de bichlorure de mercure; il se forme un précipité orange qui se redissout par un excès d'iodure de potassium. On saisit l'instant de la disparition, et on épaissit cette liqueur, qui doit marquer 25°, avec de la gomme en poudre. Il suffit d'imprimer cette matière sur les pièces, pour que l'orange se forme soit par la réaction de l'iodure de potassium sur le sublimé corrosif dont la pièce est imprégnée, soit par la précipitation de l'iodure rouge de mercure qui était combiné avec l'iodure de potassium. On lave.

Noir.

4479. 1 p. de décoction de noix de galle à 6°,

8 onces de farine. On fait cuire et on ajoute presque à froid :

8 onces de nitrate de fer neutralisé.

Ce noir résiste au débouzage et au garançage; il supporte également les passages en eau de chaux, bi-chromate de potasse et alcalis faibles.

On fait encore un noir, souvent préféré au précédent, avec :

3/4 de pot de décoction de noix de galle à 6°,

1/4 p. de décoction de bois d'Inde à 4°.

On épaissit avec

8 onces d'amidon.

On fait cuire et on ajoute à froid :

8 onces de nitrate de fer neutralisé,

Et 2 ou 3 gros de nitrate d'argent cristallisé.

Bois.

1 pot d'eau.

1 liv. de cachou en poudre,

12 onces de sulfate de cuivre.

On fait bouillir, pendant dix minutes et on ajoute : 1/4 p. d'acide acétique.

On fait bouillir encore, pendant dix minutes; puis on y dissout :

1 once de sel ammoniac par pot.

On laisse reposer et on épaissit le liquide clair avec 3 liv. de gomme en poudre par pot.

Il faut imprimer et laisser reposer, pendant cinq jours, au moins; puis passer les pièces dans une eau de chaux trouble et dans une dissolution de bi-chromate de potasse, comme pour le jaune de chrome; on lave et on sèche.

Marron.

Même préparation que pour l'olive au sulfure d'arsenic; mais, au lieu de passer les pièces dans le sulfate de cuivre, on les entre dans le nitrate de bismuth; et pour faire monter la couleur, on leur donne un savon bouillant; on les passe dans l'acide hydro-chlorique à 1/2°.

Noisette.

On imprime le mordant pour la couleur olive au sulfure d'arsenic et à 2°. On passe les pièces dans le bichromate de potasse et dans l'acide hydrochlorique, comme pour le jaune de chrome.

COULEURS D'APPLICATION PETIT TEINT, QUE L'ON PEUT " EMPLOYER EN TROISIÈME MAIN.

4480. Ces couleurs s'emploient rarement aujourd'hui; elles sont remplacées, avec avantage, par les couleurs fixées à la vapeur, qui ont plus d'éclat et qui sont moins altérables.

Rouge ordinaire.

- 1 pot de décoction de Brésil à 3 livres par pot, que l'on épaissit avec
- 1 once de gomme adragante.

Il faut chauffer à petit feu et ajouter à tiède 3/4 de proto-chlorure d'étain cristallisé.

On remue et on imprime.

Rouge amarante.

1 pot de décoction de bois de Brésil à 3 livres par pot.

танжа ранатар.

On dpaigsit avec

- 1 liv. 1/2 de gomme en poudre. On y a sjoute, à froid :
- 1 once d'alun en poudre,
- 1 once 1/2 de carbonate de soude, On remus.

Rouge anglais.

1/4 pot de décoction de bois de Brésil à 4^e, dans lequel on dissout :

1 once de sel marin et

2 gros de sel ammoniac.

On ajoute alors sur 100 parties de ce mélange :

1 partie de nitrate de cuivre,

et sur 12 parties du mélange ainsi forme :

1 partie de chlorure d'étain pour laines.

Enfin, on épaissit à raison de

1 liv. 1/2 de gomme en poudre par pot.

Le lendemain de l'impression on lave les pièces et on lus bat.

Bleu d'application.

5 livres de bleu de Prusse en poudre,

2 livres d'acide hydrochlorique.

On laisse reposer, pendant huit jours, avant de sea servir.

On prend alors

1 pot d'eau,

2 onces de la composition ci-dessue.

On y délaye

9 onces 1/2 de farine.

On fait cuire et on ajoute à froid, 1/4 de dissolution d'étain pour laines.

On prépare un autre bleu avec :

1 pot d'eau, épaissi par

8 onces amidon; on y ajoute à chaud

2 onces de prussianoferrure jaune, et à froid

5 onces de nitrate de fer, pour les laines et 1 once d'acétate d'indigo.

Jaure,

Le 'jaune d'application est une couleur brillante, mais . peu solide, qui s'obtient avec la graine de perse, mordancée par l'acétate d'alumine et le protochlorure d'étain. Quelquefois même, on supprime le sel d'étain. On prend donc

1 livre de graines de Perse,

1 p. d'eau.

On fait bouillir et on prend ensuite :

3 p. de la décoction ci-dessus,

1 p. de mordant rouge à 10°,

On épaissit avec

3/4 liv. de gomme en poudre.

On ajoute, au moment de s'en servir, quand on veut l'employer pour pinceauter,

1 once d'acide nitrique par pot.

Avec le même jaune, on obtient un vert d'application, en lui associant du bleu de Prusse. Pour cela, on prend :

1/2 p. de décoction de graines de Perse à 3/4 de livre par pot;

On y délaye

6 onces de bleu de Prusse en pâte (voyez vert chrome), puis on ajoute A state of the state

1/2 p. d'eau et on épaissit avec

9 onces d'amidon. Lorsque la couleur est froide, on بآيده المان ajoute :

1/4 liv. de dissolution d'étain pour avivage:

Violet.

.. [:]:

1 pot de décoction de bois d'Inde à 1º

8 onces de farine.

On fait cuire et on ajoute à froid,

8 onces de dissolution d'étain pour avivage.

Puce.

3 pots de décoction de Brésil à 5 onces par pot

de campêche à 7 onces par pot. 4 p. id. On épaissit avec

3 liv. 15 opces amidon, et on ajoute à froid : •

1 liv. de dissolution d'étain préparée de la manière suivante ·

TOILES PRINTES.

4 liv. d'acide hydrochlorique,

2 liv. d'acide nitrique; on y fait dissoudre

2 liv. 1/4 d'étain.

Noir.

Le noir d'application constitue une couleur peu solide qui s'obtient avec

1 pot décoction de bois d'Inde à 3 onces par pot.

On épaissit avec

4 onces de farine,

4 onces d'amidon.

On ajoute à froid :

4 onces de nitrate de fer neutralisé pour les laines,

1 once de prussiate jaune de potasse.

On peut se dispenser de laver ce noir.

On peut aussi faire usage de la recette suivante, qui s'emploie au rouleau :

15 pots de bois d'Inde à 3 onces par pot,

35 liv. de gomme en poudre

12 liv. de dissolution de fer, faite avec une partie d'acide nitrique et une partie d'acide hydro-chlorique.

Chamois.

1/2 pot de décoction de graine de Perse à 5/4 par pot, 1/2 p. id. de Brésil à 3 liv. par pot.

9 onces de farine;

On fait cuire et on ajoute à froid

1 liv. de protochlorure d'étain.

Carmélite.

10 onces d'amidon,

1/2 pot de décoction de campêche à 1 liv. par pot.

1 p. id. de bois de Brésil à l'livre par pot.

1/2 p. id. de graine de Perse à 1 livre par pot.

On fait cuire pendant un quart d'heure; on remue et on ajoute à froid :

1 liv. 1/4 de dissolution d'étain formée de la manière suivante :

14 liv. d'acide nitrique à 36°,

26 liv. d'acide hydrochlorique. On y fait dissoudre 10 liv. d'étain.

TROISIÈME MAIN. VAPBUR.

Orange.

1 pot de soude caustique à 10°,

1 liv. de rocou.

On fait bouillir pendant une demi-heure et on épaissit le liquide clair avec 2 liv. 1/2 ou 5 livres de gomme en poudre.

Après l'impression de ce mélange, on lave les pièces à l'eau courante, on les sèche et on les apprête.

COULEURS D'APPLICATION DITES VAPEUR OU TROISIÈME MAIN.

4481. Les pièces étapt foulardées dans le mordant, on les sèche pendant deux ou trois jours à la chambre chaude; on dégomme dans une eau de craie à 45°, et on cylindre, afin d'éviter les plis.

Le rentrage des couleurs destinées à être fixées par la vapeur, s'exécute, du reste, de la même manière que l'impression. On laisse sécher les pièces, pendant deux à trois jours, à une température de 25°, et on les fixe au moyen de l'appareil décrit à la fabrication des laines, en les exposant à l'action de la vapeur, pendant à peu près un quart d'heure. On étend les pièces, pendant deux jours, à la chambre chaude; on les lave à l'eau courante et on les sèche.

L'opération du fixage dure de un quart d'heure à trois quarts d'heure: ces variations dépendent de la construction de l'appareil que l'on emploie, de la température de la vapeur et de la nature du dessin.

Rouge.

1 pot de décoction de Brésil à 5°.

8 onces d'amidon.

On fait cuire et on ajoute à froid :

12 onces de dissolution d'étain pour les laines.

Rose.

2 pots de décoction de Brésil à 5°.

1/4 p. d'hydrochlorate d'alumine (voyez le violet).

On laisse reposer pendant deux jours et on filtre pour obtenir le précipité.

On prend ensuite :

2 livres de ce précipité.

VIN.

TOLING PEINTIG.

1/2 pot d'eau.

1/2 p. du mordant pour les couleurs vapeur.

On épaissit avec

1 liv. de gomme en poudre et on passe au tamis.

Si le rose est trop foncé, on l'éclaireit à la nuance voulue avec de l'eau de gomme, à 1 liv. par pot.

Bleu.

1/2 pot d'eau.

3 onces d'acide oxalique.

On fait dissoudre.

1/2 pot d'eau.

6 onces de prussianoferrure jaune.

On fait dissoudre.

Il faut enfin mêler les deux dissolutions, laisser reposer et gommer à raison de 1 liv. à 1 liv. 1/2 de gomme en poudre, par pot

Jaune.

1 pot de décoction de graine de Parse à 3°.

1 p. de mordant pour les couleurs vapeur-

On épaissit avec

2 à 3 liv, de gomme en poudre et on pesse au tamis.

Vert.

5/4 pot de décoction de graine de Perse à 3.

1/4 p. de mordant rouge à 10°,

On y fait dissoudre à chaud :...

4 onces de prussiau oferrure jaune; ensuite, on ajoute :

1 once d'acide tartrique,

1 once d'acide oxalique; puis, on ajoute à froid

· · · · · ·

. . . .

1/2 once de dissolution d'étain. On épaissit avec '

1 liv. a 1 liv. 1/2 de gomme en poudre. et on passe au tamis.

Pour rentrure sur fond noir, on ajoute encore 1 once de prussianoferrure jaune par pot de couleur.

Oranger .

1 pot du jaune vapeur, gommé,

3 à 4 onces de précipité pour rose.

On les passe ensemble au tamis. - + ; i

Fiolet.

7/8 pot de décoction de bois d'Inde à 2º 1/2,

1/8 p. d'hydrochlorate d'alumine.

On recueille le précipité sur un filtre, et on s'en sert de la manière suivante :

1 liv. de ce précipité humide,

1/2 pot d'eau.

On délaye et on ajoute

1/2 p. de mordant vapeur.

On épaissit avec

1 liv. de gomme en poudre. On passe au tamis.

L'hydrochlorate d'alumine pour rose et violet s'obtient, du reste, en précipitant l'alumine d'une solution d'alun par du carbonate de soude et dissolvant le précipité dans de l'acide hydrochlorique ordinaire, jusqu'à saturation.

Gris.

1/8 pot de décoction de bois d'Inde à 4°.

1/8 p. du mordant rouge à 10°.

1/8 p. d'eau.

On fait dissoudre à une température de 40 à 50° R.

1 once 1/2 de sulfate de fer.

On ajoute alors

3/4 p. d'eau de gomme à 4 liv. par pot. On remue.

Noir.

1 pot de décoction de bois d'Inde à 4°. On y délaye

8 onces d'amidon.

On fait cuire et on ajoute à tiède,

2 onces de sulfate de fer. Il faut ensuite remuer et verser la couleur dans une terrine contenant :

1 once d'huile d'olive. On remue bien et on ajoute encoré 4 onces de nitrate de fer neutralisé.

Puce.

5/8 pot de décostion de Brésil 4 5°.

3/8 p. id. de décoction de bois d'Inde à 7°.

On épaissit avec

8 onces d'amidon,

et on ajoute à froid

8 onces de la dissolution d'étain pour les laines.

IMPRESSION SUR LAINES.

IMPRESSION DES LAINES.

4482. Une industrie importante et nouvelle est venue rivaliser, depuis quelques années, avec la fabrication des toiles peintes, c'est l'industrie des mousselines de laine. Elle offre au consommateur des étoffes de laine, légères, souples, brillantes de couleur, durables et à bon marché. Ce nouveau produit menace le coton d'une concurrence redoutable, d'autant plus qu'il est tout à fait susceptible d'être fabriqué par des ouvriers isolés.

Parmi les différentes étoffes de laine que l'on peut soumettre à l'impression, le coloriste distingue ordinairement trois variétés : la laine pure, la laine et soie, et la laine et coton.

Les étoffes de laine pure contiennent la mousseline-laine, le mérinos, les poils de chèvre, etc. Les étoffes laine et soie comprennent les châlis, les gazes mélangées soie. Dans les étoffes laine et coton, c'est ordinairement la chaîne qui est en coton; aussi la désigne-t-on le plus souvent sous le nom de chaîne-coton. Sur les tissus laine et soie, on peut employer presque toutes les couleurs de laine pure. Les étoffes dites chaine-coton exigent des couleurs particulières, composées de couleurs qui entrent dans l'impression des cotons et dans l'impression des laines.

La chaine en coton a pour but de diminuer beaucoup le prix des tissus, et ces étoffes ont le grand avantage de pouvoir se tisser à la mécanique. On est parvenu à une telle perfection pour l'impression de ces tissus, surtout en Alsacc, que la chaîne-coton peut rivaliser, pour certains emplois avec la laine.

Les matières colorantes dont on se sert dans ce genre de fabrication sont : l'indigo, la cochenille, le campêche, l'orseille, la graine de Perse.

A ces diverses matières colorantes, on peut ajouter les prussiates jaune et rouge de potasse, les bois jaune, le rocou.

Les autres substances qui s'associent avec ces couleurs, soit pour les fixer sur la laine, soit pour opérer leur dissolution et leur mélange, soit pour les aviver, sont : l'acide oxalique, l'acide tartrique, l'acide acétique, l'alun, l'acétate d'alumine, le sulfate de cuivre, le nitrate de fer, le bichlorure d'étain. Si l'on ajoute à cette nomenclature de matières la noix de galle et le cachou, l'on aura, pour ainsi dire, toutes les substances nécessaires à la production de toutes les nuances possibles.

Les matières colorantes s'emploient sous la forme de décoctions, et ces décoctions étant d'un usage fréquent dans le laboratoire, on en fabrique toujours une certaine quantité d'avance.

Ordinairement, on les conserve dans des bombones semblables à celles qui renferment l'acide sulfurique, et afin d'avoir la facilité d'en retirer de petites quantités avec un pot, à mesure du besoin, on en élargit l'ouverture, à l'aide d'un petit marteau, jusqu'à lui donner de 6 à 8 pouces de diamètre; on ferme cette ouverture avec un couvercle.

Les décoctions dont on fait le plus d'usage et dont on prépare une certaine quantité d'avance, sont celles de campêche, de graine de Perse, d'orseille et de noix de galle. On estime leur richesse en matière colorante par l'aréomètre de Beaumé.

La décoction de campêche s'employe toujours à 4°; celle de graine de Perse à 2°, 4°, 5°, 6° et 8°, et celle de noix de galle à 6°.

Quelquefois, au lieu de se servir de l'aréomètre, on fait les décoctions avec des poids déterminés de matières colorantes pour chaque cas spécial, d'après la recette; mais, cette méthode est embarrassante, et il est préférable de se servir de l'aréomètre et d'une décoction à 8°, par exemple, parce qu'il est très facile en y ajoutant de l'eau, de la mettre à 6°, 5°, 4° et 2°.

Voici, du reste, la manière de les préparer.

On fait bouillir la matière, telle qu'on la trouve dans le commerce, avec de l'eau dans une grande chaudière, pendant cinq à six heures, suivant la quantité; on décante la liqueur claire et on remet de l'eau sur le résidu, afin de l'épuiser autant que possible; on réunit les deux liqueurs et on évapore, jusqu'à ce que le résidu marque à l'aréomètre le degré le plus fort dont on puisse avoir besoin.

Les matières colorantes s'emploient souvent sous la forme de décoctions et d'extraits.

Les décoctions sont à un degré faible jusqu'à 6° inclusivement; les extraits se comptent à partir de 7° jusqu'à 12 et 15°. Ces degrés se mesurent à l'aréomètre de Baumé.

Depuis qu'il existe des fabriques pour préparer les ex-

traits en grand, on peut les obtenir à des prix modérés, de sorte que l'imprimeur les fabrique rarement lui-même : il n'y a que les décoctions à un degré faible, ou celles qui demandent à ne pas vieillir, qu'on prépare au moment de s'en servir.

Pour les décoctions, si la matière est divisée, on l'emploie telle qu'elle est. Pour les bois, on les réduit en copeaux au moyen de diverses machines inventées à cet effet; on les fait bouillir dans l'eau pendant plusieurs heures, suivant la quantité; on décante la liqueur claire, et on remet de l'eau sur le résidu afin de l'épuiser autant que possible. On fait ainsi deux ou trois cuites avec la même matière; on les réunit et on les réduit jusqu'à ce que le bain marque à l'aréomètre le degré dont on a besoin. Les réductions se font dans une chaudière à double fond chauffée par la vapeur.

Lorsqu'on a besoin d'une décoction très-pure, ou bien si l'on coupe un extrait d'un degré fort pour le ramener à un degré inférieur, une précaution très utile à prendre, c'est de coller le bain avec de la colle de Flandre; on a ainsi un bain très limpide. Cette précaution est indispensable dans certains cas.

La décoction d'orseille étant la seule dont la préparation offre quelque particularité, la manière de l'obtenir se trouve décrite à l'article relatif à la couleur grenat.

4483. Diverses préparations de l'indigo. Les préparations d'indigo employées dans l'impression des laines sont : le sulfate d'indigo, l'acétate d'indigo et les carmins d'indigo.

Pour préparer le sulfate d'indigo, on dissout

10 kil. d'indigo réduit en poudre très fine,

Dans

45 à 50 kil. d'acide sulfurique de Nordhausen.

On met d'abord l'acide dans un vase en plomb, et on y ajoute peu à peu l'indigo, en le remuant constamment avec une baguette de verre; quand le mélange est opéré, on chauffe graduellement, soit au bain-marie, soit au bain de sable.

L'opération doit être menée très leutement, et dure de dix-huit à vingt-quatre heures : on laisse reposer la dissolution pendant un ou deux jours avant de l'employer.

Pour préparer l'acétete d'indigo, on prend :

10 kil. de sulfate d'indigo.

20 lit. d'eau.

10 kil de sel de saturne (acétate de plomb).

On commence par faire dissoudre le sel de saturne dans l'eau, puis on ajoute le sulfate d'indigo; on laisse le précipité de sulfate de plomb se déposer, et ou soutire le clair, qui constitue le prétendu acétate d'indigo marquant 20°. On le coupe ordinairement de moitié avec de l'eau pour le ramener à 10°.

Les carmins d'indigo ou bleus solubles sont des sulfoindigotates alcalins, qui proviennent de la saturation du sulfate d'indigo par les carbonates alcalins, et qui ont été hien lavés.

Ces produits se trouvent tont préparés dans le commerce.

4484. Diverses préparations de la cochenille. On employe la cochenille, en poudre grossière, obtenue à l'aide d'un moulin semblable à ceux dont on se sert pour moudre le café.

Pour certaines couleurs, on la broye tout simplement à l'état de poudre avec l'eau; tel est le cas, pour le ponceau et le gros rouge. Pour d'autres, il faut y joindre de l'acide oxalique, comme on fait pour le rose.

Enfin, pour le manve, le violet et le bois, on l'épuise par l'annuoniaque. Cette dernière préparation porte le nom de cochesille annuoniscale ou de composition de cochesille. La manière d'employer la cochesille pour rouge et ross étast décrite à l'article qui traite spécialement de ces couleurs, nous examinerons soulement iei le mode de préparation que l'on suit pour obtenir la cochesille annuoniacalé.

On met :

15 kil. de cochenille pulvérisée,

Avec

17 kil. 500 gram. d'ammonistque.

On les remue, puis on ferme le vase, et on les laisse di-

On met ensuite le sout dans une grande marmite, et l'on chauffe légèrement pendant environ onze heures, en syant soin de remuer constantment, jusqu'à ce que l'odeur d'anmoniaque ne soit plus sensible.

Ce que l'on retipe doit peser environ 27 à 28 kilogr.

62det shnei que l'on prépare la coohenille que l'on em-

ploie pour les couleurs foncées, telle que l'amarante; mais pour avoir des couleurs tendres et fraîches, on emploie une laque de cochenille sèche, qui se prépare en ajoutant dans la cuite de la gelée d'alumine, que l'on obtient en la précipitant de l'alun par les alcalis; on la lave plusieurs fois sur une toile. On emploie, pour les mêmes proportions de cochenille et d'ammoniaque, 1 kil. 500 gram. d'alun. Il faut réduire cette cochenille jusqu'à ce qu'elle ne contienne plus d'alcali; aussi, chauffe t-on pendant environ dix-huit heures. Le résidu ne doit peser que 16 à 17 kilog.

Cette évaporation complète de l'ammoniaque a pour but d'empêcher la précipitation des sels, tels que les sels d'étain, qui s'emploient très fréquemment dans lès couleurs. Cette évaporation a en outre l'avantage de donner des roses plus frais et portant moins au violet.

4485. Mordants. On emploie différents sels d'étain, le protochlorure, le bichlorure liquide et solide, les dissolutions dites physique et Thenard.

Le bichlorure se prépare en faisant passer un courant de chlore dans le protochlorure, ou directement en faisant une dissolution acide d'étain dans l'acide nitro-chlorhydrique. Les dissolutions physique et Thenard seront placées plus loin avec les couleurs où elles s'emploient.

Le bichlorure d'étain obtenu par le premier procédé, entre comme mordant dans la composition de presque toutes les couleurs d'impression sur laine. On l'obtient de la manière suivante. On met dans un vase 50 liv. de protochlorure d'étaiu, et 5 pots d'eau chaude. D'un autre côté, on introduit dans un ballon auquel on adapte un tube plongeant dans la dissolution de protochlorure, 20 liv. de peroxyde de manganèse, 40 liv. d'acide hydro-chlorique du commerce. Lorsque le dégagement de chlore cesse, on l'aide par la chaleur jusqu'à ce que le peroxyde soit dissous; alors on retire la dissolution du vase et on la conserve pour l'usage dans un bocal de verre bouché à l'émeril.

Ce bichlorure est presque toujours rose et laisse déposer en plus ou moins grande quantité des cristaux qui ont l'aspect d'écsilles très brillantes; plus, il laisse déposer de ces cristaux et meilleur on le trouve à l'emploi.

Les nitrates de fer et de cuivre se préparent en faisant une dissolution à saturation du métal dans l'acide.

. On emploie le nitrate de fer associé à l'acétate de plomb

376 [·]

comme mordant. Pour l'obtenir, on fait dissoudre du fer dans l'acide nitrique, et lorsqu'il ne se dégage plus de deutoxyde d'azote, on retire l'excédant du fer.

Il faut ensuite, faire dissoudre dans 3 liv. de ce nitrate, qui doit marquer 55°, 1 liv. d'acétate de plomb en poudre, laisser reposer, décanter et conserver pour l'usage. Ce mordant n'entre que dans le noir.

4486. Epaississants. On épaissit toutes les couleurs pour laine, soit à l'amidon, soit à la gomme.

Il n'y a que le ponceau, le gros rouge, le gros bleu, le gros violet, le gros vert, le noir, le grenat et quelquefois l'orange, ou généralement les couleurs foncées et les impressions délicates qui s'épaississent à l'amidon. Toutes les autres couleurs comme : rose, orange, vert, hleu, bois, mauve, lilas, s'épaississent à la gomme, qui sert pour les couleurs claires et pour les fonds.

L'épaississement à la gomme se pratique de deux manières différentes :

1° On fait une dissolution de gomme du Sénégal à 250 ou 400 gram. par litre d'eau, opération qui s'exécute en mettant la gomme et l'eau chaude dans un tonneau, et remuant fortement jusqu'à ce que la dissolution soit opérée. Pour se servir de cette eau de gomme, l'on met tout simplement dans le vase qui doit contenir la couleur, 1 ou 2 pots de cette dissolution, suivant que la recette l'indique, et l'on y ajoute la couleur tiède, en remuant. C'est ainsi que l'on. procède pour le bleu, le rose, le petit vert, l'écru, l'emma et quelquefois le chamois.

2° On peut aussi faire usage de la gomme, préalablement réduite en poudre. On en pèse la quantité qu'indique la recette; on la met dans un vase dans lequel on verse d'abord un peu de la couleur à épaissir, en remuant fortement avec une spatule. On ajoute ensuite un péu plus de couleur, toujours en remuant; de manière à rendre la pâte plus claire, et on continue ainsi à délayer la gomme, jusqu'à ce que l'on ait ajouté toute la couleur. On prend ensuite un tamis en toile métallique, et à l'aide d'un gros pinceau, on y fait passer le mélange, jusqu'à ce que la gomme soit dissoute. C'est ainsi que l'on opère pour les couleurs qui ne supportent pas qu'on y ajoute de l'eau, telles que le chamois, le vert, le mauve, le lilas, le bois et le jaune.

L'épaississement à l'amidon diffère essentiellement de

celui à la gomme, en ce que l'on est obligé de cuire la couleur, pour lui donner de la consistance. Après avoir délayé la quantité d'amidon dans un chaudron avec la couleur à épaissir, on pose le vase sur un feu vif, en ayant soin de remuer le liquide au fond et sur les bords, afin d'éviter que la couleur ne s'altère. Lorsque l'ébullition commence à se manifester, on remue plus fortement, et après cinq ou dix minutes, on verse la couleur dans le vase destiné à la conserver. On emploie 125 gr. d'amidon par litre de couleur. Du reste, on peut, dans quelques cas particuliers, se servir de léiocome ou de dextrine.

4487. Impression. Avant de procéder à l'impression, toute étoffe de laine doit être oylindrée à chaud; cette opération a pour but de faire disparaître tous les plis qui pourraient s'y trouver. Au far et à mesure que la pièce passe entre les rouleaux du cylindre, on l'enroule sur une bobine et c'est dans cet état qu'on la livre entre les mains de l'imprimeur.

L'impression sur laine s'exécute, du reste, de la même manière que l'impression sur coton.

Les couleurs que l'on emploie pour l'impression à la mécanique, surtout celles pour le rouleau, sont faites avec les mêmes principes; seulement, on met les bains à des degrés plus forts, et on tient les couleurs plus épaisses, parce que l'on n'a pas, comme dans l'impression à la main, la faculté de fournit de la couleur à la planche à volonté.

Dans tous les cas, avant de procéder au fixage, il fant avoir l'attention de bien laisser sécher les couleurs et même si ce sont des fonds, il faut exposer les pièces, pendant quelque temps, à la chaleur d'une chambre chaude.

4488. Fizage. On peut fixer à la vapeur de cinq manières différentes.

1º A la bobine ou colonne.

2º Au tonneau.

. 3º A la boite.

4º A la guérite.

5º A la chambre.

Je me bornerai à décrire le fixage au tonnean. Voici le description de l'appareil.

AA. Cuve en bojs blanc.

DD. Double fond supporté par quatre piede, et servant

a empêcher la projection de l'eau condensée dans la partie inférieure.

C. Pomme d'arrosoir percée de trous, d'une ligne à peu près de diamètre, et qui vont en s'agrandissant du centre à la circonférence.

GG. Cadre en bois blanc, recouvert de drap ou de flanelle, afin qu'il ne s'y condense point d'eau. C'est sur ce cadre que l'on attache la pièce que l'on veut fixer; à cet effet, le dessous est garni de petites pointes de laiton recourbées à angle droit, et distantes les unes des autres de 6 lignes.

II. Couvercle de la cuve.

E. Robinet servant à faire écouler l'eau, précaution qu'il faut prendre après chaque fixage.

BB Tuyau qui communique de la chaudière à la pomme d'arrosoir; on l'entoure ordinairement de paille, afin d'empêcher le refroidissement de la vapeur.

H. Crochet attaché à une corde, afin de pouvoir enlever rapidement le cadre, après le fixage.

On attaché les pièces que l'on veut fixer sur le cadre, comme l'indique la figure I, en ayant l'attention de les piquer aussi près du bord que possible et de les bien tendre. Lorsqu'il est presque plein, on entoure l'étoffe de quelques doubliers de coton, afin d'éviter de la salir et on le pose dans la cuve sur le rebord intérieur. On couvrealors avec des morceaux de draps ou des couvertures de laine, par dessus lesquels on met le couvercle. Cette disposition a pour but d'empêcher qu'il ne s'y condense de l'eau qui retomberait sur l'étoffe qu'il s'agit d'exposer à la vapeur. On ouvre alors le robinet à vapeur et on abandonne l'opération à elle-même. La durée du fixage est au moins de vingt-cinq à trente minutes, et au plus de quarante à cinquante minutes pour les châles et les grosses étoffes, et à une pression de un atmosphère à un et demi au plus.

Une vapeur trøp sèche donnerait des couleurs ternes et peu nourries, parce que la laine ne se teint qu'à l'aide de la chaleur et de l'humidité; en outre, il faut faire arriver dans la cuve une vapeur très abondante, afin que toutes les parties de la pièce soient également atteintes par la vapeur, presque tous les accidents de fixage qui ont lieu vieunent de ce défaut de vapeur. Il est bon de pratiquer une ouverture sur le couvercle de la cuve pour donner un échappement à la vapeur.

Le fixage terminé, on enlève rapidement le couvercle et le cadre, et on évente en secouant.

Le lavage doit toujours s'opérer dans une eau courante et propre; il s'exécute, en laissant tremper les pièces, pendant cinq à dix minutes; on les bat et on les exprime, jusqu'à ce qu'elles ne cèdent plus rien à l'eau. On les épuise entre deux rouleaux; ordinairement, on se sert à cet effet d'une machine à matter. Il faut répéter plusieurs fois cette opération, c'est à dire, mouiller les pièces et les exprimer ensuite. On termine, en les faisant sécher rapidement, dans une chambre chaude.

4489. Voici le résumé des recettes principales qui conviennent aux couleurs le plus fréquemment employées dans ce genre d'impression.

Noir pour impression.

6 pots de décoction de bois d'Inde à 4°; on y délaye

5 liv. 8 onces d'amidon ou 8 onces par pot.

1 pot décoction d'orseille. Il faut faire cuire et y ajouter au sortir du feu,

50 onces de bleu soluble et, ensuite, à tiède,

7 onces de sulfate de cuivre en poudre et, enfin, ajouter à froid,

36 onces de nitrate de fer neutralisé par l'acétate de plomb.

On remue et on passe par un tamis en crin.

Autre noir pour impression et fonds.

2 litres de campêche à 4°,

250 gram. d'amidon. Faire cuire et ajouter à froid :

250 gram. de nitrate de fer,

60 gram. de nitrate de cuivre,

375 gram. de noix de galles à 4º.

Autre.

5 pots de décoction de bois d'Inde à 4°,

 $1 \overline{1}/2$ pot de décoction de noix de galle à 6°,

1/2 pot de décoction d'orseille,

48 onces d'amidon. On fait cuire et on verse dans une terrine contenant :

12 onces de bleu soluble. On ajoute ensuite, à froid, 36 onces de nitrate de fer neutralisé. Enfin, il faut remuer et passer au tamis.

Noir pour fond.

3 1/2 pots de décoction de bois d'Inde à 4°,

2 1/2 pots de décoction d'orseille,

2 1/4 d'amidon, qu'on délaye avec le mélange ci-dessus. On fait cuire, et en sortant du feu, on y ajoute

36 onces de bleu soluble; ensuite on ajoute, à tiède,

18 onces de sulfate de cuivre en poudre, et enfin on y ajoute, à froid,

1 1/2 liv. de nitrate de fer neutralisé.

Pour terminer, il faut remuer et passer au tamis.

Autre.

3/4 de pot de décoction de bois d'Inde à 4°,

1/4 de pot d'orseille,

6 onces d'amidon. On fait cuire, et on ajoute, à chaud :

3 onces de bleu soluble. Enfin, on y ajoute encore, mais à froid,

3 onces de sulfate de cuivre en poudre,

4 onces de nitrate de fer neutralisé.

On passe au tamis.

Rouge ponceau.

1 pot d'eau, dans lequel on délaye

2 liv. d'amidon. On y ajoute

2 liv. de cochenille broyée à l'eau.

On malaxe avec les mains, puis on y ajoute

2 pots d'eau. Il faut ensuite faire cuire, verser dans une terrine, et après le refroidissement y ajouter

1 liv. acide d'oxalique cristallisé. Quand il est bien dissous, on sjoute encore

1 liv. de bichlorure d'étain.

On remue bien.

Cette couleur ainsi que le gros rouge ne se passent point au tamis.

Ponceau pour impression et rentrures.

72 litres d'eau,

10 kil. de cochenille pulvérisée.

Mettre tremper la cochenille dans les 72 litres d'eau

chaude, remuer et laisser pendant deux jours; puis on épaissit avec

9 kil. d'amidon. Ajouter au moment de l'ébullition :

2 kil. 750 gram. de sel d'oseille. Passer cette couleur trois fois au tamis fin et ajouter à froid :

1 kil. 125 gram. de sel d'étain,

2 kil. 750 gram. de dissolution physique.

Dissolution physique. 1 kil. d'acide nitrique et 1 kil. d'acide muriatique, dans les quels on fait dissoudre 375 gram. d'étain effilé.

Ponceau pour fonds.

72 lit. d'eau,

18 kil, de cochenille en poudre.

Mettre tremper à chaud pendant deux jours, faire cuire, et ajouter au moment de l'ébulition :

3 kil. de sel d'oseille. Passer trois fois au tamis fin et épaissir avec

18 kil. de gomme. Ajouter à froid :

1 kik. de sel d'étain,

3 kil. de dissolution physique.

Gros rouge.

3/4 de pot d'eau, où l'on délaye

2 liv. de cochenille moulue,

On broye à la mollette pendant deux heures.

D'une autre part, on délaye

1 liv. d'amidon dans

3/4 de pot d'eau en hiver, et 1 pot d'eau, si l'on opère en été.

On y ajoute les 2 liv. de cochenille, et de plus

1/2 pot d'acétate d'alumine, à 10 ou 12°.

On fait cuire, comme le rouge ponceau, et on y ajoute à froid

10 onces d'acide oxalique cristallisé.

14 onces de dissolution de bioblorure d'étain.

Acétate d'alumine pour gros rouge.

On fait discoudre dans 20 pots d'eau bouillante,

20 liv. d'alun. On y ajoute

2 liv. de carbonate de soude et

15 liv. d'agétate de plomb,

On remue et on laisse reposer.

IMPRESSION FOR LAINES.

Amarante,

12 lit. d'eau. Y dissoudre :

4 kil. de cochenille ammoniscale en pâte.

Passer au tamis fin et épaissir avec

4 kil. de gomme. Ajouter à froid :

125 gram, d'acide oxalique,

375 gram. d'alun,

375 gram. de dissolution Thénard.

Dissolution d'étain dite dissolution Thénard.

15 lit. d'eau,

750 gram. de sel marin,

15 kil. d'açide nitrique à 35°,

2 kil. 375 gram. d'étain effilé,

Mener l'opération lentement ; elle doit durer au moins un jour. On laisse déposer la liqueur avant de s'en servir.

Groseille.

4 lit. d'eau,

4 kil. de gomme. Y ajouter :

84it. de rougeur à 3°,

195 gram. d'acide oxalique,

375 gram. de dissolution Thénard.

La rougeur se prépare, comme pour la teinture, en faisant dissoudre à chaud 3 kilog. de cochenille ammoniacale sèche dans 24 litres d'eau; filtrer et recueillir le clair, qui doit peser 39 à l'aréomètre.

Rose.

10 onces de cochenille moulue,

1 liv. d'acide oxalique cristallisé,

1 liv. de bichlorure d'étain.

On mélange et on broye.

On délaye le mélange ci-dessus dans

2 pots d'eau de gomme à 4 liv. par pot et

2 pots d'eau, puis on y ajoute

4 onces d'alun dissous dans la moindre quantité d'eau possible, et

3/16 de pot de couleur mauve ou bain de mauve.

Enfin, on passe le tout au tamis en toile métallique.

Rose.

42 lit. d'eeu,

1 lit. 1/2 rougeur à 3°,

60 gram. d'acide oxalique,

375 gram. d'alun,

560 gram. de dissolution Thénard.

Pour avoir les roses bien frais, on prépare l'eau de gomme toute mordancée, de sorte qu'on n'a plus qu'à ajouter la rougeur au moment de s'en servir; la rougeur doit toujours être employée fraîche.

Bleu châlys.

1 pot d'eau. On y fait dissoudre à une température de 35 à 40° R., et en remuant continuellement,

6 onces de bleu soluble, puis

2 onces d'acide oxalique cristallisé; lorsqu'il est dissous, on verse la couleur dans un vase contenant

1 pot d'eau de gomme à 4 liv. par pot et on remue.

Bleu mousseline laine.

2 pots d'eau, dans lesquels on fait dissoudre à 35^o, R. 8 onces de bleu soluble; puis

4 onces d'acide oxalique. On verse ce mélange sur

2 pots d'eau de gomme à 4 liv. par pot et on remue.

Bleu Thibet.

1 pot d'eau, où l'on fait dissoudre

10 onces de bleu soluble, puis

2 onces d'acide oxalique. On verse ce mélange sur

1 pot eau de gomme.

Il faut avoir l'attention en préparant ces trois bleus, dès que l'acide oxalique est dissous, de verser la couleur dans l'eau de gomme et de bien remuer; sans quoi, le bleu serait bientôt altéré.

Gros bleu.

3/4 de pot d'eau, dans lesquels on délaye

41/2 onces d'amidon et

3 onces de bleu soluble. On cuit et on verse dans une terrine contenant

1/2 once d'alun en poudre. On remue jusqu'à dissolution et on y ajoute à tiède

3 gros d'acide oxalique,

2 gros d'acide tartrique. Il faut ensuite remuer et imprimer.

Bleu marine.

19 lit. d'eau. Y dissoudre :

1 kil. 500 gram. de cochenille ammoniacale en pâte,

1 kil. 500 gram. de carmin d'indigo ou bleu soluble, 125 gram. de crème de tartre. Passer au tamis et ajouter : 4 kil. 250 gram. de gomme,

250 gram. d'alun.

Bleu ordinaire.

12 lit. d'eau. Y dissoudre : 500 gram. de carmin d'indigo,

4 kil. de gomme, 🕔

375 gram. ďalun,

1. . i i i

375 gram. d'acide oxalique.

Bleu de ciel.

12 lit. d'eau. Y dissoudre : 150 gram. de carmin d'indigo, 4 kil. de gomme. 250 gram. d'acide oxalique,

250 gram. d'alun.

Jaune.

It is

5

3 pots de décoction de graine de Perse à 8°, qu'on fait bouillir et qu'on verse sur

9 onces d'alun. On y ajoute après dissolution

9 onces de bichlorure d'étain. On doit gommer avec 3 1/2 liv. de gomme en poudre et passer rapidement au tamis en toile métallique, afin que la couleur ne tourne pas.

Orange.

3 pots de couleur jaune, et 1 pot de couleur rose, qu'on mêle exactement.

Janne vif.

18 lit. de décoction de graine de Perse à 10. Faire chauffer au bouillon et verser sur

4 kil. 500 gram. de gomme,

1 kil. 500 gram. de sel d'étain. Ajouter à froid : 10 lit. d'eau de gomme faite à 500 gr. par litre d'eau.

Citron.

18 lit. de décoction de graine de Perse à 3°, 6 kil. de gomme, august de de de se à 3°, vin. 25

- 1

6/86

1 kil. 125 gram. d'alus,

90 gram. d'acide oxalique,

560 gram. de dissolution physique.

Autre.

1 pot de décoction de graine de Parse à 5°,

6 onces d'amidon. On fait cuire, et on y njoute à tiède

4 onces d'acide oxalique.

6 onces de bichlorure d'étain.

1/8 de pot de rouge ponceau.

Chamois.

3/16 de décoction de graine de Perse à 2°, . 3/16 de rose gommé,

1 pot d'eau de gomme à 4 liv, par pot,

4 onces d'acide oxalique dissous dans très peu d'eau, 4 onces de bichlorure d'étain.

Vert châlys.

6 pots de décoction de graine de Perse à 5°. On y dissout

9 liv. d'alun; on verse ensuite la liqueur dans une terrine contenant

1 liv. de bleu soluble et

3 onces d'acide oxalique; on laisse le tout en repos pendant deux ou trois jours. Puis, on y ajoute :

10 onces de hichlorure d'étain.

On gomme cette couleur à raison de 1 liv. de gomme en poudre par pot, et on ne s'en sert que deux à trois jours après sa préparation.

Vert thibet.

6 pots de décoction de graine de Perse & 4^{*}. On y dissout 8 liv. d'alam, et on verse la dissolution sur

1 liv. 12 onces de hieu soluble ; on ajoute

3 onces, d'acide exalique. Enfin, on ajoute à froid

9 onces de bichlorure d'étain.

Pour terminer, il faut gommer cette couleur, à raison de 18 onces de gamme en poudre par pot de bain et la laisser reposer, pendant quelques jours, avant de s'en servir.

Gros vert.

1/2 pot de décocțion de graine de Perse à 6.

3 onces d'amidon.

3 onces de bleu soluble. Il faut délayer l'amidon, le faire

cuire, puis verser la liqueur sortant du feu dans une terrine contenant : 3 onces d'alun; on remme insen'à dissolution et on y ajoute à tiède : 2 grps d'acide oxalique. Enfin, on y ajoute encore, mais à froid, 1/2 once de bichlorure d'étain ; il ne reste plus qu'à remuer et imprimer. ele este lato consituenza (e a contrarre of .Gros. vert. ang a ang tanana dan tan 24 lit. de bois jaune à 12°, " and the main and in ab 3 kil. carmin d'indigo, 8 kil. de gomme, et ajouter à tiède : 250 gram. de sulfate flester, and and 2 kil. d'alun, - 1 in 366 , 👌 250 gram. de, sulfate d'indign à froid. Passer et tamiser, etc. Kert moyen. : 24 lit. de bois jaune à 6°. Y dissoudre à chaud-1 kil. 125 gram. de carmin d'indigo, 7 kil. de gomme. ;: , 7 kil. de gomme, 560 gram. d'acide ogaliques () 2 kil. 250 gram. d'alun. Vert pomme. A life of the state store 6 lit. de bois jaune à 1° 1/2. 13 gran. de carmin d'hidigo, 1 kil. 750 gram. de gomme, 1 kil. 750 gram. de gomme, fa satu so putstere at 375 gram., d'atun, 100 gram. d'acide oxalique. 2001 220 cm all and 1 Pour que ce vert soit très-frais, il faut coller avec soin la décoction de bois jaune, et éviter de couper une décoction d'un degré fort. Les wents an mois jaune sont beancoup plus frais que ceux à la graine de Perse.

 Petti pert.

 1/2 p. d'eau de gomme à A live par port.

 1/4 de pot eau.

 1/4 de pot eau.

 1/4 de pot vert châlys:

猾

Standard Stands

1.00000-0000

. :

eci

Mauve. والمربعة الرودو والبادان والمهيد الا

4 liv. de cochenille ammoniacale.

. 4 pots d'eau.

On fait bouillir pendant un quart d'heuré ; on laisse refroidir pendant dix minutes et alors on y dissout :

12 onces d'alun et

6 onces d'acide oxalique. Enfin, il faut passer au tamis en toile métallique, gommer avec 5 liv. de gomme en poudre et passer encore au tamis. 1. 1. 1.

Lilas.

1 liv. de cochenille ammoniacale.

4 pots d'eau.

Il faut faire bouillir 'pendant 'un quart' d'heure, laisser refroidir pendant dix minutes et dissoudre dans la liqueur

9 onces d'alun et

4 onces acide oxalique. On ajoute alors

1 1/2 once de bleu soluble. On passe au tamis; on gomme avec 5 liv. de gomme en poudre, et on passe une seconde fois au tamis.

Gros Violet.

1 pot de décoction de cochenille ammoniacale dans la proportion du lilas.

6 onces d'amidon.

1

i

1 once bleu soluble. On fait cuire pendant six minutes et on verse le liquide chaud sur

6 onces d'alun; on remue, et on y ajoute, à tiède, 1 once d'acide oxalique.) T

dives and a second Violet.

12 lit. d'eau. Y dissoudre à chaud : . . side d' kil. 500 gram. de cochenille ammoniacale en pâte, · · · ... 375 gram. de carmin d'indigo,

125 gram. de crème de tartre.

Passer au tamis de soie et ajouter : 4 kil. 250 gram. de gomme; """ 250 gram. d'alun. Lenning Schly

Lilas.

8 lit. d'eau. Y dissoudre :			t -	:
80 gram. carmin d'Indigo. Fil	trer ot	ajout	er : ' '	· . •
4 kil. de gomme,		· • •	11	
125 gram. d'acide oxalique,		• •	. 4	11.10
560 gram. d'alun,	•	. د	••••••••••	•
35 gram. bichlorure d'étain,	•	•	11. A	
4 lit. rougeur à 3°.	٠,	•	:•	50

Violet à l'orseille.

12 lit. d'extrait d'orseille à 12°,

375 gram. d'alun,

750 gram. d'acide tartrique,

3 kil. de gomme.

Passer au tamis.

Cette couleur, après le lavage, conserve une teinte rouge, de sorte qu'on est obligé de l'aviver dans une dissolution alcaline très-étendue; cet avivage empêche de pouvoir 'mettre cette couleur avec celles qui craindraient l'action de l'alcali. Ce violet est beaucoup plus beau que ceux à la cochenille et à l'indigo; mais il est moins solide.

Pour avoir des tons plus clairs, on le coupe avec de l'eau de gomme.

: .

Bois.

2 liv. de cochenille moulue,

1 liv. d'acide oxalique,

20 onces de bichlorure d'étain,

1/8 de pot d'eau.

' On mélange et on broye, jusqu'en consistance de pâte. D'une autre part, on fait dissoudre dans :

4 p. de décoction de graine de Perse à 8°,

1 1/2 liv. d'alun.

On y délaye le mélange précédent et on y ajoute :

20 onces d'acétate d'indigo. Enfin, il faut gommer avec 19 onces de gomme en poudre par pot de bain et passer au tamis.

Ecru.

3/4 de pot d'acide acétique et 3 onces de cachou. Il faut faire bouillir un quart d'heure, laisser reposer et décanter; ce bain doit alors peser 11° à 12° et former 9/16 de pot.

On le gomme à raison de 18 onces de gomme en poudre par pot.

PERAISSION SUL LAIMES.

Emma.

1/2 p. d'eau.

1/4 de pot d'acide acétique.

4 onces de cachou; il faut faire bouillir pendant 20 minutes, et dissoudre dans le mélange

3 onces de sulfate de cuivre.

Cette dissolution claire doit former 1/4 de pot et peser 16°. On l'épaissit avec 4 onces 1/2 de gomme en poudre.

Grenat.

1 litre de décoction d'orseille.

2 1/2 onces d'amidon; il faut faire cuire et ajouter

1/2 once de sel ammoniac en poudre, et

1/2 once de bleu soluble.

On laisse refroidir et on passe au tamis.

La décoction d'orseille se prépare de la manière suivante :

On prend 2 liv. orseille d'herbe que l'on fait tremper la veille dans 2 litres d'urine pourrie. Il faut faire bouillir le tout pendant une demi-heure, mais le lendemain seulement; passer au tamis et remettre sur le résidu 2 litres d'eau qu'on fait bouillir pendant un quart d'heure; puis, de nouveau, passer au tamis. On réunit les deux décoctions et on les réduit à 1 litre par une douce évaporation.

Il faut bien remuer cette décoction toutes les fois qu'en veut s'en servir.

Grenat.

42 lit. d'extrait d'orseille à 12°,)

3 lit. graine d'Avignon à 12°, [Faire chauffer et ajou-

2 kil. de cochenille ammonia - (ter à chaud.

cale en pâte.

500 gram. crème de tartre,

1 kil. 500 gram. d'alun,

374 gram. de sel ammoniac. Passer au tamis et ajouter : 10 kil. de gomme,

2 liv. 1/2 d'acétate d'indigo à 10°,.

Boù.

20 lit. de graine d'Avignon à 129

20 lit. d'extrait d'orseille à 12°. Ajouter à chaud :

.1

2 kil. d'alun.

500 gram. d'acide tar fraue,

440 gram. de sulfate de fer,

15 kil. de gomme.

Bois clair ou Louna.

12 lit. de cachou à 6°,

3 kil. de gomme,

560 gram. de nitrate de cuivre,

190 gram. de verdet (acétate de cuivre).

Gris pour mode.

12 lit. d'eau,

5 kil. de gomme,

375 gram. d'alun,

375 gram. d'acide oxalique,

560 gram. d'acétate d'indigo à 10°,

1 lit. 125 gram. de rougeur à 3°.

Baliste.

12 lit. de cachou à 5°,

4 kil. 300 gram. de gomme.

375 gram, d'alun,

180 gram. d'acide tartrique,

560 gram, de rougeur à 3°,

140 gram. d'acétate d'indigo d 10°.

Les nuances de mode peuvent se varier à l'infini, en combinant le cachou, la rougeur et l'acétate d'indigo, comme on le fait en teinture.

Blou de France sur laine.

Cette couleur ne peut prendre que sur du tissu préalablement mordance à l'étain.

Mordant du bleu de France. On met 500 litres d'eau dans le bain,

	2º passage. 2 k. 500 gr.	3" passage 2 k.	Comme dans le 3°
Bi-chlorure d'étai solide	1 k. 500 gr.	· 1 k.	passage et ainsi de suite pour les au- taus.

On ne change pus le bais, ou ne fait que l'alimenter en ajoutant les mordants en proportion des quantités absorbées par letiest. On met cinq à six pièces de 60 mètres dans chaque passage; on peut en faire cinq à six dans le méme bain. La température du hain doit être entre 80 et 100°. Chaque passe dure une heure un quant.

Les pièces une fois mordancées, on les rince à l'eau courante; on les fait sécher au cylindre : elles sont alors prêtes pour l'impression.

Ŀ

392

IMPRESSION SUR LAINES.

Le bleu de France se prépare de la manière suivante :

1 lit. de cyanure rouge de potassium à 18° saturé de chlore,

125 gram. de sel pour rose,

75 gram. d'acide sulfurique de Nordhausen.

Le sel pour rose s'obtient par la combinaison du deutochlorure d'étain avec le chlorhydrate d'ammoniaque.

Pour obtenir des nuances plus claires, on emploie du cyanure à des degrés plus faibles, tels que 9°, 4° 1/2, 3°, et on ajoute les mordants en proportion du degré des cyanures employés.

COULEURS DE CHAINE-COTON.

4491. Les tissus de chaîne coton doivent être mordancés avant de recevoir l'impression, sans quoi les couleurs ne teindraient pas le coton.

Voici le mordant le plus généralement employé :

3 kil. d'acide sulfurique ordinaire,

1 kil. 500 gram. de sel d'étain.

On ajoute de l'eau, jusqu'à ce que le bain pèse 3°.

L'opération se fait à froid. On laisse les pièces pendant vingt minutes dans le bain; après quoi on les rince et on les cylindre.

Nous avons fait remarquer précédemment que les couleurs pour chaîne-coton tiennent à la fois des couleurs employées pour laines et des couleurs employées pour coton.

Noir, chaîne-coton.

10 lit. de campêche à 6°.

9 lit. de noix de galle à 4°. Epaissir avec

750 gram. d'amidon, et verser tout bouillant sur

2 kil. 250 gram. de léiocome. Ajouter à froid :

725 gram. de nitrate de fer de 52 à 54°,

750 gram. de pyrolignite de fer à 14°,

650 gram. d'acétate d'indigo à 10°.

Bien mélanger. Laisser vieillir pendant deux ou trois jours et passer au tamis.

Jaune, chaîne-colon.

12 lit. de décoction de graine de Perse à 8°. Chauffer et verser bouillant sur

4 kil. 500 gram. de gomme, 500 gram. de sel d'étain.

Grenat, chaîne-coton.

12 lit. d'orseille à 8°,

13 lit. Ste-Marthe ou de Lima a 7°,

6 lit. de campêche à 5°,

2 lit. de quercitron à 8°.

Faire chauffer et dissondre à chaud 2 kil. 250 gram. d'alun,

500 gram. de sel ammoniaque. Epaissir avec

5 kil. de gomme. Ajouter à froid :

1 kil. 125 gram. de nitrate de cuivre à 55°.

Il faut laisser vieillir cette couleur.

Ponceau, chaîne-coton.

25 lit. de bain de cochenille à 7°,

1 lit, 1/2 de graine de Perse à 10°,

3 kil. 750 gram. d'amidon blanc. Ajouter à chaud : 775 gram. de sel d'oseille,

1 kil. 60 gram. de sel d'étain ... } a froid. 600 gram. de dissolution physique }

Gros vert, chaîne-coton.

3 lit. 1/4 de quercitron à 20°,

1/2 lit. d'orseille à 8°,

250 gram. de carmin d'indigo,

1 kil. 500 gram. de gomme.)

60 gram. d'acide oxalique...)

3 kil. de mordant bleu chaîne-coton.

Mordant bleu chaîne-coton.

3 kil. de sulfate d'indigo à 20°. Y dissoudre :

1 kil. 700 gram. de prussiate de potasse en poudre.

Agiter avec une baguette en verre jusqu'à entière dissolution. Il faut toujours employer ce mordant frais.

Vert clair, chaîne-coton.

5 lit. de bois jaune à 3°,

1 kil. 500 gram. de gomme,

230 gram. d'alun,

50 gram. d'acide oxalique,

10 gram. de bichlorure d'étain à 55°,

680 gram. de mordant bleu chaîne-coton.

INPRESSION OUR MAINES.

Violet, chaîne-coton.

1 kil. 500 gr. de cochenille ammoniacale en pâte, la dissoudre dans

8 lit. d'eau,

50 lit. de décoction de campêche à 5°. Y dissoudre :

125 gram. de carmin d'indigo,

5 kil. 500 gram. de gomme,

2 lit. d'acétate d'alumine à 10°,

500 gram. d'alun,

125 gram. d'acide axalique,

80 gram. de verdet.

Lilas, chaîne esten.

÷.,

6 litres d'eau, y dissoudre

1 kil. 12 gram. de cochenille sèche. Passer au tamis et ajouter :

6 lit. de campèche à 4º, y dissoudre

500 gram. de carmin d'indigo,

4 kil. 500 gram. de gomme,

775 gram. d'alun,

185 gram. d'acide oxalique,

1 lit. d'acétate d'alumine à 10°.

Bois, chaine colon.

1 lit. de quercitron à 10°.

1/4 lit. de campêche,

3/4 lit. de rougeur à 3°,

625 gram. de gomme,

150 gram. d'alun,

25 gram. d'acide oxalique,

10 gram. de verdet.

Poussière, chaine-colon.

3 lit. 1/2 de cachou à 4°,

1/2 lit. d'extrem de quercitron à 7°,

2 kil. de gomme, 250 gram. d'alun, 65 gram. d'acide tartrique, 1 lit. de rougeur à 3°, 160 gram. d'acétate d'indigo à 10°, 500 gram. de mordant bleu coton

Mordant Moss, chains-coston.

12 lit. d'eau chaude, y dissoudre

2 kil. de prussiate de potasse,

1 kil. 500 d'acide tartrique.

Laisser déposer un ou deux jours.

Blen ordinaire, chaîne-coton.

6 lit. d'eau bouiflante, y dissoudre

2 kil. 500 gram. prussiate de potasse,

6 lit. d'eau bouillante, y dissoudre

1 kil. 12 gram. d'acide oxalique,

Réunir les deux dissolutions et filtrer ; ajouter un litre d'eau pour laver le précipité et réunir le liquide clair, dans lequel on fait dissoudre

2 kil. 115 green. de carmin d'indigo,

750 gram. d'alun,

750 gram. d'acide tartrique,

4 kil. 500 gram. de gomme.

Bleu de France, chaîne-coton.

12 lit. de cyanure rouge à 18°.

5 kil de gomme,

750 gram. d'alun,

560 gram. d'acide sulfurique.

Autre Bleu de France, chaîne-coton, employé surtout en Angleierre.

5 lit. d'eau. Epaissir avec

750 grán. d'amidon blanc.

Laisser refroidir jusque vers 60° et y dissoudre :

2 kil. de prussiate de potasse en poudre; puis

2 kil. d'acide tartrique. Remuer et ajouter :

- 125 gram. d'acide oxalique. Remuer jusqu'à froid et ajouter :
 - 3 kil. de précipité d'étain, obtenu de la manière suivante :

Précipité d'étain.

1 lit. 1/2 d'eau chaude. Y dissoudre :

500 gram. de prussiate de potesse, 1 lit. 1/2 d'eau chaude. Y dissoudre : 500 grant de sel d'étain.

Mélanger les deux dissolutions et ajouter 7 lit. d'eau; bien remuer; filtrer sur une toile de coton et égoutter jusqu'à ce que le précipité ne pèse plus que 3 kilog.

Les couleurs de chaine-coton doivent être fixées un peu moins que celles de laine, à cause du coton. On fixe ordinairement pendant vingt minutes. Les pièces ne doivent être lavées que quarante-huit heures après le fixage, afin de laisser monter les couleurs sur le coton, de manière à ce qu'elles ne piquent pas, c'est-à-dire, de manière qu'il n'y ait pas de teinte différente entre le coton et la laine. Il faut sécher rapidement, pour éviter que les couleurs ne coulent sur le blanc.

IMPRESSION SUR SOIE.

4492. On blanchit d'abord les soies avant l'impression : pour cela, on fait bouillir les pièces dans un bain de savon à 25° pendant trois heures; il faut les porter à laver et les battre, puis on les trempe dans un bain d'acide sulfurique à 2° pendant deux heures, et on les rince fortement.

On fait quelquefois bouillir, pendant trois heures, les étoffes de soie dans de l'eau de savon, à raison de 4 onces par livre de soie. On dégorge à l'eau froide, et ensuite avec de l'eau portée vers 45 à 50° R., et tenant en dissolution de 5 à 8 onces de carbonate de soude par livre de soie. Il faut rincer, passer dans une eau acidulée par l'acide sulfurique à $1/2^{\circ}$, et matter dans un bain d'alun à 5 ou 6°; enfin, on laisse sécher, on lave et on imprime.

Autrefois, on alunait toujours ainsi les soies, c'est-à-dire qu'on passait les pièces dans un bain d'eau d'alun, qu'on laissait sécher sur le tissu; mais cet alunage est inutile dans plusieurs cas, et même nuisible pour les nuances rouge et rose qu'il porte trop au *violets*; il est bon pour les nuances lilas et les couleurs au bois en général.

Bleu de Franee sur soie.

Le tissu étant préparé comme ci-dessus, on imprime la la couleur suivante :

1 lit. d'eau chaude, que l'on verse sur

375 gram. d'acide tartrique.

1 kil. 500 gram.. de dextrine. Remuer jusqu'à froid et ajouter :

2 lit. de cyanure rouge de potassium à 18^o, puis

180 gram : de deuto-chlorure d'étain solide.

Noir pour impression et pour fond.

1 litre de décoction de campêche à 4°.

4 onces d'amidon. On fait cuire et on ajoute :

2 gros de noix de galle en poudre ; puis, on verse la couleur dans une terrine contenant :

1/2 once d'acide tartrique.

1/2 once d'acide oxalique.

2 gros d'huile d'olive. On remue et on y met à froid : 3 onces de nitrate de fer.

onces de nitrate de ier.

Bain de rouge.

1/2 litre de décoction de bois de Brésil, à 2 livres par pot, dans lesquelles on fait dissoudre à chaud.

8 onces d'alun.

4 onces d'acétate de plomb, et

1 once de sel marin blanc. On remue et on filtre.

Gros rouge à l'amidon.

1/4 litre de bain de rouge.

3/4 litre de décoction de Brésil à 2 liv.

4 donces d'amidon. On fait cuire et on ajoute à froid

1 once de la dissolution d'étain indiquée à la fin de cet article.

2 gros de nitrate, de cuivre à 51 $1/2^{\circ}$. On remue et on passe au tamis.

Rouge moyen pour un seul rouge.

1/4 litre de bain de rouge.

3/4 litre de décoction de Brésil à 2 livres par pot qu'on fait chauffer à 30° R., et qu'on épaissit avec

· , :

10 onces de gomme en poudre; puis, on ajoute :

1 once de dissolution d'étain, et

2 gros de nitrate de cuivre à 50°. Le lendemain, on passe au tamis.

. Petit rouge.

1/4 litre de décoction de cochenille ammoniacale, à 4 ong ces par pot d'eau.

١.

3

1/2 litre devilanique de talute. On y dissout à sinde :

S eres distile o sulique. Que ajoute :

6 gros de dissolution d'étain. On épaissit avac

9 onces de gomme en poudre. On passe au tamis.

Joune d'or.

1 litre de désection de graine de Perse à 1 livre par pot, dans despal on fait dissoudre à tiède.

1 1/2 once de dissolution d'étain.

4 1/2 once alun en poudre. On épaissit avec

12 onces de gomme en poudre.

Georvielet pour deux violets.

1 litre de décoction de campêche 24.

4 onces d'amidon. Quidelaye, onfait cuire et on ajoute à tiède :

2 olices d'alun en poudre. Enlin, on ajoute à froid 1 once de dissolution d'étain.

1/2 once de nitrate de fer.

· : .

Lilas pour un saul dilas.

3/4 de litre de bois de campêche, à 1 livre par pot. 1/4 litre de décoction de cochenille, à 2 onces par litre. On y dissout à tiède : 1/2 once d'alun:

10 marces ale gomme en pondre. Emin 5 non grahaseut à · · Hicord :

1 once de dissolution d'étain. On passe au tamis.

Petit litas pour deux illas.

1/2 litre du lilas moyen ci-dessus :

1/2 litre d'eau de gomme à 4 livre par poit.

Gros bleu paun un bleu.

1 11

1 2

- 18. A. A.

u d'live dienu. On y dellaye:

8 onces de lateaustikalste en plate, et

3 onves d'amidon. On fait ouire et on ajoute shiede :

1 once d'acide oxalique en poudre.

A unce d'acide tartilique en poudre.

1 once d'alun en poudre. On passe au tamis.

Bleu moyon, pour un bleu.

A litre d'eau à 60°.

Att on the second 4 onces de bleu soluble. On y dissout :

1/2 once d'acide oxalique an poudre, 1/2 once d'acide tartrique en poudre, 1/2 once d'alun en poudre. On épaissit avec

12 onces de gomme en poudre.

Petit bleu, pour doux bleus.

1/4 litre de bleu moyen.

1/4 de litre eau de gomme, à 1 livre par pot. On passe au tamis.

Bain de bleu, pour vert.

1 litre d'eau à 60° R. On y dissout

8 onces de bleu soluble

1 once d'acide tartrique.

Vert moyen, pour impression st pour fond.

Infusion de graine de Perse à 1 livre par pot, dans laquelle on dissout à tiède :

4 onces d'alun en poudre. On y ajoute 🚊

24 onces de bain de bleu et on épaissit avec

18 onces de gomme en poudre. On passe au tamis.

Vert jaunâtre, pour deux verts.

1/4 litre de vert moyen.

1/4 litre de décocion de graine de Perse, à 1 liv. par pot, dans laquelle on fait dissoudre

1/2 once d'alun en poudre; on y ajoute

1/2 litre d'eau de gomme, à 1 livre 1/2 par litre d'eau. On passe au tamis. i.

Grenas.

1 litre de décocțion de bois de Brésil, à 6 ou 7°; on l'é-· . paissit avec

12 onces de gomme en poudre, et on ajoute 3 onces de nitrate de cuivre. On passe au tamis.

Bois. Oreille d'ours, pour fand.

1/2 litre de rouge moyen. 1 1/2 once de nitrate de cuivre. 1/8 litre de jaune d'or. On passe au tamis.

: Pensée.

3 n · 1/2 little de nouge moyen. 1/8 id. de noir. On passe au tamis.

IMPRESSION SUR SOIR.

Olive.

1/2 litre de jaune d'or.

1/8 id. de noir. On passe au tamis.

Aventurine.

On l'obtient par le mélange d'un rouge et d'un jatine. Voici la composition du rouge :

1 litre d'eau, on y délaye

3 onces d'amidon, et

6 onces de cochenille en poudre fine. On fait cuire et on ajoute à tiède :

1 once d'acide oxalique en poudre, et

1 1/2 once de dissolution d'étain. ... w....

...., Le jaune s'obtient de la manière suivante :

1 litre de décoction de graine de Perse, à 1 livre par pot que l'on épaissit avec

3 onces d'amidon, dans laquelle on dissout à tiède 6 onces d'alun en poudre.

Enfin, on mêle, pour former la couleur :

1 livre du rouge ci dessus.

8 onces du jaune. On y ajoute

6 gros d'acétate d'indigo, pour les laines.

Nitrate de fer.

···· Pour l'obtenir, on fait dissondre dans de l'acide nitrique 🛔 34°, du fer jusqu'à saturation ; il doit peser 56°. 🗌

Nitrate de cuivre.

On fait dissoudre du cuivre, jusqu'à saturation dans de l'acide nitrique à 34° : il pèse 50° à 51° 1/2.

Dissolution d'étain.

11 oncès acide hydrochlorique à 22°.

5 onces acide nitrique à 34°. On mêle et on dissout peu à peu, dans ce mélange : : .. :

Ξ,

2 onces d'étain en grenailles.

Vingt-quatre heures après l'impression des couleurs dont nous venons de donner la recette, on les fixe, à la manière ordinaire, et on lave les pièces à l'eau courante.

BOUGE D'ANDRINOPLE.

BOUGE D'ANDRINOPLE.

4493. La garance ordinaire et les racines analogues qui sont employées dans l'Inde fournissent sur le coton, quand elles sont convenablement mises en œuvre, une couleur pleine, brillante et solide, qui porte le nom de rouge des Indes ou de rouge d'Andrinople.

On fait remonter à la plus baute antiquité la connaissance des procédés très-compliqués qui sont nécessaires pour obtenir ce rouge; car on admet qu'à l'époque des conquêtes d'Alexandre, ils étaient déjà connus et pratiqués des teinturiers de l'Inde : de là, le nom de rouge des Indes, sous lequel on désigne souvent cette couleur.

Les Levantins eurent à leur tour une connaissance trèscomplète de ces procédés, et ils ont fourni pendant longtemps le coton rouge au commerce de l'Europe : de là, les noms de rouge turc et de rouge d'Andrinople qu'il porte encore aujourd'hui.

Le rouge turc possède une intensité de ton et une vivacité dont on ne saurait approcher à l'aide des autres procédés de garançage; mais, en outre, il possède la propriété de résister bien mieux à l'action des acides, des alcalis, de l'alun et du savon. Ainsi, tandis qu'une étoffe, garancée par les méthodes ordinaires, pâlit dès qu'on la plonge dans l'acide nitrique faible, et perd entièrement sa matière colorante au bout d'un quart d'heure, la même étoffe, teinte en rouge d'Andrinople, ne pâlit guère qu'au hout d'une heure, et conserve toujours une partie de sa matière colorante, qui prend seulement une teinte orangée.

4494. Pendant longtemps, les procédés dont on faisait usage dans le Levant nous furent entièrement inconnus, et les premières tentatives que l'on fit en France ne donnèrent aucun résultat.

Vers le milieu du siècle dernier, des ouvriers grecs furent appelés en Normandie pour y pratiquer la teinture du coton en rouge turc. Vers ce même temps, le midi de la France commençait à s'occuper de cette branche d'industrie, avec le concours de quelques teinturiers du Levant.

VIII.

26

La Normandie et la Provence ont conservé pendant longtemps le monopole de cette industrie en France; mais l'Alsace est venue à son tour prendre sa part d'une fabrication inséparable du travail des toiles peintes, auquel il offre des ressources particulières.

Mais, tandis que la pratique de ce procédé se poursuivait dans les premiers temps de son introduction en France d'une manière un peu mystérieuse, quelques ouvrages commençaient à initier le public aux détails bizarres de cette fabrication.

L'abbé Marcas, dans un ouvrage intitulé : Recherches sur la cause physique de l'adhérence de la couleur rouge de la garance, publia des expériences tendantes à prouver que l'emploi de l'huile était indispensable dans cette teinture.

Pallas, dans le *Journal de Pétersbourg*, année 1776, nous apprend également que les Arméniens teignent en rouge turc, en faisant usage d'huile de certains poissons, qu'ils regardent comme préférable à toute autre, dans cette opération, en raison de la propriété qu'elle possède de devenir laiteuse, dès qu'on y mêle une solution alcaline. Après plusieurs immersions dans le bain huileux et des dessiccations répétées, on passe l'étoffe dans un bain astringent, auquel on ajoute un peu d'alun; puis on la teint dans un bain de garance, auquel on ajoute du sang de veau; on la fait enfin digérer, pendant vingt-quatre heures environ, dans une solution de soude. Nous verrons, dans un instant, que tel est, à peu de chose près, le proeédé que l'on suit aujourd'hui.

Le gouvernement fit publier, en 1765, une instruction portant pour titre : Mémoire sur le procèdé de teinture du rouge incarnat d'Andrinople sur le coton filé, dont on trouve une description dans le traité de Le Pileur d'Apligny.

Enfin, Chaptal publia son Traité de la teinture du coton en rouge, où se trouvent décrits de la manière la plus exacte tous les détails de l'opération très-compliquée qu'il avait eu l'occasion de pratiquer en grand.

Aujourd'hui l'on possède dus méthodes sures, quolque

Rouge B'Andrinoply.

plus simples, qui donnent des résultats presque constants; nous allons les indiquer sommairement.

4495. La fabrication des fonds rouges, dits Andrinople, est très-longue et fort dispendieuse.

Ce qui distingue cette fabrication, c'est le mordant, gras que l'on donne aux toiles, et l'engallage auquel on les soumet.

Le mordant gras n'est autre chose qu'une huile, à laquelle on ajoute une faible dose d'alcali, pour la réhdre émulsive, et qui détermine ainsi, ands doute, une pénétration plus complète de la matière huileuse dans le time. Comme cette action ne se passe qu'en vertu d'une assez faible affinité, on ne peut la produire que graduellement, et en multipliant beaucoup les opérations.

Quant à l'engellage, on ne sait guête comment il agit; mais l'expérience à appris qu'il était utile.

On a reconnu que les toiles écrues donnent de plus belles nuances que celles qui ont reçu le blanchiment ordinaire. Le coton d'Égypte paraît aussi plus favorable pour se genre de teluture.

Les opérations d'avivage ont pour objet de dissoudre la matière colorante lauve de la garance, et de mettre à mé la obbleur souge. Elles consistent surdiff à soumettre les tissus à l'action de la lumière, due aleastis du soumettre du deutochlorune d'étain. C'est à la pratique soule statux essais multipliés des fabricants, que l'on doit les procédés maintenant en usage; mais ils varient encore beautoup d'une fabrique à l'autre, et l'on est lein d'étre d'apport sur ceux qui présentent les meilleurs résultats.

Quelques fabricants n'ont pas encore renoncé à l'anteploi du sang de bœuf et de la bouse de vache.

Voici un tableau de la série des opérations comployées pour les fonds touges dits Andrinople :

1º Décreusage de la tolle où du coton.

2° Un premier huilage, au moyen d'an hain savenneux, formé avec une dissolution de soude et de l'huile tournante.

reinpil

: 5 90

NOUGE S'ANDRINOPLE,

Un second, un troisième et un quatrième huilage, exécutés de la même manière.

On effectue un cinquième huilage avec le résidu du quatrième huilage, en ajoutant pour chaque pièce de calicot une pinte d'eau. Un sixième, un septième, un huitième et un neuvième huilage, se font de la même manière.

Après chaque huilage, l'étoffe est soumise à un séchage intermédiaire à la température de 40°.

Repos plus ou moins prolongé.

3º Dégraissage. Immersion de six à douze heures, dans une eau alcaline à 25° de température.

4º Passage dans un bain de noix de galle et d'alun. Bousage.

5° Teinture en garance à 100°. Nouveau passage dans le bain de noix de galle et alun. Deuxième teinture en garance.

6° Avivage par l'exposition au pré, et une ébullition de dix à douze heures, dans une chaudière fermée, contenant "une dissolution de soude, de savon, et de deutochlorure d'étain.

Ce dernier traitement se répète deux ou trois fois.

4496, Nous allons reprendre maintenant en détail cha-

Décreusage. Cette opération consiste dans un lessivage, qui s'exécute comme à l'ordinaire, dans de grandes cuves un bois, par la vapeur; à défaut de cet appareil, on peut le faire dans les mêmes chaudières autoclaves, que l'on emploie pour l'avivage et le rosage.

¹¹ Dans ce'dermer cas, pour 55 pièces de calicot de 24 pouces de large et de 22 aunes de longueur, on prend de 14 à 16 livres de carbonate de potasse du commerce, qu'on dissout d'abord dans l'eau; on y plonge les étoffes dans le liquide et on les fait bouillir pendant sinq ou six heures. On les retire, on les lave à l'eau courante et on les passe denx fois au foulage.

Souvent, on fait précéder le lessivage par l'immersion des

toiles écrues dans de l'eau tiède; on les y laisse pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce qu'une espèce de fermentation se soit établie; alors, on les retire pour les laver et les passer au foulon. Cette opération rend le lessivage plus facile et plus complet.

Avant de passer les toiles au bain blanc, il faut les sécher à l'étuve à 40° Réaumur.

Bains blancs. On a deux grands cuviers, l'un à côté de l'autre ; on remplit l'un d'eau tiède et on y ajoute une dissolution de carbonate de potasse préparée d'avance, en quantité suffisante pour produire une lessive qui marque 2° 1/2 à l'aréomètre de Baumé.

Dans l'autre cuvier, qui doit contenir exactement 400 pintes, on verse 60 livres d'huile d'olive, puis, en agitant toujours, on y verse peu à peu la lessive faible du premier cuvier, jusqu'à ce qu'on l'ait rempli entièrement.

Cela fait, on procède à l'huilage.

On passe les pièces dans la liqueur ainsi préparée, au moyen d'une machine à plaquer ou dans des vases coniques de

18	à	20	pouces	de	diamètre supérieur,
18		22	·		profondeur,
10		12		•	diamètre inférieur.

L'ouvrier prend une pièce et il la plonge dans une quantité suffisante de ce liquide. Il la tient par un bout et la suit dans sa longueur, en la retirant d'un côté du bain, pour la replonger de l'autre, et s'arrêtant dans l'intervalle pour la travailler trois ou quatre fois ; arrivé à la fin, il la travaille encore, puis il la suspend sur une cheville, et il en exprime le liquide au-dessus du bain.

Toute la partie de 200 à 600 pièces étant passée, on les sèche d'abord à l'air, puis dans le séchoir à 50° Réaumur.

Souvent, on ajoute à ce premier bain de la bouse de vache.

Cette opération a lieu quatre fois, mais chaque fois après avoir séché les pièces. La sinquième bain se fait en ajoutant au résidu du lle quide sontenu dans les vases opniques, asses d'eau pour y pouvoir passer une pièce. Pour chaque pièce suivante, en remplace, en sjoutant tonjours de l'asu. le liquide que la pièce précédente a absorbé.

On sèghe les pièges d'abord à l'air, ensuite dans l'étuve, à 50°.

Le duième, septième, fuitième et neuvième hain s'exécutent enastement comme le cinquième, en avant soin de faire sécher les plèces, après chaque bain.

Quelques jours après avoir donné le neuvième bain blanc, on expose, pendant quelques heures, les pièces à une température de 50°. On commence alors la traisième opération au le dégraissage.

Dégraissage. Deux ouvriers enfoncent avec les pieds les toiles encore chaudes, dans une cuve contenant de l'eau tiède, dont la température ne doit pas dépasser 20 à 22. On les y laisse pendant la nuit. Le lendemain, on les retire; on les exprime sur le hain, on les lave à l'eau courante, on les foulonne deux fois, on les tord et on les sèche, d'abord à l'air, puis dans le séchoir à 40°.

Le liquide qui neste dans la cuve est alors d'une couleur blanche, à peu près comme un bain de savon, car il contient à la fois de la potasse et l'excès de matière grasse qui se trouvait à la surface de l'étoffe sans y être combinée; par cette raison, on peut l'employer, au lieu de la lessive faible, à la préparation du bain blanc.

Il faut que le dégraissage soit fait avec beaucoup de soin, car c'est en grande partie de cette opération que dépend la honne réussite de la couleur. En effet, si l'on prenait de l'eau trop chaude, on enlèverait du coton trop de matière grasse, et alors on n'obtiendrait qu'une couleur trop maigre; d'un autre côté, si le coton n'est pas suffisamment dégraissé, la couleur présente toujours un aspect gras et teme.

Engallage. On procède ensuite à l'engallage, qui contribue puissemment à donner à la couleur la solidité et l'intensité qui la caractérisent.

Pour 100 pièces de calicot en prend :

On fait bouillir avec une quantité suffisante d'eau pendant une heure un quart.

On filtre la décoction à travers une toile, on y passe les pièces aussi chaudes que possible. On les sèche d'abord dans un endroit très-aéré, puis dans l'étuve, à une température de 40°.

: Si l'on fait engaller les plèces en deux fois, on divise en deux la dose indiquée, dont on prend une moitié pour chaque engallage.

On remarque qu'en général les étoffes deux fois engallées deviennent plus uniformes et plus égales de ton.

Alunage. A 35 livres d'alun dissous dans de l'eau on sjoute 5 pintes d'une dissolution de carbonate de potasse, marquant 10° Baumé.

On passe les étoffes engallées et séchées dans cette dissolution d'alun, qui ne doit pas dépasser 25° à 30° de température. Les étoffes sont ensuite séchées au grand air, puis exposées à une température de 40° Réaunaur.

Dans l'hiver, il faut avoir grand soin qu'elles ne gèlent pas, car l'alun cristalliserait et se détacherait dans l'opération suivante.

Après avoir abandonné les étoffes alunées et séchées pendant quelques jours à elles-mêmes, on les passe dans un bain de craie délayée dans de l'eau tiède à 25° ou 30° environ; puis, on les soumet deux fois au foulage et au lavage; on les laisse égoutter, et ensuite on les teint, en les prenant lorsqu'elles sont encore à l'état humide.

Garançage. Pour 10 pièces de calicot, on délaye ensemble dans de l'eau :

Garance d'Avignon.	65	
Sumac.	2	
Pintes de sang	6	

dans une chaudière en'forme de carré long; on introduit

AOUGE D'ANDRINOPLE.

les étoffes, et on augmente graduellement la température de manière que le liquide soit mis en ébullition au bout de deux heures. Ensuite, on fait bouillir, pendant trois quarts d'heure, en faisant passer constamment les toiles sur le cylindre à jour.

Après deux heures et trois quarts, on sort les étoffes de la chaudière, on les lave à l'eau courante, on les soumet au foulage et on les prépare pour l'avivage.

Avivage. Cette opération se fait dans une chaudière autoclave remplie aux deux tiers d'eau.

Pour 20 à 25 pièces de calicot, on y fait dissoudre 7 liv. de savon de Marseille, auquel on ajoute 4 id. de carbonate de potasse. On porte à l'ébullition, puis on y verse, peu à peu, en agitant fortement, une dissolution de 5 onces sel d'étain, saturée par de la potasse. On agite encore pendant quelque temps; puis, on y introduit les étoffes garancées. On ferme la chaudière avec le couvercle, on continue le feu et l'on fait bouillir le liquide, pendant six ou sept heures. Au bout de ce temps, on retire le feu; on fait entrer de l'eau froide dans la chaudière, on l'ouvre et on ôte les pièces, qu'on lave, qu'on foulonne et qu'on prépare ensuite pour le rosage.

Rosage. Pour 40 pièces, on prend:

12 livres de savon qu'on dissout dans l'eau, et lorsque le liquide est à l'état d'ébulition, on y verse une dissolution formée de

1/2 livre de sel d'étain,
1/2 verre d'acide nitrique à 36°;

Cette dissolution étant d'ailleurs saturée par de la potasse, en prenant les mêmes précautions que dans l'opération précédente. Cela fait, on y plonge au bout de cunq minutes environ les toiles avivées, on ferme la chaudière, et sprès avoir fait bouillir pendant trois à quatre heures, on les retire; enfin, lorsqu'on les a lavées et foulées, on les met sur le pré, pendant quelques jours.

4497. S'il est difficile aujourd'hui de pouvoir donner une explication précise et complétement satisfaisante de la tein-

ture en rouge d'Andrinople, il n'en est plus de mênse quand! il s'agit de déterminer la part que peuvent avoir séparément les diverses opérations dont nous venons de parler.

Il est bien évident, par exemple, que si le décreusage, en débarrassant l'étoffe des substances étrangères, rend la fixation de la matière colorante moins sûre, il rend la couleur fixée plus belle et plus vive; mais la couleur propre du coton ne peut exercer qu'une influence bien faible sur un rouge aussi foncé; tandis que la modification que le coton éprouve dans la constitution de ses fibres, soit par le décreusage, soit surtout par le blanchiment, paraît défavorable.

Quant au *bousage* ou bain de fiente, il n'est pas bien démontré, comme Vitalis l'avait admis, que cette opération soit bien indispensable; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on peut s'en passer sans que cela nuise à la beauté de la couleur, ainsi que bon nombre de teintures le constatent.

L'huilage est une opération importante, qui a pour objet de rendre le tissu plus apte à fixer la matière colorante. Voici comment nous concevons son action.

En considérant, d'une part, qu'on ajoute toujours à la matière grasse une certaine quantité d'eau alcaline, et que, d'une autre part, la matière dite *huile tournante*, dont la saponification est plus facile que celle de toute autre huile, était en outre celle qui donnait les meilleurs résultate pour l'huilage du coton, quelques personnes avaient pensé qu'il se formait un savon acide dont toutes les parties de l'étoffe s'imprégnaient, et qui déterminait la fixation de la matière colorante.

Mais des expériences très-précises, faites par M. Chevreul sur de l'huile extraite du coton, par l'intermède de l'alcool, avant l'opération du garançage, lui ayant démontré qu'il n'existait dans cette dernière aucun acide gras libre, nous pensons que le rôle de la matière alcaline est d'émulsionner l'huile, de la diviser, de rendre ainsi toutes les parties de l'étoffe plus aptes à s'en pénétrer, et par suite, à produire une teinture plus uniforme et plus solide. Ou peut concevoir, en effet, que si le tissu est pénétré d'un liquide huileux, celui-ci se déplaçant sous l'influence de la Liqueur teignante, deviendre la cause de ces phénomènes d'endoemese au moyen desqueis s'effectuent tant de pénétrations qui seraient impossibles par tout autre procédé.

Quant au séchage à la chambre chaude, qui suit chaque immersion dans le bain huileux, il a nécessairement pour bat d'augmenter la fluidité de l'huile, et de la faire pénétrer plus avant dans l'intérieur du tissu qui, en perdant l'eau qui remplit les pores de la fibre ligneuse, devient par suite bien plus apte à absorber l'huile elle-même.

Lorsque le coton sort des bains d'huile, il offre une propriété très-fâcheuse, mais facile à expliquer : il peut s'enflammer spontanément. On a vu non-seulement des écheveaux de fil ou des pièces entassées donner lieu à des incendies plus ou moins graves, mais dans quelques cas même, des pièces d'étoffe isolées et déjà sorties de l'étuve depuis quelque temps ont pris feu tout s coup.

Il est incontestable que ces résultats doivent être attribués à l'absorption de l'oxygène de l'air par la matière grasse extrêmement divisée que les fibres du coton recèlent. Cette combustion, d'abord lente, peut devenir assez rapide dans quelques occasions pour qu'il en puisse résulter une élévation de température capable de mettre le feu à l'étable.

Nul doute que cette combustion ne soit singulièrement favorisée même par la présence de l'alcali, qui prédispose toujours les matières organiques à s'emparer de l'oxygène de l'air.

Si quelque chose doit surprendre, c'est que les inflammations spontanées ne soient pas plus fréquentes dans les fabriques de fouge turc.

L'opération du *dégraissage* a pour but d'enlever l'excès d'huile qui reste interposé dans les interstices de l'étoffe, et qui nuirait plutôt qu'elle ne servirait dans les opérations subséquentes.

. L'engallage et l'alwage, qui se dennent séparément ou simultanément, ont pour effet cortain de donner un roufe plus élevé, ainsi que cels résulte de l'expérience journalière, et sinst du reste qu'on pouveit le prévoir.

Dans le garançage, la matière rouge se firs par l'action spéciale de l'alumine provenant de l'alun décomposé, soit que celui-ci ait été ramené à l'état de sous-cel, soit qu'il ait éprouvé une décomposition complète.

Dans l'avivage où l'on emploie une dissolution de savon bouillante avec excès d'alcali, on décompose complétement l'alun qui pourrait encore rester sur le tissu; d'une autre part, on enlève probablement quelques matières brundtres appartenant, soit à la garance, soit à la noix de galle, et qui nuiraient à la beauté du rauge.

Enfin, M. Chevreul pense que l'alcali peut modifier la matière oplerante et lui donner une nuanée plus agréable.

Quant à la dernière opération, celle du rosage, il est bien difficile de se rendre compte du rôle qu'y jouent les diverses substançes dont on fait usage.

Il résulte enfin, d'expériences comparatives faites par M, Chevreul, avec du coton teint, d'une part, en rouge ordinaire, et de l'autre à l'action des dissolutions savonneuses, l'inverse a lieu quand les deux étoffes sont exposées simultanément à l'action de la lumière solaire. Le rouge turc perd aussi plus facilement sa matière colorante per le frottement, ce qui semblerait indiquer que la couleur du rouge turc est plutôt interposée que profondément fixée, et qu'elle diffère un peu à cet égard de la couleur du rouge ordinaire.

4498, MM, Montheith, de Glasgow, out imité les promiers les mouchoirs rouges à dessins blancs, connus dans l'Inde sous le nom de *bandanas*, en décolorant par places, au moyen du chlore, des étoffes teintes en rouge turc.

A cet effet, l'étoffe, pliée en douze ou quinze plis, est maintenue entre deux plaques de plomb percées de dessins à jour. A l'aide d'une presse hydraulique, on fait passer à travars le tissu une dissolution de chlorure de chaux acidulée, et qui renferme conséquemment du chlore libre. L'étoffe est décelorée partout où la liqueur passe, et les m dessins en blace se trouvent répétés sur les douze ou quinze, mouchoirs que l'on avait mis en fabrication. Rien n'empêche ensuite d'imprimer sur les places ainsi blanchies toutes les couleurs que le coton est apte à recevoir, et de produire conséquemment des toiles peintes où se joint à l'éclat et à la solidité du rouge turc la variété des autres couleurs et le charme des dessins les plus propres à tirer parti du rouge lui-même, soit comme fond, soit comme accident du dessin.

Comme ce procédé exige des presses coûteuses et des plaques spéciales pour chaque dessin, on devait désirer que l'industrie des toiles peintes en fût affranchie, ou que du moins elle pût lui opposer une méthode plus maniable.

4499. M. Kœchlin-Souch a mis le premier en pratique un procédé tout à fait chimique, qui n'est, à vrai dire, qu'une modification du précédent, puisqu'il repose aussi sur l'application du chlore, mais qui en est une modification tellement heureuse sous le rapport pratique, qu'elle constitue une véritable invention.

Ce procédé consiste en une impression sur l'étoffe d'un mordant acide préparé au moyen des acides oxalique, citrique ou tartrique et en une immersion dans un bain de chlorure de chaux. Partout où la liqueur du bain rencontre l'acide du mordant, elle fournit du chlore qui, mis en liberté et rencontrant la matière colorante de l'étoffe, la détruit promptement et blanchit la toile.

Si on imprime simultanément de l'acide citrique et du nitrate de plomb, l'étoffe, décolorée par le bain de chlorure de chaux, prend ensuite une teinte jaune franc produite par le chromate de plomb, lorsqu'on vient à la passer dans un bain de chromate acide de potasse.

On peut varier ces résultats en prenant pour base l'ordre suivant : 1º Impression de l'enlevage blanc; 2º id. de l'enlevage bleu; 3º id. de l'enlevage jaune de chrôme; 4° id. de l'enlevage vert. En passant ensuite l'étoffe dans un b ain de chlorure de chaux et dans un bain de chromate acide de potasse, les dessins blanc, bleu, jaune et vert apparaissent sur le fond rouge. Il suffit de faire intervenir ensuite un noir d'application pour que toutes les combinaisons du coloriste puissent trouver place dans cet ordre de fabrication. Il n'est pas rare de trouver dans le commerce des étoffes de ce genre où il reste à peine quelques traces du rouge andrinople primitif dont l'étoffe était entièrement couverte. Cependant, il serait impossible de les obtenir sans teindre d'abord l'étoffe tout entière en rouge, quitte à détruire plus tard au moyen du chlore la couleur dans toutes les parties de la pièce qui doivent recevoir des dessins d'impression.

4500. Quelquéfois le rouge andrinople disparsit encore pour faire place à une autre nuance, mais il entre lui-même comme élément de cette nuance, et dès lors il lui fait partager son éclat et sa solidité.

Tel est le fond violet andrinople, qui s'obtient au moyen d'une application générale d'indigo sur l'étoffe; l'indigo étant appliqué à l'aide de la cuve au vitriol.

Si l'on veut obtenir sur andrinople des dessins bleus, des dessins rouges et des dessins jaunes, par exemple, sur un fond violet, il fant recourir aux procédés suivants :

On imprime l'enlevage blanc pour le bleu. On imprime ensuite la réserve pour le rouge. On passe l'étoffe à la cuve de bleu. On imprime ensuite le nitrate de plomb mélé d'acide citrique. Enfin, on passe l'étoffe successivement dans le bain de chlorure de chaux et dans celui de bichromate de potasse.

On obtient ainsi des couléurs vives et solides, car le rouge réservé est du rouge turc, le jaune est du chromate de plomh, le bleu consiste en indigo de ouve et le violet est formé par le rouge ture uni au bleu de cave.

4501. Les indiens obtiennent des rouges analogues au rouge turc au moyen d'une racine qu'ils désignent sous le nom de *chayaver*.

M. Gonfreville qui a étudié avec soin les procédés employés dans l'Inde pour l'application du chayaver, a fait à ce sujet des remarques propres à fixer sur cette racine toute l'attention de l'industrie.

Le chayaver est la racine de l'oldenlandia umbellata, de la même famille que la garance. M. Robiquet s'est assuré qu'il doit ses propriétés tincedriales à la présense de l'alizarine, comme la garance elle-même.

A STANDARD AND A STAND

ROFGE D'ANBRINOPLE.

•

COMPTE DE REVIENT

de la teinture en rouge audrinople de 200 pièces calicot de 24 pouces de large et de 22 1/2 aunes de longueur, dans une teinturerie en Suisse.

					and the second se
		-		ír. c.	fr. c.
160 , . Potasse du cor	nmerce		. p. %	43 65	68 95
910 Huile tournam	ate , ,			75 85	159 28
36 Noix de galle				144 60	59, 65
56 Sumat				28 70	13 97
75 Alus	• • •			98 45	91 33
55 Craie				9 50	5 99
1,300 Garance d'Avi	ignon .	• •		78 »	1,014 >
» 145 Pintes de san				» 15	21 75
148 , Savon de Mar	weille		. 10. 96	60 45	84 63
7 1/2 Sei d'étain .				98 35	
6 1/2 Eau-forte				47 40	3 06
Manœuvre .				» »	348 10
Combustible (
Intérêts, faux				30 23	256 50
	,	•••••	•••••		
Le Dièse à Ofe My a 16		•		-	
La Pièce à 9 fr. 77 c. 14.		Les	100 Pièces	• • •	1,954 88
Prix de la façon, la Pièce	à 10 fr.	96 C.	Les 900	Pièces	9,198 »
- revient	9	77			1,954 83
Périfico non triature					
Bénéfice par teinture	1 fr.	19 C.			237 17

446

ł

STATIQUE CHINIQUE.

LIVRE XIII.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION A LA STATIQUE CHIMIQUE DES ÉTRES ORGANISÉS.

4503. Dans les études de chimie minérale, on voit la matière toujours immuable, changer de forme et d'aspect, acquérir des propriétés nouvelles par son association en groupes diversement disposés. Chaque molécule reste, cependant, ce qu'elle était : si on l'isole, on la retrouve inaltérée, toujours la même; mais, par son union avec d'autres molécules, les caractères qui lui appartiennent se masquent ou se modifient, à tel point, que l'analyse seule peut nous apprendre qu'il existe du plomb métallique dans la céruse, du fer métallique dans la rouille, et du charbon dans le marbre le plus blanc. A l'aspect, rien ne l'aurait fait supposer.

Dans les animaux, dans les plantes, des matières plus éloignées encore de leur origine élémentaire nous apparaissent. Entre la molécule simple qui en fait partie, et le tissu ligneux ou la chair des animaux, la distance est si grande, qu'il ne faut pas s'étonner si on a admis dans leur formation des mystères étranges, si on a cru que ce pouvoir créateur, refusé aux forces de la chimie minérale, existait dans les êtres organisés; si on a cru, du moins, qu'il leur était donné de transformer certains éléments de la chimie, en d'autres éléments distincts de ceux-ci.

De même, quand on voit un animal périr, se putréfier; quand on voit du bois disparaître par la combustion, on a quelque peine à ne pas se laisser préoccuper par des pensées de destruction. Mais, avec un peu de réflexion, on arrive bientôt à comprendre que, si, dans la nature minérale, rien ne se perd, rien ne se crée, il en est

VHI.

27

TATIQUE CHIMIQUE

de même dans la nature organique. Jusqu'à présent, on ne connaît ni création, ni transmutation d'éléments; tous les changements qui s'opèrent continuellement à la surface du globe, sont dus à des combinaisons qui se font, ou à des combinaisons qui se défont. La matière du tapis de verdure qui, aujourd'hui, revêt une prairie, fait partie, le lendemain, des animaux qu'elle nourrissait; quelques jours encore, et elle passera peut-être dans notre propre organisation, d'où elle s'en ira dans l'atmosphère, qui, la cédant à de nouvelles plantes, reproduira, plus tard, une nouvelle végétation. La matière du hois que nos foyers consument aujourd'hui, fera peut-être demain partie de quelque végétal d'un pays lointain.

Exposer sous une forme simple et précise les grandes lois qui président à la formation des plantes ou des animaux, aux modifications que ces êtres subissent sous certaines influences vitales ou morbides, au classement des matières qu'ils contiennent ou qui ont fait partie de leurs tissus: tel est l'objet de cette introduction. Elle suffira pour faire comprendre quel secours la chimis peut prêter à la physiologie ou à la médecine.

C'est donc la statique chimique des êtres organisés, et l'examen des matières qui s'y rattachent, qui formera l'objet principal de ce livre.

4504. Examinons d'abord quels sont les produits excrétés par un animal carnivore, et bornons cet examen aux deux excrétions principales, sans nous occuper de celles qui n'offrent, au point de vue où nous nous plaçons, qu'un intérêt secondaire. Par les poumons, l'animal carnivore expulse de l'acide carbonique et de l'eau; par les urines, il perd de l'oxyde d'ammonium. Peu importe, pour le moment, que cet oxyde d'ammonium soit sécrété à l'état d'urée, et que celle-ci, en s'adjoignant les éléments de l'eau, passe ensuite à l'état de carbonate d'ammoniaque.

Un simple coup d'œil jeté sur ces matières nous fait voir qu'elles sont des produits d'oxydation; et nous pouvons en conclure que, d'ans un animal, les fonctions de la vie se font par des procédés d'oxydation; du moins, l'examen des deux excrétions que je viens de nommer, et qui sont les principales, nous permet-il de tirer directement cette conclusion.

Mais, pour oxyder du carbune ou de l'hydrogène, il faut

4+8

L'oxydation du carbone et de l'hydrogène est accompagnée d'un dégagement de chaleur et d'électricité. L'animal carnivore, que nous considérons, doit donc produire aussi de la chaleur et de l'électricité.

Nous dirons donc qu'un animal carnivore produit de l'acide carbonique, de l'eau, de l'oxyde d'ammonium, de la chaleur, de l'électricité. Il se déharrasse, par l'excrétion pulmonaire on cutanée, de l'eau et de l'acide carbonique. Les urines emportent l'oxyde d'ammonium à l'état d'urée. Quant à la chaleur et à l'électricité, nous verrons plus tard comment l'économie les utilise.

ł

I

ţ

ŧ

ł

ş

Si nous examinons ensuite par quelles substances le carnivore remplace les matières qu'il a perdues, nous voyons qu'il les puise en entier dans ses aliments, et nous devons nous demander quels sont ces aliments. Or, il mange de la fibrine, qui fait la base principale de la chair musculaire; de l'albumine, qui constitue la substance du blanc d'œuf et du sérum du sang; du caséum, c'est à dire, la substance principale du lait et du fromage; de la gélatine; des graisses et du sucre de lait; en un mot, toutes les matières qu'il trouve toutes faites dans les animaux qu'il dévore. Ces aliments servent à régénérer les matières détruites par les procédés de la vie, et à produire, par leur combustion, la chaleur que l'animal perd par le rayonnement ou par d'autres voies.

En comparant les aliments d'un carnivore avec les organes qui le constituent, on voit donc qu'il mange, qu'il s'assimile directement et qu'il consomme des matières dont il est lui-même composé. Nous aurons occasion, plus tard, de donner le sens précis de ces mots, assimiler et consommer. Quoi qu'il en soit, le procédé de la nutrition chez tout carnivore paraît offrir la plus grande simplicité.

4505. Il est impossible de ne pas se demander si, chez un animal herbivore, qui au premier aspect semble créer sa chair musculaire, et en général la matière des organes dont il est composé, le procédé de nutrition est le même. On a quelque peine à concevoir, au premier abord, qu'en définitive, l'herbivore mange absolument les mêmes matiérés que le carnivore; en un mot, qu'il consomme et s'assimile lès mêmes principes que lui.

STATIQUE CHIMIQUE

Pourtant, ses excrétions sont les mêmes que celles du carnivore : car il exhale de l'acide carbonique et de l'eau par les poumons, de l'oxyde d'ammonium par les urines. Son organisation diffère à peine, et l'on ne découvre nulle part en lui ces organes extraordinaires qu'il faudrait supposer pour expliquer la création des matières que le carnivore trouve toutes faites dans sa nourriture.

Ainsi, l'herbivore ne peut pas différer du carnivore; et s'il mange des graines, des semences, des feuilles, des herbes, il s'agit maintenant de prouver que, ramenées à ce qu'elles ont d'essentiel, ces substances végétales présentent un ensemble de principes qui constituent des matières identiques avec celles dont le carnivore se nourrit.

Rien de plus facile ; une simple analyse presque entièrement mécanique le prouve de la façon la plus nette. Citons, d'abord, l'exemple le plus concluant, celui qui concerne la nourriture la plus habituelle des herbivores, la farine, débarrassée le mieux possible de son.

Si on fait une pâte d'une consistance un peu plus forte que celle dont on se sert pour faire le pain, et qu'on la malaxe sous un filet d'eau, on voit que l'eau passe, d'abord laiteuse à travers les interstices des doigts; en prolongeant l'opération, elle coule parfaitement claire, et il reste dans la main de l'opérateur une substance d'un blanc grisâtre, molle, insipide, élastique et susceptible d'être étirée en fils. Cette matière, connue sous le nom de gluten de la farine, est complexe, et se compose de plusieurs substances qu'une simple analyse, par les dissolvants, permet de séparer.

Qu'on la traite d'abord par de l'éther et elle lui cèdera des matières grasses. Reprend-on le résidu insoluble de ce traitement par de l'alcool qui ne soit pas trop concentré, et on obtient, au moyen de l'ébullition, une dissolution de laquelle se déposeront, par le refroidissement, des flocons d'une matière qui n'est autre que le caséum. En évaporant le liquide, on obtiendra ensuite une matière qui constitue la glutine proprement dite. Le résidu insoluble de ces traitements est la fibrine végétale, qui possède toutes les propriétés de la fibrine animale retirée du sang des animaux.

Ainsi, du gluten brut, on extrait : 1° des graisses, . 2° du caséum, 3° de la glutine, 4° de la fibrine.

Mais, dans l'eau trouble qui s'est écoulée, on va retrouver d'autres matières encore: en effet, par le repos, elle va laisser déposer une substance parfaitement blanche qui formera une masse compacte; il sera facile de l'isoler en décantant l'eau surnageante. Cette substance est l'amidon.

Dans le liquide clair, il se formera, à l'aide de la chaleur, un nuage opalescent, dû à des flocons qui, réunis par la coagulation et par l'évaporation, offriront tous les caractères de l'albumine coagulée. On pourra retirer de cette eau, en l'évaporant davantage, une matière qui n'est autre chose que du sucre de raisin ou du glucose.

Ainsi, le filet d'eau avait dissous et entraîné 1° de l'amidon, 2° du sucre, 3° de l'albumine, identique avec celle du sérum et du blanc d'œuf.

Dans le gluten brut, produit végétal, nous trouvons donc les véritables principes des aliments des carnivores. Les expériences de M. Magendie ont prouvé que cette substance, donnée isolément, est précisément celle qui est la plus propre à entretenir la vie des animaux carnivores, celle des chiens par exemple; qu'à ce titre, elle l'emporte sur toutes les matières animales isolées, et qu'elle le cède à peine à la viande elle-même.

Analysons par des moyens analogues les semences qui servent de nourriture à tant d'animaux, les racines, l'herbe des paturages elle-même, et nous trouverons toujours dans ces produits l'albumine, le caséum, accompagnés d'amidon, de sucre et de matières grasses plus ou moins abondantes.

4406. Il ressort de là, que la nutrition s'opère de la même manière chez ces deux classes d'animaux, ou mieux encore dans toute l'échelle animale, quel que soit d'ailleurs le mécanisme qui sert à broyer ou à ingérer les aliments, quelle que soit la préférence de certains animaux pour un genre d'aliments particulier : questions dont nous n'avons nullement à nous occuper ici.

Remarquons, cependant, que le carnivore mange de la graisse mélée avec des matières azotées, et qu'à la place d'une partie de ces matières grasses, l'herbivore consomme, le plus souvent, des matières amylacées, des sucres, des gommes en plus ou moins grande quantité. Mais, il n'eu résulte pas une différence essentielle; les matières

STATIQUE CHIMIQUE

grasses, pas plus que les gommes, les sucres, les fécules, ne servent à l'assimilation. Ces matières constituent, dans le procédé de la vie, la plus grande partie du combustible dont l'animal a besoin pour faire de la chaleur.

La forme de la nutrition seule est changéa, mais, au fond, son caractère général reste le même. Tel animal brûle des graisses, tel autre brûle des fécules, quelques uns brûlent les unes et les autres; mais ces matières n'ont, en définitive, aucune influence spéciale sur les résultats, pas plus que la nature du combustible qui produit la vapeur ne peut influer sur la marche des machines que celle-ci met en mouvement.

Résumons, en quelques mots, ces vues générales. Les carnivores mangent les herbivores, et trouvent, tout formés dans ceux-ci, les principes qu'i constituent leur corps, ou du moins des principes très analogues, et que les plus légères modifications amènent à l'état nécessaire pour la formation des organes. Les herbivores mangent des végétaux dans lesquels, à leur tour, ils trouvent ces mêmes principes tout formés: ils sont donc l'intermédiaire entre les caruívores et les végétaux.

4407. Abordons, maintenant, quelques détails de plus. L'aliment le plus parfait, sans contrédit, c'est l'aliment analogue au lait, qui suffit au développement des jeunes animaux. Or, le lait renferme :

1º Du caséum, matière azotée;

2º Du beurre, matière grasse;

3° Du sucre de lait, matière soluble,

Ces trois substances se retrouvent dans tous les aliments parfaits. Le chocolat les renferme. Beaucoup de semences, et en particulier les semences émulsives, les offrent aussi.

De ces trois matières, le sucre ou la partie soluble non azotée est celle dont les animaux se passent le mieux.

La viande, les œufs, n'offrent, en effet, que deux aliments :

1° Albumine, fibrine, matières azotées;

2º Graisses diverses.

Les matières sucrées, gommeuses, peuvent donc être remplacées dans l'alimentation; mais il n'en est pas ainsi des matières azotées.

Ceci posé, introduisons quelques nombres dans l'examen des questions que nous venons d'effleurer, et ils

fitotiveront toute l'importance des connaissances que la chimie pourra fournir un jour à l'économie politique, et le secours qu'elles prêteront au législateur; tout aussi bien qu'au physiologiste.

M. Lecanu a prouvé, dans une suite d'expériences faites avec soin, que, terme moyen, un homme rend par jour une quantité d'urine contenant, en nombres ronds, 32 grammes d'urée, ou 45 grammes d'azote environ.

D'après mes propres expériences, j'expire, par jour, une quantité d'acide carbonique qui correspond, au maximum, à 300 grammes de carbone brâlé, y compris l'hydrogène, que nous pouvons convertir en carbone par le calcul.

Or, si l'entretien régulier de la vie chez l'hommé produit une élimination de 15 grammes d'azote et de 500 grammes de carbone, il est facile de voir que l'on modifierait les conditions de son existence, si on ne lui procurait pas les aliments représentés par ces produits de nos deux grandes fonctions, la respiration et la sécrétion urinaire. Dé même qu'on peut faire mourir un homme d'inanition en quelques jours, de même aussi, une quantité d'aliments insuffisante causerait la mort par inanition, au bout d'un temps plus ou moins long. Les conditions de l'hygiène publique seront donc altérées, si cet état de souffrance est le sort d'une partie de la population, comme cela arrive malheurgusement assez souvent.

Au moyen des deux données expérimentales que jej viens de rappeler, il est freile de dire quel est le minimum, d'aliment convenable à up homme, et quelle espèce d'aliment il lui faut : car, sachant, d'une part, ce qu'il doit, brûler de carbone, ce qu'il doit brûler d'ammonium; ayant, d'un autre côté, déterminé par l'analyse la nature des aliments, il suffit d'une simple équation dans laquelle les aliments divers, placés dans l'un des membres, devront équivaloir à 300 grammes de carbone et à 45 grammes d'azote conténus dans l'autre.

La ration du savalier se compose, en effet, de +

STATIQUE CHIMIQUE

		Matières azotées sèches.	Matières non azotées sè- ·ches.
Viande 285		70	»
Pain de munition 750 — blanc de soupe 316	» { 1066	64	596
Légumineux 200	»	20	150
	· · ·	154	746

Or, 154 gr. de matières azotées sèches correspondent à 22,5 gr. d'azote et à 80 gr. de carbone; 746 gr. de matière non azotée correspondent à 328 gr. de carbone.

4408. Nous voyons l'homme prendre des aliments, les prendre en quantités déterminées pour produire de l'acide carbonique, de l'eau, de l'oxyde d'ammonium; il brûle ces aliments ou, à leur défaut, une partie de ses propres organes. En même temps, il produit de la chaleur, de la force: à ce point de vue, l'homme est une machine, en tout comparable à une machine à vapeur; mais son travail représente, à quantité de combustible égale, le double au moins, et, dans certaines circonstances, le triple de celui que pourrait produire la machine à vapeur la mieux construite.

Mais l'homme est une machine bien autrement merveilleuse dans l'économie générale de la nature; car il rejette dans l'atmosphère les produits qui doivent servir à reconstituer le combustible qu'il a consommé. Nous allons voir, en effet, que l'ammoniaque rendue par l'homme sert à réprendre à l'air, dans l'acide carbonique, exactement tout le carbone que l'homme lui-même a consommé, et à l'aidé duquel il a formé cet acide carbohique.

Aux considérations concisés que, je viens de présenter sur la nutrition des animaux, ajoutons celles qui concernent les végétaux, puisque en définitive, c'est dans ceuxci que se préparent les matériaux que les premiers ne font qu'assimiler ou consommer. L'homme, les animaux, n'empruntent rien à l'eau, rien à l'azote de l'air. Ils consomment de l'oxygène, pris à l'air, pour brûter leurs aliments.

Quelle que soit la source de ces aliments, ceux-ci se divisent en trois groupes de matières bien distinctes :

Le premier renferme les matières azotées : albumine, caséum, fibrine, gélatine;

Le deuxième, les matières végétales : amidon, gommes, sucres;

Le troisième, les matières grasses : huiles, graisses.

Les végétaux contiennent ces trois classes de produits.

Examinons, maintenant, comment ils les fabriquent, et rappelons-nous que les sécrétions animales, eau, acide carbonique, oxyde d'ammonium, sont les aliments des végétaux.

Allons au devant d'une objection : L'étude des fossiles nous apprend qu'il y avait des plantes à la surface de la terre, avant l'apparition de l'homme et des animaux. Mais il y avait aussi des volcans, éteints aujourd'hui, et qui lançaient alors dans l'atmosphère des quantités énormes d'acide carbonique. Ces volcans rejetaient aussi de l'ammoniaque, puisque autour de ceux qui sont encore en activité aujourd'hui, on trouve des sels ammoniacaux. L'existence de l'homme ou des animaux à la surface de la terre n'était donc pas nécessaire, pour permettre à la végétation de s'établir. Il serait facile de trouver encore d'autres sources d'ammoniaque; celle que je viens de citer suffit, et il serait inutile d'entrer, à cet égard, dans des détails qui nous écarteraient de notre objet.

4409. L'ammoniaque rendue à l'air par l'homme, sert donc à reprendre à l'air, dans l'acide carbonique qu'il contient, tout le carbone que l'animal avait consommé. Les recherches de M. Payen ont prouvé que tous les organes de la plante sont formés, à l'origine, per une matière azotée analogue à la fibrine, qui constitue ainsi le rudiment de 'ous ces organes. Ainsi, l'ammoniaque, les sels ammoniacaux, servent de point de départ à la via de la plante; e plus, ils constituent presque toujours l'aliment au Loyen duquel les plantes sebriquent les matières alimentares azotées, qui sont de beaucoup les plus nécessaires à la rie animale.

vant d'aller plus loin, je dois ajouter cependant qu'il y ales plantes qui, outre l'azote pris aux sels ammoniacau:, fixent l'azote de l'air; d'où nous sommes conduits à divisr les plantes en deux grandes classes : 1° celles qui ne fient pas l'azote de l'air, telles que les céréales; 2°

STATIQUE CELEIQUE

celles qui fixent l'azote de l'air, telles que les légumineuses en général.

Cette distinction entre les plantes étant comprise, si on faisait abstraction des plantes qui fixent l'azote, l'agriculture serait chargée de refaire, avec l'urine de l'homme, au moyen de l'acide carbonique de l'air, le blé que l'homme mange. Mais, comme l'herbivore n'est qu'un intermédiaire entre l'homme et la plante, que la nourriture de cet intermédiaire est composée, en majeure partie, de plantes qui peuvent fixer l'azote de l'air ; comme l'herbivore, outre la viande qu'il fait à l'usage de l'homme, procure encore des fumiers à l'agriculture, et que l'azote de ces fumiers, emprunté en partie à l'air, étant transforme en sels ammoniaraux par la putrefaction, devient un aliment susceptible d'assimilation par les céréales, ou par les plantes qui n'ont pas la propriété de prendre directement cet élément à l'air, le problème de l'agriculture se présente sous une autre forme : c'est, essentiellement, l'art d'extraire l'azote de l'air au profit des herbivores qui nots donnent leur vlande, au profit des engrais qui nout procurent le blé.

Si l'ammoniaque, provenant des urines, reproduit en grande partie les matières azotères dont les affinaux se nourrissent, il est facile de déduire, comme conséquence immédiate, de ce fait, qu'une population humaine rend à la terre presque tous les produits efficaces qu'elle lui emprunte. A ne considérar qu'une partie de la surface du globe, cela est faux sans donte ; un la considérant tout entière, cela est vrai, sanf quelques portes, dont nous ne pouvons discuter la valeur pour le mement.

Un coup d'œil sur la manière dost on utilise l'arine, montre qu'êles pertes locales on fait sur estis substance. Une grande partie se décampose à l'air libre, est roualbée dans l'atmosphère, setombs par la pluie, à touhasard, sans distinction, où le vent la perti, de tellsorte, que, revenant sans cesse de la torre à l'air et de l'air à la terre, l'urine qui se décompose à Paris, peut nous sevemir un jour de la Chine sous forme, de thé.

L'agriculteur doit donc, par lous les mayens panibles, finer dans chaque localité l'amanoniaque qu'elle, paniproduine. S'il la laisse se dissiper, elle set tout aussi sille, sans donte, à son voisin qu'elle l'oùt été à lui-mine.

mais en la recueillant bien, il n'y sura pour lui aucune de ces pertes qui exigent des réparations toujours très coûteuses, et souvent même impossibles, comme on sait, dans les exploitations agricoles.

J'insiste sur la nécessité de retenir l'ammoniaque, de p'en pas laisser perdre : car si, au lieu de nous arrêter à sa fonction dans la plante, nuns poursuivons les conséquepçes de son emploi, il est impossible de méconnaître toute l'importance sociale de ce produit. Ainsi, l'engrais flamand, où il joue un si grand rêle, après avoir fécondé la terre, devient une source de richesse et de bonheur pour la population qui a su le méneger. Et si les sels ammoniacaux sont les agents de la production des matiéres azotées, c'est sur l'art de les conserver, qué reposênt les progrès actuels de l'agriculture, puisque la production artificielle de sels ammoniacaux à bon marché, au moyen de procédés pursiment chimiques, n'est pas encore possible, dans l'état actuel de la science.

Faire de l'ammoniaque à bon marché, ce serait produire l'agent qui sert dans les végétaux à élaboter de l'albumine, du caséum, de la fibrine. Faire de l'albumine, du caséum, de la fibrine, ce serait faire de la matière animale, et on arriverait nécessairement à conclure que, faire de l'ammoniaque à bon marché, conduirait à augmenter la population animale, et par suite à augmenter tet moyens d'existence de la population humaine cile-même.

4410. Cet apercu montre toute l'importance du rôle de l'ammoniaque dans les phénomènes de l'organisation. Il reste bien encore quelques observations à faire à ce sujet, mais il faut d'abord que nous fixions pas idées sur le rôle de l'acide carbonique et sur celui de l'eau. Les matières sur tées sont l'aliment principal de l'homme : elles continnant du carbone, de l'hydrogène, de plus, nons voyons l'homme consommer des matières amylacées, gommenses, sucrées, grasses, qui ne continnent que du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène.

Or, sauf la petite restriction que nous avons faite , es, nous fondant sur les expériences de M. Payen, les plantes, pour s'assimiler le carbone, l'hydrogène et l'enu, pour en fabriquer ces matières prasses ou sucrése, etc..., n'ontbesoin, pour tout aliment, que d'eau et d'acide carbonique, ces deux autres excrétions de l'homme.

Pompé dans le sol, par les racines, transporté par la sève dans toutes les parties des végétaux, ou emprunté directement à l'atmosphère, par les feuilles, l'acide carbonique, en contact avec les parties vertes des végétaux, est décomposé sous l'influence directe des rayons solaires; son carbone est fixé par la plante, et son oxygène est exhalé. L'eau, dans la plante, subit sous la même influence une décomposition analogue, son hydrogène est fixé et son oxygène est exhalé; mais, de plus, pendant la végétation, il se fixe de l'eau en nature, sous l'influence vitale, ou au moins retrouvons-nous par l'analyse, de l'hydrogène et de l'oxygène, dans les rapports qui constituent l'eau; n'importe, pour le moment, quel est le mode suivant lequel elle est fixée.

Dans ces phénomènes, la plante agit encore d'une manière tout opposée à l'animal; elle fixe les produits qu'il excrète par les poumons, comme nous lui avons vu fixer ceux qu'il excrète par les uriues; elle joue donc dans l'organisation un rôle tout opposé à celui de l'animal.

4411. La plante fixe du carbone, de l'hydrogène, de l'azote, de l'eau. Au moyen de ces matériaux, elle fabrique les matières organiques et rejette l'oxygène dans l'air. L'animal, au contraire, brûle. au moyen de l'oxygène, les matières organiques que la plante a fabriquées; il rejette dans l'air l'acide carbonique, l'eau, l'oxyde d'ammonium. Cette opposition ne s'arrête même pas à la matière pondérable ; la plante absorbe des forces chimiques : chaleur, électricité; l'animal produit des forces chimiques : chaleur, électricité. Nous pouvons donc résumer ces faits, en disant que la plante est un appareil de réduction, que l'animal est un appareil de combustion.

Ce cercle; ce va et vient de la matière doit-il être éternel, autant que nous puissions le prévoir? L'agriculture qui doit nourrir l'homme, par les aliments d'abord, par l'oxygène qu'elle rend à l'air ensuite, trouvera-t-elle toujours les matériaux qui sont nécessaires à l'alimentation des plantes?

En preuant cette question au point de vue le plus général, nous pouvons répondre affirmativement. En éfet,

l'agriculture ne manquera jamais d'eau, ni d'acide carbonique, que les volcans, les animaux, les hommes rejettent toujours; les pertes qu'elle semble faire en ammoniaque ne sont pas-réelles. Cependant, l'agriculture, considérée sur un point particulier de la surface du globe, pourra souffrir fauté d'ammoniaque, si elle ne prend soin de le fixer.

4412. Examinons rapidement quels sont les moyens de remédier à cette perte locale d'ammoniaque; il y en a quatre principaux :

1° L'importation des bestiaux;

2º L'importation des céréales;

ł

ţ

k

ł

ţ

3º L'importation des fumiers azotés;

4º La culture des prairies artificielles.

Avec un peu de réflexion, et prenant pour base les opinions précédemment énoncées, on voit que ces quatre questions n'en font qu'une, et que l'importation des bestiaux, des céréales, des fumiers, ne seraient que des palliatifs temporaires à renouveler à chaque saison; c'est une plaie qu'on entretiendrait, sans la guérir.

Les principes prouvent que le vrai remède consiste à maintenir dans un rapport convenable la culture de la prairie qui fixe de l'azote, l'élève de l'herbivore qui le transforme en viande et en fumier, et la culture de la terre de labour où ce fumier se change en céréales à l'usage de l'homme. Par conséquent, le remède se trouve dans ce rapport qu'il convient d'observer entre la prairie et la terre destinée aux céréales.

Pour nourrir l'homme, il faut de la viande et du blé; pour faire du blé, il faut des fumiers; pour faire de la viande, il faut des prairies.

Une population humaine n'a que deux façons de se développer, sans s'exposer à de graves souffrances, par suite du défaut d'alimentation : l'une, si bien résolue en Flandre, consiste à récolter avec un soin incessant tous les fumiers qu'elle produit elle-même pour les reporter sur le sol; l'autre, consiste à développer et à maintenir en proportion convenable la culture des prairies.

Le premier système produira moins de viande, mais du moins donnera du blé.

Le second, qui est le système le plus parfait, donne à la fois le blé et la viande, dans les rapports appropriés à nos besoins. Le législatéur devrait donc faire tous ses efforts pour obtenir la création des canaux d'irrigation dans les pays agricoles.

Ces cavanx permettraiset d'augmenter la quantité des terres consectées à le culture des preiries artificielles ou aux paturages.

En conséquence, l'élève des bestiaux s'accroîtfait, et par l'augmentation des fumiers qui en résulterait, l'agriculteur, avec moins de gravail, récolterait plus de bié, quoiqu'il cût diminué la quantité de terre consacrée au labour.

Ainsi, l'agriculteur, s'il avait de l'eau à sa disposition, par des canaux bién aménagés, produirait plus de fourrages, augmenterait le nombre de ses bestiaux et livrerait au marché tout autant de blé et bien plus de viande.

Les mêmes canaux qui lui auraient fourni l'eau; lui fournirgient un moyen de transport économique et prompt.

Des études approfondies sur la nature des foufrages, sur celle du blé, sur la composition des vlandes, ont prouvé la vérité de ce système, que tous les amis de l'agriculture voudraient voir largement adopté en France.

Il y a longtemps que l'Angleterre le met en pratique. C'est à la multitude de cansux (lont elle est siltonnée; c'est à la grande quantité de pâturages qu'elle possède, qué l'Angleterre doit l'abondance et la beauté de ses bestiaux, qu'elle doit aussi la fécondité de ses terres cultivées en blé, qui, à surface égale, produisent le double du blé qu'on retire des nôtres, dans les provinces où l'agriculture est arriérée.

Si le gouvernement, éclairé sur cet intérêt, le plus pressant du pays, se décidait à féconder le soi par la création de nombreux canaux, il deviendrait parfélitément inutile de réclamer, comme on est forcé de le faire souvent, l'introduction des bestiaux étrangers, mesûre funéste de toute façon, car elle prive à la fois l'agriculture française du bénéfice qu'elle cut obtenu de leur éducation et des fumiers qui en seraient résultés et que la lécondation de la terre labourable réclame.

Qu'on donne à l'agriculture française de l'éau post arroser ses prairies et des canaux pour traisporter ses produits à bas prix, et elle pourra faire à bon marché tout ce que réclament les besoins de la France.

RUTRITION SES PLANTES.

4415. En résumé, dans la nature, rien ne se crée, rien ne se pard ; tous les phénomènes que nous voyons se passer à la surface de la terre dans les êtres organisés, sont dus à des combinaisons qui se font, à des combinaisons qui se défont. La plante fabrique les aliments de l'animal dans les procédés de sa propre existence; elle rend à l'atmosphère l'oxygène que l'animal consomme et dont il tire parti pour brûter et détruire ce qu'elle avait créé; les produits de la combustion qui s'opère dans l'animal sont, à leur tour, les aliments de la plante.

Les principes les plus généraux de la statique chimique des êtres organisés, se réduisent donc à dire : L'animal est un appareil de combustion ; la plante est un appareil de réduction. Ce théorème que j'ai énoncé depuis plusieurs années, une fois établi, rien n'était plus facile, pour un chimiste intelligent, que d'en tirer toutes les conséquences qui en découlent logiquément et que la pratique a, dès longtemps, reconnues et classées pour la plupart.

ł

CHAPITRE II.

NUTRITION DES PLANTES.

4414. Les plantes se nourrissent des excrétions animales, c'est à dire, de l'eau, de d'écide carbonique, de l'oxyde d'ammonium; elles reçoivent ces aliments par l'Intermédiaire de l'air. Considérée en grand, l'étude de la nutrition des plantes consiste donc véritablement dans l'examen de leurs rapports avec l'atmosphère.

Une plante qui végète pendant quelque temps, présente une incontestable accumulation de matière dans tous ses tissus : elle acquiert du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène et de l'azote ; elle acquiert aussi des matières terreuses et minérales ; mais, pour le moment, nous allons en faire abstraction; nous y reviendrons par la suite.

En hornant cet examen aux phénomènes principaux, en écartant les circonstances accidentelles qui peuvent intervenir, on peut s'assurée de la réalité des résultats

précédents à l'aide de quelques expériences simples, mais concluantes. Elles ne laissent aucun doute sur la fixation de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote, qui a lieu dans les plantes, et sur la manière dont elle s'effectue pendant la végétation.

M. Boussingault emploie, pour cette démonstration, une grande cloche à trois tubulures. A la première, est adapté un appareil laveur, rempli d'eau destinée à laver l'air atmosphérique, et à le priver de toutes les poussières qu'il tient en suspension ; à la tubulure supérieure, on a adapté un entonnoir qu'on peut ouvrir et fermer à volonté : il est destiné à introduire l'eau distillée, qui doit servir à arroser les graines et les plantes qui se trouvent placées sous la cloche. Celles-ci sont contenues dans une capsule ou dans un vase renfermant du sable calciné. La cloche repose sur une terrine, à laquelle elle est parfaitement mastiquée, de manière à intercepter toute rentrée de l'air. La troisième tubulure communique avec un grand flacon d'appel, au moyen de deux tubes en U et d'un appareil laveur, qui peuvent retenir l'eau et l'acide carbonique, mais qui sont inutiles dans l'expérience dont il s'agit. Le flacon, étant rempli d'eau, et l'appareil bien fermé, si on ouvre le robinet placé à la partie inférieure du flacon laveur, on détermine le déplacement de l'air de la cloche : cette opération peut se renouveler aussi souvent qu'on le veut.

On voit, qu'à l'aide de ces précautions, la plante ou les graines qu'on enferme sous cette cloche, ne reçoivent en définitive, pour tout aliment, que de l'eau, de l'air, de l'acide carbonique.

Or, si on sème des pois dans ce sable calciné, en ayant soin de les arroser et de renouveler continuellement leur atmosphère, ces pois peuvent germer, développer leurs feuilles, et, chose vraiment remarquable, fleurir et fructifier.

4415. Rien de plus aisé que de se rendre compte des matières que le grain a gagnées ou perdues en se développant; une simple analyse comparative de la graine et de la récolte suffit. En effet, M. Boussingault détermine par l'analyse la nature des éléments et leur proportion dans les graines; il a répété les mêmes opérations sur les récoltes, et voici les résultats auxquels il est arrivé :

NUTRITION DES PLANTES.

Les pois contensient :

ţ

3

١

•

i

ŝ

ţ

5

!

í

· · Av	ant la végétation	Après la	végétation.
Carbone		Carbone 237,6	parties.
Hydrogène.		Hydrogène. 28,1	. · »
Azote		Azote 10,1	
Oxygène	44, 0 »	Oxygène 168,0) » .
1	06,0	443,8	

Tout compte fait, on trouve :

186,1	parties	de carbone fixé.
5,5		d'azote fixé.
139,5		d'eau fixée.
6,7	່້້	d'hydrogène fixé.

Ces résultats prouvent, de la manière la plus évidente, que les pois, ansi que quelques autres plantes, peuvent parcourir toutes les phases de leur végétation, en recevant, pour toute nourriture, de l'eau et de l'air. Ce n'est pourtant pas la de bonne agriculture, car les récoltes produites, de la sorte sont bien pauvres, en comparaison de celles qu'on obtient des terrains fumés.

Le phénomène que nous venous d'étudier est compliqué : en effet, une graine, une plante, qui se dévéloppent, présentent, dans certaines périodes de leur vie, des modifications dans leurs fonctions vitales, dans leur manière d'être avec l'air. A la quantité, déjà si considérable, de principes fixés, il faudrait encore en ajouter une autre portion, considérable aussi, qui s'est dissipée après avoir été fixée momentanément. Mais, si le résultat, simple en apparence, que je giens de donner, n'est que le résultat final d'un phénomène douplexe, il n'en a pas moins pleinement confirmé la fixation de carbone, d'azote et d'hydrogène qui se fait dans les plantes; outre celle d'une certaine quantité d'hydrogène et d'oxygène, qui se fixent à l'état d'eau ou dans les rapports qui constituent l'eau.

4416. Il ne suffit pas d'avoir nettement prouvé que la fixation des éléments qui constituent les plantes peut s'effectuer par l'intermédiaire de l'air seul, nous devons chercher, en outre, a bien définir les sources principales de ces éléments.

Quand on réfléchit à l'énorme quantité de carbone fixé continuellement par la yégétation, on ne peut s'em-

VIII.

38

pêcher de se demander s'il est bien weai qu'il provience, sinon entièrement, au moins à très peu de chose près, de la décomposition de l'acide carbonique de l'air. On sait que l'air contient ordinairement 4/10,000 de son volume, ou bien 6/10,000 de son poids d'acide carbonique : tout prouve que cette quantilé est suffisante.

Un calcul bien simple fixera complètement les idées à ce sujet. Supposons, en effet, que l'air soit comprimé par une force qui lui donnerait la densité de l'eau, la colonne d'air, à cette densité, aurait une hauteur de 10 mètres environ; dans cette colonne de 10 mètres, l'acide carbonique entrerait pour 4 millimètres, et en réduisant l'acide carbonique à l'état de carbone, on trouverait enfin que la quantité d'acide carbonique existant dans l'air serait représentée par un vérissible vernis de diamant recomprant toute la terre d'une écue d'une tiers de millimètre d'épaisseur à peu près. Cette quantité paraîte minime, mais si on tient compte de la surface des mers, de celle des régions polaires, des déserts de sable, on trouve là un régulateur suffisant pour un phéhomène, où il y a d'ailleurs des pertes et des gains de chaque instant.

La teneur en seide carbonique de l'air peut s'accroître, en effet, par les torrents d'acide carbonique que les velcans exhalent. Elle tend à se maintenir par les effets de la combustion qui s'opère dans nos foyers, par la respiration des animaux et deur décomposition, par la respiration nouturne des plantes et leur destruction, phénomènes qui jettent dans l'atmosphère des quantités considérables de ce gaz. Gette teneur peut s'abaisser, suis cesse, par la respiration diarne des plantes. On peut donc-se demanders l'état actuel de l'atmosphère a nosjours existé, ou bien si l'atmosphère n'a pas présenté une tout autre composition, en des temps reculés?

M. Ad. Brongmart, se basant sur les reuseignements précis de la géologie, a calenté la composition de l'air, avant la formation des houillères.

li regarde la France comme dominint une idde unes exacte de la richesse du terrain licumer de l'Europe et peut-être du monde entêr.

Elle contient, d'après ses calculs, environ 1/200 de terrain houiller, Atmant une couche de 20 mètres d'épréseur, PAngleterie et Tai Bélgique sont frien plus riches,

. nî i '

4

meters qu'il y a compensation.

ŝ

9

ł

2

\$

f

ų!

ł

ŀ

đ

1

١

Notre globe étant assimilé à la France, on trouverait donc une couche de houille d'un décimètre d'épaisseur pour toute la surface du globe; en transformant ce poids en acide carbonique, car il est incontestable que la houille provient de débris végétaux qui ont dû puiser euxmêmes leur carbone dans l'acide carbonique de l'air, on en conclut que l'air, avant la formation des houillères, devait contenir au moins de 4 à 5 pour cent d'acide carbonique, torme moyon, et peut-être même, en exagérant, jusqu'à 8 ou 10 pour cent. L'air, chargé d'une quantité pareille d'acide carbonique, est nuisible, sinon mortel, pour les animaux à sang chaud : la géologie fossile nous apprend, en effet, qu'à cette époque il n'y avait pas d'amimaux à sang chaud. Les expériences de M. Th. de Saussure ont prouvé que la végétation est plus prospère dans un air charge de quelques centièmes d'acide carbonique : or, on sait que la végétation ancienne était beaucoup plus active; et le singulier développement des débris fossiles recueillis nous l'atteste d'une manière irrécusable.

Mais, s'il y avait si pea d'animaux, s'il n'y en avait même pas, d'où provenait eet aride rarbonique de l'air, sinon des innombrables volenns, éteints aujourd'hui, qui le yersaient dans l'atmosphère.

4417. Comment l'acide carbonique agit-il, quelles sont les conditions nécessaires à l'accomplissement, régulier du phénomène qui nous occupe ? c'est ce que quelques détails historiques vont établir. Bonnet observa le premier un dégagement de gaz autour des feuilles exposées au soleil sous l'eau aérée. Priestley découvrit que le gaz expiré était de l'oxygène. Sennebier, à son tour, fit voir que cet oxygène provenait de l'acide carbonique dissous dans l'eau, et rátiacha ce fait à la nutrition des plantes.

Pour que la décomposition de l'acide carbonique s'accomplisse, il faut que la partie verte des plantes soit exposée à la lumière solaire. Une plante qui n'en est pas frappée ne décompose pas l'acide carbonique, au contraire, en présence de l'eau aérée ou de l'air, elle pourrait en produire; les deux expériences suivantes ne laissent aucune espèce de doute à cet égard.

NUTRITION DES PLANTES.

Qu'on place sous un vase opaque, une cloche renfermant des plantes dans une atmosphère d'acide carboque, et qu'on la laisse ainsi à l'abri de la lumière, pendant plusieurs jours. Au bout de ce temps, si on transvase le gaz qu'elle contient, il présentera les caractères de l'acide carbonique : ce gaz est donc resté intact.

Dans une deuxième cloche, semblable à la précédente, qu'on place également des parties vertes de plantes, mais qu'on les expose à la lumière du soleil, affaiblie par un écran de gaze, ou simplement par une lame de papier transparent. Cette précaution est nécessaire : une plante, en plein air croît parfaitement, quoiqu'elle y reçoive directement les rayons solaires; mais, quand on est obligé d'opérer sous des cloches, celles-ci offrent des portions lenticulaires, qui, concentrant la lumière à leurs foyers, produisent, sur les parties qui en sont frappées, des torréfactions qui tuent le végétal. En prenant ces précautions, on recueille de l'oxygène presque pur.

Ainsi, la lumière est nécessaire au phénomène : sans elle, pas d'action, sans elle, pas de vie végétale durable à la surface de la terre.

4418. Examinons, maintenant, sous quelles formes l'aride carbonique parvient à la plante.

Dans un ballon à trois tubulures, on peut, au moyen d'un flacon à écoulement, déterminer un courant d'air. Un appareil à boules, fixé à la première tubulure, sert à laver l'air qui entre. A la troisième tubulure, on adapte un tube en U, contenant de la ponce humectée d'acide sulfurique, 'qui retient l'eau; puis un second appareil à boules, qui contient une dissolution concentrée de potasse, pour absorber l'acide carbonique; celui-ci est suivi d'un tube en U, rempli de pouce humectée d'acide sulfurique, qui retiendrait le peu d'eau que la dissolution de potasse pourrait perdre. Ces deux appareils sont exactement pesés avant l'expérience; et, pour empêcher le retour d'un peu d'air saturé d'humidité dans les appareils tarés, on ajoute un troisième tube en U, contenant encore de la ponce humectée d'acide sulfurique.

Tout l'air qu'on fait passer dans cet appareil, quand il est exposé aux rayous solaires, se dépouille complètement d'acide carbonique; les appareils tarés n'accusent aucune augmentation de poids pendant la durée de l'expérience.

Ainsi, les plantes puisent directement l'acide carbonique dans l'atmosphère; cette expérience le prouve de la manière la plus évidente.

i.

F

ļ

f

ŗ

ţ

ŗ

5

£

ř

Ć

ł.

N'admettons pas, cependant, que ce soit là l'unique source d'acide carbonique. Il peut être porté dans la plante par les racines qui le puisent dans le sol. L'humidité du sol, pompée par les racines et qui provient des pluies, s'est chargée d'acide carbonique, soit dans l'air, soit dans les fissures du sol. De plus, la combustion lente des fumiers déposés autour des plantes, est une source continuelle d'acide carbonique. La disposition de l'appareil, dont on vient de parler, permet de réaliser, en petit, ce phénomène, et de voir quel rôle joue cet acide carbonique. Les racines de la plante enfermée dans le ballon, étant plongées dans un vase rempli d'eau chargée d'acide carbonique, l'absorption porte cette eau dans toutes les parties de la plante, et l'acide carbonique, arrivant jusques dans les feuilles ou les parties vertes, y est décomposé au contact de la lumière. Quand on dispose l'expérience dans cette direction, on a soin de remplir le premier tube à boules d'une dissolution concentrée de potasse oaustique, qui arrêterait l'acide carbonique provenant de l'air lui-même.

En résumé, les plantes ont deux sources où elles peuvent puiser l'acide carbonique : 1° elles l'empruntent directement à l'atmosphère ; 2° elles en pompent par leurs racines. Elles en recoivent aussi par la rosée ; mais c'est l'acide carbonique de l'air qui leur parvient ainsi d'une manière indirecte.

4419. La lumière est nécessaire à la décomposition de l'acide carbonique : quelques mots suffiront pour le faire comprendre. Si on présente des branches vertes à l'objectif d'une chambre obscure, la lumière réfléchie par les parties vertes des plantes, agira très faiblement sur l'iodure d'argent des plaques du daguerréotype, comme si tous les rayons chimiques de la lumière, étant absorbés par le procédé de la vie des plantes, les rayons réfléchis par leurs parties vertes, n'exerçaient plus d'action chimique.

Les feuilles vertes agissent à peu près de la même manière que les corps noirs les plus propres à anéantir la lumière tout entière. Rien de plus digne d'une étude approfondie. Car, au moment où la lumière frappe ces fouilles,

necently is the skalled.

les actions les plus mystérieuses de la nature et les plus importantes à dévoiler s'accomplissant d'elles-mâmes, en quelque sorte, tandis que rien ne nous autorise à penser que de telles actions puissent se reproduire par l'un quelconque des moyens dont, la physique ou la chimie disposent aujourd'hui.

La décomposition de l'acide carbonique se fait aous l'influence de la lumière solaire et de la matière verte des plantes; mais cette matière verte est-elle douée de cette propriété par elle-même, ou bien a-t-elle besoin du concours dès organismes végétaux? Des expériences faites par M. Morren permettent de décider complètement la question; la matière verte agittoujours de la même manière au contact des rayons solaires, qu'elle appartienne ou, non à un organisme végétalt

L'au tient quelquefois en suspension une matière verte, formée par des animaleules verts. Si on fait l'analyse de cette cau dans des circonstances météorologiques diverses, on trouve que le rapport de l'oxygène peut varier de 16 à 60 pour cent dans le gaz qu'on en extrait par l'ébullition, ou bien dans le rapport de 1 à 4. An lyse-t-on l'air après quelque temps d'insolation, on y trouve l'oxygène dominant et les animaleules présentent une vie active. Le ciel deméure-t-il couvert pendant quelque temps, les animacules se montrent paresseux, et l'oxygène, disparaissant peu à peu dans l'air de l'eau, se trouve remplacé par de l'acide carbonique.

A Baids de la tumière solaire, l'acida carbonique est donc décomposé par leur matière verte et l'oxygène est mis en liberté; si la lumière manque, des phénomènes inverses ne tardent pas à se manifester.

Quand un vivier renforme des poissons, ceux-ci absorlent rapidement l'oxygène de l'air tenu en dissolution par l'eau. Si les animaleules verte ne viennent pas lui restituer cet oxygène, en décomposant l'acide carbonique, à leur tour, les poissons souffrent et s'asphyxient peu à peu. Si, au contraire, le soleil darde ses rayons, les animaleules rendent bientôti à l'air tout son oxygène, et les poissons, reprennent une vie active. Cés alternatives se reproduisent saus cesse, et deviennent surtout remarquables par l'étrange rapidité avec laquèlle les résultats se manifestent.

Cette expérience, outre le rôle qu'elle assigne à la

199

matière verte, donne une idée exacte des phénomènes qui se passent dans l'atmosphère. En effet, dans l'atmosphère, l'équilibre est dû aux mêmes causes, mais les variations sont bien plus restreintes. Les mouvements de l'air sont plus rapides, sa masse est énorme, eu égard aux causes qui tendent à le modifier, tandis que dans l'eau des viviers ou des mares à conferves, les masses sont petites et les causes influentes énormes.

Indépendamment des animalcules verts qui agissent à la manière des plantes vertes, M. Morren a découvert des animalcules de couleur rouge qui reproduisent les mêmes effets. Cette découverte est du plus grand intérêt, car on avait été jusqu'ici tenté de reléguer cette action remarquable dans la matière verte des plantes, quoique le feuillage de certains végélaux, de certains arbres, ait une teinte pourprée ou presque rouge, mêtne dans leur état normal. D'après les expériences de M. Morren, il y aurait donc plusieurs matières colorées qui sersient capables de servir d'instrument à la décomposition de l'acide carbonique.

Les plantes qui ne sont pas vertes, les fruits qui perdent leur couleur verte pour se teindre des nuances de la maturité, les fleurs, etc., ne décomposent pas l'acide carbonique. Dès que la matière verte apparaît dans une plante exposée à la lumière, la décomposition de l'acide carbonique commence. La matière verte qui se forme, est-elle l'instrument ou le produit de la décomposition? Si elle en est le produit, serait-elle ensuite transformée, par des remaniements successifs qui la renouvelleraient sans cesse, en ces produits variés que la végétation développe? On serait disposé à penser que la matière verte est un instrument, un agent ; qu'elle s'altère, sans doute, mais peu; que, sous son influence, les autres matières se produisent et sont entraînées par endosmose, de cellule en cellule, jusques aux vaisseaux qui les charrient dans les divers organes de la plante.

4420. Il existe pourtant des plantes incolores, qui parcourent toutes les phases de leur existence, sans se colorer, Les champignons sont dans ce cas. Dans les mines les plus obscures, certains de ces champignons peuvent se développer, conséquence assez naturelle de l'absence de coloration, qui, ne leur permettant pas d'agir sur la lumière, les rend capablés de se passer de son influence. Remarquons, toute-

NUTRITION DES PLANTES.

fois, que les champignons que l'on observe dans les mines, sont d'un blanc de neige, tandis que ceux qui se développent sous l'influence de la lumière, sont toujours teintés de diverses nuances.

Mais remarquons, de plus, que les champignons sont toujours parasites. Ils vivent aux dépens des végétaux ou des animaux vivants ou morts, et toujours au moyen des matières organiques toutes faites que ceux-ci renferment. La vie des champignons est en tout comparable à celle des animaux; leur nourriture est la même, et peut-être l'analogie peut-elle être poussée fort loin entre ces deux classes d'êtres si éloignés en apparence.

4421. Ainsi, pour nous, le règne végétal se caractérise essentiellement, en cette portion des plantes qui possède la faculté de décomposer l'acide carlonique; c'est là que le règne végétal jouit de la plénitude de ses caractères, qu'il accomplit sa mission sur le globe. Les organes reproducteurs des plantes ne sont qu'une transition. Les champignons sont des êtres trop mal connus sous ce rapport, pour nous en occuper plus longtemps. C'est dans les parties vertes des plantes que nous verrons, en conséquence, le grand appareil qui peut exercer quelque influence sur la constitution de l'air, et qui mérite d'être classé parmi les grands instruments que la physique du globe doit connaître.

En supposant que les plantes eussent cessé de fonctionner à la surface du globe, le calcul prouve que la quantité d'oxygène de l'atmosphère suffirait aux procédés de la respiration des animaux actuellement existants, pendant des milliers d'années. D'après ce qu'on sait de la nutrition des animaux, la disparition des plantes amènerait au contraire leur mort par inanition, dans un temps très court.

D'après tout ce qui précède, il est impossible de ne pas arriver à la conclusion, que le carbone des plantes provient essentiellement de la décomposition de l'acide carbonique.

Une dernière considération nous conduit à faire une importante restriction. En rapportant la belle expérience de M. Boussingault sur le développement complet, en vase clos, des pois, alimentés par de l'air, de l'eau, et de l'acide carbonique, on a vu que la récolte, comparée à celle qui se produit dans des terrains fumés, était bien pauvre.

En fumant le terrain dans lequel les plantes doivent se

449

€.3

NUTRITION DES PLANTES.

développer, on augmente les conditions d'accroissement : le fumier apporte des matières azotées; il entoure les racines d'une source incessante d'acide carbonique qui, pompé par les sucs de la plante, se décompose au contact de la matière verte des feuilles. Ce fumier amène avec lui des sels minéraux, indispensables au développement complet des plantes; il amène enfin des matières organiques solubles qui, dans certains cas, comme l'a prouvé M. Th. de Saussure, sont indispensables à la nutrition des végétaux.

4422. Il faudrait répéter relativement à la décomposition de l'eau, tout ce qu'on vient d'établir relativement à la décomposition de l'acide carbonique par les plantes; l'hydrogène des plantes provient de l'eau; et de plus, elles fixent de l'eau en nature.

On a maintenant la preuve certaine que plusieurs champignons dégagent de l'hydrogène en nature : MM. Edwards et Colin ont fait voir que les tiges du *Polygonum tinctorium*, placées sous l'eau, dégagent de l'hydrogène; M. Payen a prouvé, par l'analyse des parties ligneuses des végétaux, que l'hydrogène s'y trouve toujours en léger excès, par rapport à l'oxygène.

Ajoutez à ces preuves les expériences directes de M. Boussingault sur le développement des pois, et sur celui du trèfie et du froment, dont voici les nombres :

Graines	FROMENT. Après 3 mois de végétation	100,0de graine ont fixe
C 46,6	88	41,4 de carbone
H 5,8	10,0	0,0 d'azote
Az 3,5	3,7	41,8 d'eau
0 44,1	- 81	0,0 d'hydrogène
100,0	183.2	183,2
Grain es	TRÈFLE. Après 3 mois de végétation	100,0de graine ont fixé
C 50,8	131,3	80,5 de carbone
H 6,0	17,1	2.6 d'azote
Az 7.2	9,8	72,8 d'eau
0 36,0	100,7	3,0 d'hydrogène
100,0	258,9	258,9

NUTRITION DES PLANTES

Pour le froment, il n'y a pas eu d'hydrogène fixé; mais beaucoup de carbone et beaucoup d'eau; tandis que pour le trêfle, il y a eu à la fois fixation de carbone, d'azote, d'hydrogène et d'eau.

Si j'ai insisté sur cette décomposition de l'eau dans les plantes, établie par M. Boussingault, c'est que cet accident de la vie des plantes, la fixation du carbone par la décomposition de l'acide carbonique, s'élève ainsi à la hauteur d'un grand théorème de la physique générale du globe, qui forme l'équivalent de cet autre phénomène, si bien mis en évidence par Lavoisier, la combustion du carbone et de l'hydrogène, qui caractérise la vie des animaux.

Bes plantes réduisent l'eau, et s'approprient l'hydrogène; elles réduisent l'acide carbonique, et s'approprient le carbone; elles décomposent l'oxyde d'ammonium : ce sont des appareils réducteurs.

Les animaux, au contraire, brûlent du carbone, brûlent de l'hydrogène : ce sont des appareils d'oxydation.

Cette propriété des plantes de s'emparer du carbone de l'acide carbonique, et de mettre son oxygène en liberté, ne nous est offerte par aucun appareil, par aucune force chimique; la chimie est incapable, jusqu'à présent, de reproduire ce phénomène de la vie des plantes; la physique devra un jour chercher à l'expliquer. Il faudrait constater si le daguerréotype, qui regarde une plante, se composte comme il le ferait en présence d'une plaque noire; si la lumière réfléchie par les parties vertes est dépourvnes de rayons chimiques. Les plantes absorbient certamement une grande partie de la puissance chimique que le soleil verse sur la terre; et comme tous ces phénomènes se lient, si l'animal produit de la chaleur et de l'électricité, la plante, à son tour, absorbe de la chaleur et de l'électricité.

4423. Il reste à examiner comment l'azote s'introduit dans les plantes; il y arrive par deux voies : 1º par l'air, 2º par les engrais.

Par l'expérience sur le développement des pois, il est déjà constaté qu'en vase clos, ils empruntent de l'azote à l'air. Le trèfle, ainsi que les topinambours, cultivés à peu près dans les mêmes circonstances, offrent le même genre d'action.

649

NUMBERON DES DELEPEDS

Si copendant on répète l'expérience sur d'autres plantes, ce phénomène ne s'observe plus; ainsi. les céréales n'empruntent pas d'azote à l'air. Les plantes se divisent donc sous ce point de vue en deux groupes bien distincts :

1. Celles qui prennent de l'azote dans l'air : pois, trèfle, topinambours ;

2º Colles qui l'empruntent aux engrais : céréales, oléagineuses,

Si nous savons que l'azote des plantes peut être empranté à l'air, nous ignomens complètement dans quelles circonstances et à quel état il se fixe dans la plante. Onpeut supposer, qu'il entre directement dans leurs organes, quelques unes de leurs parties étant aptes à l'absorber en nature, en le prenant à l'air. Il peut y être porté par l'eau, toujours aérée, qui est pompée par les racines. Lesfeuilles de la plante peuvent le convertir en ammoniaque au moyen de l'hydrogène de l'eau décomposée par elles. Enfin, cet azote fixé provient cortainement, en partie, des traces d'ammoniaque que l'air renforme, d'après les expériences de Mt Th. de Saussure.

S'il existe quelques doutes à cet égard, doutes que l'expérience écartera, il n'en est plus de même des plantes qui puisent l'azote par l'intermédiaire des engrais. Les engrais agissent par l'urée, l'acide urique, les matières animales, qui toutes se transforment en cols ammoniaceux, en se décomposant ; une seule expérience le prouvera sans difficulté; elle est due à M. Schattenmann, directeur de la manufacture de Rouxvilliers.

Il a observé qu'en arrosant un champ avec une dissolution de suffate d'ammoniaque provenant du, famier de cheval trasté par le sulfate de fer, les glaces arrosées se distinguaient de celles qui ne l'étaient pas, par lavigueur des plantes. Des lettres tracées par l'engrais étaient visibles à une très grande, distance pendant toute la durée de la végétation.

ł

Un conçoit de quelle importance ca fait, hien constaté doit être pour l'agriculture. Dans quelques pays, la routine avait appris ce que la théorie explique : dans le canton des Grisons, par exemple, les eaux de famier sont traitées par du sulfate de fer : Pammoniaque qui se développe, détruit lo sulfate de fer, et forme du sulfate d'ammoniaque, qui, de la sorte, ne se perd pas dans l'air; dans

BUTLITION DES PLANTES.

d'autres endroits, on mêle l'urine ou les eaux de fumier avec du sulfate de chaux, qui fixe également l'ammoniaque. Il ne faudrait pas néanmoins employer le sulfate de chaux pour fixer l'ammoniaque avec des matières exposées à se dessécher; car alors il se reproduirait du carbonate d'ammoniaque capable de se volatiliser en entier. Aussi n'a-t-on pas réussi dans les écuries où l'on a cherché à supprimer l'odeur ammoniacale, au moyen de quelques aspersions de sulfate de chaux.

Les recherches de M. Boussingault et de M. Payen ont mis hors de doute, d'une part, l'influence des sels ammoniacaux comme engrais dans la végétation, et, de l'autre, toute l'utilité qu'on retire de l'emploi des matières animales, ou plus généralement des matières azotées dans la fumure des terres.

Dans un travail récent, ils ont fait voir que tout véritable engrais agit surtout par son azote et proportionnellement à cet azote. Aussi, ont-ils proposé, et probablement avec grande raison, de faire usage des engrais d'après leur teneur en azote, ce qui les a conduits à en dresser la table suivante, où ils sont rangés d'après leurs valeurs équivalentes. Cette table montre que 100 parties de fumier de ferme peuvent être remplacées par 3 de sang sec ou de résidus animaux, par 25 de marc de raisin, etc. Voici le tableau des principaux équivalents de ce genre :

Fumier de ferme	100
Goëmon	50
Tourteaux de graines oléagineuses.	8
Marc de raisin.	25
Eaux des féculeries	600
Eaux de fumiers	70
Colombine	5
Engrais flamand liquide	200
Poudrette de 10 à	25
Sang sec ou chair sèche	3
Plumes, bourres, chiffons, cornes.	Э
Noir animalisé	40

4424. J'ai déjà trop souvent appelé l'attention sur le rôle de l'urine dans la végétation, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les soins que l'agriculteur doit mettre à les récolter.

Le tableau qui précède ne donnerait pas, à cet égard, des idées parfaitement justes, si on ne rappelait que, dans la préparation de l'engrais flamand, aucun des produits des vidanges n'est perdu, qu'il en est de même dans la préparation du noir animalisé. En conséquence, si la poudrette présente une valeur supérieure à poids égal, cela ne prouve nullement que ce produit doive être préféré dans la grande économie d'un pays. Pendant sa préparation, en effet, une très grande proportion de produits utiles se perd dans l'atmosphère qu'elle empeste d'ailleurs. On ne saurait trop faire connaître les avantages de l'engrais liquide; ils se résument en deux mots:

ķ

£

Ē

ż

ţ,

ţ

3

ş

ś

Ļ

ť

1° L'homme donne à l'air de l'acide carbonique et de l'eau, que l'agriculteur sera toujours sûr d'y retrouver au delà de ses besoins;

2° L'homme rejette par l'urine et les excréments qui constituent l'engrais liquide, après une fermentation préalable, tous les autres produits de son alimentation;

3° En couséquence, avec l'engrais liquide et l'air, l'agriculteur doit avoir à sa disposition les matériaux nécessaires à la végétation des plantes les plus propres à l'alimentation de l'homme.

Les déjections des animaux, qui constituent la nourriture des plantes les plus utiles, telles que les céréales, leur sont aussi nécessaires que le pain ou la viande le sont à l'homme lui-même. Sous ce rapport, on ne saurait trop blâmer l'incurie qui préside à la récolte et à l'emploi des vidanges dans la plupart des grandes villes. Parmi les efforts qu'on y tente pour diminuer la misère des classes pauvres, toute bonne administration devrait mettre au premier rang l'art de diminuer le prix des récoltes, et d'en élever le rendement par le bon emploi des vidanges de la ville elle-même.

4425. Une dernière réflexion à ce sujet. On sait avec quelle facilité l'ammoniaque se dissout dans l'eau, qui en prend environ 430 fois son volume; on sait aussi que l'acide chlorhydrique est doué d'une solubilité analogue. Mais comparons la manière dont ces deux dissolutions se comportent.

En chauffant de l'acide chlorhydrique d'une certaine densité, il bout à 118^e sans altération, et il est impossible de le séparer de l'eau par des moyens physiques. A la

PHÉROMÉNES : DE GOMENSOEON

température de 50° à 60°, au contraire, il cau de vetient plus une trace d'ammouisques elle perd du reste sont son gaz à la température ordinaire dans le vide; elle le perd de même à l'air dans des vases ouverts.

Dans les vues de la ordation, la dissolution d'ammoniaque devait avoir cette propriété; car c'est ainsi qu'elle peut être condensée par les plines qui la pontent aux plantes, et qu'elle est de nouveau volatilisée et transportée ailleurs, si elle n'est pas saisle et utilisée dans le point qui l'a reçue; c'est là sans doute la cause finale des propriétés de la dissolution aqueuse d'ammoniaque.

Mais autant ces propriétés étaient mécessaires dans les vues de la création, pour que l'ammoniaque ne fût pas dérobée à la végétation qui la réchame, actant, dans les vues plus personnelles de la société, elles sont autsibiles. C'est précisément cette volatilité de l'ammoniaque résultant de la décomposition de tous les détritus unimaux d'une vible, qui fait que cette-oi ne restitue pas au sol des terres voisines, comme elle pourrait si bien le faire, toute la somme d'engrais que re sol exige pour reproduire in somme de matière organique nécessaire pour la sourrit.

Aussi, devons-nous appliquer toute notre attention i circonscrire le rayon dans dequel s'atflisent les produits azotés que nous rejetons, et regarder comme perdus, quoique la nature sache he mettre à profit adleurs, tous ceux que l'air bals ye et transporte au doin ; tous roux que nos fleuves charrient et qui vout se perdre dans l'immonsité des mers.

CHAPITRE III.

. . 144 . . .

- water the strength water and the second the second second second second second second second second second s

PHÉNOMÈNES DE COMBUSTION DANS LES ÉTRES OR DANISÉS.

4426. Les parties vertes des plantes, frapprées par les rayons solaires, ont la propriété de décomposer l'acide carbonique et l'eau, et d'en dégager l'oxygène, en fixaat le carbone et l'hydrogène.

Dans certaines périodes de leur développement, les

EM6

rapporte avec l'air : ces phonomanes servivont naturollement de transition à l'étude de la respiration chez les animaux.

Pendant la germination, la floraison et la fécondation, les phénomènes de la respiration dans la plante sont complètement modifiés; elle ne fonctionne plus comme appareil réducteur, mais elle brûle du carbone, de l'hydrogène, et produit de l'acide carbonique et de l'eau; elle a complètement changé de rôle et fonctionne à l'égard de l'air, comme le ferait un animal.

Quelques expériences vont le prouver de la manière la plus nette.

Si dans une cloche, on expose une fleur à l'action de l'air et de la lumière, on voit l'air qu'elle renferme, troubler bientôt d'une manière non équivoque l'eau de chaux avec laquelle on le met en contact; il est même inutile, pour que le phénomène soit appréciable, de mettre la plante à l'ombre et d'en séparer très exactement les parties vertés; car, maigré la quantité d'oxygène que ces parties ont pu mettre en liberté, l'expérience n'a rien de douteux.

La production d'acide carbonique est facile à constater. Mais il n'en est plus de même lorsque, comparant la plante à l'animal, on cherché à s'assurer, par l'expérience, que la production d'acide carbonique et d'eau, qui s'est effectuée dans les fleurs, a ciè accompagnée d'un developpement de chaleur.

Ces observations, en effet, sont très difficiles dans la plupart des cas. Cependiant, cette propriété a été constatée, dans ces derniers temps, sur des fleurs volumineuses, telles que celles de certains atoms, et en général des plantes de la familles des aroidées : ces expériences sont tour à fait conclumités:

"Co phétiothène renderqueble a été observé pour la première fois par Lamarki, eb 1777, sur l'urami itulicum. Senchibr enireconitut l'existence our une plante très commune dans nos climats, d'aram maculatom. Plus tard, Hubert wit, dell'e Bourboo, le spacine de l'arum cordifolium, montar de 20° ou 2.0° au dessus de la température ambinute.

C'est sur cette dernière plante, qui est connue mainte-

Brongniart a fuit des expériences, dans ces derniers temps, et que MM. Vrolik et Vriese ont également opéré, à Amsterdam.

M. Brongniart a découvert le fait remarquable, que la température de la fleur s'élève tous les jours, par une sorte de fièvre ou de paroxisme, bien au dessus de la température ambiante; le maximum est placé d'abord de midi à quatre heures; plus tard, il a lieu dans la matinée. La fleur peut offrir 11° ou 12° d'excès sur la température de l'air. A partir de l'épanouissement du spathe, jusqu'à son extinction, qui eut lieu six jours après, la fleur présenta les mêmes phénomènes tous les jours, à l'intensité près.

En confirmant les observations de M. Brongniart, les savants hollandais y ont ajouté des remarques précieuses et de nature à compléter l'étude de ce curieux phénomène. Ils ont constaté que la température de la fleur, qui monte si haut dans l'air, s'élève également dans l'oxygène, mais que dans l'azote rien de pareil ne se présente. Ils se sont assurés qu'à mesure que la température de la fleur s'élève, il y a formation d'acide carbonique; que la production de cet acide est proportionnelle à l'accroissement de la température. En un mot, ils ont reconnu, dans ce phénomène, tous les caractères d'une combustion, et ils n'hésitent pas à le caractériser de la sorte.

On peut donc affirmer que, dans le colocasia odora, il y a tous les jours, pendant la fécondation, une élévation de température considérable, déterminée par la combustion du carbone, et d'où résulte la formation d'une grande quantité d'acide carbonique, ainsi que le développement d'une odeur intense qui paraît liée à ce phénomène de combustion.

Ces observations, en ce qu'elles ont d'essentiel, ont été revues et confirmées plus récemment par M. Dutrochet, au moyen d'appareils thermo-électriques

4427. Ce que l'on vient de dire de la fleur, il faudrait le répéter ou à peu près pour le fruit : quand les fruits commencent à mûrir, quand ils perdent leur couleur verte, en , prenant les couleurs que chacun d'eux revêt pendant la maturation, ils développent de l'acide carbonique, et cela jusqu'à l'époque de leur décomposition. L'ette propriété des fruits se constate facilement d'une manière directe

par l'expérience ; seulement, le phénomène est un peu plus long à se produire.

Le même phénomène se présente pendant la germination. Dans une éprouvette, où l'on met des grains d'orge en contact avec de l'air humide, les grains germent bientôt. En examinant les gaz produits dès l'apparition des plumules, mais avant le développement complet des feuilles, on y constate la présence de l'acide carbonique.

Ceci explique ce qui se passe dans les germoirs des brasseurs : si les locaux ne sont pas bien disposés, si l'air ne peut s'y renouveler constamment, il arrive un moment où il devient assez riche en acide carbonique pour causer de véritables accidents d'asphyxie ; et ces accidents se sont présentés dans une brasserie de Paris, il y a quelques années, avec des circonstances très graves.

Les tubercules offrent les mêmes phénomènes, pendant leur germination.

ŧ

1

Þ

¢

j¢,

1

÷,

1

7

ŗ,

đ

6-

Ø. ø

4428. Nous avons admis que la plante, dans toutes ces circonstances, brûle du carbone et de l'hydrogène. Les expériences les plus simples ne laissent aucun doute sur la production d'acide carbonique; avec quelques précautions, on constate qu'en même temps, il s'est brûlé de l'hydrogène. L'expérience exige des analyses rigoureuses. En effet, si on exécute l'analyse des graines avant la germination, et si on répète la même expérience après qu'elle s'est effectuée, l'examen comparatif des résultats ne laisse aucun doute à cet égard.

C'est précisément ce qu'a fait M. Boussingault; voici les résultats qu'il a obtenus :

Carbone Hydrogène. Azote. Oxygène.

est.	1000 parties de graine de trèfie, renfermant se réduisent par la germina-	508	60	·72	56 0
'n	tion, à 932 parties, renfermant. et après le développement	480	59	74	519
300 612 102	des feuilles séminales, à 833 parties, renfermant.	394	50	72	317

D'où l'on voit, en tenant compte des erreurs possibles de l'expérience, que la graine de trèfle, en germant, perd du VIII. 29

carbone et de l'oxygène d'abord, puis du carbone et de l'hydrogène.

	Carbone.	Hydrogène.	Azote.	Oxygène.
1000 parties de grains de froment, renfermant se réduisent, après l'appari-	466	58	35 -	441
tion des radicules, à 974 parties, renfermant. et lorsque les tiges eurent	458	57	5 6	425
acquis la longueur des grains, à 966 parties, renfermant. enfin, quand les parties ver-	459	57	36	454
tes dominaient, à 841 parties qui contien- nent	397	51	36	357

En définitive, perte de carbone, d'hydrogène et d'exygène; mais, perte de carbone prédominante.

4429. En discutant l'expérience par laquelle on a fait voir qu'une, plante à l'abri de la lumière solaire, ne décompose pas l'acide carbonique, on a vu que la quantité d'acide carbonique avec laquelle on l'a mise en contact augmente au lieu de diminuer. Il est probable que dans la nuit la plante fonctionne en partie, comme elle le fait dans les cas que nous venone de citer; outre la quantité d'acide carbonique qui passe mécaniquement dans son intérieur et qu'elle rejette indécomposé dans l'air, elle peut en produire une certaine quantité par une véritable combustion.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons résumer ces faits en un théorème qui rappelle une des plus belles vérités que les expériences chimiques aient constatées dans ces derniers temps.

Toutes les parties vertes des plantes absorbent les rayons chimiques de la lumière; elles absorbent de la chateur, de l'électricité; elles décomposent l'eau, l'acide carbonique; elles fixent le carbone, l'hydrogène, en dégageant l'oxygène; elles agissent comme appareils réducteurs. Les parties non vertes des plantes n'absorbent pas les rayons chimiques de la lumière; elles produisent de l'électricité; elles exhalent de la chaleur; elles brûlent du carbone, de l'hydrogèng. En un mot, dans toutes les circonstances où la

450

plante a besoin de chaleur, et quand elle n'en reçoit pas du dehors, elle agit comme le ferait un animal : elle était appareil réducteur, elle devient appareil de combustion, et on peut dire, sans métaphore, que dans ces périodes la plante devient animal et fait réellement partie du règne animal, au point de vue de la physique générale du globe.

Nons n'avons pas à nous occuper pour le moment de rechercher au moyen de quels matériaux la plante produit cet acide carbonique et cette eau, nous reviendrons sur cet objet en parlant des sources de la chaleur animale; il suffit de rappeler que certaines parties des plantes contiennent des matières qui, pendant leur germination et leur développement, disparaissent des réservoirs où elles étaient aocumulées : les betteraves perdent du sucre, les pommes de de terre de l'amidon, les graines oléagineuses des matières grasses.

Ajoutons enfin, que de même qu'un animal a besoin d'oxygère pour vivre, de même la plante qui germe, qui fleurit, qui se féconde, en a besoin; l'oxygène lai est tout aussi indispensable, dans ces périodes de sa vie, qu'à l'animal lui-même.

4430. Mais, si la plante produit de l'acide carbonique et de l'eau sans doute, dans les organes tels que la fleur ou le fruit, où elle a besoin de développer de la chaleur, que faut-il penser du développement de chaleur qui aurait lieu dans les parties vertes elles-mêmes, au milieu du jour, et par conséquent précisément à l'heure où le soleil vient de les frapper?

M. Dutrochet a exécuté, en effet, des expériences très délicates, d'où il résulte qu'une plante vorte possède, vers le milieu du jour, une température supérieure d'un tiers ou d'un quart de degré à celle d'une plante semisis ble placée dans les mêmes oirconstances, mais morte. La difficulté de telles expériences, la petitesse de la différence qu'il s'agit de mesurer, en rendraient les résultats très incertains. Mais il faut dire que M. Dutrochet s'est entouré de toutes les précautions qu'il a pu imaginer, et qu'il a reconnu que la plante vivante éprouve tous les jours une élévation semblable de température, quand elle est exposée à l'air libre. Il a vu de plus que, si la plante est maintenue dans l'obscurité, le même paroxysme se manifeste pendant trois jours; mais l'excès de température va en s'affaiblissant, et le phénomène finit par disparaître.

On peut certainement admettre, sans répugnance aucune, même en adoptant pleinement les vues que je professe ici, qu'à côté du phéuomène général, en vertu duquel les parties vertes des plantes décomposent l'acide carbonique en s'emparant de la chaleur et de la lumière solaire, il se passerait un autre phénomène, une véritable combustion dans les liquides de la plante, au sein même des vaisseaux qu'ils parcourent. C'est à celle-ci qu'il faudrait attribuer la faible élévation de température observée.

4431. Après avoir cherché à faire comprendre le rôle de la plante dans ces circonstances purement accidentelles, et qui ne sauraient en rien modifier l'opinion sur leur mode d'action au point de vue général de la statique chimique des êtres organisés, il reste à étudier la respiration des animaux.

L'animal, dans sa respiration, absorbe de l'oxygène, produit de l'acide carbonique, de l'eau, de la chaleur, de l'électricité, et perd du carbone et de l'hydrogène: ce phénomène a lieu dans toute la série animale. Il faut le démontrer et l'étudier avec soin dans quelques espèces.

Rien n'est plus facile; car il suffit d'étudier l'air confiné dans lequel un animal a vécu pendant quelque temps, pour y reconnaître les résultats essentiels.

Si, au moyen d'un soufflet, on fait barbotter l'air ordinaire dans un verre rempli d'eau de chaux, on n'aperçoit pas ou presque pas de trouble; si, au contraire, on y fait passer l'air sortant des poumons, un trouble manifeste apparaît au bout d'un temps très court, et la liqueur contient bientôt une quantité très considérable de carbonate de chaux.

En enfermant pendant quelque temps un oiseau dans une cloche remplie d'air, on observe le pième phénomène.

Mais ce sont là des animaux à sang chaud ; qu'arriverait-il pour les animaux à sang froid ? La même propriété se manifeste à leur égard.

Une grenouille est-elle placée dans l'air pendant quelques heures, l'air renferme de l'acide carbonique; l'eau de chaux en donne la preuve.

Des escargots étant enfermés dans de l'air pendant quel-

ques jours, l'eau de chaux se trouble fortement au contact de celui-ci.

Si, au lieu d'expérimenter sur des animaux aériens, on examine ce qui se passe chez les poissons, on constate le même phénomène : leurs branchies agissent sur l'oxygène dissous dans l'eau, absolument de la même manière que le poumon de l'homme sur l'air libre qui l'entoure ; le phénomène reste le même pour le fond, la forme seulement en est changée ; d'ailleurs, la quantité d'acide carbonique est extrêmement diminuée, puisque, pour une tanche, par exemple, d'après MM. de Humboldt et Provençal, elle n'équivant qu'à la 50,000° partie de celle qui est produite par l'homme ; quantité qui paraîtra bien faible néanmoins.

Rien de plus aisé, du reste, que de prouver la production d'acide carbonique et la disparition d'oxygène pendant la respiration des poissons : il suffit, pour la mettre en évidence, d'analyser les gaz qu'on obtient par l'ébullition d'une eau qui a contenu des poissons pendant quelque temps.

I

٤

1

;

4432. Ces expériences seraient suffisantes pour démontrer ce que j'ai posé en principe; on peut cependant pousser l'investigation plus loin, et prouver que, dès l'instant où la vie animale se manifeste, les phènomènes de combustion se présentent : aussi, le développement du poulet est-il accompagné d'une véritable combustion de matières organiques, qui s'effectue aux dépens de l'oxygène de l'air. La structure de l'œuf fera comprendre quels moyens la nature a mis en œuvre pour mettre le germe en rapport avec l'air.

Qu'on examine, en effet, la coupe d'un œuf en incubation. L'albumine occupe toujours la partie inférieure; le jaune, devenu spécifiquement plus léger, se place toujours à la partie supérieure, qu'elle que soit du reste la position de l'œuf; mais, en outre, la cicatricule étant elle-même spécifiquement plus légère que le reste du jaune, s'èlève vers la partie supérieure, de telle façon que c'est elle qui vient s'appliquer sur les parois de la coquille, parois parfaitement perméables à l'air.

Ainsi, l'œuf fécondé des oiseaux arrive d'abord à l'air avec des conditions qui se modifient à mesure que le besoin du développement du fœtus l'exige. Le jaune, d'abord de même densité que le blanc, devient peu à peu plus léger, en s'emparant de l'eau du blanc par endosmose. Le cicatrioule, autour de laquelle cette cau se rassemble surtout, devient elle-même le point le plus léger du jaune. C'eat sinsi que les vaisseaux de l'aire veincuse, et plus tard peux de la vésicule ombilicale, s'appliquant aur la coquille, s'y mettent en rapport avec l'air extérieur.

Qu'il y ait, d'ailleurs, formation, d'acide carbonique, respiration véritable pendant l'incubation, c'est un fait que j'ai mis hors de doute. Aussi, le poulet ne tarde-t-il pas à perir, si l'on essaye de le couver dans des gaz privés d'oxygène.

4433. Chez les animaux ovo-vivipares, dans lesquels le foctus est sans communication directe avec la mère ou avec l'air extérieur, l'oxygène est mis en rapport avec lui par un mécanisme à peu près de même nature. Dans la coupe par un plan vertical d'une vipère en état de gestation, on voit que le poumon occupe presque toute la longueur du corps, des deux côtés de la colonne vertébrale. L'oviducte est placé immédiatement au dessous, vers la face abdominale : de telle sorte que, dans l'état de repos de l'animal, les œuis viennent s'appliquer sur les poumons avec les mêmes particularités que nous avons rencontrées dans l'œuf de la poule, c'est à dire, en présentant le germe à l'action de l'air, qui lui arrive alors par l'intermédiaire du poumon au travers de la paroi amincie de l'oviducte.

Ainsi, dans la vipère, les œufs présentent, comme dans l'oiseau, un jaune qui, devenu plus léger, s'applique à la paroi supérieure de l'œuf, qui elle-même est en rapport intime avec le poumon par l'intermédiaire des parois amincies de l'oviduqte.

Ces conditions so retrouvent d'ailleurs dans tous les expenses. Les confedes covienvens, au moment de la ponte, nonferment des featus d'un développement déjà très avancé. Nen mieux, un pout transformer beaucoup de serpents avipares en viujpares par le soul effet de la captivité. Un orvet femelle en état de gestation mis dans une esisse, loin de pondre ses cruit, comme il le fait en liberté, poudre plus tard, et pondre ses patits vivants : je l'ai constaté. Il y a dans, dans les serpents, en général, les conditions couvengbles au développement de l'œuf, c'est

à dire, les conditions nécessaires à la respiration dans le corps de la mère elle-même.

Pour les oiseaux, rien de pareil. Liez l'oviducte d'une poule pour empêcher la ponte, maintenez ainsi l'œuf pendant quelques jours dans l'oviducte, et vous n'observerez pas trace de développement du poulet. C'est qu'il n'y a aueun rapport, en effet, entre l'oviducte et le poumon ou l'air extérieur.

4434. Tous ces faits prouvent, de la manière la plus incontestable, que dans toute l'échelle animale, depuis l'homme jusqu'au germe, les procédés de la vie s'accomplissent par une exhalation d'acide carbonique et d'eau, et par une absorption d'oxygène.

Ce dernier mot demande une explication, parce qu'il peint la manière dont nous devons envisager l'action de l'oxygène sur le sang. Les plantes absorbent de l'acide carbonique par leurs racines ou par leurs feuilles, le décomposent et exhalent l'oxygène; les animaux absorbent l'oxygène, s'en servent pour brûler leurs aliments, et exhalent l'acide carbonique.

Cette définition pourrait être mal comprise, si en ne la rapprochait des deux théories qui sont admises pour expliquer les procédés de la respiration.

La première est due à Laplace et à Lavoisier. Ils avaient cru, ou du moins ils avaient paru croire, que l'oxygène introduit dans le poumon y brûle directement une partie des éléments du sang, en produisant dans cet organe la chaleur dont l'animal a besoin. Si telle était leur pensée, elle n'était pas juste, et la preuve nous en est donnée par une expérience de Spallanzani, auquel lá physiologie doit tant de travaux importants. Cette expérience a été répétée avec beaucoup de soin par M. Edwards.

ŝ

ţ.

ŝ

3

ø

6

Ì

1

t

J,

ł

On place une grenouille dans de l'hydrogène parfaitement pur, en ayant soin de la comprimer sous le metoure, pour expulser tout l'air qui se trouve dans ses poumons. Lorsqu'elle a séjourné dans la cloche pendant quelques heures, on reconnaît qu'elle a expiré une quantité d'acide carbonique, qui correspond à peu près à son propre volame : il est bien évident que cet seide préexietait, qu'il a été déplacé par l'hydrogène, qui n'a pu lui donner maissance. Ainsi, l'acide carbonique est expiré et l'oxygène est absorbé. Est-il nécessaire d'ajouter que le procédé de la combustion s'opère dans le torrent de la circulation, et que nous devons remettre à étudier ce phénomène, avec tous les détails qu'il comporte, au moment où nous nous occuperons de l'étude du sang lui-même?

4435. Voici quelques nombres, qui indiquent ce qu'un animal brûle de carbone en vingt-quatre heures.

S'agit-il d'un homme, la quantité de carbone brûlé varie de 150 à 200 grammes, et de 20 à 30 grammes d'hydrogène. En représentant l'hydrogène par une quantité triple au moins de carbone, il faut ajouter aux 200 grammes de carbone une quantité de 90 grammes, pour représenter l'hydrogène par du carbone. Tout compte fait, on trouve que l'homme consomme par jour une quantité de combustible représentée par 250 à 300 grammes de carbone.

Voici maintenant les résultats auxquels on arrive pour d'autres animaux, en tenant compte, bien entendu, des erreurs possibles dans les déterminations de ce genre.

En vingt-quatre heures, un animal consomme :

	Carbone.		Hydrogène.		
Cheval	2500	grammes.	27 grammes.		
Lapin		с »	2,7	»	
Cochon-d'Inde	6	»	0,5	ď	
Pigeon	7	»	1,0	»	
C hien	33	»	5,0	»	
Chat	17	»	. 3,7	» ´	
Grand-duc	15	»	5,0	»	

Un simple coup d'œil jeté sur ces nombres fait voir que la quantité d'hydrogène brûlé par un carnivore, est beaucoup plus considérable que celle qui est brûlée par un herbivore, comme l'a reconnu Dulong : cet excès provient des substances grasses que ceux-ci consomment.

Mais, comment constater par l'expérience la quantité de carbone et d'hydrogène brûlés par un animal? Celui qu'il nous importe le plus d'étudier à cet égard, c'est l'homme. Avant de passer aux moyens d'observation employés, essayons de définir les conditions dans lesquelles il faut le placer.

Si, après avoir inspiré de l'air dans son pourson, un

observateur voulait l'expirer sur le mercure, l'analyse de l'air recueilli de la sorte donnerait certainement sa compositions, mais celle-ei ne permettrait pas d'en conclure la composition de l'air de la respiration normale. Tout effort modifie nécessairement la compositiou de l'air sortant des poumons; il faut, pour avoir des données certaines, prendre l'air qui provient d'une respiration libre, indépendante; il faut examiner l'air expiré à différentes époques de la journée, mais toujours dans des moments tels, que la respiration ne soit ni entravée, ni accélérée par des causes extérieures : au moyen de ces précautions, on peut arriver à des données exactes.

4436. Voici l'appareil qui m'a servi à ce genre de détermination; il donne des résultats exacts, quand on s'en sert avec précaution. Il se compose d'un ballon à long col d'une capacité de 500 centimètres cubes environ, exactement gradué sur son col en centimètres ou demi-centimètres cubes; puis d'un tube de verre qu'on engage jusque dans le ballon, et dont le diamètre est calculé de manière à ce que l'espace annulaire, qu'il laisse dans le col du ballon, soit égal ou à peu près à sa section intérieure.

Quand on veut se servir de l'appareil, il faut inspirer l'air par le nez et l'expirer par la bouche; on acquiert aisément l'habitude de le faire : quand j'ai fait des expériences de ce genre sur moi-même, je parvenais très bien à lire ou à travailler à mon bureau, pendant toute leur durée. Après avoir respiré pendant une demi-heure ou un quart d'heure, on peut être certain que le ballon est complètement rempli de l'air expiré; alors, en continuant toujours à respirer de la même manière, on enlève, peu à peu, le tube en verre ; on bouche le ballon et on le porte sur le mercure; on mesure exactement le volume du gaz, et on absorbe l'acide carbonique par la potasse caustique. Le ballon étant divisé en centimètres cubes, division qu'on lit très aisément sur son col, et sa capacité étant de 500 centimètres cubes, chaque degré d'absorption correspond à 1/500^e du volume total ou environ.

En opérant de la sorte, on trouve que l'homme sain expire un air qui contient 5 à 5 pour 100 d'acide carbonique; 3 pour 100 au moins et 5 pour 100 au plus : mais, chez les malades, la proportion descend jusqu'à 1 ou 1 1/2 pour 100 et peut s'élever à 7 ou 8. La quantité normale va nous conduire à poser quelques chiffres.

On peut compter qu'un homme adulte introduit environ un tiere de litre d'air dans ses poumons, à chaque inspiration; il en fait seize à la minute; l'air expiré contient. d'anrès ce que nous venons de voir, de 3 à 5 pour 100 d'aeide carbonique, et il a perdu de 4 à 6 pour 100 d'oxygène : ainsi, dans les circonstances ordinaires de température et de pression dans lesquelles nous nous trouvons à Paris, l'homme fait passer par jour dans ses poumons de 7 à 8 mètres cubes d'air. Il aura brûlé, terme moyen et en réduisant l'hydrogène en carbone, l'équivalent de 250 à 500 grammes de carbone en vingt-quatre heures. En supposant la dépense au maximum, cette combustion exige une dépense réelle de 800 grammes d'oxygène; le poids total d'acide carbonique est donc de 1100 grammes ou 550 litres ; pour le produire, il a complètement privé d'oxygène une quantité d'air représentée par 2750 litres.

4437. Quelques mots feront comprendre ce qui arrive, quand au lieu de faire respirer un homme dans les circonstances ordinaires de pression, on modifio ces circonstances.

Si on se transporte sur le sommet d'une montagne élevée, à mesure que la densité de l'air diminue, la respiration s'accélère et le nombre des pulsations du pouls augmente. Dans la cloche du plongeur au contraire, dans l'aquelle, outre la pression ordinaire, on supporte celle de toute la colonne d'eau qui la recouvre, la respiration est retardée. Dans les appareils de M. Taharié, où on peut soumettre l'homme à des pressions très fortes, on observe aussi le ralentissement de la respiration.

Dans une circonstance remarquable, qui s'ent présentée dans l'un des accidents dont le tunnel sous la Tamise a été l'objet, on a reconnu qu'un homme qui plongeait, après avoir rempli son poumon dans la cloche du plongear, sous une pression égale à près de deux atmosphères, pouvait rester sous l'eau bien plus longtemps qu'à l'ordinaire : résultat très naturel de la densité de l'air inspiré dans de telles circonstances.

La quantité d'oxygène inspirée demeure donc à peu près constante dans l'état normal; on diminue ou on augmente le nombre des inspirations pour compenser l'excès ou le défaut de densité de l'air. Si un homme inpire trop vite de l'air trop dense, la température s'élève hientôt, s'il respire trop lentement un air trop rare, la température s'abaisse.

Quand un animal à sang chaud passe à l'état d'hybernation, sa respiration devient rare et sans ampleur. Il est facile de vérifier que, dans cet état, la marmotte, le hérisson, brûlent bien moins de carbone que dans leur période d'activité.

E

I

ł

ł

į.

5

٤.

١

įt,

1

\$

ß

r

,

ļ,

ķ

¥

5

Ì

8

ł

ł

1

ţ

Ļ

Quand au contraire les animaux à sang froid deviennent capables de produire de la chalour, comme le python femelle, à l'époque où elle couve, on voit leur respiration s'accélérer, et leur dépense en aliments s'accroître.

Tout ce que les physiologistes ont constaté, tout ce que les chimistes savent relativement à la respiration, se traduit dons en définitive en une soule pensée : comhustion lente des matériaux du sang par l'exygène de l'air ambiant.

4458. Les faits que nous venons de citer, les nombres que nous avons donnés sur la respiration normale, conduisent à conslure que l'housme consomme deux sortes de produits ; comme combustible, du carbone et de l'hydrogène ; comme comburant, l'oxygène qui brâle ces matières. Mais ces corps doivent être présentés les uns aux autres deus un certain état, si on veut satisfaire aux exigences de la vie.

Ainsi, il paraît démontré qu'au monsent de l'expiration, l'économie sont instinctivement le besoin de se débarrasser d'un air trop chargé d'acide carbonique et qui agirgit par sola môme comme paison principalement sur les animaux à ang chand.

Cette considération conduit à rechercher quelles sont les quantités d'air dont un homme a besoin pour vivre pendant un temps donné. On peut admettre que l'homme fait passer 7 à 8 mètres cubes d'air par jour dans ses pourmoins dans un ain raréfié au condensé, la respiration, accélérée ou ralentie, s'arrange de manière à fournir su pourmon, dans un temps donné, une quantité d'oxygène toujours égola à celle que cas 8 mètres cubes représentent; mais on commettrait une erreur grave, si on pensoit qu'un hommé, réduit à ne recessoir par jour que 8 mètres cubes d'air, continement à rivre sans souffrance.

Supposons, meffet, qu'un certain nombre d'hommes étaut néunis dans une saite enactement formée, chacan d'eux ait & mières cuber d'air à sa disposition : au lieu d'y respiret

459 °

à l'aise pendant vingt-quatre heures, on verrait, après un temps très court, des symptômes d'asphyxie se déclarer sur nombre d'entre eux, et certes au bout d'un jour. il en est peu qui sortiraient vivants de cette épreuve, puisque tout l'air de l'enceinte renfermerait alors la dose d'acide carbonique contenu dans l'air même que notre poumon rejette à chaque instant comme nuisible.

De là, le besoin de ventiler. Des expériences nombreuses prouvent que, si on cherche par le tâtonnement à préciser le volume d'air qu'il convient de fournir à des hommes réunis, en augmentant ou diminuant la ventilation, selon l'impression éprouvée, on trouve qu'un homme a besoin de 6 à 10 mètres cubes d'air frais par heure.

M Péclet, qui s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps de la ventilation des salles d'assemblée, des écoles, etc., est arrivé, après quelques tâtonnements, à adopter ces nombres, comme pouvant servir de base à un système de ventilation efficace. A ce taux, la température ne s'élève pas d'une manière incommode; et les émanations animales, dont on ne saurait contester l'existence dans l'air non renouvelé, n'exercent pas d'influence appréciable sur l'odorat.

Cette quantité d'air est énorme; elle est vingt ou trente fois supérieure à celle qu'un homme vicie complètement dans une journée.

En conséquence, on se trouve amené à conclure qu'indépendamment de l'acide carbonique, dont l'effet nuisible ne peut être contesté, il y a dans les grandes réunions, et en général dans les lieux habités, d'autres causes : telles que l'accumulation de la vapeur aqueuse, l'élévation de la température, la production des émanations animales, qui rendent indispensable un prompt renouvellement de l'air.

4439. La recherche de l'acide carbonique, dans l'air des lieux habités, n'en demeure pas moins le premier et jusqu'ici le seul moyen de mesurer l'étendue des altérations que l'air a subies, et d'apprécier l'efficacité des méthodes par lesquelles on cherche à y porter remède.

Voici les résultats obtenus par M. Leblanc dans une série de recherches relatives à la composition de l'air, dans ces diverses circonstances. Dans quelques salles d'hôpitaux de Paris, il a trouvé au bout d'une nuit de clôture,

l'air des dortoirs chargé d'une quantité d'acide carbonique s'élevant jusqu'à 1 p. 0/0. A coup sûr, une pareille proportion d'acide carbonique annonce dans l'air une altération qui ne permet pas de le considérer comme salubre, même pour un temps peu prolongé. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que l'air expiré des poumons renferme 3 à 4 p. 0/0 d'acide carbonique, et qu'à cette dose, il paraît réellement exercer une action nuisible sur nos organes, puisque la nécessité de l'expulser se fait sentir impérieusement.

L'expérience a prouvé que l'effet de la ventilation naturelle par les jointures des portes et des fenêtres, dans un lieu clos et qui ne renferme pas de foyers de nature à déterminer un appel actif, est moins marqué qu'on n'est généralement porté à le croire; il est, dans le plus grand nombre des cas, tout à fait insuffisant pour neutraliser les effets nuisibles de la respiration dans les lieux babités qui ont une capacité restreinte.

Il est facile de voir, d'après cela, combien la construction de la plupart de nos amphithéâtres laisse à désirer. A l'exception des théâtres, dans lesquels la ventilation s'est établie d'abord par hazard par l'ouverture placée au dessus du lustre, et pratiquée pour se débarrasser de l'odeur des lampes, on peut dire que les salles de réunion sont mal disposées. Les architectes sont d'autant plus blâmables à cet égard, qu'on connaît aujourd'hui les règles qui doivent guider dans les applications de la ventilation.

Il ne suffit pas de rendre à l'homme l'oxygène qu'il consomme, mais il faut le lui offrir convenablement délayé dans de l'air pur.

Partant des nombres qui précèdent, il devient facile de calculer la ventilation qui est nécessaire pour des écoles, des casernes, des hôpitaux, etc.

Prenons pour terme de comparaison une chambre à coucher, et rappelons-nous qu'un homme a besoin de 6 à 7 mètres cubes d'air par heure au moins. En admettant qu'il passe neuf heures dans sa chambre à coucher, il lui faudra un espace de 63 mètres cubes, ou une chambre représentant un cube de 4 mètres de côté ou de 12 pieds environ; et certainement ces conditions sont loin d'être remplies, pour la plupart des individus.

4440. Jusqu'à présent, nous avons regardé l'acide car-

bonique comme le moyen de donner la mesure des effets nuisibles qu'un air vicié fait éprouver à la respiration. En effet, sa proportion nous indique pour quelle portion l'air déia respiré intervient dans le mélange qu'on examine. Cependant, il est bien clair que l'acide carbonique n'est pas le seul produit nuisible qui se rencontre dans l'air vicié. Il faut tenir compte de la présence incontestable de l'hydrogène sulfuré, et des matières animales puantes que l'air des lieux habités renferme toujours. Il y a tel lieu de réunion publique, où le conducteur de cuivre d'un paratonnerre, placé près des tuyaux de dégagement de l'air vicié par la respiration, se trouve transformé, au bout de quelques mois, en sulfure de cuivre. J'ai vu, dans une fête, des pompiers jeunes et robustes, placés dans une galerie, à la partie supérieure d'une immense salle de bal, être tellement incommodés par l'air vicié qui leur parvenait, qu'ils ne pouvaient guère y rester que dix ou quipze minutes.

Si nous ajoutons à ces faits, la conversion plus ou moins rapide du carbonate de plomb des peintures de nos appartements eu sulfure de plomb par l'hydrogène sulfuré de l'air; l'odeur nauséabonde qui nous frappe quand nous pénétrons le matin dans le dortoir d'una caserne ou d'un hôpital mal aéré, quand nous entrons le soir dans ces ateliers où l'industrie accumule souvent un trop grand nombre d'ouvriers, il ne reste aucun doute sur la présence de ces matières nuisibles, ainsi que sur la nécessité de s'en débarrasser promptement.

4441. Les besoins de la ventilation sont donc inconstestables. Il faut l'effectuer, soit par des cheminées, soit par des poêles bien disposés pour les petits appartements, soit enfin par des appareils particuliers pour les lieux consacrés aux grandes réunions, c'est à dire, les écoles, les casernes, les hôpitaux et les amphithéâtres.

Grace à l'heureuse tendance de l'administration publique, nous verrons, sans nut doute, s'améliorer bientôt, sous ce rapport, la ventilation de tous les lieux de réunion, celle des ateliers, et surtout cetle de tous les lieux qui recueillent la population ouvrière flottante des grandes villes.

Du pain et de la viande, en quantité suffisante, de l'air pur, de l'eau pure : tels sont les aliments qui, en maintenant la santé de l'individu, améliorent la mare homaine,

et où elle puise, par conséquent, ces conditions de bonheur qui résultent d'un équilibre convenable entre les forces physiques et les forces morales elles-mêmes.

Toute dégradation physique est bientôt accompagnée d'une dégradation morale profonde; et je ne connais rien, à cet égard, qui puisse être comparé aux effets résultants d'une habitude de vie dans des lieux mal aérés et privés de lumière. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la population ouvrière de Birmingham, de Manchester, de Lyon ou de Lille, pour être convaincu de l'importance qu'une administration vraiment politique doit mettre à soustraire la race humaine à des conditions physiques qui portent avec elles le germe de tous les désordres comme celui des affections héréditaires les plus incurables.

ţ,

ł

ł

1

ġ

۴

t

£

ŧ

g

ġ,

ţ

à

ŗ

:

١

Þ

f

1

L'existence des phénomènes de combustion qui ont lieu dans les êtres organisés étant recounue, les produits généraux de cette combustion étant constatés, voyons maintenant un peu plus en détail ce qui se passe dans l'homme et dans les animaux analogues, relativement au renouvellement du combustible qui se trouve sans cesse consommé par leur respiration.

4442. Il y a bientôt dix-sept ans que, dans un cours fait à l'Athénée, je m'exprimais de la manière suivante: « Un « homme à l'état de santé dépense l'équivalent de 8 onces « de carbone par jour; cette quantité correspond à 20 on-« ces d'aliments quelconques. Il dépense une demi-once « d'azote par jour, ou 3 onces d'aliments azotés ; l'écono-« mie se débarrasse du carbone et de l'hydrogène par les « poumons; de l'azote par les urines.

« Il est évident que ces matières proviennent de son « sang, quels que soient le mode et la cause première de « ces transformations.

« Il ne l'est pas moins, que le sang est nécessaire à l'en-« tretien de la vie; que c'est sur lui que porte la perte « principale; que c'est lui qu'il s'agit de renouveler. »

Ces bases une fois posées de la sorte, les idées que je professais sur la digestion, et qui sont celles que j'admets encore avjourd'hui, s'en déduissient tout naturellement.

Il est clair que, si un homme perd 8 onces de carbone et une demi-once d'azote pris dans les aliments, il est impossible ou au moins difficile d'admettre que cette énorme quantité de matière détruite ait été véritablement assimilée; il est difficile de croire que ce travail immense et inutile dans l'organisme se soit effectué; car il faut bien entendre par assimilation une fonction qui ferait entrer dans les organes de l'individu les principes qui les constituent. Dans l'hypothèse que nous exposons, ces principes n'y feraient qu'un séjour momentané, les procédés de la vie venant les reprendre ensuite pour les détruire.

Il paraît donc plus probable que les matières détruites chaque jour pour l'entretien de la vie, ne font, en grande partie du moins, que passer dans le sang, à l'étai pour ainsi dire inorganique.

Dans les procédés de la respiration, une grande partie de ces matières, c'est à dire, de celles que le sang charrie, agit comme combustible à l'égard de l'oxygène puisé dans les poumons; et le travail de l'assimilation proprement dite ne se passe, très probablement, que sur une petite quantité des aliments ingérés.

Il y a donc deux manières d'envisager la digestion : la première est celle dont je viens de donner un aperçu; la deuxième, adoptée par les physiologistes les plus illustres, consiste à dire que tous les matériaux qui passent dans le sang, sont assimilés par l'organisme, pour être détruits ensuite, peu à peu.

Je ne puis accepter cette dernière opinion.

4443. Nous aurons occasion de revenir en détail sur ces questions, en parlant des sources de la chaleur animale et de la théorie de la digestion. J'ai voulu, pour le moment, en donner le sommaire. Ainsi, je crois que l'acide carbonique, l'eau, l'ammoniaque, expulsés par l'homme, proviennent, en grande partie, de la combustion des produits rendus solubles par la digestion, et versés dans le sang, et non de la dissociation de la matière même de nos organes. La digestion a donc deux formes essentielles : l'une a pour objet la réparation des matériaux du sang, consommés par la combustion, qui vient exhaler ses produits dans la respiration pulmonaire ou cutanée; l'autre, au contraire, se rapporte à la restitution des parties de l'organisme que l'exercice de la vie a détruites. Dans mon opinion, la restauration du sangest, de ces deux fins de la digestion, celle qui consomme la plus forte proportion de produits tirés de nos aliments. J'en donnerai facilement la preuve.

En effet, dans les aliments de l'homme, par exemple,

c'est l'amidon, le sucre, qui prédominent : or, ce sont là des aliments absolument impropres à l'assimilation. Convertis en produits solubles dans le sang et oxydables, ils sont entièrement consommés par la respiration proprement dite. Ainsi, dans les aliments de l'homme, l'assimilation porterait tout au plus sur les matières azotées neutres et sur les matières grasses ; et nous allons voir qu'une portion considérable de ces produits lui échappe, et qu'elle se brûle directement dans le sang.

Pour s'en convaincre, il suffit d'approfondir ces faits. Or, nous verrons plus tard que le sang où s'opèrent manifestement ces phénomènes de combustion, qui caractérisent si hautement le règne animal, est un liquide très compliqué. Nous y remarquerons entre autres substances :

> La fibrine, L'albumine, Le caséum, La gélatine, Des matières grasses, Des sels à acide organique, Des matières colorantes.

Nous retrouvons, dans les solides de l'économie, toutes ces matières, et de cela seul nous pourrons tirer une conclusion. Supposons, en effet, que le sang perde toute sa fibrine: si l'animal n'en meurt pas, son sang devra en reformer promptement, et il pourra, en conséquence, en emprunter une partie à la fibrine toute faite que ses organes renferment. Le sang se dépouille-t-il d'albumine, il devient propre à en dissoudre qu'il emprunte à toutes les parties de l'économie.

Îl en serait de même des matières grasses, des matières colorantes. En général, le sang doit être considéré, relativement aux matériaux solides de l'économie, comme une dissolution saturée de ces mêmes matériaux. Dès qu'il en perd une portion, il la remplace en puisant pour cela dans le réservoir que lui offre l'économie tout entière : de telle façon que, si le sang se brûle sans être réparé par la digestion, il en résulte que l'économie tout entière est appauvrie, puisque c'est en elle que le sang trouve les matériaux à l'aide desquels sa réparation s'effectue. Les solides de nos organes se brûlent donc, non pas di-

VIII.

rectement, mais par l'intermédiaire du sang où ils se dissolvent.

Dès lors, tout prouve que la fibrine, l'albumine, le caséum, le gluten, la gélatine, fournis au sang par la digestion, se brûlent, en grande partie, directement; qu'il en est de même des matières grasses que nos aliments lui fournissent. L'excès seul de ces substances profite à l'assimilation. Quant aux matières végétales neutres, elles se brûlent tout entières, et l'êxcès, s'il y en a, s'échappe par les urines.

4444. Mes opinions n'ont pas changé au sujet de la digestion. Évaluée en mesures décimales, la ration du cavalier français se compose, comme on l'a vu déjà, de :

					Matière non azotát shehé.
Viande fraîche	125	^{r.}	. 7	′0₽.	gr.
Pain de munition Id. blanc de soupe	750 516	} 1066 ^{gr.}	. (64	596
Carottes, choux, na-	200	• • • • • • • • • •		20 20	150
vets , etc	195	(pour mémoire	.)		

154 746

154 gr. de matières azotées sèches correspondent à 22 gr., 5 d'azote, et 746 gr. de matières non azotées correspondent à 328 gr. de carbone. Il faut remarquer qu'on n'a rien compté pour les carottes, les navets, etc.; ces matières contiennent beaucoup d'œu, servent d'assaisonnement, et sont plutôt des moyens de tromper la faim que de la satisfaire.

Sans entrer dans de longs développements, il me suffit de dire que quatre parties de viande fraiche contiennent trois parties d'eau. On a déterminé la quantité d'eau et de gluten du pain. Pour les légumineux, on a fait les mêmes déterminations. Ajoutons que la viande, le gluten du pain, le caséum des légumineux, contiennent environ 15 pour 100 d'azote, et que les matières amylacées contiennent environ 44 pour 100 de carbone.

On voit, en tenant compte de ces notions, que le cavalier mange bien au delà des 300 gr. de carbone qu'il expire, et que sa nourriture journalière contient de plus 22 gr. environ d'azote.

DANS 129 ETRES ORGANISÉS.

4445. Voyons, maintenant, ce que devient cet azote.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, il disparaît par les urines : telle était l'opinion professée par Fourcroy. Il ést même à regretter que les premiers essais de chimie physiologique de ce célèbre professeur aient été perdus de vue pendant quelque temps, car ils méritaient plus d'attention qu'on né leur en a accordé.

ł

1

ļ

ŧ

b.

\$

ţ,

ţ,

6

f

ł

t

Fourcroy avait envisagé, en médecin et en naturaliste, les études de chimie organique. Il avait essayé de passer en revue tous les phénomènes de l'organisation; et, dans cetts ardeur de curiosité générale qui le caractérisait, peut-être n'avait-il pas assez fait ressortir les grands principes de la science, donnant trop de valeur aux détails, et, par les erreurs inévitables que ces détails entraînent, s'exposant à laisser dans les esprits des doutes sur la solution des questions fondamentales. Mais, dans le cas actuel, il avait bien vu : c'est par l'urine que s'élimine l'azote.

Passons donc à l'étude des circonstances de cette élimination. L'homme sain rend, par jour, 15 à 16 gram. d'azote par les urines, c'est à dire, la plus grande partie de l'azote qui est absorbé par les aliments en vingt-quatre heures. Cet azote est rendu à l'état d'urée, la seule matière azotée importante de l'urine humaine, contenué en forte proportion dans l'étrine qu'on trouve dans les reins, et à plus forte raison dans celle que renférme la véssie.

La première question qui se présente, est celle de savoir où elle a été fabriquée. Le rein la sépare ; mais est-ce dans le rein qu'elle se forme ?

Revenons, pour en juger, sur des faits qué j'ai déjà mis en évidence, afin de mieux faire comprendre combien le plan de la nature est régulier et uniforme dans tous les phénomènes que la vie nous offre.

Nons avons vu que l'acide carbonique est absorbé par les pores corticaux de la plante, mais ce n'est pas là que se passent les phénomènes de réduction; nous avons vu le poumon absorbér Foxygène et exhaier l'acide carbonique, mais ce n'est pas dans son intérieur que se passent les phénomènes d'oxydation : l'expérience faite par M. Edwards sur la grenouille qui, placée dans l'hydrogène parfaitement pur, exhale un volume d'acide carbonique qui dépasse le sien, nous l'a prouvé de la manière la plus complète. Ainsi, l'animal se sature d'oxygène, se sature d'acide carbonique : il absorbe le premier et rejette le second, dont la production n'a pas lieu dans le poumon seul, mais bien dans la masse du sang lui-même.

Éh bien! les mêmes règles, les mêmes idées, président à la formation de l'urée : de même que les poumons sont le siège d'un simple travail d'échange entre l'acide carbonique exhalé et l'oxygène absorbé; de même le rein est le siège de la séparation de l'urée.

Comment concevoir, en effet, que cet organe soit chargé de fabriquer l'urée? comment concevoir que 100 grammes de matière azotée, supposée sèche, y arrivent chaque jour pour s'y détruire et s'y détruisent?

Mais supposez un instant que la production de l'urée se fasse dans la masse du sang, alors la fonction du rein devient facile à comprendre : il est à l'urée, ce que le poumon lui-même est à l'acide carbonique : un émonctoire, un organe d'élimination.

Prenez le sang d'un animal sain, examinez-le, et vous serez sans doute très surpris de voir, après ce que je viens de dire, qu'il ne renferme pas une trace de cette substance; au moins tous les chimistes qui ont examiné le sang d'un animal sain, dans ce but, n'en ont-ils pas découvert.

On se croirait certainement autorisé, d'après cela, à tirer une conclusion contraire à l'opinion précédente; mais une expérience bien simple, que j'ai faite avec mon ami le docteur Prévost de Genève, va résoudre cette difficulté. Nous enlevions d'abord un rein à un chien, par exemple; quand l'animal était guéri, on enlevait le second. Avec un rein, l'animal vivait; mais après qu'on les lui avait enlevés tous les deux, il présentait des symptômes morbides intenses, et périssait ordinairement après trois jours. Quelques uns de ces chiens néphrotomisés résistaient pendant huit jours, mais ces cas étaient rares. En saisissant l'instant convenable pour les saigner, et cherchant l'urée dans leur sang, on en trouve une quantité notable.

Ces expériences ont été répétées par Ségalas et Vauquelin, par Mitscherlich et Tiedemann, par Marchand, avec le même résultat.

On voit qu'il est impossible de ne pas conclure que l'urée se forme indépendamment des reins, comme l'acide car-

bonique et l'eau se formeraient indépendamment des poumons. On est donc amené à conclure que toute l'urée rejetée par l'homme se forme dans la masse du sang, par le procédé de la respiration, c'est à dire, par cette combustion lente qui s'y opère, et dont les produits sont l'acide carbonique, l'eau, l'urée, la matière de la bile, que nous retrouverons plus tard dans les produits nécessaires à la digestion, et quelques autres substances qui vont se loger dans différents organes spéciaux, dont je ne veux pas m'occuper ici.

4446. Avant de pousser plus loin cet examen des effets de la combustion lente des matériaux du sang, je vâis donner la preuve qu'en partant des principes posés précédemment, et s'appuyant sur quelqués unes des règles de la chimie organique, on peut entrer fort avant dans le domaine de la physiologie.

domaine de la physiologie. On verra bientôt, en effet, quel parti nous tirerons des deux théorèmes suivants :

1° Dans toute matière oxygénée, la volatilité diminue à mesure que le nombre de molécules d'oxygène augmente.

2º Dans toute matière organique, si on remplace une molécule d'hydrogène ou de carbone par une molécule d'oxygène, la matière tend à passer dans une classe de produits moins complexes.

Ainsi, dans le tableau que j'écris ici, les substances passeront de la division 1 à 4, dans le travail qui s'opère au sein des végétaux verts.

	······································	Nº 4
Acide carboni- que. Eau. Ammoniaque.	Acide lactique. Alcool. Ether.	Fibrine.

Dans les animaux, et en général dans le dédoublément qui s'opère par l'emploi des forces chimiques, le ligneux; se transforme, au contraire, successivement en sucre 'et acidé lactique, enfin en eau et acide carbonique. L'oxydation est un cas particulier de ce dédoublement produit par l'emploi des forces chimiques. Oxydez une molécule d'acide acétique, elle en produira deux d'acide formique; continuez l'oxydation, vous en obtiendrez quatre d'acide carbonique.

Oxydez une molécule de sucre, elle en produira douze d'acide axalique; continuez l'oxydation, vous en aures yingt-quatre d'acide carbonique. Oxydez une molécule de camphre, elle en produira daux d'acide camphorique, etc.

On voit qu'en général l'oxydation des matières organiques les ramène vers l'état minéral, et qu'il doit en être ainsi dans la vie animale, puisque le phénomène chimique qui caractérise la vie animale est un phénomène d'oxydation,

Si on cherche à répondre maintenant à cette question : Y a-t-il on n'y a-t-il pas assimilation d'azote de l'air pendant la respiration de l'animal ? personne n'hésiterait à répondre par la négative.

L'animal brûle les matières qu'il digère, qu'il reçoit; il n'en crée pas. Comment donc s'assimilerait-il un produit minéral dont il ne saurait tirer ancun parti.

Mais, dira-t-on, s'il n'y a pas d'assimilation d'azote, ne sa peut-il pas que la respiration brûle une certaine quantité de matières azotéea, de manlère à mettre leur azote en liberté, et à produire une exhalation d'azote?

Si l'on consulte les résultats de l'expérience acquise jusqu'à ce jour, ils paraissent favorables à cette dernière. supposition, mais en même temps ils donnent la preuve de la difficulté qu'on rencontre à décider ce point. En effet, trois cas se présentent ; parfois, la quantité d'azote trouvée dans l'air qui a servia la respiration, ne change pas ; parfois elle diminue, c'est le cas le plus rare : le plus souvent, on trouve qu'elle a augmenté. Enfin, on a des expériences qui donnent pour les mêmes individus, tantôt une augmentation d'azote, et tantôt une perte selon la saison dans, laquelle on opere. Si j'ajonte maintenant les noms des esperimentateurs, l'indecision augmentera encore : car les résultats de Lavoisier, Davy, de Humboldt, Berzelius, Berthollet, Spallanzani, Edwards, ne s'accordent pas sur ce point. Dans ces derniers temps, MM. Dulong et Desprets ont trouvé une exhalation dans presque toutes leurs expériences. M. Boussingault est arrivé à la même conclusion. nagis par des moyens indirects.

La forme la plus convenable sous laquelle ses expérien-

ces puissent être exécutées, celle qui permet le mieux de conclure avec certitude, est due à M. Dulong.

ł

ł

t

ĩ

£

1

ŝ

Z

£.

1

£

1

٩

5

5

ł.

б

£

1

5

F j

1

Ì

6 1

f

ł

Son:appareil se compose de deux gazomètres qui communiqueat entre eux par des tuyaux, et d'une boîte de cuivre rouge, où l'on peut enfermer un animal en le séparant complètement de l'atmosphère extérieure. Supposez un des gazomètres rempli d'air, et le deuxième rempli d'eau ; vous pouvez déplacer l'air du premier, en le remplissant avec de l'eau, et faire rendre cet air dans le deuxième gazomètre; mais, dans ce trajef, il est obligé de passer à travers la boîte, dans laquelle il sert à la respiration de l'animal qu'on y a renfermé.

D'une part, donc, on emploie de l'sir ordinaire; d'autre part, on recueille de l'air qui a servi à la respiration. L'air est exactement mesuré avant et après l'expérience; on peut apprécier immédiatement les changements de volume qu'il a subis, et l'analyse donne les proportions de chacus des principes qui s'y trouvent, et fait connaître leurs modifications.

Mais voici quelques causes d'erreur qui peuvent lufluer sur les résultats de l'expérience faite de cette manière :

1° La difficulté de l'analyse des mélanges gazeux, quand elle est exécutée par la méthode des mesures, où il faut tenir compte de la pression, de la tension de la vapeur d'eau et de la température ;

2º La nécessité de conclure l'azote par différence : d'où il suit, qu'il est affecté de toutes les erreurs inévitablement commises dans la mesque des autres guz.

5⁶ L'impossibilité de ther une conclusion certaine par la comparaison entre le volume du gaz ingéré et celui du gaz expisé. On part, en effet, du missonnement suivant : l'animal a page ant de mosures d'air d'une composition connue, if en a rendu tant d'une autre composition connue, donc les daux analyses indiquent le changement dù à la respiration. Mais, dans la respiration, l'animal se sature d'oxygène et il exhala de l'acide carbonique. L'acide carbonique exhalé ne provient donc pas immédiatement de l'oxygène qui est absorbé. Il n'y a pas proportionalité dans les échanges de gaz pendant la respiration, et encore moins est-it permisde aupposer que l'oxygène dissons soit identique avec celui qui fait partie de l'acide carbonique dégagé. Cette identité admise a pu induire en erreur.

En particulier, si on fait l'analyse de l'air expiré dans la respiration de l'homme, il est impossible de décider si l'excès d'azote qu'on observe provient d'une exhalation réelle, ou bien s'il est dù à la disparition de l'oxygène qui correspond à l'hydrogène brûlé.

En résumé, je crois qu'on peut dire avec raison que l'économie élimine l'azote pris dans les aliments par quatre voies différentes :

. 1º Par les mucus divers ; 🐁 👘

2º Par la bile et les excréments;

3° Par les poumons et la peau ;

4° Par l'émonctoire principal de l'azote qui se trouve placé dans le rein.

Les trois premières voies n'en rejettent qu'une quantité assez faible.

4447. Examinons maintenant sous quelle forme l'azote est surtout éliminé. Nous l'avons déjà dit, c'est sous la forme d'urée. Cette substance existe dans l'urine du rein, dans l'urine de la vessie et dans l'urine fraîche; mais dans l'urine pourrie, on n'en trouve plus; elle a disparu, et à sa place nous trouvons du carbonate d'ammoniaque.

En effet, si-à l'urine putréfiée on ajoute un acide, on voit s'effectuer tout à coup un dégagement considérable d'un gaz qui n'est autre que l'acide carbonique; si l'on ajoute un alcali, de la potasse, de la chaux, par exemple, le papier de tournesôl rougi, passe au bleu. Une baguette mouillée d'acide chlorhydrique, exposée aux vapeurs qui s'échappent du verre, occasionne des vapeurs intenses dues à la formation du sel ammoniac.

Ainsi, pour en arriver de l'urée qu'en trouve dans la vessie, au carbonate d'ammoniaque, il s'est passé quelque phénomène digne de toute notre attention.

Si l'on abandonne l'urine à elle-même pendant peu de temps, elle devient le siège d'une seconde vie, d'une fermentation, qui est le résultat de la vie de certains êtres qui peuvent exister dans un milieu pareil. C'est donc par une suite plus prolongée des phénomènes de la vie que la transformation s'effectue. Prolonger la vie, c'est, nous l'avons répété souvent, ramever les matériaux dont elle fait usage, aux derniers termes de son action, cau, acide care bonique, ammoniaque.

Il y a donc un acte de la vie générale qui se passe hors du corps de l'animal. La vie a un temps d'arrêt, motivé sur ce que nos organes n'auraient pu résister à une sécrétion de carbonate d'ammoniaque. La nature a dû chercher les moyens de le fabriquer en dehors des animaux.

Comment l'urée passe-t-elle donc à l'état de carbonate d'ammoniaque? Rien de plus simple.

En effet, le carbonate d'ammoniaque se représente par :

$C O^{2}, Az^{2} H^{3}, H O$

Si on double cette formule, on a

C² O⁴, Az⁴ H⁶, H² O²

L'urée se représente par

ſ

t

t

$$C^2 O^2 Az^4 H^4$$

En comparant ces deux formules, on voit qu'en ajoutant 4 molécules d'hydrogène et 4 molécules d'oxygène, en d'autres termes, 4 molécules d'eau à celle de l'urée, on a

> 1 molécule d'urée = $C^2 O^3 Az^4 H^4$ 4 molécules d'eau = $O^4 H^4$

La somme =
$$C^2 O^6 Az^4 H^8$$

ou 2 molécules de carbonate d'ammoniaque.

Il faut bien ajouter de suite, qu'on peut envisager l'urée, et sa transformation en carbonate d'ammoniaque, d'une autre manière. J'appellerai l'attention sur ce nouveau point de vue; car nous y rattacherons quelques idées fort importantes sur la formation de l'urée dans l'économie.

L'urée, en effet, pout être écrite sous une autre forme que celle sous laquelle je viens de la présenter. On a alors

 $C^2 O^2 Az^4 H^4 = C^2 Az^2 O, Az^2 H^4 O.$

Cette dernière formule, dans laquelle on retrouve tous les éléments de l'urée, est précisément celle du cyanate d'ammoniaque.

Cette identité a été découverte par M. Wœhler, et le

evenate d'ammonisque chauffé possède, en effet, la propriété de se changer en urée.

Rien n'empêche que, dans la combustion lente des matières azotées du sang, la formation de l'urée n'ait été précédée de celle du cyanate d'ammoniaque. On n'a pas cherené jusqu'ici la présence de ce corps dans les analyses du sang, et, certainement, il faudra le faire avec tous les soins possibles.

Mais, en admettant cette identité de l'urée et du cyanate d'aramoniaque, nous sommes conduits à faire un pas de plus dans la discussion qui nous occupe. En effet, les deux corps qui constituent ce sel, sont de véritables produits d'oxydation.

L'aside cyanique est l'oxyde d'un corps G² Az², le cyanogène; l'ammoniaque, dans les sels qu'elle forme, représente, étant unie aux éléments de l'eau, l'oxyde d'un corps Az² H⁴gu l'ammonium.

Ainsi, l'urée rentre dans le principe général auquel neus avons rattaché constamment les fonctions de la vie animale. Elle dérive manifestement de l'oxydation das matériaux azotés du sang et de leur tendance à se convertir en acide cyanique, et oxyde d'ammonium, produits d'un ordre tel, que pour les dépasser, il eût fallu brûler leurs éléments, et donner naissance à de l'acide azotique, par la combustion de l'azote lui-même. Or, il en serait résulté une grande consommation d'oxygène, pour une production de chaleur très faible ou même nulle. L'opération était donc inutile. La pature l'a évités. La combustion des matières azotées s'arrête, quand elles sont converties en cyanze d'ammoniaque, qui est transformé lui-même tout à somp en urée, par un changement isomérique, au far et à meaure de sa production.

A la vérité, le cyanogène et l'ammonisque: pourraient être brûlés d'une autre manière: l'un en produisant de l'acide carbonique, l'antre et doubant naissince à de l'eau, et thus les deux et laissant dégager leur atoue, chronntance qui expliquerait l'exhalation d'azote que M. Dulong, M. Despretz et M. Boussingault croient avoir constatée.

L'examen que nous venons de faire nous prouve donc que la production de l'arée dans le corps d'un animal a lieu en vertu du même principe auquel se rattache la formation de l'acide carbonique et celle de l'eav.

Es un mot, l'animel produit teujours des corps oxydés : un oxyde d'hydrogène, un oxyde de carbone, un oxyde de cyanogène, un oxyde d'ammonium.

C'ast dans ces corps que se résolvent tous les produits qui ont passé dans le sang et qui ont pris part au mouvement de la vie. Le poumon élimine, avec le concours de la peau, l'axyde du carhone, c'est à dire, l'acide carbonique. L'axyde d'hydrogène, ou l'eau, partage le sort de l'eau de nos boissons. L'axyde d'ammonium, qui aurait pu nuire à nos organes, est converti par l'axyde de cyapogène en un produit soluble, dont les reins départassent l'économia : telle est la cause finale de la production de l'urée, tel cet son rôle dans les phénomènes de la vie.

CHAPTER IV.

SANG. '

4448. Nous avons fait l'histoire de deux des matériaux du sang dans le septième volume de ce traité; mais, si les propriétés chimiques du sang sont liées d'une façon intime à l'histoire de ces composés, alle ne suffit nullement à nous donner une idée de la nature de ce liquide lui-même : aussi, pour nous en sendre un compte exact, allons-nous l'étudier, pour lui-même, principalement dans l'homme et d'une les asimeux supérieurs.

Le sang a, de tout temps, attiré l'attention des philosopples et des physiologistes; mais, l'époque à laquelle en a commandé d'écaminer au point de vue chimique, n'est pas encore très éloignée de nous.

Boyle fut un des preuxiers qui s'en equipa vers la fin du yur siècle. Il prouve que le sang deuséché brûle avec flanume ; que le sang liquide est conguté par l'alorel, par les acides márique, sulfarique, chierhydrique, par le sublimé corrosif, tandis que l'ammoniaque le rend plus liquidé. H. détermine sa preanteur spécifique ; il le sounde à la distillation, en obtint du carbonate d'ammoniaque , des huiles empyreumatiques, et remarqua la couleur rouge des cette dues laisaisemen son incinération epupplète. Il essaya de déterminer les proportions relatives du sérum et du caillot.

Vers la même époque, Leeuwenhoek donna une deseription des globules du sang; Menghini les décrivit aussi; mais, fit un pas de plus en prouvant l'existence du fer dans le sang, et surtout dans les globules rouges.

Le docteur Jurin publia, au commencement du xvm^e siècle, des expériences sur le sang, et détermina, d'une façon plus rigoureuse, les densités du sérum, du caillot et du sang: il trouva qu'elle est égale à 1,0295 pour le sérum, et à 1,0533 pour le sang en masse.

Senac, en 1760, attira principalement l'attention sur la forme lenticulaire des globules du sang, et sur le point central obscur qu'ils présentent.

Hewson fit des observations importantes sur le sang : il remarqua que divers sels empêchent ou retardent la coagulation du sang; il reconnut la forme aplatie des globules frais, et la propriété qu'ils ont de prendre une forme arrondie, quand on les délaye dans l'eau; il constata l'aspect muriforme que leur donne la putréfaction, et la propriété qu'ils possèdent de s'empiler comme des pièces de monnaie.

Vers le milieu du xviii^e siècle, parurent encore beaucoup de travaux sur le sang, mais particulièrement sous le point de vue anatomique, de Muys, Mayer, Swammerdam, Eller, Butt, Weiss, della Torre, Magni, Schmidt.

En 1776, Rouelle publia des expériences sur le sang et la liqueur des hydropiques, et démontra que leur alcalinité est due principalement à de la soude.

Dans la même année, Bucquet constata que le caillot, lavé à l'eau, se divise en deux portions distinctes : l'une, qui est entraînée par des lavages à l'eau; l'antre, la portion fibreuse, en filaments qui restent : c'est donc lui qui prouva le premier l'existence de la fibrine dans le caillot.

Fourcroy et Vauquelin s'occupèrent du sang vers la fin du xvur^o siècle; Parmentier et Deyeux attirèrent bientôt, à leur tour, l'attention sur le sang pathologique. Le docteur Wells fit voir, à la même époque, que la colorstion du sang n'était pas due au fer, mais bien à une matière animale organisée; il attira l'attention sur l'action de l'ar dans le changement de couleur que le sang veineux subit sous cette influence.

A partir de cette époque, l'histoire chimique du sang se

complète par les travaux de Berzélius, Marcet, Prévost et Dumas, Lecanu, Andral et Gavarret, Figuier.

4449. Le sang constitue le liquide qui parcourt toutes les veines et les artères de l'économie animale; il est le siège des principaux phénomènes de la vie animale. Dans les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons et les annelides, il possède une couleur rouge; il est d'un rougevermeil, quand on le prend dans les artères, et d'un rouge plus ou moins brunâtre quand il est pris dans les veines. Chez les animaux inférieurs, il est incolore ou laiteux, chez les limaces par exemple; dans quelques uns, il est bleu ou d'une couleur améthyste foncée; dans les orthoptères, il est souvent verdâtre; dans les vers à soie, jaunâtre, et d'un brun foncé dans la plupart des coléoptères. Comme il a été peu examiné dans les animaux inférieurs, nous nous occuperons surtout de celui des mammifères.

Le sang des mammifères, pris dans les veines, est un liquide visqueux, d'une couleur brun-rouge, qui passe au rouge-vermeil, quand on l'agite avec de l'air ou de l'oxygène; pris dans les artères, il offre cette dernière coloration. Il constitue une dissolution presque incolore, dans laquelle flottent des particules circulaires, aplaties vers le centre, renflées sur les bords; ces particules colorées lui communiquent la couleur qui lui est propre. Sa pesanteur spécifique varie de 1,050 à 1,057, à la température ordinaire, à 15 ou 16°. Voici quelques exemples d'après M. Marchand :

i

1

ł

1

Densité.	\$		
1,057	homme de	60 ai	18
1,059	· · · ·	30	
1,055	jeune homme	25	
1,054	· · ·	24	
1,055	· ·	18	
1,052		15	
1,052	·	12	
1,049	femme enceinte d	le	3 mois
1,046	· ,		7` »
1,952	femme	35	
1,050	jeune fille	16	

Ces densités sont prises sur du sang battu, à la température de 20°. Il opérait sur 60 grammes, au faoins.

SANG

D'après Davy, le sang pris le matin est plus dense que le soir. La densité du sang diminue par l'abstinence; elle augments, quand on se prive de boissons

•	Densité.	Observateurs.	•	
	1,0530	Richardson,		
	1,0527	Haller,	· · · .	
	1,0570	Berzelius,		
	1,0510	Dawa	sang artériel.	
	1,0490	Davy,	sang veineux.	
	1,0552	Scudamore,	de l'artère temporale.	
	1,0532		sang veineux.	
	1,0490	(sang de la jugulaire.	٠
	1,0560	Fourcroy,	sang de boeuf.	
	1,0310	Andrews,	sang de veau.	
	1,0530		sang veineux.	

Le sang normal est toujours alcalin.

Le sang a une saveur saline et repoussante; son odeur est caractéristique, et diffère chez la plupart des animaux; elle paraît toujours plus exaltée chez le mâle. Cette odeur s'exalte encore, quand on traite le sang par l'acide sulfurique. M. Barruel avait pensé que ce caractère pourrait définir la nature du sang, dans certains cas de médecine légale; mais ce caractère n'a rien d'assez net et ni d'assez caractéristique. D'après les expériences de MM. Couerbe et Soubeyran, il pourrait, tout au plus, servir comme indice.

4450. Quand on abandonne à lui-même, pendant quelque temps, le sang soit artériel, soit veineux, il se prend en une masse, qui se divise en deux portions distinctes : le sérum qui constitue la partie liquide, transparente et jaunâtre; le caillot ou cruor, qui forme une masse molle, opaque, d'un rouge brunâtre.

Le phénomène de la coagulation du sang mérite que que nous nous y arrêtions un instant; car c'est un pas vers la connaissance de sa constitution. En effet, on peut regarder le sang comme un liquide tenant en dissolution de l'albuminate de soude, dans lequel flottent les globules colorés et qui tient une quantité de fibrine spontanément coagulable en suspension, ou dans un état si voisin de la dissolution, que celle-ci paraît y être véritablement dissoute; elle s'y trouve à un état coulant particulier, analogue à celui que présente l'amidon avec l'eau dans lut

dissolutions aqueuses d'amidon ; le saig renferme enfin des particules émulsionnées de matières grasses.

Quand le sang est abandonné à lui-même, la fibrine, qui constitue un réseau si téau, qu'elle peut passer én masse à travers les filtres, se coagule et emprisonne tous les matériaux suspendus dans le sang, en expriment, par le fait même de son retrait, la plus grande portion du liquide qu'elle laisse passer à travers les mailles qu'elle forme.

On a cru, pendant longtemps, que la fibrine faisait partie des globules du sang : mais, une expérience, qui ne laisse rien à désirer, a démontré le contraire.

Plasieurs substances ont la propriété de retarder la coagulation du sang; quelques variétés de sangs se coagulent moins rapidement; le sang des grenouilles, au printemps surtout, offre cette propriété. Or, M. Muller a fait tomber dans cette saison le sang de grenouilles dans un des liquides qui jouissent de cette propriété, dans de l'eau chargée de sucre ou de sel marin, par exemple. Après avoir agité légèrement, pour obtenir un liquide homogène, on jetté le tout sur un filtre; les globules colorés, rendus moins aptes à passer à travers les pores du papier, restent sur le filtre; et il passe une dissolution incolore qui, au bout de quelque temps, se coagule en formant un caillot de fibrine qui, n'emprisonnant rien, flotte incolore dans la dissolution.

Quand on reçoit le sang, au sortir du corps, dans un vase refroidi au point de le congeler, il se conserve ; par le dégel, il reprend ses propriétés primitives et se coagule.

La coagulation du sang est un phénomène purement physique, qui s'opère sans le concours des agents extérieurs; il s'opère dans les gaz qui n'ont pas d'action chimique intense sur le sang, ainsi que dans le vide.

Le phénomène de la congulation du sang est complètement empéché, lorsqu'on y ajoute des substances capables de dissondre la fibrine; la potasse et la soude caustique sont dans en cas; les carbonates de ces bases font le même effet, quand on les emploie en excès; si on en met peu sis retardent la congulation sans l'emplécher.

Parmi les sels, beaucoup retardent la coagulation : le sulfate de soude, le sel marin, le nitre, le chlörure de potassium, l'acétate de potasse, le borax. D'après M. Magendie, les nitrates de strychnine, de morphine et de nicotine, seraient dans le même cas; tandis que le sel marin, le le chlorure de potassium, le sel ammoniac, le chlorure de baryum et le sulfate de magnésie, la rendraient plus facile. Le sucre la retarde incontestablement.

Les acides organiques dilués la retardent ou l'empéchent; les acides minéraux seraient dans le même cas; mais nous verrons en étudiant la digestion comment il faut se rendre compte de ces actions.

Si au lieu d'abandonner le sang à lui-même, on le bat au sortir de la veine, la fibrine se prend en masses qu'on obtient parfaitement blanches en les lavant à l'eau; on peut également obtenir la fibrine au moyen du caillot, en le lavant à l'eau sur une toile serrée.

Dans guelques cas pathologiques, la fibrine, au lieu de se séparer du sang sous la forme d'un caillot qui emprisonne les globules, s'en sépare seule, tandis que les globules plus denses se portent au fond du sérum. On donne le nom de *couenne inflammatoire* à la fibrine qui se sépare ainsi; je dis à la fibrine avec restriction cependant; car la fibrine de la couenne pourrait avoir subi quelque modification dans sa composition, quoiqu'à l'analyse elle m'ait présenté des nombres semblables à ceux que j'ai obtenus avec la fibrine ordinaire. On serait, du reste, autorisé, à priori, à la regarder comme de la fibrine, puisque le sang du cheval, par exemple, offre toujours une couenne. En admettant cette identité, il serait facile d'expliquer sa formation; la couenne se présenterait toujours quand les globules auraient eu le temps de se précipiter ou de se séparer du sang avant la coagulation de celui-ci.

Trois causes principales peuvent intervenir pour déterminer la formation de la couenne : 1° certaines fibrines se coagulent plus ou moins rapidement, particularité dépendant sans doute de leurs propriétés physiques; 2° le sérum peut renfermer une quantité de sels propres à ralentir la coagulation; 3° ce sérum peut être faiblement dense, pauvre en albumine par conséquent, et faciliter ainsi le dépôt des particules colorées.

4451. Nous venons de considérer le sang en dehors de l'animal; quand il se trouve dans les veines et les artères, il possède une température en rapport avec celle de l'animal lui-même; d'après Davy, il y aurait une différence de près d'un degré entre le sang veineux et le sang artériel qui est plus chaud; la température du sang est aussi environ d'un

degré et demi plus élevée chez l'homme que celle de la bouche ou du rectum.

Les propriétés chimiques du sang, pris à l'état frais, doivent nous occuper maintenant; il est, du reste, facile d'en prévoir beaucoup d'après la connaissance des matériaux qui le constituent.

Examinons d'abord l'action de divers gaz. On peut les diviser sous ce rapport en trois classes :

1º Les gaz neutres, qui n'agissent sur lui que d'une façon mécanique;

2º Les gaz acides;

Ē

!

ł

l

÷

ă

ţ

ł

1

ŧ

3° Le gaz ammoniac.

Nous supposerons qu'on prenne du sang veineux. L'air atmosphérique et l'oxygène lui font prendre la teinte rougevermeil qui caractérise le sang artériel ; l'oxygène est absorbé et déplace une portion des gaz que le sang tient toujours en dissolution, c'est à dire, l'acide carbonique et l'azote.

L'oxyde de carbone, l'hydrogène carboné, le deutoxyde d'azote lui font prendre une couleur d'un brun-violacé.

L'azote, l'acide carbonique, l'hydrogène, le protoxyde d'azote, lui communiquent une teinte rouge-brun.

L'hydrogène arseniqué et sulfuré lui donnent une teinte violet foncé, passant peu à peu au brun-verdâtre.

Ces gaz n'agissent très probablement que d'une façon mécanique, sauf les deux derniers. Les acides chlorhydrique et sulfureux altèrent profondément le sang : le premier le fait passer au brun-marron et le coagule; le second 'lui communique une teinte noire en le coagulant de même. Le chlore agit d'abord en le colorant en brun-noir; il coagule son albumine, d'abord par lui-même, ensuite par l'acide chlorhydrique résultant de sa combinaison avec les principes organiques du sang; peu à peu il le décolore et s'empare du fer contenu dans la matière colorante.

Le gaz ammoniac lui communique plus de liquidité, et le fait passer au rouge-cerise.

De ce que certains gaz n'agissent sur le sang que d'une façon purement mécanique, il ne faudrait pas en conclure que, respirés en petite quantité, ils seraient tout à fait inoffensifs; l'oxyde de carbone, en particulier, agit pendant la vie sur le système nerveux, et détermine la mort, quand il est respiré à la dose d'un demi pour cent

VIII.

Il n'en est pas de même de l'hydrogène et de l'azote, qui paraissent n'intervenir qu'en empêchant le contact de l'oxygène, et ne produire des effets fâcheux que quand ils délayent par trop l'air de la respiration.

L'acide sulfhydrique aussi est très vénéneux; il se détruit pourtant dans son contact avec le sang, èt il y a précipitation de soufre. Les individus soumis à respirer souvent de petites quantités d'hydrogène sulfuré, contractent, à ce que croient quelques médecins, la maladie connue sous le nom d'anhémie des mineurs, qui paraît être due à la présence de ce gaz dans les lieux habités par les individus qui en sont atteints.

Qui ne connaît l'effet délétère des dégagements d'hydrogène sulfuré, dans certains marais, dans lesquels il résulte de la décomposition du sulfate de chaux. Celui-ci, en présence des matières organiques, se change en sulfure de calcium, que l'acide carbonique décompose à son tour en carbonate de chaux et hydrogène sulfuré. Presque toujours son apparition annonce un danger grave, surtout si dans le lieu où elle se manifeste il y a eu contact d'eau douce et d'eau salée, soit que ce gaz agisse par lui-même, ce qui est peu probable, soit qu'il agisse comme véhicule de miasmes organiques. Dans les sources thermales qui en dégagent, il est inoffensif; mais sa température, au moment où il se dégage, est assez élevée, pour qu'il se trouve brûlé de suite.

L'hydrogène arseniqué agit comme poison par l'arsenie qu'il contient; je crois, cependant, qu'on a un peu exagéré ses propriétés délétères.

L'acide chlorhydrique, l'acide sulfureux et le chlore, auxquels il faudrait encore joindre les acides bromhydrique et iodhydrique, portent des troubles plus ou moins profonds dans les procédés de la vie, par leur action sur le sang.

4452. Tous les acides qui coagulent l'albumine coagulent le sang. Il faut observer que, dans la coagulation du sang, la matière colorante elle-même se coagule aussi par l'albumine qui fait partie des globules qui la contiennent. De même, les corps qui dissolvent l'albumine dissolvent aussi la matière colorante dans la plupart des cas, quand elle n'a pas été isolée, et qu'elle se trouve encore contenue dans les globules organisés. Il est donc inutile de répéter ici ce que nous avons dit en parlant de l'albumine et de la fibrine, qui constituent les principaux ingrédients du sang.

Les bases alcalines ajoutées au sang, s'opposent à sa coagulation; l'ammoniaque lui-même en fait autant. Tous ces corps en dissolvent la matière colorante,

Quant aux sels, nous avons déjà vu quels sont les phénomènes que quelques uns d'entre eux produisent avec le sang : en général, les sels métalliques produisent des précipités formés par l'oxyde du sel, l'albumine et l'hématosine. Ces précipités contiennent de petites quantités de savons métalliques, provenant des matières grasses dissoutes dans le sérum à la faveur de la soude qu'il contient.

On serait tenté de croire que l'eau n'a aucune action sur le sang; car celle-ci n'agit ni sur l'albumine, ni sur la fibrine, mais son action sur les particules du sang est remarquable. En effet, met-on du sang en contact avec une quantité considérable d'eau, et le porte-t-on dans cet état sous le mieroscope, on voit bientôt les globules prendre une forme sphéroïdale, et se déformer entièrement par un phénomène d'endosmose probablement. Cette propriété est très intéressante, et donne la mesure du danger qu'il y aurait à introduire une trop grande quantité d'eau dans le sang d'un animal; car, non seulement alors il deviendrait propre à causer des hémorrhagies, mais très probablement les phénomènes de la formation et de la vitalité des globules pourraiest en être profondément modifiés.

L'alcool coagule le sang en s'emparant de son eau; il s'empare aussi de quelques matières grasses, de quelques sels; il est facile de comprendre, dès lors, comment il agit sur les portions sanguines, dans la conservation des pièces anatomiques.

La créosote et le tannin coagulent également le sang.

4455. Porté à la température de 75°, le sang se coagule. Ainsi cuit, il sert à divers usages. Cette propriété est mise à profit pour clarifier les dissolutions troubles. On emploie aussi le sang de certains animaux, coagulé par la chaleur, pour la fabrication des boudins, et il y a une question que l'amplyse chimique éclaircira sans doute à ce sujet. En effet, tandis que le sang de porc est apte à faire des boudine par lui seul, le sang de la plupart des autres animaux ne convient pas, et ne peut servir à cet usage que par l'addition d'une certaine quantité de lait; or, celui-ci apporte au sang deux matériaux principaux, la caséine et la matière grasse. Le sang de cochon contiendrait-il ces deux principes en quantité suffisante, ou l'un des deux suffirait-il seul? Il y a là une question à éclaircir.

4454. Les corpuscules, que l'examen microscopique nous a appris à discerner dans le sang des animaux, sont de deux sortes : les uns, en petit nombre, sont incolores ; les autres, sont colorés. Les corpuscules de tous les animaux vertébrés sont lisses, aplatis, de sorte qu'ils peuvent glisser aisément les uns sur les autres. Chez l'homme et chez la plupart des mammifères, ils sont circulaires et en forme de disques, renflés sur les bords. Ils jouissent de beaucoup d'élasticité et de flexibilité. Au sortir des vaisseaux sanguins, quand on comprime sous le microscope une goutte de sang, ils s'aplatissent, et reprennent leur forme, quand la pression cesse. La flexibilité des globules s'aperçoit aisément, quand on les examine dans la circulation d'un animal vivant. La grenouille, dans laquelle ils sont très volumineux et elliptiques, se prête très bien à cette expérience : on voit ses globules s'allonger dans les passages étroits, et s'ils rencontrent quelque obstacle, prendre la forme d'un bissac, pour reprendre ensuite leur forme primitive.

Ils sont toujours plus pesants que le sérum et le plasma du sang. Quoique la relation de pesanteur ne soit pas constante, et que, dans quelques cas, ils se précipitent plus facilement que dans d'autres, on observe, cependant, que plus ils sont développés et grands, plus ils ont de tendance à se déposer. Ainsi, tandis que dans le sang des mammifères, ils ne se déposent que difficilement lorsqu'il a été battu, les voit-on toujours se déposer rapidement dans le sang des grenouilles.

Quand on les examine à l'état parfaitement frais, ils paraissent homogènes, dans la plupart des cas. Dans quelques sangs, on aperçoit de suite, dans d'autres, quelque temps après leur séparation de l'animal, un point central obscur, qu'il est très difficile d'interpréter, surtout dans l'examen du sang des animaux dont les globules sont très petits.

M. C. H. Schultz a fait, à ce sujet, une observation qui serait importante. Quand on examine le sang d'une salamandre asphyxiée par l'acide carbonique, les globules ont une couleur plus foncée, qui s'exalte dans certains points,

de façon qu'ils ont un aspect bariolé. Vient-on à les agiter avec de l'oxygène, ils perdent leur teinte foncée, et redeviennent parfaitement transparents. Le point central obscur résulterait-il d'une fixation d'acide carbonique, qui serait déplacé par l'oxygène? Cela paraît assez probable, lorsqu'on songe surtout que dans la circulation on n'aperçoit pas la tache centrale; on ne peut cependant pas nier l'existence des noyaux fibrineux.

Les corpuscules du sang conservent pendant longtemps leur forme, quand on les garde dans des liquides albumineux ou dans du sérum; cependant, ils s'affaissent toujours un peu: aussi, faut-il toujours les examiner de suite et les étendre de sérum. Quand on ajoute de l'eau au sérum le globule se distend en une sphère lisse; il pâlit, tandis que la tache centrale devient de plus en plus apparente. Au bout de peu de temps, il est tellement transparent et incolore, que la tache centrale ne semble plus entourée que d'une auréole pâle. La tache centrale paraît ne pas occuper le centre du globule, mais se rouler sur la paroi interne de la sphère. Quand la cellule se déchire par l'action prolongée de l'eau, elle s'affaise autour du noyau, sous la forme d'une bandelette.

Quand on mélange le sang avec une trop grande quantité d'eau, ces phénomènes sont si rapides qu'on ne peut plus les suivre, les globules crèvent de suite.

ţ

C'est encore sur le sang de grenouille qu'on peut le mieux suivre ce phénomène, qui indiquerait que le globule du sang est formé par une membrane qui porte un noyau dans son intérieur, et qui entoure et enferme la matière colorante, qui se trouverait à l'état de dissolution sous forme liquide dans l'intérieur de la vésicule.

Les dissolutions étendues de l'albumine et des sels du sang, agissent comme l'eau, mais avec une rapidité variable et en proportion avec leur dilution.

L'acide acétique agit comme l'eau, mais d'une manière beaucoup plus rapide. Les acides oxalique, phosphorique et lactique, agissent comme l'acide acétique.

Les dissolutions concentrées de sel marin, de carbonate de potasse, de carbonate d'ammoniaque, de sel ammoniacal et de sucre, sont sans action sur les globules ; quand elles sont saturées, elles déterminent, cependant, les globules à se contracter et à s'affaisser : aussi, les globules qui ont été distendus par l'eau reprennent-ils leur forme primitive aplatie, quand on les plonge dans des dissolutions salines concentrées, ou du moins acquièrent-ils la forme de petits globules irrégulièrement rétractés. Ils ne doivent pas avoir perdu trop de matière colorante par l'action de l'éau; ils sont toujours plus transparents et plus minces.

Les corps qui peuvent déterminer la cosgulation de l'âlbumine et de la globuline contenues dans les rellulés, déforment les globules : les acides sulfurique, flitrique, l'alun, l'alcool, le chlore, sont dans ce cas. Les sels métalliques sont dans le même cas; ceux qui forment des composés solubles dans un excès d'albumine ou de sel métallique, les déforment et souvent les gonflent comme l'eau.

Les bases alcalines dissolvent les globules complètement; la conicine agirait de même, ainsi que l'ammoniaque.

L'acide chlorhydrique les dissout complètement et forme un magma gélatineux.

4455. La forme et la grandeur des globules du sang diffèrent dans les divers animaux : les globules de presque tous les mammifères sont circulaires; ceux des autres animaux sont elliptiques.

Animaus à globules circulaires.

-	Biamét, en fraction du millimètre,	
Homme		/120
Singes divers, chien, lapin, cochon, hérisso	m,	•
cochon d'Inde, muscardin	1	/150
Ane, chat, souris grise, souris blanche	1	/170
Mouton, oreillard, cheval, mulet, beeuf		/200
Chamois, cerf		/218
Chèvre		/288
Escargot des vignes	1	/100

Animaut à globules elliptiques.

Dromadaire, alpaca Orfraie, pigeon, dinde, canard Poulet	. 1/75	Poth diandt. 1/290 1/100 1/100
Paon, oie, corbeau, moineau, char donneret	- 1/86	1/100 1/150

SANG.

Tortue terrestre	1/48	1/77
Vipère	1/60	1/77 1/100
Orvet	1/68	1/115
Couleuvre	1/50	1/100
Lézard gris	1′/66	1/110
Salamandre	1'/50	1/55
Grenouille commune	1/45	1/75 1/125
Lote, véron, dormille	1/75	1/125

4456. Nous venons d'examiner les globules du sang à l'état organisé; cherchons maintenant à nous rendre un compte exact des matériaux qui les composent; nous y trouvons :

1º Enveloppe extérieure du globule ;

2° Matériaux renfermés dans la capsule; c'est à dire, les matières albuminoïdes, la matière colorante rouge et le noyau.

Rien de plus facile que de séparer l'enveloppe et le noyau des globules du sang : à cet effet, on prend du sang parfaitement défibriné par le battage, et on le porte dans une très grande quantité d'eau. Bientôt, les phénomènes de gonflement déchirent le corpuscule; son contenu se dissout dans l'eau, et le noyau se dépose avec l'enveloppe. Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de séparer ces deux corps qui offrent tous les caractères de la fibrine obtenue par le battage du sang. Comme l'analyse élémentaire du mélange de ces corps n'a pas été faite, on ne peut rien dire ici quant à leur composition; elle seule pourrait apprendre si l'enveloppe ne se rapproche pas des tissus épidermiques; auquel cas, le carbone serait moins fort et l'azote plus fort que dans l'albumine et la caséine.

Il est plus difficile de se rendre compte de la nature des matériaux solubles dans l'eau qui sont renfermés dans les globules du sang; les opinions sont divisées à cet égard : les uns les regardent comme de l'albumine pure; d'autres, comme une matière particulière à laquelle M. Berzélius a donné le nom de globuline, et que M. Lecanu avait regardée comme de l'albumine qui se serait coagulée pendant la préparation de la matière colorante du sang.

4457. La globuline se rapproche, comme la matière du cristallin de l'œil, par toutes ses propriétés, de la caséine retirée du lait. On l'obtient aisément en faisant digérer les

matières albumineuscs précipitées par l'acide sulfurique, et lavées à l'alcool sulfurique, obtenues dans la préparation de la matière colorante du sang, avec du carbonate de chaux ou de baryte suspendus dans l'eau. On reprend la masse filtrée par de l'alcool, qui dissout la globuline.

M. Mulder a fait l'analyse du sulfate de globuline; voici ses résultats :

Carbone	4,11
Hydrogène	7,17
Azote	
Oxygène	
Acide sulfurique	2,50

En rapportant ces nombres aux éléments organiques seuls, on aurait :

Carbone	55,5
Hydrogène	7,3
Azote	
Oxygène	

4458. Hématosine. On a donné le nom d'hématosine à la matière qui colore les globules du sang ; nous l'avons déjà considérée dans ceux-ci ; il nous reste maintenant à l'étudier, quandelle en a été isolée ; mais il faut d'abord que nous jetions un coup d'œil rapide sur les propriétés qu'elle offre, lorsque les globules, déchirés par le gonflement dans l'eau, permettent à la matière colorante de s'échapper avec la globuline, la caséine ou l'albumine, et qu'alorş, soit par elle-même, soit avec le conçours de ces substances auxquelles elle se trouve associée dans le globule, elle se dissout dans l'eau.

La dissolution de la matière colorante du sang, mêlée des matériaux albumineux auxquels elle est associée, prend, par son agitation avec de l'oxygène, une teinte qui se rapproche de celle du sang artériel, sans jamais l'atteindre cependant, car déjà elle a subi une modification. On peut évaporer cette dissolution à une température qui ne dépasse pas 50°, sans qu'elle se modifie; elle laisse alors comme résidu une masse presque noire, susceptible de se pulvériser, et qui, arrivée à cet état de dessiccation, peut être maintenue, pendant plusieurs heures, à 100°, sans

SANG.

perdre sa solubilité dans l'eau. En portant cette dissolution à la température de 75°, elle se coagule à la manière du sérum à peu près; si la dissolution est très concentrée, le liquide coloré qui surnage la masse coagulée, séparé de celle-ci, se coagule à son tour, en abandonnant un liquide moins coloré et jaunâtre.

Le chlore décolore la dissolution de cette matière.

L'alcool la coagule comme la chaleur.

17.2

Les acides agissent de la même manière.

Les alcalis et les acides se combinent avec elle.

Tous ces caractères, comme on le voit, se rapportent parfaitement à ceux du sang défibriné.

Quelques chimistes donnent à ce corps le nom d'hématoglobuline. M. Berzélius le regarde comme une véritable combinaison; nous croyons, cependant, qu'il vaut mieux le regarder comme un simple mélange qui participe des propriétés de ses constituants : globuline, caséine, albumine et hématosine. D'après Hunefeld, on obtiendrait facilement l'hématosine non coagulée en traitant le caillot du sang par de l'éther bien débarrassé d'acide et d'alcool : à cet effet, on le découpe en tranches minces qu'on suspend dans l'éther, celui-ci se charge d'hématosine et sè colore en rouge ; on obtient la matière colorante à l'état d'un dépôt rouge qui retient une portion de la matière grasse que l'éther enlève au caillot. Quand on abandonne cette dissolution éthérée à elle-même, l'hématosine dissoute ne tarde pas à passer spontanément à l'état insoluble, et se précipite d'abord sous forme de poudre, mais ne tarde guère à se coaguler en entier. L'alcool coagule également la dissolution éthérée.

L'acide acétique et l'acide phosphorique, à trois équivalents d'eau, ne précipitent pas cette dissolution; mais les autres acides en précipitent de l'hématosine en brun, et se combinent avec elle.

Hunefeld seul a étudié l'hématosine préparée comme il vient d'être dit; cette préparation n'a pas réussi entre les mains de M. Berzélius et de F. Simon.

Il nous reste à faire maintenant l'histoire de l'hématosine coagulée, telle qu'on l'obtient après l'avoir coagulée et séparée des principes albuminoïdes des globules.

Beaucoup de chimistes s'étaient occupés à chercher à

isoler la matière colorante du sang, mais sans succès. Les premiers essais sont dus à M. L. Gmelin, qui avait observé que le sang coagulé par l'alcool, et qu'on traite ensuite par un excès d'alcool bouillant, cède sa matière colorante à ce véhicule : cette méthode ne suffit pas pour l'obtenir à l'état de pureté. Il proposa ensuite de coaguler le sang par de l'acide chlorhydrique étendu : en reprenant le coagulum par l'alcool, celui-ci dissout le chlorhydrate d'hématosine.

C'est M. Lecanu, auquel on doit une série nombreuse et intéressante de recherches sur le sang, qui, le premier, l'a isolée par une méthode qui ne laisse rien à désirer; mais, d'après ce que nous avons déjà dit, il ne faut plus s'attendre à voir la matière colorante, ainsi obtenue, offrir les propriétés que nous lui avons reconnues soit dans les globules, soit lorsqu'elle se trouve encore à l'état non coagulé. Il y a un changement aussi complet à son égard que celui qui s'opère pour l'albumine liquide, qu'on a coagulée, soit par la chaleur, soit par les acides; en un mot, de l'état de matière organisée, elle passe, par le traitement nécessaire à sa préparation, à l'état de matière organique.

Îl y a plusieurs méthodes pour préparer l'hématosine : voici la plus simple et qui donne un produit très pur; les autres s'en rapprochent beaucoup, et les modifications n'ont rien d'essentiel.

On prend du sang parfaitement défibriné par le battage, et on y ajoute, peu à peu, de l'acide sulfurique dilué, jusqu'à ce qu'il se prenne en une bouillie épaisse, brunâtre. Cette masse est délayée dans un peu d'alcool, et jetée sur une toile pour la laisser égoutter; ensuite, on la soumet à la presse. Le gâteau brun qu'on obtient est repris par de l'alcool acidulé par l'acide sulfurique. On continue ce traitement, tant que les liqueurs se colorent. L'alcool dissout la matière colorante, et laisse un résidu presque incolore, qui renferme du sulfate d'albumine et de globuline, ou de caséine. Les teintures alcooliques filtrées sont sursaturées par de l'ammoniaque, filtrées, puis évaporées à siccité. Le résidu desséché se compose maintenant d'hématosine, de sels, de matières grasses, et de quelque peu de matière extractive; on s'en débarrasse en le pulvérisant parfaitement, et en le traitant successivement par de l'éther, de l'alcool et de l'eau. Le résidu constitue déjà la matière colo-

rante, presque pure; on le reprend par de l'alcool ammoniacal, on filtre, et on évapore à siccité. On lave ce résidu à l'eau pure, et on le dessèche à une température peu élevée.

Obtenue de cette manière, l'hématosine est un corps solide, brunâtre, sans saveur, sans odeur. Quand on l'obtient en évaporant sa dissolution dans l'alcool ammoniacal, au bain-marie, elle se présente sous la forme d'une masse, d'un rouge noirâtre, ayant un peu l'aspect métallique.

Elle est insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, l'éther acétique, les huiles grasses ou volatiles, soit à chaud, soit à froid. Elle se dissout à chaud dans l'huile de térébenthine et l'huile d'olive.

L'eau, l'alcool, l'éther acétiqué, contenant une très petite quantité d'ammoniaque, de potasse ou de soude caustique, la dissolvent aisément; ces alcalis conservent la réaction alcaline, quelle que soit la quantité d'hématosine mise en contact avec eux. La couleur de la dissolution est d'un rouge de sang. Si on chauffe les dissolutions avec un excès d'alcali, l'hématosine se modifie; elle prend avec la potasse une couleur verdâtre, et ne se dissout plus dans l'alcool acidulé. Les carbonates de soude et de potasse, ainsi que le borax, rendent soluble une quantité notable d'hématosine.

Elle se dissout aisément dans l'alcool acidulé par l'acide sulfurique ou chlorhydrique. Ces dissolutions possèdent une couleur brune, mais passent au rouge, quand on neutralise l'acide; l'eau la précipite de ces dissolutions alcooliques acides.

L'alcool faible, chargé de sulfate de soude, la dissout ; ce sel ne communique pas cette propriété à l'eau. L'acide sulfurique concentré ne dissout pas l'hématosine ; il lui enlève un peu de fer, et laisse un résidu brun, qui ne se dissout plus dans l'alcool acide ou ammoniacal. L'acide sulfarique, étendu de six fois son volume d'eau, agit à peu près de la même manière ; mais le résidu qu'il laisse se dissout, en partie, dans l'alcool et l'éther.

L'acide chlorhydrique concentré agit comme l'acide sulfurique.

Ces résidus bruns sont solubles dans l'acide sulfurique concentré; mais il les détruit bientôt.

L'acide nitrique détruit l'hématosine à chaud.

L'acide acétique ne la dissout pas.

Quand on la suspend dans l'eau et qu'on y fait passer m courant de chlore, elle est décolorée; la liqueur contient du chlorure de fer.

M. F. Simon a fait quelques essais pour constater comment l'hématosine se comporte avec les divers réactifs: à cet effet, il dissout l'hématosine dans de l'eau légèrement alcaline, et ajoute ensuite de l'acide acétique, jusqu'à ce que le papier de tournesol n'indique plus la réaction alcaline. La dissolution étant filtrée, l'hématosine en est précipitée en flocons bruns par les acides sulfurique, chlorhydrique, nitrique, arsenique et acétique.

Le bichlorure de mercure y forme, à la longue, des flocons surnagés par un liquide coloré.

Les acétates neutre et basique de plomb y forment un précipité brun, floconneux, et décolorent complètement la liqueur.

Le chlorure de zinc, l'acétate de cuivre, le nitrate d'argent, la précipitent.

Le chlorure de fer n'y forme qu'un précipité faible.

Le cyanure jaune de potassium et de fer ne la précipite pas ; mais en l'acidifiant par de l'acide sulfurique, il se forme des flocons bruns ; la liqueur surnageante est colorée en vert.

Le sulfocyanure de potassium y occasionne une coloration rouge intense, tandis qu'il se dépose des flocons bruns.

Les sels de baryte et l'alun forment des précipités floconneux, brunâtres, et décolorent complètement le liquide.

Toutes ces réactions se reproduisent en faisant usage d'une dissolution ammonjacale, neutralisée par l'acide sulfurique.

L'hématosine, chauffée dans une cornue, fournit les produits qui résultent de la destruction des matières azotées; chauffée à l'air, elle brûle à la façon des sels organiques de plomb, en dégageant l'odeur de corne brûlée, sans fondre et sans se boursoufler.

Quand on la fait déflagrer avec du nitre, on ne peut découvrir, dans le résidu, ni acide phosphorique, ni acide sulfurique, ce qui prouve qu'elle ne contient ni phosphore, ni soufre. Quand elle est parfaitement pure, elle ne laisse d'autres cendres que le peroxyde de fer provenant du fer qu'elle contient.

SANG. M. Mulder a fait l'analyse de l'hématosine, et il est ar-

rivé aux résultats suivants qui s'accordent avc mes propres

analyses : Sang artériel de bœuf, Sang veineux de bœuf. Sang de bœuf. Sang de mouton. 66,49 65,91 66,20 65,73 5,30 5,27 5,44 5,28 Azote..... 10,54 10,46 10,57 11,97 Oxygène 11,01 11,15

Carbone Hydrogène...

100,00	100,00	100,00
Il en tire la formule su	ivante :	- .

6,66

Fer

C44	3363,14	65,84
H ⁴⁴	274,55	5,57
Az ⁶	531,11	10,40
06	600,00	41,75
Fe	339,21	6,64
	5108,01	100,00

6,58

6,75

M. Lecanu a trouvé un peu plus de fer que M. Mulder. Voici, du reste, les déterminations qui ont été faites à ce sujet :

	Oxyde de fer en centièmes	Fer en centièmes.	Observateurs.
Sang humain	10,00	6,93	Lecanu.
de bœuf	12,85	8,90	Lecanu.
artériel de bœuf	9,60		Mulder.
veineux de bœuf.	9.62		Mulder.
de bœuf		7,97	F. Simon.
de mouton		6,45	Mulder.
de poules	8,34	5,78	Lecanu.

L'hématosine se combine aux acides, elle absorbe l'acide chlorhydrique gazeux à la température ordinaire; à 100°, ce composé perd la moitié de l'acide qu'il contient. M. Mulder lui assigne la composition suivante :

C ⁸⁸	61,71
H ⁹¹	5,21
Az ¹²	9,76
012	11,01
Fe ²	6,22
Ch ³	6,09

495

6,43

2

100,00

Quand on fait passer du chlore sec sur l'hématosine, desséchée à 130°, elle en absorbe à peu près la moitié de son poids. M. Mulder assigne à cette combinaison, la formule suivante :

C ⁴⁴	43,32
H ⁴⁴	3,54
A'z ⁶	6,84
06	7,73
Fe ¹	4,37
Cl ¹²	34,20

4459. M. Sanson a trouvé dans le sang une matière colorante jaune, à laquelle est due la coloration du sérum, et qui n'est pas sans analogie avec certaines matières colorantes de la bile. On l'obtient en lavant à l'alcool du sang de bœuf bien desséché, qui dissout quelques sels et des matières grasses; ensuite, on reprend le résidu par de l'eau distillée. La matière se dissout dans celle-ci et laisse, par l'évaporation, un résidu jaunâtre ayant une saveur saline; en le reprenant par de l'alcool pur ou de l'alcool éthéré, on obtient des teintures d'un jaune d'or.

M. F. Simon croit avoir trouvé une matière colorante particulière dans le sang; il lui donne le nom d'hémaphæine. Elle se distingue surtout de l'hématosine par sa solubilité dans l'eau et dans l'éther, par la couleur rouge intense qu'elle communique à l'alcool. Il croit que la matière jaune de Sanson n'est que son hémaphæïne.

Ces matières sont trop peu étudiées pour nous y arrêter; elles ne sont très probablement que des modifications de la matière colorante normale du sang.

MM. Lassaigne et Lecanu ont rencontré une matière colorante bleue dans le sang des ictériques; M. Chevreal en a signalé une semblable dans la bile, et c'est probablement celle là que MM. Lassaigne et Lecanu ont retrouvée dans le sang des ictériques.

M. Sanson a rencontré une matière colorante bleue dans le sang normal. Il suffit de précipiter le sang par de l'acétate basique de plomb; de dessécher le résidu, et de le reprendre par de l'alcool à 0,800, qui la dissout et se colore en bleu. Un évapore ces dissolutions à sec; on lave le résidu à l'eau et à l'éther, à froid, enfin, avec de l'alcool à une température de 40 degrée. On obtient alors un

résidu brunttre, qui se dissout dans l'alcool bouillant et qui le colore en bleu de ciel.

Cette matière colorante est insoluble dans l'alcool, l'éther et l'eau à froid. Elle se dissout dans l'alcool bouillant et s'en dépose par le refroidissement. Les acides concentrés ne l'attaquent pas, excepté l'acide sulfurique. L'ammoniaque, ajoutée à sa dissolution alcoolique, la colore en vert; les acides ramènent la couleur au bleu. Le chlore la décolore; la dissolution acide ne contient pas de fer.

4460. On a mis en usage diverses méthodes pour faire les analyses générales du sang. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces méthodes, qui se modifieront toujours au fur et à mesure des exigences de la science. Cependant, elles prendront probablement toujours leur point de départ dans les données que fournit la coagulation du sang, et la détermination préalable des matériaux essentiels, qu'on rencontre dans le sang physiologique de chaque animal; sauf à déterminer ensuite, pour le sang pathologique, les matières spéciales qui apparaissent dans des cas donnés.

Par la cosgulation spontanée, le sang se partage en deux portions : le sérum et le caillot. Le sérum contient l'albumine du sang et les matières solubles. Le caillot contient du sérum, dont on peut faire abstraction par la pensée; on le regarderait comme renfermant la portion insoluble du sang, la fibrine et les globules.

On comprend que si l'on parvient à déterminer, d'une manière exacte, la relation pondérale qui existe entre les quantités de ces matières, on aura fait un grand pas dans la connaissance de la composition du sang; et nous allons décrire la méthode généralement suivie dans les déterminations de ce genre.

Les nombres qu'on obtient ne sont pas absolus, sans doute; mais j'ai constaté que deux analyses du même sang, pris sur le même animal, donnent des résultats identiques, en prenant la précaution de choisir un animal de grande taille, et en lui faisant des saignées légères; auquel cas, les phénomènes d'endosmose ne viennent pas troubler la quantité relative des matériaux solides de la première et de la dernière portion du sang qui s'écoule. Le sang s'appauvrit, comme on sait, à la fin des fortes saignées.

Le sang est reçu dans deux vases d'égale capacité, ar-

- 2

Il est facile de s'assurer, dans cette méthode, que les globules sont formés d'hématosine, d'albumine et de fibrine. En effet, ils cèdent leur hématosine à l'alcool ammoniacal. Si on dissout les globules dans l'eau, celle-ci se coagule comme une liqueur albumineuse. A troid, cette liqueur, par le simple repos, laisse déposer de la fibrine.

Entre des mains habiles, le procédé de M. Figuier promet des résultats d'un haut intérêt. Mieux qu'aucun autre, il rend possible une analyse qualitative du sang, si souvent nécessaire et suffisante : il paraît d'ailleurs susceptible d'acquérir une grande précision au point de vue de l'analyse quantitative.

4461. Nous allons maintenant examiner la composition normale physiologique du sang de l'homme. Mais nous devons faire précéder notre examen d'une observation importante.

Le sang se trouve dans l'économie à deux états distincts: le sang veineux et le sang artériel. Le premier, ayant servi à la nutrition des organes qu'il a traversés, revient au cœur et s'artérialise dans les poumons, pour redevenir sang veineux de nouveau. Il y a donc, on le voit, une différence notable entre le sang veineux et le sang artériel : nous an prendrons à la connaître plus tard en détail. Le sang artériel est le même dans tout le parcours de l'économie. Mais, en serait-il de même pour le sang veineux. A priori, on peut dire que non : et, en effet, le sang veineux qui revient de tel organe, où il doit avoir déposé les principes propres à la nutrition de cet organe, ou qui lui enlève les matières rejetées par lui et destinées à se brûler, ne peut avoir la même composition partout, et doit nécessairement varier. Le saps veineux qui revient des mamelles, où il dépose son lait, du foie, où la bile se sécrète, etc..., doit être différent au retour de chacune de ces diverses parties. Il ne peut être homogène et donner une composition normale, que pris lors de sa rentrée dans le cœur à l'état de song artériel, ou de son arrivée au poumon à l'état de sang veineux. Or, sur l'homme, les analyses sont presque tonjours faites avec le sang veineux retiré des veines du bras.

....Voici la composition du canguormal veineux de l'homme:

Eaillet . Ribring . a Globules. Hématosine. a Matières albumineuses. 125 Eau 790 Albumine 790 Albumine 70 Oxygène, 70 Azote. 70 Matières extractives: Graisse phesphorée Graisse phesphorée Séroline. Séroline. Séroline. Acide oléique — Acide oléique — Chlorares de sodium. •			49
Albumine 790 Albumine 70 Oxygène, 70 Azote. 70 Azote. 70 Matières extractives: 70 Graisse phosphorée. 70 Cholestérine. 70 Séroline. 70 Acide carbonique 70 Matières extractives: 70 Graisse phosphorée. 70 Cholestérine. 70 Cholestérine. 70 Acide oléique 70 — margarique 70 Chlorares de sodium. 70 TH potassium TH potassium TH potassium TH chaux TH chaux TH chaux TH chaux TH magnésie Phosphates de soude 10 TH magnésie Sels à acides gras fixes 10 Matière colorante jaune 10	Caillet'	Globules. { Hématosine Matières albumineuses	2 2 130
Albumine	•		
Azote. Azote. Azote. Azote. Azote. Azote. Matières extractives: Graisse phosphorée . Cholestérine. Séroline. Acide oléique . - margarique . Chlorares de sodium. Tr d'ammonium Carbonates de soude . Tr chaux . - magnésie . Phosphates de soude . - chaux. - magnésie . Sulfate de potasse. Lactate de soude . Sels à acides gras volatils . Matière colorante jaune .			
Acide carbonique			
Acide carbonique			
Matières extractives: Graisse phosphorée		Acide carbonique	• •
Graisse phosphorée		Matières extractives:	
Cholestérine. Séroline, — margarique — margarique Chlorares de sodium. — tri potassium — tri d'ammonium — chaux. — magnésie Phosphates de soude — chaux. — magnésie Sulfate de potasse. Lactate de soude Sels à acides gras fixes Sels à acides gras volatils Matière colorante jaune		Graisse phosphorée	••
Séroine Acide oléique — margarique Chlorares de sodium. Tri potassium. Tri d'ammonium. Carbonates de soude — chaux. — magnésie Phosphates de soude — chaux. — magnésie Sulfate de potasse. Sels à acides gras fixes. Sels à acides gras volatils. Matière colorante jaune	· .	Cholestérine.	-
Acide oléique — margarique Chlorares de sodium. Tr potassium. Tr d'ammonium. Carbonates de soude — chaux. — magnésie . Phosphates de soude . — chaux. — magnésie . Sulfate de potasse. Lactate de soude . Sels à acides gras fixes . Sels à acides gras volatils . Matière colorante jaune	•	Séroline.	
			••••
Sérun . Chlorares de sodium. TR potassium . TR d'ammonium . Carbonates de soude Tr chaux Phosphates de soude Phosphates de soude	:		· .
Sérun	:	Chlorures de sodium	
Th d'anmonium 10 Carbonates de soude 10 Th chaux 10 Th chaux <td< td=""><td>Sérum .</td><td></td><td></td></td<>	Sérum .		
Carbonates de soude		d'ammonium	
Phosphates de soude	•	Carbonates de soude	· •?*•
magnésie Phosphates de soude Chaux Sulfate de potasse Lactate de soude Sels à acides gras fixes Sels à acides gras volatils Matière colorante jaune			• 10
Phosphates de soude chaux magnésie Sulfate de potasse Lactate de soude Sels à acides gras fixes Sels à acides gras volatils Matière colorante jaune	:	magnésie	•
chaux. magnésie Sulfate de potasse. Lactate de soude Sels à acides gras fixes. Sels à acides gras volatils. Matière colorante jaune		Phosphates de soude	
magnésie Sulfate de potasse Lactate de soude Sels à acides gras fixes Sels à acides gras volatils Matière colorante jaune			
Sulfate de potasse. Lactate de soude Sels à acides gras fixes . Sels à acides gras volatils . Matière colorante jaune			
Lactate de soude		Sulfate de notasse	-
Sels à acides gras fixes Sels à acides gras volatils Matière colorante jaune	•		.
Sels à acides gras volatils / Matière colorante jaune			
Matière colorante jaune	• •	Sole à ácidas unas volatile	
		Matiàna colorante janna	
1000	•	Imanere containe laune	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1000

ŗ

í

f

ţ

t

t

SARA

Les matières grasses qui existent dans le sang s'y trouwent en proportion nécessairement variable avec la nature 'du régime auquel l'animal a été soumis. Nourris de graisse pure, les chiens donnent un sang dont le sérum opaléscent doit son appareitee à des globules de matière grasse en sus-'pension. Quelques analyses faites dans mon laboratoire sur du sang de chien, avant et après le régime gras, ont donné du reste un résultat très singulier, savoir la présence de la graisse en quantié considérable dans le sérum, et presque inappréciente dans le caillot, abstraction faite du sérum dont il est mouillé. Ce fait donnerait une importance gauvelle aux méthodes d'analyses du sang, qui sa fondent, comme celle de M. Figuier, sur l'étude de chacun des éléments du sang, pris en lui-même et isolé de tout autre.

Voici, d'après MM. Becquerel et Rodier, la composition moyenne du sang chez. l'homme et chez la femme, consideres en sante, et dans l'âge moyen de la vie :

Phomme, et à 1057 chèz la femme.

La densité du sérum s'élève à 1028 chez l'homme, et à 1027 chez la femme.

La composition moyenne des deux sangs se représente, du reste, par les nombres suivants :

	Homme.	Femme.
Eau	· 780,0·	791
Globules	140,0	127
Albumine	69,0	. 70
Fibrine.	2,2	2,2
Matières extractives et sels	6,8	7,4
Séroline	0,02	0,02
Matière grasse phosphorée.	0,49	0,46
Cholestérine.	0,09	. 0,09
Savon	1,00	1,05
Sang	1000,00	1000,00
Chlorure de sodium	3,1	5,9
Sels solubles		2.9
Phosphates	0,334	0,354
Fer	0,565	0,541
Sels pour 1000 de sang	6,495	7,695

4462. Pour faire une Bonne analyse du sang normal, il est nécessaire de prendre, du reste, quelques précautions dans la manière de le recueillir. Le sang s'appauvrit rapidement en matériaux solides, au fur et à mesure qu'on répète la saignée, comme nous l'avons déjà dit; on peut en juger par quelques expériences faites à ce sujet avec le docteur Prevost, et dont voici les résultats :

Un chat, robuste et bien portant, est saigné fortement à la carotide. Son sang fournit :

Sérum.			Sang.
900 eau.			7938 eau.
100 albumine.	١		1184 globules et fibrine. 878 albumine, etc.
	-		

Deux minutes après, on le saigne de la jugulaire externe: Sérum. Sang.

916	eau.		8092 eau.	
84	Albumine.	••	1163 globules et fibrine.	
		• •	745 albumine, etc.	
	1.1.1			

. On laisse de nouveau s'écouler çinq minutes, et on tire du sang de la jugulaires, and the statistic de finite de la jugulaires, and the second statistic de finite de la

SANG.

Sérum. 915 eau.	1.11	Sange (* 1997) 8293. eau.	ſ
85 albumine.	•	935 globules et fibrine. 772 albumine, etc.	

; Il est évident que la proportion d'eau s'élève à mesure que l'on répète les saignées.

M. Lecanu a fait comparativement l'analyse du sang dans des saignées consécutives. Voici ses résultats :

Eau		.Sang d'une se saig. prat. le soir ménie de la 1'e. 834,05
Globules et fibrine		87,51
Albumine		
Sels, mat. grass. et extr.		7,55
instance A	1000,00	1000,00
	unjoune houses	Ala 3º saiguée.
Eau		
Globules et fibrine		
Albumine, sels, etc		
••• • • •	1000,00	1000,00

Les expériences de M. Lecanu s'accordent donc avec les nouves; les unes et les autres ont été pleinement confirmété, du veste, par des essais analogues, exécutés avec le plus grand soin, par MM. Andral et Gavarret.

1

T

4463. Les conclusions principales auxquelles les divers auteurscont arrivés, relativement aux variations de la composition du sang, se traduisent de la manière suivante : ¹⁹ 14 Le sang de l'homme constent moins d'eau que celui de la femme, la même proportion de fibrine, plus de grobulés,³ un pen moins d'albumine.

3°:Les proportions du matières solides sont plus fortes chendende quites que chez les enfants, et, chez les vieillards.

M. Denis tire de ses experiences les conclusions suivantes : De 2 à 3 sembines jusqu'à 5 mois environ, la proportion,

d'esu augmente, la proportion des globules diminue; De 5 mois à 40 ans, la proportion d'eau diminue et la proportion des globules augmente; De 40 à 70, la proportion d'eau augmente de nouveau, les globules diminuent ;

Dans l'enfance, l'âge mur et la jeunesse, la proportion d'albumine reste sénsiblement la même.

, D'après M. Denis, les animaux très jeunes possèderaient un sang plus riche. Voici ses expériences à l'appul.

Sang d'une femme enceinte de 9 mois:

Eau	78,10
Fibrine	
Albumine	5.00
Globules.	14.07
Matières extractives, sels, etc	2,59
	100;00
Sang placentaire fourni par le cordon :	•
Eau	70,15
Fibrine	0,22
	5,00
Globules.	22,40
Sels, matières extractives, etc	2,27

100,00

Il suppose que le sang du ponyeau né présents à peu près la même composition que le sang placentaire, ce qui est possible à la rigueur, tant que l'enfant reste coloré Mais, comme on se peut pas and year ce sang, il a fait l'expérience en comparant le sang de que ques chiers.

ł

Le sang a été pris successivement eur le jugulaire interne et la carotide primitive geuches on un instant, si courts que la première mignérine patrinfluen eur le patrie de la seconde. Le chine avais de moisi recorre autom de seconde

·Fan	Sang artériel.	Balloningin d'albunine.
Eibrine	01.25 ···	. Fibtintani - nex 11; 9,00
Globules	. 9,95	Albarbischeringen gerän 86
By Seils, ADDy elete a		Selei etairagan A.20.
Sallg extrait d	es gros vaiss	eaux de cinq petits chiens
	fbrine	1000 78,00 - 10000, 100 00 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10

.

Les graisses, l'oxyde de fer, les sels ealcaires, n'ont point été séparés dans ces expériences.

ţ

Il serait certainement d'un grand intérêt de reprendre ces recherches aujourd'hui, que les principes de l'analyse du sang sont mieux fixés. Nous ne pouvons admettre les couch sions de M. Denis qu'avec réserve, à causé de l'incertitude que ses procédés comportent.

5° Le sang est plus riche en matériaux solides chez les individus bien nourris, que chez les individus peu ou mal nourris; ce principe n'a pas besoin d'être démontré.

4464. L'histoire du sang veineux de l'homme se trouve dans les analyses qui précédent. Il n'en est malheureusement plus de même, quand on cherche à faire celle du, sang artériel; les analyses du sang artériel de l'homme trouvent peu l'occasion de s'effectuer; aussi, allons-nous prendre des renseignements à ce sujet dans d'autres animaux.

Le sang artériel différe surtout du sang veineux par sa, couleur; hors de là, le sang artériel et le sang veineux pa-, raissent se ressembler beaucoup.

L'odeur du sang artériel semble toujours un peu plus forte que celle du sang veineux.

La température du sang artériel paraît être un peu plus élevée que celle du sang veineux; la différence peut aller de 1 à 1,1,5, et 2°, d'après Scudamore, Kaimer, Davy, Schmauker; mais, selon quelques observateurs, Coleman, Cooper et Martini, elle lui serait inférieure, au contraire, comme si l'évaporation que l'air détermine à la surface du poutnon; et la chaleur absorbée par l'air qui s'échauffé en le traversant, euseant équilibré et sin-dela les résultats dus à la consultion du sang.

1. Boissier et Hamberger trouvent de bang artériel plus: dense que le sang vélnemus;

En général, le sang artériel a plus de tendance à se coagaler que le sang veineux.

Voyous maintenant comment les matériaux varient dans: les deux espèces de sang.

Le cang artificel et le cang voincur no peu vent gaère différer l'un de l'autse d'une manifère bien double. En effet ; si l'on prenait le sang veineux dans l'artère pulmonaire et

SANG.

le sang artériel dans la veine pulmonaire, ces deux liquides ne pourraient guère différer l'un de l'autre. Si le sang veineux perd de l'eau par le contact de l'air qui s'en sature dans le poumon, cette évaporation est peu de chose. Si une partie des phénomènes de combustion qui se passent dans le sang s'accomplit dans le poumon même, le sang veineux perd une partie de ses matériaux solides en même temps qu'il perd de l'eau, ce qui tend à se compenser.

Cependant, si la théorie de Lagrange est juste, la respiration ne donnaut lieu dans le poumon qu'à un simple phénomène d'évaporation, le sang artériel doit contenir un peu plus de matériaux solides que le sang veineux.

En prenant la précaution d'opérer des saignées légères sur des animaux forts, et, en outre, en recueillant les deux sangs simultanément, on trouve, en effet, que la proportion d'eau est sensiblement plus forte dans le sang veineux que dans le sang artériel.

-	Sang artériel,		Sang veineux. Observateur		
_	Matières fixes.	Eau.	Matiéres lixes.	Eau.	
Brebis.	. 17,07	82,93	16 ,36	83,04)	
Chat	. 17,65	82,35	17,41	82,59 (Dumas et
Chat	. 19,62	79, 38	19,08	80,92 (Prévost.
Mouton .	. 17,07	82,93	16,36	83,64)	
Cheval	. 21,62	78,38	20,43	79,57	Lecanu.
Cheval	. 91,45	78,55	19,55	80,45	recand.

D'après M. Denis, les deux espèces de sang auraient sensiblement la même composition ; tandis que, d'après le docteur Letellier, ces proportions seraient variables; car il a obtenu sur un mouton :

Sang artériel.			Sang veineux.		
-		atières fixes,	Rau.	Matières fixes.	Bau.
-1"	expérience	17,57	82,43	. 18,26	81,14
2°	·	14,57	85,43	13,81	86,19
3•		19,12	80,88 ′	17,72 ·	82,28

Ces résultats contradictoires s'expliqueraient, si l'observation faite par M. Schulze se confirmait. Cet observateur a trouvé, en effet, que le sang artériel des chevaux à jeun ne contenait que 15,5 pour 100 de matières fixes; tandis que leur sang veineux en' renfermait 18,6 p. 100. Un cheval bien nourri, au contraire, lui a fourai 22,9 p. 100 de matières fixes dans le sang artériel, et 19.5 seulement dans le sang veineux.

MM. Héring et Franz Simon trouvent moins de matérisux fixes dans le sang artériel que dans le sang vei-4 and the second second

11.

SANG.

neux. Ainsi; d'après M. Hering, le sang de quelques herbi-, vores renferme :

	Bœuf.		Mouton.		Cheval.	
	0.76	Vein. 79,49 0,66	Artér. 85,02 0,61	-,	Artér. 83,95 0,46	Vein. 83.16 0,69
Albumine Globules Matières extractiv.) et sels	2,61 16,47 0 ,96	9,58 17,04 0,23	3,36 10,61 0,40	9,64 19,44 0,27	2,90 13,09 0,30	2,67 13,11 (0,37

Voicimaintenant deux analyses plus complètes, faites par, F. Simon.

Cheval souffrant du malleus humidus.

ı

ţ

t

s	ang de la carotide. 	Sang de la jugulaire. , 757,35
Fibrine	11,20	11,35
Graisses.	1,86	2,29
Albumine	78,88	85,88
Globules	136,15	128,70
Hématosine	4,87	5,17
Matières extractives et se	ls. 6,96	9,16

Cheval maigre, tué pour cause de vieillesse.

Eau	Sang de la caretide. 789.39	. Seng de la jugulaire 786,50
Fibrine	6.05	5,08
- Graisses	1,32	1,46
Albumine	113.10	113,35
Globules	76.40 · ·	· · · 78,04
Hématosine		3,95
Matières extractives et s		
		· · · · ·

Presque tous les auteurs sont d'accord sur un point : c'est qu'il y a plus de fibrine dans le sang artériel que dans le sang veineux. D'après Prévost et Dumas, Denis et Lecanu, le sang artériel est plus riche en globules. D'après Letellier, les globules seraient variables dans ces deux sangs. Voici ce qu'il a trouvé sur un mouton :

č •	Sang	artérie	l. '	· Sa	ng veine	ux.
1 ¹	1" Analyse.	2º Anal.	8• A nal.	1" Anal.	P Anal.	3. Yasali-
Enu	824,3	854,3	808,8	811,4	861,9	::1821,8.
Globnies		79,0	191,2	113,0		.106,1
Albamine	78,4	73,7	70,0	75,8	74,6	. 71,1
	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0	1000,0

4465. S'il y a quelques doutes sur les différences qui peuvent exister entre le sang veineux et le sang artériel d'un même ahimid, on conçoit qu'il én existe bien davantage, quand il s'agit du sang des capillaires, qui est un mélange de ces deux éspèces de sang, et qui peut contenir plus ou moins de l'un ou de l'autre, d'après la nature des vaisseaux qui se rencontrent dans les régions où le sang a été pris. M. Pallas a examiné le sang extrait par pression de sangsues qui l'avalent sucé à l'épigastre ; il l'a trouvé plus riche en matières coagulables, que le sang des veines ou des artères. Il a été conduit au même résultat par le sang fourni en scarifiant la peau. M. Denis a analysé ce sang; il le trouve identique au sang veineux.

4466. M. Prévost et moi nous avons trouvé le sang de la veine-porte plus pauvre en matériaux solides que la moyenne du sang veineux normal :

Eatí	Sang de la veine-porte d'un supplicié. 801.4	Moy. du sang vein. pris au bras. 789,9
Albumine et sels solub	les. 84,4	80,9
Globules		1.00,00
	1000,0	1000,0

Voici, à ce sujet, les analyses de F. Simon, faites sur du sang provenant de deux chevaux, dont il aurait analyse le sang; je mets dans le tableau suivant, les résultats en regard.

I.	Sang artériel	Sang veineux.	Sang de la reine-perte,	Sanig dès voin, du foie.
Eau	760,08	757,35	724,97	
Fibrine	11,20	11,35	8,37	
Matières grasses	1,86	2,29	3,18	
Albumine	78,88	85.88	, 92,40	. •
Albumine	156,15	128,70	152,29	
nematosine	4,87	5,18	152,29 6,60	
Mat. extr. et sels.	6,96	9,18	11,88	
IL		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	- 100 L	• • •
Eau.	789.39	786.51	-815,00	814.0
Fibrine			3,29	
Matières grasses	1,52	1,16	1,85	1,41
Albumine	143,10	113,35	92,25	103,20
Globules	16,40	78,04	72,69	57,13
Hoematosine	3,64			2,00
Mat. extr. et sels	10,00	10,82		1 ³ 1
115.30.41 av 11	ولوده أراسها	Same of	· · ·	

Dans une analyse, il a separe les principes colorants du sang de la veine-porte, et il a obtenu :

NC

Ł

t

ż

5

:::

t

.

ました 非男

ŗ 1 1

1 1 ;

- -

....

Eau	801,50
Fibrine	
Matières grasses	2,70
Albumine	90,00
Globules	75,60
Hématosine	5,40
	1,80
Hémaphæine Mat. extr. avec de l'hémaphœine et sels.	1,80 14,40

Autre analyse comparative, qu'il donne sans noter les circonstances de la proyenance du sang :

Eau	Veine-porte. 738.00	Sang des veines du foie. 725,00	
Fibrine			
Matières grasses	1,9 7	1,56	
Albumine.	412.66	430.00	'
Globules	116,56	112,00	1
Hœmatosine	4,92	4.48	
Hœmaphæine		1,04	
Mat. extract. et sels	16,24	1,04 17,16	

Voici, enfin, les expériences de M. Schulz, sur le sang de la veine porte, comparé au sang artériel et veineux des mêmes animaux.

The stand of the second second second second	· · · · ·	C	<u>b · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·</u>
NATURE DES PRODUITS.	LANG (ARTÉRUK),	ачийнах. Ванийнах.	992 24 72192 200539
1º Materiaux solidis de sang de cheval. Cheval à jeun, moyenne de 5 Sipe- riences.		18,60	
Cheval nourri	1,04	19,5	e di ata
Chevaux à jeun '	St86	7,96 11,95	8,16 ,9567
Chevaux à jeun	4,65 10,91		8,74 10,53
Chevaux. — Moyenne de 4 expé- riences	6,93	0,83	⁷ 1,66

D'après Simon et Schulz, le sang de la veine-porte pos-

sède une couleur plus foncée que le sang veineux ordinaire; d'après Schulz, surtout, celui des chevaux à jeun, agité avec de l'air ou de l'oxygène, ne se colore pas aussi vivement que le sang veineux ordinaire; plus sa couleur originaire est foncée, plus il offre de résistance à se colorer sous l'influence de ces gaz.

Il se coagule moins facilement que le sang veineux ou artériel; son caillot est beaucoup moins consistant et disparaît en partie ou même en entier, après un repos de douze à vingt-quatre heures. La fibrine qui s'en sépare par le battage, ne se réunit pas en filaments aussi fermes que celle du sang artériel ou du sang veineux ordinaire.

4467. M. F. Simon a fait l'analyse du sang des règles recueilli à une époque où il ne contient plus de débris d'épithélium. Ce sang ne se coagulait pas; il contenait un peu de mucus vaginal, n'était pas gâté et ne possédait pas d'odeur repoussante. Il contenait :

- Eau	78,50	•
- Matières grasses	.0,26	
Albumine	7,65	• •
Globules	14.04	
Matières extractives et sels		

Le sang des règles parsit être un mélange de sang artériel et de mucosités; il est d'un rouge obscur, ne se coagule pas à la façon du sang artériel ou veineux, mais présente de gros gruméaux mous qui se rassemblent au fond des vases; il se forme cependant un sérum, à sa surfaçe; on distingue des glaires parmi les grumeaux; son odeur est particulière, nauséabonde et très forte.

4468. Le sérum contient tous les matériaux solubles du sang; c'est une solation saturée de tous les principés solubles gue l'économie met en présence du sang. A ce titre, on y remarque la présence des carbonates; phosphates et sulfates alcalins, et surtout celle du sel marin, qui, du reste, est plus abondant chez l'homme que dans le sérum du béeuf.

D'après Berzélius, le sérum de l'homme contiendrait :

Eau	
Albumine.	8.00
Extrait de viande et lacta	te de soude. 0.40
Sel marin	1975 - 1985 - 1987 - 1986 - 1986 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 - 1987 -
Albumine modifiée, carbo	nates et phos-
Albumiue modifiée, carbo phates alcalins	0,41

Fapressimon et vehulz, le sang de b veme-porte p. -

Le serum de bœuf lui a fourni sensiblement les mêmes résultats.

ł

ŗ

i e

ţ

٠

≱ į

ii)

ţ

ļ

1

ſ

ş

t

D'après Marcet, on trouve dans le sérum d	'homme :
Eau	
Albumine	8,68
Chlorures de potassium et de sodium	
Matières muco-extractives	0.40
Carbonate de soude	
Sulfate de potasse	
Phosphates terreux	0,60
-	100.00

100,00 D'après Lecanu, le sérum du sang de l'homme renferme :

Eau 90,60 90,10 Albumine 7,80 8,12 Matières extractives 0,38 0,46 grasses 0,22 0,34 Chiorures de potassium et de sodium 0,60 0,55
Albumine 7,80 8,12 Matières extractives 0,38 0,46 grasses 0,22 0,54 Chorures de potassium et de sodium 0,60 0,55
grasses
Chlorures de potassium et de sodium 0,60 0,55
Chorures de potassium et de sodium 0,60 0,55
O the second sec
Phosphate de soude
Carbonate
Carbonate de chaux et de magnésie 0,09 0,09
Perte 0,10 0,14
100 00 100 00

100,00 100,00

D'après Prévost et moi, le sérum laisserait 10 pour 100 de matières fixes; d'après M. Lassaigne cette quantité ne s'élèverait qu'à 9 p. 100.

Quoi qu'il en soit, il demeure évident que le sérum varie dans sa composition avec l'état physiologique ou pathologique de l'individu qui a fourni le sang. S'agit-il d'un sérum obtenu sous l'influence de la digestion, on y voit dominer la matière grasse, au point qu'il en devient lactescent, si l'animal s'est nourri d'aliments gras. Nons y verrons figurer de même, à dose plus ou moins élevée, les matières colorantes de la bile, le sucre de diabète, etc.

Aussi, nous garderons-nous d'adopter pour le moment, d'une manière absolue, une opinion qui tend à s'établir, et qui nie la présence des lactates admis dans le sérum par M. Berzélius.

4469. MM. Becquerel et Rodier viennent de publier des analyses du sang dans divers cas pathologiques. Nous en résumons ici les résultats.

\$\$¥6

Composition the stary date the matudies, I après MM. Boqquerel et Rodier.	tion M	in san	, dán	ž	a a	die		de MM.	Berg	uerel	et Ro	dier			
₽- 7 ₿.	••••	, ,	· 1	ij	XUVI	ORGA	NIQUES DE	MATERIAUX ORGANIQUES DE 1000 PARTIES DE	1 19 19	DN H		COMPO	SITION 1	COMPOSITION DER CENDA	MDAL
1		ito yy				50/	TE	• »«	.99		1	ŝ	TABAT	1000 PARTIES DE	SANG.
MATURE DE EN MALADIE	DEFINITE PÀ	8 da žriansa	Eau.	Globales,	soulaindlA.	Fibrine.	et sels.	.oailora	nongeodą erstand	Cholestérine.		Chlorare de sodians.	*********************	· Phosphates.	F6T.
Efficience. { housements	1000 1000 1000 1000 1000	1080 1080 1080		138.5 131.5	15.19	4	6.8 1.55	S Variable.	D.483 0.673	0.088	1.014	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	- 6 6 6 9	178.0	0.544
Phlegmasieg. Chowmes.	12.4	1020.8	2-161-2	128	5	201	7.91.009	0.090	0.603	0.136 8.130	0.964	, 		14	0.496-0
Pievre typholde	1084.4	1025.4	101	-	80		6.5 1.778	Å	0.471	0.000	1.003	19 01	- - 	207-0	0.558
Flèvre aphémère	-	19		149.4 65	r.	80. 84		-	Ö	0.119	1.005	4.0		158.0	0.500
Prourésie	1059.0 1059.0		7.38.6 801	190.4 65.4 6.1 199.5 61.1 7.4	8.4 (1.1 2		7.6 1.905 6.4 1.687	5 variable. 7 variable.	0 703	0.101		0, 00 0, 00	0 K	0,808	-191 0
Bronchifte aiguë { femmes	1006.7	1.027.1	7.93.7	129.2	67 - 0 - 1 68 - 8 - 1	<u> </u>	5.8 1 621 7.3 1.751	} variable.	0.600	0.169	0.058		0.0	938	0.618
Rieutaalismes aigus		90	8	118.7	66.69		-14	7 variable,			1.000	3.8	- 22	0:445	0.458
Chlostere	1045.8	1928.1	828.3	88	73.153	*	8.6 1.508	S variable.	0.541	0.054	0.808	3.1		111	0.318
Pabarcules (hommes	1986.7	8980 10080	794.8	19 19 19	82	8.11.0	7.6 1.6	 Wariable. 	0.501	0.034	0.809	8. 	50		
Syphilis constitutionnelle	1080.1	1098.5	E	136.1	1.63	8	0.8 1.800	0:024	018.0	0.115	0.979	4 8	8.7		0.500

En comparant ces analyses avec celles du sang normal, en remarque des différences asses a stables et portant surtout sur les globules et sur la fibrire.

Le chiffre des globules paraît s'abaisser dens toutes les maladies; et MM. Becquerel et Rodier regardent eet abaissement comme une conséquence et un saractère constant de l'état de maladie, et l'attribuent en partie à l'influence de la diète. On peut voir, cependant, que dans la pléthore sanguine, contrairement à ce qu'on avait admis, le rapport des globules aux autres matériaux du sang n'est nullement changé. L'anémie, au contraire, est caractérisée non-seulement par la diminution de la masse totale du sang, mais encore par un abaissement metable du chiffre des globules.

; ;

> 1.171

:

:

į

THE MELT WAT THE PLAN TH

Quant à la fibrine, les variations que subit ce principe sont très-considérables et ont lieu, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Dans les phlegmasies, comme l'ont si bien établi MM. Andral et Gavarret, le chiffre de la fibrine augmente dans une proportion remarquable. Les expériences de MM. Becquerel et Rodier confirment complétement ce fait si important pour l'histoire généra e des maladies, et établissent, en outre, que l'augmentation de la fibrine coïncide avec une diminution notable de l'albumine et une augmentation du chiffre de la cholestérine.

MM. Becquerel et Rodier admettent que la fibrine diminue dans les fièvres graves et dans les fièvres intermittentes, ainsi que dans certains états morbides, provoqués, comme le scorbut, par l'influence d'une alimentation malsaine et insuffisante. Chose remarquable, la proportion de la fibrine ne varie pas dans le sang à la suite de saignées répétées; ce qui diminue, ce sont les globules. On comprend, en effet, que le sang appauvri puisse puisse reproduire au dépens de son albumine ou reprendre instantanément aux organes la fibrine dont il tend à se saturer, tandis que la réparation des globules exige un travail d'organisation moins facile.

Lorsqu'une sécrétion est supprimée, les matériaux que l'organe secréteur est chargé, à l'état normal, d'éliminer du sang peuvent se concentrer dans ce liquide. C'est ainsi que dans l'ictère avec rétention de bile et décoloration des fèces, MM. Becquerel et Rodier ont constaté, dans le sang, une augmentation notable de la cholestérine. Quant à l'albumine du sérum, elle diminue d'une manière notable dans la maladie de Bright et dans certaines maladies du cœur compliquées d'hydropisie.

4470. MM. Andral et Gavarret étaient déjà arrivés, sur ce sujet, à des résultats importants, que j'ai arrangés sous forme de tableaux, et qui se résument dans les préceptes suivants :

1° Les principes organiques ne diminuent pas simultanément; ils s'isolent complétement dans leur mouvement de diminution ou d'accroissement, comme le prouvent les tableaux.

2° Le sang, dans une maladie principale qui se complique d'une maladie secondaire, donne à l'analyse des chiffres qui représentent ces deux maladies.

3° Quand les phénomènes d'exaspération et d'amendement se présentent dans le cours d'une maladie, l'analyse le montre toujours. Ce fait est surtout frappant dans les analyses du tableau 4, pour la maladie de Bright. On le retrouve partout dans le tableau détaillé du mémoire cité.

4° La diète, les pertes de sang, agissent surtout dans le chiffre des globules, qui diminue quel que soit le genre d'affection; les matériaux solides du sérum diminuent, mais la fibrine ne semble pas être dans ce cas.

•	-8	A	Ŕ	Ġ	•
---	----	---	---	---	---

Nº 1. Maladies dans lesquelles la fibrine augmente.	dan	s le	squelles	la fibris	ne augm	ente.	-		
	•	•			Matériany			SER.UM.	-
MALADIES.	aobalaM	eðagis2	Fibripe.	Globules.	solides du seram.	Eau.	Matériaux orga- niques.	Matériaux Matériaux orga- inor niquea, ganiques.	Nombre des saiguées dans lesquelles on a dosé ces matériaux.
Rhumatisme articulaire aigu:	11	3	6,8	101.6	86,1	866,5	79,3	6,8	R
, Id id subsiguet chronique	2	9	3,8	108,3	85,3	7,987	0'68	. 9	7
Paeumonie	#	8	7,8	113,0	81,5	7,797	75,0	6,5	· 64
Bronchile capillaire aigué	۰	6	6,6	123,9	76,6	792,9	69,7	6,9	6
Bronchite chronique avec emphysème puimonaire.	*	10	3,0	121,2	83,0	792,8	76,3	6.7	
Pieurésie	12	15	4 ,8	110,5	86,3	796,4	78,9	4,4	• #
Péritonite aigué	*	80	5,0	0,66	85,8	810,8	7,77	7,5	7
Amygdalite	*	•	5,5	105,3	6'16	797,3	85,1	6,8	10
Érisypèle	ŝ	œ	5,9	86,8	88,99	806,7	. 81,6	9,9	`œ
Tubercules pulmonaires	22	81	4,4	100,5	85,4	809.7	79,0	6,4	11
Phlegmasies divers. (Voyez f° 266, Ann. de Ch. et Phys. T. 75).	*	a	5,4	4,811	7"18	785,8	2	. 2	â
On ne cite. qu'un cas d'un homme qui avait tous les signes d'une inflammation de la vessie.				5 5- 5-					
								-	

vm,

\$4X9.

les glabules restent coursi on quantiti normale ou augmentent.	quan	titė norm	ile ou au	g menten	1			
				Matériaux			S R D'M	
MALADIES.	oibsia M	Saignée.	Globules.		Eau.	Matériaux orga- niques.	Matériaux inor- ganiques.	Matériaux Matériaux des saggées orge- laor- acquels on orge- ganiques. actives
Prodromes des flèrres continues.	8	9 ' 5			61877	¥88	7.9	-
Ridrres continues simples	-	lê 3,6	106,5	88,1	801,8	80,6	7,5	7
Fiévres continues compliquées dans leur cours d'une phiegmasie.	10	11 3,5	116,8	86,7	793,0	5.08 5	6,5	ъ.
Pierse typholde	-	8 8 J			799,8	75,3	6,5	19
Varique	-				Ter	.8. 88 88 88	7,0	64
	ŝ				10110	۴	2	. ?
	A .	.			1.88.1		•	
Rougeole	7	9 2,8			789,6	14	Ľ 'g ''	•
Scarlatine.	,	3,1		9°68	761,5	7	Ŗ	ŝ.
	•	1 8.	_		S.9ET			• <u>•</u>
Fièvre intermittente	•	4 3,4			811,7	74,0		
Congestion cérébrale	15	M 8,7	119,5	_	788,1	7	£12	13
Hémorihagie sétéhrale	Ň	96. 8-		- Hap		141		, 190
			ه ا .	1				

N-2. Maladice dans lorqueiles la fibrine reste en quantilé normale ou diminue en même temps que Er

No 3. Maladies dans lesquelles les globules du sang sont spontanément diminués.	uelle	s le	s globul	es du so	nos giu	spontan	ément dim	uinues.	-
		- 11 - 1				********		SÊRUM.	
MALADIËS.	.səbsisM	səəngis2	Fibrine.	Giobutes.	golides du sékam.	Hand Hand	Matériaux organiques.	Matérigux Matérieux des saigné Matérigux Jactérieux des saigné organiques, isorganigats lesquelles esquelles	'Nombre des zaignées dans leaquelles es bes autoeés.
Chlerose commongante	¥90 (80 <u>1</u> 00 01 00	3,5 3,7 3,6	106,8 95;5 84,0	8 8,7 86,5 82,1	801; 0 850, 3 828, 3	88,4 79,3 85,0	(\$) 7;9 7;1	
Nº 4. Matadies dans lesquelles l'albumène du vérum est diménué.	ans	esq	uelles l'a	thumin.	e du s ér	um et d	i mi nué.	•	
			Fibrine. Globules.	Globules.	"MATÉRIAUX SOLIDES DU SERUM. organiques. Inorganique	·MATÉRIAUX SOLIDES : DU SERUM. organiques. Inorganiques	Rau.	SHORT ATTALEO.	A TRONG.
1 ⁴⁶ Cass			1 8 8 8 4 8 8 8 8 9 0 0	126,6 - 61,6 82,4 88,2 71,0	61,5 60,8 57,9 66,0 72,0	9 9 9 9 2 2 9 2	801,7 867,6 849,6 836,1 845,9	Les gangliens lymphati- Les gangliens lymphati- mos, mais l'urize ne con- tient plus d'albumine.	Les gangilens ly mohail- des du coust ont millens- des plus d'albumine.

SANG

En consultant les travaux qui précèdent, il ne faut pas oublier que si des moyennes suffisent pour le chimiste, il n'en est pas de même pour le physiologiste et surtout le médecin, qui a plus d'intérêt à analyser chaque cas particulier, soit parce que les complications de la maladie principale jettent du trouble dans certains chiffres, soit qu'il veuille se rendre un compte exact des changements qui surviennent dans les diverses phases de ces maladies.

Voici un exemple curieux, rapporté par MM. Andral, Gavarret et Delafond, dans leur travail sur le sang des animaux.

On pratique 7 saignées de 6 kil., à vingt-quatre heures d'intervalle, sur un cheval âgé de 14 ans, hors de service et destiné à être abattu, dans le but de reconnaître les altérations que le sang peut en éprouver. Voici les résultats des analyses :

	1 re	2°	3° -	- 4 ^e	5°	6 •	7°
Fibrine	3,1	3,5	3,0	8,2	4,3	5,2	7,6
Globules	104,0	97,0	85,5	64,1	51,3	44,5	38,3
Mat. solid. du sérum.							
Eau	802,1	815,1	837,8	871,8	884,8	891,2	8940,

La fibrine, qui reste stationnaire dans les quatre premières saignées, augmente tout à coup dans les trois dernières; c'est qu'il s'était développé une pneumonie dans le cours de l'expérience, et que la diminution des globules résultant de la saignée, coïncide avec l'augmentation de la fibrine résultant de l'état inflammatoire produit par la pneumonie.

On pratique à un autre cheval, ayant déjà une pneumonie, 4 saignées de 6 kil. à vingt-quatre heures d'intervalle; il meurt après la 4[•].

• • •	1"	: 2° .	3°	4 °
Fibrine	8,1	· 8,9	8,3	7,6
Globules	85,5	72,7	58,8	48,5
Mat. sol. du serum.	96,8	-92,5	86,2	80,4
Eau	809,6	825,9	846,7	863,5

Dans celui-ci, on voit le chiffre de la fibrine demeurer stationnaire en présence de la diminution des globules.

4471. Sang d'une femme atteinte de melæna. Le sang était épais, presque noir, et ne possédait qu'à un degré pen prononcé l'odeur des matières fécales; les acides

avivaient sa couleur; la potasse en dégageait de l'ammoniaque; il ne se coagulait pas complétement par la chaleur; il ne se coagulait pas spontanément et ne contenait pas de fibrine; on n'y reconnaissait plus la forme des globules du sang; mais seulement des particules informes, jaunes, nageaient dans un liquide clair; l'extrait alcoolique contenait beaucoup de graisse, et possédait une saveur amère. Le résidu sec dégageait de l'ammoniaque par la chaleur. Il renfermait :

Eau	886,2
Graisses colorées en brun	9,0
Albumine	39,8
Globules.	3 6,5
Hématine	3,0
Hémaphæine	2,2
Extrait alcoolique et sels	9,6
Extrait aquenx et sels	10,3

4472. Sang diabétique. Il a régné dans la science un assez long désaccord sur la constitution du sang des malades attaqués de diabète. Le docteur Rollo avait annoncé que le sang dans cette maladie renferme une quantité appréciable de sucre. Plus tard, néanmoins, Nicolas et de Gueudeville, Vauquelin, Ségalas, Wollaston, Henry fils et Soubeiran, n'en purent point découvrir.

M. Bouchardat a reconnu qu'on trouve le sucre dans le sang, quand celui-ci est pris peu de temps après le repas, quoique plus tard il puisse en disparaître entièrement. M. F. Simon a confirmé cette observation.

Voici les analyses connues de quelques sangs diabétiques :

ί.	Bouchardat.	Henry fils et Seubeiran,	Lecanu.	
Eau	808,7	816,	848,3	
Fibrine	62,5	55,4	58,4	
Globules	118,2	120,3	85,1	Fibrine et globules.
Mat. extr. et sels				

Ces analyses tendent à faire envisager le sang du diabétique comme étant sensiblement normal, sous le rapport -de la quantité de fibrine, et comme renfermant moins de -globules et moins d'albumine que le sang ordinaire. Elles ont été faites sur le sang non sucré.

Müller donne l'analyse suivanté, qui conduirait à des résultats tout oppusés, mais qui semble peu digne de confiance :

Eau	681.0
Fibrine	4.4
Matières grasses.	- 5, ð
Albumine	119,2
Globules	
Matières extractives	. 3,8
Sels	22,3
Sucre	41,2

Voici quelques analyses de M. F. Simon.

794,6	789,4	802,0
2.4	2,3	2,0
	5.6	. ¢ 9
114,5		97,4
66,3	98,5	74,5
5.4	5,1	5,7
2,5	Traces.	Trátes.
9,	14,9	12,6
	2,4 2,0 114,5 66;5 5,4 2,5	2,4 2,3 2,0 5,8 114,5 86,0 66,5 98,5 5,4 5,1 2,8 Traces.

Volci, enfin, l'analyse du sérum de sang tl'un diabét que, d'après M. Rech:

	Eau	4 9h0
		80.3
·	Albumine	00,3
• • • •	Albumine. Maileres grasses	• 0,9
	Sucres as an entry of the second second	1,8
	Extrait alcoolique et urée	2,2
	Albaminate de soude:	···•0,8
	Sels	4,4

4473: Sany des ictériques. Les chimistes qui ont examiné le sang des ictériques sont arrivés à des féstiliais opposés : les uns croient que ne sang contient les principes de la bile (Orfila, Clarion); et cependant MM. Thénerti et Lassaigne mont pa les découvrir de dans le sang humain, ni dans le sang d'enters

-5i8

M: Chevreul à rencontre dans le sang des enfants attaqués d'ictère et d'induration du tissu cellulaire des principes colorants, rouge orange, vert et bleu, qui lui ont paru offrir les propriétés des matières colorantes de la bile.

M. Thénard a fait l'analyse du sang d'ud ahimal dans les veines duquel on avait injecte de la bilé, mais il n'a pu en retrouver les principes dans ce liquide : ce qui conduirait à conclure que les matières de la bile seraient bientôt altérées ou modifiées dans le courant de la tirculation.

Tous les observateurs s'accordent à signaler dans le sang des ictériques des matières colorantes analogues à celles qui se trouvent dans la bile.

Les analyses du sang ictérique tendent d'ailleurs & démontrer une diminution notable des globules.

) aprè	kş Μ.	Lecanu,	il ren	ferme en	effet:
--	--------	-------	---------	--------	----------	--------

:

ł

i

Ħ

ŝ

	1-1 946.	2°.cas.
Eau	828	830
Albumine,	76 .	65
Sels, matières grasses et	•	
, extractives,	14	8
Globules et fibrine	76	97
Suivant M. Denis, on y trouve :		
- Eau	81	15.0
Albumine		53,5
Fibrine	••	9,5
Sels neutres fixes au feu	•• ,	4,5
Soude		1,5
Autres sels		2,0
Substances grasses neutre	8	6,0 :

Enfig; d'après M. Simon, on y rencontre :

Substances colorantes...

Globules.

Eau Fibriție Maticres grasses. Albumine	770,0	
[†] Fibrifie	1,5	
Matières grasses	2,6	
Albumine	126,5	
Globuline	72,6	
Hématine	4,8	
Hémaphéine et biliphéine.	2,6 :	
Matières extractives et self	Lushi in a si	К
de la biliphæine	§ 16,5	

14;6

95.9

4474. Sang des cholériques. Le sang des cholériques est remarquable par sa grande plasticité; il a l'aspect de la gelée de groseille, et sa séparation en sérum et caillot ne se fait que très-imparfaitement.

Au point de vue chimique, il se caractérise surtout par l'abondance de ses matériaux organiques fixes, par la présence d'une quantité notable d'urée et la diminution de la soude.

Voici, d'après M. Lecanu, le rapport de l'eau et des matières solides dans ce sang :

•	1er /	. 2°	3°	4°	
Eau	660	749	480	690	
Matières fixes	340	251	520	330	

Voici, d'ailleurs, une analyse plus complète du sérum du sang d'un cholérique, par O. Schaughnessy :

Eau	854.0
Albumine	133.0
Urde	
Matières grasses.	4.4
Chlorures de potas. et sodium	4.0
Sulfates et chlorures	1.6
Matières extractives	. 4.8

MM. Reny, Marchand et F. Simon, out aussi rencontré l'urée dans ce sang.

4475. Sang dans les affections du cœur: Dans ces affections, le sang offre une diminution remarquable dans le poids des globules. On peut en juger par les analyses suivantes, dues à M. Lecanu : elles ont été faites sur du sang d'homme.

		Matériaux solides du sérum.	Glob uler et fibrine.
1er Cas	821.4	77.5	101.3
2° id	880.4	77.6	41.9
3 ^e id	807.2	96.3	96.3
Moyenne	856.2	83.8	79.0

Le même observateur a trouvé dans le sang de femmes atteintes de maladies du cœur :

:

8.**#**tto'.

·····	Eau.	• Matériaux solides du sérum,	: GioSules et fibrine.
1 ^{er} Cas	873.4	86.1	40.4
2 ^e id	868.6	: 79.8	51.4
3 • id	866.6	89.6	43.7
4 ^e id	877.5	77.0	45.4
5° id	845.1	85.8	69.0
Moyenne	866.2	83.7	50.0

Ces affections, quant à la modification du sang, se placeraient donc à côté de la chlorose.

4476. Sang laiteux. Il y a des cas dans lesquels le sang prend un aspect laiteux, dù à de la matière grasse en suspension. On remarque ce phénomène assez souvent dans les saignées de précaution auxquelles les femmes grosses ont recours, et généralement chez des personnes qui, bien portantes d'ailleurs, se font saigner non loin de l'époque du repas et pendant le cours de la digestion. L'état particulier que le sang présente en pareil cas se rapporte surtout au sérum, qui est plus ou moins lactescent, et qui doit cette apparence à la matière grasse qui s'y trouve en suspension.

Voici quelques analyses de la partie séreuse de ce sang : :

Zanarelli.	Lecanu.
Eau	Eau
Albumine	Albumine
Matière grasse cristal-	Savon acide
lisable 4	Cholestérine (1.08).
Matière grasse incris-	Oleine
tallisable	Margarine,
Extraits et sels." 10	Stéarme
•	Sels et mat. extractives. 25
includent and	Hématosine
Voici une autre analyse d	un sérum laiteux, par Trail :
Eau	¹³⁶¹
Albumine	
Graisses huileuses	45
Sels	

Il est facile de développer un état analogue à celui-là

chez les animaux, en les nourrissant de graisse pendant quelques jours. Un remarquera que le caillot ne participe pas de l'état gras qu'on observe dans le sérum.

M. Caventou a observé un sang dans lequel la lactescence était due à un état partigulier de l'albumine.

4477. Sang cquilour lie de vin. M. Denis a fait l'analyse du sang qui présentait detté couleur, reconnue déjà par M. Velpeau, à l'autopsie. Il contient:

Eau	80.0
Albamine libre.1.:01111.1.11111	1,0
Hématosine libre	6,0
Albumine: } combinés à l'état solide	12,0 .,.
Sebs, etc. sus difficult de constant	

4478. Sang dans l'alluminurie. Dans cette affection ordinairement si grave, le sang conserve sa fibrine; mais on voit diminuer rapidement la proportion des globules et celle de l'albumine. Ordinairement, on trouve de l'urée en quantité notable dans le sang des albuminuriques. Voici quelques analyses de ce sang faites par M. Christison :

- 113 BAU. 4 114	FIBRING.	CLOBULES.	WATERIAUX-FOLIDES	OBSERVATIONS.
809,3 §25,3 859,2 895,5 862,8 855,5 963,6 887,0	9 ,8 4 ,4 3 ,0 9 ,7 4 ,3 7 4 ,3 7 4 ,3 8 ,9 3 ,9 4 ,5 8 ,6 3 ,4	57,4 57;7 133,9 111,1 10496 95,5 75,5 76,4 72,8 49,1 31,6	76.0 93,8 54,8 55,1 56,4 175.0 57,2 133,1 61,9 97,3 56;1 56;3 63,4	Hointhé robusté de 55 ans Urine frés affinit- pouse, - Le serum contient de l'arte. Le sarg célettent de l'arte. Complication de pneumonie et d'anasarque. Le sang 18 subg éstribut se l'arte. idem. Fémme Complication de triumatisme chronique. Le sang contient beaubeup d'arte.

525

.

skird.

M. F. Simon a également fait quèlques anàlyses pour établir la composition du sang dans l'albuminurie :

Eau	830.59	826,89	823.46	839,70
Fibrine			3,00	3,50
Matières grasses	2,40	1,86	2,52	2,68
Albumine		109,43	97,01	63,40
Globules		41,30	54,09	71,30
Hematosine			5,10	4,91
Matières ext. et sels.	12,35	15,28	12,62	11,58

Tous ces sangs contiennent de l'urée.

Ł

è

ì

M. Simon fait remarquer surtout que le rapport entre les globules et l'hématosine, est beaucoup plus élevé que dans toutes les autres analysis; en effet, ordinairement le rapport est de 4 ou 5 à 96 ou 95, tandis qu'iei il est de 8 et 9 à 91 ou 92.

4479. Sany purulent. La présence du pus dans le sang n'est susceptible d'être signalée ni par les procédés chimiques, ni par les caractères microscopiques, lorsque la proportion de pus est très-faible et que son mélange avec le sang est intime.

En effet, les particules du pus offrent la plus grande analogie 'extérieure avec les grands globules blancs qui se rencontreat dans le sang normal; tantôt en très - faible quantité; tantôt en proportion beaucoup plus sebsitiérable, sans que la santé paraisse en souffrir.

4480. Sang contenant: des animalcules: En brathinant au microscope la circulation d'ansie langue d'une gremouille; j'ai vu avec surprise passer dven les globules du sang un animal vivant, que sa forme générale rapprochait des filaires. Au hout de quelques instants, une nouvelle apparistion du même genre ne me laissa plus de doute, et en ralentissant la circulation, je pus voir pendeult langtemps l'animal se déhattre dans l'un des capitaires compris dans le champ de l'instrument!

MM. Gruby et Delafond ont vu dernièrement, dans un chien, le même phénomène se reproduine d'une manières très-marquée. Tout le sang de cet animal, d'ailleurs bien portant en apparence, était rempli de filaires, qui devaient s'y trouver par milliers, à en juger par cette circonstance, qu'on n'en trouvait pasmoins de quatre ou cinq dans chaque goutte de sang.

HANG.

Cette affection est pourtant rare, car on a examiné le sang de bien des grenouilles et de bien des chiens, dans des circonstances favorables à la découverte des filaires, et on ne les a observés que dans ces deux occasions.

SANG DES ANIMAUX.

4481. Dans notre mémoire sur le sang, nous avions, M. Prevost et moi, fait connaître la composition du sang de divers animaux. Nos analyses nous avaien tamenés à conclure qu'il y a des différences essentielles entre eux, en ce qui concerne les proportions des globules. D'après nos déterminations, les oiseaux sont les animaux qui en contiennent le plus; viennent ensuite les mammifères carnivores, puis les mammifères herbivores; les animaux à sang froid sont ceux qui en contiennent le moins.

Comme la température des oiseaux est bien plus élevée que celle des mammifères carnivores, qui à leur tour possèdent une température propre sensiblement supérieure à celle des mammifères herbivores, on peut conclure de cette comparaison qu'il existe un rapport manifeste entre la température d'un animal et la richesse de son sang en globules:

Le tableau suivant contient le résumé de nos expériences. Nous ne séparions pas à cette époque la fibrine et les globules, qui dans ce tableau sont évalués ensemble.

On remarquera avec quelque surprise, dans ce tableau, le chiffre des globules de la tortue, qui se rapproche de celui des oiseaux, quoique fourni par un animal à sang froid. Les anatomistes ont admis, dès longtemps, une analogie entre les chéloniens et les oiseaux, qui semblerait se vérifier dans cette circonstance par un rapprochement inattendu.

De nouvelles expériences sont devenues nécessaires sur la composition du sang des animaux; mais, pour les rendre utiles, il faut pousser plus loin l'étude des matériaux qui le constituent, et les définir avec la précision que l'état de la science composte.

.**.** ·

5.24

	ompérature	Température Pouls normal	Respiration	Particules.	Albumine et	Eau.	COMPOSITION DU SÉRUM	N DU SÉRUM.
	du rectum.	par minute.	par minute.		sels solubles.		Eau.	Albumine.
Pigeon	•0	136	æ	1557	687	1974	58	12
Poùle	` 41,5	140	8	1571	630	66/1	925	75
Cabard	49,5	110	5	1501	148	7659	901	8
Corbeau	8	8	8	1466	264	0/6/	188	99
Heron	41,0	008	9	1336	592	806 3	938	8
Singe	35,5	8	8	1461	8 11	0912	808	8
Homeme	39,0	78	18	1299	898	7839	800	100
Cocbon d'Inde	8	140	8	1280	873	7848	008	100
Ċhien	37,4	8	S	1238	655	8107	926	74
- Chat	38,5	100	đ	1904	843	7963	304	8
Chèvre	508	2	đ	1020	834	9118	206	8
Veau meiangoue sang veineux	2	8	2	912	5	8260	106	8
Lapia	89	120	8	868	88	8379	891	109
Cheval.	. 36,8	29	9	950	168	8183	506	8
Mouton, sang artériel	8	2	2	8 25	5 11	8203	915	8
Mouton, sang veineux	2	8	8	198	775	8064	915	8
Truite	8	8	8	638	725	1898	933	4
Lote	8	•	8	481	657	8963	169	8
Grenouille	A	2	8	089	164	9788	9 2 6	33
Tortue	2	8		1506	90 90 90	7668	\$06	8
Anguille	*	R	R	9 76	009	8460	006	100

.

.

SATE.

4483. Il est cleir, d'après ce tableau, que la composition du sang est intimement liée au développement de la chaleur animale, et que celle-ci est surtout en rapport avec la masse des globules en circulation.

Mais on ne doit pas s'attendre, dans une semblable comparaison, à trouver des résultats toujours parfaitement comparables. En effet, la masse du sang dont on ne tient pas compte doit intervenir pour une large part dans les résultats. La rapidité de la circulation et l'énergie de la respiration qui ne sout pas facilement appréciables peuvent aussi les modifier d'une manière essentielle.

En admettant que dans un animal donné, le poids de ses globules, comparé à celui de son corps, puisse faire juger de sa température, les globules étapt considérés comme l'agent essentiel de la production de la chaleur, il n'en reste pas moins évident que la proportion d'oxygène consommée par ces mêmes globules ou par leur concours constitue un élément essentiel de la question.

Il ne peut être question ici, pour le moment, que d'un seul <u>de ces points</u> de vue, c'est-à-dire de la masse des globules comparée au poids total du corps.

La masse des globules n'a pas été déterminde jusqu'ici par des expériences convenables. On ne peut la connaître d'une manière certaine qu'en sacrifiant l'animal. Il faudrait, par exemple, saigner à blanc un animal d'un poids connu, et faire ensuite circuler dans ses vaisseaux une dissolution de sulfate de soude qui servirait à en extraise tout le sang, et par conséquent tous les globules qui n'en auraient pas été retirés par la saignée.

On s'est généralement contenté, pour cetta appréciation, demeurée jusqu'ici fort vague, d'extraire une portion de sang par une première saignée, de le remplacer par une injection d'eau, et de retirer ensuite une égale quantité de sang par une seconde saignée. Il est clair que si l'on suppose que le sang n'ait rien reçu, si ce n'est l'eau qu'on lui a fournie par l'injection, la quantité d'eau étant connue et la composition du sang avant cette addition l'étant aussi, on peut arriver à connaître la masse totale du sang, et par suite celle des globules.

Les expériences de Valentin, exérutées d'appès ce procédé, conduiraient à la conséquence qu'il existe environ un

quart on un cinquième de sang dans un mammifère adulte. Les femelles en renferment moins que les mâles.

Le poids du sang est au poids du corps, d'après ces expérjences, :: 1 : 4,3 dans le chien, et :: 1 : 5 dans le lapin.

M. H. Nasse, de son côté, a fait l'analyse du sang d'animaux domestiques; nous donnons ici les moyennes qu'il assigne au sang normal; elles sont fournies, pour chaque animal, par une dixaine d'analyses du sang d'un animal de même espèce.

Il y a dosé les graisses, sauf dans la fibrine dont le chiffre, selon cet observateur, serait, par ce fait, trop élevé, tandis que, pour les matières grasses, co serait le contraire qui aurait lieu.

Les expériences de M. Nasse conduisent à conclure que la fibrine est en quantité un peu plus forte dans les animaux que dans l'homme; elle se montre même en général plus élevée dans les herbivores que dans les carnivores. Elle varie de 2 à 5 millièmes du poids du sang.

Les globules sont plus abondants chez les oiseaux et chez les carnivores, quoique ce résultat soit moins marqué que dans nos propres expériences. Ils varient de 9 à 15 pour 100.

L'albumine très-variable, mais plus faible chez les oiseaux que chez les autres animaux, peut descendre à 5, pour 100, et remonter jusqu'à 7.

Quant à la matière grasse, elle est toujours faible, et oscille entre 1,\$ et 2,5 pour 1000.

528

\$ARG.

t

	HOMME.	CEIEN.	CEAT.	CERVAL. BOEUF.	BOEUT.	VEAU.	YEAU. CHÈVAE. BREDIS.	BREDIS.	LAPIN.	COCHON.	OIE.	POULE.
Eau	786, 40	790, 50	810,03	804, 75 799, 59	799 , 50	826,71	839,44	837,77	8 17, 30	768,95	814,88	793, 43
Globules	116,53	123,85	113,39	117,13	121,87	102,50	86, 0 0	92,42		145,53	131,45	144,57
Albumine	74, 20	65, 19	64,46	67,58	66, 90	56,41	62,70	68, 77	E(U) IE	79,87	50,78	48,59
Fibrine	9 8	1,93	8, 1 8	B, 41	3,62	5,76	3,90	9,97	3,80	3, 85	3, 4 6	4,67
Graisses	1,97	ર્શ ર્ભ	9 ,70	1,31	8, 0 t	1,63	0,91	1,61	1,90	1,86	2,57	2,08
Sels solubles	6,67	9°	7,01	6,82	6,98	7,00	7,05	6,91	6, 38	6, 75	6,87	9 , 70
	1000,00	1000,00 990, 30 1000,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00	1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1001,45 1000,00 1000,00	1000,00	1000,00	1960, 81	1000,00
					426	Provinsition dae cale establed				,		-

			Com	Composition	dee s	des sels solubles.	ıbles.			:	ľ	
	HOMME.	CHIEN.	CHAT.	CBBVAL.	BCEUF.	VEAU.	CHÈVRE.	CHEVAL. BOEUF. VEAU. CHEVRE. BREBIS.	L'ÀPIN.	COCHON.	OIE.	POULS.
Phosphates alcaling Bulfate de soude Carbonates alcalins	0, 8234 0, 2020 0, 9566 4, 6900	0, 7300 0, 1970 0, 7890 4, 4900	0, 607 0, 210 0, 919 5, 274	0,844 0,213 1,104 4,650	0,468 0,181 1,071 4,331	0,967 0,200 1,203	0, 40% 0, 265 1, 202 5, 176	0, 305 0, 348 1, 408 4, 905	0, 637 0, 908 0, 910 4, 093	1, 368 0, 189 1, 196 4, 281	1, 135 0, (50 0, 884 4, 946	0, 945 0, 100 0, 350 5, 3993
	6,67%	6, 2006	7,010	6, 990	6, 041	7, 353	7,045	7,080	5,901	7,090	6, 905	8, 78 1 7

-

•

Composition du sang normal, d'après H. NASSE.

•

SANG

4483. Voici les résultats des analyses du sang de quelques animaux domestiques, d'après MM. Andral, Gavarret et Delafond.

NOM DE L'ANIMAL.	Fibrine.	Globules.	Matériaux solides du sérum.	Eau.
Quatre chevaux entiers. Percherons de trait Treize chevaux entiers. Percherons de poste . Six bœufs de travail	4,5 3,9 3,6 3,8 4,6 3,2 3,0 9,2 3,0 9,2 3,0 9,2 1,6 9,1	109,3 97,4 101,9 105,7 101,4 101,1 107,3 92,6	83,1 85,8 86,8 80,1 91,4 82,4 73,8 94,0 91,9	807,5 809,6 804,0 813,5 817,7 810,4 809,8

Il résulte des expériences nombreuses de MM. Andral et Gavarret, que le sang de chaque animal offre une constitution moyenne qui lui est propre.

Que la fibrine est plus abondante chez les carnivores que chez les herbivores; qu'elle est en très-faible proportion chez les nouveaux nés; qu'elle s'abaisse pendant la gestation, et qu'elle remonte après le part.

Les globules présentent leur maximum chez les carnivores, et leur minimum chez les herbivores.

L'albumine du sérum paraît suivre la même loi que les globules.

Le tableau suivant montre, d'ailleurs, que les maladies altèrent le sang des animaux de la même manière que celui de l'homme, et suivant les mêmes lois.

VIII..

A constant A south A

1

4

÷.

ŝ

1

589 ;

- 34

/ SANG

١

 15 à 7 ans 14. Id. Complication philegransique 6 b Bronchite aignë taherculeuse 7 beurmonie lebuhaire. 6 b Abcés pulmonaire taberculeux. 7 b Kyte pulmonaire taberculeux. 8 b Abcés pulmonaire taberculeux. 9 b Abcés pulmonaire taberculeux. 1 b Endérite aigué. 1 congestion palmeadre. 2 b Tobercelos pulmonaire. 	81.11	AGK.		X	KALADIES.	12.8						.sobsis M	-sopesies	Fibrine.	Glob ajas .	Materiaux solides du sérum.	.ngā
is & A T ans Id.	Moutons	5 à 7 ans	-	is les canaux biliaire	s sains co	mpite	Ition.			:	:	=	57	3	49,6	61,6	885, 7
6 3 Bronehite aiguë taberculeuse 2 3 Tabercules ramoliis. 5 7 Pneumonie lebulaire. 6 3 Abcés.pulmonaire taberculeur. 7 5 Krete pulmonaire taberculeur. 7 5 Krete pulmonaire taberculeur. 6 3 Abcés.pulmonaire taberculeur. 7 5 Krete pulmonaire taberculeur. 6 3 Métrile aigué. 7 5 Congestion pulmeraire suppuré. 8 3 Tobercellose pulmonaire taberculeur.	Moutous	4 à 7 ans		I d. 1 d.	Compli	cetion	phieg	, seat	m	•	•	9	#	7,1	14	7,9,7	868,8
 2 Tabercules remoliis		2 19	Bronchite a	aiguë tuherculeuse .		•	:	:	•	:	•	N	•	8 2 8	61,0	61,0 109,4	824.4
5 >> Pneumonic lebulaire	Bélier	2 01	. Tubercules	ramollis		•	•	:	:	:		Ŕ	*	**	86,88	88,8 101,8	808,0
6 1 7 > K yete pulmonaire taberculeux.) 7 > K yete pulmonaire suppuré	Mouton		Pneumonie	· lobulaire		•	•	•	•	•	•	^		9 .4	66,6	50,5 878,3	878,3
7 » Krete pulmosaire suppuré	Mouton	2 0	Abcés. pulm	nonaire tuberculeux.		•	•	:	•		•	ತ	*	6 , 3	4 ,5	106,7	823.6
1 >> Exaderites sigué >> </th <th>Mouton</th> <td>* 1</td> <th>Kyete pulm</th> <td>ionaire suppuré</td> <td></td> <td>•</td> <td>•</td> <td>•</td> <td>•</td> <td>2</td> <td>•</td> <td>*</td> <td>*</td> <td>4.3</td> <td>0 88</td> <td>83,7</td> <td>838,0</td>	Mouton	* 1	Kyete pulm	ionaire suppuré		•	•	•	•	2	•	*	*	4 .3	0 88	83,7	838,0
 4 » Métriba aigué	Bélier	1	Entérite aig	guë		•	•	•	•	•	•	*	2	°	6,0 100,7	9°	796,7
1 » Congestion pulmeratre. • • • • • 2 » Tubbereniose sulmonsitie. • • • • •	Brebis	∝ ∙	Métribo aigu	uğ	-	•	:	•	:	•	•	ġ	\$	6 ,3	100,4	85,4	85,4 807,9
2 » Tuberoalose salmonsire	Brebis	*	Congection	pulmenaire	•	•	•	•	•	•	• •	*	2	9 8	104,4	82 , 4	813 ₂ 9
	Brebis	م ۳	Tubercalose	e pulmonsire	•	•	•		•	•	:	*	9	4,0	87,6	85,6	833,8
Mouton 4 » Peritonita.chranique	Mouton	4 1	Péritonite.c	chrenique	•	•	•	•	•	•	•	^	2	61 65	56,8	52, 2	831,8

. •

•

.

Sang pathologique de quelques bêtes ovines, d'après MM. ANDRAL, GAVARET et DELAFOND.

4484. Nous terminerons ce chapitre en indiquant quel ques-unes des sources relatives à l'histoire chimique du sang.

ROUELLE, Journ. de médecine, 1773 et 1776.

BUQUET, Dictionnaire de Macquer.

PARMENTIER et DEYEUX, Journ. de physique, 1794. WBLLS, Phil. Trans., 1797.

FOURCEOT, Ann. de chim., t. VII, p. 146.

VAUQUELIN, Ann. de chim. et de phys., t. 1, p. 9, et xv1, p. 368.

BERZELIUS, Chimie animale, 1806-1808. -- Ann. de chim. et de phys., t. v. p. 42.

BRANDE, Philos. Trans., 1812, p. 90.

PREVOST et DUMAS. Ann. de chim. et de phys., t. XVIII, p. 280, et t. xxIII, p. 52.

ENGELHARDT, Katsn. Arch., t. vi, p. 337.

CAVENTOU, Ann. de chim. et de phys., t. XXIX, p. 2, et t. xxxix, p. 288.

H. Ross, Ann. de chim et de phys., t. xxxiv, p, 268.

DENIS, Journ. de physiologie, t. 1x, p. 218.-- Recherches expérimentales sur le sang humain. Paris, 1830.

LECANU, Ann. de chim. et de phys, t. XLVIII, p. 308, et t. 1xv11, p. 54. — Journ. de pharmacie, t. xx1, p. 285 et **64**5.

BOUDET, Ann. de chim. et de phys., t. LII, p. 537. -Journ. de pharmacie, t. xix, p. 294.

MAGNUS, Ann. de chim. et de phys., LXV, p. 169.

ų

÷

1

.

1 1

GAY-LUSSAC, Ann. de chim. et de phys., 3º série, t. XI, p. 1.

ANDRAL EL GAVARBET, Ann. de ohim. et de phys., t. LXXV, p- 225.

ANDRAL, GAVARRET ET DELAFOND, Ann. de chim. et de phys., 3° serie, t. v, p. 304.

BECQUEREL et RODIER, Recherches sur la composition du sang. Paris, 1844.

Relativement à l'étude microscopique du sang, on peut consulter encore le mémoire de Hewson. ou les ouvrages récents de MM. Donné, Mandl et Henle.

CHAPITRE V.

URINE.

Rovelle jeune.

SCHEELE.

. 2

FOURCROY et VAUQUELIN, Ann. de chim., t. XXXI et XXXII, et Ann. du Muséum d'histoire naturelle, Mémoires de l'Institut, t. 11, p. 431.

CRUIKSHANK, Rollo on diabetes mell. London, 1797.

WOLLASTON, Phil. Trans., ann. 1797 et 1810.

FOURCEOY, Système des connaissances chimiques.

VAUQUELIN, Ann. de chim., t. LXXXII, p. 197, et t. LXXXIII.

BERZÉLIUS, Chimie animale, 1808; Ann. de chim., t. LXXXIX, p. 22.

DUPUYTREN et THÉNARD, Ann. de chim., t. XLIV, p. 45, et t. LIX, p. 41.

CHEVEREUL, Ann. de chim., t. LXVII, p. 303, et t. XCV, p. 319.

PROUST, Ann. de chim. et de phys., t. xIV, p. 237.

A. MARCET, Ann. de chim. et de phys., t. XIII, p. 14. JOHN DAVY, Ann. de chim. et de phys., t. XVIII, p. 107. STROMEYER, Ann. de chim. et de phys., t. XXVII, p. 221. LASSAIGNE, Ann. de chim. et de phy., t. IX, p. 324; t. X, p. 369; t. XI, p. 48; t. XIV, p. 257 et 442; t. XVIII, p. 107; t. XXIII, p. 99. Journ. de chim. médicale, t. VI, p. 425. – Journ. de pharmacie, t. VIII, p. 74; t. XXIII, p. 328 et 440; t. XLIV, p. 120.

LECANU, Journ. de pharmacie, t. XXV, p. 8 1 et 746.--Ann. de chim. et de phys., t. LXXIV, p. 90.

MITSCHERLICH, Pogg. Ann., t. XXXI, p. 303.

WOEHLER, Tiedemann's Zeitschrifft, t, 1, p. 305.

MORIN, Ann. de chim. et de phys., t. LXI, p. 1.

CAP et HENRI, Journ. de pharmacie, t. XXVII, p. 355.

UNINE.

A. BECQUEREL, Semeëotique des urines. LEHNANN, Physiologische Chemie. SIMON, Handbuch der medizinichen Chimie.

1

.

.

1

2

ł

i

ì,

l

LIEBIG, Ann. der Chem. und Pharm., t. L, p. 161, et Journ. de pharmacie, octobre 1844.

4485. En examinant les phénomènes de la respiration, nous avons considéré le poumon comme un organe d'excrétion, et constaté qu'il est chargé d'éliminer de l'économie les produits gazeux, dont le sang se charge dans les procédés de la vie. Les reins, envisagés de la même manière, débarrassent le sang des matières liquides ou solubles dans l'eau qui passent en excès dans l'économie par la digestion des aliments, ou qui résultent de l'accomplissement journalier des phénomènes de la vie elle-même.

Cette circonstance explique comment, dès la plus haute antiquité, l'urine avait attiré l'attention des médecins, qui cherchèrent à caractériser, à son aide, certaines affections, en se basant sur ses propriétés physiques. C'est pourtant vers le milieu du dix-septième siècle seulement qu'on s'occupa de l'urine au point de vue chimique. Le premier exa-- men de ce liquide qui soit digne d'attention est dû à Rouelle • jeune, qui découvrit l'urée dans l'urine humaine, et l'acide benzoïque ou hippurique dans l'urine des herbivores. Scheele reconnut bientôt après, dans l'urine, la présence de l'acide urique, auquel il attribua la formation des calculs et des gravelles. Plus tard, Wollaston fit l'analyse des différentes espèces de dépôts calculeux et en traça une histoire assez complète. Cruikshank fit vers le même temps une ----étude comparative de l'urine normale et de l'urine diabé-tique, dans laquelle il signala, le premien, la présence d'une matière sucrée; il constata, en outre, dans l'urée la ⁽ propriété de se combiner avec l'acide nitrique. Fourcroy et Vauquelin ont publié, peu de temps après, sur l'urée, l'urine et les calculs urinaires, un travail détaillé et fort important, dans lequel ils se sont beaucoup occupés de la fermentațion de l'urine. M. Thénard a fait voir que l'acide, au moyen duquel les phosphates terreux sont maintenus en dissolution, est un corps de nature organique. M. Berzélius a reconnu que ce n'est pas de l'acide acétique, comme on l'avait pensé, mais bien de l'acide lactique. Le premier, il a donné une analyse complète de l'urine humaine normale. Proust a publié aussi des recherches étendues sur l'urine. Ses observations ont été confirmées, pour la plupart, par M. Liébig, qui a beaucoup ajouté à l'histoire de ce liquide.

Nous allons d'abord tracer l'histoire de l'urine humaine à l'état normal; il nous sera facile ensuite de rattacher à cette étude celle des altérations que ce liquide éprouve dans certaines maladies, ainsi que celle des variations que l'urine présente chez les différents animaux.

4486. A l'état normal, l'urine humaine est un liquide limpide, d'une couleur variant du jaune clair au jaune brun, d'une saveur salée, désagréable et amère. Elle possède une odeur fade, caractéristique ou urineuse qui disparaît par le refroidissement, pour reparaître de nouveau, quand on la chauffe modérément. Sa densité varie beaucoup; le plus souvent elle se trouve comprise entre 1,015 et 1,030. Elle est toujours acide au papier de tournesol. Abandonnée à elle-même pendant quelques jours, elle commence par se décolorer, laisse déposer des sels, devient alcaline, et répand une odeur ammoniacale et repoussante à la fois.

La chaleur ne coagule pas l'urine ; lorsqu'on l'évapore, et qu'on distille ensuite le résidu dans une cornue, on obtient du carbonate, de l'acétate et du chlorbydrate d'ammoniaque, et une huile inflammable. A une température très élevée, il distille une petite quantité de phosphore.

Les acides, en général, sont sans action sur l'urine, excepté l'açide oxalique, qui en précipite la chaux. Les alcalis et plusieurs sels y forment des précipités de nature variable, et dont on comprendra mieux la production en examinant l'analyse de l'urine normale faite par M. Bersélius. En voici les résultats :

Eau Urée	9 33,00 3 0,10
Acide lackique libre	•4,1*
Lactate d'ammoniaque Extrait de vigade, soluble dans l'alcool Matières extractives solubles dans l'app	17 ,14
Acide urique.	4,00
Mucus de la vessie	0,32
Sulfate de potasse	5,71
Sulfate de soude	5 16

Phosphate de soude	2,94
Biphosphate d'ammoniaque	1,65
Chiorure de sodium	4,45
Chlorure d'ammonium	1,50
Phosphate de chaux et de magnésie	1,00
Silice.	0,03
٩	1000,00

La nature des sels, que M. Berzélius a rencontrés dans l'urine, fait voir de suite quels sont les réactifs qui la précipiteront; ce sont l'ammoniaque, le uitrate d'argent, la baryte, la chaux, l'acide oxalique, les sels de plomb, etc.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'il existe dans l'urine des matières extractives qui peuvent aussi fournir des précipités, avec les sels de mercure, les sous-sels de plomb, etc. Ces matières sont peu conuues.

Quand on sjoute à de l'urine fraîche une très grande quantité d'alcool, il s'y forme un précipité d'une nature très complexe; car, outre les sels terreux, les phosphates, sulfates, qui ne peuvent rester en dissolution dans l'alcool, ce précipité renferme de l'acide urique, du mucus, et peut-être une petite portion de matière extractive.

Le tannin trouble l'urine, en se combinant au mucus et à une portion de la matière extractive; le trouble est toujours très léger; quand il est un peu considérable, il est dû à la présence accidentelle de l'albumine.

4487. Nous avons dit que l'urine fraîche possède toujours une réaction acide. M. Berzélius avait admis que cette propriété de rougir le tournesol était due à la présence d'une certaine quantité d'acide lactique libre. Dans ces derniers temps, cette opinion a été un peu ébranlée par les expériences suivantes, dues à M. Liebig.

Quand on sature de l'arine humaine fraîche par la baryte, il y a formation d'un précipité; en prenant la précaution de ne pas dépasser le point de saturation, on ne retrouve aucune trace de baryte dans la liqueur filtrée. La magnésie calcinée ou carbonatée offre une action semblable.

Si l'urine devait son scidité à l'aside lactique, on aurait da y transver du lactate de baryte ou de magnésie, qui

i

: sont solubles dans l'eau, et les réactifs devraient y déceler ces bases, ce qui n'a pas lieu.

Mais, comme l'urine contient des phosphates alcalins, et que la baryte et la magnésie forment des sels insolubles . avec l'acide phosphorique, les lactates neutres, produits pendant la neutralisation de l'urine, auraient pu être convertis en lactates alcalins, auquel cas il ne devait rester ni baryte, ni magnésie en dissolution. Il fallait donc, pour résoudre le problème, avoir recours à une expérience directe.

M. Liebig admet que la putréfaction ne détruit pas l'acide lactique; si cet acide fait partie de l'urine fraîche; on doit, d'après ce chimiste, le retrouver dans l'urine putréfiée; si on ne réussit pas à en démontrer l'existence dans ce dernier liquide, il en conclut que non-seulement cet acide ne se trouve pas dans l'urine fraîche, mais que celle-· ci ne contient aucune substance propre à concourir à sa formation. Il est fort possible, toutefois, que l'acide lactique c disparaisse au milieu des phénomènes d'une fermentation aussi compliquée que l'est celle de l'urine.

, Quoi qu'il en soit, voici le procédé suivi par M. Liebig · pour rechercher l'acide lactique dans l'urine putréfiée :

.... On évapore l'urine à siccité, d'abord à un feu nu, puis au bain-marie; le résidu est traité par un mélange d'alcool et d'acide sulfurique, puis saturé par de l'oxyde de plomb. On sépare le précipité par le filtre, et on décompose le liquide filtre par un courant d'acide sulfhydrique. La dissolution séparée du sulfure de plomb est évaporée à siccité au bain-marie et traitée par l'alcool, qui précipite le chlorure de sodium. Pour enlever la soude, on fait dissoudre à chaud de l'acide oxalique effleuri dans la dissolution alcoolique, et après avoir séparé l'oxalate de soude, on sature la liqueur par de l'oxyde de plomb. La dissolution limpide a été de nouveau précipitée par l'hydrogène sulfuré, concentrée au bain-marie et mêlée d'un excès de sous-acétate de plomb; il s'est formé alors un précipité blanc abondant, dont on a séparé la liqueur par filtration. Cest ce dernier liquide qui devait renfermer l'acide lactique.

Le plomb qu'il contenait a été précipité par l'hydrogène sulfuré. La liqueur, évaporée au bain-marie, a été soumise à l'ébullition avec l'hydrate de baryte, qui a chassé une grande quantité d'ammoniaque. Après la décomposiin tion du sel ammoniacal, le sel de baryte obtenu a été décomposé avec précaution par du sulfate de zinc. On a mis en usage tous les moyens pour retirer de cette liqueur des cristaux de lactate de zinc; mais, ces tentatives n'ont pas eu le moindre succès.

M. Liebig a encore cherché à extraire de l'acide lactique de l'urine, par d'autres moyens; toutes ses expériences ont donné un résultat négatif. Il a pu constater toujours la présence d'un acide organique, mais c'était de l'acide acétique mélangé d'une matière brune résinoïde, très-azotée. Proust avait déjà reconnu ce fait.

ľ

:

1

٢

٠,

r.

5. X

è

5

.1

2

g

ÿ

ş.,

2

ŕ.

į.

Ļ,

-ا م

Ę

ß

ţ

ţ

٢

4488. M. Liebig admet que l'acidité de l'urine fraîche est due aux acides hippurique et urique. Voici la méthode qu'il a employée pour isoler l'acide hippurique. L'urine récente est évaporée à consistance sirupeuse; le résidu est acidulé d'un peu d'acide chlorhydrique, puis agité avec son volume d'éther : pour faciliter la séparation de l'éther, on y ajoute 1/20 de son volume d'alcool. L'acide hippurique se dissout dans ce mélange, qui renferme en outre un peu d'urée. En l'agitant avec de l'eau, ce liquide s'empare de l'urée et de l'alcool; l'éther, enlevé avec précaution, fournit par l'évaporation des cristaux d'acide hippurique.

M. Liebig admet que les acides hippurique et urique se trouvent dissous dans les phosphates de soude et de potasse que le sang renferme, et qui passent dans l'urine. Si la réaction alcaline de ces sels disparaît dans ce dernier liquide, cette circonstance est due à la dissolution des acides organiques dont il s'agit, et pent-être à la présence d'une certaine quantité d'acide sulfurique, provenant de la combustion des matériaux sulfurés de l'organisme.

Cette manière d'envisager la constitution de l'urine, a conduit M. Liebig à faire une urine artificielle. En dissolvant 90 grains de phosphate de soude, $P^2 O^5 \frac{2NaO}{HO} + 24$ aq, dans un litre d'eau, on obtient une dissolution qui "possède une réaction alcaline. Si on y ajoute 15 grains d'acide urique et 15 grains d'acide hipparique, et qu'on chauffe à la température du corps humain a 37 ou 38°, les deux acides se dissolvent: Quelques heures après le refroidissement, on observe un dépôt d'acide urique contenant de la soude : il a l'aspect de l'acide urique qui se dépose dans l'urire au bout d'un long temps: Le dépôt; reeueilli après vingt-quatre heures, ne pesait que 7 grains 1/2. Les acides minéranz étendus produisant un précipité dans ce liquide filtré.

4489: À ces questions sur la nature de l'urine s'en rattache une autre relativement à l'état dans lequel l'urée ellemême se trouve dans ce liquide. On avait admis, d'après MM. Cap et Henri, qu'elle était combinée à de l'acide lactique. M. Pelouze a prouvé depuis que le lactate d'urée n'existe pas. Quelques observateurs out pensé que l'urée ponvait se combiner avec l'acide urique. MM. Cap et Henri admettent l'existence de cette combinaison dans l'urine des oiseaux et des reptiles. Dans celle des mammifères herbivores, l'urée, d'après les mêmes chimistes, se trouverait en partie à l'état d'hippurate d'urée.

Mais, l'existence de tous ces sels est au moins douteuse, et tout porte à croire que l'urée existe dans l'urine à l'état de liberté; toutefois, comme on sait que ce principe peut se combiner avec le sel ammoniac et le sel marin, on pourrait admettre que ces combinaisons existent en quantité plus ou moins notable dans l'urine.

4490. Il nous sera facile de nous rendre compte à présent des altérations que subit l'urine lorsqu'elle est abandonnée à elle-même. M. Gay-Lussac a prouvé que le concours de l'oxygène est nécessaire pour que la putréfaction puisse se manifester dans l'urine. Conservée à l'abri de l'air, dans des vases bien bouchés, elle ne perd ni sa transparence, pi son acidité, ni son odeur, et ne laisse déposer qu'un pen d'acide urique. Mais, dès qu'on la laisse en coutact avec l'oxygène, ce gaz est absorbé et détermine une véritable fermentation.

An peut admettre qu'en se fixant sur les matières extractives azotées, que l'urine renferme, et peut-être sur la matière colorante, comme le pense M. Liebig, l'oxygène transforme ces substances en ferments azotés qui se déposent à l'état insoluble. Sous l'influence de ces ferments, l'urée se transforme rapidement en carbonate d'ammoniaque en fixant les éléments de l'eau. L'urine devient fortement alcalige et produit alors une vive effervescence lorsqu'on la traite par un acide. La surface du liquide se couvre d'une pellicule blanche, quelquefois de véritables moisissures, et en même temps de petits cristanx de phophate ammoniaco-magnésien se déposent sur les parois idu yase. L'acide urique se dépose en partie; quant à l'acide hippurique, il se transforme en acide benzoïque. Telle est, d'après M. Ure, l'origine de cet acide, que Schéele et Proust avaient signalé dans l'urine. Ce dernier chimiste a reconnu, il y a déjà longtemps, la présence de l'acide acétique dans l'urine putréfiée. Son observation a été confirmée par M. Thénard, et plus récemment par M. Liebig; mais on ignore l'origine de cet acide.

i,

÷

à

i

t

r

2

÷.

1

3

P.

4

ť

¢ 1

ł

4491. Pour compléter l'histoire chimique de l'urine, nous devrons l'envisager maintenant sous un autre point de vue.

Comme toutes les sécrétions animales, celle de l'urine est sujette à certaines variations, suivant les circoustances dans lesquelles l'organisme se trouve placé. Après avoir établi quelques principes généraux sur la sécrétion urinaire considérée au point de vue chimique, nous devrons donc rechercher les conditions qui sont capables de la modifier. Pour avancer d'un pas sur dans cette étude, nous citerons d'abord quelques analyses d'urine normale faites par MM. F. Simon et Lehmann.

Voici, d'après M. Simon, d'analyse de l'urine d'un homme de 33 ans, d'un tempérament sanguin, dont l'alimentation et la digestion n'étaient pas très-bonnes.

· · · · · · · ·	1	. 🔒
Densité	4,014	- 4,019
Eau	963,20	956,00
Urée	12,46	14,58
Acide arique	9,52	0,71
Extrait alcoolique et acide	· · ·	• •
lactique libre	5,49	4,80
Extrait spiritueax	2,60	3,59
Extrait aqueux et mucus.	4,00 ;	٠.
Lactate d'ammoniaque	1,03	2,55
Sel ammoniae.	0,41	• •
Chlorure de sodiam	5,20	7,28
Sulfaté de potassé	3.10	. 5,51
Phosphate de soude	2,41	2,33
— de chaux et de magnésie	0,58	0,65
Silice	Trace.	Trace.
Résidu solide	56,80	44,00

540

•			
AUTRES ANALYSES DE L'URINE du	L'urine du matin. — Il avait bu quelques verres d'eau le soir.	Après avoir bu un vorre d'eau et du café. — Tout son corps fut pris d'une excitation telle pendant 2 heures, que le pouls battait 100 fois par minute.	Urine recueillie une demi-beare après la précé- dente.
mēme individu.`	ACIDE.	MOINS ACIDE que la première.	TRÈS-ACIDE.
DENSITÉ Eau Urée Aoide urique	1,010 979,60 8,40	1,008 980,00 7,57	1,014 ••••957,60 ••••15,98
Matières extractives . Sels ammoniacaux . Chlorures	13,96	8,62	
Phosphate de soude .	1,85		
Sulfate de soude Phosphates de chaux et de magnésie	0,48		· · · · 5,00 · · · · 0,65
Résidu solide]	\$7,68	19,00	43,40

Ces diverses analyses suffisent pour établir combien est variable la proportion d'urée contenue dans l'urine du même individu, selon les sirconstances de sa production. On ne peut donc guère espérer de parvenir à une connaissance satisfaisante des principes de l'urine, si on ne prend pas la précaution d'opérer sur la totalité de l'urine recueillie pendant vingt-quaire heures, ce qui donne une composition moyenne, comparable d'un jour à l'autre.

Les analysées suivantes ont été faites par M. Lehmann sur des portions de l'urine rendue en yingt-quatre heures.

•		4.2	and the second
	. •	·••, ŧ,	Sichard Contract of
		. x: 24T	
.	; • -	+	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

URINE.

	I.	n.	m.
Eau	936,76	931,41	932,4
Urée	31,45	32, 91	32,9
Acide urique	1,02	1,07	1,0
Acide lactique	1,49	1,55	1,5
Extrait aqueux	1,62	0,59	0,6
Extrait alcoolique et aqueux	10,06	9,81	10,8
Lactate d'ammoniaque	1,89	1,96	1,7
Chiorures de sodium et d'ammoniaque	3,64	3,60	3,'
Sulfates alcalins	7,31	7,29	7,
Phosphate de soude	3,76	3,66	3,9
Phosphates de chaux et de magnésie	1,13	1,18	1,1
Mucus	0,11	0, 10	0,
MATIÈRES SOLIDES	63, 94	68,58	67,

4492. Les physiologistes avaient supposé ou admis de tout temps que les reins élaborent de toutes pièces l'urine et les matières organiques solubles qui s'y rencontrent. Nous avons démontré, M. Prévost et moi, que l'urée, le principe le plus abondant de l'urine, se trouve dans le sang après l'ablation des reins, et que les fonctions de ces organes se bornent en conséquence à éliminer ce principe, sans concourir à sa formation. Il en est de même probablement pour l'acide urique et les autres principes organiques et inorganiques de l'urine.

On rencontre les reins dans tous les animaux supérieurs; mais l'urée ne constitue pas toujours le plus abondant des principes que ces organes sont chargés de sécréter; pour les oiseaux, les serpents, etc., la presque totalité de l'urine se compose d'acide urique, produit que l'on ne rencontre dans l'urine humaine qu'en petite quantité.

s

Quoi qu'il en soit, les principes azotés constituent, pour toutes les classes des animaux supérieurs, les matériaux organiques les plus abondants et les mieux définis de l'urine. En considérant la composition de ces différents corps, on est frappé d'abord de la grande quantité d'azote qu'ils renferment; et si l'on se rappelle que les organes excréteurs sont destinés en général à débarrasser l'économie des matériaux de l'organisme devenus impropres à la vie, on est conduit tout naturellement à cette conséquence : que les fonctions des reins consistent à recueillir et à éli-

miner l'urée ou l'acide urique provenant des métamerphoses de nos tissus ou des aliments introduits en excès dans, l'économie. Ajoutons à cela que l'urine charrie, en outre, tous les sels inorganiques solubles dont l'organisme doit se débarrasser, et nous aurons fait sentir toute l'importance des fonctions que les reius sont destinés à remplir.

Tout s'enchaîne dans l'économie. Les fonctions par lesquelles la vie se manifeste ne s'accomplissent jamais isolément, mais se lient les unes aux autres de la manière la plus intime. Si quelque chose est propre à faire ressortir cette admirable harmonie dans le jeu de nos organes, ce sont certainement les relations qui enchaînent les fonctions des reins et celles des poumons.

L'oxygène du sang artériel, en passant par les capillaires, y détruit, par une véritable combustion. les tissus devenus impropres à la vie; le carbone et l'hydrogène de ces tissus tendent, au moins en partie, à se transformer en acide carbonique et en eau, pour être rejetés par les poumons. Mais quelle forme prendra l'azote? La combinaison la plus simple qu'il pourrait former serait l'ammoniaque; ce corps ne pouvant exister à l'état de liberté dans l'économie, la nature a dû le modifier; il lui a suffi pour cela de le mettre en rapport avec l'acide carbonique, et d'éliminer de cette combinaison les éléments de l'eau, pour la transformer en urée. Ce principe, étaut inerte et soluble dans l'eau, peut passer sans le moindre danger dans le torrent de la circulation, et être recueilli et rejeté par les reins. Telle est l'origine de l'urée dans l'économie. On voit que c'est en quelque sorte un corps brûlé qui résulte de l'oxydation des matières azotées de l'économie.

Cette relation entre la sécrétion urinaire et les phénomènes de la respiration a été établie par l'expérience. Il sera facile d'en juger d'après le tableau suivant, où l'on a mis en regard les moyennes de l'urée secrétée en vingtquatre heures avec celles du carbone brûlé en une heure pour des individus choisis à peu près du même âge:

	Urée excrétée en 24.h	Carbone brülé par heure.
Enfants de 8 ans	. 13,5	5 grammes.
Hommes	. 28,1	11
Femmes.		6,3
Vieillards		7,4

Ceci revient à dire que pour que la respiration puisse brûler, sans danger pour l'économie, 11 grammes de carbone à l'heure, il faut que l'alimentation ait été plus abondante que dans les occasions où le carbone brûlé se réduit à parsumes, et par suite que la production de l'urée doit s'élèver:

Mais, d'après ce que nous venons de voir, il est facile de comprendre que toutes les circonstances qui influent sur l'activité plus ou moins grande de la respiration doivent modifier en même temps la sécrétion urinaire.

MM. Simon et Lehmann ont trouvé, par des expériences directes, qu'après un exercice violent, la quantité d'urée augmente dans l'urine; ce qui peut dépendre d'une transpiration abondante qui en aura augmenté la quantité relative, car tout ce qui favorise la circulation et la respiration tend à réduire la proportion absolue de l'urée.

L'acide urique, plus riche en carbone que l'urée, se formera de préférence lorsque, par suite d'une respiration moins active, les matières brûlées par le sang artériel subissent une oxydation incomplète.

3

1

:

\$

ţ

1

4

4

5

On sait que les personnes atteintes de la goutte ou d'affections calculeuses menent en général un genre de vie sédentaire, bien propre à favoriser la formation de l'acide urique.

D'un autre côté, on a remarqué qu'à la suite de fatigues et d'exercices forcés, l'urine peut devenir alcaline.

On s'expliquera aisément ce fait en se rappelant que l'acide urique peut se transformer en urée lorsqu'il est soumis à l'action d'un excès d'oxygène, et que l'acide hippurique lui-même peut subir une oxydation analogue. Ces principes venant ainsi à disparaître ou à se former en quantité moins considérable, on conçoit facilement que l'unine, qui leur doit sa réaction acide, puisse la perdre dans les circonstances que nous venons de mentionner.

Prous a constaté qu'à la suite de l'ingestion d'aliments gras qui introduisent un excès de carbone dans l'économie, l'urine se trouble et laisse déposer de petits cristaux d'acide urique.

Tous ces faits prouvent l'influence remarquable que la respiration exerce sur la sécrétion urinaire.

4493. Cette fonction, on le comprend sans peine, doit être modifiée suivant l'âge et le sexe de l'individu chez lequel on la constate, mais surtout suivant le régime des individus chez lesquels on l'examine.

L'influence que ces diverses conditions exercent sur la sécrétion de l'urine, a été étudiée par divers observateurs, et d'une manière toute spéciale par M. Lecanu, auquel on doit un travail étendu sur ce sujet. Ses expériences ont été faites sur 16 individus, de sexe et d'âge différents, savoir:

6	hommes	de	20	à	45	ans.
2	vieillards		84		86	
4	femmes		18		28	
4	enfants					

La densité des urines examinées par M. Lecanu a varié d'une manière notable. Voici les limites de ces densités, prises sur quatre-vingt-treize échantillons représentant la totalité des urines rendues en un jour par les seize individus mis en expérience.

4 foisleu	irs urines ont offert une	densité inférieure à	1,016
34		comprise entre 1,016	et 1,020
44	·	- 1,020	et 1,031
11		supérieure à	1,030

Les urines des hommes dans la force de l'âge ont d'ailleurs toujours été plus denses que les urines d'enfant et de femme. Il faut en outre remarquer que, pour les hommes, la quantité d'urine sécrétée est plus forte, toutes choses égales d'ailleurs.

Les quantités d'urine rendues par treize individus de sexe et d'âge différents, soumis à une alimentation abondante, et à des influences extérieures diverses, ont varié de 525 gr. à 2 kil. 271 gr.

Chez les individus du sexe masculin et dans la force de l'âge, l'urine est sécrétée plus abondamment que chez les vieillards, les enfants, et souvent même chez les femmes.

En comparant la quantité d'urine rendue par cinq hommes de vingt à quarante-cinq ans pendant quelques jours consécutifs, on trouve une moyenne de 745 gr. à 2271 gr. On voit que les différences sont déjà moindres que pour les treize individus qui ont donné les nombres 525 et 2271.

Elles deviennent moins sensibles encore pour l'urine de

trois individus de 20, 22, 38 ans, recueillie pendant quelques jours consécutifs.

	-	•																	KII.	
5	· «Le	fer	rend	en 12	jours	4	 •	ί.		•	÷	•	•	•		•	, .	11	,969	
	Le	2*	` }	12	·												• •	1	572	
	Le	3°	— .,	. 8		7	,6	99	Ģ	ľo	ù	e	3	19) j	0	urs	11	,433	

Enfin, en plaçant ces mêmes individus dans les mêmes conditions extérieures, on les voit rendre des quantités égales d'urine:

M. Lecanu cite, à ce sujet, les expériences suivantes :

• 1	•		بأجر وقدري	1	kii i	1 +	•	kil.
En	6	jours	une pers	onne four	nit 5,961	en 6	autres	jours 6,310
	6	-			5.829	6	·	5,743
. •	5	,	· · · · · ·	en ar h	10,056	·· 5	• • •	9,959
14.	3	144 C	· . · · · · · · ·	11 A. 1.	1,977	- 3	متعار ا	1,916
	4				3,897.	1.4	مجمعر و	-3,653

- La moyénne dé quaranté-huit expériences donne 1268 gr. d'urine. Mais, chez les uns, la quantité d'urine sécrétée n'attent jamais ce chiffre; chez d'autres, elle le dépasse toujours. Cette circonstance explique comment les observateurs', qui ont tenté de faire l'évaluation dont il s'agit, ont pu arriver à des résultats si différents. En effet, la quantité d'orine sécrétée en vingt-quatre heures, est portée par Haller à 1568 gr., par Bostock - à 1280 gr., par Prout, à 1040 gr., par Thomson, à 1510 gr., et par M.: hayer, à 1257 grammes.

44941 Comparons maintenant les quantités d'urée que peut renfermer l'urine de divers individus, recueillie pendant plusieurs jours consécutifs.

Le tableau suivant est extrait du travail de M. Lecanu :

En 12 jours, un homme de 20 ans a fourni 334 gr.-d'urée.

			0	
Id.	2 2 ·	Id.	334	ʻ`.ŋ
er all a l'oracte de la	38	Id.	310	(1. K
Id.	43	Id.	351	
Id. government	35	Id.	564	
Id., une femme de	28	Id.	205	<i>.</i> 'i
Id. Id. Id.	16	Id.	210	₹
Id., un enfant de	8	Id.	171	er názs
Id. HId.		Id.	168	·• `

M; Lecanu déduit l'urée du poids du nitrate d'urée ; il admet que 100 part. de ce sel sout formées de :

¥IN.

URINE

en général, qu'elles sont plus considérables elles les hommes dans la force de l'âge que chez les femmes, les enfants et les vieillards; et, cela se conçoit, si l'on se rappelle que les hommes prennent en bien plus grande quantité une nourriture, toujours chargée de sels fixes,

Hommes	Moyenne. 46 S	Maximum. 24.5	¥inim um . 9.9
Femmes		19,6	10.7
Eufants de 8 ans	10,0	10,9	9,9
Vieillards	8,0	9,7	4,8

Parmi les sels, les phosphates terreux ont présenté des variations qui ne sont nullement en rapport avec le sexe et l'âge des individus; leur poids varie de 1^{sr.} 960 à 0,029.

M. Donné a observé que l'urine des femmes enceintes contient une quantité de phosphales terreux moindre que celle qui se trouve dans l'urine ordinaire.

Fourcroy avait émis l'opinion que l'urine des vieillards renfermait plus de sels et particulièrement plus de phosphates terreux. MM. Guibourt et Rayer pensent le contraire. M. Lecanu a vu que l'urine des enfants sur lesquels il expérimentait, contenait plus de phosphates terreux que celle des vieillards, quoique l'urine de l'un de ces derniers fût remarquablement acide.

La quantité de sel marin rendue journellement par les urines pour des individus différents, varie de 0,016 à 7,550^{sr}. Ces variations, pour le même individu, sont moins fortes, mais peuvent encore aller de 2 à 5 grammes par jour; elles ont été sensiblement les mêmes chez les hommes dans la force de l'âge et chez les enfants. Chez les vieillards et les femmes, la quantité de sel marin décroît d'une manière telle, qu'il est impossible d'attribuer les différences observées à des erreurs d'expériences. Les femmes avaient, du reste, pris la même nourriture que les hommes. Tandis qu'un homme rend par les urines de 2^{sr} 9 à 4^{sr}.6 de sel marin, les femmes n'en rendent pas plus de 0^{sr}.690 et jusqu'à moins de 0.017.

Le docteur Prout a reconnu que l'urine des agonisants est presque entièrement privée de sel marin, ce qui s'accorde avec l'affaiblissement progressif que la quantité de ce sel éprouve vers la fin de la vie.

La quantité des phosphates solubles varie, pour le même individu, de 0,111 à 4ª 643, et ne paraît se trouver en rap-

VIII .

port ni avec l'âge, ni avec le sexe des sujets. En général, elle n'atleint ou ne dépasse que très rarement 1 gramme.

L'acide sulfurique que l'urine renferme à l'état de sulfate. soluble, varie de la même manière, de 15 988 à 3,730.

Voici, en résumé, les conséquences auxquelles est arrivé M. Lecanu.

L'urée et l'acide urique sont sécrétés en quantités égales pendant des temps égaux par le même individu.

Les quantités d'urée que des individus différents sécrètent pendant des temps égaux, varient et sont en rapport avec le sexe et l'âge des individus; plus fortes chez les hommes dans la force de l'âge que chez les femmes; plus considérables chez celles-ci que chez les vieillards et chez les enfants.

Les matériaux indécomposables par la chaleur, sécrétés pendant des temps égaux, par des individus différents, varient sans aucun rapport avec le sexe ou l'âge, et présentent même des variations potables pour un même individu.

Les résultats généraux des expér	iences de M. Lecanu sont
consignés dans la tableau suivant	

PRODUITS rendus En 34 megres.	ENFANTS DE 4 ANS.	BNRANTS DE 8 ANS.	HONNES.	VIEILLARDS.	TENNES.
	gramme s.	grammes.	grammes.	grammes.	grammes.
Acide urique	30	0,15 à 0,25	0,30 à 1,0	0,20 a 0 50	0, 30 à 0, 6 0
Urée	345	10 à 16	93 à 33	4 à 19	10 à 26
Sels.		10	10 à 95.	5 à 10	10 à 90
Sel marin		945.	427	0,4 à 1,5	0,1 à 0,7
Phosphaies icrreux		0,3 à 1,8	0,4 à 2,0	0,9	0,2 à 5,0

4499. Il nous reste maintenant à étudier l'influence que les boissons, les aliments solides, et les matières introduites d'une manière accidentelle dans l'économie, peuvent exercer sur la sécrétion urinaire.

Tout le monde sait que l'ingestion d'une grande quantité d'eau dans l'économie augmente immédiatement la quantité de l'urine sécrétée. On a remarqué que dans ces circonstances, l'urine devient plus claire, et que sa densité diminue. On comprendrait difficilement qu'il en fût autrement. L'excès d'eau introduit dans l'estomac, passe rapidement dans le torrent de la circulation, sans exercer la moindre influence im la sertetibh de l'bres et des abires matériaux organiques de l'urifier Todi de du'élle pent faire, c'est de se charger des sels qu'élle réficibilité dans l'économie, et d'augmenter ainsi; dans une faible proportion, la quantité des matériaux inorganiques excrétés pendànt un temps donné. C'est là, du moins, la conséquènce que l'on peut firer des expériences de M: A. Brequènce;

On admet généralement que la haldré et la quantié des aliments expressiones grande influéble sur la secrétion urinaire. Cette influence est incomtéstible; mais péut-êré a-t-elle été exagérée par quelques obsérvaleurs.

En effet, il est impossible de soutenit que c'ést utiliquémeint aux dépens des aliments que se formient l'uffée et les autres matériaux organiques de l'urine. La formation de ces principes continue pendant la diété absolué; qu'on limpose à certains malades, comme pendant le jeune force auquel on peut soumettre les animaux. Nous avoins vu qu'il fallait en attribuer alors l'origine aux métalificiphioses que les matériaux de l'organisme repris par le sang appauvri, épronvent par l'effet de la respiration.

Toutefuls; il est chilt que, flähs le cas où un exces de principes réparateurs est initionait dans l'économie, sous l'influence d'une almantation très aboudante, une partie des metériaux azotés, dont se compose la nouffiture, est directement éliminée par les urines sous forme d'arée.

D'un autre côté; les aliments si varies auxquels les progrès de la civilisation hous ont peu à peu habiturés, introduisent dans l'économie, une foule de substances uzutés qui sont incapables de servit d'une manière directe à la nutrition de nos tissus.

Les forces d'assimilation de l'organisme, si activés qu'elles puissent être, né sauraiént janisis traissorinée la théine en chair. Cette substance, sizei que beaucoup d'antrés attalogues, ne peuvent jouer dans le grand acté de la muritifie, qu'un rôle secondairé: il est probable, qu'après su'oir servi aux besoins de la respiration, ces mattères contennet directement à la formation de l'avée:

C'est ainsi que nons comprendus l'hilluches que les annents exercent sur la sécrétion utimatre:

4500, Le docteur Chossat a pronvé que le materialux solides de l'urine varient; don-seulement avec le poids des affi

ments de même nature, mais encore avec les aliments de nature différente pris en même quantité.

D'un autre côté, MM. Simon et Lehmann ont démoi ré que la proportion d'urée est augmentée dans l'urine, par une nourriture azotée abondante, et qu'elle diminue dans les conditions opposées.

4501. Parmi les matières introduites dans l'économie, d'une manière accidentelle, il en est qui passent dans l'urine, soit en nature, soit après avoir subi des altérations plus ou moins profondes, landis que d'autres ne se réncontrent jamais dans ce liquide.

On doit à M. Woehler, une nombreuse série il expériences sur ce sujet.

D'après ce chimiste, les matières colorantes de la rhubarbe, de la garance, du bois de campèche; des betteraves rouges, fles baiés d'airelle, des mûres, des cerises noires, etc.; le sulfaté d'indigo, la gomme gutte; etc., passent dans l'urine en la colorant fortement.

Les asperges lui communiquent une odeur fétide particulière, qui résulte de la décomposition partielle de certains matériaux qu'élles renferment.

Beau oup d'huites essentielles, comme cellés de genièvre et d'ail peuvent passer dans l'urine; l'essence de térébenthine, certaines résines, les baames, lui communiquéin une odear de violettes:

L'oplami, le copshu, l'assa-fætida, le safran, communiquent leur odeur propre à l'urine.

Les carbonates, les sulfates, les chlorates, les sulfocyabures, les nitrates, les phosphates, passent dans l'árine saus s'anérér:

D'après M: Canta, le mercure se trouve en quantité potable dans l'arine des individus soumis à des traitements mercuriels. Les préparations d'or; d'antimoine et d'arsen c sont éliminées pour la majeure partie par les unines; l'inde y passe à l'état d'indure; le soufre, l'hydrogène sulfuré et les sulfures s'y retrouvent, mais à l'état de sulfates.

En général, les produits ingérés passent dans les urime après avoir subi une véritable oxidation. Cependant, le forrocijamère ronge de potassium s'y retrouve à l'état ile ferrociyamire jame, qui lui même y passe sons ditération:

It est timette de roadre les aribés seides au moyen des acides organiques, car ils se détruisent en grande paule dans l'économie. C'est ainsi que les citrates, les malates, les acétates sont brûlés et ramenés à l'état de carbonates : aussi, les arines deviennent - elles souvent alcalines, apres l'administration de ces sels, même quand ils renferment un excès d'acide. Il suffit de manger des fruits rouges, comme des fraises ou des cerises, qui contiennent des tartrates ou des citrates, pour voir cette réaction alcaline se manifester dans l'urine.

L'acide benzoïque subit dans l'économie une transformation très remarquable; on le trouve dans les urines à l'état d'acide hippurique combiné à des bases. Le docteur Ure a, le premier, attiré l'attention sur ce fait, qui a été confirmé depuis par M. Keller.

L'acide benzoïque se combine donc dans l'économie à un corps azoté provenant de la métamorphose des tissus, et il en est éliminé à l'état d'acide hippurique. Ce fait peut acquérir une haute importance en physiologie, en démontrant que certains principes non azotés de nos aliments peuvent intervenir d'une manière directe dans les transformations que subissent les matières azotées de l'organisme.

Les préparations de fer, de plomb et descuivre, l'alcool, l'éther, le camphre, l'huile de Dippel, le musc, la matière colorante de la cochenille et de la graine d'Avignon, le tournesol et l'orcanette, ne passent jamais dans l'urine.

Il en est de même d'un grand nombre de matières inorganiques; beaucoup d'entre elles subissent déjà dans le tube digestif des décompositions qui, en les rendant insolubles, empêchent leur absorption et leur passage dans le sang.

4002. Urines pathologiques. Dans la plupart des maladies, la sécrétion urinaire est modifiée d'une manière plus ou moins profonde. Elle peut être augmentée ou diminuée. La densité de l'urine, sa couleur, son odeur, les matériaux qu'elle renferme, les sédiments qui s'y déposent, peuvent varier dans un grand nombre de cas.

On sait que, les anciens médecins avaient attaché une grande valeur à l'examen de ces variations, qui entraient comme un élément très important dans l'appréciation des symptômes et surtout de la marche de certaines maladies. Mais, depuis que des tendances plus positives, des méthodes fondées sur, la connaissance des lois physiques, ont succédé à l'empirisme, dont les sciences ont

.

9

tant de peine à se dégager, l'appréciation des caractères de l'urine a perdu, pour un grand nombre de maladiës, l'importance exagérée que lui attribuaient les anciens médecins.

L

t

2

÷

۴

Ē

ł

A la vérité, des recharches nombreuses et étendues ont été faites sur la composition de l'urine dans les maladies ; mais les analyses que la science possède n'ont conduit que pour un petit nombre de cas à des conséquences nettes. d'une valeur réelle pour le médecin et pour le physiologiste.

Il ne faut pas s'étonner de ce résultat. L'étude des altérations de l'urine est semée de difficultés. Lorsque les trauble est porté dans l'économie,' tant de circonstances peuvent influer sur la sécrétion urinaire, qu'il est difficile, dans beaucoup de cas, de les apprécier toutes à leur juste valeur. L'activité augmentée ou diminuée de la respiration, 1 la suppression des aliments, les boissons et les médicavients administres, la transpiration qui peut s'établir, sont autant de conditions capables de modifier les qualités de l'arine. Les observateurs n'ont pas toujours cherché à faire la part de chacune d'elles, et c'est pour cela peut-être que ' leurs recherches sont demeurées si imparfaites et si stériles en résultats généraux vraiment utiles à la science.

Nous allons indiquer sommairement les résultats des analyses les plus précises, et les caractères les mieux démontrés des urines pathologiques.

4505. Dans les maladies inflammatoires, l'urine est en général foncée en couleur, quelquefois rouge-brunâtre ou même brune, et possède une densité assez élevée. La proportion d'urée peut varier; le plus souvent elle est augmentée, quelquefois elle diminue, ce qui arrive toujours à la suite de saignées abondantes. L'acide urique, au contraire, paraît toujours augmenter, et s'élève dans certains cas à 5 pour 100, et même, d'après une observation de M.Becquerel, à 5,9 pour 400 du poids des matériaux solides, tandis que dans l'urine normale, il atteint seulement la proportion de 1,5 pour 100. Quant aux sels, ils sont toujours diminués, ce qui s'explique facilement par l'influence de la diète imposée aux malades. Toutefois, d'après une observation de M. Simon, les sulfates paraissent à peine diminués dans l'urine dont il s'agit, et cela doit être, puisque l'acide sulfurique des urines résulte engrande partie de l'oxydation que subit le soufre des matières albuminoïdes sous l'influence de la respiration, très · close

and the second
active, comme on sait, dans les maladies inflammatoires. L'existence des sulfates dans l'urine est donc, jusqu'à un certain point, indépendante de la quantité d'aliments solides qui sont introduits dans l'économie.

Dans la deruière période des inflammationa, comme dans un grand nombre d'autres maladies et surtout dans les fièvres intermittentes; l'urine devient sédimenteuse. Le plus souvent les sédiments qui se déposent ainsi sont jaunes ou bistrés, et sont formés en partie par de l'acide urique ou par des urates; quelquefois. ils consistent en mucus et plus rarement ils sont formés par des phosphates insolubles. Dans ce dernier cas; l'urine est toujous a ammoniacale.

Il paraît que cette réaction se manifeste quelquefo s dans l'urine des malades affectés de flèvres graves, de typhus, par exemple. Elle est due peut-être à un séjour trop prolongé de l'urine dans la vessie. Quoi qu'il en soit, les autres caractères de l'urine sont singulièrement modifies sous l'influence de ces graves affections; elle est ordinair ement colorée en brun, spécifiquement plus légère que l'urine normale; l'urée y est toujours diminuée; les sels sont dans le même cas, sans en excepter les sulfates. Quant à l'acide urique, la proportion en est souvent augmentée.

Dans la première période de la phthusie, l'urine présente souvent les mêmes caractères que dans les phlogoses; elle est plus colorée et plus dense qu'i l'état normal, et son état de concentration augmente en ore, lorsque vers la fin de la maladie, il s'établit des sueur nocturnes et des diarrhées colliquatives. D'après les expériences de M. Becquerél, la quantité d'urine sécrétée dans un temps donné diminue beaucoup, tandis que la proportion d'acide urique est très notablement augmentée et peut s élever jusqu'à 5 p. 0/0 du résidu solide. Cette circonstance s'explique facilement. En effet, l'bématose pe pouvart plus s'accomplir comp étemeni, la formation de proditits moins oxydés que l'urée, devient par cela même plus abon lange.

Dans les hydropisies, la composition de l'urine subit des changements remarquables; elle renferme ordinairement des quantités notables d'alhumines qu'il suit toujours facile de reconnaître en sjoutant à l'urine quelques gouttes d'acide nitripus.

Dans la néphrite albumineuse ou dans la maladie de

URINE.

Bright, les urinesse chargent d'une quantité si considérable. d'albumine, qu'elles se prennent en masse par la chaleur. L'urée est notablement diminuée dans ces prides, et on peut alors constater dans le sang l'existence de ce principe. Dans la période aigüe de cette maladie, l'urint est colorée en rouge ou en brun, et laisse déposer par le repos des floçons bruns formés de fibrine et de globules.

1

h

k

۰.

۲

۶

ŕ,

۶.

k ł

)si

34

ÉI.

191

D.

4,

9

Ľ,

۲.

<u>۲</u>,

i

87

ņš,

y'

1

r.,

ĿФ

1

÷ť

đ

,**1**

٠!

[J]

ţ,

\$

ţ,

ŝ

p,

þ

į

Elle présente une altération analogue dans les inflam. mations de la vessie, et sous l'influence des hémorrhagies abondantes. Si les globules sanguine existent en nature dans l'urine, ils s'y déposent ordinairement au fond du vase. Dans ce cas, il est facile de les reconnaître à l'aide du microscope. Mais il arrive souvent que les slobules sont devenus méconnaissables ou que la matière colorante du sang existe dans l'urine à l'état de dissolution ; il faut alors chercher à isoler ce principe en le coagulant par la chaleur; il se sépare sous forme de flocons bruns, que l'on traite ensuite par l'acide sulfurique et l'alcool.

Dans certains cas d'hématurie on a signalé dans l'urine l'existence de tous les principes du sang en si grande abondance, qu'abandonnée à elle-même, cette prine se congule spontanément et qu'il s'y forme un véritable caillot sanguin.

Dans la dernière période de l'inflammation des organes urinaires, et notamment vers la fin de la néphrite elbunineuse, alors que les reins commencent à se désorganiser, on rencontre souvent du pus dans l'urine. Les glo- : bules puriformes se reconnaissent également à l'aidé du nicroscope.

Dans l'ictère, l'uripe présente toujours une coloration : brune plus ou moins foncée, due à la présence de la matière colorante de la bile. L'acide nitrique détermine dans cette urine des changements de couleur caractéristiques dont nous aurons occasiou de parler à propos de la bile.

4504. La composition de l'urive subit un changement remarquable dans la maladie connue sous le nom de tliabète sucré. Ce changement consiste dans la présence d'une quantité plus ou moins considérable de glucose. Les malades sont tourmentes war une soif inextinguible, et rendent des quantités d'urine proportionnelles aux quantités de bolssons qu'ils prennent. Ordinairement, ces quantités varient entre 5 et 10 litres par jour; mais, dans certains cas, elles ont atteint le chiffre de 25 litres.

555

per timer

VR.INE.

On a fait beaucoup de recherches sur l'urine diabétique; mais les observateurs ne sont pas d'accord quant aux résultats. Quelques-uns ont prétendu que la quantité absolue d'urée et d'acide urique diminuait, et que ces principes pouvaient même disparaître complétement. D'un sutre côté, il paraît résulter des expériences de MM. Gregor et Kane que la quantité totale d'urée sécrétée pendant vingt-quatre heures n'est pas inférieure à la proportion normale et peut même la dépasser dans certains cas. Seulement, comme elle se trouve délayée dans une grande quantité d'esu, la richesse du liquide en urée doit diminuer selon la quantité d'urine rendue dans un temps donné.

M. Lehmann a signalé le premier l'existence de l'acide bippurique dans l'urine diabétique.

Il paraît qu'au commencement et à la fin de la maladie, cette urine renferme une certaine quantité d'albumine.

Elle est d'ailleurs peu colorée, souvent trouble et plus dense que l'urine ordinaire. Quoi qu'il en soit, elle est caractérisée par la présence du glucose qui lui communique la propriété de dévier le plan de polarisation de la lumière vers la droite. L'appareil de M. Biot est très commode pour en constater la présence, et rendra certainement de grands services dans le diagnostic du diabète.

Pour isoler le sucre de l'urine, on commence par évaporer ce liquide au bain-marie jusqu'à consistance sirupeuse. Le résidu est traité par l'alcool bouillant, de 0,833 jusqu'à ce que celui-ci n'enlève plus rien. Les dissolutions alcooliques évaporées en consistance sirupeuse, et abandonnées à elles-mêmes dans un endroit frais cristallisent au bout de quelques jours. On purifie les cristaux par les méthodes ordinaires; ils possèdent tous les caractères du glucose.

L'urine diabétique doit au sucre qu'elle renferme la propriété de fermenter par l'addition de la levure. Il s'y développe même spontanément des globules de ferment.

La fermentation offre donc un bon moyen pour reconnaître la présence du sucre dans une urine; mais quand, pour la provoquer, on fait usage de levure de bière, il faut s'assurer que celle-ci ne fermente pas seule; il suffit pour cela de la laver plusieurs fois à grande eau.

En chauffant l'urine des diabéliques après y avoir ajouté

.X #! #) URINE. 210

557

quelques gouttes de potasse, elle se teint en brun plus ou moins foncé par suite de l'altération du sucre qu'elle renferme, Caprocédé, proposé par M. Mialhe pour évaluer la proportion de sucre, est d'un emploi très-rapide et suffisamment exact.

..., Voici quelques analyses d'urine diabétique faites par MM. Simon et Bouchardat.

and an ing the states			Bouchardat.
م الم الم الم الم الم الم الم الم الم ال	. I.	. П.	<i>بد ا</i>
Densité	1,018	1;016.	· ,
Eeu			837,58
Matériaux solides	43,00	•	162,42
Urée	Traces.	7,99	8,27
Acide urique	Traces	Traces.	a ^f ri
Sucre		125,00	154,42
Extrait alcoolique)		1. 2 1 1 Hotel	6,38
Extrait aqueux }	·· · 2,10 -	6,30	5,27
Sels	•	Ť	8,69
Phosphates et mucus.		0,80	0,24
Albumine	Traces. 214	Traces.	the states
Oxyde de fer (?)			0,14
	• • •		0,14

Quelle est l'origine du sucre dans l'urine diabétique? MM. Thénard et Dupuytrep ont les premiers attiré l'at-

tention sur cette importante question.

M. Berzélius pense que les matières azotées neutres de l'économie peuvent se transformer en sucre. Il croit qu'il en est de même des matières azotées ingérées ; selon lui, les malades nourris de substances animales n'en rendent ; pas moins une vrine sucrée.

M. Bouchardat est arrivé à des conséquences opposées. Il a montré que le sucre se retrouve dans le sang, mais, seulement quelque tenns après de repas, et que le sang extrait le matin n'en contient pas, il est porté à attribuer la présence du sucre dans l'urine aux matières amylacées introduites dans l'économies, car à la suite d'une nourriture purement animale, il a vu la quantité de sucre diminuer constamment. Ses recherches à ce sujet l'out conduit : à l'idée heureuse de faire fabriquer du pain presque, entiè-

ent composé de gluten, dont l'emploi paraît avoir préé des avantages dans plusieurs hôpitaux de Paris.

On'a désigné sous le nom de diabète insipide un état pathologique caracterise par l'abondance des urines rendues, et løpr pauvrete en materiaux solides. Cette alteration de la sourction uvinaire se distingue du diabete proprement dit par l'absence du stuccese dans Furine complétement insipide.

4500. Venons à Métudo de quelques autres altérations de l'urine. Quelques observateurs ont remarque une coloration bleve de l'urine qu'ils ont attribuée dans quelques cas à du bleu de Prusse + cela me paraît au moins douteux. J'ai cependant pu vérifier que parfois il se forme des cyanures dans l'économir. Ainsi, dans le traitement d'une britlere faite par la potasse caustique en fusion, j'ai vu les linges qui gérvaient qu pansement se colorer en bleu; la coloration, était produite par des cyanures qui suintaient de la plaie, et ceux-oi pren contact avec le fer dont les tinges se trouvaient arritentellement souillés, donnaient lieu à la formation du bleu de Prusse.

Je ne crois cependant pas que des phénomèques analogues puissent se passer dans l'urine. **.** . . . **.**

Braconnot e douné le nom de cyanonning, à la matière qui colorait en blou-furine qu'il a examinée. La cyanourine est une poudre d'un bleu intense, sans odeur, sans saveur peu soluble dans l'eau qu'elle colore en brun par l'ébullition. Lepacides font paster cette couleuf au rouge tose, Elle est peu soluble dans l'alcool bouillant, dout elle 'se depose, par le refroidissement, en une poudre bleue. La dissolution arcoolique à une couleur verdâtre. Les acides étendus la dissolvent; les alcalis la précipitent de ces dissolutions à l'état de poudre bleue. L'acide nitrique la détruit et la transforme en aoide carbazotique. Chauffée dans un tube bouche, elle se détruit également, cède du carbonate d'ammoniaque, des suiles empyreumatiques et laisse un résidu charbonneux. 18 1 of an 7

"La matière bleue qu'on rencontre dans les uripes ne paraît pas toujours offrir les mêmes propriétés.

Spangeuberg a troave qu'elle est insoluble dans l'eau chaude, l'alegol bouillant, l'acide chlorhydrique bouillant, les aleahs earbonales ou crustfques. L'alcool et l'ether bouillants la dissorvent et se colorent en bleu. H en est de nieme de lacide suffarique concentre affaibli, il nien dis sout que péu. 199 Sector and the sector of the s

2

D'après Granier et Delens, elle serait soluble dans l'eau. Granier et Delens, Proust, Braconnat, Spangenberg, Marcet, out déurit des prines plus ou moins noires.

Proust a donné le nom d'acide mélanique à une matière noire, trouvée dans l'urine. Cette matière se dissout dans les alcalis, en est précipitée par les acides. Ces dissolutions donnent, avec la plupart des sels métalliques, des précipités bruss.

Bratonuot a donné e nam de mélanonrine à une man tière q i'il a trouvée dans l'urine, après en syoir séparé la cyanourine par le filt es en chauffant cette urine, elle laissa dénoser un corp si coloré qu'il paraissait noir. Ses proprietés se rapprochent beaucoup, d'ailleurs, de celles de la cyapourine.

4501. Le sperme se rencontre parfoia dans l'urine hur maine, soit que calui-ci soit versé dans l'urethre par l'effet d'une l'erte séminale involontaire, soit qu'il y arrive par les efforts que nécessite souvent la soutie des matières fécales, etc ; il peut même refluer yers la vessie, et s'y mélanger avec l'urine, lorsqu'il existe un rétrécissement plus on moins consi- dérable au dessous des orifices des conduits éjacur lateurs. Il est toujours facile de reconnaître la présence du sperme par celle des animalcules qu'il contient; pour cela, où laisse reposer l'urine dans des éprouvettes longues et étroites; les animalcules, spécifiquement plus pesants que l'urine, se portent au fond; on décante et on examine la dépôt au microscope: ou bien, on passe l'urine sur un filtre, et on cl'erche les animalcules dans les dernières gouttes de liquide que l'on trouve à la pointe même du filtre.

L'abrence des animalcules daus l'urine pe prouve paa toujours l'absence du sperme; car, dans certaines affections des parties génitales, on ne les rencontre plus dans le sperme. Chez les vieillards, par exemple, au lieu d'animalcules, an rencontre quelquelois des globules brillants, qu'on a pris pour des animalcules impartaits.

L'humeur prostatique peut se trouver accidentellement melapuse à l'urine.

L'uritie normale contient toujours une petite quantité, de matières grasses. Il paraît que, dans certaines maladies, et notainment dans la phihisie, la proportion de graisse peut aufmenter dans l'urine, et que des globules de matières grasses viennent parfois surnager de liquide. Cest un genre d'altération qu'il est toujours facile de constater à l'aide du microscope.

On a désigné sous le nom d'urine chyleuse une urine qui renferme, outre la matière grasse, une certaine quantité d'albumine. Elle est ordinairement trouble et même laiteuse, et laisse apercevoir sous le microscope des globules de matière grasse. La sécrétion de l'urine chyleuse coïncide presque toujours avec une altération particulière du sang, caractérisée par la présence d'un grand excès de graisse dans ce liquide.

Quelques observateurs ont même signalé l'existence du lait dans l'urine. Il faudrait, pour dissiper tous les doutes à cet égard, que les matériaux du lait eussent été signales dans ce liquide, et caractérisés par des expériences précises. Il faudrait, de plus, que le liquide eût été recueilli de manière à ne laisser aucun soupçon de fraude.

: I CALCULS URINAIRES.

4507.' Parini les matériaux que renferme l'urine, A en est quelques-uns qui sont naturellement insolubles dans l'eau, et qui, dans certaines circonstances, peuvent se déposer dans la vessie et même dans les reins.

Ainsi, lorsqu'à la suite d'un trouble survenu dans les phénomènes de la nútrition, l'acide unique est sécrété en trop grande quantité pour pouvoir se dissoudré en totalité dans l'urine, il se sépare sous forme solide. Il est en de même des phosphetes terréux; l'orsque l'urine à perdu d'excès d'acide libre qui les réténait en solution. Dans certains cas, la sécrétion urinaire profondément altérée donne lieu à la formation accidentelle de produits insolubles, comme l'oxalate de chaux, ou plus rarement la cystine et la xanthine. Ces différents matériaux se déposent tantôt à l'état pulvérulent, sans prendre de cohérence, et sont rendus par le malade sous forme de gravelles, tantôt s'agulomèrent dans la vessie pour former des concrétions plus ou moins volumineuses connues sous le nom de calculs.

Habituellement, l'urine prise dans la vessie est sursaturée de produits insolubles et n'attend qu'une occasion pour les laisser déposer. Qu'un corps solide vienne à pénétrer dans la vessie et bientôt il deviendra le centre d'un calcul urinaire. C'est ce qui arrive souvent pour les fragments de calculs qui tombent des reins dans la vessie,

URINE.

pour les corps qui sont, introduits par l'urêtre ou même pour ceux qui s'introduisent violemment dans la vessie, comme on l'a vu pour des halles. Cet état général des urines explique comment les calculs de la vessie ont presque tous pour noyau un calcul d'acide urique venu du rein. Il fait comprendre aussi pourquoi un calcul, une fois commencé, tend toujours à s'accroître.

Le même phénomèrie se présente chez les animaux. Que l'on introduise un calcul dans la vessie d'un chien, et bientôt il s'y convrira de nouvelles couches.

Dés la plus haute antiquité, les calculs avaient attiré l'attention des médecins; mais ce n'est qu'aux travaux de Scheele, de Wollaston, de Fourcroy et Vauquelin, de Proust et de Marcet; que la science doit les notions précises qu'elle possède à leur égard.

Les principaux matériaux que l'on a rencontrés dans les calculs et les gravelles sont : l'acide urique. l'urate d'ammoniaque, le phosphate ammoniaco-magnésien, le phosphate de chaux, les carbonates de chaux et de magnésie, l'oxalate de chaux; la cystine, la xanthine, la silice et la fibrine.; Souvent, ces matières sont en outre imprégnées de mueus, d'albumine et de matières animales analogues, qui leur servent en quelque sorte de ciment.

Les calculs se présentent, ordinairement, sous la forme de concrétions globuleuses un peu aplaties. Lorsqu'il y en a prasieurs dans la vessie, il arrive ordinairement que les variaces de contact sont planes, et que le calcul devient polyédrique; ceux qui se déposent dans les uretères ont ordinairement une formé plus ou moins cylindrique. La couleur des calculs varie suivant les substances qu'ils renferment; ceux qui sont formés par les phosphates terreux sont presque incolores; tandis que d'autres sont colorés en gris ou en jeune, ou même en bran plus ou moins foncé.

Leur surface est tantôt lisse et polie, tantôt elle est rude et terreuse, et se laisse entamer ficilement. Quelquofois même, elle présente des supérités et des arêtes 'saitlantes, comme on le remarque pour les calcule d'onalate de chaux.

La pesanteur spécifique des calculs varie de 4, 2 à 4, 9, Quelquefois leur grosseur n'excède pas celle d'un grain de millet, et dans d'autres cas elle atteint celle d'un coufs On

WIII.

1

ŗ

٢

1

1

-56 -56 an a trouvé qui accupaient toute la capacité de la venie et qui pesajent plusieurs livres.

La texture des calculs est très importante à considéres; tautât, elle est homogène, plus ou mains compacte, terreuse ou cristelline; tantât, elle présente des couches concentriques qui sont disposées autour d'un noysu spotral. Cette structure remarquable devient très apparente, lorsqu'à l'aide d'une scie on coupe le calcul per le milien et qu'on polit la nonvelle surface. Ordinairement, la composition chimique des différentes couches varie, st le noysu pentral lui-même peut être formé pan un corps accidentallement, introduit dans la vessie.

4508. Calcule uniques, Les calcule d'acide arique sont ordinairement colorés en janne brun ou rouge brun; ue rarement, ils sont blancs ou g'un jaune-paille; leur auface est en partie lisse, en partie formée de mamalons usés. Leur cassure estapeu cristalline; souvent même elle et terreuse, Ils cont formés de conches concentriques qui # resemblent par leur, aspace, mais qui different dans leur épaisseur, et qui lui donnent l'aspent général du bois. C'al ordinairement, un grain de gravelle urique provenant da rein ou une parcelle de mucus de la vessie qui en forme le noyay, autour duquel viennent se deposer successivement des couches d'anide urique impur, togjours mélangé d'un peu de murus, de sels terreux, d'unates, et de la motière solorante de l'arine. On paut isoler la matière colorante à Leide de l'acide sectique, qui la dissout. Liether mière toujours aux calculs d'acide grique at à la plupart des ar tres galeuls quelque trace de matière grasse. 11 71.41.

- 114 est trissociles de resonnalite les calcula d'acide arique, ile sont invalubles dans l'alcoal es l'éther. i l'eau n'en dissout qu'une très posites quantité : La potesse caustique, les dissout parfaisement, en laisant, souvent un léger, résidu de phosphate de chaux, et dégageant à peine une légère odair d'animoniaque. Les asides, minimux set les neides organiques un genéres gues, souvent l'açide, actique, fornient dans out dessolution ales line un précipité gélations qu' postid llaopest de paillettes brillantes par le lavage. La potasse dissout aussi le mucus qui sert de ciment ji peut dont les faire, que le précipité soit aquillé de quelques thauside matières étrapgères. L'acide, nilrique, dissout l'asidemique aréminité. L'acide potestion à précipité des parte

0.3

leur modérée, la dissolution, légèrement colorfe en jaune, laisse un résidu rouge, dont on peut aviver beaucoup la teinte en l'exposant à des vapeurs ammoniagales.

Chaultés sur une lame de platine, les calculs d'acide urique dégagent d'abord l'odeur de corne brûlée et celle de cyanogène; enfin, ils preunent feu et brûlent seuls. S'ils contentient des drates alcalins; de l'oxalaté de chaux ou des phosphates terreux, on trouverait dans les cendres des carbonatés alcalins, de la chaux caustique ou des phosphates.

Pour faire l'analyse d'un calcur, on le desseche parfalment, et ou l'épuise pas l'éther, l'alcoul et l'eau, pour en isoler successivement les matières grasses, les matières extractives et les urates solubles. Le résidu est traité par l'anide chlorbydrique étendu, qui dissout les phosphates terreux; et il neste de l'akide unique entièrement soluble dans la poisse, et qu'on duss facilement en précipitant cette solution par un éclos, laxant et sechant le précipité.

Les calculs d'acide mique sons sonvent mélanges d'une 18 très crande quantité d'unite d'ammonjaque, et quelquefois ŀ ce sel constitue presque entièsement le calcul. L'existence ĸ des calculs d'urate d'ammoniaque à été signalée d'abord par G. Foureroy et Vauquelin. Hase compontent au feu comme 3 his calculadiacide usigues mais, quand on les dissout dans ji. la potasse ; ils laissent dégiger une forte odeur d'ammo-51 niaque, L'ean bouillante, les dissout plus fasilement que ð les calculas d'arida surique que Lossaoides Leur. en lèvent í l'ammeniaque, et enseparent l'acide usique, Il est facile ۶. de constater la présence d'ad sel anmonideal dans le lianide separe de l'acide urique para a suntai a const

Andri Sin Park and Antipartic des an international and a second se

On a rencontré, mais rarement, des galeuls contenant une certaine quantité d'urate de soude. Wollaston a prouvé néanmoins, que les soncrétions arthritiques sont essentiellement formées par ce sel,

١

lement formées par ce sel, 4509: *Calculs ganthigues*. Le docteur, A. Marcet a le premier repontré un calcul formé par le composé particulier auquel il a donné le pop, d'oxyde zanthique. Nous en avons décrit les propriétés (4250), et nous avons fait l'acide phosphorique à l'état de phosphate ammoniacomagnésien.

4513. Calcule carbonatés. Les caleuls, exclusivement formés par le carbonate de chaux, sont très-rares et se rencontrent surtout chez les herbivores. Ils sont blancs ou gris, quelquefois jaunes, bruns ou rouges. Leur coloration est due à la présence d'une matière animale étrangère, qui se charbonne par l'action du feu. Ils sont d'ailleurs faciles à reconnaître à la propriété qu'ils jont de faire effervencence avec les acides, et de laisser un résidu de obaux caustique, lorsqu'on les calcine fortement.

Plus fréquemment, il arrive que le carbonate de chaux se trouve mêlé aux matériaux plus ordinaires des calculs. On a parfois rencontré d'anciens calculs de phosphates terreux recouverts d'une couche mince de carbonate de chaux. Proust a rencontré un geleui dont la surface extérieure était formée par un mélange d'oxalate et de carbonate de chaux, la couche suivante par du phosphate et du carbonate de chaux, et la troisième par du phosphate et du carbonate de chaux, et la troisième par du phosphate de chaux. Brugnatelli affirme avoir trouvé dans un calcul du carbonate et de l'oxalate de shaux, mélangés à du bepraste d'ammoniaque; ce dernier sel étant soluble dans l'eau, il est difficile de s'expliquer comunent il a pu se déposer dans l'urine.

Le carbonate de magnésie se rencontre raroment en quantité notable dans les calculs de carbonate de chaux. M. Berzélius admet cependant qu'il y existe sonjours, et il site une analyse de M. Lindbergson, qui a signalé dans un calcul 62,55 p. 0/0 de carbonate de magnésie.

4ö14. Calcula muraus. Parmi les calculs les plus fréquents, il faut citer encore cieux qui sont formés par l'oxilate de chaux. Leur surface est ordinairement rabôjenise, périssée de marhelons ou d'aspérités qui leur donnent une forme toute particulière, analogue à celle des mures. De la, le nom de calculs mûraux. La grésseur de cres raiculs varie, depuis celle d'un grain de chenevis jusqu'au volume d'un souf de pigeon. Ils présentent, surtout quand ils sont volimineux, une couleur brune, quelquefois même noisâtră. On attribue cette coloration à la matière eploraple du sing gui, par suite de l'irritation entratepue par les américes de ces calculs, suinté constamment dans la vessie. En effet,

l'hématurie n'a souvent d'autre cause que l'existence de ces calculs muraux.

Leur cassure est ordinairement compacte et granuleuse. Quelquefois, elle présente, d'après M. Berzelius, une agglomération de cristaux. Leur densité est considérable. Ils renferment ordinairement une très-grande filamitité de matière organique. Chauffés sur une lame de pluidiffe, ils se gonfient et se charbonnent; après l'incinération, il reste un résidu de chaux caustique, si la température a été assez élevée.

ŧ

t

1

1

ı

L

8

ť

į.

ä

4

£

t

ŝ

١

£

ł

e in produ

L'acide chlorhydrique les dissout, ce qui les distingue des calculs d'acide urique, les carbonates alcalins les attaquent également, en les transformant en carbonate de' chaux.

Il paraît ; dispits certains auteurs, que les calants sont surtout sujets à ces calculs.

4515. Calculs fibriques, Le docteur A. Marcet a réncontré un calcul d'une composition très-remarquable. Il renfermait une mitière insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, soluble dans la potasse et dans l'acide acétique bouillant; le prussiate de potasse la précipitait de cette dissolution. Marcet regardait cette substance comme identique avec la fibrine. Le calcul dont il s'agit avait d'ailleurs l'aspect et la consistance de la cire jaune et était jusqu'à un certain point élastique.

4516: Calculs siliceux. Fourcroy et Vauquelin dot trouve de la silice dans deux calculs dont le premier il en renfermait que très-peu, et dont le second était forme par un noyau contenant 66 p. 100 de silice et 34 p. 100 de matière animale. On a également rencontre de la silice dans des graviers rendus par une femme.

dans fles graviers rendus par une femme. M. Boussingault a fait l'analyse d'un calcul d'une composition extraordinaire : il pésait 17 grains. Sa forme était irregulière, l'amelleuse en quelques endroits; il avait été rendu par une dame de Bogota, et renfermait:

Peroxyde de fer	38,8 -	-	- 41
Alumine		• •	
Silices, and barrie details a const			
Olladenness, belanessar			
Bulp. 10 piptique			

L'absence totale de matière organique dans ce calcul

est extraordinaire, et l'analogie de sa composition avec celle d'un minerai de fer en grains fait supposer qu'il avait été introduit accidentellement dans la vessie.

Telle est la composition des différents calculs qu'on a rencontrés chez l'homme. On les a divisés eu calculs simples et en calculs composés, suivant qu'ils renferment un seul ou plusieurs des matériaux que nous avons énumérés. Les calculs composés peuvent être mixtes ou alternants, c'est-à-dire formés par un mélange homogène de plasieurs principes ou par des stratifications alternatives formées par des couches dont la composition chimique varie.

Quant à leur fréquence, on a trouvé sur 1000 échantillons :

- 372 calculs formés par l'acide urique seul ou mélangé d'une petite quantité d'urate d'ammoniaque et d'oxalate ou de phosphate de chaux.
- 253 calculs formés par des phosphates terreux (calculs fusibles).
- 233 calculs formés par des couches alternatives d'acide urique, d'oxalate de chaux et de phosphates terreux.
- 142 calculs formés par l'oxalate de chaux.

4517. Calculs des animaus. Les animaux eux-mêmes sont sujets aux calculs.

Chez les chats, on a trouvé des calculs de phosphate de chaux et de phosphate ammonisco-magnésien.

On a trouvé dans les calculs urinaires des chiens de l'acide urique, des phosphates terreux, de l'oxalate de chaux et même de la cystine.

M. Lassaigne a analysé un calcul de chien qui renfermait 97,5 de cystine et 2,5 de phosphate ou d'oxalate de chaux.

Chez les rats, on rencontre très-souvent des calculs formés per un mélange de carbonate de chaux, de phosphate et d'oxalate de chaux.

Les calculs que l'on trouve chez les herbivores sont formés par des phosphates, toujours mélangés de quantilés plus ou moins considérables de carbonate de chaux. Souvent même, ce dernier sel les constitue presque en entier.

Klaproth a analysé un calcul provenant du grand esturgeon. Il renfermait, outre le phosphate de chaux, des traces de sulfate de chaux et un peu d'albumine.

URINE.

4518. Dans le traitement des calculs urinaires, on a cherché à mettre en usage des moyens chimiques; on a préconisé l'emploi de divers dissolvants pris à l'intérieur ou injectés immédiatement dans la vessie. Si l'on se rappelle la structure complexe de certains calculs et la nature variée des materiaux qui entrent dans leur composition, on comprendra sans peine que le même dissolvant ne convienne pas dans tous les cas. Les calculs formés par l'acide urique ou les urates exigeront l'emploi de dissolutions alcalines, tandis que ceux qui sont formés par les phosphates terreux ne pourront se dissoudre que dans des liqueurs acides. De là, la nécessité de connaître la nature du calcul avant d'appliquer le traitement. La composition de l'urine elle-même peut guider dans cette recherche. Une urine habituellement alcaline aura probablement donné lieu à des dépôts de phosphates, tandis que l'acidité de cette liqueur sera plutôt un indice en faveur de l'existence d'un calcul urique.

S'agit-il de dissoudre un calcul formé de phosphates terreux, on a pensé à injecter dans la vessie une dissolution très-étendue d'acide nitrique ou d'acide chlorhydrique. Il faut l'avouer, cependant, cette pratique est inefficace dans la plupart des cas, et souvent mêine elle est dangereuse. On aurait encore moins de chances de succès, si l'on essayait d'administrer des acides à l'intérieur. On sait en effet que les acides minéraux ne passent pas dans les urines et que les acides organiques sont toujours décomposés dans l'économie.

ł

ł

Pour dissoudre les calculs formés par l'acide urique, on a conseillé, depuis longtemps, l'administration de liqueurs alcalines, par exemple, de dissolutions étendues de carbonate ou de bicarbonate de soude ou même de borax. C'est ainsi que l'emploi des eaux de Vichy a paru à quelques médecins, présenter des avantages réels dans le traitement des calculs; mais ces avantages sont niés par d'autres. Il paraît, du moins, qu'on les a vus quelquefois devenir moins cohérents et plus friables.

Les dissolutions alcalines peuvent être employées surtout à titre de moyen prophylactique. Non-seulement, elles dissoudront l'excès d'acide urique qui tend à se former dans l'économie, mais elles pourront peut-être en prévenir la formation. En discutant les causes de la chaleur animale, nous avons constaté, en effet, que c'est par l'intervention des bases que les phénomènes de combustion s'accomplissent dans l'économie, et que des produits gui, saus leur présence, seraient incapables d'absorber l'oxygène, l'enlèvent complétement à l'air sous l'influence des bases. Dans le traitement des gravelles uriques, les bases agiraient donc, soit comme dissolvant une portion de cet acide, soit en empéchant la transformation des matériaux azotés de l'économie en acide urique par une combustion plus avancée qui les transformerait en urée.

Ajoutens, toutéfois, qu'en rendent les urines alcalines, on s'expose à favoriser généralement la production des acides, et par sulte celle de l'acide urique lui-même. Disons même que, d'après M. Prunelle, tel semblerait être l'héfet des caux de Vichy. Mes propres observations me portent à penser le contraire.

D'après l'action que les aléalis exercent sur l'urine acide normale, on a été disposé à conclure que l'usage de l'eau de Vichy ou célui du carbonaté de soude peut donner lieu à la formation de calculs de phosphates terreux. Cette crainte est-elle bien fondée? St l'urine est sécrétée par le rein avec une réaction aléaline, d'ou lui viendraient les phosphates, et pourquoi les déposerait-elle dans la vessie?

Un régime excitant favorise beaucoup la formation des calculs d'acide urique. On comprend en effet qu'une alimentation trop succulente, en introduisant dans l'économie un exces de matières azotées, pourra donner naissance à la formation d'une trop grande duautité d'acide urique. À cela il faut ajouter que l'abus des hoissons alcooliqués et des aliments gras pourra ancore favoriser la production de cet acide, en empéchant l'ozydation complete des matériaux azotés du saug. Par une relison analogue, les occupations sedentaires prédisposent aux calculs d'acide urique. On a prétendu que, chez des personnes qui, après avoir quitté la ville s'étaient livrées à la campagne à un genre de vie plus actif, l'acide urique avait cessé de se déposer dans la vessié, pour faire place à de l'oxalate de chaux. Sous l'influence d'un exces d'oxygène, l'acide urique peut en refet as transformer en urée et en acide oxalique. Nul doute que suite la respiration et par suite l'absorption d'oxygène avaient

ete plus actives encore l'acide oxalique n'eut disparu à son tour pour se transformer en acide carbonique.

"Toutefois, quant aux calculs d'oxalate de chaux, on admet généralement que leur formation est due à l'acide oxalique ou aux oxalates provenant des aliments. Nous avons vu en effet que ces corps pouvaient passer dans les utifies. Les personnes qui sont sujettes à ces calculs doivent par consequent s'abstenir de prendre, comme aliments, des plantes qui, telles que l'oseille, renferment des oxalates.

Urine des animaux.

4319. MAMMITTARES CARRIVORES. La composition de l'urine des mamhifères carbivores se rapproche beaucoap de celle de l'homme lui-même, par la nature des corps qui s'y rencontrent; en général, cependant, elle contient moins d'éau et se montre conséquemment plus dense. D'après Vauquelin, l'urine du lion et du tigre est alcaline; elle ne réaferme ni phosphates, ni aoide urique.

D'après Hidronymi, au contraire, l'urine de ces animaux est transparente, d'un jaune clair; son odeur est forte et désagréable, sa saveur amère et nauséabonde; elle manifeste tine réaction achde, qui disparait, au bout de qui lque temps, pour faire pluée a une réaction alcaline, d'un dégugement d'ammonlaque. Sa pétanteur spécifique varie de 1059 à 1.076. Elle à donné al animyse : " " blue

Dau		846,1
Uree, extrait alcoolique et adde	17 * · · ·	4.15-1.
laotique		
Acide urique	0,22	•••••
Mucus		, i
Sulfate de potasse		
Sel ammoniaç, avec un peu de		153,9
chlorure de sodium,		•
Phosphates terreux		
Phosphates de potresse et de saude		
Phosphate d'ammoniaque	1,02	τ
Lactage de potasse	5,30	
		1000,0

4520. MAMMIPERES HERBIVORES. L'urine des herbivores renferme également de l'urée, quoiqu'en quantité beaucoup moindre; mais au lieu d'acide urique, on y trouve de l'acide hippurique. Mais ce qui la distingue essentiellement

de l'urine de l'homme, c'est qu'elle présente une réaction alcaline.

Cheval. L'urine de cheval a été analysée récemment par M. de Bibra. Elle était alcaline et laissait déposer au bout de quelques minutes, une matière blanche jaunâtre principalement formée de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie.

La densité de cette urine était en moyenne de 1,045 et la quantité de matière solide y variait de 12,5 à 8,5 p. 0/0; l'acide hippurique y variait également de 1,5 à 0,5 p.0/0. Elle contenait :

Eau	885,09	912,84
Matière extractive soluble dans l'eau.	21,32	19,23
	25,50	18,26
Sels solubles dans l'eau	23,40)	40,00
Sels insolubles dans l'eau.	47,805	40,00
Urée.	12,44	8,36
Acide hippurique	12,60	1,23
Mucus.	0,05	0,06
1 :	1000,00	100,00

Le résidu salin renfermait, outre les carbonates terreux, 40 à 50 pour 0/0 de carbonates alcalins.

M. Bibra n's point observé le fait généralement admis que l'acide hippurique renfermé dans l'urine d'un cheval en repos, se trouve remplacé pendant le travail de l'animal par du benzoate d'ammoniaque.

M. Boussingault a fait l'analyse de l'urine d'un cheval nourri au trèfie vert et à l'avoine; il y a trouvé :

Urée	31,00
Hippurate de potasse	4,74
Lactate de potasse	11,28
Bicarbonate de potasse	15,50
Lactate de soude	8,81
Carbonate de chaux	10,81
Carbonate de magnésie	4,16
Sulfate de potasse.	1,18
Chlorure de sodium	0,74
Silice	0,01
Phosphates.	0.00
Eau et matières indéterminées	910,76
an a	1000,00

űsim.

Lassaigne. John. 980.0 Extrait aqueux et alcoolique. 33,30) Mucus avec un peu de carbo-15,0 Acide hippurique...... 1,40 Chlorure de potassium..... traces. Urates de chaux et de potasse. 0,14 Phosphate de chaux..... 0,70 Carbonates de chaux et de Oxydes de feret de manganèse. traces. Sulfates, phosphates et chlorures alcalins.,.,.,.,.,. 11,40 5.0 • • · • • • • • • 1000,0 1000,0

1

ł

ŧ

÷

l

ţ

ί

Chesal diabilique. Voici deux analyses d'arine de cheval diabétique, faites par MM. John et Lassaigne :

Bœuf. L'urine de bœuf a été analysée par Sprengel, qui y a trouvé :

· ·	me and a second s
	Eau
	Urée
	Albumine
	Mucus 1,90
	Mucus 1,90 Acide benzoïque 0,90
1 2	carbonique
	Potasse 6,64
• • • • • •	Soude
• i.t	Silice
•••••	Alumine
	Oxyde de manganèse 0,01 ····
	Chaux
(Section	Magnérie
	Chlore
1.0	Acide sulfurique
	Phosphore and a second
•	*000,00
	100,00

\$75

100-515

M. Bibras qui y a trouvet	΄ Τ.	ÌI.
Eau	912,01	923,10
Matteres extractives solubles dans		,
l'eau	22,48	f 6,43
Matières insolubles dans l'alcool	14,24	40,20
Sels Miables dans l'eau. 79: 3621	24,49	25,77
Sels insolubles,	1,50	2,22
Urée	19,76	f 0,22
Acide hippurique	5,58	12,00
Acide bippurique 19	0,07	0,06
איז אין געריין אין אין אין אין אין אין אין אין אין	1000,00	1000,00

On doit à M. Roussingault une analyse complète de l'urine d'une vache qui avait du nourrie avec du regain et des pommes de terre. Voici les résultate qu'il e abtenus:

	Urée. Witt	48,48
07	Hippurate de potasse.	. 16,51
	Laciate de polasse	17,16
0.0	Laciate de polasse	16,12
. Dana	Carbonate de mamériques d'	4,74
(Carbonate de chaux	9,55
	Sulfate de potasse	3,60
	Chlorare de sodium	1,52
	Silice	traces.
	Acide phosphorique	" " 0,90 -
	Lau et matières indéterminées.	921,00
		1000,00

Le réside salin renfermait 77 p. 6/Q de carbonate de potasse.

tasse. Chèvre: Lurine de chèvre est limpidel, d'une odeur particuliène, assez penetrante, d'une densité de 1,009 à 1,008 et possède, comme les précédenteur une réaction alcaline. 16 and après M. Bibra.

Eau	983,99
Eau	0,56
l'alcool _(W) (1))	4

WRITE-

Sels solubles dans l'eau	9,80	0,40
Urée	3,78	0,76
Acide hippurique.	1,25	0,88
Mucus		
•	1000,00	1000,00

.. 108 parties du résidu salin renfermaient 53 parties de carbonate de soude.

... Chamedu. L'urine de chameau a été analysée par M. Brande; 95 parties de ce liquide ressentent :

Bau	•			··· · 7	њ;	• •
Phosp	hate de c	haux		1		
Sel an	moniac	•••••••	••••••••••	•• (* * -	6	2
Sulfat	e de pote	1896	••••••	· · · • • · · ·	. 	•
Urate	de potas ire de so	3e		••]	0	
					o ₀6₁.,,	
		• • • •			R.	•

M. Chevreul, à qui l'on doit également une analyse de cette urine, d'y a réncontré ni acide drique, di phosphates. Il l'a trouvée très-riche en urée, et y a constaté la présence du carbonate de chaux, du carbonate de maghésie, du sulfate de potasse, du chlorure de potassium, du carbonate de potasse, du chlorure de sodium, de l'hippúrate de soude, du carbonate de soude, du sulfate de soude, et de quelques traces d'oxyde de fer.

Goghen. M. Boussingault vient de publier une analyse détaillée de l'urine d'un cochon nourri avec des pommés de terre. Il a trouvé dans 1009 parties de ce liquide :

C P		
۲.	z	Urée
• •	ł	Bicarbonate de potament sur la 10,74
		Carbonate de magnésie
•		Carbonate de chaux traces.
4	•	Sulfate de potasse 1,98
	۰.	Phosphate de potasse 1,02
		Phosphate de potasse Chlorure de sodium
•	•	Lactate alcalin indetermine
	.'	Acide hippurique
• • •	••	Silice
		Eau et matières organiques in-
• • •	Ľ	Eau et matières organiques in- determinées (201) 90110 L - 979 14 (1979 L - 979 L - 97
• • • • • • • • •		1000.000

575

i.

L'urine de cochon analysée par M. Bibra, était limpide, presqu'inodore, d'une densité de 1,012 à 1,010 et possédait une réaction alcaline.

Elle renfermait:

•	I.	IĮ.
.Eau	981,96	982,57
Matières extractives solubles dans	1,42	1,12
Matières extractives solubles dans		
l'alcool		3,99
Sels solubles dans l'eau	9,09	8,48
Urée	2,72	2,97
Mucus	0,05	1,07
	1000,00	1000,00

Les cendres renfermaient 12,1 p. 0/0 de carbonate de potasse, 53,1 p. 0/0 de chlorure de sodium, 7,0 de sulfate de soude et 27,8 de phosphates.

Lièvre. L'urine de lièvre est alcaline et contient une très petite quantité d'acide hippurique; ordinairement elle est trouble et dépose une matière blanchâtre, globuleuse, principalement formée de phosphate de magnésie ; sa densité est de 1,050.

1000 parties de cette urine renferment, d'après l'analyse de M. Bibra :

Eau	32,68
Sels solubles dans l'eau	23,70
Sels insolubles dans l'eau	12,64
Urée	
and a second	1000,00

Le résidu salin renfermait 8,73 de carbonate alcalin et une proportion considérable de phosphates (39 pour 0/0).

Cattor. Dans l'orine du castor, Vauquelin a retrouvé la matière colorante de l'écroce de saule dont ces animaux se nourrissent.

4521., OISEAUX. L'urine des oiseaux est formée par un mélange de parties solides et liquides, qui se réunissent

UBINES 1

dans une cavité particulière, nommée desque. Elle constitue une bouillie blanche, quelquefois verdâtre, qui ne tarde pas à se solidifier à l'air, et qui est particulièrement formée d'urate acide d'ammoniaque. L'urine des oiseaux de proie renferme en outre de l'urée et une matière colorante verte. D'après J. Davy, l'urine des perroquets présente une composition analogue à celle des serpents. Si l'on considère le grand développement du système respiratoire chez les oiseaux, et l'activité des phénomènes de combustion qui doit en être la conséquence, on peut s'étonner que leur urine renferme une quantité si considérable d'acide urique.

Nous avons vu, en effet, que l'on peut envisager ce produit comme le résultat d'une oxydation moins avancée, d'une combustion imparfaite des matériaux azotés de l'organisme. Il semble au premier abord qu'il y ait contradiction entre ces deux faits.

, Il suffit pour la faire disparaître, de rappeler une expérience que vient de faire M. Boussingault, et par laquelle il a prouvé qu'une tourterelle perd une quantité considérable d'azote à l'état de gaz. Si, donc, une partie des matériaux azotés ne subit, dans l'organisme des oiseaux, qu'une oxydation incomplète, cet effet est compensé et l'équilibre se trouve rétabli par l'oxydation bien plus avancée que subit une autre partie de ces mêmes matériaux sous l'influence de la respiration, en se transformant en acide carbonique et en azote.

D'ailleurs, on sait que le sang des oiseaux est remarquablement riche en matériaux organiques, et qu'en conséquence pour la même proportion d'oxygène, il contient plus de combustible.

4525. GUANO. On rencontre sur les îles et sur les rochers qui bordent la côte de l'Amérique méridionale, entre le 13° et le 21ª degré de latitude australe, des dépôts très-abondants d'une matière animale formée par les excréments des oiseaux innombrables, qui habitent ces régions solitaires. Cette matière est conque sous le nom de guano, et forme des couches qui ont souvent plus de 20 mètres d'épaisseur. Les habitants du Pérou s'en servent depuis au moins douze ou treizé siècles pour amender le sol stérile qui forme les côtes de de pays.

De nosjours, le guano est devenu l'objet d'un commerce très-actif entre l'Europe et l'Amérique. Cette matière est

VIII. ..

٢

URENE /

en effet, en raison de la grande quantité d'azote qu'elle renferme, un des centrais les plus avantageux.

On a distingue plusiours variétés de guano, qui différent par lour colleur. Le guano hiene est le plus estimé; quand il est colloré en souge ou ch brant il constitué une qualité inférieure. Un doit à Fourgoy et à Vauquélin les premières analyses, qui sient été faites sur coue insulère ; l'échantillou qu'ile ont examiné avait été rapporté en 1806 par M. de Hamboldit, et sur femisit i

A S B S L S S S S S S 1. De l'acide urinue. De l'acdute d'amproniaques in martie a Du chlorbydrate d'ammoniaque. ۰ مع "De l'acente de pottiper l'art a alle marte . Des phosphares de porçese oudo onder. Durchisione as printed and -> Une wariere gamepersons and the contain and adati zenhar en Du sable. ->Klaproth a' chalensent public suis vie the guidio. A y a trouver of a submission of sis Ga The Urate d'ammoniaque, 202101 16:00 Oxelate de chaux..... 12,75 - () - () - () Chlorute de socium C. . . See 2 Phosphate de chaugers and 10,00 an and Attribut suble. A suble of the 52,00 and and Manteres Indeterminetes 28,75 St. La Prop 1. 1.1.181. 1. · · · j · · · 100.00 Plus recomment, M. Vœlkel a analyse la même matiers. -81 D18.61 Un en bunide, d'un brun-jaunâtre et repandaut une odeur urineuse, à donne : er do - Unaterdiammioniaqueata apares er a , **9,0** Oxalate d'ammoniaque..... 10,6 7.0 Phosphate d'ammoniaque. 6.0 ammoniaco-magachien . 2,6 · i . **5**,5 Sulfate de potasse........ 3.8 de soude..... 4,2

Phosphate de chaux......

Argile et sable..... Eau, traces d'un col de for et matières indéferminées...... 14,3

E	0-
97	D

4324. Reserves. E'arine des serpents constitue une bouillie blauche très-épaisse, qui se solidifie bienrôt à l'air, et qui est essentiellement formée d'acide anique et d'urares de potesse, de soude et d'annaoulsque. On y trouve, en outre, une petite quantité de phosphate de chaix Elle ne paraît pas reillement d'intée.

¹ Les sérpétits rendent à peu près tous les mois vette urine par mastes aslez voluminénises pour les grosses espèces: Lies chimistes ont souvent rélouis à cette souve pour se procurer Pache arique nécessaire à leurs expériences.

Les sauriens fournissent à peu près le monte produit.

Il n'en est pas de même des Battaclens. L'urine de la grenouille commune m'a offert de furée accompagnée d'albamine; on peut dire que l'albaminarie constitue l'état normal de ces animaux.

Les chéloniche fournissent égélément une urine conte-

4525. Chez les motionques, on a constaté la prodaction de l'auide utique.

Il en est de même chez les inérctes, du moine dens la contraride, de papillon du ver à soie, etc. Lonque le papillon du ver à soie quitte sa coqué, on le voit répandre une liqueur brune qui consiste essentiellement en noide inéque;

APPENDICE À L'URINE.

Purvée et acide purveigue.

ERDMANN, Journ. für prakt. chem. Dunas, Observations inédités.

11.41

- :

4526. On rencomtre depuis quelques années dins le commerce une substance particulière comme sous le nom de purrée. Elle est originaire des Indes et de la Chine d'où elle est importée en Angleterre, pour servir à la préparation du jourse indien. Elle se présente sous forme de morecaux arrondis. dont le poids aucède margument 140 à 120 gram.

urine,

Ils sont bruns à l'extérieur; mais leur cassure offre une teinte d'un jaune orange très-riche. Les opinions sont partagées relativement à son origine. Les uns pensent qu'elle constitue de véritables bezoards, tandis que d'autres affirment qu'elle se dépose, à certaines époques de l'année, de l'urine des chameaux, des éléphants, des buffles et d'autres grands animaux, et que sa formation est subordonnée à une altération particulière que des pluies longtemps prolongées font subir à la nourriture de ces animaux. Cette dernière opinion est confirmée par l'odeur unineuse qu'exhale cette matière.

Tout récemment, M. Erdmann a attribué au purrée une origine tout-à-fait différente. Ce chimiste pense que ce produit n'est que le suc d'un arbre neutralisé par la magnésie et réduit par l'évaporation.

Le purrée se dimout peu dans l'eau et dans l'alcool; ses dissolutions sont neutres : l'éther le dissout un peu; quand on évapore la dissolution éthérée, il reste une matière jaune brillante et cristalline qui possède une réaction acide. Les alcalis caustiques dissolvent une portion du purrée : les dissolutions ont une couleur d'un jaune très-riche. Le purrée laisse une quantité considérable de cendres, principalement formées de magnésie, d'un peu de potasse et de chaux, mais exemptes de phosphates.

Quand on délaye le purrée dans l'eau et qu'on ajoute à la pâte de l'acide chlorhydrique, il s'en sépare une matière jaunâtre qui donne naissance à une bouillie cristalline. C'est l'acide purréique qui constituait un sel avec la magnésie.

Cet acide se dissout dans les alcalis, en est précipité par les acides, se dissout dans l'eau et l'alcool bouillants, et cristallise par le refroidissement des liqueurs, ce qui fournit les moyens de le purifier facilement.

L'acide purréique retient souvent de la magnésie. Pour le purifier, M. Erdmann le dissout dans du carbonate de soude, et sursature la liqueur filtrée par un excès d'acide chlorhy dique. L'acide parréique se dépose en cristaux que l'on redissout dans l'eau. Cette solution est traitée par l'acétate de plomb ; le précipité, décomposé par l'hydrogène sulfuré, est repris par l'eau bouillante. Les cristaux qui se déposent n'offrent plus alors qu'une teinte légèrement jaune. Pour les purifier, on les fait cristalliser cinq

۲.

URINE.

ou six fois dans l'alcool. Après ces divers traitements, ils ne contiennent plus que des traces de magnésie qu'il est impossible de leur enlever.

L'acide purréique renferme :

Ţ

1

į,

\$

Ł

t

P

Ê

1

ł

ť

2

ý

1

\$

ŧ

ť

ç

1

5

1

ş

C^{20} H^9 O^{11}	112	4,2		ı
	2712	100,0	· !	

L'acide purréique, à peine soluble dans l'eau froide, se dissout mieux dans l'eau bouillante, et se dépose par le refroidissement en aiguilles d'un jaune pâle, soyeuses et déliées.

Les alcalis, mais surtout l'ammoniaque, jouissent de la propriété de colorer sa dissolution en jaune foncé.

Le meilleur dissolvant de l'acide purréique est l'alcool; l'éther le dissout également. Il possède une saveur sucrée et son arrière-goût est légèrement amer. Son aspect extérieur le rapproche beaucoup de la berberine, qui est cependant moins colorée.

Le purrée du commerce contient environ 50 pour 100 d'acide.

Les sels d'argent, de chaux, de baryte, de strontiane, de magnésie, ne sont pas précipités par l'acide purréique; il produit un précipité jaune foncé dans une solution d'acétate de plomb.

Une dissolution de cet acide neutralisée par un alcali donne des précipités avec les sels d'argent, de chaux, de baryte, de magnésie, etc. Tous ces précipités sont floconneux, un peu solubles, et ne présentent pas, en général, une composition constante.

Le sel de plomb, préparé en précipitant une dissolution alcoolique d'acétate de plomb par une dissolution alcoolique d'acide, renferme :

C²⁰ H⁹ O¹¹, Pb O. *****

L'acide, chauffé à plus de 100°, fond et se sublime en partie.

Pour faire cette distillation, on peut employer la méthode que Mohr a mis en usage pour la préparation de l'a-

581

•...

cide bancoique, et qui consiste à faire passer les vapeurs à travers une feuille de papier gris, collée sur le vase dans lequel se fait la sublimation. Les cristaux qu'on obtient ainsi sont neutres et peu solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther. Leur dissolution alcoolique ne donne de précipité qu'avec le sous-acétate de plomb.

Ils renferment :

			• • • •	Expérience.	
С ⁴³ Н ⁴	50	68,4 3,6	67,95 5,59	67,32 B,62	68,2 3,7
· 0•	400	28,0	28,46	28,46	28,1

He différent, par conséquent, par leur composition et par leurs propriétés, de l'acide purréique dont ils dérivent.

CHAPITRE VI.

BILE.

THÉNARD, Mémoires d'Arcueil, t. 1, p. 23 et 46.

Benzieros, Analyse de la bile du bauf, 1607; et Ann. der Chem. und Pharm., t. xxxxx, p. 150.

TIEDEMANN et GMMAN, Die Findauung nuch Fermchen. Heidelberg, 1826.

BRACONNOT, Ann. de chim. et de phys., t. RUII, p. 177 DREARGAN, Ann. de chim. et de phys., t. LENII.

LIEBIG, Ann. der Chem. und Pharm., t. KLVII, p. 1.

KENP, Journ. Hir prakt. Chomie, t. EXVIII, p. 1.

THEYER et Schlossen, Ann. der Ohem. und Pharm., t. L. p. 253.

4527. La bile offre un intérêt particulier, soit qu'on la considère comme produit de sécrétion, soit qu'on l'envisage comme intervenant dans l'acte de la digestion.

Les anciens avaient comparé la bile à un savon; les reoherches faites par M.M. Berzélius et Thénard, mais surtout celles que l'on doit à M.M. Gmelin et Tiedemann, en faisent connaître une série nombreuse de produits netirés de la bile, avaient effagé peu à peu l'idée simple qu'ên d'était ésite

de la nature de ce liquide, lorsqu'il y a quelques anhées M. Demerçay fut amend, par une nouvelle étude de la bile, à reproduipe l'opinion énoncée par les anciens chimistes.

Depuis, M. Berzélius a publié un long travail eur la bite, dans lequel il a appelé l'attention des chimistes sur plusieurs soides et corps nouveaux que ce liquide peut fournir à l'analyse, soit qu'ils précristent dans la bite, soit qu'ils résultent des métamorphoses si faciles et si nombreuses du principe essentiel de cette sécrétion.

Nous cuivrons dans notre exposé le travail de M. Demarçay, dont les principaux résultats viennent d'être confirmés par M. Liebig, et auquel les recherches récentes de MM. Theyeret Schlosser n'ont apporté que peu de changements.

La blie est un liquide visqueux, filant, ordinairement coloré en vortioncé; sa savear est amère d'alioid, et laisse un arrière-goût fade et douceâtre.

Elle se dissont dans l'ou, en formant une liqueur qui mousse comme de l'eau de savon.

Elle est souvent troublée par du nucus, qui se précipite en partie, tandis qu'une autre portion reste en dissolution; l'acide chlorbydrique, et en général un açide qualconque, ajouté en très petite quantité à la bile, suffissent pour le précipiter complétement; il est d'ailleurs étranger à sa composition et ne s'y trouve qu'accidentellement.

La bife ne se coagule pas par l'ébullition.

Abstraction faite de quelques principes que l'on peut regarder contras assessaires, la bite est essentiellement formée par la combinaison d'un acide asoté particulier avec la sonde : c'est du choléate de soude.

Klie doit as coloration à une matière verte, méjangée d'une matière jaune, qui post-âtre n'est qu'une modifiontion de la prensière. Larsqu'on traite cette matière colorante par l'apide nitrique, elle produit une réaction caractéristique; La liqueur, d'abord verte, devient blongkiolette, puis nouge, et ce changement de couleur s'accomplit dans l'espace de quelques secondes. Le couleur rauge ne terde par à se détruise élle même pour faire place à une telute jeune. Cette réaction est tellement censible, qu'elle cert non-sculament à caractériser le bile, mais même - à découvrir le présente de se liquide dans Varies ou dans d'autres pradation d'encrétion. Les dissolutions colorées de bile peuvent être parfhitement décolorées su moyen du charbon animal lavé, ou en y ajoutant avec précaution de l'eau de baryte, qui en précipite la matière colorante.

La bile renferme les matières grasses saponifiées et non saponifiées qui se rencontrent dans l'économie animale; la cholestérine s'y trouve en très petite quantité. Pour l'extraire, il suffit d'agiter la bile décolorée avec deux fois son volume d'éther, qui s'empare de la cholestérine et la laisse cristalliser après l'évaporation, sous la forme de feuilles blanches et éclatantes.

La bile renferme en outre quelques sels; lorsqu'on l'incinère après l'avoir dissoute dans de l'alcool, la majeure partie du résidu salin se trouve composée de carbonate de soude. Il renferme en outre du phosphate de soude et une quantité un peu plus considérable de sel marin avec quelques traces de sels de potasse et de fer.

Voici du reste la composition de la bile ramenée à sa plus simple expression; la bile de bœuf renferme :

Eau	875,0
Choléate de soude	110,0
Matières colorantes, matières grasses	
diverses, mucus, etc	' 5,0
Sels divers	10,0
	1000,0

4528. Toutes les réactions que la bile présente dans son contact avec les divers réactifs, dépendent du choléate de soude qui en fait la base.

Quand on l'évapore à siccité et qu'on reprend le résidu par de l'alcool concentré, celui-ci dissout le choléate de soude, les matières grasses, les matières colorantes, et laisse les matières albuminoïdes et quelques sels.

La dissolution alcoolique se décolore, lorsqu'on la traite par le charbon animal. Quand on évapore cette dissolution à siccité et qu'on la reprend par l'éther, celui-ci enlève la cholestérine et les matières grasses.

Privée des matières colorantes et des matières grasses, la bile fournit par la dessiccation une masse solide, friable, semblable à de la gomme arabique. Elle se redissout complétement dans l'eau et dans l'alcool, en leur communiquant à peine une réaction faiblement alcaline.

La bile, pulvérisée et desséchée, attire promptement l'humidité de l'air.

Incinérée sur une lame de platine, elle laisse un résidu composé essentiellement de carbonate de soude, mélangé d'un peu de sel marin.

La dissolution aqueuse de bile n'est pas troublée par l'acide oxalique et par l'acide acétique. L'acide chlorhydrique en précipite une masse résineuse, et s'empare de la soude.

Le nitrate d'argent y forme un précipité plastique, blanc d'abord, mais qui passe bientôt au brun.

L'acétate neutre de plomb produit un précipité blanc floconneux, le liquide surnageant prend une réaction acide; si on le sépare du précipité obtenu, il en donne un second par l'acétate de plomb basique.

Le sous-acétate de plomb précipite la bile complétement ; la liqueur ne retient en dissolution qu'une quantité de matière organique correspondant à la solubilité du précipité plombique.

Un excès de sel de plomb dissout une portion du précipité.

Les sels de baryte n'y occasionnent point de trouble; il en est de même de l'eau de chaux et du chlorure de mercure.

Le perchlorure de fer y forme un précipité onctueux de couleur brune.

Le chlorure d'étain précipite parfaitement toute la matière organique en flocons blancs.

Les dissolutions alcooliques de bile se comportent à peu près comme les dissolutions aqueuses; seulement, comme les précipités de plomb sont plus solubles dans l'alcool que dans l'eau, l'acétate neutre de plomb ne la précipite pas.

La bile, purifiée comme nous avons dit, contient :

		Kemp.		Enderlin.	Theye	er et Sch	losser.
		\sim		~~~			
Carbone	58,46	58,46	59,9	58,98	58,00	58,49	59,47
Hydrogène.	8,30	8,81	8,9	9,90 '	8,89	8,48	8,48
Azote	3,70 (25,76			3,62	•	
Oxygène	22,64)	10,10			20,65		
Soude	6,53	6,53			6,08		
Sel marin	0,37	0,54		• •	3,56		

BILE.

Picromel (Thénard).

Aride bilique (Liebig),

Matière biliaite (Gallonstoff). (Bernelins).

Biline (Berzélius).

Gallenzuker (Ginelin).

4529. On a proposé plusieurs procédés pour obtenir ce corps à l'état de pureté.

D'après M. Demarçay on dissout l'extrait alcoolique de la bile dans 100 parties d'eau et on y ajoute 2 parties d'acide sulfurique étendu de 10 parties d'eau, puis on chauffe au bain-marie. Lorsque des gouttelettes huileuses apparaissent à la surface, on retire le tout du feu. Au bout de 6 à 10 heures, l'acide obcléique s'est séparé sous forme d'un magma vert. On décante le liquide, on le filtre et on le fait évaporer pour obtenir une nouvelle quantité d'acide choléique. On réitère cette opération, jusqu'à es que ta dissolution soit réduite au quart de son volume. Les dépôts lavés sont dissous dans l'alcool et traités par quelques gouttes d'eau de haryte qui en sépare l'acide sulforique.

La dissolution filtrée, évaporée à consistance syrupeuse est secouée avec de l'éther qui lui enlève des matières grasses. On évapore le résidu au bain-marie, et on le place pendant qu'il est encore chaud dans le vide sec. Préparé ainsi, il contient encore toute la matière colorante et une petite quantité de soude et de baryte.

Le second procédé consiste à décomposer le précipité que la bile forme avec les sels de plomb, en prenant la précaution de mettre le sel de plomb en exc's, et d'y ajouter de l'ammoniaque. On chapfile le précipité afin de le fondre, on le lave à l'eau, pais on le reprend par l'alcoel bouillant qui dissout un sel goide, et laisse un sel basique aixei que la combinaison de l'oxyde de plomb avec le principe colorant. La dissolution sicoolique traitée par l'hydrogène sulfuré laisse après la filtration et l'évaporation, un magma brun. On dissout cette masse dans la moindre quantité possible d'alcool, et on secoue la liqueur avec de l'éther, qui enlève les matières grasses. Le résidu est sepris par de l'alcool froid et faible; on évapore et on sèche comme précédemment.

M. Liebig a indiqué le procédé auivant :

Bans une dissolution alcoolique de 8 parties de bile sèche et purifiée, on fait dissoudre 1 partie d'acide oxalique efficient; on porte à l'ébullition et l'on abandonne le mélange au repos pendant 10 on 12 heures. Pendant la dissolution de l'acide, il se sépare immédiatement une bouillie blanche d'oxalata de sonde en cristaux déliés. Dès qu'il ne se dépose plus rien de cristallin, on filtre le liquide, on l'étend d'un peu d'eau et on le met en digestion avec du carbonate de plomb. La liqueur filtrée est traitée par l'hydrogène sulfuré, et la dissolution évaporée à siccité au bain-marie.

MM. Theyer et Schlosser précipitent la bile débarrassée de mucus et de matières grasses par du sous-acétate de plomb. Le précipité est porté à l'ébuilition avec de l'eau et traité par l'acide sulfurique, jusqu'à ce qu'il ait perdu sa consistance emplastique. On filtre le liquide et on sépare par l'hydrogène sulfuré le plomb resté en dissolution.

L'acide choléique see est un corps solide, légèrement jaunitre, frieble et pulvéralent, qui absorbe promptement l'humidité atmosphárique en s'agglomérant. Sa saveur est amère, sa poussière irrite la muqueuse des narines et de la garge. Il se dissout facilement dans l'alcool; unis trèspeu dans l'éther. Récemment préparé, il se dissout trèsbien dans l'eu; mais au bout de quelque tamps gette dissolution se trouble, et laisse déposer la majeure partie de l'acide en gouttelatis; elle en ratient capendant essez pour conserver une réaction acide et la saveur esnère qui caractérise l'acide choléique (Demarçay).

D'après M. Liebig, la dissolution aqueuse d'acide choléique pur reste limpide pendant plusieurs jours.

Elle décompose les carbonates,

L'acide actique ne la présipite pas; l'acide addorhydrique et sulfurique dilués la rendent laiteuse, et déterminent la formation de gouttes oléagineuses qui s'attachent aux parois du vase. Un excès d'acide fait disparaître le trouble (Liebig).

Chauffé sur une lame de platine, l'acide choléique fond, se boursoufle, brûle avec une flamme fuligineuse, et laisse un charbon qui se brûle complétement.

H a donné à l'analyse les résultats suivants :

HILE.

istat fra ann 🛽	emarçay		Dumas.	Theye	r et Sch	losser.
- I. -	и	III.		• •		
Carbone 63,89	63,71	63,57	63,5	63,70	63,76	63,98
Hydrogène . 9,05	8,82	8,85	9,5	8,84	8,50	8,58
Azote 3,34 Oxygène et	3,96		3,3	3,97	3,45	
soufre(1) 93,78	94,99		23,9	93,49	24,29	

4530. Choléates. L'acide choléique s'unit aux bases et forme des sels définis, neutres et acides.

Le choléate neutre de soude est le sel qui constitue la bile. On peut le préparer directement, en purifiant la bile par l'alcool, le charbon animal et l'éther, ou par double décomposition en la précipitant par le sous-acétate de plomb, et traitant le choléate de plomb basique par le carbonate de potasse.

A l'état sec, c'est une masse gommeuse presque incolore, qui se dissout dans l'eau et dans l'alcool; sa dissolution aqueuse ne se distingue de la bile que par un seul caractère. Les acides minéraux très-étendus en séparent, à froid, de l'acide choléique, tandis que la bile n'est pas précipitée dans les mêmes circonstances.

Lorsqu'on traite du choléate de soude, dissous dans l'eau, par une solution aqueuse et concentrée de potasse, ce sel se sépare de la dissolution à la manière des savons, et vient surnager le liquide.

MM. Theyer et Schlosser ont analysé ce sel et l'ont trouvé composé de :

Carbone	60,14	60,12	59,60	59,16
Hydrogène	8,38	8,62	8,60	8,55
Azote	3,75	3,32	3,30	,
Oxygène	21,43	20,99	21,82	
Soude	6,30	6,95	6,68	6,41

En tenant compte du sel marin que renferme la bile purifiée, on voit que celle-ci est identique par sa composition avec le choléate de soude.

L'acide choléique forme des sels avec excès d'acide; ce

⁽¹⁾ Le soufre n'a pas encore été signalé dans l'acide choléique. Les expériences récentes de M. Redtenbacher sur la composition de la taurine, substance qui dérive de l'acide choléique, mettent hors de doute l'existence du soufre dans cet acide. Dans la bile liquide, qui ne contient pas de traces de sulfates, j'ai trouvé 0,19 p. % de soufre, d'où il résulterait que l'acide choleique contient environ 2 p. % de soufre.

que M Berzelius avait appelé substance biliaire, et ensuite acide bilifellique avec excès de biline, ne paraît être que du bilate acide de sonde.

L'oxyde de plomb forme deux combinaisons avec l'acida choléique; elles sont peu solubles dans l'eau et se dissolvent dans l'alcool et dans l'acide acétique. On peut les obtenir en précipitant une dissolution de choléate de soude neutre qu ammoniacale par du sous-acétate de plomb.

Quand on ajoute du nitrate de plomb à une solution de choléate de soude, il se forme un précipité. La liqueur surnageante est neutre, ou du moins ne fait pas effervescence avec les carbonates (Demarçay).

D'après MM. Theyer et Schlosser, le choléate de plomicontient :

Carbone Hydrogène			41,04 5,81
Azote	2,20		÷
Oxygène	15,95		• •
Oxyde de plomb.	36,03	36,93	••••••

1,25

D'après les mêmes chimistes, le choléate basique préparé, en rendant le choléate de soude alcalin par un peu d'ammoniaque, renferme :

Carbone Hydrogène	56,69 5,16	56,86 5,58	37,03 5,24	
Azote	2,11		·	1
Oxygène	12,85		.:*	ie :
Oxyde de plomb.	43,19	45,09	n (* 175	•

Le choléate d'argent neutre se change en sel basique par les lavages.

L'acide choléique se modifie avec beaucoup de facilité sous l'influence de divers agents; les acides minéraux, les alcalis, le transforment en corps nouveaux; ce sont ces modifications nombreuses qui ont donné lieu à tant de données contradictoires sur la constitution de la bile.

Traité par un excès d'acide chlorhydrique, sulfurique ou phosphorique, l'acide choléique se transforme en un acide particulier, exempt d'azore, que M. Demarçay a désigné sous le nom d'acide choloidique, et en une substance azotée, la taurine, que M. L. Gmelin avait trouvée dans la hile de bœufs. M.M. Theyer et Schloger ont

observel qu'une dissolution concentrée duilles exhique opère, à chievel, la même transformation. Si l'opération se fait avec de la bile, l'acide employe à la préparation s'empare de la soude, met l'acide choicique en liberté, et le transforme en taurine et noise choicidique.

Açide sholqidique; -+ Resine biligire (Gonelin);

4.51. On prépare de chirps en laisant dissoudre une partie de bile dans ding ou six parties d'acide chloritydrique de concettration moyenne, on maintient cette dissolution en ébuiliton péndant quélque temps. Il seu separe une masse solide, brune et résinoïde: On la débarrasse d'acide chloré Hydrique par l'eau bouillante: Pour lui entever les induitées grasses, on la dissout dans un peu d'alcool, on secone la liqueur avec de l'éthes. Après, étoir séparé ce dansier, on évapore da dissolution alcoellique et on lave le résidu à l'eau. Il retient obstinément des traces de chlorure de sodium.

L'acide choléique est fize, sadide à la sempérature ordinaire; il est jaune, d'une saveur amère, facile à pulvériser. Il de fond du alt-dessus de 100°; du and il est sec. Chauffé taus Petrobolifiance; l'iford en un magna briri, très pâteux. Il est presque insoluble dans l'éther, se fissout dans l'alcon, même faible; il est persoluble dans l'aux. Ses dissolutions rougissent les couleurs végétales et désenangesent les carbonates avec effervescence. Il forme des acts peu solubles.

Voici sa com positi on : (Demarçay.	, ".	Dumas.
Carbone 73,52 	9,51	9,48	73, 3 9,7 27,0
They are a set of the	et Schloss		••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
H ¹⁰⁰	, Calcul,	72,23	
Q ¹¹ , Q ¹¹ , Q ¹⁰ , Q	. 17,53.		
6275,22		. : at, MM. ²	Theyer (

lige

Schlösser dissolvent l'acide choloidique dans l'ammoniaque, font bouillir la dissolution jusqu'à ce qu'elle soit devenue neutre, et la précipitent par le nitrate d'argent. C'est un précipité blanc volumineux, qui devient brunâtre par la dessiccation. Il renferme :

C 4551,24	Calcul. Analyses. 59.77 59.22
H st	Galcul , Analysea, 1 59,77,11,59,22 3,03,11,8,16,11,1,5,14 13,15,11,8,16,11,1,5,14 19,07,11,19,35,14,110,154
Ag0 1451,6	19,07 19,35 at no. 1.000

Lies choloidates de sinc, de mangailese, du fer, de plomb, de cuivre, d'argent; sont des précipités flocotineux qui, chanfiés avec précaution, deviennent grants et fondent vers 80%.

M: Berzelfius donné le nom de Dyslysine à un corps qui se produit, quand Paction de Lacide chlorhydrique sur la bile est incomplète. Si on traite par de l'alcool à 0,84, la substance résinoïdé lavée à l'eau, on dissout deux acides qu'H'est difficile de séparer, et auquel il a donné le nom d'acide fellinique (Fellinsaure), et cholinique (Cholinsaure); il reste une matière résinoïde agglutinée. C'est la dyslysiné. Ce corps ne se dissout que difficilement, même dans l'alcool servouble et dépose, sans s'éclaircir, un précipité blauc terreux; par l'évaporation spontanée, on obtient ce corps à l'état d'une masse blanche et terreuse. Il ne se dissout pas dans les carbonatés alcalins:

En prolongeant pendant longtemps l'ébulition de l'acide chlorhydrique concentre avec de la bile, étendité d'un peu d'eau, MM. Theyer et Schlösser ofit obtena un vorps résineux, jaune, parfaitement neutre, insoluble dans l'éau; l'alcool, la petasse, l'acide hostique et l'acide chlorhydrique, et qu'ils regardent comme identique avec la dysly

sine. Il renfermait :

Į.

ţ

I.

	Calcul. Anai	788.
C ⁴⁹	78.15 78.	22 marsh of 1.14
H **	9,98 9,9	998. 99 - 2013 - 2016 - 2016 68 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016 - 2016
02	12,02	181 HOR C F & GARD
	loon faithathaile	g_ transment v
	Ta urine.	· · · · · · · ·

4532. La taurine a été découverte par M. L. Gmelin; elle

se trouve dans les eaux-mères dont on a séparé l'acide choloïdique.

Le procédé le plus simple pour la préparer, consiste à faire bouillir la bile avec de l'acide muriatique jusqu'à ce que la liqueur, trouble d'abord, se soit éclaircie. On sépare l'acide choloïdique et on évapore, jusqu'à ce que la majeure partie du sel marin se soit déposée. On ajoute aux eauxmères cinq ou six fois leur volume d'alcool, et on abandonne la liqueur. Au bout de quelque temps, la taurine se dépose en belles aiguilles cristallines; on les lave à l'alcool, on les fait redissoudre et cristalliser dans l'eau.

La taurine pure cristallise en prismes hexaèdres, ternainés par des pyramides à quatre ou six faces.

Ces cristaux, d'une beauté remarqueble, sont durs, croquent sous la dent et possèdent une saveur fraîche qui n'est ni salée, ni douce. La taurine est sans action surles couleurs végétales; elle est soluble dans quinze fois et demi son poids d'eau à 12°; dans l'eau bouillante, elle se dissout encore mieux. L'alcool ne la dissout qu'en très-petite quanțité. L'acide sulfurique et l'acide azotique la dissolvent sans la décomposer, même à la température de l'ébullition.

A 100°, les cristaux de taurine ne perdent rien de leur poids. A une température plus élevée, ils brunissent en se hoursouflant, et développent une odour semblable à celle qu'exhale l'indigo qui se charboone. Soumire à le distillation sèche, la taurine fournit une huile empyréumatique brune et épaisse; on obtient; en outre, une petité quantité d'un liquide aqueux, d'une saveur douseêtre et empyreumatique, rougissant le tournesol et développant de l'ammoniaque lorsqu'on le traite par la chaux. Ce liquide colore en rouge le perchlorure de fer.

L. Les anciennes analyses de la taurite avaient conduit à la formale : 1990 et les avaient de la conduit à la

$^{A}_{A}C^{8}H^{14}_{,,i}Az^{2}O^{10}.$

. 'a omelin; cile

M. Redtenbacher vient de trouver que ce corps renferme 26 p. 100, de soufre. En combinant cette donnée avec les résultats des analyses de MM. Démarçay et Dumas, on trouverait que la taurine doit être représentée par la formule :

C⁶ H¹⁴ Az² S² O⁶.

. . . .

NUR

Acide cholinique (acide cholique de M. Demarçay; Cholsaure de MM. Theyer et Schlosser).

4333. Les bases alcalines, la chaux, la baryte, la strontiane, l'oxyde de plomb et même ses sels basiques, attaquent l'acide choléique; ils en dégagent de l'azote et de l'hydrogène sous forme d'ammoniaque, et donnent naissance à un acide nouveau.

---L'acide cholinique a été découvert par M. Demarçay. Il ne faut pas le confondre avec l'acide cholinique de M. Berzélius, ni avec l'acide cholique de M. L. Gmelin.

Pour le préparer, on fait fondre une partie de bile avec deux ou trois parties d'hydrate de potasse dans une capsule d'argent, et on y ajoute souvent de l'eau en petites quantités, jusqu'à ce que tout dégagement d'ammoniaque ait cessé. On calève l'excès de potasse par une petite quantité d'eau, puis on dissout le savon formé dans un excès de ce liquide, et on y ajoute de l'acide actique. La dissolution, claire d'abord, devient laitquee, et par le repos il s'en sépare un corps résinoïde, friable, d'un blanc grisàtre, qui, très-souvent, acquiert déjà dans l'eau une texture cristalline.

On enlève le précipité; on le lave et on le met en digestion avec l'éther, qui dissout aisément l'acide cholinique; on ajoute un peu d'alcool à la solution étherée, et on l'abandonne à l'évaporation spontanée. L'acide cholinique s'y dépose en gros tétraèdres transparents ou en aiguilles fines, qu'on parifie et qu'on décolore par une nouvelle cristallisation.

A l'air, ces cristaux perdent leur transparence ; ils se dissolvent dans l'alcool et l'éther, mais très-difficilement dans l'eau. Les dissolutions décomposent les carbonates avec effervescence , set possèdent une saveur amère.

Chauffé à l'air, l'acide cholinique s'enflamme et brûle comme un acide gras, en laissant un abondant résidu de charhon; il n'est pas volatil et donne à la distillation sèche des produits qui n'ont pas été examinés.

-v lliforme aveciles alcalis des sels neutres solubles (et des sels acides ples) sels des autres bases, sont peu solubles ; .et n'offrent pas de composition constante. de la sel de solubles ;

VIN.

pitte:

Voici sa composition :

			Dunnes.
Carbone			68,5 8,7
	 ~ ~ 1	100	

Ces analyses conduisent à la formule C^a H^{ss} O^p, qui ezprime la composition de l'acide hydraté.

Acide cholique.

4534. Pour préparer cétacide, découvert par M. L. Gmelin, on délaye le précipité obténu en traitant la bile par le sous acétate de plomb dans de l'acide acétique et on le décompose par l'hydrogève sulfuié; ou sépare le sulfure de plomb et on s'ispare le liquide (lu obtinnt ainei de fines aignilles d'acides chellque; qu'ane punifie pan de nouvelles cristallisations. En trainse de sulfure de plomb par l'alcool, précipitant la dissolution par l'autor de plomb par l'alcool, précipitant la dissolution par l'an pour en sépare la partie sésineuse, filtrant et évaporant, on obtiont une nouvelle quantité de cristaux.

L'acide cholique purifisies présente: sous la forme d'aigailles fines, qui, comprimises entre des doubles de papier josoph, prontant un aspect soyeux. Sa saveur est sucrée et astringente à la fois. Quand on le chauffe, il figne en un liquide brun aléagineux, se poursauffe, dégage une aléur animale qui devient hientôt aramatique et hrûle avec uos flamme fuligineuse. Soumis à la distillation sèche, il fournit de l'ammoniaque; ce qui montre que ce corps ne peut être confandu avec l'acide cholique de M. Demarcay.

11 L'eau ne le dissout qu'en petite, quantifé, mieux à chaud qu'à froid. Il se dissout bien dans l'alcool. L'acide sulfurique concentré le dissout également ; l'eau le précipite de cette dissolution,

L'acide nitrique l'attaque et le décompose.

L'acide cholique forme des sels solubles avec les alcalls. Les dissolutions de nitrate d'argent, de nitrate de mereure, de sulfaie de cuivie, les perchiorares d'étain et de fer, l'acétate neutre de plomb, ne sont pas précipités par la solution d'acide cholique, l'acétate de plomb basique en est légèrement troublé.

Ma Bernélius a donné le nom d'abides fellosique et cholapigité à deux acides qu'à broit avoir travé dans de la hile conservée depuis longtemps, jungélée et aqueouische

" D'uside cholandajus als plaraît être autre chouse que l'àcide choloïdique.

L'acide fellanique formerait avec la baryte un sel peu soluble dans l'eau, à froid, mais se dissolvant à chaud dans l'eau et l'alobel beuilbants, et s'en dépueant par le refroidissentient sous forme de prismes incolures et brillants.

Concrétions biliaires.

4555; Les concrétions qui se forment dans la vésicule biliaire de l'homme, sont formées, dans la plupart des cas, de cholestérine, le plus sonvent pure, parfois mélangée de mucus ou de matières colorantes et de bile desséchée. On en trouve qui ont la grosseur d'un couf de pigeon. Quand il y en a plusieurs, au lieu de présenter une forme ovoïde, on les volt terminés par des surfaces planes et formant des polyèdres.

Leur couleur. et leur consistance. varient; on en trouve qui sont d'un jaune sale; d'autres, sont presque blanches et à cassure cristalline; quelquefois, elles sont brunes ou d'un brun vert, se brisent facilement et donnent une poussière amorphe à l'œil qu.

Leur densité varie, d'après leur composition, celles qui possédent les densités les plus faibles sont les plus riches en cholestérine.

Voici quelques analyses de calbula biliaines :

Ghube.	e (* *	Brandes	
Cholesterine	81,25	69,76	81,77
Résine biliaire	3,12	5,66 11,28	3,83
Matière colorante	9,38	11,28	7,57
Abrumine congolée 9		• •	
Mueus 12	6.25	13,20	
Allaumine soluble, mu-			
cus et sels,			[.] 3,63

Barement, les calculs hiliaires sont formés de matières minérales. Cependant., on y trouve parfois des carbonates de bhaux et de magnésie. MM. Bally et Henry le jeune ont examiné un calcul qui prédentait la composition suivante :

	Carbonate de chaux, avec des trates de	
 ,	carbonate de magnésie	72,70
	Phosphate de chaux	13,51
	carbonate de magnésie Phosphate de chaux	40,94

BILL.

On a trouvé dans certains calculs biliaires une matière noire ressemblant à du charbon.

Bile des animaux.

4536. Les chimistes qui ont fait des recherches sur la composition de la bile, ont ordinairement choisi celle du bœuf pour la soumettre à leurs investigations. Les notions que nous possédons sur la nature de ce liquide ont servi, comme point de départ, à toutes les recherches qu'on a entreprises sur la bile des autres animaux, et ont été appliquées en particulier à l'étude de la bile humaine, qu'il est moins facile de se procurer en grande quantité.

Voici deux analyses quantitatives de bile de bœuf, faites par MM. Thénard et Berzélius.

D'après M. Thénard, 800 parties de cette bile contiennent :

Eau	700,0
Picromel	69,0
Corps gras, acides au moins en partie.	
Cholestérine, peu	15,0
Matière colorante, très peu)	•
Matière jaune provenant du mucus al-)	»
téré (quantités variables))	10
Soude	
Phosphate de soude	10,3
Chlorures de potassium et de sodium.	•
Sulfate de soude	
Phosphates de chaux et de magnésie,	1,2
traces de fer \ldots	1
D'après M. Berzélius, la bile de bœuf renfe	rme :
Eau	904,4
Matière biliaire (et graisses)	80,0
Mucus	-3,0
2926 - Extrait de viande, sel marin)	7,4
and Lactate de soude	1
3 Soude	4,1 ,
: Phosphates de soude et de chaux	1,Ë [°]
Trace de mat, insoluble dans l'alcool.	
the second s	1000,0
Les analyses que l'on a exécutées sir la b	ing a star the

596

animaux sont assez nombreuses, mais se résument le plus souvent en quelques données qualitatives insuffisantes dans l'état actuel de la science. Toutes ces études sont à reprendre aujourd'hui, et ne conservent en général qu'un intérêt purement historique.

La bile du chien a été analysée par M. L. Gmelin; elle est assez épaisse, colorée tantôt en jaune-brun foncé, tantôt en brun-verdâtre. Elle renfermait du sucre biliaire, un peu de résine biliaire, beaucoup de matière colorante, de la cholestérine, de la matière salivaire, du mucus, un principe odorant, de l'acétate, du phosphate et du sulfate de soude, du sel marin, du phosphate de chaux, du margarate et de l'oléate de potasse.

Dans ces derniers temps, M. Kemp a exécuté quelques analyses comparatives de la bile humaine avec la bile de bœuf, de tigre et de léopard. Voici les résultats auxquels il est arrivé pour le dosage des matériaux inorganiques et organiques :

B Soude Chlorure de sodiu		e	e bæuf. 1 8,53 0,37	Bile de tigre. 5,9 »		opard. ,6
Bile h I	umaine. II	Bile de I	bœuf. II	Bile de ligre.	Bile de lé I	opard. II
Carbone. : . 68,11 Hydrogène 10,13 Azote 3,44 Oxygène 18,03	10,0 3,g	64,60 9,69 3,40 23,38	64,85 9,40 3,40 99,35) 11,8 6,0	59,08 9,49 4,60 96,11	59,5 10,0 4,6 25,9

Ces chiffres diffèrent notablement entre eux et de ceux qui expriment la composition de l'acide choléique hydraté. Ils ont été obtenus en défalquant du poids de la bile analysée celui de la soude et des autres matériaux solides, et expriment par conséquent la composition d'un acide anhydre. Il n'est donc pas étonnant que le carbone y soit plus fort que dans les analyses d'acide choléique de MM. Demarçay, Dumas, Theyer et Schlosser. D'ailleurs, M. Kemp a souvent opéré sur des quantités de matières beaucoup trop faibles pour qu'on puisse accorder à toutes ses analyses le même degré de confiance.

DIGESTICH.

CHAPITRE VII.

DE LA DIGESTION ET DE SES PROPUITS.

4557. Les phénomènes de la respiration, en détruisant les matériaux devenus impropres à la vie, font subir à l'organisme des pertes que les fonctions nutritives sont appeldes à réparer sans cesse. Le sang vient porter dans l'économie. l'élément destructeur, l'oxygène ; mais il charrie en même temps des matériaux réparateurs en échange de ceux que les procédés de la vie ont soustraits à l'économie. Dans l'état normal, les éléments dont le sang doit se charger, et qui doivent suffire à la fois aux besoins de la respiration et aux fonctions nutritives, lui sont fournis par les alimenta. Mais les substances si variées dont se compose la nourriture ne passent ordinairement dans le sang qu'après avoir subi dans l'intérieur de l'économie des modifications, qui les rendent aptes au rôle, qu'elles sont destinées à remplir. Ces changements s'accomplissent dans l'appereil digestif, dans lequel les aliments broyés séjournent pendant quelque temps, et s'imprégnent de liquides capables de les dissoudre ou de les diviser. Ces liquides sont : la salive, le suc gastrique, la bile, le suc pancréatique et le suc intestinal. L'action qu'ils exercent sur les substances alimentaires est une action purement chimique. Aussi, la composition de ces différents produits est-elle très-importante à considérer dans l'étude des phénomènes digestifs. Nous connaissons déjà la composițiou de la hile; il nous reste, pour bien comprendre les phénomènes chimiques de la digestion, à étudier la nature des autres liquides que nous venons de mentionner.

Salive.

BERZELIUS, Traité de chimie. — Ann. de chimie, p. t. LXXXVII, p. 123.

Tiedemann et Gmelin, Ann. de chim. et de phys., t. xxv, p. 266. — Traité de la digestion.

MITSCHERLICH, Ann, de Pogg., t. XXVIII, p. 520.

· 3.9

LASSAIGNE, Ann. de chim. et de phys., t. 1x, p. 326; t. x1x, p. 174.

5gQ

HORSTON.

Wuisses, Archiv. der Pharm., (. 2014, G. 254.
 BODDER, Journ. de pharm., 3° série, t.: 1, p. 893.
 DONNÉ, Ann. de chim. et de phys., 4. 4841, p. 414.
 MIALHE, Comptes-rendus.

4538. La salive est le produit sécrété par les grandes salivaires. C'est un liquide visqueux et filant, trouble ordinairement par un peu de mucus, qui s'er sépare par le repos. A l'état normal; elle est toujours alcaline, propriété qu'élle doit à une petite proportion de soude. Dans certaine états pathologiques, surtout dans les affections gastriques, la salive devient acide. Quand la sécrétion de la salive est abondante, elle possède toujours une réaction alcaline; quand elle est peu abdudante au contraire; elle devient acide, et il se produit dans la bouche celte sessation de sécheresse et de caisson particulières que tout le monde connaft. D'après cela, il est évident que la salive, telle que nous la connaissons, est le résultat de deux sécrétions, dont l'une, acide, est sursaturée par la seconde, qui est alcaline. La réaction au papier de tournesol dépend de la prédominance de l'une ou l'autre de ces sécrétions.

S'il en est réellement ainsi, la formation du dépôt conpu sous le nom de tartre, et qui est formé parun mélange de phosphates insolubles et de mucus, s'expliquerait facilement. On suit en effet que tous les liquides acides de l'économie renferment des phosphates en dissolution; mais, dès que l'acide libre est suturé, ces phosphates se déposent à l'état insoluble.

La densité de la salive varie entre 1,004 et 1,009.

Elle faisse, après l'évaporation, un résidu solide qui s'élève de 8 à 12 millièmes de son poids.

Voici l'analyse de la salive par M. Berzélius :

	•
Eau	992,9
Densies	9.4
Mucus. Extrait de Viande et lactates af-	1,4
Extrait de viande et lactates al-	
calins.	0,9
c'alins	1,7
Soude.	0,2
Carrier and the second state of the second state of the	القنينغدليب
our card do a solare rentarion of :	I STUDIO IVITO

DIGENTION.

MM. Tiedemann et Gmelin ont abalysé de la salive humaine qui avait été recueillie en fushant. Ils y ont trouvé les principes suivants :

92,50

La perte paraît être due à de l'eau que la matière avait retenue.

M. C. G. Mitscherlich a analysé la salive recueillie directement par une fistule du canal de Stenon. Il a observé que la sécrétion de la salive était plus abondante au commencement des repas que vers la fin; que pendant les repas elle possédait une réaction alcaline, mais que dans l'intervalle elle rougissait le papier de tournesol bleu. La densité de la salive recueillie ainsi variait de 1,006 à 1,0088; elle laissait, par l'évaporation, un résidu solide s'élevant de 1,47 à 1,63 de son poids.

66^{srm}, 5 de salive coutenaient 0,061 de matière insoluble ou environ 1/10 pour cent. Cette quantité de salive évaporée dans le vide a laissé un résidu de 1^{srm},121, dont 0^{srm},281 étaient insolubles dans l'eau et l'alcool, 0,352 solubles dans l'eau et insolubles dans l'alcool à 0,800, et enfin 0,192 solubles dans l'eau et l'alcool.

100 parties de cette salive exigeaient, pour être neutralisées par l'acide sulfurique, de 0,196 à 0,223 d'acide, ce qui correspond à 0,153 et 0,174 pour cent de soude.

100 parties de cette salive ont laissé par l'incinération environ 1/2 pour cent de cendres renfermant :

600

٤.

DIGESTION.

 Chlorure de calcium Potasse combinée à l'acide lactique	0,180
 Soude	•
Soude très probablement combinée au mucus	
Phosphate de chaux	0,017
Silice	0,015 ,
•	0,495

La salive filtrée était troublée à froid par l'alcool et le tannin, le trouble disparaissait par la chaleur pour apparaître de nouveau pendant que le liquide se refroidissait.

Parmi les produits salins qu'on ne rencontre plus après l'incinération de la salive, il faut compter le sulfo-cyanure de potassium.

Treviranus avait d'abord observé que la salive possède la propriété de rougir par les dissolutions de sels de peroxyde de fer. MM. Tiedemann et Gmelin ont prouvé qu'elle doit cette propriété à un sulfo-cyanure.

4559. La matière organique particulière à laquelle la salive doit sa viscosité a reçu de M. Berzélius, qui l'a isolée et étudiée le premier, le nom de *ptyaline*. Voici le procédé qu'il a suivi pour l'extraire : on évapore la salive à siccité; le résidu incolore et gommeux est traité par de l'alcool, qui lui enlève une matière animale soluble, quelques sels et un peu de graisse, dans laquelle on a parfois reconnu la présence de la cholestérine; le résidu alcalin insoluble est traité par un peu d'acide acétique, évaporé à siccité, puis repris par l'alcool. Le résidu de ce second traitement consiste en mucus, qui en constitue à peu près le tiers et en ptyaline. On isole celle-ci en la dissolvant dans l'eau et évaporant cette solution à siccité.

Mise en contact avec l'eau, la ptyaline commence par blanchir et se dissout ensuite complétement, en communiquant à l'eau cet aspect filant particulier à la salive. Cette dissolution n'est troublée ni par la chaleur, ni par les acides, ni par les bases. Aucun sel ne la précipite. L'alcool seulement la trouble, quand elle n'est pas trop étendue.

La salive des animaux a été très-peu examinée. Gmelin et Tiedemann ont trouvé la salive du chien plus riche en principes solides que celle de l'homme, elle laissait 2,58 pour cent de matières fixes et de sels analogues à ceux qu'ils avaient trouvéa dans la salive humaine; ils y trouvè-

DIGESTION.

rent une pétite quantité de phosphates et de carbonates terreux.

4540. La salive du cheval paraît aussi un peu plus concentrée. F. Simon dit y avoir rencontré une quantité de caséum assez considérable. C. H. Schultz à fait la même observation.

Voici l'analyse de F. Simon.

Eau	982,0
Matière grasse renfermant de la cholestérine.	Ð,1
Ptyaline et matière extractive	4,4
Caséine	5,4
Albumine	
Matière extractive et sels	7,2

La salive de brebis a été analysée par MM. Tiedemann et Gmelin; ils lui ont trouvé une composition très-rapprochée the celle de l'homme : elle contenait 1,68 pour cent de résidu solide. MM. Leuret et Lassaigne sont arrivés à des résolutes semblables.

Vous avons déjà parlé du dépôt qui se forme quelquefois sur les dents, et qui est connu sous le nom de tartre.

Voiri quelques analyses de cette matière, faites par MM. Berzelius, Vauquelin et Laugier :

- · · ·	Berzélius.
Pryaline	1,0
Mucus	
Phosphates terreux	
Matière animale dissoute par l'acide chlor-	•
hydrique	7,5

100,0

Vauguelin et Laugier.

Eau	0,07	
Mucas insoluble dans l'eau et les acides.	0,43	
Phosphate de chaux, trace de maguésie .	0,66	
Cerbonate de chaux.	0;09	
Mattère organique dissoute dans l'acide	,	•
chioriny drique	0,05	
· · · · ·	1,00	

Les glandes sullvaires renferment parfols des concrétions. Voiet quelques anti-yes, de ses sorts :

DESIGNATION		6 05	
Carbonada Ja Starm	Caveniew.	De cheval.	Henry. De cheval.
Carbonate de chaux	91,6	54	85,5
— de magnésie.	»	p	7,6
Phosphate de chaux	4,8	3	4,4
Matière animale	5,8	9	2,4
Eau	>	3 ·	N

D'après M. Wurzer, les concrétions salivaires du cheval reaferment ;

Carbonate de chaux	80,50	87.5
Phosphate de chaux	2,75	3,5
Matières animales solubles		7.0
Matières animales insolubles	4,40	»
Oxydes de fer et de manganèse	1,00	<u>در</u>
Sel marin	1,00	0,5
Carbonate de soude	1,75	0,9

Suc gastrique.

PROUT, Phil. Trans., 1824; Ann. of Phil. (1" scr.), t. x111, p. 13.

TLEDEMANN et GUBLIN, Die Verdauung nach Versuohen.

LEURET et LASSAIGNE, Recherches physiologiques pour servir à l'histoire de la digestion.

VOGEL, Journ. de pharm., t. xxx, p. 648.

BERNARD et BARRESWILL, Comptes rendus, t. XIX, p. 1284.

MELSENS, Comptes rendus, t. x1x, p. 1289.

4541. Le sue gastrique est un liquide acide que l'estomac sécrète en abondance pendant l'acte de la digestion. A l'état normal, il est incolore et incolore; il possède une saveur salée et manifestement acide. Il n'entre que difficilement en putréfaction et en préserve pendant quelque temps les matières animales qu'il imprègne. Le liquide qui baigne les parois de l'estomac pendant l'intervalle des digestions ne paraît pas être du sue gastrique; du moins il est neutre au papier de tournesol.

On a beaucoup discuté sur la nature chimique du suc gastrique. Il est hors de donte aujourd'hui qu'il renferme un principe analogue à la diastase, et que nous avons déjà décrit sous le hom de pepsine, chymictine oit de gastresse (vol. vi, p. 375, et vol. vii, p. 446).

DIGRSTION.

Quant à la réaction acide que possède le suc gastrique, il est facile de constater qu'elle n'est pas due exclusivement à du biphosphate de chaux, comme l'a avancé récemment M. Blondlot, mais bien à la présence d'un acide libre. En effet, si, comme l'a fait M. Melsens, on met du suc gastrique en contact, pendant vingt-quatre heures, avec du spath d'Islande, en ayant soin de remuer le flacon bouché à l'émeri dans lequel on fait l'expérience, on voit les cristaux de carbonate de chaux, en se corrodant par l'acide, devenir opaques et perdre de leur poids. Le biphosphate de chaux ne produirait pas ce phénomène, qui ne peut être dû qu'à la présence d'un acide libre.

Il y a beaucoup de données contradictoires relativement à la nature chimique de cet acide. Prout, qui le premier a analysé le suc gastrique de différents animaux, a prétendu qu'il renfermait de l'acide chlorhydrique. Son observation a été confirmée par MM. Tiedemann et Gmelin, qui signalent en outre la présence de l'acide acétique dans le suc gastrique du chien et du cheval, et de l'acide butyrique dans celui du cheval.

M. Schultz a également signalé l'existence d'un acide volatil dans le chyme de différents animaux, qu'il distillait avec de l'eau; mais, d'après ses expériences, cet acide ne serait pas de l'acide chlorhydrique, mais bien de l'acide acétique. Tout récemment, MM. Bernard et Barreswill ont répété ces expériences, mais ils sont arrivés à des résultats tout à fait différents. Suivant ces chimistes, le suc gastrique ne renferme ni acide acétique libre, ni acétates, et l'acide chlorhydrique que l'on recueille à la fin de la distillation ne se forme que par l'action d'un acide plus fixe sur les chlorures alcalins que renferment tous les liquides de l'économie. MM. Bernard et Barreswill croient pouvoir conclure de leurs expériences que le suc gastrique renferme de l'acide lactique et de l'acide phosphorique à l'état de liberté. Le premier de ces acides avait déjà été signalé par M. Chevreul et par MM. Leuret et Lassaigne. Quant à l'acide butyrique, il n'a pas été retrouvé dans le suc gastrique.

Suo panoréatique.

TIEDEMANN et GHALLE, Die Verdauung nach Vermehen, t. 1, p. 40.

604...

LEURET et LASSAIGNE, Journ. de chimie médic.; t. 1, p. 549.

MAGENDIE, Physiologie, t. n. p. 367.

BOUCHARDAT ET SANDRAS, Comptes rendus, t. IX, p. 1085.

4542. Le suc pancréatique est sécrété par une glande volumineuse, située derrière l'estomac, entre la rate et le duodénum: C'est un liquide visqueux, transparent et légèrement opalin, qui possède une saveur quelque peu salée et la consistance du sérum du sang.

MM. Tiedemann et Gmelin ont recueilli le suc pancréatique d'un chien de forte taille, en plaçant dans le canal pancréatique un tube de verre. Les premières gouttes qui s'écoulèrent étaient faiblement acides, tandis que les dernières portions présentaient une réaction alcaline. En recueillant le suc pancréatique d'un mouton, MM. Tiedemann et Gmelin lui ont reconnu les mêmes propriétés. D'un autre côté, MM. Mayer, Magendie, Leuret et Lassaigne, lui ont toujours trouvé une réaction alcaline, observation qui vient d'être confirmée par MM. Bouchardat et Sandras.

Il paraît que le suc pancréatique contient une certaine quantité d'albumine; du moins, il se coagale en partie par la chaleur. Il renferme 8 pour 100 de résidu solide. Voici d'ailleurs deux analyses de suc pancréatique de chien et de mouton, faites par MM. Tiedemann et Gmelin :

Eau	Chien.	
bles dans l'alcool		
Matières casécuses solubles		
dans l'eau, et sels	15,5	≥. : 2,8
Albumine et sels		-

MM. Leuret et Lassaigne ont trouvé que le suc pancréatique de cheval avait la même composition que la salive humaine.

Il est très-probable, en effet, qu'il renferme comme ce liquide un principe azoté analogue à la diastase. MM. Bouchardat et Sandras viennent de constater que le suc pancréatique d'une poule transforme rapidement l'amidon en dextrine et en glucose. Ajoutons enfin qu'on n'a jamais constate la présence d'un sulfocyanure dans ce liquide.

٩.

ANNIE TROP.

D'agnie MM. Rammed et Reves will, le suc pancréatique est analogue à la salive, mais plus riche en principe actif. Rendu acide, il peut agir à la manière du suc gastrique, et serait non seulement propre à le remplacer, mais il serait bien plus énergique qu'il ne l'est lui-même.

Sue intestinul.

TIEDEMANN et GMBLIN, Die Verdauung, t. 1, p. 157.

4543. Les nombreux follicules de l'intestin sécrètent un liquide qui paraît avoir une composition et des propriétés analogues à celles du suo gastrique. Il est impossible de recueillir le sup intestingl à l'état de purcté; il est toujours mélé de mugasités, de bile et de suc pancréatique. MM. Tiedemann et Gmelin y ont trouvé un peu d'acide libre, de l'altrumine, and matière analogue à la caséine, une matière précipitable par le protophlorure d'étain qu'ils regardent comme analogue à la psyaline, un peu de résine bilipire, des sels et des matières animales indéterminées. Le suc intestinal recucilli dans le dernière moitie de l'intestin était nantre. Les nuedeités du gossum ont toujques pré-... Andié une régission acide chez les chiens. Dans le crecum des sheveux on a rencontrá du bicarbonate de soude. Dans celui des hening, M. Viridet a observé une réaction .. acide comme dens l'estomac.

Phénomènes chimiques de la digestion.

STATEANZANT, Recherches sur la digestion.

TIEDEMANN et GMELIN, Die Fordatung mach Forsuchen. Heid., 1826.

LEURET et LASSAIGNE, Rocherones physiclegiques pour servir à l'histoire de la digestion: Paris, 1928.

BEAUMONT, Digestions artificiality, 1828.

Emmai, Physiologis der Kordaung, Würch., 1854.

: ^{1.} Schweim, Ucher das Weren des Kerdnuungs processes. Müller's. Arch., 1836.

Bournamentiot Stoppes; Ann. de okym. H. de phys., St state, 1. 15, p. 478; et Comptee rendice, t. 1., p. 1085.

4544. Les théories imaginées par les physiologistes pour expliquer les phénomènes de la digestion, se sont modifiées à mesure que les progres de la chimie, en permettant de résoudre par l'expérience quelques-unes des difficultés

• 🏟 6

DIGRETION.

qui in ratachant à sette étude, ont introduit dans la science des actions plus positives et plus exactes. Les hypothèses qui consistaient à admettre que les aliments sont digérés par l'effet de la trituration, de la coction, de la nossération, de la putréfaction, de la fermentation, réposaient sur des bases complétement inexactes ou tout au moine très vagues, et ne conservent sujourd'hui qu'un intérêt purement historique. Ramarquons toutefois la tendance bies garactérisée de la plupart de ces hypothèses, qui ensayaient de ramener les phénomènes de la digestion à des actes purement chimiques. En cela du moins elles né se sont pas égarées.

En stiet, ail y a quelque chose de clair en physiologie, c'est que les apérations digestives s'accomplissent sans l'intervention de cette force vitale, de cet agent inconnu, jadis tent de feis invoqué, et qui se prétait avec tant de complaisance à toutes les explications de la physiologie empirique. Les recherches modernes ont clairement établi que les changements que subissent les aliments dans le tube digestif sont dus à une série de réactions purement chimiques. Ces réactions sont exercées par les différents liquides qui viennent s'épancher continuellement dans le canal alimentaire.

2. Elles ve sont rien moins que compliquées.

ł

I

ł

Ł

Ł

Les idées que les anciens s'étaient faites sur la transformation des aliments et sur la création des substances propres à âtre assimilées, sont inexactes ; à proprement parler, aucone substance organique ne se crée ni dans le tube digestif, ni ailleurs. Les principes qui doivent passer dans le song, et plus tard s'ajouter à la substance de l'animal, préexistent dans les aliments ou ne subissent dans le tube digestif que des modifications qui ont pour but de les rendré solubles ou de les diviser.

La digestion n'est donc que la dissoluțion des aliments. O Gette definițion n'est pas nouvelle. D'anciens physiologistes avaient dejă avaient enonce un fait que l'expériance demontre facilement, mais qui ne s'explique qu'à l'ejde de données chimiques positives et élendues. En effet, estis liguéfaction des aliments n'est pas une simple disseluțion, dans l'avception le plus ordinaire de ce terme, pres une dimontrie d'ime nature particulière qui s'effectue

DIGESTION.

par une véritable action de contact, sous l'influence d'une matière azotée analogue à la diastase. Ce principe azoté, cette espèce de ferment, on le rencontre dans la salive, dans le suc gastrique, dans le suc pancréatique, et suivant son origine on lui a imposé différents noms, quoique peutêtre ce ne soit qu'une seule et même matière.

Ainsi, les aliments ne renferment pas en eux-mêmes le levain particulier capable de les dissoudre; ils le trouvent dans les sucs dont ils s'imprègnent nécessairement dans le tube digestif. S'il en est ainsi, si la digestion ne s'accomplit qu'en vertu de l'action chimique que ces liquides exercent sur les aliments, on prévoit qu'elle puisse s'effectuer. même en dehors de l'organisme. C'est en effet ce qu'ont démontré les célèbres expériences de Spallanzani, et les recherches si variées et si concluantes de Beaumont.

Spallanzani s'était procuré du suc gastrique, en faisant avaler à des oiseaux de petites éponges attachées à des fils. Il les exprimait après les avoir retirées, mélangeait le suc obtenu à des aliments mâchés, et introduisait le mélange dans de petites tubes de verre, qu'il exposait à la chaleur du corps humain en les portant sous l'aisselle. Au bout de quinze heures, les aliments étaient transformés en une pulpe homogène.

Les expériences de Spallanzani m'ont paru parfaitement exactes. Elles ont été confirmées par MM. Tiedemann et Gmelin, et principalement par M. Beaumont, qui a pu se procurer du sue gastrique en abondance en, le recueillant directement dans l'estomac' d'un individu affecté d'une fistule stomachale. En faisant digérer de la viande, du pain, des légumes avec ce liquide, et 'exposant' le sout dans un bain-marie, à la température du corps humain, ces aliments furent bientôt transformés en une gélée ou en une bouillie assez liquide, dans l'âquelle 'nageaient encore quelques débris de matière végétale.

Ces expériences, tout en démontrant clairement les propriétés dissolvantes du suc gastrique, n'indiquaient ni le principe spécial qui opérait cette dissolution, ni la manière dont on devait la concevoir au point de vue chimique.

'MM. Tiedemann' et Ginelin avaient de conduits à regarder comme agents spécifiques du suc gastrique les acides. libres qu'il renferme. Ayant fait digérér de la fibrine, de l'albumine cuité, du macus et différents tissus animaux;

DIGESTION.

avec de l'acide acétique et de l'acide chlorhydrique trèsaffaiblis, ils ont remarqué que ces substances se gonflaient, se ramollissaient et paraissaient se dissoudre en partie. Cependant, leurs expériences et celles qui ont été faites depuis dans la même direction par MM. Beaumont et Müller étaient loin de dissiper tous les doutes à cet égard, et autorisaient plutôt à conclure que la dissolution des aliments s'effectuait sous l'influence d'une matière organique.

4545. Tel était l'état de la question, lorsqu'en 1834, les expériences de M. Eberlé ont répandu une nouvelle lumière sur les phénomènes de la digestion, en démontrant que la dissolution des aliments fibrineux ne s'effectue que par le concours d'une matière organique et d'un acide. M. Éberlé a fait voir qu'en mettant en digestion la membrane muqueuse de l'estomac, préalablement lavée et desséchée avec de l'eau faiblement acidulée avec l'acide chlorhydrique ou acétique, on obtient un liquide capable de dissoudre l'albumine coagulée ou la viande cuite. Des expériences comparatives lui ont démontré que ces aliments ne se dissolvent ni par l'action seule d'un acide ni par l'influence exclusive de la membrane animale. Plus tard, M. Schwann a démontré que le principe actif de cette membrane se dissout dans l'eau pure, et MM. Pappenheim et Wasman ont fait voir qu'il ne perd pas ses propriétés remarquables, lorsqu'on cherche à l'isoler en le précipitant par l'alcool.

L'Un autre côté, M. Leuchs a découvert que la salive jouit de la propriété de dissoudre l'amidon, en le transformant en sucre; ses expériences ont été confirmées par MM. Schwann et Lehmann, et plus récemment par M. Mialhe.

Tous ces faits nous permettent d'expliquer d'une manière satisfaisante les modifications que les aliments éprouvent dans le tube digestif. Pendant que la mastication les amène dans un état de division convenable, la salive, sécrétée en abondance, vient les imprégner et faciliter la formation et le glissement du bol alimentaire. Mais, le rôle de la salive ne se borne pas à cette action purement mécanique. D'après les expériences de MM. Leuchs et Mialhe, on est autorisé à admettre qu'elle peut intervenir dans la dissolution de l'amidon, et l'on s'explique aisément ce fait déjà observé par plusieurs physiologistes, que déjà dans

VIII.

1

ł

ŧ

è

1

39

D'ICHPETON.

l'estomac, l'amidon se transforme partiellement en suere. Toutefois, l'action que la salive exerce sur l'amidou doit s'arrêter bientôt, d'après les expériences de MM. Bernard et Barreswill. Ces observateurs out montré, en effet, que la salive acidulée ne possède plus la propriété de dissoure l'amidon. Elle se comporte alors à la manière du sue guetrique, qui, d'après les mêmes observateurs, ne dissourt que les aliments fibrineux. Or, le bol alimentaire reste pendant fort peu de temps en contact avec la salive pure; d'où l'on conçoit que celle-ci ne peut exercer qu'une influence bornée sur l'amidon; dès qu'elle arrive dans l'estomac, elle change de nature en devenant acide, par son mélange avec le suc gastrique, et ne peut plus agir qu'en secondant l'action dissolvante du suc gastrique lui-même.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre que la salive n'exerce, au point de vae chimique, qu'un rôle secondaire dans l'acte de la digestion, et ce qui le prouve, c'est que chez les poissons les glandes salivaires manquent complétement, et que les oiseaux, dont quelques espèces se nourrissent cependant de graines amylacées, ne sécrètent ce liquide qu'en quantité très-peu apprésiables

Le rôle du suc gastrique est beaucoup plus important. C'est dans l'estomae, en effet, que les aliments fibrineux perdent leur consistance, se ramollissent et finissent par se dissoudre, et ces changements sont dus à l'action du suc gastrique, comme les expériences de digestion artificielle l'ont suffisamment proavé. Pendant que cette dissolution s'opère, on voit les aliments se transformer peu à peu en une pulpe grisâtre à la juelle on a donné le nom de chyme, mais dont la composition doit nécessairement varier suivant la nature des aliments ingérés. Ce qu'il y a de certain, e'est que ce chyme renferme en dissolution des matières albumineuses que les veines de l'estomac absorbent pour les transporter directement dans le torrent de la circulation. Bien entendu que toutes les matières solubles dans l'eau pure se dissolvent dans les boissons ingérées, et sont absorbées avec elles par les veines de l'estomac.

Pendant que ces réactions se passent dans l'estomac, le suc gastrique présente toujours une réaction très-acide. Cette acidité est une condition nécessaire à l'action de la diastase gastrique sur les matières albuminoïdes. J'ai ob-

DIGEOTION.

servé qu'en filtrant le suc gastrique sur de la craie, on lui fait perdre presque entièrement ses propriétés dissolvantes et qu'on peut les lui restituer en l'acidulant de nouveau par l'acide chlorhydrique. Dien plus, MM. Bernard et Barreswill ont vu qu'en le rendant alcalin, on peut intervertir son action et la rendre apte à dissoudre l'amidon.

t

12

1

۲

۴

r

1

¢

5

ſ

1

ť

Quoi qu'il en soit, à l'état normal, il dissout avec une grande facilité les aliments fibrineux, sans toucher aux matières grasses. C'est ce qui résulte du moins de nombreuses expériences et surtout de colles que l'on doit à MM. Bouchardat et Sandras. Quant à l'amidon, il paraît que sa dissolution peut commencer dans l'estomac; mais, d'après les mêmes observateurs, il ne se transforme ni en suere, ni en dextrine, mais donne naissance à une certaine quantité d'acide lactique. Toutefois, la plus grande partie de l'amidon franchit le pylore avec les matières grasses et les résidus de la digestion stomacale, et c'est dans le duodénum seulement et dans l'intestin grêle que s'accomplit l'absorption de ces matières.

La bile, qui, par sa nature et par ses propriétés, se rapproche tant des savone, est éminemment propre sinon à dissoudre du moins à émuisionner les graisses, et à les présenter aux orifices des chilifères dans un état de division favorable à leur absorption. Nier la part active que preud la bile dans les phénomènes de la digestion, ce serait méconnaître la nature de ses fonctions; on s'éloignerait également de la vérité, soit en la regardant comme un produit d'excrétion inutile à l'organisme, soit en admettant qu'elle est destinés à être absorbée toute entière dans le canal digestif.

Sans donte, il est possible qu'une portion des éléments de la bile rentre dans le torrent de la circulation. Ce qu' tend à le prouver, c'est que les excrêments des serpents et de certains oissaux aont peu colorés et ne paraissent renfermer qu'une quantité très-minime de bile. D'un autre côté, les excréments des mamnifères carnivores et herbivorses sont toujours colorés en jaune ou en jaune-verdâtre, et catte coloration est due, sans aucun doute, à la bile. Mais il est difficile de déterminer si la quantité de bile qui est ainsi rejetée aveu les excréments correspond à celle qui a été varsée dans le tube digestif, par la raison qu'il est presque impossible d'avair des données positives relative-

DIGMATION.

ment à la quantité de bile sécrétée par un animal. M. Liebig a admis, d'après Schultz, qu'un bœuf sécrète journellement 37 livres de bile, jet s'est appuyé sur cette donnée peu certaine pour conclure que les éléments de la bile sont absorbés de nouveau pour servir aux besoins de la respiration. Nous disons que le résultat obtenu par Schultz est incertain. En effet, ce physiologiste y est arrivé d'une manière très-indirecte en calculant la quantité de bile nécessaire pour neutraliser l'acide libre du chyme. Tout le monde comprendra que la base de ce calcul est peu solide, car, comment évaluer la quantité de liqueur acide sécrétée par l'estomac qui passe réellement dans le tube intestinal, et comment tenir compte de celle qui, s'étant formée dans l'estomac, est absorbée directement, au contraire, par les veines de cet organe.

D'après cela, on comprend qu'il peut rester quelques doutes relativement au rôle de la bile dans l'économie; car, s'il est certain que ce liquide sert à émulsionner les matières grasses qui doivent être absorbées par les chylifères, il n'est pas aussi facile de dire ce que deviennent ses éléments, une fois que cette première fonction est accomplie. Chez la plupart des animaux, une portion de la bile est rejetée avec les excréments; mais, il n'est pas impossible qu'une autre partie soit de nouveau absorbée par l'organisme. La bile est un liquide très-riche en carbone et renfermant du soufre à titre de corps non oxydé; c'est en quelque sorte un produit combustible bien différent de l'urine dans laquelle on ne rencontre que des corps oxydés. Cette constitution particulière vient à l'appui de l'opinion qui tend à faire jouer aux éléments de la bile résorbée un rôle actif dans les phénomènes de la respiration. Il faudrait dans ce cas qu'elle fut absorbée par les veines mésentériques; car les chylifères n'en contiennent pas et ne paraissent absorber dans le tube digestif que de la graisse, et peut-être les produits de la dissolution de 'amidon.

C'est principalement dans l'intestin, en effet, que la fécule se transforme en dextrine et en sucre, et cette transformation s'opère par l'action du suc pancréatique. Le pancréas, dont la structure anatomique a tant d'analogie avec celle des glandes salivaires, sécrète comme ces dernières un liquide alcalin qui, d'après les expériences de MM. Bou-

GL2

DIGSTION.

ehardat et Sandras, transforme rapidement l'empois d'amidon en dextrine et en glucose. On peut donc dire que l'action du suc pancréatique est en quelque sorte complémentaire de celle de la salive.

i.

í

ţ,

t

B

F

l

C'est ainsi que s'accomplit la dissolution des principales substances que renferment nos aliments. Dans l'estomac, se digèrent principalement les matières albumineuses; dans l'intestin les matières grasses et féculentes. Cette digestion s'opère sous l'influence d'un principe azoté analogue aux ferments, et dont les propriétés se modifient suivant qu'il est dissous dans une liqueur acide ou alcaline. Comme on voit, les phénomènes de la digestion se rattachent à ceux que l'ou connait depuis longtemps; sous le nom de fermentations ou d'actions de contact.

Telles sont les conséquences les plus nettes que l'on peut tirer des recherches si nombreuses qui ont été entreprises sur la digestion, et parmi lesquelles, outre les travaux classiques de Spallanzani, de MM. Tiedemann et Gmelin, et de tant d'autres physiologistes, il faut citer particulièrement ceux que l'on doit à M. Blondlot et à MM. Bouchardat et Sandras.

CHYLE ET LYMPHE.

TIEDEMANN et GMELIN, Die Verdauung.

EMMERT et REUSS, Ann. de chim., t. LXXX, p. 81, Schar Journ., t. v, 691.

L. GMBLIN, Pogg. Ann., t. XXXIII, p. 625.

LASSAIGNE, Traité de chimie de M. Berzélius.

MARCHAND et Colberg, Pogg. Ann., t. XLII, p. 625.

SIMON, Hanzbuch der medizinischen chemie.

BOUCHARDAT et SANDRAS, Comptes rendus, t. XLIII, p. 1450.

4546. Nous avons vu que l'absorption veineuse, si active à la surface de l'estomac, porte directement dans le sangla majeure partie des aliments azotés rendus solubles par l'action du suc gastrique. Les produits de la digestion intestinale passent dans le sang d'une manière moins directe : ils se rendent d'abord dans un appareil particulier, où l'on peut les suivre et les recueillir. Ce sont les vaisseaux chylifères qui charrient les principes que la digestion intestinale a rendus aptes à être absorbés. On comprendra, sans peine, qu'il est impossible de recueillir à l'état de pureté le

liquide que les radicules des chulifieres perspectidans l'intestin, et auquel on a donné le nom de chyle; car les chylifères, proprement dits, sont d'une extrême ténuité, et en outre ils s'anastomosent bientôt avec les vaisseaux lymphatiques, de telle manière que le chevie, qu'on speut recueillir our le trajet des chydiferes et dans le canal thorncique lui-môme, est déjà mélangé d'une quanfité de lymphe qu'il est difficile d'apprécies. Aussi, les propriésés qu'on a reconnues au chyle liquide se rapportent-elles à un mélange de chyle et de lymphe tel que celui qu'on peut recueillir dans le canal ditoracione.

En général, le chyle est un Kyaide blauc laiteux, quelquefois voltore en vose ou inférie en volge. 11 reliférine de la fibrine et de l'albumine : aussi se coagule-t-il spontanément et va bort de huit à dix minutes. Le sérom qui bargne le chillot de fibrine ve congule par la chaleur. A est probable que clest la lymphe qui verse dans le chyle la fibrine qu'il resferme. On la remarqué, en effet, que ce liquide ne se cosquie spontantiment que quand on le recueille au della des gauglions lymphatiques du mésentère. Les radicules des chylifères absorbent principalitation des matières grasses : aussi le chyle cet-il très-riche en globules gras auxquels viennent se mélanger quelques globules incolores de lymphie; quelquefois ie chyle est colore en rose ou preud une teinte rose clair ; il ne renferme cependant jamais de globules sanguins proprement dits. Il contient les sels qu'on trouve dans le sang.

Voici quelques analyses du chyle que l'on doit à MM. Tiedemann et Gmelin et F. Simon. Ces observateurs l'ont extrait du canal lhoracique du cheval.

	Tiedemann et Gmelin.			
atton transfer of a Office and	łł.	Ш,	, W .	
Eau 1	949.8	948,03		
Coagulum 17,5				
Albumine; 45,5,				
Mat grasses , traces	e.p. audol	. 46.12 m	, guent	
Extr. aqueux. 7.9	8.4	44.08		

1

gueret selaring ath, 6 and :2,3 and and a Constant - A comparish and not set of the filler of the part of th

÷.,

611

e giona *

Extrait alcoli-

di querien ,		61	
	Simon.		
	I.	H.	411.
Eau	940,6	928,0	916,0
Fibrine	0,3	0,8	0,9
Graisse	1,2	10,0	3,5
Albumine Matière [®] colorante	42,7	46,4	60,5
du sang Matières extracti-		traces	5,7
ves et sels	10,1	13,7	,12,8

Ces analyses suffisent pour faire voir dans quelles limites étendues la composition du obyle peut varier. On remarque surtout des différences considérables pour les proportions de matières grasses qu'il renferme; mais, ces variations n'ont rien d'étonnant, car la composition du chyle doit nécessairement changer, suivant la nature des aliments ingérés. MM. Tiedenname et Ganslin, Bouchardat et Sandras, ont fait à se sujet des espéciences intéressantes.

1

ł

F

1

ł

ĩ

ŧ

Le chile des animaux, dans la nourriture desquels on a fait entrer une très-forte proportion d'huile d'amandes douces, est opaque, et on peut, au moyen de l'éther, en extraire de 40 à 14 pour cent d'huile d'amandes. On retrouve de même le suif dont on mélange les aliments. Mais, quand on colore ces matières grasses par de l'orcanette ou du curcuma, on trouve néanmoins le chyle incolore, des vaisseaux chylifères, n'absorbant pas la matière colorante.

La sine passe dans le chyle, mais en petite quantité; si on la dissout dans de l'huile d'olives, dans la proportion de 4 parties d'huile pour une de cire, on la retrouve ca quantité plus considérable. Comme le font remarquer MM. Bouchardat et Sandras, ces expériences sont bien faites pour démontrer que les chylfères n'absorbent dans l'intestin que les matières grasses, qui se retrouvent divisées, quais son modifiées, dans le chyle.

On a fait quelques expériences sur la lymphe humaine et sur colle du cheval. On conçoit qu'il est plus facile de recueillir ce liquide à l'état de pureté que de se procurer du chyle par. Ses propriétés sont d'ailleurs identiques avec celles de cerdernier liquide. Elle renferme, d'après MM. Tiedemann et Gmelin :

DICESTION.

Eau	961,0
Fibrine	2,5
Albumine	27,5
Chlorure de sodium, carbonate et phos-	A 11
phate de soude, et matière animale.	2,5
Matière extractive et lactate de soude.	6,9

Il est à remarquer qu'on n'a pas signalé de graisse dans les matériaux de la lymphe.

MM. Marchand et Colberg ont analysé la lymphe qui s'écoulait par une blessure du dos du pied. Elle renfermait:

Eau	969,26
Fibrine	
Albumine	4,34
Matière extractive	3,12
Graisse	2,06
Chlorures, carbonates et lactates alca- lins, sulfate et phosphate de chaux	
et traces d'oxyde de fer	15,40

Matières excrémentitielles.

4547. Les excréments se composent du résidu des aliments et de tous les produits des sécrétions qui viennent s'y joindre, et qui ne sont pas de nature à être absorbés de nouveau.

On désigne sous le nom de méconium les matières qui s'accumuleut dans le tube intestinal du fœtus, et qui ne sont formées que par les produits de ces sécrétions.

On ne possède qu'une analyse de méconium humain : elle est due à M. F. Simon. D'après la description qu'il en donne, c'est une masse molle d'une couleur brune noirâtre, d'une odeur et d'une saveur douceâtre et fade. Quand on l'examine au microscope, on y reconnaît, outre une masse de débris épithéliques, de nombreuses lamelles qui ressemblent à de la cholestérine cristallisée, et des globules plats qui peuvent se comparer à des globules sanguins décolorés. L'éther lui enleve des matières grasses et de la cholestérine; l'alcool aqueux en extrait une matière qui posséde les propriétés de la caséine. Cent parties de méconium desséché renferment, d'après M. Simon :

DIGESTION.

Cholestérine	16,00
Matières extractives mélangées de bile	14,00
Caséine	34,00
Matières de la bile	10,00
Mucus, albumine, etc	26,00
•	100,00

Les cendres du méconium ont été analysées par M. Payen; il y a trouvé des carbonates alcalins et du phosphate de chaux.

Nous mettrons en regard de cette première analyse celle qui a été faite sur les matières fécales d'un enfant de six jours nourri par le lait de sa mère. Cette matière avait la consistance d'une bouillie; elle était jaune, et possédait l'odeur et la saveur du lait aigri. Elle ne contensit plus de débris épithéliques, mais une quantité considérable de globules de matières grasses, sans cholestérine.

100 de résidu sec renfermaient :

Matières grasses	52
Matière colorante de la bile et graisse	16
Albumine ou caséine coagulée	
Perte et eau	14
	100

M. Berzélius a examiné les excréments d'un homme qui avait mangé du pain bis et de la viande.

Ce sont des masses agglutinées qui ne se mélent que lentement avec l'eau, et qui forment avec elle une bouillie trouble et difficile à filtrer, même à travers un linge; il passe un liquide brunâtre encore trouble, qui, au bout de quelques jours, s'éclaircit assez pour qu'on puisse le filtrer sur du papier.

Le liquide clair se colore rapidement par son contact avec l'air. Abandonné à l'évaporation spontanée, il se couvre peu à peu de cristaux de phosphate ammoniacomagnésien dont la formation est due à l'ammoniaque qui se produit par la décomposition des matières azotées et au phosphate de magnésie dissous dans les excréments.

La portion soluble des excréments, évaporée en consistance sirupeuse, est délayée dans l'alcool, et la dissolution alcoolique est mélangée avec un peu d'eau distillée. Le résidu est traité par l'acide sulfurique, qui en précipite une matière hrune, cohérente, qui se compose en ma-

617.

DIGESTION,

jeure partie des matériaux de la bile comparables à l'acide choloidique. La matière insoluble dans l'alcool se compose presque entièrement d'albumine.

L'alcool retient des matières extractives brunes de nature animale et du lactate alcalin.

La matière insoluble qui se dépose du liquide trouble, déjà filtré à travers un lingent qui bouche si faciliement les pores du papier, paraît être prenque entidement composée de mucus. Elle se dissout dans la potasse; l'éther et l'alcool lui entévent des matières grasses et de da séine biliaire (acide cheloidique). La masse épuisée par s'alcool bouitlant réde à l'eau une matière jaune qui se putréle rapidement, en premant une coulsur plus foncée et en répandant l'odour qui canactérise l'urine pourrie. On pest éguiement isoler se principe en traitant la matière insoluble dont il s'agit par l'hydrate de chaux, qui forme une combinaison insoluble avec la graisse et avec la résine biliaire. L'autre substance se dissout dans l'eau de chaux et peut être isolée en précipitant la chaux par un courant d'acide varbonique ou par de L'acide oxalique.

Les matières qui restent sur les filtres de toile se composent principalement des débris intacts des aliments, tels que le son, les pelures de pommes de terre et d'autres matières végétales épuisées. Leur composition varie d'après celle des aliments ingérés.

M. Berzélius conclut de ses analyses et des réactions qu'il a observées, que les matières fécules renferment une combinaison insoluble de la matière biliaire avec les sécrétions du tabe intestinal, combinaison qui est flétruite par l'alcool et la obaux. Voici, d'arileurs, les résultats de son analyse :

Eau.,			75,3
	Bile	0,9)	
Matières solubles	Albumine.	.0,9(5.7
dans l'eau.	Matière extractive.	.2,7 (.............
	Sels		·
	desaliments		7,0
	s, provenant du canal		
	iliaira, graisse, metià		
particulière, reț	Com telo a com a i a a a fa a a a	•, •, • • • •. • •	14,0
) .		100,9

Distinguistics.

Pour déterminer la nature des sels contenus dans les inatières fécales, M. Berzétius a épuisé trois onces d'excréments frais par une grande quantité d'eau. La dissolution aqueuse, Evaporée à siccité, a laissé un résida qui a donné, après la calcination, 15 grains 5 dixièmes de cendres composées de :

1

1

1 12 1-

ŧ

ł

t

. . -

:u. :

α**,** ^π. . .

Carbonate de soude (provenant du lactate).	3,5	
Chlorure de sodium.	4,0	
Sulfate de soude	2,0	,
Phosphate de magnésie	2,0	
de chaux	4.0	'
and the second se	15,5 gr.	•

Les exoréments seus laissent, par l'incluération, 0,15 pour 100 de cendres presque noires qui renferment :

Phosphate de chaux et de magnésie, tra-		
ces de sulfate de chaux	ð,100	-
Carbonate de soude	0,000	
Sulfate de soude, avec des traces de sul-	•	
'fate de potasse et phosphate de soude.	0,008	•
Silice	0,016	
Charbon	0,018	
•	0,450	

I Les encréments, distillés avec une certaine quantité d'eau, fournissent un liquide très-Vécide contenant de inyuropène sulfaré; iloprécipite en gris-brandure par l'acétate de plomb en perdant son odeur reponsente.

Le chlore blanchit ves enoréments innavins. Quand on des traite plar l'acide sulfarique ou chlorhydrique, ils dégagent une odeur très-forte et se colorenten visier ou comoin. MM. dimitof et Thaer out, fis airemiers, fait quelques empériences survies succiments de vache, et M. Morin en a publique avalues son complète dont voiciles résultate:

Eru.	70,00
Debris vegetaux	24,08
Resine verte et acides gras	4,52
Matières de la bile maltéree	'0,'60
Babaline	
Albumine	
Resine de la bile	4,80
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	100,00

61'9

à

DIGEOTION.

La substance que M. Morin a appelé bubuline ressemble, par toutes ses propriétés, à la matière extractive jaune que Berzélius a rencontrée dans la matière fécale humaine, et qui se colore en brun au contact de l'air.

Concrétions intestinales.

4548. Les concrétions biliaires sont assez rares chez les animaux; cependant, la race bovine en a offert quelque exemples.

Les bézoards se forment souvent dans le canal intestinal; aussi ont-ils parfois des noyaux formés par une agglomération de poils feutrés, que les animaux avalent en se léchant. Ils possèdent ordinairement une couleur d'un brun verdâtre; ils se dissolvent dans les alcalis, et les acdes précipitent ces dissolutions. L'eau n'en dissout qu'une très-petite portion en se colorant en jaune. Quelques une se dissolvent dans l'alcool, tandis que d'autres y sont insolubles.

Les calculs volumineux connus sous le nom de bézoards orientaux, paraissent être des concrétions biliaires; au moins la substance qui constitue la majeure partie de ces bézoards a-t-elle été retrouvée dans certains calculs que renferme la vésicule biliaire. C'est un acide découvert par M. Gœbel, et étudié plus spécialement par MM. Wœhler, Ettling et Will, Malaguti et Sarzeau. On l'a désigué sous le nom d'acide lithofellique.

L'acide lithofellique, qui constitue un grand nombre de ces calculs, est cristallisable. Pour l'obtenir à l'état de pureté, il suffit de dissoudre dans l'alcool les calculs qui en sont formés, de décolorer la dissolution par du charbon animal et d'évaporer.

Il se présente sous la forme de petits prismes hexagones brillants, durs et faciles à pulvériser. Ces cristaux sont insolubles dans l'eau, et très peu solubles dans l'éther.

Ils fondent à 205°, et se prennent en masse cristalline par le refroidissement; si on les chauffe à une température un peu plus élevée, ils forment par le refro une masse vitreuse qui fond de 105° à 110° stitue une véritable modification isomérico dissout dans l'alcool et qu'on laisse refro nouveau des cristaux d'acide lithofelli

Cet acide se dissout dans l'acide

6**2e**

DIGHTTON.

cide acétique. Il se combine aux alcalis pour former des sels solubles. La combinaison ammoniacale se détruit par l'évaporation spontanée.

Avec la chaux, la baryte, il forme des sels insolubles dans l'eau.

Le sel d'argent est également peu soluble; on l'obtient en précipitant une dissolution de lithofellate d'ammoniaque dissous dans l'alcool par du nitrate d'argent; le précipité se redissout en chauffant, et cristallise par le refroidissement.

L'acide lithofellique se représente, d'après MM. Ettling et Will, par la formule :

C⁴⁸ H⁷⁶ O⁵.

D'après M. Wæhler, il est formé de :

£

í

ł

ţ

ť

5

Ľ

ţ

ŀ

ŝ

ŕ

ţ

į

C⁴⁰ H⁷⁰ O⁷, H² O.

Traité par l'acide nitrique, il donne naissance à un nouveeu corps, l'acide lithazofellique, renfermant, d'après MM. Malaguti et Sarzeau, 2 équiv. de vapeur nitreuse, Az⁴ 0⁵, et 6 équiv. d'oxygène qui remplacent ensemble 8 équiv. d'hydrogène. Il dérive donc par substitution de l'acide lithofellique comme le font voir les formules suivantes :

	H ⁷² O ^{\$}	acide lithofellique.
C.	H ⁵⁶ O ⁸ O ⁸ Az ⁴ O ⁸	acide lithazofellique.

A la distillation sèche, l'acide lithofellique se dédouble en eau et en acide *pyrolithofellique* d'après l'équation suivante :

$C^{40} H^{73} O^{9} = 2H^{2} O + C^{40} H^{49} O^{9}$

Tout récemment, M. Wœhler a extrait d'un bézoard un acide différent de l'acide lithofellique, et qu'il avait d'abord envisagé comme un acide particulier. Mais il vient de constater que cet acide bézoardique est identique avec l'acide ellagique découvert depuis longtemps par M. Braconnot. Cette observation paraît prouver que les matières de ces concrétions intestinales peuvent être introduites directement, par les aliments, dans le canal digestif, comme on pouvait s'y attendre.

DISCUSSION

Gaz intestinaux.

4549. En commençant l'examen des gaz intestiment per ceux qui se rencontrent dens l'estomac, on ne trouve andinairement dans cet organe que de l'air, que l'animal avale pendant la déglutition; mais hientôt une portion de l'oxygène de cet air est absorbés, et dans l'intestin grêle en ne trouve plus que de l'anole, auquel viennent s'ajouter de l'anide carbonique, de l'hydrogène, des gez carborés et des quantités notables d'hydrogène sulfuré.

A l'état normal, s'est-à-dire dans un animal sain, les gaz intestinaux sont toujours peu abandants, maie leur quantité augmente considérablement dans les mauvaises digestions. La nourriture a une très grande influence sur la production de ces gaz, qui proviennent toujours, dans l'intestin grêle, des décompositions apontanées que les aliments y subissent. Il suffit de manger des substances légumineuses qui contiennent une quantité notable de matières sulfarées, pour voir apparaître abondamment l'hydrogène sulfuré dans l'intestin.

Le tube digestif des foetus vivanis ne contient pas de gaz.

Voici les analyses publiées par MM. Chevreul et Magandie, sur les gaz contenus dans les intestins de quatre suppliciés.

1° Le tube digestif d'un jeune homme de 24 ans, qui avait pris, deux heures avant son supplice, du pain de prison, du fromage de Gruyère et de l'eau rougie, renfermalt:

1	Estomac.	Intestin grèle.	Gros ir	lestins.
Oxygène		0,00	9,00	
Acide carbonique	14,00	24,59	43,50	
Hydrogène pur	3,55	\$3,33	4,47	A we us. ces d'by- drogène guilure.
Azote.	71,45	20,08	51,03	
	100,00	109,90	100,0	

2° L'intestin d'un jeune homme de 23 ans, ayant fait le même repas que le précédent contenait :

DIGIMUION.

Estomac.	Intestin grêle	Gros	intestin.
Une buile de gaz qu'en n'a pu examiner.			
Acide carbonique	40,00	70,00	`
Hydrogène pur	51,15	11,60	Avec by- drogé ne carboné.
Azote	8,85	18 ,40	1
<i>.</i>	100,00	100,00	

3º Enfin dans les viscères d'un sojet de 28 ans, qui avait mangé, quatre beuses avant sa mort, du puin, du bœuf bouilli, des lentilles et bu du vis rouge, on a trouvé :

ŧ

ġ,

2

¢

ł

1	In	testin gréle.	Cœcum.	Rectum.
3	Acide carbonique	25,00	12,50	42,86
	Hydrogène pur	8,40	7,50	0,00
	Hydrogène carboné	0,00	12,50	11,18
3	Azote	66,60	67,50	45,96
și.		100,00	100,00	100,00

Le docteur Jurine a avancé que la quantité d'acide carbonique est plus grande dans l'estomac et dans l'intestin grêle que dans le gros intestin, et qu'au contraire celui-ci contient plus d'azote que l'intestin grêle et l'estomae, résultat qui ne s'accorde pas tout à fait avec les expériences de MM. Magendie et Chevreul. Les expériences de Jurine avaient été faites sur le cadavre d'un fou mort de froid et ouvert aussitôt.

Vauquelin a analysé les gaz provenant d'animaux morts de maladie; ils renferment beaucoup d'acide carbonique, d'hydrogène carboné, du gaz hydrogène sulfuré et trèspeu d'air.

Quand on laisse paître des vagles dans des champs de trèfie humide, on les voit parfois s'enfler assez promptement, et périr même, si on ne remédie pas au mal par des secours immédiats. Il paraît que c'est surtout sur les trèfies plâtrés que cet effet se produit. Cette maladie, connue sous le nom d'empansement ou de météorisation, a été étudiée par MM. Lameyran et Fremy d'une part, et M. Plüger de l'autre. Elle est toujours due à un développement considérable de gaz qui a lieu dans l'astomac de ces animaux.

MM. Lameyran et Frémy ont analysé les gaz qu'ils avaient extraits par la ponction d'une vache extrêmement météorisée. Ils ont trouvé que ces gaz étaient composés de :

80
15
5
100

Lorsque les gaz accumulés dans l'intestin présentent cette composition, on a recours, pour soulager les vaches empansées, à l'ammoniaque caustique mélangée d'eau. Un gros d'ammoniaque et quatre onces d'eau suffisent.

M. Plüger a eu occasion d'examiner les gaz de deux vaches météorisées. Ils exhalaient une odeur infecte, mais ne renfermaient pas d'hydrogène sulfuré. Les trois cinquièmes du gaz renfermé dans l'estomac de l'une de ces vaches étaient absorbés par l'eau de chaux en la troublant; le gaz restant était composé d'oxyde de carbone. Pour la seconde, un cinquième de gaz seulement était absorbé, le restant était encore de l'oxyde de carbone. On comprend que dans un cas pareil au dernier, il faille recourir à la ponction, seule manière de soulager les animaux malades de la sorte.

CHAPITRE VIII.

LAIT.

SCHEELE, Mémoires, t. 11, 51.

PARMENTIER et DEVEUX, Traité sur le Lait. Journal de physique, t. XXXVII, p. 361 et 415.

BOUILLON-LAGRANGE, Ann. de chimie, t. 1, p. 272.

BERZELIUS, Ann. de chim., t. LXXXIX, p. 41.

BRACONNOT, Ann. de chim. et de phys., XLIII, p. 337.

LECANU, Journal de pharm., t. XXV, p. 201.

HENRI et CREVALLIER; Journal de pharm., t. XXV, p. 333 et 401.

PATER, Journal de chimie médicale, t. IV, p. 118.

ļ

t

۶,

3

•

ċ

t B

.;

;

1

2

ŏ

5

đ

¢

f

"Exstaigne, Ann. de chim. et de physi, t. xlix, p. 51." Boussingault et LB BEL, Ann. de thim. et de phys., t. LXXI, 91 65. PELIGOT, Ann. de chim. et de phys.; t. ixxii, p. 434!: 5:11 DONNE, Du'Lait, et en particulier de celui des nourrices." "QUEVENNE, Ann. d'hygiene et de med. legale, t. xxvr. istol! Ferhalten. Berl. 1838. sidl. Ferhalten. Berl. , 1858. " Bournon et Fannix , Ann. de chim. et de phys., 3e serie, dome . . . t. 11, p. 257, DUMAS; BOUSSINGAULT'et PAYEN, Ann. de chim. et de phys., 3º serie, t. viii, p. 65. HATOLEN. Ann. der Chem. und Pharm., t. XLV, p. 263. Boussingauir, Ann. de chlm. et de phys., 3 serie, t. x11, : ** .4550. Nous avons dejà fait l'histoire des principaux mag p. 185. teriaux qui composent le lait; nous avons vu que le lait des apimanx herbivores est caractérisé par la présence : 1º de la caséine ; 2º des matières grasses qui constituent le beurre ; 3º d'une matière sucrée; 4º d'une certaine quantité de sels. yariables dans beaucoup de circonstances; nous allons maintenant envisager le lait dans son ensemble. · Considéré comme l'aliment principal, des animaux jeunes, le lait mériterait déjà de fixer l'attention des physiologistes; il constitue, en effet, l'aliment le plus complet, puisqu'il suffit au développement des animaux an leur fournissant la matière organisable azotée capable de produire tous les tissus de l'économie ; les aliments calorifiques, comme le beurre et le sucre ; enfin, les sels nécessaires au développement de la charpente osseuse. 111 Mais l'intérêt qui s'attache à l'étude de lait augmente encore, quand on cherche à se rendre compte de sa production, soit au point de vue purement physiologique, soit au point de vue des exploitations agricoles, auxquelles il offre d'immenses ressources. Le lait est sécrété par les mamelles des mammifères femelles, vers la fin de la gestation et après la naissance du petit. C'est un liquide opaque d'un blanc pur et caractéristique; quand il est sain, il est constitué par une dissolution de caséine, de lactose et de sels, dans laquelle

flottent des globules isolés et parfaitement circulaires de

VIN.

matière butyreuse; c'est une vanitable émulsion homogène, très liquide et mobile. Les globules des matières grasses du lait n'ont pas un diamètre constant pour le même lait, et à plus forte raison pour le lait provebant de différentes espèces d'animage. Ce diamètre geut varier beaucoup; cependant, ou peut admetire, comme terme moyen, qu'il est compris entre 1 et 3 contièmes de millimètre pour la plupart des laits. Les globules de lait de femme sont, en général, plus grands que ceux du lait de vache, d'après M. F. Simon.

On a émis, au sujet de la quastitution physique des globules gras du lait, deux opinions très différentos. Quelquas physiologistes supposent que la matière grasse est enfermée dans une membrane cellulaire albumineuse, analogue aux membranes des tissus adipeux. MM. Raspail, Henle, F. Simon sont dans ce cas. D'autres croient que les grobules gras flottent entièrement fibres dans le lait, comme cela a lieu dans les émulsions.

Ces derniers se fondent sur ce que dans l'opération du baratage, bien avant la séparation complète des masses de beurre, on voit les globules se souder entre eux, et donner naissance, à mesure que l'opération avance, à des globules plus grands; qui viennent former enfin de larges plaques de matière grasse. Une autre oirdonstance est citée à l'appui de cette opinion : quand on injecte du lait dans le sung d'un animal, on peut à l'aide du misposcope, très-bien distipguer les globilies de lait des, elobales du sang dans loquel il est injecté ; au bout de quelques heures, les premiers s'accolent deun à deux ou même en plus grand nombre, et se revêtent d'une gelée mensbraneuse, qui finit par devenir quès visible, pasce qu'elle a un pouroir réfiningent différent de celui de la masse liguide. Un, M. Aschergon a observe que unand on leises tember des souttes huilouses dans des liquides albumingur, alles ne tardent pas às entourer d'une membrane.

Mais, si la facile réunion des globules butyreux, sous l'influence du baratage ou sous celle de la cinculation, .tend à les faite envisager comme dépouillés de toute eu--weloppe, il y a d'autres considérations qui conduisent à une opinion tout à fait opposée.

En effet, si les globules gras qui flottent dans le lait étaient libres, il devrait suffire d'agiter le lait ance de l'éther pour s'en emparer. Or, rien de pareil ne se présente, et malgré une agitation prolongée avec l'éther, on voit le lait demeurer tout à fait opaque.

þ

1

3

ji k

2

٤.

3

2

s

ġ.

5

Ľ

ť

ţ١

R

¢

1

ł

f

ł

1

ł

Vient-on, au contraire, à ajouter au lait quelques gouttes d'acide acétique concentré et à porter le mélange à l'ébullition, de manière à dissoudre tout le caséum, qu'il peut contenir à divers états, on voit alors les globules de beurre grossir, comme si plusieurs d'entre eux s'étaient réunis pour constituer ces grosses gouttes graisseuses. En outre, la liqueur, agitée avec de l'éther, s'empare de la totalité du beurre.

Ajontons à ce caractère, qui déjà semble laisser peu de doute sur la réalité de l'existence d'une enveloppe autour de chaque globule butyreux, l'effet qu'on observe, quand on ajoute au lait une dissolution saturée de sulfate de soude ou de sel marin. Ces sels neutres lui donnent la propriété de filtrer, en laissant sur le filtre la totalité des globules gras, tandis que le caséum soluble, le sucre de lait et les sels, passent en dissolution limpide.

Sans affirmer qu'on ne puisse y parvenir, je doia dire que je n'ai pu dépouiller le beurre resté sur le filtre de la totalité de la matière caséeuse par des lavages prolongés à l'eau salée, ce qui s'accordenait avec la supposition de L'existence d'une enveloppe autour des globules gras.

4551. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la réaction que présente le lait frais, quand on le met, en contact avec du papier de tournesol. C'est que le lait, alcalin au moment où on l'entrait, peut devenir acide, à l'air, en très-peu de temps. D'Arres et Petit l'ont trouvé parfois alcalin, parfois acide chez la vache; alcalin, lorsque les vaches étaient à la pâture; acide, lorsqu'elles étaient nouvriss au sec dans l'étable. Le lait de femme est toujours très-alcalin, et paraît conserver cette propriété d'autant plus longtemps, qu'il propient d'une femme saine et vigourense; il acquiert bientôt à l'air la réaction acide, quand il provient de femmes maladives.

Le luit d'anesse, fraichement tiré, scrait acide d'après M. Péligot; il est alcalin selon d'autres observateurs; en tout cas, il le devient, quand on administre du bicarbonate de soude à l'animal.

Abandonné à l'air, pendant quelque temps, le lait devient toujours acide; cette acidité est due à la formation spontanée d'un peu d'acide lactique. La densité du lait est variable; celle du lait de vache se maintient, le plus souvent, entre 1,030 et 1,032. Voici la densité de quelques laits, d'après Brisson:

Femme	1,0203
Cavale	
Anesse	
Chèvre	
Brebis	
Vache	

Il est très difficile de donner des moyennes de densité pour un liquide que beaucoup de circonstances peuvent modifier; en effet, il suffit de se rappeler que les substances grasses sont plus légères que l'eau et que les dissolutions de sels, de matières sucrée ou caséeuse, sont plus lourdes, pour comprendre que la densité du lait peut varier, suivant que sa richesse en beurre, en caséine ou en sels, augmente ou diminue, et qu'elle peut demeurer stationnaire malgré des changements considérables, si les produits solubles diminuent en même temps que le beurre, et réciproquement.

Soumis à l'ébuilition, le lait ne se coagule pas, il se recouvre de pellicules membraneuses qu'on peut enlever, et qui constituent la franchipane.

Nous verrons plus loin dans quelles circonstances le lait frais se coagule.

Au point de vue chimique, le lait offre un mélange de toutes les propriétés que nous avons reconnues aux matières organiques qui le constituent; aussi, scrait-il inutile d'insister longuement sur ce point.

Tous les acides coagulent le lait, en précipitant la caseine, qui entraîne avec elle la matière grasse; c'est ainsi qu'agissent les acides acétique, lactique, chlorhydrique, sulfurique, etc. : il suffit de chauffer le lait à 75° environ, pour que ce phénomène s'accomplisse. Quelques gouttes d'acide suffisent souvent, pour coaguler une quantité considérable de lait.

Le lait de femmae, qui se distingue, comme nous l'avons vu, par une alcalinité assez marquée, nous offre, à cet égard, une particularité que ne présentent aucun des autres laits examinés jusqu'à présent. En effet, quand on veut coaguler du lait de femme, il faut commencer par le

mélanger avec la moitié de son volume d'alcool, et y ajouter ensuite quelques gouttes d'acide sulfurique; sans ces précautions, il prend tout simplement un état visqueux particulier, qu'il ne possédait pas auparavant.

4552. Abandonné à lui-même, pendant quelque temps, dans un lieu propre et frais, le lait, au bout de vingt-quatre heures, se sépare en deux couches distinctes : la première, qu'on nomme *crème*, surnage; la seconde, a reçu le nom de lait écrémé. Les globules graisseux, spécifiquement plus légers que le liquide dans lequel ils flottent, se réunissent à la partie supérieure du lait, et y constituent cette couche de crème beaucoup plus jaune que lui, et composée principalement de la matière grasse; cette couche finit par devenir assez homogène, à mesure que la plus grande partie du sérum s'en sépare; celui - ci retient cependant une portion assez considérable de matière butyreuse.

ļ

1

ł

ţ

Ł

ŝ

Ł

٤

t

Ł

I

Conservé plus longtemps, le lait finit par devenir fortement acide et par se coaguler. Ce phénomène est dû à la production spontanée d'une certaine quantité d'acide lactique, qui réagit sur la caséine et la précipite en entier. L'acide lactique se produit toujours, à la suite d'une fermentation spéciale, que MM. Boutron et E. Fremy ont étudiée dans ces derniers temps.

Cette propriété du lait se rattache donc aux phénomènes si variés des fermentations. M. Gay-Lussac a démontré, en effet, que de même que, dans la fermentation du jus de raisin, l'air intervient en provoquant la formation du ferment alcoolique, de même aussi, il intervient dans la formation du ferment, qui produit l'acide lactique. On peut, en effet, conserver le lait, pendant plusieurs mois, si on le fait bouillir tous les jours : de cette manière, on chasse l'air qu'il a pu absorber, et on prévient sa coagulation.

D'Arcet a cherché à retarder la coagulation du lait, qui se consomme en si grande quantité à Paris, et qui est surtout sujet à cette altération en été; il conseille d'y ajouter, quand il doit être transporté un peu loin, 1/2000 de son poids de bicarbonate de soude : l'innocuité de ce tel en permet l'emploi d'une manière avantageuse.

La coagulation spontanée du lait, est due à la fermentation lactique, mais elle devient bientôt elle-même un obstacle à sa continuation; si on veut que cette fermentation continue, il faut neutraliser, par du bicarbonate de soude, l'acide qui se produit. Ce sel, en rendant le caséum soluble, le dispose à agir comme ferment l'actique.

LAPT.

Mais, si on laisse subsister la réaction acide, la fermentation prend un autre caractère; on observe un dégagement de gaz, et il se produit de l'alcool.

On sait, depuis longtemps, que les Tartares convertissent le lait de jument en une liquear spiritueuse, dont ils retirent de l'alcool par la distillation. Voici comment ils opèrent.

Le vase destiné à faire fermenter le lait, est fait avec de la peau de cheval non tannée, mais fortement durcie par la fumée. Sa forme est conique et un peu triangulaire. Il paraît se composer de trois morceaux attachés à une base circulaire. C'est dans cette espèce d'outre qu'on introduit le lait qu'on veut faire fermenter; on la remplit, à peu près jusqu'aux trois guarts, et on ferme son ouverture, avec une lanière faite de la même peau que celle qui a servià fabriquer l'outre. On agite ce vase plusieurs fois par jour, et on l'ouvre de temps en temps. Au bout de quelques jours, le lait a déjà acquis une saveur et une odeur vineuses. On continue à l'agiter, jusqu'à ce que l'acidité soit devenue plus considérable : bientôt, il arrive un moment où elle diminue; on décante alors la liqueur, pour la séparer du magma qui s'est déposé ; on l'enferme aussitôt dans d'autres outres, et on la consomme comme vin.

Ce procédé n'est pas le seul qu'emploient les habitants des diverses contrées de la Tartarie.

Quelquefois, ils se contentent d'ajouter au fait qu'ils veulent faire fermenter, une portion de lait afgre; ou bien ils versent le lait frais sur le magma qui constitue le résidu d'une fermentation précédente; d'autres, enfin, ajoutent au lait de la pâte aigrie de farine d'orge ou d'avoine.

Parmentier et Deyeux ont examiné les produits de la fermentation spontanée du lait de vache, et ont constaté la nature alcoolique de cette fermentation, en recueillant l'acide carbonique et isolant l'alcool. Schéele avait déjà observé le dégagement d'acide carbonique. Dernièrement, M. Hess a complété cette étude.

Si on laisse la liqueur accompte au contact de l'air, la fermentation change encore de nature; il y a absorption d'oxygène et formation tl'acide acétique. Schoele avait

propose d'appliquer cette propriété du ble de la fabrication du vinaigre. En mettant une cuillerée d'esprit de vin, renfermant 50 p. 100 d'alcout, par litre de lait freis, on obtient, dit-on, au bout d'un mois, une liqueur chargée d'acide acétique et exempte d'acrète lactique.

t

ł

1

t

E

ť

1

ŗ

P

٢

4555. L'alcool, le tannin, la plupart des sels métalliques punésigitant le lait, soit su s'emparant de l'ant, soit an se combinant ou saséuin.

Beaucoup de plantes pervent congular le lait; olles agissent ordivaliement par les acides qu'elles renferment. Parmi belles qui n'offreist par de réaction acide, les flours d'artichaux et de chardon jouissent cependant de la propriété dont illingit. Chosenning qualit , sorsqu'on prépare d'infusion, de configuite à chaud , elles no recongulent plus je lait, queiquiuse infusion finite agisse d'une maisre plus rapide et plus éfficanés; larsqu's le lait, a été préalablement chauffé.

Le physicula sugaris possède la propriété d'aigni le lait et delle rendre si visqueux, qu'on peut aisément le tirér en fils. Une fois que sette opération a été faite dans un vase de bois, "celul-ci conserve cette propriété. Le fait, sinsi modifié, provoque une altération semblable dans du fait frais qu'on met en contact avec Mi.

Dans quelques provinces septentrionales de la Suède, on se sert du loit ainsi modifié comme nourriture. On thi donne le nom de Fainsjok.

"Parmifles Corps qui déterminent la coagulation du lait, atteun n'agit d'une manière aussi remarquable que la présore, utile partie de présure coagule, en effet, 50,000 parties de lait:

La présure, telle qu'on l'emploie à Paris, est un liquide acide três complexe; elle renierme de l'acide chlorhydrique, de l'acide lactique, des acides gras volatils, des sels terreux, du sel ammoniac, du sel marin; en outre, la substance animale azotée, à laquelle elle doit particulièrement la profifiété de coaquiler le fait. Un a donné à ce corps le floin de énginetine, ses caractères se rapprochent de ceux de la peptine, si toutefois ces deux corps ne sont pas identiques. La chymosine est insoluble dans l'eau, Talcool, l'éther, et les huiles; elle se dissout dans l'éau, a la faveur de acideis l'ac, mentiques particulier des tannin la précipite également. Elle réduit l'acide iodique à l'état d'iode.

C'est à la présence de cette substance, que la membrane muqueuse de l'estomac des animaux, et le liquide de l'estomac lui-même, doivent le propriété de précipiter le lait.

La présure est employée, tantôt à l'état liquide, tantôt à l'état sec. Voiei comment on la prépare : on prend la caillette d'un veau qui n'a pris que du lait pour nourriture, on en détache les grumeaux et on les lave à l'eau fraîche. Après les avoir essuyés avec un linge bien propre, on les sale et on remet le tout dans la saillette, qu'on fait sécher pour s'en servir au besoin.

La minime quantité de présure, soit liquide, soit solide, qui suffit pour provoquer la coagulation du lait, explique comment il se fait que, chez les peuples pasteurs, les vases poreux de terre cuite ou même de bois qui ont servi une fois à la coagulation du lait, peuvent servir constamment au même usage, et la déterminent sans qu'on ait besoin de rien ajouter au lait. Pendant les premières coagulations, il se forme des forments particuliers, qui se logent dans les pores des vases, et que les lavages n'enlèvent pas. Nous avons vu la même chose arriver aux vases préparés pour faire le lait filant.

Il y a une remarque à faire sur le sérum qu'on sépare idu précipité des matières caséeuses et grasses, quand la coagulation a été faite par de la présure. Il suffit, d'après M. Schubler, d'ajouter un peu d'acide acétique à ce sérum, et de porter sa température à 75°, pour obtenir un coagulum qui, d'après cet observateur, possèderait des propriétés intermédiaires entre celles de l'albumine et celles de la caséine. Mais, toutes les propriétés de la substance qui se précipité, dans cette circonstance, sont analogues à celles de la caséine précipitée par l'acide acétique. On s'en sert en Suisse pour faire un fromage pauvre auquel on donne le nom de Zieger.

Dans quelques départements français, on évapore le scrum, dont on a séparé le premier, précipité de caseine, et on le cosque de nouveau. On obtient ainsi des fromages de qualité inférieure, connus le nom de braute, et qui sont consommés sur place.

4554, Nous avons considéré, juqu'à prisent, la lait not-

mal, c'est à dire tel que les animaux le sécrètent quelque temps après le part.

Mais, avant le part et même plusieurs jours après, le lait offre des particularités dignes d'intérêt ; on a désigné ce lait sous le nom de *colostrum*.

Le colostrum diffère du lait, parce qu'il contient une quantité notable d'albumine; aussi se coagule-t-il par la chaleur. Il renferme très-peu, ou même pas de sucre de lait; il paraît, en général, être plus riche en sels que le lait ordinaire. D'après la plupart des observateurs, il se putréfie assez rapidement, sans présenter jamais de réaction acide. Comme la propriété du lait de devenir acide, après quelque temps d'exposition à l'air, est due à la présence du sucre de lait, on peut présumer que quand le colostrum devient acide, il contient du sucre de lait.

Quelques observateurs ont trouvé le colostrum plus riche en sucre de lait que le lait lui-même; ils ont fait la même remarque à l'égard du caséum. Il est difficile d'admettre que leurs observations doivent être généralisées. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le lait peut être sécrété, indépendamment du part ou même de la grossesse, par une simple irritation des mamelles. Rien n'empêche donc que, chez quelques femelles, la sécrétion du lait normal puisse s'effectuer pendant la gestation ou très-près de l'époque du part.

Le colostrum est souvent souillé par des traînées de sang; il contient des globules spéciaux, muqueux, muriformes, composés d'une agrégation de granules muqueux et de globules graisseux. Aussi, l'éther et l'acide acétique les désagrègent-ils, l'un en dissolvant les globules gras, l'autre en dissolvant les globules muqueux. M. Donné regarde cependant les globules du colostrum, comme pourvus d'une enveloppe. Traité par l'ammoniaque, le colostrum devient filant; il peut même, dans quelques circonstances, se prendre en une espèce de gelée, sous l'influence de ce réactif.

Le colostrum paraît agir comme un léger purgatif.

Voici un tableau comparatif qui résume quelques uns des caractères du colostrum et du lait, d'après M. Lassaigne.

> ••• • • • ·

554

DIENC.

۱

4	à differ	à diffe	rentes e	oogries	avant	et ap	à différentes époques avant et après le part. (Lassalgar.	r. (La	88AIGN1	t.)		ŕ	рч
DATES.	OOULAUR.		Binsrift.	LTT De La De	RPSET RUR LE PAPTER TOUNNESOL	т. р. 100.	25555 247 247 247 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24	hartha Britainse	ALLFORTHER.	Johns.	clistön.	BUCAR DE LAIT:	ACIDE S LACTIQUE LIBBE.
42 jours avant lép ar t	brau jan-	fact, mu-	1068 & +50° se magule	se boagule	bieuft	78,4	200 à 800 consistence	coñsistance molle	albumfine soude lib		0	0	0
l gg			10624-18	id.	id.	78, 2	200 à 806	Ĩġ	id.	e E	•	•	0
 I A	į.	, e	1064 à +7	Id.	id.	78,1	200 ¥ 800	įd.	id.		•	•	0
==	blane	dence, lé-	dence, lé- garement 1040 à +8	ne se coa- guje qu'en	rotigit un peu	78,8	200 A 800	consistance plus solide	id.	•. 		Jacobe de Ba	tique.
— jours après le part	ġ.	id.	10999 à + 8	id.	Įd.	78,9	200 á 800	id.	id.	9	id.	র ণ মান্য	멸
+	L iđ.	dênce et sucrée	1065 à +8	ne se coa- gule pas	rbugh	79,8	200 £ 800	id.	0	•	iq:		÷Ë.
 ©	···	íđ.	1083 4 + 7	id:	Ìd.	81,0	188 ¥ 819	consistance plus molle	0	· 6	id.	Ż	.
1	idė: -	Ri.	1040 &+7	id.	Ĕ.	80,0	78 à 925	id.	0		Ē	rei Luu	Ë
। स्र	iđ.	Id.	1087 à + 6	id.	Id.	86,0	50 à 96	iđi	0	. @	Ř.	e Sei	ie.
۱ ۲	-j	id.	1088 1 + 5	id.	id.	90 [°] ,0	64 8 936	íđ.	0	1 0 .	Įd.	ية سور	19
						•							

Tableau syndptique indiquant les propriétés physiques et chimiques du lait de vache

•

Le colostrum a été analysé par divers observateurs; nous citerons les résultats obtenus par MM. F. Simon (Lehrbruch, t. 11, p. 281 et 283), Chevallier et Henri, Boussingault et Le Bel.

Voici les analyses de M. F. Simon :

	emme immédiatement accouchement.	Lait normal de la même demme Moyenne.
Еац	828,0	887,6
Matières grasses	50,0	25,5
Caséine	40,0	34,5
Sucre de lait	70,0	48,2
Cendres.		2,3

M. Simon ne dit pas si ce colostrum était coagulable par la chalcur.

•	blostrum d'ânesse quinze jours avant le part environ.	Huit jours après la première analyse.
Eau		814,0
Matières grasses.		8,5
Caséine		25,0
Albumine Matière extractive		123,9
	····· 18,4	28,6

MM. Chevallier et Henri ont analysé les colostrums de vache, d'ânesse et de chèvre, et ont obtenu les résultats suivants:

Col	ostrum de vache.	Anesse.	Chèvre.
Eau	803,3	828,4	641,0
Albumine	159,7	116,0	245,0
Matière muqueuse	20,0	7,0	30,0
Sucre de lait		43,0	52,0
Matières grasses	26,0	5,6	52,0
	1000,0	1000,0	1000,0

Ce que je nomme albumine dons ces analyses, jest la matière coagulable par la chalear; les auteurs d'ont décrite sous le nom de caséine; muis la caséine est plutôt la substance qui s'y trouve désignée sous le nom de matière muqueurs.

MM. Boussingault et Le Bel ont trouvé dans le bait de vache pris immédiatement après le part s...

Eau	785,0
Caséum albumineux	150,0
Beurre	26,0
Sucre de lait	36,0
Cendres	3,0
	1000.0

LAIT.

On voit, en résumé, que le colostrum diffère du lait par la présence d'une quantité considérable d'albumine. Ce fait fut d'abord constaté par deux médecins hollandais, Abraham Van Stiptrian et N. Bondt, et confirmé par Parmentier et Deyeux.

4555. Il n'entre pas dans le but de cet ouvrage, d'exposer les détails auxquels pourrait donner lieu l'examen approfondi de la production du lait; nous chercherons donc à ramener aux points de vue les plus simples la question que nous allons aborder.

Le lait élaboré par les animaux provient, sans aucun doute, des aliments qu'ils prennent. Il est donc naturel de supposer que la nature de l'alimentation exerce une certaine influence sur la qualité et la quantité du lait.

On sait, depuis très-longtemps, que diverses matières alimentaires transmettent au lait la saveur et l'odeur qui les caractérisent. Les plantes alliacées, les crucifères, lui communiquent leur odeur propre; la gratiole le rend purgatif; la tithymale, âcre; l'absynthe le rend amer; la semence d'anis lui donne son odeur; la garance lui communique une teinte rougeâtre au bout de quelques jours.

Plusieurs substances minérales, le sel marin, l'iodure de potassium, le bi-carbonate de soude passent dans le lait

Le lait des nourrices, soumises à un traitement mercuriel, agit comme anti-syphilitique, sans qu'on ait jamais pu y déceler la présence du mercure.

D'anciens observateurs avaient déjà cherché à démontrer que la nature animale ou végétale de la nourriture modifiait ses propriétés. Young dit que le lait d'une chienne, nourrie avec des végétaux ressemble par ses propriétés au lait de chèvre. La même chienne nourrie ensuite avec de la viande crue, a fourni un lait qui ne se coagulait pas par le repos.

Ces effets sont sans doute dus à la présence du sucre de

lait dans le premier cas, et à son absence dans le deuxième.

Je viens de faire une série d'expériences dans lesquelles j'ai eu pour but de rechercher l'influence que le mode d'alimentation exerce sur la constitution du lait et notamment sur la production du lactose. Voici les principaux faits que j'ai eu occasion d'observer.

Le lait des animaux soumis à une alimentation végétale ou mixte renferme toujours, mais en proportion variable, les quatre ordres de matières qui font partie des aliments des herbivores, c'est-à-dire les matières albuminoïdes représentées par le caséum, les matières grasses représentées par le beurre, les matières sucrées représentées par le sucre de lait; enfin, les sels de diverse nature qui existent dans tous les tissus et dans tous les liquides des animaux.

ł

L

Dans le lait des animaux carnivores, autant qu'on peut en juger, l'un de ces produits, le sucre de lait, disparaît, et l'aliment, réduit à ne plus renfermer que des matières albuminoïdes, grasses ou salines, se trouve ramené à la constitution générale de la viande elle-même.

Les expériences sur lesquelles s'appuyent ces propositions ont été faites à la ménagerie du Jardin du Roi et à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, sur des chiennes que l'on soumettait alternativement à une alimentation végétale et au régime de la viande. Voici les résultats auxquels je suis arrivé :

Le lait d'une chienne nourrie à Alfort pendant quinze jours à la viande de cheval renfermait :

Eau	74,74
Beurre	5,15
Matières extractives et sels	4,13
Caséum et sels	15,85

La même chienne nourrie pendant quinze jours au pain arrosé de bouillon gras, a fourni un lait qui a donné à l'analyse :

Eau	81.10
Beurre	
Matières extractives, sucre de	, '
lait et sels	· 4,4 0
Caséum	

Es effet, le mailles extractive de ce lait, abasidannée à elle-même, a fourni quelques cristaux ayant les caractères du lactost.

Au bout de quinze jours du même régime de pain et bouillon gras, le lait de la chiesne précédente renfermait :

Eau	75,0 6,84 12,17
Caséum	
-	100.00

Cotte fois encore, la matière extractive a fourni des existant qui, convenablement purifiés, offraient tous les caractères du sucre de lait; on en a recueilli assez pour en constater la nature par l'analyse.

· Le sucre de lait qui n'avait pas pu être mis en évidence lorsque la chienne ne recevait pas de fécule avec ses aliments, apparaît donc au contraire nettement lorsque le principe amylacé prédomine dans l'alimentation.

Ces résultats sont confirmés encore par d'autres expériences qui ont été dirigées de la même manière. Jamais, je n'ai réussi à trouver du lactose dans le lait des chiennes soumises au régime de la viande. Faut-il conclure de ces expériences que le sucre ne se forme jamais lorsque les aliments ingérés ne contiennent pas de fécule? Je ne saurais l'affirmer d'une manière positivé, bien que les analyses ne m'aient jamais fait découvrir de sucre dans ces conditions; mais les expériences dirigées dans le bat de constater l'absence absolue du sucre sont délicates.

Le lait de chienne jouit de la singulière propriété de se coaguler spontanément, quand on le chauffe; on pourrait douc, croire qu'il renferme de l'albumine. Mais, si on l'étend d'eau, il na se congule plus. Du reste, malgré cette particularité, le caséum de chienne offre la même composition que le caséum de vache, soit qu'il provience d'une chienne nourrie au pain, ou d'une chienne nourrie à la viande.

4556. M. Péligot, a fait qualques expériences intéressantes au sajet de l'influence de la nourriture sur les qualités du lait.

(2)

"Whe anesied mangemit 18 kil. de carettes par jour, a fourni, au bout d'un mois, un lait contemunt :

	Eau	91,11	
		1,35	ł
	Sucre de lait	6,02	8,89 principes solides
i	Caséum	1,62	
۲.		109,00	-

Lait de la même âncese, nourrie de betteraves rouges pendant quinze jours :

Eau	89,77	
Beurre	1,39	
Sucro de lait		10,95principes solides,
Caséum	2,33	
a an	100.00	

l

ì

•

L

;

ţ

.;

Lait de la même ânesse, nourrie pendant un mois avec 7 trit. d'avoine concassée et 5 kil. de luzerne sêche :

Eau	90,63	·.		. '
Beurre Sucre de lait Caséure,	1,40 6,42	- -	ipes sol	ides,
••••	100,00	·. · ·		· . ·· ·· T

Lait de la même ânesse, nourrie pendant quinze jours avec des pommes de terre :

Eau Beurre Sucre de lait Caséum	1,39	9,29 principes solides.
	100,00	

M. Péligot est porté à conclure de ces expériences que la betterave convient le mieux pour donner un lait riche en principes solides; viennent ensuite le mélange de l'avoine et de luzerne, puis les pommes de terre; enfin, les carottes. Il a trouvé en outre que plus le lait était riche en matières solides, plus aussi la sécrétion en était abondante.

LAIT.

Un autre observateur, M. F. Simon, a étudié l'influence de la nourriture sur le lait d'une femme indigente.

· • •

. . .

				-		
DATES.	Eau.	Résida solide.	Bearte	Caséine.	Sucre, matières extractives, șels,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
11 novembre			1.1			Lá femme est faible, la sécré- tion abondante.
18 novembre					•	Après une nourriture animale très abondante.
217 décembre	920,0	96, 0	8,0	39,0	49, 0.	Après.des privations péaibles.
4 janvier	5 873, 6	126,4	37,0	40,0	46 ,0	Àprès deux jours d'une nour- riture animale abondante.

4557.MM. Boussingault et Le Bel ont fait, dans le temps, des expériences sur le lait de vache ; elles ont permis d'établir que la nature des aliments consommés n'exerce pas une influence bien marquée sur la quantité et la constitution chimique du lait, quand on a soin de donner aux vaches des quantités nutritives équivalentes de différents aliments. Le tableau suivant présente le résultat de leurs expériences :

640

• • •

LAIT.

.86. Abi	.iisi		Con	LISO4	NOI	COMPOSITION DU LAIT.	Ę	
105	əp	- ALIMENTS RECUS	[T	{	ſ	ĺ	
919116 M	Matière 00f ansb		.ansenD.	Bearre.	Sucre de lait.	Sela (erreux,	Eau.	
1 66	5,0 21,6	Pommes de terre, foin	5,1	9	3,6	•	0, 3 78, 4	Lait pris après le part.
		fd.	ء . د	2	~			
تىپ -	10,6 11,2	Poin, trèffe vert.	3,0	3,5	4,5	0, 2	5 8,8 3	
÷	13, 0 13, 1	Trèfie vert	5	5,6	4,9	0,3	86,9	,
5,6 1	19,3	Foin	3,0	÷5	4,7	0,1	57,7	
÷.	19,4	Navela	0.0	4,9	5,0	9.9	87,6	
5,6 1	19,9	Betteraves	3,4	4,0	5,8	0,9	87,1	
5,0 1	18,5	Pommes de terre	3,4	4,0	5,9	6,9	8,5	
	2	Foin	2		2	2	8	
	2	Pommes de terre	2	.8	2	2	2	
3,5 15	12,5	Topinambours	3,3	3,5	5,5	0,9	87,5	
2,8 1	13, 9	Foin et tourteaux	3,4	3,6	6,0	0,9	86,8	Ration, 115 (quivalent.
		laduence d'ané noarritare verte.					•	
-	9, 3 13, 5	Pommes de terre, foin	3,3	8.4	5,1	0,3	0,3 86,3	
8,9 1	13 , 8	Foin, trèfie vert	4,0	4 ,5	•	0,3	87,9	
-	9,8 11,2	Trèfle vert	4,0	61	1.4		8,8	
	7,8 113,6	Trèlle en fleur	3,7	3,5	5,8	0,9	87,4	

Les rations que l'on donne aux vaches laitières renferment-elles les principes que nous trouvons dans le lait?

Nul donte que les matières salines que ce liquide contient ne soient apportées directement par les boissons et les aliments.

Quant au sucre de lait, il peut provenir des matières sucréés, amylacées ou gommeuses qui entrent en si forte proportion dans la nourriture des herbivores. Nous avons va que inna l'influence d'un régime purement animal le lactose

VIII.

41

dispensit, ou du moine ne se produit qu'en quantité inappréciable.

L'origine de la caséine n'est pas moins évidente. Ce principe résulte de la transformation des matières albumineuses que les sliments renferment, et qui se modifient isométriquement avec tant de facilité.

Il p'est pas aussi aisé de dire d'où provient le beure contenu dans le lait; car s'il est evident que les matières grasses, de nature diverse, que les aliments renferment toujours concourent directement à la formation du beurre. il est certain, d'après les expériences récentes de M. Boussingault, que l'influence des alimentane s'arrête pas au rôle direct que nous venons d'énoncer; mais que, par une action analogue peut-être à celle qu'on observe dans les ferinstitutions, its determinent une formation plus abondants de graisse aux dépens de quelques-uns des corps qu'ils contiennent. M. Boussingault pense que les matières grasses naturellement contenues dans les aliments exercent sur la production du beurre une double influence, non-seulement en concourant par elles-mêmes à sa formation, mais encore en favorisant les métamorphoses à la suite desquelles les matièrés sucrées, gommenses ou amylacées peuvent se transformer partiellement en matières grasses.

Le régime alimentaire n'est pas la soule condition qui influe sur la production du lait. Les soins hygiéniques, l'âge, la race peuvent exercer, pour une même espèce d'animal, une influence très-marquée sur l'abondance et la qualité de cette sécrétion. Pour les exploitations agricoles, les animaux sains et de bonne race sont toujours préfétables, quoique dans certains cas il soit difficile de prévoir quels sont les individus qui fournissent le meilleur lait, la nourriture étant la même.

L'état moral exerce une influence très-marquée sur la sécrétion du lait : les frayeurs, les exoès de joie, la colère, peuvent intervenir d'une manière fâcheuse, et dans certains cas tarit le sécrétion. C'est sortout chez les fonames que cette cause influe le plus, et que le lait peut acquérir des qualités facheuses pour le nonrissen. On en cite des exemples chez les animeux, main ils sont honucoup plus rares.

4556. La quantité de luit de vache, secrétée à partie de

l'époque du part, commence par augmenter pendant environ un mois ou six semaines, puis elle diminue graduellement. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des expériences de M. Boussingault (page 646) pour s'en convaincre.

La saison du vélage, la qualité de la nourriture, pourvu qu'elle représente constantment l'équivalent de 15 kilogrammes de foin; ne modifient nullement l'abondance de la sécrétion.

La constitution chimique du lait ne varie elle-même que dans des limites très peu étendues; en effet, dans le tableau cité, on voit que le lait renferme toujours à peu près 12 à 13 p. 100 de matières solides.

Le caséum y varie peu, quoiqu'on puisse s'apercevoir, qu'après la sécrétion du colostrum, dont il faut faire abstraction, il présente une légère augmentation. Le beurre offre des variations brusques; quant au sucre, il paraît augmenter assez régulièrement, au fur et à mesure, qu'on s'éloigne du part.

M. F. Simon est arrivé à des résultats analogues en analysant du lait de femme; seulement, dans ce lait, le sucre diminue, quand on s'éloigne de l'accouchement.

31 août. 1,0316 873,2 126,8 21,2 62,4 34,6 1,92 7 septembre. 1,0300 883,8 116,2 19,6 57,6 34,4 1,66 9 septembre. 1,0300 883,8 116,2 19,6 57,6 34,4 1,66 9 septembre. 1,0300 883,6 116,2 25,7 52,3 18,0 2,00 14 septembre. 1,0300 883,6 116,2 22,0 52,0 26,4 1,78 27 octobre. 1,0340 999,9 101,8 43,0 45,0 14,0 2,74 3 novembre. 1,0340 999,9 101,8 43,0 45,0 1,0 2,74 11 novembre. 1,0340 999,9 101,8 35,3' 39,5' 8,0 2,40 12 novembre. 1,0345 914,0 86,0' 135,3' 39,5' 8,0' 2,50 25 novembre. 1,0330 909,0' 109,6' 38;5' 47,5 19,0' 2,70 26 detembre. 1,0330 905,0' 100,6' 38;5' <th>, DATES,</th> <th>Densitý.</th> <th>Kau.</th> <th>Réside sofide.</th> <th>Çaşêum.</th> <th>Sucre.</th> <th>Bourre</th> <th>Sels.</th>	, DATES,	Densitý.	Kau.	Réside sofide.	Çaşêum.	Sucre.	Bourre	Sels.
	7 septémbre 8 septembre 14 septembre 27 octobre 8 novembre 11 nevémbre 13 névémbre 14 septembre 14 septembre 15 névémbre 16 décembre 31 décembre	1, 0300 1, 0500 1, 0300 1, 0340 1, 0350 1, 0350 1, 0354 1, 0350 1, 0350 1, 0354 1, 0350	853,8 899,0 883,6 996,8 886,0 914,0 914,0 960,4 905,0 890,4 905,0 890,0 890,0 891,0	116, 2 101, 0 116, 2 101, 8 114, 0 86, 0 119, 4 109, 6 98, 0 110, 0 109, 0 1\$8, 6	19,6 25,7 22,0 43,0 45,2 35,3 37,0 38,5 39,0 41,0 41,0 31,0	57,6 52,3 52,0 45,0 39,2 39,5 45,4 47,5 49,0 43,0 44,0 52,0	31, 4 18, 0 26, 4 14, 0 27, 4 8, 0 37, 0 19, 0 20 , 0 20 , 0 54 , 0	1,66 2,00 1,78 2,74 2,87 2,40 2,50 2,70 2,08 2,76 2,68 2,35

Voici le tableau de ses analyses :

M. Péligot fait remarquer l'influence qu'exerce le sevrage

sur les qualités du lait : il conchit, de ses expériences, que le lait devient d'autant moins riche, qu'il s'est écoulé plus de temps depuis la dernière traite.

Voici des analyses qu'il a faites, à ce sujet, sur du lait d'ânesse :

	Après 1 heure 1; de sevrage.	a Après 6 b.	Après 34 h.
Bearre	1,55	1,42	1,23
Sucre de lait/		6,40 .	6,33
Caséum		1,55	1,01
Matières solides	11,66	9,37	8,57
Eau	. 88,34	90,63	91,43
	100,00	100,00	100,00
	Après 6 h	eures, Aprè	s 12 h. sevrage.

	Apres & neures.	Apres 13 a. sevre
Beurre	1,73	1,51
Sucre de lait	7,00	· 6,70
Caseum	1,25	1,10
Matières solides,	9,98	9,31
Eau	90,02	90,69
:	100,00	100,00

Non seulement, le lait peut varier dans sa composition, selon le temps plus ou moins prolongé du sevrage, mais il présente encore des différences sensibles à l'analyse, selon qu'il est pris au commencement ou vers la fin de la traite.

Ainsi, après un sevrage de neuf heures, le lait d'ânesse a donné à l'analyse les résultats suivants, en fractionnant la traite en trois portions :

	1**	2••••	• • • 3 e
Beurre	0,96	1,02	1,52
Sucre de lait	6,50	6,48	6,45
Caséum	1,76	1,95.	2,95
Matières solides	9,22	10,45	10,94
Eau	78, 90	89,55 .	89,66
· · · · · ·	100,00	100,00	100,00

·· Parmentier et Deyeux étaient déjà parvenus à des ré-

server, dense a producted to a pane of this to fifth.

sultats semblables, en mesurant le crême des traites fractionnées; on voit, en effet, que c'est surtout sur le beurre et le caséam que portent les différences que l'on a observées.

M. Quévenne a confirmé ce résultat, en déterminant le volume de la crême, la densité du lait, et celle du lait écrémé. Voici les résultats de ses expériences :

Lait acide pris 11 mois après le part.

	Densité du lait.	Dié, du lait écremé.	Cr. obt. on 4 b.
Commencement de la Iraite.	1,0326	1,0352	5
Milieu		1,0362	ĥ
Fin		1,0342	6 12
Lait alcalin pris 10 mois ap	rès le part.		• • •
Commencement de la traite.	1,0299	1,0322	*
Milieu		1,0347	15
Final and second and a second	1,0274	1,0557	21
A REPORT OF A REAL PROPERTY OF			_ ÷.

Nous verrons plus loin que la composition du lait peut changer suivant qu'il est pris à un trayon sain ou malade. 4559, Beaucoup de chimistes se sont occupés de l'analyse du lait, en employant des méthodes différentes. M. Berzélius a analysé séparément la crême et le lait écrémé; cette méthode a été abandonnée,

M. Péligota employé un procédé très-simple et qui donne des résultats assez rapprochés de la vérité; il consiste à évaporer au bain-marie une cartaine quantité de lait dont on a préalablement déterminé la densité et le volume. Lorsque le résidu cesse de perdre de son poids, on le pèse; puis, on le traite par un mélange d'alcool et d'éther, et l'on enlève, par ce moyen, toute la matière granse; après avoir desséché le résidu, on le pèse, et la différence des deux pesées donne le poide, du beurre. Des lavages à l'eau froide laissent le caséum et emportent le sucre de lait et les sels solubles que l'on peut séparer ensuite à l'aide de l'alcool, qui ne dissout pas le sucre de lait.

۱

l

Ì.

Ce procédé présente un inconvénient; il se dissout toujours un peu de caséum dans l'eau froide. Cette erreur paraît être plus, grande, sur le lait de femme que, sur le lait de vache. Dans l'état actuel de la science, on ne peut donc pas dire gue ce procédé donne des résultats rigoureux; néanmoins, il a rendu des services; et si on l'a abandonné, c'est surtout à cause de la fenteur et de la difficulté qu'on éprouve dans l'évaporation du lait à soc, et aussi parce que le caséum s'altère et devient en partie soluble

M. Simon desséche le lait, pèse le résidu, le pulvérise, et en traite une quantité déterminée, à trois reprises différentes, avoc cinq ou six fois son volume d'éther suffrique : ce qui donne la quantité de matière grasse. Il fait digérer, pendant quelque temps, le résidu débarrassé de graisse, dans un peu d'eau chaude. La bouillie qu'il obtient ginsi est jetée jensuite dans une swantité plus, appaidérable d'eau. Elle s'y dissont en grande partie, si on opère sur du lait de vache, pu bien daisse un résidu assez considérablede caséine insoluble, si on opère sur du lait de femme. On évapore la dissolution à consistance sirupeuse, en avant soin de ménager la température, pais on traite le tout er dix ou douze fois son volume d'alcool à 0.85. La caséine se précipite; mais, comme elle renferme encore du sucre, il est hon de la laver à l'eau et à l'alcool. On la dessèche ensaite fortement et on la nèse.

Les dissolutions alcooliqués refiennent le sucre, et la majeure partie des matières extractives, qu'il est très difficile de separer. On y parvient, cependant, en dissolvant le sucre impur dans une petite quantité d'eau, pour le précipiter par de l'alcool concentré. L'alcool retient les matières extractives et un peu de sucre. On peut répéter ce traitenient pour arriver à une séparation plus complète.

'Les sels se dosent en incinérant une portion de fait desséché.

Quand le lait contient de l'albumine, on la détermine par un dosage à part, en la coagulant par la chalcur et lavant le précipité avec de l'alcool aqueux, ét ensuite avec de l'éther.

M. Quévenne fait l'analyse du fait, en précipitant le aséum par l'acide acétique, et lavait le précipité d'freu pure; il le traite, après l'avoir desséché, par tau mélange d'alcool et d'éther. Le sérum est évaporé à siccité. Ce procédé peut être rapide, mais il n'est pas três rigoureux; aussi, dans le tableau des compositions de divers laits, voyons-nous les analyses de M. Quévenne donner fa plus forte proportion de sucre de fait.

M. Lecanu préfére la coagulation du fait par Talcool

faible. Il en sépare ainsi le caséum, qu'il débarrasse de toute matière grasse au moyen de l'éther. La liqueur évaporée fournit le sucre de lait et les sels, qu'on sépare à l'aide de l'eau froide et de l'alcool pur.

Plus récemment. M. Haidlen a fait l'analyse du lait en le coagulant au moyen du sulfate de chaux. Pour cela, on verse le lait dans une capsule tarée remiermant 1/5 de sulfate de chaux hydraté et préalablement séché a 100°; à l'side d'une douce chaleur, le laitse coagule. En évaporant à sictifé au bain-marie, en obtient une masse facile à réduire en poudre fine, que l'os épuise successivement par l'éthet et par l'alcoul ; l'éther s'empare du beurre, et l'alcoul disport le sucre et les sels so ubles, sans toucher à la caséine qui est complétement sougulée. Le résidu remierme le caséate présidu celui du sulfate de chaux employé, on jobtient la proportion de caséine.

4560. On ne peut faire une analyse exacte du lait par hycun de ces procédés. Toutes les fois qu'on évapore le lair en en masse ou le sérum à l'air et à chaud, la masiere extra tive s'altère profondément. Il faut faire ces évaporations lans le vide sec.

D'ailleurs, pour déterminer le beurre, il vaut mieux firs bouillir le lait, fortement acidulé par l'acide acétique, le laisser refroidir et l'agiter deux ou trois fois avec son volume d'éther, qui lui enlève le beurre.

5'agit-il de doser le caséum soluble, il faut saturer le lait de sel marin et le filtrer. La liqueur limpide, coagelée par Lacide écétique ou par l'alcool, soursire le caséum

Pour les sels et le sucre de lait, on les retrouvera dans le serum, débarrassé de beurre et de caséum par les procédés ordinaires, mais évaporé à sec dans le vide; ce qui fournit un résidu tout à fait incolore.

4361. Maintenant que nons connaissons la maiure chimique du lait, et les circonstances variées qui influent sur sa production, nous allons le considérer sous le point de vue scanomique, en indiquant d'abord quelles sont les quintités de lait que fournit une vache à l'état normal.

Le tableau suivant renferme, à cet égard, un grand nombre d'observations faites dans différents pays.

\$48

1T.

Tableau 2 Tableau	Tablicaju de la quantité de las qu'une vache peut produire.	la t qu'i	lote edic	ke peüt	produci	'e.'
LOCALITÉS.	AUTORITHS.	Norma des vaches.	- FOIN OCHROMM6 Par jour.	LAIT preduit par an,	LAIT Par Jour	OBSERVATIONS.
France: La Foullasse (Ain)	Perrault de Jotembs		19,5	1700	1.4	Vache à l'étable.
Lemeries (Ain).	D'Angeville	5	6,3	915	5	Iden.
Koville (Bourthe).	De Bomhatte	ີ. ສິ່ງ	10,0	1416	8,4	Ldem.
Lyonnais (Montagnes)	Grochier	*	2	8	9,0	Vaches mai nourries en hiver.
Bechelbronn (Bas-Rhig).	Le Bel et Boussingauft	a	15,0		2	
Angletarre:	Low	2	2	3698	8 °6	Idem.
Lidom	Curwoth:	=	R	90.02	10,3	Idem.
Boigique : Autors	Schwertz		13,0		7,0	Idem.
Idom.	Mehwertz.	*	12,4	3	8 ,8	Påturago et étable.
Hollende : Pars-Bas	Schwerts	= [.]	12,4	1968		Étable d'hiver Pâturage.
i Bean	Aithn	312	2	. 4015	11,0	•
Campine	Schwortz	e ,	*	5003	14,5	•
Sadre : Motoon	Schweitzer	3	8 , 4	1687	4 ,9	Nourries à l'étable.
Altenbourg	Schmelz	2	14,0	1950	5,3	
Autiviche : Carinthia	Burger	15	\$	1564	8°,4	Bien Bourries.
Prusse ; Maglin	There	2	10,0	¢ 1505	.4,1	Nourries à l'étable
Environs de Bestin _s ,	That	*	2	1207	4.7	
Swime:	D'Angeville.	175	13,5 '	1100	4,7	Idem.
Hidwiyl	D'Angerille	8	17,5 :	. 5995	7,3	Nourries à discrétion.
Paris of ses environs :	Quévenne, Mem. sur le last	` = .		2	11.0	

Mr.

A Bechelbronn, on mesure, soir et matin, le lait donné par chacune des vaches. Sept vaches, consommant par jour 15 kilog. de foin ou l'équivalent de ce fourrage en tubercules et racines, ont fourni dans le courant d'une année 17,576,5 litres de lait, qui se répartissent comme il suit:

MOIS.	LAIT rendu par mois.	JOURS de rendement des vaches.	par jour et
Janvier. Février. Mars Avril. Mai. Juin Juillet. Août Septembre. Octobre. Novembre. Décembre. Sounts	1063.0 759,0 943,5 1436,0 2117,5 2375,0 2080,5 1769,0 1490,5 1443,5 1341,0	198 158 155 138 1155 190 195 198 188 180 194 900 194 9118	5,7 4,8 4,9 6,7 11,1 12,2 12,8 1,1 12,8 1,1 9,8 1,1 7,2 7,0

En moyenne, chacune des vaches a produit, en 1841, 2511 litres de lait; le nombre de jours de rendement, pour une vache, a été de 302 1/2.

Pour chaque jour de rendement, le lait d'une vache s'est élevé à 8^{HL} 3. Cette quantité se réduit à 6^{HL} 8, si on n'élimine pas les jours de chômage, et que l'on prenue la moyenne de l'année entière.

Toutes les observations constatent que la quantité de lait sécrété diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne du part.

En mesurant la quantité de lait produit par une vaohé; depuis l'instant où élle a vélé, jusqu'au moment où on cesse de traire, on a trouvé qu'elle avait produit, entre les deux parts, 16,049 litres de lait en 2167 jours de traite; ce qui remet la moyenne, à 7th, 4 par jour. On est arrivé à un résultat tout semblable pour une autre vache qui a donné 2295 litres pendant 510 jours de traite; le produit moyen de chaque jour a été, par conséquent, de 7 4.

4562. Il est souvent d'une grande importance de déterminer la quantité de beurre que renferme le lait.

Les renseignements qu'en ponède sur le ren dement du lait en beurre et en fromage, sont assez vagues; M. Boustingault cite la donnée suivante, obtenue sous ses yeux.

100 kil. de lait ont fourni :

Crême		15 60
Fromage	blanc pressé.	8,93
Petit Init.	****	.75,47

100,00

Les 15 kil. de crême ont donné par la baratte :

D'où l'on a pour 109 seil. de lait :

Fromage blanc presse.	
Beurre Lait de beurre	12,27
Petit lait.	75,47
α ματα απόρι <u>μ</u> . στ. μ _{ατα} το τ. μ _{ατα} τ.	100,00

En prenant le lait rocueilli et traité à différentes épogues de l'année, le même observateur trouve que 16,394 kil. de lait ont produit 491 kil. de beurre frais, ou trais pour cent.

M. Quevonne obtient des nombres un peu différente: 54^k,633 de ortme out été agités dans une baraite à ailes, la température étant de 20°; ils out donné 45^k,400 de heurse de belle quelité, et 39^k de joit de heurse d'une densité de 1,031.

Le beurre obtenu de la sorte, soumis à l'analyse, fournit :

LATT		9 31
Le luit de beurre contenait :		vert, å åt. " nor av
Pen	r un déciliere.	Paur up Apas,
Beuracher and	0135 3,92	950 39,20
en quantité assez abondante, et sels	5,30	53,00
Eau	44,97 .91,95.	- 110*70
	103:00	

On voit font que sur 13,100 de bourze brut obtenus, correspondant à 112,715 de bourze pur, en perd 50 fois 215,5, c'est-à-dire 8385,5 de beurre pur.

Quire la perte que nous venons de constater, M. Quevenne, ca signale une autre; c'est le beurre qui reste dans le jait parfaitement écrémé; il l'évalue à 2⁵,30 par litre de lait.

Ajoutons à ces renseignements l'analyse du lait écrémé faite par M. Berzélius :

Eau	928,75
Caséum et beurre	26,00
Sucre de lait.	
Extrait alcoplique et lactates	
Chlorure de potassium	0,25
Phosphate alcaun	11 2. 0,44
caseum, magnésie et traces de fer-	2,30 - h
	1000,00
الاربية فأشبعه والمعرب المراجع المراجع	

La crème	analysée par le même chîmiste lui a fourni :
Beurre of	btenu par le hattage
heurre	
Sérum	
••	ry The provide suggested store Product store to
•	Fail Qeb ard Store (1999) - Construction (1

4863. L'analyse du lait de vache n'a donné, comme on

voit, à M. Berzelius, que des sels, à hase de potesse, Mais nous avons déjà dit comment les sels peuvent varier dans le lair, suivant la nacure des aliments. Voici une analyse donnée par M. Haidlen pour les sels du lait normal s

Phosphate de chaux-	0,231	0,344	• .
— de magnésie :,	.0,042	, 0,064	•
de fer	0,007	0,007	
- Chlorure de potassium		0,183	
Galit — de sodium		0,034	
Soude	U,042.	0,045	•••
0.2.01	0,490	0,677	

MM. Pfaffet Schwartz (ont, trouvé que 1900 parties de lait fournissaient 3,742 de cendres composées de s

Phosphate de chaux	1,805
Phosphate de chaux de magnésie	. 0.470
ie eine tille at the de fer ist in a station of the station of the	0,032
and the soude soude	. 0,225
Chlorure de calcium	. 1,530 "'
Chlorure de calcium	0,115
	- manual and
	3,697

Les phosphates terreux sont entraînés par le caséum dans sa coagulation. Les acides concentrés les lui enlèvent. Le caséum peut en contenir de 6 à 7 pour 100.

4564. Le lait entrant pour une large part dans l'alimentation des habitants des villes, et passant par plusieurs mains avant d'arriver au consommateur, est souvent l'objet de fraudes, dont la plus commune consiste à enlever une certaine proportion de crème et à ajouter de l'eau au lait, ainsi écrémé.

Les substances albumineuses, comme le sérum de sang ou les œufs, qu'on ajouterait au lait dans le but d'en augmenter la densité, se recommanditalent de suite en le faisant chauffer, s'ent it y amait cosgulation de la matière albumineuse. Nous avons vu cependant que, quélquefois, le lait lui-même est albumineux.

Les matières gommeuses donneraient de la viscosité au lait, pour les découvrir, il faudrait avoir recours à une analyse assez exacte. no summo, sumob su service oblief ub services de cont

65-

Mais, d'après M. Quevenne, il ne faudrait pas moins de 90 grammes de gomme arabique sur un litre d'eau, pour lui donner un poids spécifique de 1,030, densité ordinaire du lait de Parie; la fraude n'offrirait pas d'avantage réel à celui qui la pratiquerait.

Quand le lait pur a été coagulé par l'acide acétique, et qu'on verse de l'alcool dans le sérum filtré, il se forme des flocons abondants, légers, d'un blanc bleuâtre et diaphane. Si on fait la même expérience avec un lait qui renferme de la gomme arabique, le précipité est plus abondant, d'un blanc mat et opaque.

On a quelquefois sophistiqué le lait avec de la gomme adragante, qui n'en change pas la densité à la dose à laquelle on peut l'employer. Un lait auquel on a ajouté de la gomme adragante, et qu'on traite comme précédemment, fournit, par l'alcool, un précipité floconneux, léger et qui se réunit en longues traînées filandreuses.

Pour reconnaître la dextrine dans le lait, on pourrait précipiter le caséum par l'acide acétique, précipiter le sérum filtré par l'alcool, et traiter le précipité par un peu d'eau, qui dissoudrait la dextrine. Le polariscope pourrait également servir à reconnaître cette fraude.

Le sucre, ajouté au lait dans la proportion de 1 centième lui donne déjà un goût sucré anormal; à la dose de 2 centièmes, la fraude se reconnaît parfaitement au goût. Le glucose, moins sucré, serait plus difficile à reconnaître. Mais, dans les deux cas, la levure de bière ajoutée au lait, provoquerait la fermentation alcoolique en très-peu de temps; on sait que le sucre de lait ne fermente que difficilement.

On reconnaîtrait aisément la fécule et les infusions de matières amylacées, comme l'eau de riz ou de gruau, en rendant le lait légèrement acide, et en y versant de la teinture d'iode.

Les émulsions de graines oléagineuses se trabiraient de suite par la saveur ou l'odeur qu'elles communiquent au lait, et par les débris du tissu cellulaire des graines ellesnêmes.

Ou croit généralement que, dans les grandes villes comme Paris, on falsifie le lait au moyen d'émulsions faites avec la substance cérébrale de divers animaux; une fraude pareille serait immédiatement décélée par le microscope.

Sans contredit, in fraude la plus commune consiste à eslever de la crème au lait, et à y ajouter une certaine quantité d'eau. Le lait coupé avec de l'eau, outre qu'illent moine subritif quele lait pur, devient facilement aigre, en ce congulant, et se conserve mains longtemps.

4065. Comme le crème se sépare ordinaisement en entier au hout de vingt-quatre houres, en peut juger, juqu'à un destnin point, de la qualité du lait en mouvent la crème. Ce moyen, employé depuis très longtemps en Angleterre, a été introduit récomment en France. On grend une éprouvetts graduée, au y verse le lait, et on le laisse en repos: sil est de honne qualité, on obtient ordinairement en crème 8 à 9 1/2 p. 100 du volume du lait employé. Il faut dire cependant que ce procédé ne fournit que des données incertaines; car même, pour des laits purs, le volume de la arême séparée varie suivant la température à laquelle on expose le lait. Il est le plus considérable à une température qui ne dépasse pas 8 degrés centig. De 12° à 20°, le volume de la crême paraît rester le même pour le même lait, d'après M. Quevenne.

4566. Le tableau suivant résume toutes les analyses que l'on a faites sur les différentes espèces de lait :

۰.

LAIT.

	·	CON	COMPOSITION DU LAIT.	AIT.			
LAIT.	CARTONS, ALEOMORE RT ARLS IN- SOLUTELES.	MATTANNA CALABORHA	NCLE RE LAF ET SELS SOLUTIEN.	ELU.	RATIÈNE SÀCHE DANS 100 DE LAIT.	njaras cuts.	A 1972 1986.
Vache	3, 6 9	4,0	ġ'ç	87,4	12,6	Moyenne de 12 analyses. Bechel- Lebel et Bonasingault.	Lebel et Boussingauk.
Idem	3,8	ų L	6,1	86,6	13,4	Moyenne de 6 analyses, des envi- Quevenne.	Quevenne.
Idem	4,6	8,1	5,4	87,0	13,0	rons de Paris. idem.	Henri et Cherallier.
Idem	5,6	8	4,0	86,8	13, 9	idem.	Lecanu.
Idem	5,1	9,0 8	4,6	87,3	19.7	Lait des environs de Giessen.	Haidlen.
Ancese	1,7	1,4	6, k	90,5	9,5	Moyenne de 5 analyses.	Péligot.
Femme	3,1	3.4 S	4 ,8	80,3	10,8	De bonne qualité	Beidlen.
Idem	na Po	1,3	3, 19	92, 8	7,8	De qualité médiocre.	Haidlen.
Ident,	ଜ୍ୟ ମ	5,1	7,8	8 98	14,1	Moyenne de 8 agaiyses.	Payon.
Idem	8°8	90 90	4,8	98	11,6	Meyenne de 14 analyses.	F. Simon.
Chèyre	9,0	3.4	4,5	8	18,0		
			SATING STRAC				
Chienne	16,0	14,73	8.6	8	33,7	Mayenne de 2 analysas; trages	F. Simon.
			SUCAR DE LAIT ET			de sucre de lait.	
Cavele.	1.6	Bod	8,75	88.88	10, 37	Le poids de la orême dans ce lait	Stipriann, Luiseing et
~			BRER, RATIAL			n'était que de 9,80 p. 96.	Bondt.
Vache	7,0	8 8	3.5	8	14,1	Moyenne de 2 analyses.	P. Simon,
lįdem	8,8	8°. 60		8,7	13, 2	idem.	Herberger.
Chèure .	4° 4	4 ,4	3	8°,0		Une analyse.	Payon.

Dans notre Mémoire sur l'engraisseme it des bestiaux et la formation du lait, nous avons fait voir, MM. Boussingault, Payen et moi, qu'une vache laitière retire au profit de l'homme, d'un même pâturage, une quantité de matière

655

alimentaire qui peut dépasser le double de celle qu'en retire un bœuf à l'engrais; nous en avons conclu que tout cé qui tend à établir le commerce de lait sur des bases propres à inspirer la confiance et à la mériter, serait digne, au plus haut degré, de mériter l'attention de l'administration publique.

4567. Le lait de vache est sujet à quelques altérations, et offre dans ce cas, des différences notables dans ses qualités et dans sa composition. Parmi ces altérations, les unes dépendent d'une affection de l'animal lui-même, les autres ne se manifestent dans le lait, qu'après 24 ou 48 heures de repos.

Les vaches sont sujettes à une maladie connue sous le nom de cocotte; ordinairement, le lait qu'elles fournissent est moins fluide; examiné au microscope, il présente toujours des globules agglutinés muriformes, soit muqueux, soit purulents. Quand on le traite par l'ammoniaque, il devient visqueux. Il ne tarde pas à présenter des phénomènes marqués de putréfaction.

Quelquefois, le pus lui communique une fétidité si prononcée, que tout examen devient inutile, et qu'on doit le rejeter de la consommation.

Quand la cocotte règne à Paris, cela n'empêche pas les vachers de livrer leur lait à la consommation; on n'a jamais reconnu qu'il en soit résulté des inconvénients graves pour l'hygiène.

M. F. Simon a fait comparativement l'analyse de deux portions de lait de vache pris à des trayons différents du même pis, dont l'un était sain et dont l'autre était couvert de pustules varioleuses.

Le lait tiré au trayon malade, était fortement alcalin, et possédait une saveur saline ; examiné au microscope, on y découvrait des globules purulents ou muqueux; l'ammoniague caustique le rendait gélatineux.

Le lait provenant du trayon sain avait une faible réaction acide.

Voici la composition de ces deux espèces de lait :

•	٠	•		Lait du trayon sain.	Lait du trayon malade.
•					93,54 1,20

Caséum, pus, mucas, albumine		3,14
Sucre, extrait alcoolique, lactates et	۰.	·
chlorure de sodium	2,94	
Mat. extract., chlorure de sodium;	· ·	• T •
· lactate de soude et un peu de sucre		1,62
Extrait aqueux	••	0,03
🤲 Seis solubles dans Featra	0,39	H 1, H 0,64
" Sels insolables dans l'eau.		

M. Herberger a examiné le lait provenant de vaches affectées d'une maladie des sabots. Dans la première phase de cette maladie, le lait était alcalin, et la présure ne le coagulait qu'incomplétement; les globules butyreux n'offraient pas des contours nets et semblaient se confondre. Dans la deuxième phase, le lait n'était qu'imparfaitement coagulé par la présure, il était visqueux et avait une odeur et une saveur putrides et désagréables. Il contenait du carbonate d'ammonisque. Les sels fixes s'y trouvaient en quantité double de la proportion qu'on observe dans le lait normal. Voici les résultate de ses analyses :

				🕈 Phase de	la maladie.	Lait sain
		· · · · · : '	- 1 3 - 1	1997 1 - 19	9	· · · · ·
Eau		86.90 /	87.24	87,48	87.93	85.75
Residu'so	Nide	13,10	12,76	12,58	19,07	
Bourre.			3,85	3,89	3,79	2,81
Caséum. Sucre., Sels		15,94	5.10	5,00	90 690 1	6,84
Sucre., .	10.000	2,28	2,10	9,10	1,90	;, : 2,88
Sels	• • • •	1,68	1,71	1,66	1,39	0,71

4568. Le lait provenant d'animaux sains, présente parfois, au bout de vingt-quatre ou quarante-huit heures, des modifications dans sa colleur, qui passe au bleu; parfois, cette moration de semonte qu'après plusieurs jours. Manciens des revaisers avaient déjà appele l'attention sur cafait que dt. Baillaut a eu occasion d'étudier dans les arrondissements du Hâvre et d'Yvetot. La coloration sieue apparaît d'aberd par tankes isoles, dans lesquelles on a cru observer des touffes de Byssus.

Le lait est sujet à une autre altération du même genre au lieudupdevenir bloch du dellient jables organe soli on MUF. Forhouxétudié des phénolitique silanobeir vé qué le lait bleu renferme un infusoire particulier, auquét la

VBI.

1

ł

ı.

ţ

đ

ŧ

ŧ

4

f

ŧ

ţ

49

Long P.

dopas le nom de vibrio cyanogense. Il pareit âns incolore; mais on peut faire bleuir toute espèce de lait, quand on le met en contact avec lui. Ces animalcules peuvent se multiplier dans une infusion de guimanve det la colonent en blen påle. On peut les obnerver, piendant longtemps, dana ætte liqueur. ti

La lait jauns monfermerait le vibrit santhogenne, qui se comparte absolument comme le firisident. On le trouve même quelquefois dans le lait bleu.

Dans une même étable et avec le même régime, le lait de certaines vaches présente seul ces phénoménes de coloration. L'emploi, du sel marin parait obvier à l'état particuller qui les produit េះហ្

A Statut an Ende de Blocks Main mifbres.

a high the sturged is a 4569. Last de ferrene. La lait Boleninge dent nons avons dein danne la composition i rememble au luit de vache par ses propriétés physiques sa danaité as à pau près la même; elle varie de 1.030 à 1.034 suivant El Simon auquel or doit les recherches les plus étendues sur ce sujet. Il est toujours alcalin, et conserve cette propriété pendant plusieurs jours, Il differe surrout, du lait de vache, par la difficulte qu'on éprouve à emprécipiter le casémen par lessagides. La présure le soagule, non pas en gruineaux. consistent comme le lait de valere, mais plutôf en flocons isoleur

Voici quelques analyses de fait que fon doit à M. Sinton, La première exprime la moyenne de quatorze analyses fiftes ! sudessiventent sur 48 fait desse mene femines # seconde se rapporte à une femme de 36 ans : la troisième a par é lourire agée de 20 ans : la sur de 20 ans : la troisième este contrat de 20 ans : de sur de in all intervalue secondeur, qui passe au bleu; parroit, · 0.000 active 0.000 se @ 0.000 qu'apres plusicute jours militan-the set of a state of a state of the state of a state at ist har ante es isone ans lesquelles on aroun observer

2,3 WINE 4,8 - 11 0, - 1 Sels fixes.. en states and a second a secon

Les analyses do Mill ... Philliphiliphinipin dent derlass medennes falitien Offe de Weber Offe de Marine te ante » hat blen renferme un isfrisque particulier, auquénit fi

e)

.1117

Phosphate de chaux magnésie	0,05
- fer - soude Chlorure de potassium	0,0007 0,040 0,03
Soude provenant de la destruction du lactate.	0,03

Lait d'anesse. Ce lait est souvent acide; cependant, il se rapproche du lait de femme par sa composition. Sa densité varie de 1,023 à 1,035; d'après M. Péligot, elle est comprise entre 1,030 et 1,035. Il fermente facilement.

Lait de cavale. Il se distingue surtout des autres espèces de lait, par sa richesse en lactose; il est, du reste, pauvre en matière grasse; car il n'en contient que 4/5 pour 100, d'après Van Stiptrian, Luiscius et Bondi. C'est avec ce lait que les Tartares fabriquent une liqueur alcoolique; en effet, d'après sa composition, il doit y être très-propre.

Lait de chèvre. La densité du lait de chèvre est de 1,036. Il possède une odeur particulière de bouc; celui des chèvres à pelage foncé. la possède à un degré plus marqué que celui des chèvres qui ont le pelage clair. Cette odeur se communique au beurre. Le caséum coagulé est dur et consistant.

Ldu de brebis. Il est très-riche en matières solides. Sa densité varie entre 1,055 et 1,041; il est moins fluide que le lait de vache; il a une odeur et une saveur agréables. Il renferme, d'après Stiptrian, Luiscius et Bondt.

	. •	RATES SA		1 67,9 ···	1	." a
• •	1	Bourne	r= = bink\$ 6 d		.,: .	
	1 11 11	Gasénta.		- 15,5 b	• •	:
1.1.2	, <u>.</u>	Suices de	1011 • • • • • • • •			•
•			•••••			
	ell'ar i	a në ta	ere ja 🖻 St	TOX N'	•1	:
		· . ·		100,0		· •

11.3

Darth chienne: Il cit trei chais, posselle une diteur mimaie desagreable, et une saveur un peu sallne, fade et non sucrée. Ce lait tenferme une quantice extratordinaire de materiaux solles, dont la proportion peut depasser 30 contentes. Il se prend en boainit épaisse par la chaleur. "Son strum, evapore dans le ville : abundonne il l'alcool

LAT.

LAIT,

bouillant une matière qui se concrète comme l'urée sous l'influence de l'acide mitrique.

Son beurre semble dépourvu d'acides gras volatils. Il gristallise ordinairement en mamelons.

· · · Conservation du lait.

_ 4570. Le lait en nature se consomme ordinairement sur place; mais quand la consommation d'une localité est de beaucoup inférieure à la production, il faut avoir recours à certains procédés de conservation.

Ces procédés se résument à trois.

1º Conservation du lait en nature :

2° Conservation des principes immédiats du lait, permettant de préparer de nouveau l'émulsion qui le constitue; 3° Fabrication des fromages.

Nous avons vu comment, par l'ébullition, M. Gay-Lussac est parvenu à conserver du lait pendant très longtemps, même pendant les chaleurs de l'été. Ce mode de conservation n'est pas applicable en grand.

" On a proposé d'évaporer le lait à siceité. Mais ce procédé est difficile à appliquer en grand; en outre, la poudre de lait qu'on obtient rancit promptement, et ne fait plus émulsion quand on la remet en contact avec l'eau.

M. Appert conserve le lait en nature dans des bouteilles pleines, bien bouchées et soumises à une température de 100°; mais l'agitation causée par le transport sépare toujours une portion du beurre qui vient nager à la surface du liquide.

MM. Grimaud et Calais reduisent le lait en pâle sèche, en le faisant traverser par un courant d'air froid, qui lui enlève toute son cau. La pâte sèche, und langée d'une certaine quantité d'eau, reproduit le luib primitif.

M. Braconnov à imaginé deux aures procédés qui diffèrent de ceux-ci. t

On épuise du fromage frais par l'eau bouillante, on ajoute au fromage 12 parties de bi-carbonate de potasse pour 500 de fromage, et on dissout la tout dans une quantité suffisante d'eau bouillante. On concentre cette dissolution au bain marie, en ayant soin de la remuer constamment. Quand elle est arrivée au point de présenter l'aspect gélatineux, on la dessèche. Le produit ainsi obtenu, se coniserve indéfiniment, et peut être supporté dans la marine.

FROMANYS.

Le second procédé, imaginé par le même chimiste, consiste à coaguler 3 kilogrammes de lait par l'acide chlorhydrique à une température de 45° environ. On exprime et on ajoute au coagulum obtenu 10 grammes de carbonate de soude cristallisé, dissous dans une petite quantité d'eau, de façon à obtenir environ un demi-kitogramme d'une bouillie épaisse. On sjoute à cette espèce de crème le tiers de son poids de sucre pulvérisé; la crème artificielle ainsi obtenue sert parfaitement aux usages culinaires, dans les cas où il est impossible de se procurer du lait frais.

FROMAGES.

Dans les localités où la production du lait s'élève au delà des besoins d'une population insuffisante pour le consommer en nature, une grande partie de ce liquide est employée à la fabrication des fromages. Sous cette forme, il devient éminemment propre à l'exportation ; car non-seulement la caséine, cet élément nutritif si important du lait, se trouve concentrée dans le fromage, mais elle y existe dans un état très favorable à la conservation. Aussi, la fabrication des fromages constitue-t-elle, dans quelques contrées, une industrie très-importante, dont nous allons essayer de donner une idée.

Les opérations successives dans lesquelles pent se résumer la fabrication des fromages en général, consistent à coaguler ou cailler le lait, à diviser ou rompre le caillé pour faciliter sa séparation du petit-lait, et à l'exprimer fortement par des presses; il ne reste plus, pour achever la fabrication du fromage, qu'à le saler et à le conserver pendant quelque temps dans des caves, où il subit commé une espèce de fermentation.

ł

On emploie ordinairement le lait de vache, pour la préparation des fromages; cependant, celui de Roquefort est fabriqué ordinairement avec un mélange de lait de chèvre et de lait de brebis. Nul doute que la mature du lait de puisse exercer quelqu'influence sur les qualités du frémage; toutefois, cette influence n'est pas aussi marquée qu'on pourrait le croire au premier abord. Ce qui modifié surtout les propriétés du fromage, ce sont les procedés de fabrication, qui sont loin d'être identiqués pour toutes les localités. A cet égard, il importe de rémarquer qu'anétrifié dification, an apparence légère, dans l'un ou l'autre des traitements que l'on fait subir au fromage, peut imprimer aux produits des qualités essentiellement différentes.

Au point de vue scientifique, il est difficile de se rendre compte de la cause de ces variations; nous dirons plus, on ignore dans l'état actuel de la science en quoi consistent les modifications que la esseine doit subir pour se transformer en fromage. On congoit, dès lors, que les opérarations que qous venons d'indiguer ne sont sonmises, à défaut d'indications théoriques, qu'à des règles basées sur l'expérience.

Or, voici la marche générale que l'expérience a tracée. On commence par porter le fait à une température de 28° 4.50° g. Il est hou de sa servir, pour sette opération, de la chaleur d'un bein-marie. On ajoute ensuite la présure. On nomme ainsi le ferment particulier, destiné à opérer la coagulation du lait et qu'on prépare à l'aide de la caillette d'un veau nouveau-mé, ainsi que nous l'avons déjà indiqué. On paut l'employen sous forme d'infusion ou en nature, eu le plaçant dans un pauet, que l'on laisse séjourner dans le lait. 8 à 12 grammes de présure suffisent pour coaguler 10 liture de lait. Un contact de une à deux heures est nécessaire pour obtenir une coagulation complète.

Lorsque le caillé est bien pris et qu'il est suffisamment raffermi, on le rompt afin de le séparer du petil-lait. Cette opération s'exécute ordinairement à l'aide d'un couteau à trois lames. Quand le caillé divisé s'est rassemblé au fond du vase, on enlève le petit-lait et ou recueille le fromage dans une étamine. Après l'avoir laissé égoutter, on le met sous la presse ou sous une planche, chargée de poids. Au bout d'une demiraeure, on anlève le fromage, on le hrise en morceaux, que l'on réduit en particules très-fines à l'aide d'un moulin à pompre,

16 La pulpe homogène que l'on obtient ainsi est sonmise de nouvesu à une compression gradués qui dure de 12 à 34 heures. Dans mielques losslités, pour donner plus de dureté à la groûte, on échands la fromage comprimé, es le trempant pendant une ou deux heures dans un van rempli de petit-bit au d'an chande, sprès quoi on le remet sous la presse.

L'opération de la salaison consista à plonger le fromage comprissé et entouré d'un linge proppe d'une une forte

TROMACTS.

saumure, où fi reste plusieurs jours. Dans d'autres cas, pour saler le fromage, on en couvre la surface et on en frotte les côtés avec du sel pilé, en ayant soin de le retourner de temps en temps. Quand on juge que l'opération est terminée, ce qui arrive ordinairement au bout de dix jours, on lave la surface des fromages avec de l'eau chaude ou du petit-lait chaud et on fes place sur une planche pour les sécher.

Quand les fromages sont sets, on les porte à la cave ou au magasin, où on les range sur des tablettes ou casiers. Hs y séjournent pendant un temps plus ou moins long, pour y subir une cepèce de fermentation, dont la marche est ralentie par le sel marin qui les imprègne. Quand ils ont acquis le goût et les autres quelités propres à chacun d'eux, on les livre à la consommation.

Telles sont les différentes, apérations qui résument la fabrication des fromages. Comme on peut le penser, ces opérations subissent quelques modifications, selon la nature du fromage que l'on weut fabriquer. Le procédé que l'on vieur de décrire est à peu près celui que l'on emploit pour la fabrication du fromage de Gruyères. Nous ajouterous seulement que le caiflé, convenablement brassé, est cuit dans une chauffière, jusqu'à ce qu'il ait atteint la température de 35° c.; après quoi on le comprime, ainsi que nous l'avons dédrit.

Le fromage de Parmenne est fait avec du fait écnémé, et la plite en est ordinairement colorée avec du safran:

Le fromage de Brie se fabrique avec du lait non écrémé. C'est un fromage gras, d'excellente qualité, quand il est bien préparé, mais qui présente l'inconvénient de ne pas se gander longtames.

La fabrication du fromage de Hallande, sat différente; elle se fait à froid et a yes, du lait entier, de la der de la

Les qualités des fromages de *Chasten zarient*, juivant la quantité de crème qu'ils nonferment. Dans que que que daiteries, on sépare une partie de la crème du soir pous, faire du beurre, et on ajoute le lait écrémé à la traite du matin; dans d'autres, on ajoute toute la crème, et on supprime une portion du lait écrémé.

Le fromage de *Roquefort* se fait avec en mélange de fait de chèvre st de mit de brobbe. Les procedés de fabrication de fait en statut de la company and puet i mais les off

OFUPS.

frent cela de particulier, qu'on laisse séjourner les fromages dans des caves qui offrent des conditions toutes spéciales. Elles sont adossées à un rocher calcaire qui entoure le village de Roquefort, et dans lequel on remarque de nombreuses fentes livrant passage à un courant d'air froid. La température de ces caves est donc très-basse. Chaptal a observé que, le 21 août 1787, un thermomètre marquant à l'ombre 23° R., est descendu à 4° au-dessus de 0°, après un quart d'heure d'exposition dans le voisinage d'un de ces courants rapides.

CHAPITRE IX.

CEUPS.

4571. L'œuf, le produit de la conception des oiseaux, se compose de trois parties : la coquille, enveloppe dure, revêtue à l'intérieur d'une membrane, le blanc et le jaune.

La coquille est ordinairement incolore; parfois, cependant elle offre des couleurs variées, parmi lesquelles la teinte grise est celle que l'on remarque le plus fréquemment. Les coquilles ne sont pas imperméables; elles sont criblées de pores qui livrent passage à l'air. L'oxygène de cet air joue, sans aucun doute, un rôle important dans les phénomènes chimiques qui accompagnent le développement du jeune oiseau.

Vauquelin et Proust ont fait l'analyse des coquilles d'œuf de poule, qui renferment, d'après ces chimistes :

	Vauquelin.	Proust
Carbonate de chaux	89,6	97
Phosphate de chaux avec un peu		
de phosphate de magnésie.	5,7	7
Matière animale renfermant du		·
soufre	4,7	2

La coquille est revêtue intérieurement par une membrane mince formée, d'après Vauquelin, d'albumine coagulée; elle constitue environ les 2 millièmes du poids de l'œuf, et laisse, à l'incinération, une petite quantité de gendres formées de phoephate de chanz. An gras bout de

OEUTS.

l'œuf, sile se détache de la coquille dans une certaine étendue, et la cavité qui se forme ainsi renferme de l'air, qui serait même un peu plus riche en oxygène que l'air extérieur, s'il fallait s'en rapporter aux expériences de Bischof.

Le blanc d'œuf constitue une solution assez concentrée d'albumine, renfermée dans des poches celluleuses, trésminces, mais assez résistantes pour la contenir et lui donner un aspect gélatineux particulier. Les cellules extérieures renferment une solution moins concentrée d'albumine que celles qui entourent le jaune. Le blanc d'œuf renferme 12 à 13,8 pour 100 d'albumine.

Il se coagule à 75⁵. Lorsqu'on le mélange avec de l'eau on n'obtient jamais une solution bien claire; car les membranes déchirées par l'agitation, et naturellement insolubles, troublent toujours la transparence de la liqueur. Par la même raison, l'albumine du blanc d'œuf ne filtre que trèsdifficilement. Pour lui donner de la fluidité et pour obtenir une dissolution claire, il suffit d'y ajouter une goutte de potasse, qui dissout les membranes.

Le blanc d'œuf renferme presque toujours de la soude et du chlorure de sodium; on y trouve en outre des traces de matière extractiforme, soluble dans l'alcool.

Prout a déterminé la nature et la proportion des matériaux inorganiques que renferme le blanc d'œuf. Voici les résultats auxquels il est arrivé en incinérant cette substance et en analysant les cendres :

	Л.	, II.	III.
Acide sulfurique	0,29	0,05	0,18
Acide phosphorique	0,45	0,46	0,48
Chlore.	0,94	0,93	0,87
Potasse et soude en partie à	•	•	· ·
l'état de carbonate	2,02	2,83	2,73
Chaux et magnésie (idem)	0,30	0,25	0,32

Le jaune occupe la partie contrale de l'œuf; il est séparé du blanc par une membrane que deux ligaments, appelés chalazes, attachent aux cellules extérieures. C'est une véritable émulsion formée par une dissolution aqueuse de vitelline, et tenant en suspension une huile particulière counue depuis longtemps sous le nom d'huile d'œufs. Pour l'isoler, on se contente dans les pharmacies de torréfier les j aunes d'œufs coagulés par la chaleur, jusqu'à ce qu'ils de-

OEUUU

vitunent gras, et de its exprimér essuité. On siture ainsi de chaque jeune envirois 3 grammies d'une haile épaine, colorée en jaune rougeâtre, et qui se fige lorsqu'en la refroidit. Elle possède une odeux particulière et une av veur egréable. Comme elle souferme preteque tonjours des débris de mathères animales étrangères, elle remoit trèsvite. Pour la purifier et le conserver plus longtemps, il fandrait la dissoudré dans l'éthes. La nature particulière de cette huile s'est pas ensoré comme.

On suit soulement qu'elle renferme du soufre et du phosphore comme la graisse cérébuate, ce qui explique la difficulté qu'en spreuve à Pincinérer complétement. Tout récomment, M. Gébley à constaté que le phosphore y et contenu à l'état d'acide phosphoglyéérique, combinaison d'acide phosphorique et de giveérice aubydre, que vient de découvrir M. Pelouze. En outre, M. Gobley a trouvé dans le jamme d'acide riséigue et de l'acide margarique.

D'après M. Lecanu, le jaune d'œuf renfermerait encore un tiers pour 100 d'une graisse cristalline, non saponifiable, fusible à 1455, et qu'il regarde comme identique avec la chlolestérine. Quant à la vitelline, nous l'avons déjà décrite.

En incinérant le jaune d'œuf avec du nitrate de potasse et ensuite avec du nitrate de chaux, Prout a déterminé la proportion des matériaux inorganiques qu'il renferme. Voiei les résultats qu'il a obtenus.

	· I, '	П.	III.
Acide sulfurique	0,21	0,06	0,19
Acide phosphorique.	3,56	3,50	4,00
Chlore.	0,39	0,28	0,44
Chlore		6,27	
· Chautz et unsgudsiel (utens)	•Øj68 +	6,61	10,67

4572. Tella set la composition générale de l'auf. Rost a fait qualques expériences dans le but de déterminer le poide relatif des diverses parties qui le constituent; il a constané que ce poide est aujet à varier; sependant, d'après man manageme price que dix soufs, an parts admentre les maports suivants in lignif antisupher i Magartien, de

poide de la coquille et de sa membrane a'dière à 10, selui du blanc à 0, enfin celui du jaune à 30,

Larsqu'on conserve les peufs au grand aiz, ils perdant, journellement, d'après Prout, 3 à 4 centignammes de leux poids, et au hout de deux ans toutes les parties qu'ils renferment se trouvent desséchées en une masse soluile qui occupe le petit hout de l'œuf. Si, dans pet état, un les remet dans l'eau, ils en absorbent beaucoup, et reprenent juequ'à un certain point les propriétés des œufs frais, du mains ils ne dégagent pas l'odeur de l'hydrogène sulfaté.

Lorsqu'on fait cuire un peuf frais dans l'eau, il pord de 2 à 3 pour 100 de son poids, en cédant à ce liquide quelques-uns des sels que renferment la coquille ou même les parties intérieures. En évaporant la liqueur, elle laisse déposer du carbonate de chaux, un peu de phosphate de chaux, et retient en dissolution de la soude, du sufficie, du chloure et du phosphate sodiques, avec quelques traces de matières animales.

ł

t F

ŧ

Ł

Les changements qui surviennent dans l'œuf pendant l'incubation, ont été étudiés d'une manière plus attentive sous le rapport de l'évolution successive des organes de l'embryon, que sous le raport des phénomènes chimiques qui l'accompagnent. On a constaté, depuis longtemps, que le poids d'un œuf couve diminue journellement. D'après les expériences de Prout; l'œuf perdrait ainsi, pendant les trois semaines que dure l'incubation, environ un sixième de son poids, c'est-à-dire huit fois autant qu'il en perdrait, pendant le même espace de temps, dans les circonstances ordinaires. Cette perte est due en partie à l'eau qui s'évapone à univers les pores de la coquille, en purtie à une véritable pespiration, qui a pour effet de transformer en cau et en acide carbonique une partie des éléments organiques de l'œnfi : ` **;** ;

Gette respiration de Fourf; déjé reconnue et thairement émonosé pap d'anciens obgervateurs, la été nettement étaiblie-par les expériences de MM: Buddthome et Martin-Saint-Ange. Ces observateurs ont fait couver des ceufs dans un espace harmétiquement formé, et dant ils étavèrent la température par des moyrene artificiels. Une duposition particulière de l'appareil, au alogue d'esile que l'on a caoployée, pour deser les gaz, du ang., permistait d'aillesse de température geneturement, l'atmombine qui l'enteuthit

ORUNS."

Ins ceufs. L'air intérieur, lentement aspiré, cédait à des appareils condenseurs toute l'eau et tout l'acide carbonique dont il s'était chargé par son contact avec les œufs, et était remplacé par de l'air pur, privé de vapeur d'eau et d'acide carbonique. En comparant les pertes éprouvées par les œufs à l'augmentation de poids des appareils condenseurs, MM. Baudrimont et Martin-Saint-Ange ont remarqué que ces deux quantités étaient loin de se correspondre, et que le poids des produits condensés excédait sensiblement celul qui exprimait les pertes éprouvées par les œufs. Cet excès, ils l'attribuent, avec raison, à l'oxygène absorbé pendant le cours de l'incubation. Voici les chiffres qu'ils citent à cet égard, pour une expérience qui a duré trois jours :

Eau condensée Acide carbonique formé	5,1950 0,7840
Perte de poids éprouvée par les œufs	5,9790 4,9450
Excès des produits recueillis sur la perte.	1,0335

On peut donc regarder le phénomène de la respiration de l'œuf comme un fait bien établi. C'est d'ailleurs une fonction nécessaire, carl'hématose doit s'accomplir chez le jeune oiseau d'une manière directe, tandis qu'elle s'accomplit chez le foetus des mammifères par l'intermédiaire du sang maternel.

4573. Les changements qui surviennent dans la composition des parties constituantes de l'œuf pendant le cours de l'incubation, et qui se lient probablement à l'absorption d'oxygène dont nous venons de parler, sont manifestes et très-importants; mais malheureusement, il est difficile de les suivre et surtout de les expliquer. Tout ce que l'on sait à cet égard se réduit aux données qui résultent des analyses, déjà un peu anciennes, de Prout.

Au bout de la première semaine, l'œuf a perdu 5 pour cent de son poids; le blanc est devenu plus liquide, et se coagule, comme du lait aigri, en grumeaux, qui renferment une huile jaunâtre, soluble dans l'alcool. Prout cousidère ce blanc comme une modification de l'albumine or-

6**63**'

ORU75.

dinaire. Quant au jaune, il est devenu spécifiquement plus Ë léger que le blanc; aussi, vient-il s'appliquer à la partie 'n supérieure de la coquille, et puiser, pour ainsi dire, à la p) source, l'oxygène nécessaire au développement du germe. T Il s'établit, d'ailleurs, entre le blanc et le jaune, un 1 échange de principes. Les sels du blanc passent dans le - 99 jaune, et celui-ci, tout en gardant le phosphore néces-2 saire au développement du système osseux du jeune oiseau, 12 perd une partie de son huile. La composition du gaz qui 1 remplit la chambre intérieure de l'œuf a d'ailleurs chan-HZ gé; il ne renferme qu'environ 15 p. d'oxigène au lieu . · · · · de 21.' 12

Un œuf couvé depuis une semaine renferme, sur 1000 <u>51</u> parties : and the second .

Albumine non altérés	936.8
Albumine modifiée	
Liquide amniotique, membranes	
et vaisseaux	:97,0
Embryon.	22,0
Jaune	301,3
Coquille et perte	471,4
a an	1

. 1 , ۱

. . . 11

ġ

E Le jaune a donné papil'incinération 0,6 de chlore, et b . 145 6,8 d'alcali. 3

A la fin de la seconde semaine, la perte de l'œuf s'é-5 lève à 13 pour cent; l'embryon a déjà pris un volume 5 considérable, et paraît s'être dévoloppé aux dépens du blane ¢, qui a diminué dans la même proportion; l'albumine s'est d'ailleurs concentrée, et devient plus dure par la coction; **#**) le jaune, au contraire, a repris sa densité et son volume đ primitifs, mais il a dejà perdu une grande partie de ma) phosphore, employé pour la formation des os du jeune 벩 oiseau. L'œuf renferme alors ø

	Albumine non altérée Liquide amniotique, membranes, etc.	973 5
6	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	250.7
5	perte	
1		
		1000

"Le anceptiene jour, fe jaune et le liquide sindiotique lucinées, out abune :

t	· · ·	Jählle	Liquide Ministraget.
• •	Acide suffurique.	0,10	0,34
ы	Acide phosphorique	2,50	1,70
• •	Chiore. 1,	0,50	0,00
•	Potasse et soude (en parife	. • .	
•*		0,50	2,40
10 ,	Chaux et Magnésië	0.75	1,10
	and the second s		

L'incupation est terminée à la fin de la troisième semaine; l'œuf a perdu alors 16 part. de son poids : le blanc a presqu'entièrement disparu, et le jaune, considérableinent diminué, est renferme dans l'abdomén du jeune oiseau. L'œuf présente alors la composition suivanté :

Albéhin	e et membréiles!!! . :: '	20,0
	A.	565,4
	. 6948266796638823789	1 6 7 (7
Coq FAle	et perte	247,7
1.776	• • • • • • • • • • • • • • • •	<u>Eniory of</u>
5.105	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1000,0
171.1		

Le tableau suivant donne le résultat de l'incinération de deute seufs demplétenteis déunés à le groide deuit supposé 1000.

In State Construction, the energy of the Action 32. If you can be been been at "35 promised state to the construction of the angle and the attraction of the construction of the attraction of the state of the data of the second state of the attraction of the construction of the attraction of the second state of the second state of the attraction of the construction of the attraction of the attraction of the second state of the second state of the attraction of the second state of the second state of the second the second state of the second state the second state of the second

4	and the second
1.1.2	
$T_{i,i}$	and a second
7. 1 N	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
2,072	Coquilly et perfer

-0,0000

б%Ь

•

	ÉRAUX ét mágnésis en partie E Fétat de carbonides.		8 , 5 8 , 3	88 8 8		
6	POTASSE et soupe en partie à l'étât de cârbonates.	6,3K	9,1E 0,03		ALVERAND	
OR UP: Nº 5	CHLÓRE.			0,00	1, \$ 1	
Ĵ	Acide phosphorique.		1 ,71	4,07	4,48	
* ù .:	a de estilutique.	r ~~	10°		1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	
	/ CHAUX et MAGNÉSIE en partie à l'état de carbonates.		1 155 · **	1. 88. 100. . Ce	a ny s ⊛ 7 a <i>n</i> no € 7	
	POTASSE et SOUDE en partie ă l'état de carbonates.				ດີ	
OEUF R		17 - 14 - 60 60 - 60 60 - 60	6,5 5	0.0 0.0 1.0 1.0	n i an	
0 	Additi Jphosphiertifier.			······································		
· · ·	Acide sulfurique.	11997 8 9 11997 8 9 11977	ntr <u>uch</u> ne Belstene Belstene	1 10	instruction instruction in , build an bratht su	
nio Au	ics porter all miles ics porter all miles ics children for f ics consider for f		• •	ente de la fenore ente de la fenore ente de la fenore br>ente de la fenore de	(2) (10) (10) (10) (10) (10) (10) (10) (10	
lee itle itle			n vin 1 Baunia	en en faren En en en faren		
	spince dans differences and the last start and the	et 🔬				

•

.

.

874 -

LIQUEUR -STASINALE.

Il est facile de voir, à l'inspection de ce tableau, que les eblorures et l'alcali ont diminné pendant l'incubation, et que les sels alcalins, au contraire, ont augmenté dans une forte proportion, il est évident, d'ailleurs, que c'est la coquille qui fournit les matériaux terreux qui entrent dans l'œuf, car elle devient plus mince et plus fragile après l'incubation,

CHAPITRE X.

LIQUEUR SÉMINALS.

LEEUWERRORK, Anatomia eou interiora rerum. Lugd. Bat., 1687. Arcana naturæ, Delphis, 1693. Epistela physiologicæ, Delphis, 1719.

PREVOST et DUMAS, Ann. des soiences natur., t. 1, 11.

VAUQUELIN, Ann. de chim., t. 1x, p. 64.

BERZELIUS, Chimis animals.

:

4374. La liqueur spermatique des animaux constitue un liquide blanchâtre ou jaunâtre, qui se compose d'une èspèce de sdrum, des animalcules spermatiques et de granules ou globules. Les animalcules qui en sont la partie garactérisque sont fournis par le testicule. Les animalcules gpermatiques, découverts par Hartzeuker, décrits pour la première fois par Leeuwenhoek, varient dans leur forme et dans leur grandeur, chez les différents animaux, d'une slasse, d'un genre, et même d'une espèce à d'antre.

Quand on examine la liqueur spermatique de l'homme nu microscope, on voit qu'elle est constituée par un liquide ramparent dans lequel se menvent, avec une très-grande rapidité, ces animalcules ressemblant assez, par leur forme aux tétards de granonilles ; ila ont une vitalité tout fait indépendante de l'animal qu'les porte; au moins conservent - ile leurs mouvements spontanés bien longtemps après que la liqueur séminale a été excrétée. On peut les tuer en employant plusieurs moyens : l'étincelle électique les foudroie; mais ils résistent à l'adtion de la pile la stryonnine, l'acide prussique, les alcalis, les âcides es trent promptement. Quand on les place dans différent quides de l'énonomie, comme le sang, le lait, les lie queurs de l'uterus, ils continuent à vivre. Ils vivent pendant un temps assez long dans l'urine de l'animal qui les a sécrétés, mais périssent promptement dans celle d'un autre. Ils peuvent vivre dans l'eau.

Isolés, ils offrent les caractères physiques de la fibrine, et présentent sensiblementles mêmes propriétés chimiques.

A côté des animalcules, le sperme contient des globules minces, granulés, et des débris épithéliques; ces globules ont été regardés comme des animalcules incomplets, non développés,

Les expériences connues jusqu'à ce jour tendent à faire admettre que c'est dans les animalcules seuls que réside la vertu fécondante du sperme. Du moins, dans les expériences sur la fécondation artificielle du frai de grenouille, est-on arrivé à ce résultat remarquable, que c'est la portion insoluble du sperme qui féconde.

En effet, la liqueur spermatique, traitée par de l'eau, s'y délaie et se dissout en partie; en filtrant ce liquide à différentes reprises sur des filtres doubles, on s'assure que la liquide qui passe ne féconde pas, tandis que la partie qui est restée sur les filtres jouit de la propriété fécondante.

Elle perd en partie sa viscosité et son odear, si on la recueille après plusieurs éjaculations; sa couleur est toujours blanche dans ce cas. L'odear de la liqueur spermatique disparaît par la dessiccation; mais se manifeste de nouveau lorsqu'on la mouille. D'après M. Orfila, on peut la reconpaître à ce caractère, même au bout de six mois; ainsi, du linge taché de sperme, humecté d'un peu d'eau et distillé au bain-marie, laisse dégager une liqueur qui possède une odeur spermatique.

Si, après l'émission, on la laisse en repos, elle perd sa viscosité, devient limpide, et peut sa délayer dans l'eau; projetée dans ce liquide au moment de l'émission même, elle se porte au fond, et s'y divise par l'agitation en filaments.

Il paraîtrait, d'après cela, qu'au moment de l'émission, la matière organique du sperme s'y trouve gonflée, mais non dissoute, et qu'elle ne devient liquide et soluble que quelque temps après son émission. La dissolution qui

45

se forme sinsi ne se casgule pas par la chaleur. Les animaleules semplent strangers à cette modification de la liqueur spermatique, très-probablement nécessaire pour en favoriser d'abord le séjour ou le transport dans les organes femelles, et plus tard l'absorption par les ovules qu'elle doit féconder.

Quand on évapore la fiqueur séminale, elle se courre d'une petiteure organique dans laquelle on rencontre de petits grains qui sont composés de phosphate de chaux, d'après Vauquelin. Elle laisse, par la dessiccation, un réaidu jaunâtre, transparent et fendillé, s'élevant à dix pour cent environ du poids de la figueur employée. Ce résidu est composé, d'après Vauquelin, de :

Matière autimale,	6
Phosphate de chaux,,	5
Soude	4
	10

" Tous les acides dissolvent la liqueur séminale, et les alralis précipitent cette dissolution; 14 potasse caustique la discout égulement et les acides ac în précipitent pas.

dinstes acides.

"B'après 30hn la liquiur séminale contientrait une matière muqueme particulitére, des traces d'affontine modifiée, une petite quantité de matière soluble dans l'éther, de la soude, du phomphate de chaux, des chlorures, du soufar et un corps odorumt volatil.

Quanil, au uniment de l'émission, 'où fait tomber le aperine dans de l'alecol à G3853, et qu'on le faisse pendant quelipies intents en contact avec ce liquide. Il devient opairi, et forme une vorte de pelotor de fil, comme s'il éjait sorti-dans out étal des canaux délérents. Il perd ajusi la proprése de sellevenir Miglide. El on de déssiche, il reste fibreux comme auparavant, opaque et d'un blanc de mige. L'eau de ramatin peut à peu, et n'en dissout que des guan tétés minimes gar inne éborilition prototygée.

La portion dissource par l'eur, évaportée à sircité, se redissout dans re-liquide en partie à froid, en partie à chand; musica de nois de gelle présipire res dissolutions.

La portion insetable.ne se dissout pas dans des lessives stimes dicadaus.

L'acitie sulfurique concentre dissont lescandum formé

dans l'alcoui ; l'eau précipite cette dissolution. Le précipité ne se dissout pas dans l'eau chaude.

L'acide nitrique froid le colore en jaune sans le dissoudre. A chaud, il en opère la dissolution; cette liqueur est precipitée par l'eau.

L'acide actique le rend gelatineux et transparent, et le dissout lorsqu'on fait bouillir la liqueur étenque d'eau. La dissolution u'est pas parfaitement limpides elle est précipitée par le cyanure jaune de polessium et de fer, mais non par le carbonate d'ammoniaque ou par le sublimé; l'infusion de noix de galle produit un précipité, qui ne se dépose que lentement.

Enfin, ce coagulum formé par l'alcool, se dissout à chaud dans une dissolution moyennement concentrée de lessive de potasse; l'acide arétique ne précipite pas gene dissolution.

Quand on fait tomber le liquent sparmulique dans l'ent, elle se porte au fond du liquide, at s'y noaune en formant une masse fibreuse; par l'agitation, sette masse se divise en filaments; retirés de leau, caux si se dissolvant dans l'aride actique; cette dissolution est précipitée par le cyanirre jaune. Si on laisse ces filaments dans l'eau, pendant longtemps, ils éprouvent la modification que la liqueur séminate subit elle-même, c'est-à-dire qu'its déviennent solubles en laissant toutéfois un résidu forme de florons três divisés qui se déposent lentement. Ce résidu est présque inspluble dans l'acide acétique.

Si on evapore la dissolution aquense au bain-marie, elle dégage l'odeur de la liqueur sperinatique, devient opàlice vers la fin, et laisse un verois presque invisible sur le verre; ce vernis humerte d'eau, dévient opaque, se gonfle et se détache du verre; l'eau en dissour une petite portion. La dissolution évaporée cède à l'alcool absolu une petite quantité de matière extractive qui rougit fortement le tournésol. L'alcool à 0,853 en dissour une autre portion. Les deux matières dissoures possèdent les propriétés des extraus de vignide.

La partie solutile du sperine, desséchée et épuisée par l'afcool, cede à l'eau bouillante que certaine quantité d'une matière extractive qui colore la dissolution, et qui reste après l'évaporation sous la forme d'une masse jaunifire, transparente, femuillée, soluble dans l'eau. Cette dissolution forme avec l'arctate neutre de plomb, le protochlorure d'étain, le nitrate d'argent et l'infusion de noix de galle, des précipités muqueux et volumineux.

La portion insoluble dans l'eau ne se dissout pas dans l'acide acétique, et seulement en partie, dans des lessives étendues et froides de potasse.

'La dissolution potassique neutralisée par l'acide acétique, précipite par l'infusion de noix de galle; évaporée et épuisée par l'eau, elle laisse la matière organique sous la forme d'une masse mucilagineuse.

CHAPITRE XI.

6 Agrico Forenza Antonio Antonio Science -A Statuto - Banching and Science - 98. April 19

هيمموهم فالاعتبار بسياه ميشار فحم معاذر فحاصهم بالذغالا لاحالكم

"Beazentus, Chimie enimale.

LASSAIGNE, Journ. de chim. méd., t. 1v, p. 366.

, WEES, Lond; and Edimbarg phill mag., 1838.

SEBASTIAN, Nat. Tydschrift, 1858, t. 1, p. 4.

WALENTIN, Repertorium f. Anat. et Phys.

MARCHAND, Lehrbuch der physiol. Chemie. Bert., 1842.

Les os sont des organes résistants, destinés à soutenir et à protèger les parties molles de l'organisme; ils se composent essentiellement de deux éléments : d'une partie inorganique, terreuse, qui leur donne la solidité qu'exigent leurs fonctions, et d'un tissu organique, formé par une substance cartilagineuse et par les vaisseaux et les nerfs, que l'on rencontre dans tous les organes doués de vitalite. Extérieurement, ils sont recouverts par une membrane très-vasculaire, que l'on nomme périoste; quelquéfois, et cela arrive surtout pour les os longs, leur partie centrale se creuse en un canal, qui renferme la moelle. A la surface extérieure, l'os est ordinairement plus compacte; son tissu est plus condense qu'à l'intérieur, où l'on renconire, surtout pour les os plats, des cellules osseuses formées par des lames minces, que l'on nomme diplaç.

Le chimiste suédois Gahn a reconnu, le premier, que la partie inorganique des os est principalement formée de phosphate de chaux; elle renferme en outre du carbonate de chaux, un peu de fluorure de caleium, de la magnésie probablement à l'état de phosphate, et quelques traces d'oxydes de fer et de manganèse. Rien n'est plus facile que d'isoler cette partie inorganique de l'os. Il suffit de calciner

fortement les os, au contact de l'air, pour détruire entièrement toutes les substances organiques, et pour avoir, un résidu terreux parfaitement blanc et qui conserve ordinairement la forme primitive de l'os. Si l'on opère cette calcination en vase clos, les matières organiques, au lion de brûler, ne font que se charbonner, et l'on obtient un résidu noir qui sert à la préparation du noir d'ivoire.

Il est facile d'extraire de la terre des os tous les matériaux inorganiques dont elle se compose. Nous savons déjà par quels procédés on peut en extraire le phosphore. La composition du phosphate de chaux que renferment les es se représente, d'après Berzélius, par la formule 5P205 8CaO. Mais, il se pourrait bien, comme le fait remarquer M. Mitecherlich, que ce sel renfermat un peu plus de chaux, et que sa composition fût représentée par la formule plus simple : P²O⁵ 3Ca O, qui serait d'ailleurs mieux en harmonie avec la constitution générale des phosphates. Pour démontrer dans les os calcinés la présence de la magnésie, on les dissout dans l'acide nitrique; on sjoute à la liqueur de l'ammoniaque, jusqu'à ce qu'elle commence à se troubler, et l'on précipite l'acide phosphorique à l'aide de l'acétate de plomb; on filtre et on sépare la chaux, à l'aide de l'oxalate d'ammoniaque, et l'on obtient, après une nouvelle filtration, une dissolution qui, évaporée et calchiée, fournit un résidu de magnésie, mélangée de quelques traces d'oxydes de fer et de manganèse.

Quant au fluorure de calcium, on peut s'assurer de sa présence, en décomposant une certaine quantité d'os calcinés et pulvérisés, par l'acide sulfurique dans une capsule de platine. Les vapeurs qui s'échappent lorsque l'on chauffe corrodent une lame de verre.

On trouve dans les os calcinés à blanc une petite quantité de sulfate de chaux qui n'y 'existait pas avant la calcination. L'acide sulfurique ne se forme, en effet, que par l'oxydation du soufre, que renferment les matières animales dont l'os est imprégné.

On peut extraire complétement les substances terreuses des os en les faisant digérer à froid avec de l'acide chlorhydrique étendu; les sels inorganiques se dissolvent/ et la matière cartilagineuse et les vaisseaux, reatent sous la forme d'une masse molle, flexible et transparente, qui, par l'ébulition avec de l'eau, se résout presque entièrement en

,677

Sciannie. İrdéthe embrhydrique entévé d'ametris; mende a frold; avéc les sels morganiques dille portion de la inslière animale. Si l'on veut déterminer avec exactitude le sopport des éléments morganiques sux éléments organiques de l'os; il faut douc émployer de l'acide chlorbydrique rès-élémidu; ou mieux encoré, il faut sour seconts à la calcinstion pure et simple.

68.

Pendant la histotidioi des os frais dans l'acide chiorhydrique, on remarque un dégagémient d'acide carlibrique, preuve étidence que cel acide n'est pas seutement le produit de la calcidation.

Les predifières analyses due l'on ait faites sur les os à l'état normai sont dues à M. Berzelius. En voici les résultats :

	Os d'homme.	Os de bæid.
Cartilage completement soluble dans l'eau Vaisseaux.	50.471	53,50
Vaisseaux. Phosphaie de chaux basique avec un peu de fluorure de calcium. Carbonaje de chaux.	53,04	57,55
Carbonaje de chaux Phôsphale de maguésie Soude avec très-peu de chlorur de sodilin	53,04 11,30 1,16	5,85 2,05
de sodilum		5,45
	100,00	188,00

Avant de les southletile à l'adalyse; les os avaient élé soignensellent débarrassés du périoste, de la graisse et de l'humidité.

M: Marchand a trouve, dans le feniur d'un homme de trente ans, les substances suivantes :

 barthage insolutile dans l'acide chlor- hydrique Cartilage sellitte dans l'acide chlorby- 	27,93
energie drivie ober aus biere erer biere.	5.03
a i de Vaissiaeri d op. 51 (11	1:01
»! Phosphine de chaax basique	52,20
an a Binorder de a soluta a de a de a de a de a de a	1,00
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10.21

B/38

1

- 1

O \$.		679
Phosphate de magnésie	1,05	
Soude	0,92	
Chlorute de sodium	0,25	•.
Uxyde de fer, oxyde de manganèse et perfé	1,05	۰۰ ۰
	100.00	

Volci quelques atlatyses d'os humains faites par M. Valentin :

,	1.	Ħ.	ttı.	. i∀. "
	noe Airtitule u tihia Kéuthe .	Sabstääst médyllaire du Médié ds:	Côddyle Externe du fémur Concisende filie.	Tete du libia.
Cartilages, voissedna, etc.	26;01	41,10	41,18	· 48,56
Matériaux inorganiques	61.98	58,84	44 82	51,44
The sp. de ghaux basique.	59.93	49.08	37.01	41,77
Cărbonale de chaux	7 66	7,76	5.04	7,11
Phusphale de magnesie	0 25	1,54	0,87	0,88
Chlorine du bodium	0,91	0,44	0,65	1.07
Carbonate de soude	0.28	0.07	1,43	1.67

En comparant con analyses aux précédentes, on voit qu'elles se distinguent par une proportion motos considérable de matériaux inorganiques, résultat qui est dâ, peut-être, à une dessiceation moins complète. Elles font voir, cependant, que les rapports entre les éléments organiques et les parties organiques des os sont loin d'être constants, et qu'ils varient suivant la nature des os et l'âge de f'hdividu. M. Rees a fuit à ce sujet des expériences très-ditaillées sur les os d'un homme aduke et ceux d'un enfant mortand, mais venu à lerme.

Os d'un homme adulte. Os d'un enfant notiveati-né.

	alëriaux infit g.	Materines org.	Matériaux inorg.	Matériaux org.
Tibia	. 60,01	39 .99	56.63	43.48
Femur	. 62,02	37,51	57.5 L	42.49
Humérus .	. 63.09	26,98	58.08	41.93
Péronti	. 60.03	39.98	56,90	44.00
Cubitus	. 60.50	39.50	57,59	42.41
Radius.	60.51	39.49	58,50	43.50
Temporal.		36,50	55.90	44.10
Veriebres.		42.58	·	·
Côles.	. 57.49	42.51	53, 75	46 25
Clavichle.		42.48	56.75	43.25
Os ilion.		41.21	58,50	41.50
O.nuplate.		45.49	56,60	18,40
Sternum.		44.00		
Métatarsie.		53,47		• •

QS,

Ces analyses présentent, comme celles de M. Valentin, un excès de matières organiques, qu'il faut attribuer probablement à la cause que nous avons déjà signalée. Telles qu'elles sont, elles donnent cependant lieu à quelques remarques intéressantes. Elles font voir, par exemple, que les os du crâne sont les plus riches en sels terreux. Les os longs des membres, qui par la nature de leurs fonctions, exigent aussi une grande solidité, se rapprochent beaucoup des os du crâne par la proportion des phosphates. Quant aux côtes, aux vertèbres, à la clavicule, à l'omoplate et au sternum, ils présentent une composition analogue à celle des os des enfants, en généralplus mous et plus vasculaires, et dont quelques-uns n'acquièrent de la dureté que dans un âge assez avancé.

La quantité des substances terreuses augmente dans les os à mesure que l'individu avance en âge; c'est du moins ce qui résulterait des analyses suivantes, dues à M. Schreger :

	. Os d	le calants.	Des adulies.	Des vieillards.
	Matières organiques.	47,20	30,18	13,2
,	Substances terreuses.		74,84	84,1
	· ·			4 1
•	· ·	95,68	95,02	96,5

On ne possède que des données fort incomplètes sur la composition des os des animaux. M. Barros a fait quelques analyses comparatives sur les os des animaux, en déterminant les proportions relatives de phosphate et de carbonate de chaux. Voici les résultats qu'il a obtenus :

Pl	osphate de chaux.	Carbonate de chaux.	
Os de lion	. 95,0	2,5	
de mouton		49,3	
de poule		10,4	
de grenouille.		2.4	
de poisson		5,5	

Il résulterait de ces analyses, à la vérité fort incomplètes, que les os des herbivores et des granivores sont plus riches en carbonates que ceux des autres animaux.

Ondoit à M. Chevreul une analyse des os du crâne de la morue. Il y a trouvé :

68o

Matière animale et humidite Phosphate de chaux	
Carbonate de chaux Phosphate de magnésie	5,50
Sel de soude	0,60
and the second sec	100,05

M. Dumenil a trouvé dans les os du brochet :

M P	lat èr hospl	. 37,36 55, 2 6		
Ç	arkor oude	6,15		
		· · · · · · · · · · · · · · ·		
•		 t	•	100,00

Les os de ces poissons présentent, comme en voit, une composition analogue à celle des os des mammifères. Mais il existe une classe de poissons dont le système osseux offre une composition tout à fait différente : ce sont les poissous cartilagineux. M. Chevreul, qui a analyse les os d'une grande espèce de equale (squalus peregrinus), n'y à rencontré que fort peu de matières inorganiques. La substance cartilagineuse qui les forme est transparente, bleuå² tre, flexible et facile à couper en lames très-minces. Elle se gonfle, peu à peu, dans l'eau chaude, en conservant une transparence parfaite ; elle exige, pour se dissoudre, 1000 fois son poids d'eau bouillante. Cette dissolution n'est pas précipitée par le tannin et ne se prend pas en gelée par l'évaporation. L'alcool la rend plus compacte en lui faisant perdre en partie sa transparence; l'acide chlorhydrique la dissout, et cette dissolution est précipitée par le tannin. On le voit, cette matière diffère par ses propriétés de l'afbumine et de la gélatine, et se rapproche du mucus.

Les analyses de M. Marchand signalent dans les os des poissons cartilagineux une proportion assez notable de sels terreux. Voici les résultate que ce chimiste a obtenus :

1944) 1973 - 1

	ubicus.
Matière organique	
Phosphate de chaux	
Phosphate de chaux	ava:t et

i.

Carbonate de chaux	2,97
Phosphate de magnésie	1,03
Sulfate de soude : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	0,80
Soude et chlorure de sollium	5,00
Fludrure de calcium. silice, alde	
milie, oxyde de fer et perte	1,20
	100,00

Os de la tôle d'un squalus peregrinus?

Matière organique: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	78:46
Phosphate de chaux :	14,90
Carllonate de chaux assesses	2.61
Sulfate de chalix	0.85
Sulfate de soudes : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	0,70
Chlofiire de sodium	2,46
Fluordre de calcium, phosphate	
de magnésie et perfettion	0,74
: · ·	100,00

Il est probable que les sulfates que M. Marchand signale dans ces os ne sont formés que pendant l'incinération, comme il le fait d'ailleurs remarquer lui-inéme.

Lorsque les os sont abandonnes pendant longtemps au contact de l'air, les tissus organiques disparaissent peu à peu, et il ne reste à la fin que les substances terreuses Cette décomposition des os nè s'effectue que d'une mapière très-tente, et lorsque l'os est enfoui dans le sein de la ierre, on comprend qu'élle puisse durer pendant des siècles entiers. On rencontre souvent des os fossiles qui renferment eucore des proportions notables de matières organiques; comme le prolivent les analyses suivables. MM. Stokés et Anjohn ont trouvé, dans une côte du cereus megneeror de l'friande :

Matlere adiunte, 2000 and 2000 and and and and and and and a second seco	49,87 9,14
Phosphete de chaan aver file-	43;45
Silice	1,14
Source de fer 1116	1,02 2,58

M. Marchand a analyse deux (38 d'ours lossiles, dont l'un avait été trouvé à la surface du soi; tandis due l'autre

yait été retiré d'üne profondeur considérali ésuitats qu'il a obtenus :		bie: Vôiri les
•	· 1.	H.
Matière animale	4,20	16,24
Phosphate de chaux	62,11	8610t
Carbonate de chaux	13:34	15,12
Sulfate de chaux	19:26	7,14
Fluorure de calcium	2,12	1,96
Phösphate de mägnésie	0,50	0,30
Silice	2,12	2,15
Oxydes de fer Et de manganese.	2,12	2,00
Soude et perte	1,34	1,08
- · · ·	100,00	100,00

On voit donc que l'os recueilli près de la surface du sol Et qui, par, consequent, avait été soumis à l'action plus directe de l'oxygene, avait subi une décomposition plus profonde que l'autre. Mais l'influence du gisement sur la composition des os lossiles ne se borne pas à empêcher ou favoriser l'action de l'air. On comprend que des matières minérales étrangères puissent, par une intiltration lente mais continue; pénetrer peu à peu dans la substance même de l'os; C'est ainsi que l'on peut s'expliquer la proportion notable de sulfate et de carbonate de chaux, de silice et d'oxyde de fer que les analyses précédentes signalent dans les de fossiles. M. Liebig a trouvé dans les crânes mis ad jour par les fouillés qu'on fast à Polhipeia; une proportion plus consideralile de fluorure de calcium que dans les of ordinaires. L'excès de ce set Solt stallement être attribute à la cause que nous ventits de sigualer; à moint d'admettre ; supposition fort peu probable ; que les crattes des anciens romains aient ets jaus riches en flubrure de calcium que les nôtres.

I

ŧ

L'inflüence de l'infiltration sur la composition des os fossiles ressort; d'une filtiplère très-évidente, dans l'aualyse faire par Vauquelin sur les os fossiles de Möhlimäftre, qui renferment du sulfate de chaux, svilleinment emprunté au sol qui les renferment ; il y a trouve :

-	Carbonate de chaux.	7	•	
	Sunate de chaux	28	. 1	·
•	Phosphate de châux	28 67	• 1	
:	Eau et traces de matiere atimate	10		

685

Ł

Composition des ou malades. Quand on met en rapport ies fragments d'un os brisé, les deux bouts sécrètent une substance cartilagineuse dans laquelle il se dépose peu à peu du phosphate de chaux et qui finit par souder la fracture. C'est à cette masse qu'on a donné le nom de *cal*. M. Lassaigne a analysé comparativement le cal et l'os sur lequel il s'était formé. Voici les résultats qu'il a obtenus :

08.

••••	Cal.		Oš.
	Extérieur.	Intérieur.	
Matière organique.	48,5	. 50,0	40,0
Phosphate de chaux.		53,0	40,0
Carbonate de chaux.	. 6,2	5,7	7,6
Sels solubles	. 12,8	11,3	12,4

Le cal était donc moins riche en parties terreuses que f'os lui-même. D'après MM. Lassaigne et Valentin, les exostoses présenteraient une composition analogue à celle du cal, et renfermeraient, comme lui, moins de phosphate de chaux que les os sains. Voici quelques analyses comparatives faites par M. Lassaigne :

Matière organique	0s trais. 41.6	Os condensés. 43.6	Exostoses. 46
Phosphate de chaux.	41,6	36,3	50
Carbonate de chaux .	8,2	6,5	14
Sels solubles	8,4	14,2	. 10

Souvent le rachitisme se manifeste par une altération particulière des os, connue sous le nom d'ostéomalacie. Dans cette maladie, ces organes perdent une partie de leur phosphate de chaux, en devenant mous, et s'affaissent sous le poids du corps. MM. Bostock et Proesch ont analysé les os ainsi altérés, et ont trouvé :

المراجع المراجع المراجع	Bostock. P	roesch.
Cartilage.	Verlebre. Vertebre	. Cote.
Cartilage.,	, 79,75 . 74,64	4 <i></i> 49,77
r nospitate de cinda		5 35,6 6
de magnésie	. ; 0.82	
Carbonate de chaux	1,15 5,9	5 . 4,6 0
Carbonate de chaux Sulfate de chaux et phos- phate de soude (?)		
phate de soude (?)	4,70 0.9	0 + 0.40
Malière, grasse . y	item st. :, ., a,	6 , 11,65

684

:

ł

DENTS. Les différentes parties dont se composent les dents, l'émail, l'os dentaire et le cement, présentent une composition analogue à celle des os. L'émail, cette substance durp, lisse et brillante qui entoure l'of dentaire comme une espèce de vernis, et que l'on parvient à en ' détacher après avoir séché la dent à 120°, renferme plus de sels terreux que les autres parties de la dent. M. Berzélius a analysé l'émail des dents d'homme et des dents de hoeuf; et a obtenn les résultats suivants :

and a star and taken in the	Email d'homme. Email de bœuf
Phosphate de chaux avec fluo-	
rure de calcium	
Carbonate de chaux	8,0 7,1
Phosphate de magnésie	1,5 3,0
Soude	
Membrane brune tenant à l'os	
dentaire, alcali, eau	2,0 5,5
E E E E	100,0 100,0
1 gen	

L'94 dentaire forme la partie intérieure de la convonne et de la raçine; il est creuse au centre par un canal.,destiné à recevoir les vaisseaux et les nerfs qui servent à la mutrition de la dent. Sa structure anatomique est analogue à celle des os, dont il ne se distingue, sous le rapport de 14 composition chimique, que par une proportion plus considérable de matières terreuses. Berzehius a trouvé pour Itos dentaire la composition suivante : turns and a my sol

CaMilage et Valsseaux	Homme. Boul. 28,0 31,00
Phosphate de chaux avec fluorure	
Carbonate de chaux	. 5,5 4, 38 "
Phosphate de magnésie Soude avec un peu de chlorure de	
sodium	1,4 2,40
and the property in the second second second	100,0 :100,00

La ragine es sette partie de la dent qui est vimplement recouverte parila genoive et qu'on appelle le collet, sont entources par le coment, enbstance ossense particulière , dont la composition segrapprothe beaucoup de celle des os proprement dita. D'après Vanalyse de M. Lassaigne , W! ofmont senforme of principal and the star of projectors

and the property of the second s

Matière animale	49,18
 Phosphate de chaux.	53,84
 Phosphate de chaux. Carbonate de chaux.	5,88

M. Lassaigna a fait des racherches fort étendues sur la composition des dants des animaux. Voici les résultats qu'il a abienus :

	ant sat t	CARLA I AN	ILAR F
DENTS.	MATIÈRE JITST ORGANIQUE.	PHOSPHATS DE CHAUX.	CARDONARE DE CHAUX.
D'un enfant d'un jour.	11 (797 B 22) 	atio an or	*
D'un enfant de six ans	. 98,57.	:::: 60,8	· 11,62
D'un homme adulte	- 1 1	61	ΪÐ
D'un rieillard de 81 ans	33	66	1
D'une momie d'Egypte	39	50,5	15,5
Dents de devant d'un lapin.	31,2	59,5	9,3
Molaires d'un lapin.	28.5	63,7	7,8
Alicipizm de sangliet at	1	68	6,8
Bélenses de sauglier	- 26,8	69	4.9
Défenses d'hippopelame	25,1	73	29
Molaires du cheval.	29,1	69	و و
Denis de devant du cheval.	1 : 31-9		
Bents de devent, du lique in familie	1 . 28,0 a - 3	1.04 19-19	
-	18 min 194	: 68,9	6,9
Dents de gavial	30,8		- M
Dents de couleuvre à collier	. 39	76,8	₽ ,₽
Crochers à venin de la vipere	. 21	73,8'	5,9
Dents de carpe	• • 85 - 71	49	10
Donts de regain.	•• 83,5 -1 c.l.oi)	52,6	13,9

Carapaces. La plupart des insèctes sont recouverts par un dest assès dur, qui est principalement formé par une substance à laquelle. M. Odier a donné se nom de chines des coléoptères des arganes dest dyungs par une discolution de potasse raustique, qui hur anjère de l'atbutyine, dur institues chinautires clius matière geupe colorée, il reste de la chitine qui forme les panis durpatie des dytres. Cette substance se dissout dans l'acide suffurique étendy, et à chaud dans l'acide nitrique, en formant une solution incolore. Exposée à une forte chaleur, elle se charbonne sans fondre et sans fournir des produits ann moniacaux.

ł

•

ŧ

1

,

1

٤

1

٦

1

1

5 5 1

1

1. 2. 1

÷., •.,

Hatchett a trouvé, dans le test des insectes une quantité considérable de phosphate et de carbonaté de chaux, et 26 p. °/, de son poids d'une substance animale colorée en jaune clair et analogue au sartilage.

Le test des écrevisses renferme une matière colorante qui a la propriété de sougir par la cuisson. D'après MM. Macaire et Lassaigne, on peut l'isoler en épuisant le test d'écrevisse par l'alegol et su d'apparence grasse, insolution. Il reste une matière rouge d'apparence grasse, insolution. Il reste une matière rouge d'apparence grasse, insolution dans l'eau, at très-solutie dans l'alegol, dans l'éther et les huiles. La potasse causique la dissour doulement, ausis sans la saponifier. D'après une analyse de M. Goebel, cette grasse-est composée de 68,18 de carbone, 9,24 d'hydrogène, et 24,58 d'oxygène.

M. Goebol a 4rouyé dans les pittes d'édrevisse :

Carbonate de ohang	68,56
Phosphate de Abaut as se	44.96
Matière animale	47,88

D'après M. Chevreul, les tests des homards et des crabes sont formes de :

	Nomards.	Crabes.
'Mattère animale	44,76	23,6
Sels sodiques	``,i',5 0'	1.6
Carbonate de chaux	47,26	62.8
Phosphate de chaux	5,82	6.6
Rhosphate de magnésie	1,26	

Eouilles d'Awitre. D'après l'ansiyse de MM. Bucholz et Brandes, les écuilles d'hister renferment :

Matière aniniale insoluble	19.5	
Carbonate de chaux	98,6	
Phosphate de chaux.	1,2	
Alumine (accidentelle)	2,0	

Les écuilies d'huitre sont formées par du carbonate de chaux presque pur : aussi, peuvent-elles servir à la prépa-

i.,

CERVEAU.

ration' de la chaux caustique; seulement, il arrive quelquefois que cette chaux renferme, outre quelques traces de phosphate, un peu de sulfure de calcium, dont la formation est due au soufre des matières animales.

CHAPITRE XII.

CERVEAU.

VAUQUELEN, Ann, de chim., t. 1XXI, p. 37, et Bulletin de pharm. , t. 17, p. 119.

- Course, Ann. de chim. et de phys., t. 1v1. p. 160.

(P) (B) = 1.00 s.

FREMY, Journal de phormi, t. xxvII, p. 453.

:

Le gerveau est le centre nerveux des animaux supérieurs. On le divise en cerveau et cervetet. Le cerveau occupe toute la partie antérieure et la partie postéro-supésieure du crâne; le cervelet en occupe la partie postéroinférieure, et ne constitue guère, chez l'homme adulte, que la huitième partie du cerveau entier. La surface du cerveau est inégale et présente des mamel ne qu'on a sppelés circonvolutions. Quand on coupe un cerveau, on remarque que la substance dont il est composé n'est pas homogène, mais qu'elle est formée par des couches grises et des couehes blanches, qu'on a désignées sous les noms de substance corticale et de substance médullaire.

Vauquelin publia, en 1812, une analyse du cerveau bamain, qu'il trouva composé de

Dat	80,00
Graisse blanche st cristalline: (stéarine)	4,53
— rougeatre st onclueuse (élaïne)	0,70
Albumine	7,00 1,12
Phosphore	1,50
Acides, sels, soufre	5,15
	100,00

"M. Bassaigne est arrive à des résultais qui se rapprochent

P

638

11.11.

,, ` ·

GERVEAU.

beaucoup des précédents; seulement, il a fait séparément l'analyse du cerveau entier, celle de la substance médullaire et celle de la substance corticale. Voici les principes qu'il a rencontrés dans le cerveau d'un fou :

h	Cerveau entier.	Substance corticale.	Substânce médullaire.
Eau	77,0	85,0	73,0
Albumine	9,6	7,5	9,9
Graisse incolore	7,2	1,0	13,9
rouge	3,1	3,7	0,9
Matières extractives	2,0	1,4	1,0
Phosphate de chaux Magnésie, oxyde de fer	1,1	1,2	1,5
	100,0	100,0	100,0

John avait déjà remarqué que les graisses dominaient dans la substance médullaire.

M. Chevreul a signalé, le premier, l'existence de la cholestérine dans le cerveau.

M. Couerbe, de son côté, a cherché à isoler quelquesunes des matières grasses que le cerveau renferme, et a admis dans cet organe l'existence des quatre corps suivants :

Stearoconote, graisse jaune pulvérulente.

Céphalote, graisse jaune élastique.

Éléencephol, huile jaune rougeâtre.

Cérébrote, matière blanche de Vauquelin.

4575. M. Frémy a repris le travail de M. Couerbe, en se servant de moyens de séparation plus convenables; il est arrivé à d'autres résultats qui semblent plus près de la vérité. Il a fait voir que les matières étudiées par M. Couerbe étaient des mélanges et non des matières pures.

La masse cérébrale, d'après M. Frémy, est formée par une matière albumineuse, mélangée de diverses matières de nature grasse; il trouve que le cerveau de l'homme contient:

Eau	88
Albumine	7
Matière grasse,	5
-	100

VIII.

CERVEAU.

Pour en faire une analyse complète, on le découpe en trauches minces, on le traite à diverses reprises par l'alcool houillant, en le laissant en contact avec ce liquide pendant quelques jours; ensuite, on l'exprime, on le pulvérise rapidement, et an l'épuise d'abord par de l'éther froid et ensuite par l'éther bouillant. La pulpe restante n'est que de l'albumine coagulée mélangée avec les téguments des vaisseaux, etc.

Les principes immédiats qu'on retire de ces dissolutions sont :

'1º Un acide particulier, l'acide cérébrique.

2º De la cholestérine.

5° Un acide gras particulier, l'acide oléophosphorique. 4° Des traces d'oléine, de margarine et d'acides gras.

4076. Aoide cérébrique. Pour obtenir ce corps, on reprend la masse provenant de l'évaporation de l'éther pruse grande quantité d'éther; on précipite ainai une substance blanche que l'on jsole par décantation, et qui, exposé à l'air, ne tarde pas à se transformer en une masse circus et grasse. Ce précipité contient de l'acide cérébrique combiné à la soude, de l'acide oléophosphorique uni à la chaux ou à la soude, du phosphate de chaux et de l'albumine.

On le reprend par de l'alcool absolu bouillant et légèrement acidulé par l'acide sulfurique; les sulfates mélangés à de l'albumine restent en suspension; on les sépare par le filtre. Les acides cérébrique et oléophosphorique se déposent par le refroidissement. L'éther froid enlève l'acide oléophosphorique; on fait dissoudre l'acide cérébrique dans l'éther 'bouillant et on le fait cristalliser à différentes reprises.

L'acide ainsi obtenu est blanc, formant des grains ristallins. Il se dissout dans l'alcool bouillant; comme l'amidon, il possède la propriété remarquable de se gonflet dans l'eau, sans s'y dissoudre. Il ne fond qu'à une température très élevée, qui se rapproche beaucoup de celle à laquelle il se décompose. Il brûle en répandant une odeur caractéristique, et en laissant un charbon acide et difficile à incinérer; l'acide sulfurique le noircit, l'acide nitrique ne le décompose que très lentement.

M. R. D. Thomson a donné un autre procédé pour pré parer cet acido : on sépare autant que possible les parie

690

b

CHRYEAU.

membraneuses de la masse cérébrale; on la coupe en petits morceaux, et on la met en digestion à une donce chaleur, avec 20 fois son poids d'une lessive de potasse faible; par le repos, il s'y dépose un précipité blanc fort tenu; on enlève par décantation le liquide limpide et l'on verse de l'ean pure sur le dépôt; quand le liquide est clair on le décante et on porte le précipité à l'ébullition avec de l'acide tartrique. La surface du mélange se couvre d'une substance blanche qu'on enlève. Pour en retirer l'acide cérébrique, on la lave avec de l'eau bouillante, on la dessèche sur une brique porsuse, on épuise la masse desséchée svee de l'éther et on fait cristalliser le résidu dans l'alcool bouillant.

Cet acide contient :

	Frémy.	R. D. Thomson.	
Carbone	66,7	67,04	
Hydrogène	10,6	10,85	
Azote	2,3	2,24	
Phosphore	0,9	0,46	
Oxygéne	.19,5 ,	19,41	
	100,0	100,00	

L'acide cérébrique se combine avec les bases et forme avec elles des combinaisons insolubles ou très peu solubles.

C'est un acide très faible, qui se rapproche, d'après M. Frémy, des acides gras et des substances animates, qui ont la propriété de se combiner aux bases, comme l'albumine et la fibrine.

4577, Acide oléophosphorique. Nous avons vu que l'acide cérébrique est précipité lorsqu'on ajouts de l'éther au produit de l'évaporation des traitements éthérés du cerveau; il reste en dissolution dans l'éther une substance visqueuse qui contient l'acide oléophosphorique, uni souvent à de la soude. Pour le purifier, on traite le produit obtenu, par un acide; on reprend la masse par l'alcool bouillant; par le refroidissement, il s'y dépose de l'acide oléophosphorique impur, que l'on débarrasse d'oléine et de cholestérine par l'éther et l'alcool froids, dans lesquels il est moins soluble que ces principes. M. Frémy ne l'a pu obtenir parfaitement pur et exempt d'acide cérébrique, de cholestérine et d'oléine cérébraie (cérébroléine). L'acide oléophosphorique est ordinairement coloré en jaune comme l'oléine; il est insoluble dans l'eau et se gonfle un peu dans l'eau bouillante. Il a une consistance visqueuse.

Mis en contact avec les bases, il s'y combine et constitue une matière qui possède toutes les propriétés de la masse que l'on retire du cerveau à l'aide de l'éther.

Il brule à l'air et laisse un charbon fort acide, imprégné d'acide phosphorique.

Par une ébullition longue avec de l'eau ou de l'alcool il se transforme en une huile identique à l'oléine (cérébroléine) et en acide phosphorique : cette décomposition est fortement accélérée par la présence d'un acide libre, et s'effectue sans l'intervention de l'air. Elle a lieu d'ailleurs dans les cerveaux qui commencent à se putréfier.

L'acide oléophosphorique contient environ 2 p. °/, de phosphore.

Les bases le transforment en acide oléique, acide phosphorique et glycérine.

M. Frémy a fait l'analyse de l'oléine du cerveau, et a trouvé des nombres semblables à ceux que M. Chevreul avait obtenus par l'analyse de l'oléine de la graisse humaine.

Il a en outre constaté dans le cerveau la présence de l'acide oléique et de l'acide margarique.

M. R.-D. Thomson a extrait du cerveau une substance cristallisée en beaux prismes aplatis, qui n'est pas de la cholestérine; il ne l'a pas obtenue pure : ses analyses lui ont donné :

Carbone.	•	de	81,9	à	81,5
Hydrogène.			13,5		
Oxygène			5,8	å	6,5

Ces nombres diffèrent notablement de ceux que fournit la cholestérine elle-même.

4578. D'après Vauquelin, la moelle épinière et la moelle allongée offrent la même composition que le cerveau; seulement, elles renferment plus de matière grasse et moins d'albumine, de matières extractives et d'eau.

On trouve par fois, mais rarement, des concrétions dans le cerveau; elles sont formées de phosphates terreux, de

6**g**2 '

cholestérine et de matières animales. John en a trouvé une qui renfermait 75 pour cent de phosphate de chaux et de magnésie, et 25 de matière animale. Celle qui a été analysée par M. Morin renfermait de la cholestérine, de l'albumine coagulée et des phosphates terreux.

ı

ŧ

Ì

t

١

Ì

ļ

Lassaigne a analysé une concrétion cérébrale du cheval qui renfermait :

Cholestérine	58,0
Albumine coagulée } Tissu cellulaire	39,5
Phosphate de chaux	2,5
	100,0

D'après Vauquelin, les nerfs possèdent une composition analogue à celle du cerveau. Ils renferment, toutefois, un peu moins de graisse solide, et un peu plus de graisse liquide que cet organe. Ils se gonflent dans l'eau bouillante; par l'ébullition avec de l'alcool, on en sépare une graisse liquide qui se rassemble au fond du vase. Une dissolution de potasse caustique dissout l'albumine; la graisse est émulsionnée, et il ne reste que le névrilème.

Les ganglions, dont la structure est plus compacte que celle des nerfs, se contractent dans l'eau bouillante, et ce n'est que par une ébullition prolongée qu'on parvient à les ramollir. La potasse caustique les dissout peu à peu, à l'aide de l'ébullition.

CHAPITRE XIII.

MUSCLES.

BERZELIUS, Chimie animale.

D'ARCET, Ann. de chim., t. xcu, p. 500.

THÉRARD, Ann. de chim. et de phys., t. XVII, p. 388.

PROUST, Ann. de chim. et de phys., t. XVIII, p. 170.

BRACONNOT, Ann. de chim. et de phys., t. XVIII, p. 390.

CHEVREUL, Journal de pharm., t. XXI, 231.

SCHLOSSBERGER, Vergleichen der chemische Untersuchungen des Fleisches verscheidener Thiere. 1841.

4579, Les muscles constituent ce qu'on appelle ordinaire-

ment la chair des animaux, et forment la majeure partie de la masse du corps. Organes détachés, indépendants les uns des autres, ils sont ordinairement recouverts d'aponévroses et se terminent par des tendons qui les attachent aux os. Leur structure est assez complexe; car, outre les fibres musculaires qui en forment l'élément principal, on y rencontre du tissu cellulaire, du tissu adipeux, des vaisseaux sanguins, des vaisseaux lymphatiques et des nerfs.

Sous le point de vue chimique, la fibrine constitue la base principale du tissu musculaire. Mais, d'après ce que nous venons de dire de la composition anatomique de ce tissu, on comprendra sans peine qu'indépendamment de la fibrine, il doit renfermer encore les autres matériaux dont se composent les éléments anatomiques que nous venons d'énumérer. Car il est impossible au chimiste d'opérer sur la fibre musculaire isolée, et son analyse a dû nécessairament réunir et confoudre tous les principes qui entrent dans la composition de la masse entière du muscle, et qui, en définitive, peuvent se résumer en substances solubles dans les différents véhicules, et en substances insolubles.

Quand on dessèche de la chair musculaire de bœuf, elle laisse un résidu sec qui peut s'élever environ à 23 pour 100; si on la lave préalablement à l'eau jusqu'à ce que celle-ci ne se colore plus, le résidu ne s'élève guère qu'à 17 ou 18 pour 100, et se compose alors de fibrine et d'autres tissus insolubles.

Si on lave de la viande hachée avec de l'eau pure, jusqu'à ce que celle-ci ne se colore plus, il reste une masse blanche inodore et insipide, de laquelle l'alcool et l'éther enlèvent un peu de graisse, et qui, du reste, jouit des propriétés principales de la fibrine, obtenue par le battage du sang. Elle s'en distingue néanmoins par quelques caractères. Ainsi, elle ne reprend pas aussi facilement que la fibrine sa mollesse primitive, lorsqu'après l'avoir desséchée on l'humecte avec de l'eau. En outre, lorsqu'on la fait bouillir avec l'eau, une portion se dissout, tandis que l'autre se raccornit et reste insoluble; la liqueur filtrée se prend en gelée. Nous avons vu que la fibrine lavée ne possède pas cette propriété, et que la matière dissoute s'éloigne de la gélatine, par ses propriétés et par sa composition.

- La viande haphée, traitée à froid par de l'acide acétique,

se dissout en partie en formant d'abord une gelée. La dissolution filtre difficilement et laisse un dépôt insoluble composé en grande partie des débris des divers vaisseaux que renferment les muscles.

1

į,

5

ſ

2

Ĺ

ş

¥

h

ł

3

1. 1.

ţ;

đ

μ

ii Se

いいのいい

i j

ţ

La potasse caustique dissout, à une douce chaleur, la chair musculaire lavée; il reste néanmoins quelques débris qui paraissent appartenir au tissu cellulaire, mais qui finissent par se dissoudre à une température plus élevée. Les acides précipitent cette dissolution, mais en partie seulement.

4580. M. Chevreul a fait, au sujet de l'extraction de la viande et de la composition du bouillon, des observations très-importantes: il a fait bouillir 500 grammes de viande de boucherie privée, autant que possible; d'os, de tendons et de graisse; la température a été portée très-lentement à l'ébullition, puis maintenue pendant cinq heures, en ayant soin de remplacer l'eau au fur et à mesure qu'elle s'évaporait.

La décoction, décantée et déharrassée de graisse, contenait :

Eau	988,570
Matières organiques fixes séchées à 20 dans le vide	. 12,700
Soude	ł
Potasse Acide sulfurique, acide phosphorique, chlore	2,900 .
Phosphate de magnésie	
de chaux Oxyde de fer	0.00
	1004,500

En faisant cuire la viande dans un appareil distillatoire, M. Chevreul a reconnu qu'il se volatilisait plusieurs substances, telles que l'ammoniaque, un produit suffuré, un principe doué de l'odeur de la viande, un autre principe d'une odeur ambrée, et des traces d'unacide ayant de l'analogie avec l'acide acétique.

M. Chevreul a extrait du houillon de viande une substance particulière, à laquelle il a donné le nom de créatine. Cette substance s'obtient en traitant par l'alcool l'extrait

aqueux de viande desséché dans le vide; elle cristallise, par la concentration de la dissolution, en prismes droits, rectangulaires; sa densité est de 1,35 à 1,84. Lorsqu'on la chauffe, elle pétille, perd de l'eau, fond sans se décolorer, puis se décompose en donnant des produits ammoniacaux. Cent parties d'eau à 16° dissolvent 1,204 de créatine; 100 parties d'alcool d'une densité de 0,81 n'en dissolvent guère que 0,65 à 15°. Les acides sulfurique, azotique et chlorhydrique, la dissolvent aùssi.

La dissolution aqueuse de créatine n'est pas précipitée par le chlorure de baryum, l'oxalate d'ammoniaque, le nitrate d'argent, le sulfate de cuivre, le protosulfate de fer, le sous-acétate de plomb et le chlorure de platine.

4581: Quand on soumet de la viande hachée à une forte pression, il s'en écoule un liquide rougeâtre, acide au papier de tournesol, mais qui ne se coagule pas spontanément. Mais, si on prend de la viande encore chaude d'un animal récemment tué, et qu'on opère la pression et la division très-rapidement, le liquide obtenu se coagule à la façon du sang, et on retrouve une petite quantité de fibrine dans le coagulum. Pour obtenir la portion liquide de la viande, il faut épuiser celle-ci par de petites quantités d'eau. On obtient ainsi un liquide rouge légèrement acide, qui contient des sels, de l'albumine et des matières extractives. Son acidité est due à l'acide lactique, qui s'y trouve en partie à l'état libre.

D'après M. Berzélius, ce liquide se trouble à 50°, et laisse déposer entre 52° et 53° un coagulum qui se porte au fond, et dont la formation continue pendant quelque temps; le liquide surnageant possède la couleur du sang veineux. A 56°,5, la majeure partie du coagulum est formée, et se précipite à l'état incolore, même lorsqu'on a maintenu la liqueur pendant une demi-heure à cette température.

A 62° le coagulum est coloré en rouge, mais le liquide lui-même semble ne pas perdre l'intensité de sa couleur. Au-dessus de cette température, la matière colorante ellemême se coagule, mais il faut porter le liquide à l'ébullition pour obtenir un coagulum qu'on puisse aisément séparer par le filtre. Dans ce cas, le liquide filtré est presque incolore.

L'albumine qui se coagule ainsi à l'état incolore possède une réaction acide que les lavages ne lui enlèvent pas.

Il faut toujours prendre la précaution d'évaporer les dissolutions dans lesquelles on a précipité l'albumine si on veut la recueillir en entier.

Il est arrivé une fois à M. Berzélius de voir la portion liquide dont il avait séparé le coagulum, se recouvrir d'une pellicule lorsqu'il l'évaporait à une température de 85° environ; cette pellicule se dissolvait à chaud dans l'acide acétique en donnant une dissolution laiteuse qui ne s'éclaircit pas au bout de deux mois; elle était coagulée par l'acide chlorhydrique.

La substance trouvée dans ce cas par M. Berzélius possédait quelques propriétés du caséum; j'ai moi-même rencontré parfois du caséum dans les matières extractives du sang.

4582. Il est facile de démontrer que l'acidité de la fibre musculaire est due à de l'acide lactique, ou du moins à un acide organique. Il suffit d'évaporer le liquide dont on a séparé les matières coagulées, et de le reprendre par de l'alcool à 0,835. La dissolution alcoolique évaporée laisse un résidu extractif, mélangé de cristaux de sel marin, et qui possède une réaction acide très-manifeste. Après l'incinération, ce résidu est alcalin, ce qui prouve que l'acide est combiné en partie avec des bases et qu'il est de nature organique. Pour isoler cet acide, on mélange la dissolution alcoolique avec une solution d'acide tartrique dans l'alcool, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité de tartrates acides alcalins et de tartrate de chaux; il reste en dissolution dans l'alcool de l'acide chlorhydrique, de l'acide tartrique et un autre acide végétal. On fait digérer cette dissolution avec du carbonate de plomb pulvérisé, on filtre et on évapore. Le résidu est dissous dans l'eau, et la solution, débarrassée de l'excès de plomb par l'hydrogène sulfuré, est décolorée par le charbon animal; elle fournit, après la filtration et l'évaporation, un extrait syrupeux qui possède toutes les propriétés de l'acide lactique. Il est mélangé seulement d'un peu de matière animale extractive.

Les sels qu'on rencontre dans la chair musculaire sont très nombreux; ce sont ceux du sang et des autres produits de l'économie. On y rencontre des sels à base de potasse, de soude, de chaux, de magnésie et des traces de sels ammoniacaux. Ces bases sont combinées au chlore, aux acides phosphorique et lactique. On y rencontre très rarement des sulfates.

Les matières extractives de la chair musculaire n'ont pas encore fait le sujet d'une étude complète, à cause des difficultés qui se rattachent à leur examen; en effet, elles se rapprochent tant par tous leurs caractères, qu'on ne peut les isoler complétement ni par les véhicules dissolvants, ni à l'aide des réactifs avec lesquels elles forment des précipités insolubles.

Ce n'est pas seulement dans la viande qu'on trouve ces matières : elles se rencontrent dans le lait, le sang, la salive, même dans l'urine, et sont identiques par leurs propriétés chimiques, quelle que soit leur origine dans l'économie.

4585. Les matières extractives de la viande peuvent se diviser en trois groupes, suivant leur solubilité dans les différents véhicules.

Quand on reprend l'extrait aqueux de viande par de l'alcool absolu, celui-ci n'en dissout qu'une portion; l'alcool affaibli opère une nouvelle séparation, et le résidu de ces deux traitements ne se dissout que dans l'eau.

L'extrait alcoolique fait avec de l'alcool ordinaire de viande, contient plusieurs matières azotées, de la créatine et des lactates ; c'est à cet extrait que M. Thénard, et après lui beaucoup d'autres chimistes, ont donné le nom d'osmazôme. On a même étendu ce nom aux matières azotées extractives, qui se rencontrent non-seulement dans les animaux, mais même dans les plantes.

Matières extractives solubles dans l'alcool absolu. Quand on évapore la dissolution des matières extractives solubles dans l'alcool absolu, il reste une masse sirupeuse, qui ne se dessèche pas. Elle possède une saveur particulière, à la fois aigre et salée, et son odeur rappelle celle du pain grillé; mais, pour peu qu'elle soit vieille, elle acquiert une odeur urineuse. Chauffée en vases clos, elle bout en se décomposant et en dégageant une odeur d'urine si caractéristique, qu'on serait tenté de lui attribuer une origine tout à fait différente; à la fin, elle se charbonne.

Elle se dissout dans l'eau, en la colorant en jaune; le précipité que cette dissolution fournit avec le bichlorare de mercure et l'infusion de noix de galle est peu considé-

Musclas,

rable, eu égard à la quantité de matière dissoute. Il en est de même pour le nitrate d'argent et l'acétate de plomb. Le sous-acétate de plomb la précipite abondamment. L'acide oxalique en précipite la chaux. L'acide nitrique n'y occasionne pas de précipité de nitrate d'urée, même après plusieurs jours; au bout d'une semaine, il y apparaît des cristaux de nitre.

Cet extrait alcoolique contient, outre les lactates, au moins deux matières azotées extractives, dont l'une est précipitée par le bichlorure de mercure, et l'autre par le sous-acétate de plomb. On peut les séparer en traitant les deux précipités par l'hydrogène sulfuré et en reprenant par l'eau.

Matières extractives solubles dans l'alcool aqueux. L'extrait alcoolique insoluble dans l'alcool absolu constitue une masse opaque, visqueuse, d'un jaune foncé. Ce résidu ne se dissout pas entièrement dans l'alcool à 0,833, qui le sépare en deux portions. Il dissout une matière extractive jaune, mélangée d'un sel qui ne se détruit pas par l'incinération. Cet extrait, chaufié jusqu'à ce qu'il commence à brunir, dégage une odeur de viande rôtie, et peut alors se séparer en grande partie du sel qui était mélangé avec lui, au moyen du charbon animal. La dissolution de cette matière est d'ailleurs légèrement troublée par l'infusion de noix de galle et le bichlorure de mercure; mais elle n'est précipitée ni par l'acétate neutre de plomb, ni par le protochlorure d'étain.

Matières extractives solubles dans l'eau seulement. Ce que l'alcool de 0.835 ne dissout pas, constitue une masse brune opaque, d'une saveur agréable de bouillon ou de viande. Cette masse possède une réaction alcaline et renferme de l'acide lactique à un état particulier, dans lequel il ne se dissout que peu ou pas du tout dans l'alcool. Elle contient en outre des matières extractives que M. Berzélius a cherché à séparer les unes des autres, et parmi lesquelles on remarque une substance particulière qui a reçu le nom de zomidine.

Pour se procurer cette matière, on dissout dans l'eau le résidu du traitement par l'alcool, et on verse dans la liqueur de l'ammoniaque et de l'acétate de baryte. Il se précipite du phosphate de baryte accompagné d'une matière animale. On filtre et on neutralise parfaitement la

NUSCLES:

dissolution au moyen de l'acide acétique, puis on la précipite par de l'acétate neutre de plomb, en prenant la précaution de neutraliser par de l'ammoniaque l'acide acétique qui devient libre. On lave le précipité, on le délaye dans l'eau, et on le décompose par de l'hydogène sulfuré. On laisse reposer pendant longtemps pour que le sulfure de plomb puisse se déposer, puis on filtre. La dissolution est brune et ne se décolore pas par le charbon animal. Elle contient encore un peu d'acide lactique et d'acide chlorhydrique, qu'on lui enlève en évaporant la dissolution et traitant par l'alcool, qui ne dissout pas la matière extractive.

Elle possède les propriétés extérieures d'un extrait brun qui durcit par la dessiccation et ne change pas à l'air. Elle a une saveur forte et agréable de viande, qui ressemble complétement à celle de la matière que la fibrine cède à l'eau bouillante. Chauffée à feu nu, elle se gonfie et émet une odeur animale. Elle se dissout dans l'eau en toutes proportions; elle en est précipitée par l'alcool. L'alcool à 0,833 en dissout cependant assez pour prendre une couleur jaune.

L'acétate de plomb, le nitrate d'argent, le chlorure de zinc la précipitent de sa dissolution aqueuse. Le précipité formé par l'acétate de plomb est un peu soluble dans l'eau; celui qu'on obtient par le sous-acétate est tout à fait insoluble dans ce véhicule.

Le sublimé corrosif et l'infusion de noix de galle ne la précipitent pas quand elle est pure.

La liqueur filtrée qu'on obtient dans la préparation de la zomidine au moyen de l'acétate de plomb, précipite en blanc par le sous-acétate de la même base; le précipité lavé, décomposé par l'hydrogène sulfuré, cède à l'eau une matière incolore qui possède l'aspect et la saveur de la gomme, et n'exhale pas d'odeur animale quand on la brûle.

Enfin, la liqueur, séparée de ce dernier précipité et décomposée par l'hydrogène sulfuré, renferme en solution une substance incolore mélangée d'acétates, et qui jaunit pendant l'évaporation.

On le voit, les matières extractives de la viande que M. Berzélius a mis tant de soin à séparer les unes des autres et à caractériser, sont nombreuses, et cependant, il

faut le dire, aucune d'elles ne possède les caractères d'une substance bien définie. Rien ne prouve, en effet, que les principes qu'il regarde comme purs, ne soient des mélanges de plusieurs matières.

4584. En terminant cet article, nous citerons quelques analyses de chair musculaire

Borzélius. Braconnot. Schlossberger. Schürz a Bœuf. Cœur de bœuf, Bœuf. Bœuf.				
Eau	77,17	77,03	77,50	77,50
Fibrine, tissu cellulaire	e; İ	•	•	
nerfs, vaisseaux	17,70	18,18	17,50	15,00
Albumine et matière co-	•			,
lorante du sang	2,20	2,70	2,20	4,30
Extraitalcoolique et sels	1,80 '	1,94	1,50	1,52
Extrait aqueux et sels	1,05	1,15	1,30	1,80
Phosphate de chaux al-	-			•
bumineux	0,08		traces	
Graisse et perte	•			0,08

M. Schlossberger a examiné la chair musculaire des poissons, et l'a trouvée moins riche en matériaux solides.

Voici les résultats obtenus :

ł

t

t

· · · ·	Carpe.	Truite.
Eau	80,0	80,5
Fibrine, etc	12,0	11,1
Albumine, etc	5,2	. 4,4
Extrait alcoolique et sels	1,0	1,6
aqueux et sels	4,7	0,2
Phosphate de chaux albumineux.	<u> </u>	2,2

musimus summersummusus musimusus

CHAPITRE XIV.

PUS.

DONNÉ, Archives génér. de méd., t. x1, p. 1143.

MANDI, Comptes rendus, 1837. L'Expérience, journal de de méd. et de chirurg., 1838, p. 241. Anatomie microscopique, 2° série.

GUETERBOCK, L'Expérience, journal, etc., 1837, p. 385. VALENTIN, Repertorium, 1837, p. 307.

4385. Le pus est un liquide jounâtre plus ou moins vis-

queux, d'une adeur fade particulière, d'une saveur douse, et qui est sécrété par la surface d'une plaie ou par un organe enflammé. Celui qui se forme à la surface de certains alcères ou de plaies compliquées de nécrose ou de pourriture d'hôpital, est plus fluide et exhale une odeur fétide repoussante; c'est le pus de mauvaise nature

775.

Le pus de bonne nature ou le pus louable, est médiocrement visqueux. Sa densité est de 1,03, d'après M. Gueterbock. Il est ordinairement neutre au papier de tournesol, quand il a été préservé du contact de l'air. Celui qui est sécrété par la surface d'une plaie dont la marche est régulière, peut aussi présenter cet état neutre; cependant, il n'est pas rare de le trouver acide. Le pus des fleurs blanches rougit le tournesol. Souvent le pus est alcalin: quand il est de mauvaise nature, il présente ordinairement ce caractère, qui est dû, dans ee cas, à la présence d'un peu d'ammoniaque. M. Donné a constaté que le pus blennorrhagique est ordinairement alcalin chez l'homme. M. Gueterbock a fait une observation semblable sur le pus examiné à la surface de beaucoup d'ulcères et de plaies, et il a reconnu que souvent cette alealinité disparaît pour faire place à une réaction acide. Il attribue ce changement à la formation d'un peu d'acide acétique ou lactique.

Le pus se mélange à l'eau sans s'y dissoudre, mais forme avec elle une véritable émulsion, bien différent en cela du mucus, qui ne s'y délaye jamais.

Il ne filtre que très-difficilement, car la matière qui s'y trouve en suspension ne tarde pas à houcher les pores du papier. Le liquide filtré se coagule par la chaleur, preuve évidente qu'il renferme de l'albumine. La proportion de ce principe n'est cependant pas très-considérable, car le coagulum n'est jamais bien compacte. Il paraît, d'ailleurs, que l'albumine du pus partage, avec celle du sérum du sang, la propriété de ne pas se coaguler par l'éther.

4586. Le pus filtré précipite par l'acide acétique. Selon M. Gueterbock, il doit cette propriété à un principe analogue à la caséine, auquel ce physiologiste a donné le nom de pyine.

Pour isoler cette substance et pour faire l'analyse complète du pos, M. Gueterbock a opéré de la manière soivante : il a fait chauffer du pus avec de l'alcool rectifié, et a filtré la ligneur encore chaude, Par le refroidissement,

il s'est formé un dépôt d'une matière fluide, fusible à 60° environ, qui tachait le papier et brûlait avec une flamme jaune, en dégageant de l'ammoniaque. D'après ces caractères, M. Gueterbock n'hésite pas à regarder cette substance comme un corps gras, quoique d'une part il n'ait pas réussi à la saponifier, et que de l'autre la présence de l'azote dans cette matière paraisse indiquer que c'est un corps d'une nature différente, ou qu'elle renferme, à l'état de mélange, un principe azoté. Quoi qu'il en soit, M. Gueterbock affirme qu'elle pe renferme pas de cholestérine.

La solution alcoolique, séparée de cette matière, a été évaporée et traitée par l'eau. Ce liquide s'est emparé d'une matière extractive (osmazôme?) dont les cendres étaient alcalines et qui renfermait probablement du lactate de soude. Le résidu était formé par une matière d'apparence grasse, analogue à la précédente, et comme elle non saponifiable.

La partie insoluble dans l'alcool a été reprise par l'eau qui a laissé un résidu forme d'albumine cosquiée et de globules de pus. La solution aqueuse renfermait, outre un peu d'albumine facile à coaguler par la chaleur et à séparer par le filtre, la pyine dont il a été question plus haut. Voici les principaux caractères que M. Gueterbock assigne à cette substance. Elle est insoluble dans l'alcool concentré et soluble dans l'eau. Cette solution précipite par l'acide acétique et par l'alun; un excès de ces réactifs ne dissout pas le précipité. Le prussiate jaune de potasse ne le précipite pas; par l'addition d'une goutte d'acide chlorhydrique dans la liqueur, il se forme un précipité qui disparaît dans le plus léger excès d'acide. La solution de pyine, acidulée par l'acide chlorbydrique, ne précipite pas par le prussiate de potasse. La caséine, avec laquelle la pyine a d'ailleurs tant d'analogie. se comporte d'une manière toute différente avec ce réactif. Il est également impossible de confondre la chondrine avec la pyine; car la première de ces substances fournit de la gélatine par l'ébullition, et donne avec in dissolution d'alun un précipité soluble dans un excès de réactif, cavactères qui n'appartiennent pas à la pyine.

Malgré la connaissance de ces propriétés, l'histoire chi mique de la pyine laisse encore beaucoup à désirer, et rien n'autorise jusqu'à présent à la placer au nombre des substances bien caractérisées. 4587. On rencontre dans le pus les sels que renferment tous les liquides de l'économie. M. Gueterbock les a déterminés par l'incinération.

Voici les résultats de l'analyse qu'il a faite sur le pus :

Eau Graisse soluble dans l'alcool chaud.	86,1 1.6
Graisse soluble dans l'alcool froid et	,
matière extractive	1,3
Albumine, pyine, globules	7,4
Perte	0,6
	100,0

Le même pus a laissé, après l'incinération, 7 p. 100 de sels solubles, formés principalement par du chlorure de sodium, et 1 p. 100 de phosphates et de carbonates terreux avec quelques traces de fer,

Les résultats obtenus par M. Valentin diffèrent des précédents. Ce physiologiste croit avoir trouvé dans le pus de la cholestérine, de la stéarine et de l'oléine : résultats douteux, s'il faut en juger d'après les expériences de M. Gueterbock.

Le pus renferme-t-il de la fibrine? Quelques observateurs, et en particulier MM. Valentin et Mandl, ont résolu cette question par l'affirmative, et pensent que les globules et les granulations que l'on trouve dans le pus contiennent réellement de la fibrine. Cependant, cette opinion ne se fonde sur aucune donnée chimique bien positive.

L'ammoniaque, mélangée au pus, donne lieu à une réaction caractéristique signalée d'abord par M. Donné. Le mélange perd sa fluidité et prend l'apparence d'une gelée jaunâtre plus ou moins transparente et qui se laisse tirer en filaments. Cette réaction peut servir à distinguer le pus de quelques autres liquides, et notamment du mucus; elle est due au gonfiement des globules qui nagent dans le pus, et dont il est facile de constater la présence à l'aide du microscope.

En effet, observé sous un grossissement convenable, le pus se présente sous la forme d'un liquide séreux dans lequel nagent des globules de forme et de grandeur différentes. Les plus nombreux sont deux fois plus volumineux que ceux du sang; ils sont plus pâles et plus transparents que ces derniers, et leur forme est moins régulière. Tantôt

ils sont assez bien arrondis et lisses; tantôt leur surface est chagrinée, rugueuse, muriforme, ou offre des contours angulaires d'une grande irrégularité.

D'après M. Gueterboek, ils se composent d'une enveloppe de matière albumineuse, soluble dans l'acide acétique et précipitable par le prussiate de potasse, et d'un noyau formé par des granules insolubles dans les acides.

4588. Plus récemment, M. Bourguignon a fait, sur la constitution de ces globules, une observation bien curieuse et bien importante si elle devait se confirmer. En délayant le pus dans un peu d'eau et en observant un globule intact, il a remarqué que les granules ou corpuscules contenus dans ce globule, sont animés d'un mouvement rapide; on dirait que la vésicule était peuplée par une foule d'animalcules; si la membrane externe vient à se crever, ces animalcules s'échappent en conservant leur mouvement. L'acide acétique arrête à l'instant même ce phénomène.

Ajoutons à cela que Borelli, et après lui M. Donné, ont constaté la présence de vibrions dans du pus provenant de chancres, et que d'autres observateurs ont trouvé d'autres infusoires, comme des monades ou des vorticelles, dans du pus de mauvaise nature; résultats secondaires qu'il ne faut confondre avec les précédents.

Le pus fétide ne diffère pas sensiblement du pus louable, quant à l'aspect des globules. La décomposition putride ne paraît s'exercer que sur les matières dissoutes dans le sérum. Outre la formation de l'ammoniaqne, elle donne lieu à la production d'une quantité très-appréciable d'hydrogène sulfuré provenant du soufre des matières albumineuses. Comme on le voit, il est facile de se rendre compte de la préseuce de l'hydrosulfate d'ammoniaque dans le pus de mauvaise nature, et de s'expliquer ainsi la teinte noire que prend la surface de certaines plaies, ou qu'on remargue sur les pièces d'appareil, quand on s'est servi d'eau de Goulard pour le pansement.

HI.

FABRICATION MES ENGRAIS.

 $\sim N$

CHAPITRE XV.

TABRICATION DES ENGRAIS, DES AMENDEMENTS ET DES STIMULANTS.

4589. Dans l'acception la plus large de ce mot, on désigne sous le nom d'engrais, toutes les substances solides ou liquides et même gazeuses, qui peuvent servir d'aliments anx plantes. Considérés de ce point de vue général, l'on peut dire que les engrais sont très variés. En effet, toute substance contenant un ou plusieurs des éléments qui constituent les végétaux, et qui est susceptible de leur êire assimilée dans l'acte de la végétation, en totalité ou en partie, peut être considerée comme un engrais. Tôt ou tard, les plantes rapprochées de cette matière pourront s'assimiler quelques-uns de sus éléments, c'est-à-dire, l'hydrogène, l'oxygène, le carbone ou l'azote, l'eau de combinaison, ou même différents sels calcaires, terreux ou métalliques, qui entrent dans la composition de presque toutes les plantes.

Un amendement, au contraire, est une substance qui a pour but d'améliorer la constitution physique du sol, de le rendre perméable, s'il est trop compacte; de lui donner du corps, s'il est trop léger, trop sableux; enfin, de changer en partie sa nature, s'il est composé de substances qui puissent nuire à la végétation: on comprend qu'il existe une foule de matières capables de jouer en même temps le rôle d'amendement et celui d'engrais.

Enfan, on donne le non de stimulants aux substances solides ou liquides qui excitent la végétation, soit en donnant plus d'action aux engrais, soit en stimulant les organes des végétaux à s'emparer des éléments qui les constituent. Quelquefois, les stimulants s'assimilent en tout ou en partie aux plantes; mais, leur premier rôle est de rendre les engrais plus actifs, et spécialement les engrais azotés. Dans une terre qui serait complétement privée de ces derniers, les stimulants n'auraient aucune action sur la végétation; ils appauvriraient le sol, si on n'avait soin de réparer ses forces par de nouveaux engrais azotés. Le sulfate de chanx, la chaux, le sel marin, employés à danse convena bles, sont des stimulants énergiques.

4590. Toute substance qui peut fournir un des diémente. qui entrent dans la composition des végéteux, peut être sonsidérée, à la rigueur, comme un engrais ; mais toute matière qui peut donner à la plante l'azote nécessaire à la vérétation, les phosphates terreux ou alcalins, les alcalis euxmêmes, ou les sels que le sol ne saurait leur fournir, mérite plus spécialement ce nom dans la pratique. En effet, les matières qui peuvent fournir le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, se trouvent en abondance dans la nature, et une suprême intelligence les administre en propertions convenables, au moyen de l'air ou de l'eau. Ce qui manque. à l'agriculteur, ce qu'il est obligé souvent d'acheter à un prix très-élevé, ce sont les substances azotées qui seules peuvent donner de belles moissons. Depuis que cette grande vérité est reconnue, depuis que la chimie moderne a mis au jour le rôle important de l'azote, ou voit de véritables fabriques d'engrais s'élever et prospérer, et l'agriculture utilise des matières premières, des détritus, des immondices, qui, naguère, étaient entièrement perdus, et qui créaient même des causes d'insalubrité pour les villes.

Nous diviserons les engrais arotés en deux classes : dans l'une, nous rangerons tous les engrais qui sont employés tels que la nature ou les circonstances sociales nous les offrent ; dans l'autre, au contraire, nous placerons les engrais asotés qui subjesent une certaine préparation, avant d'être employés : en un mot, les engrais qui peuvent donner lieu à l'établissement de véritables fabriques.

4591. Toute substance anotée liquide ou solide, qui est employée directement et sais préparation, soit qu'elle provienne du règne animal, du règne végétal, ou du règne minéral, constitue un engrais nesund.

Parmi les engrais animaux, en rensanque tous les débris des animaux, tels que le sang liquide, la chair musculaire, les détritus à l'état frais. Toutes ces substances à l'état brut, doivent être employées immédiatement; sans cela, elles se putréfieraient rapidement, et développeraient une odeur infecte; elles ne peuvent donc être utilisées qu'aux environs des grandes villes, en chesse travent en abondanca. Nous verrons, en étudiant les engrais préparés, comment on parvient à les conserver indéfiniment, et à les amener sous une forme qui permet de les transporter au loin, et qui rend leur action plus régulière et plus constante.

Les végétaux herbacés enfouis dans le sol, présentent un des engrais naturels les plus employés, surtout dans les pays chauds, où tout en fournissant de l'azote, ils entretiennent une humidité très-favorable à la végétation.

Sans préconiser cette pratique, nous rappellerons que dans le midi de la France, et en Italie, on cultive plusieurs plantes, entre autres les lupins, les fèves et même le mais, pour les ensevelir à l'état vert et avant la fructification. Pour les terrains froids et humides, il est plus convenable d'employer ces plantes à l'état sec. Dans ce eas, on fait usage avec avantage des tiges de mais ou de seigle, des foins avariés, etc. Les feuilles d'arbres peuvent être employées; elles contiennent, comme de nombreuses analyses l'ont prouvé, beaucoup plus d'azote que les autres parties des arbres. Il est une foule de localités, dans les environs des forêts, où l'on peurrait se procurer cet engrais à peu de frais.

Les végétaux herbacés ne sont pas les seuls qu'on utilise comme engrais. Quelquefois, on fait servir au même usage des arbustes, et même des arbrisseaux; les genêts, les ajonts, les bruyères, sont dans ce cas. Quand on veut les employer à l'état naturel, on enfouit les rameaux pendant le labour, On les applique de la sorte, pour rendre aux vignes leur fécondité sans nuire à la qualité de leurs produits. En pareil cas, entre chaque rang de ceps, on creuse une ripole de 2 à 3 décimètres de large, et après l'avoir remplie de buanchages, on les recouvre au moyen de la teure enlevée de la rigole suivante. Ces matériaux se décomposant très-lentement, font sentir leurs effets pendant un grand nombre d'années. Outre les produits organiques qu'ils peuvent fournir au sol, il faut tenir grand compte des sels de tout genre qu'ils lui restituent.

On en obtient des résultats beaucoup plus prompts en les faisant macérer d'avance, comme on le pratique pour les engrais préparés; mais ce que l'on gagne en promptitude dans les effets, on le perd en ce que l'action de cet engrais est moins durable.

Les graines et les fruits des plantes et des arbres sont souvent employés comme engrais. En Italie, on fait usage avec un grand succès de la graine de lupin pour fumer les

FABRICATION DES ENGRAIS.

orangers et les oliviers; on doit avoir soin, avant leur emploi, de détruire leur faculté germinative par une torréfaction dans des fours. Les graines de lupin renferment juequ'à 4 pour 0/0 d'azote; leur action se comprend donc facilement, ainsi que celle de toutes les autres graines que l'on pourrait employer dans de semblables circonstances, puisqu'il est bien reconnu que c'est la partie des végétaux la plus riche en azote.

Par la mêine raison, les marcs de fruits, de drèche, de graines ou de fruits oléagineux appelés tourteaux, le marc des olives, etc., etc., doivent produire des effets analogues et souvent même beaucoup plus énergiques, puisqu'en perdant une grande partie de leur poids, ils ont néanmoins conservé la presque totalité des matières azotées et albumineuses qui en font la richesse comme engrais. En effet, les tourteaux de lin, de colza, d'arachis hypogea, de madia sativa, etc., etc., renferment de 5 à 8 pour 0/0 d'azote, quantité énorme et qui les rapproche des matières animales sèches.

Enfin, parmi les engrais naturels provenant du règne végétal, on doit encore ranger les plantes aquatiques venues dans l'eau douce ou dans la mer. Les herbes que l'on arrache vertes des marais peuvent être utilisées dans cet état à la fertilisation du sol : il suffit alors de les enfouir en terre lors du labour. Quelquefois, on ne les emploie qu'après leur avoir fait subir un commencement de fermentation. La tourbe qui provient de la décomposition de ces plantes sous l'eau ne peut jamais être employée saus une précaution préalable, car la réaction acide qu'elle présente est très-nuisible à la végétation. On la rend proprè à l'agriculture en saturant les acides libres par de la chaux, ou bien encore en provoquant une fermentation qui détruit ces acides ou qui les sature par la formation de l'ammoniaque. Dans quelques localités, on se contente de brûler la tourhe et de répandre les cendres sur la surface des champs; mais, on comprend que l'on détruit par ce procédé la partie fertilisante, c'est-à-dire, l'ammoniaque ou les matières azotées de la tourbe; toutefois, il reste un stimulant assez énergique constitué par les sels contenus dans ces cendres.

Les plantes marines, telles que les fucus, les algues, les conferves, sont très-recherchées partout où l'on peut se

PARALCATION DES BNGRAIS.

les proturer sans trop de frais; elles contiennent, outre une rertaine quantité d'azote, un peu de sel marin qui stimule, sans nul doute, leurs propriétés fécondantes. En Normandie et en Bretagne, on en fait usage depuis un temps immémorial; tantôt; on les enterre immédiatement, au sertir de la mer, dans le champ que l'on veut fertiliser, tantôt, elles sont utilisées comme litières; quelquefois, enfin, on mêle leurs débris aux autres fumiers, ou bien on les stratifie avec de la terre pour les réduire en terreau. Ce dernier procédé leur fait évidemment perdre une partie de leurs propriétés, car la fermentation qui s'établit dans la masse dégage toujours des gaz azotés; et d'ailleurs ces plantes marines se décomposent assez rapidement en terre pour que l'on puisse s'abstenir de cette désagrégatiou préalable, au moins daus la généralité des cas.

En France, l'emploi des varecs ou fucus donne lieu à une si grande exploitation sur les bords de la mer, qu'une ordonnance royale a fixé l'époque de leur récolte entre la pleine lune de mars et celle d'avril. A cette époque, ils ont déjà répandu leurs granules reproducteurs, et en outre leurs rameaux ne sont point encore converts du frai des poissons.

4892. Le règne minéral fournit aussi à l'agriculteur quelques substances qui fétavent être considérées comme des engrais naturels, et qui, par conséquent, contiennent une certaine proportion d'azote; mais, en général elles possèdent, en ourre, à un plus haut degré, des propriétés stimulantes et amendantes.

Les cendres pyriteuses noires ou rouges, dites de Picardie, employées en quantités considérables par les cultivateurs des départements du Nord, peuvent être considérées, par exemple, comme un engrais stimulant assez énergique.

Ces cendres, qui servent aussi à la fabrication de la coupervise et du sulfate d'alumine, se trouvent dans un grand nombre de localités sous la forme d'une poudre moire dans laquelle on rencontre souvent des coquillages, des débris de végétaux, des bois bitumineux plus ou moins décomposés. Mises en tas, élles s'échanffent peu à peu, s'enflamment même, et subissent une combustion lente. Au bout de quiuze jours ou un mois de combustion, les cendres ont changé en partie de mature et de couleur; de noires

ŝ.

h

ŋP, .,9 * 61 £.

1

c. 2.

qu'elles étaient, elles sont devenues rouges : le fer est passé min à l'état de peroxide. kť

D'après MM. Girardin et Bibard de Rouen, il existe dans 1 fee les environs de Forges-les-Eaux, à la surface du sol, des idar couches plus ou moins épaisses de lignite noir alumineuro MP. et pyriteux, que l'on exploite dejà depuis longtemps pour 11 la fabrication de la couperose. Ces torres pysiteuses, antés 长靴 avoir été lessivées, sont ordinairement mélangées avec un quart de leur poids de cendres de tourbe, et employées nies dans la plus grande partie du pays de Bray comene un enеŔ grais stimulant très-puissant; elles sont tout à fait ana 侧系 logues aux cendres poires de Picardie. e∦,

Voici, d'après MM. Girardin et Bidard, la composition 10¹ / de ces cendres : die

100 parties de cendres lessivées contiennent 24 parties d'eau;

100 parties de cendres desséchées contiennent :

Matières solubles dans l'esu, 4,53.	Matière organique, ou humus soluble Sulfate de protoxide de fer) Id. de peroxide	e 3,74 1,79
Matiànas incolublas	Sable fin Humans insoluble Sulfuré de fer Peroxide de fer	40.83

100,00

L'azote de ces cendres s'élevait à 2,72 pour 190, quantité qui paraît être très-considérable. MM. Boussingault et Payen n'ont trouvé, en effet, dans les cendres de Picardie que 0,65 pour 100 d'azote.

En définitive, les cendres noires, dites de Picardie, agissent donc probablement comme engrais, à la faveur de la forte proportion d'humus qu'elles replement quelquefois, comme l'analyse ci-dessus le prouve, et comme stimulant, grâces à la présence des sels, et des sels de fer en partioulier. Une autre action qui peut encore avoir quelque influence sur la rapidité de la végétation, c'est la chaleur entretenue dans le sol par la combustion lente du sulfure de fer.

4593. Certains engrais mixtes, employés sans préparation, constituent tous les détritus des grandes villes et les excrétions de quelques animaux.

Les matières fécales, l'urine pure ou étendue d'eau sont souvent employées sans aucune préparation, et dans ce cas on se contente de les répandre sur les terres que l'on veut fertiliser. Ce procédé permet de tirer un assez bon parti de ces matières, mais il présente plusieurs graves inconvénients. En effet, les frais de transport étant considérables, on ne peut l'employer qu'aux environs des villes ou du moins à peu de distance des habitations qui produisent ces matières; et, comme les grands centres de populations en fournissent toujours plus qu'il n'en faut pour les campagues des environs, on en perdrait une grande partie, si on voulait les employer à l'état naturel. A cet état, elles ont du reste un grave inconvénient, celui de communiquer aux plantes une saveur qui rappelle trop l'origine de l'engrais. Une autre considération que l'on ne doit pas dédaigner, tient à l'odeur pénible que répandent ces matières, soit pendant leur transport, soit au moment où on les répand dans les campagnes. L'air en est infecté, circonstance qui ne se retrouve pas dans les engrais fabriqués avec ces matières par les procédés que l'on a mis en usage pour obvier à ces divers inconvénients.

Les excréments humains constituent un des meilleurs engrais. On les emploie, à l'état frais, sous forme de gadous, ou à l'état de poudrette, que l'on obtient par la dessication des excréments mous.

Dans beaucoup de localités, comme en Chine, en Toscane, en Hollande, en Belgique et en Alsace, on les emploie à l'état frais.Quelquefois, on les délaye dans l'eau ou dans l'urine pour en arroser les champs. En Chine, on les pétrit avec de l'argile, et on réduit en poudre ce mélange desséché.

En Flandre, où l'on applique cet engrais à la culture du lin, du colza, de l'œillette et du tabac, les fermiers ont coutume de réunir les matières fécales dans de grandes citernes oreusées à proximité des champs. Là, elles séjournent pendant quelques mois, et subissent une fermentation qui les rend plutôt visqueuses que liquides. Dans cet état, elles constituent l'engrais flamand ou la courte-graisse. Souvent, on ajoute aux matières renfermées dans les citernes des tourteaux de graine réduits en poudre. Les substances azotées que renferment ces résidus ne tardent pas à se décomposer elles-mêmes, et contribuent ainsi à l'effiqacité de

l'engrais. L'addition de ces matières solides a encore un autre but. En diminuant la fluidité des vidauges, et en s'imprégnant fortement de toutes les parties liquides, elles. empêchent celles ci de se répandre trop facilement, et prolongent l'action utile de l'engrais. Du reste, cette action ne s'étend jamais au delà d'une année.

Un hectolitre d'engrais flamand équivaut à environ 250kilogrammes de fumier de cheval.

Que les pays moins avancés prennent leurs exemples sur la Belgique et la Flandre, où l'agriculture a reçu de si grands développements, et où l'on se garde bien de perdre des matières si précieuses à la richesse des terres cultivées. Renfermées ainsi en terre et à l'abri de l'air, ces matières sont moins exposées aux changements brusques de température; elles fermentent moins et par conséquent peuvent se conserver assez longtemps sans perdre de leurs qualités.

Lorsqu'on veut faire usage de l'engrais liquide, on le tire par portions de la citerne; on l'étend de cinq ou six fois som poids d'eau, afin que son action ne soit pas trop énergique et ne brûle pas les plantes; puis, on le répand sur les champs lorsqu'ils viennent d'être ensemencés, et sur les prairies lorsqu'elles ont été fauchées récemment. Quelquefois, on répand une cuillerée de cet engrais flamand non étendu d'eau, au pied de chaque plante, lorsque la nature de celle-ci permet de le faire, sans trop de main-d'œuvre; mais on a soin, dans ce cas, de ne pas toucher les tiges qui servient altérées.

Aux environs de Lille, un tonneau de 125 litres d'engrais flamand revient à 1 fr. 20 c., savoir : 0',30 d'achat, 0,30 de transport et 0,60 de main-d'œuvre pour le répandre.

4594. Les excréments des oiseaux forment un engrais beaucoup plus riche en azote et par conséquent bien plus puissant que l'engrais flamand; ils contiennent, en effet, jusqu'à 8 et même 9 pour 100 d'azote. C'est, sans contredit, le plus riche des engrais mixtes, comme il en est aussi un des plus chauds et des plus alterables. Dans les départements du Nord, où il est très-apprécié, on fait surtout usage de la fiente des pigeons qu'on paie jusqu'à 100 fr. la voiture, pouvant féconder quatre-vingts ares. Ce riche engrais est surtout employé dans les cultures industrielles, notamment celle du lin, du tabac et des colzas. Il suffit de jeter les yeux sur les analyses de guano, que nous avons déjà citées, pour se convaincre combien les excréments des oiseaux sont riches en matériaux utiles à la végétation. Ils renferment, en effet, outre quelques plumes et autres débris mélangés accidentellement, de l'acide urique, de l'animoniaque, de l'albumine coaguiée, du phosphate de chaux.

En Flandre et dans quelques-uns de nos départements du Nord, on recueille avec soin la fiense de pigeons, ou la colombine. Dans ces localités, les pigeonniers sont nombreux et très peuplés, et l'on a coutume de les louer à raison de 100 fr. par an pour les excréments de six à sept cents pigeons. Avec cet engrais la fumure d'un hectare revient de 125 à 200 fr.

Les excréments des poules, que l'on désigne sous le nom de poullaite, sont moins estimés que la colombine.

En général, on emploie cètte sorte d'engrais en natare et sans la mélanger aux autres fumiers. On s'en sert surtout pour faire lever les semences des céréales dans les terrsins humides et compacts, où ils rendent d'excellents services. En outre, on peut les appliquer avec un grand succès à la culture des trèfles, en les mélant avec des cendres. En Flandre, on les emploie à la dose de 2,000 kilog. par heotare pour produire les plus belles récoltes de lin.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les fumiers doivent en partie leur efficacité à l'urine qui les imprègne. On sait, en effet, que ce liquide peut fournir par la décomposition d'un de ses principaux éléments, l'urée, une quantité notable de carbonate d'ammoniaque dont l'utilité dans l'acte de végétation, est si bien démontrée sujourd'hui.

Mais, indépendamment de l'urine absorbée par la litière, il s'en écoule une portion au dehors, et l'on conçoit d'après ce que l'on vient de dire, quel parti on peut en tirer dans une exploitation bien dirigée. En Suisse, on a coutume de réunir ces urines dans des citernes, où on les laisse séjourner pendant quelque temps avant de les répandre sur les champs. En Belgique, on les fait absorber par de la paille que l'on mêle ensuite au fumier ordinaire. On peut même les mélanger avec de la marne, des argiles, du sable et du plâtre.

Ce que l'on désigne dans le commerce sous le nom d'urate, est un mélange en proportions égales de platre et

d'urine. On le réduit en poudre, après l'avoir séché et on le conserve à l'abri de l'humidité. Est-il utile d'employer, à titre d'engrais, des urines fraiches, ou bien doit- on préférer celles qui ont subi un degré plus ou moins avancé de putrefaction? Si, pour résoudre cette question importante, on pouvait se laisser guider par une pratique généralement employée, il faudrait recommander l'emploi de l'urine putréfiée. Mais, ici, comme dans beaucoup d'autres cas, la pratique peut induire en erreur, et les procédés que l'on emploie ne reposent pas sur des principes bien 'certains.

On sait, en effet, que le carbonate d'ammoniaque, produit par la fermentation de l'urine, est un sel très-volatil, et qu'ainsi le principe le plus actif, le plus utile pour la végétation tend à se dissiper en pure perte, si on conserve les urines trop longtemps. Pour se faire une idée du préjudice que cette prátique mal entendue peut porter à la culture, il faut se rappeler que chaque kilogramme d'ammoniaque qui s'évapore équivaut à une perte de 60 kilogrammes de blé, et qu'avec un kilogramme d'urine on peut reproduire un kilogramme de froment.

It faut donc, en tout cas, fixer l'ammoniaque, en ajoutant à l'urine du plâtre ou du sulfate de fer, ou en saupoudrant les terres avec ces matières. On forme ainsi du sulfate d'ammoniaque plus fixe que le carbonate et non moins efficace. Mais, d'après quelques agriculteurs, il serait toujours préférable d'employer de l'urine fraîche et convenablement étendue d'eau; conseil que nous ne donnerious qu'avec réserve.

Une foule d'autres substances analogues aux excréments des oiseaux peuvent être employées avec avantage en agrieulture, et sans préparation préalable. Les excréments des chauve-souris récoltés dans les grottes habitées par ces animaux sont dans ce cas. Il en est de même de l'engrais mixte produit par le parcage des animaux; c'est un moyen évidemment très-simple de produire sur le sol même, l'engrais qui lui est nécessaire, tout en nourrissant les animaux, et d'éviter ainsi les frais de transport et les pertes qu'éprouvent ces sortes d'engrais avant d'être portés sur les terres.

4595. Le fumier lui-même, tel qu'il est obtenu dans la plupart des pays, peut être considéré comme un engrais mixte non préparé, puisque, en définitive, toute sa confection con-

FARRICATION DES REGRAIS.

1	paille	de colza.
2		vesce.
3		sarragin.
4		fèves.
5		lentilles.
6		millet.
7		pois.
8		orge.
.9		froment.
10		seigle.
11		mais.
12	<u> </u>	avoine.

Voici les proportions relatives des matériaux organiques et des substances salines que ces pailles renferment.

	•	Subst. organ.	Subst. solides.
Paille	de colza	96,127	3.673
	vesçe ,	94,899	5,101
	fèves	96,879	3,121
	sarrazin	96,797	3,203
	lentilles	96,101	3,899
	millet,	95,145	4.855
 ,	pois	95,029	4,971
	orge	94,7,39	5,244
	froment	96,482	3,518
	seigle	97,207	2,793
—	maïs	96,015	5,985
<u> </u>	avoine	94,266	5,734

MM. Boussingault et Payen ont déterminé les proportions d'azote que renferment les pailles. Le tableau suivant résume leurs analyses.

,	•	Azote pour 100.	équivalent.	Fumier par hect.
Paille de	pois	1,79	22,34	6,702
-	Ientilles,	1,01 .	39,60	11,880
	millet	0,78	51,28	15,384
	froment, angienne		81,60	24,990
	avoine,		142,85	42,855
و - منبعو	froment, récente	0,24	166,66	49,998
	orge		173,90	52,170
-	seigle		235,29	70,587

Les pailles des légumineuses sont, comme on voit, beaucoup plus riches en azote que les pailles des céréales. Elles renferment aussi des sels de potasse en plus grande quantité. Par la putréfaction, elles fournissent une forte proportion d'acide ulmique, et dégagent plus d'ammoniaque que les pailles des céréales. On doit les employer, de préférence à ces dennières dans la préparation des fumiers.

La paille des céréales, pauvre en azote et en sels alcalins, renferme une forte proportion de silice et de phosphate de chaux.

La paille d'avoine est plus riche en potasse que les pailles des autres céréales; aussi, les terrains qui renferment cet alcali produisent ils de fort belle avoine. Les terrains magnésiens conviennent particulièrement à la culture du saprazin, dont la paille renferme une quantité notable de magnésie.

4597. La manière dont on conserve le funier, depuis sa sortie de l'étable, jusqu'au moment où l'on veut s'en servir, exerce une grande influence sur les effets utiles gu'il pourra produire..Il s'agit, en effet, à l'aide d'une fermentation ménagée avec soin, d'y provoquer la formation de sels ammoniacanx et d'autres principes stimulants, en empêchant une partie de l'ammoniaque, de se volatiliser par suite d'une évaporation trop active. Il convient donc de donner une certaine largeur à l'emplacement où l'on entasse le fumier, qui ne devra jamais s'élever à une trop grande hauteur, de peur que la température ne s'élève trop dans l'intérieur de la masse. Pour éviter le dégagement d'une partie de l'ammoniaque, on arrosera de temps en temps le fumier avec le purin qui s'écoule des étables et qu'on devra recueillir avec soin. Il importe d'exécuter le lavage du fumier avec régularité, à l'aide d'une pompe disposée dans la fosse où le purin se rassemble. On comprend d'ailleurs qu'il faille gazantir le fumier contre les lavages inégalement opérés par l'eau pluviale.

Quelques agronomes stratifient le fumier avec de la terre, dans le but d'empêcher une fermentation trop active. On - peut aussi le mélanger avec de la tourbe. L'expérience a démontré qu'un pareil mélange constitue un excellent engráis.

On peut employer les fumiers immédiatement au sortir de l'étable, sans les laisser fermenter; ils constituent alors

۰.

ce qu'on nomme les fumiers longs ou pailleux, tandis que ceux qu'on a entassés et conservés pendant quelque temps portent le nom de fumiers courts ou gras.

Pendant la fermentation, le poids et le volume des fumiers se réduisent considérablement. On a trouvé que 100 volumes de fumiers frais se réduisent, au bout de

81 j	ours à 73,3 du ve	ol. primitif, d	l'où une perte	de 35,7
254	à 64,3	· ·		36,7
384	a 62,5		·	37,5
393	à 47,2			34,8

M. Schattenmann, qui dirige avec tant d'habileté les usines de Bouxwiller, a proposé un moyen très -simple et peu dispendieux pour maîtriser et bien conduire la fermentation des engrais. Ce moyen consiste à ajouter aux eaux saturées et à répandre sur le fumier du sulfate de fer, ou du plâtre, dont l'acide sulfurique, en se combinant à l'ammoniaque pour former un sel fixe, empêche la volatilisation de ce principe. En deux ou trois mois, on obtient par cette méthode, et en employant les précautions que nous avons déjà indiquées, un engrais gras doué d'une grande énergie.

4598. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les différents fumiers sont loin d'être identiques sous le rapport de leurs qualités et de leur énergie.

C'est ainsi qu'il existe des différences notables entre le poids d'un même volume de fumier de bœuf et de fumier de cheval. On peut en juger par les chiffres suivants :

Un pied cube de fumier gras de bœuf, pèse 26 kilog.

 	frais de bœuf,	21 1/2
	gras de cheval,	17 1/4
 	frais de cheval,	- 13 1/2
 •	1 • • • •	

Le meilleur fumier, celui que l'on peut appeler normal, set un fumier de bêtes à cornes, et présente approximatireme, at la composition suivante :

	Eau	75
-	Albumine	
5	Mucus	•
	Bile	5
	Mueilage ou gomme	
Subs	Bile Mueilage ou gomme Matières extractives et sucrées Sels de potasse, de soude et d'ammoniaque.	,

FABRICATION DES BNGRAIS

M. Boussingault représente la composition d'un fumier de ferme, âgé de six mois, qu'il appelle fumier normal, de la manière suivante :

Eau		79,50
Substances organiques Sels et terres	14,03 6,67	20,70
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	1000

On désigne sous le nom de fumier de ville la boue et les débris de toute nature que l'on ramasse dans les rues. Ces matières offrent une composition fort complexe, et le cultivateur ne les emploie ordinairement qu'après les avoir soumises à une fermentation préalable. Pendant toute la durée de cet acte, il se dégage des quantités notables d'hydrogène sulfuré. Quelquefois, on ajoute de la chaux, dans le but d'accélérer la décomposition, au risque de perdre une certaine quantité d'ammoniaque.

Il convient d'ailleurs de laisser reposer le fumier pendant quelque temps, pour que la fermentation puisse être bien complète. Si on l'employait à l'état frais, il pourrait fermenter dans le sein de la terre avec une énergie trop vive, et brûler ainsi les radicules des plantes.

4599. On donne le nom de *compost* à des mélanges plus ou moins analogues au fumier de ville, et que l'on forme en disposant par couches alternatives des engrais de différente nature. On conçoit qu'une foule de débris organiques, des détritus de plantes, des résidus de nature animale, des liquides qui ont servi dans les ménages ou que l'industrie rejette, peuvent servir à la fabrication des engrais. Trop souvent, et cela arrive surtout dans les grandes villes, des matières dont le cultivateur pourrait tirer un grand parti sont perdues pour l'agriculture.

Jauffret, cultivateur provençal, a imaginé de faire un engrais artificiel, à l'aide des pailles de fougères, de genêts, de roseaux et des débris organiques de toute nature,

VIH.

1

ł

ł

1

1

46

ダゴユ

1 . j. i

en déterminant dans ces matières une fermentation trèsrapide et très-énergique. Pour cela, il les entasse après les avoir divisées en fragments assez petits, et les humette à l'aide d'une lessive renformant en dissolution quelques matières minérales et des substances organiques en putréfaction. Il convient que l'emplacement que l'on choisit soit à proximité d'une mare, dans laquelle on fait croupir l'eau an y projetant des matières fécales, des unaces, ou les houes d'un égout. On y ajoute ensuite du plâtre, des cendres, du salpêtre. En arrosant les débris végétaux avec actte lessive, une formentation très-active ne tarde pas à s'y établir; l'air emprisonné dans la masse favorise la réaction, et la température peut s'élever jusqu'à 75° dans l'intérieur des tas. Dans l'espace de douze à quinze jours on obtient ainsi un engrais que l'on peut employer immédiatement.

Mais on trouve que la prix de cet engrais est trop álevé; si l'on suivait la recette indiquée par Jauffret, 2000 kilog. de fumier reviendraient à 20 fr., tandis que la même quantité de fumier d'étable ne coûte que 10 à 15 fr. Gependant, afont en suivant la méthode de Jauffret, on peut fabriquer -un engrais assez économique a vec les substances suivantes, qui sufficent, d'après M. Lacy, paur futher un hectare :

Total	120 fr.
Main-d'œuvre	16
, 2 heetolitres de poussier de charbon.	6
2 heotolitres de cendres	12
10 kil. de sel et de salpêtre brut	6
4 hectolitres de matières fécales	Ğ
100 kil. de plâtre	18
Menues pailles, pailles avariées	18 ``
500 bottes de fongères	13
.500 bottes de tiges de colza,	2 5 fr.

Tout en laissant à la pratique agricole le soin de résoudre le problème au point de vue pratique et économique, on ne saurait trop lui recommander ce système de fabrication qui repose évidemment sur une base excellente.

....4600. Lorsqu'on eut reconnu l'importance des engrais azotés pour l'alimentation des végétaux, on ne tarda pas à essayer de tirér parti de toutes legandstances qui renferment

Ø. 🗰

5 ' 41 | 11 | 2-

٠i₁₀

de l'azote en plus ou moins grande quantité; de véritables fabriques d'engrais s'établirent dans quelques-anes des villes les plus importantes de la France.

- La fabrication et l'exploitation des ongrais tendent à former aujourd'hui une véritable industrie chimique qui viendrait apporter à l'agriculture, sous la meilleure forme possible, le supplément de nourriture que les fermiers sont loin de pouvoir fournir en entier aux terres bien Jabourées d'ailleure, dont on veut tirer tout le parti possible.

Foutes les parties des animaux peuvent donner d'exceltents engrais, puisque teutes sont extrémement siches en azote; déjà nous avone vu qu'on pouvait en tirer papir à l'état naturel; mais, pour les expédier au loin, pour les causécher de se putréfier, pour les conserver, enfin pour rendre leurs résultats plus constants, il est nécessaire de leur donner une certaine préparation, qui les rende en même temps moins aptes à communiquer aux végétant un goût désagréable.

Gest surtout dans les abattoirs de chevaux que l'on plut proparer les engrais animans et tirer parts de quelques débris aurrefois perdus.

Pour converver indéfiniment le sang, on le fait cuigulet à une température de 100°, soit directement en le plaçant dans une chaudière chauffés à feu nu, soit, ce qui est hien préférable, en employant l'indevention de la vapaur ; dans ce déruier cas, ou pour placer le sang dans un cuvier ou réservoir en bois.

La partie congritée est enlevée au moyen d'une largé écumoire, soumise à une pression asson énergique pour én extraire presque entièrement la partie liquide, cafin, dussé chée à l'air fibre ou dans un séchoir à commt d'air chand.

Le sang desséché et puivérisé est mis en tonneaux, et il peut être expédié au loin pour les besoios de l'agriculture i préparé du cette manière, il présente sous un petit volume un engrais très-riche, puisqu'il renferme 13 à 14 pour 100 d'auote.

Dans les abattoirs de chevaux, après avoir fait bouilit le cadavre de ces animaux dans de grandes euves en bois chauffées à la vapeur, on détache la chair des os, pals di la fait dessécher au soleil, et ou ternine cette dessection dans une étuve à courant d'air sec. La matiète cette dessection phate ammoniaco-magnésien, dont il a obtenu des résultats extrêmement avantageux dans une expérience faite sur la variété de mais connue sous le nom de mais quarantain.

4603, Un des engrais fabriqués, les plus connus et les plus employés, est, saus contredit, la poudrette, préparée au moyen des matières provenant des fosses d'aisances, et où ces phosphates terreux se trouvent réunis à des matières animales fécondantes.

Une vasta exploitation, organisée aux portes mêmes de Paris, donne aux matières fécales qui sersient sans emploi, comme il eu est dans besucoup de capitales de l'Europe, une très-grande valeur en les mettant sous une forme qui en rend le transport facile,

Mais, il faut bien le dire, les moyens employés pour préparer la poudreite, à Montfaucon, sont très-barbares, et semblent avoir été choisis exprès pour perdre une partie des gaz les plus utiles à la végétation, et pour infecter les environs et même juequ'aux quartiers les plus populeux de Paris. Copendant, comme il vaut encore mieux employar se procédé que de ne pas utiliser du tout les matières fésales, nous allons le décrire rapidement.

L'éxploitation se fait au moyen de six on sept grands bassies, aussi étanches que possible, car ils doivent contenir des liquides infants et ils sont élevés au-dessus des habitations environnantes. D'ailleurs, on peut, à volonté, les faire communiquer les uns avec les autres.

L'an de cas bassins, situé à 35 mètres au-dessus du nireau de la Seine, est beaucoup plus élevé que tous les autres at d'une espacité également plus grande. C'est dans ca dernier réservoir que se vident les vidanges amenées de Paris; au moyen de grande tonneaux appartenant à des entreprises particulières. Ces entreprises se chargent de la vidange et du transport des matières solides et liquides, moyennant une réfribution donnée par les propriétaires. Le bassin dans lequel viennent se vider les tonneaux de vidange est irrégulier dans se forme ; il a, à peu près, 100

whengy as interpreter units at forme; if it, a peu pres, too mètres de longueur sur 50 à 60 de largeur, et 10 mètres à peu près de profondeur. C'est dans ce premier bassin que le liquide se sépare des solides par simple décantation. ... Les sant vanges de rendent au moyen d'un conduit souternain j. dans l'un des bassins inférieurs; mais ou a soin, avous leur départ, de les temiser, d travers un clayen-

FABARCATION 'DIS HINGRASS

nage grossies, qui ratient les parties solides les moine menues; celles qui s'échappent vont se dépaser dans les hassins inférieurs. Ces derniers, au nombre de cinq ou six, cat à peu près 50 à 80 mètres carrés obseun; mais ils sons moins profonds que le basin qui reçoit diractement le vin dange, puisqu'ils sont destinés à retenir beaucoup moins de matières solidés. Comme nous l'avons dit, ces hassine communiquent tous entre eux; et on en fait usage de mamière à faire déposer méthodiquement les matières tenues en suspension par le liquide qui s'écoule du réservoir supérieur.

Les eaux vannes parcourent donc sacessivement tous las bussine, cauf celui qui est en exploitation, ét, après ce long trajet, le liquide est encore tanisé à travers un treillis asses faypuis évacue dans une conduite qui le mène dans un égout, Cet égout va déboucher dans la Seiné. On comprend que les bassins inférieurs doivent être fort longtemps avant de se remplir de matières solides, et en effet, on no les exploite guère qu'une fois par an; les derniers demeurent quelquefois deux et même trois années avant d'être exploités. Lorsqu'un bassin est prêt, on le laisse déposer pendant quelques jours, puis, au moyen d'une pompe ou d'une vis d'Archimède, on fait passer tout le liquide du bassin à vider dans le bassin suivant, lorsque la différence de niveau n'est pas assez grande pour que ce transvasement se fasse sans le secours de moteurs. Chaque bassin est vidé à son tour, quand il est devenu le premier dans lequel se rendent les eaux vannes qui s'écoulent continuellement du graud réservoir supérieur. Quant à celui-ci, lorsqu'il est suffisamment plein de matières solides, ce qui arrive tous les quatre ou cinq mois, on laisse écouler l'excès de liquide, et on l'exploite de la même manière que les bassins inférieurs. · Les bassins, mal disposés, de Montfaucon obligent, pendant que l'on exploite ce réservoir supérieur, de continuer à y vider les vidanges, en prenant soin toutefois de séparer immédiatement la partie la plus liquide et de l'envoyer dans les bassins inférieurs.

ł

Le travail serait plus facile et beaucoup plus régulier, si l'on avait deux réservoirs de réception; pendant que l'exploitation du premier se ferait, on verserait les vidanges dans l'autre.

L'exploitation des bassins se fait d'une manière extrê-

phate ammoniaco-magnésien, dont il a obtenu des résultats extrêmement avantageux dans une expérience faite sur la variété de maïs connue sous le nom de maïs quarantain.

4603, Un des engrais fabriqués, les plus connus et les plus employés, est, sans contredit, la *pudrette*, préparée au moyen des matières provenant des fosses d'aisances, et où ces phosphates terreux se trouvent réunis à des matières animales fécondantes.

Une vaste exploitation, organisée aux portes mêmes de Paris, donne aux matières fécales qui sersient sans emploi, comme il eu est dans besucoup de capitales de l'Europe, une très-grande valeur en les mettant sous une forme qui en rend le transport facile,

Mais, il faut bien le dire, les moyens employés pour préparer la poudrette, à Montfaucon, sont très-barbares, et semblent avoir été choisis exprès pour perdre une partie des gaz les plas utiles à la végétation, et pour infecter les environs et même juequ'aux quartiers les plus populeux de Paris. Copendant, comme il vaut encore mieux employer se procédé que de ne pas utiliser du tout les matières fésales, nous allens le décrire rapidement.

L'exploitation se fait au moyen de six on sept grands bassies, aussi étanches que possible, car ils doivent contenir des liquides infacts et ils sont élevés au-dessus des habitations environnantes. D'ailleurs, on peut, à volonté, les faire communiquer les uns avec les autres.

L'an de ces bassins, situé à 35 mètres au-dessus du nireau de la Seine, est beaucoup plus élevé que tous les autres et d'une capacité également plus grande. C'est dans ce dernier réservoir que se vident les vidanges amenées de Paris, au moyen de grands tonneaux appartenant à des entreprises particulières, Ces entreprises se chargent de la vidange et du transport des matières solides et liquides, morennant une réfribution donnée par les propriétaires. - Le bassin dans lequel viennent se vider les tonneaux de vidange est irrégulier dans se forme ; il a, à peu près, 100 mètres de longueur sur 50 à 60 de largeur, et 10 mètres à neu près de profondeur, C'est dans ce premier bassin que le liquide se sépare des solides par simple décantation. "Las gaux vannes se rendent au moven d'un conduit souterrain dans l'un des bassins inférieurs; mais on a soin, avant leur départ, de les temiser à travers un clayen-

FABARGATION 'DIS' MINGRARS.

nage grossies, qui ratient les parties solides les moine menues; celles qui s'échappent vont se déposer dans les harsins inférieurs. Ces derniers, au nombre de sing ou six, ont à peu près 50 d 80 mètres carrés obstun; mais ils sont moine profonds que le basin qui reçoit directement le vin dange, puisqu'ils sont destinés à retenir beaucoup moins de matières solidés. Comme nous l'avons dit, ces messine communiquent tous entre entre estration en fait usage de mamère à faire déposer méthodiquement les metières tenues en suspension par le liquide qui s'écouls du réservoir supérieur.

Les caux vanues parcourient donc succusivement tous les bussine, sauf celui qui est en exploitation, ét, après ce long trajet, le liquide est encore tamisé à travers un treillis asses fla, puis évacue dans une conduite qui le mène dans un égout. Cet égout va déboucher dans la Seine. On comprend que les bassins inférieurs doivent être fort longtemps avant de se remplir de matières solides, et en effet, on ne les emploite guère qu'une fois par an; les derniers demeurent quelquefois deux et même trois années avant d'être exploités. Lorsqu'un bassin est prêt, on le laisse déposer pendant quelques jours, puis, au moyen d'une pompe ou d'une vis d'Archimède, on fait passer tout le liquide du bassin à vider dans le bassin suivant, lorsque la différence de niveau n'est pas assez grande pour que ce transvasement se fasse sans le secours de moteurs. Chaque bassin est vidé à son tour, quand il est devenu le premier dans lequel se rendent les eaux vannes qui s'écoulent continuellement du graud réservoir supérieur. Quant à celui-ci, lorsqu'il est suffisamment plein de matières solides, ce qui arrive tous les quatre ou cinq mois, on laisse écouler l'excès de liquide, et on l'exploite de la même manière que les bassins inférieurs. Les bassins, mal disposés, de Montfaucon obligent, pendant que l'on exploite ce réservoir supériour, de continuer à y vider les vidanges, en prenant soin toutefois de séparer immédiatement la partie la plus liquide et de l'envoyer dans les bassins inférieurs.

Le travail serait plus facile et beaucoup plus régulier, si l'on avait deux réservoirs de réception; pendant que l'exploitation du premier se ferait, on verserait les vidanges dans l'autre.

L'exploitation des bassins se fait d'une manière extrê-

7.17

moment simple. Lorsque la matière est suffisamment ressuyée, on commence par découvrir la chaussée qui conduit au fond des réservoirs, puis on enlève de proche en proche toute la matière; les tombereaux charges vont se vider sur un vaste terrain attenant à l'exploitation, et qui est destiné à opérer la dessiccation de leur contenu. Voici comment cette dessiccation se fait : la matière fécale est étendue régulièrement sur toute la surface du terrain; au bout de quelques heures, on passe une herse sur cette couche, de manière à renouveler les surfaces et à accélérer ainsi la dessiccation; le hersage est répété à diverses reprises. et jusqu'à ce que cette dernière soit arrivée au point convenable. On met alors la matière en tas, puis, en temps opportun, on la reprend, on l'étend en couche mince, on la triture avec les pieds, de manière à la réduire en poudre grossière; on sépare les cailloux et autres substances dures, enfin, on la passe à travers un crible.

La poudrette est alors préparée, elle est propre à être livrée de suite à l'agriculture; en attendant, on la dispose en tas qui cubent quelquefois 2 à 3 mille mètres cubes.

Il arrive journellement, à Montfaucon, près de 600 mètres cubes de matières tant solides que liquides, qui, en définitive, produisent au plus 100 mètres cubes de poudrette. Depuis quelques années, par suite d'expériences faites dans mon laboratoire par M. Jacquemard, une nouvelle industrie s'est fondée sur l'emploi de la partie liquide. Une partie des eaux vannes sert à la préparation du sulfate d'ammoniaque et de quelques autres sels ammoniacaux; une usine, construite sur l'emplacement même de la voirie, sert à cette exploitation particulière; mais elle emploie au plus 90 à 100 mètres cubés d'urine; le surplus, comme nous l'avons dit, est envoyé dans la Seine. Bientôt. sans doute, une industrie plus perfectionnée saura utiliser toute l'ammoniaque de ces liquides et même les autres sels qu'ils contiennent. Nul doute que si, après en avoir retiré l'ammoniaque, au moyen de la chaux, comme on le pratique, on employait le résidu trouble comme arrosage pour les prairies artificielles, on en tirerait un excellent parti, car ce résidu renferme tous les phosphates, beaucoup de sels alcalins, et mênie des matières organiques.

La poudrette, préparée comme nous venons de le dire, se vend à peu près 4 fr. 50 c. l'hectolitre.

FABRICATION DES ENGRAIS.

4605. Depuis plusieurs années, il est vrai, on s'occupe à transporter l'exploitation tout entière au milieu de la forêt de Bondy, et de grands travaux ont été exécutés dans cette localité. M. Mary, ingénieur de la ville, exécute une conduite d'un très-grand diamètre, qui écoulera à Bondy les liquides separés préalablement dans un bassin de repos. Le transport et la désinfection des matières solides (restant ainsi réduites au cinquième) présenteront, comparativement, beaucoup plus de facilité.

La disposition des bassins de Bondy est meilleure que celle du bassin de Montfaucon, en ce sens qu'il y en a deux systèmes complets; mais les différences de niveau sont moins grandes, ce qui nécessitera une main-d'œuvre plus considérable. Une conduite, déjà établie, conduira les eaux vannes en excès dans un égout de la Villette, qui va se jeter dans la Seine, au-dessous de Paris. Les urines seront donc perdues comme elles l'étaient déjà à Montfaucon, et cepeudant elles contiennent une quantité d'azote telle, qu'elles représentent pour l'agriculture une valeur au moins trois fois plusgrande que celle de toutes les matières fécales réduites en poudrette. Nul doute qu'un jour on ne tireparti de cette source de richesse, au lieu de l'envoyer à la rivière; déjà, on peut entrevoir deux moyens de l'utiliser. L'un de ces moyens est indiqué par la position même des bassins de Bondy, qui dominent toute la plaine de Saint-Denis; il yaurait donc possibilité de se servir des caux vannes pour l'irrigation de cette plaine, dont on augmenterait considérablement la fertilité. Si l'on était obligé d'étendre l'urine d'une certaine quantité d'eau, afin que son action ne fût pas trop énergique, la proximité du canal et la hauteur de ses eaux, qui sont au-dessus du niveau des bassins, rendrait cette opération des plus faciles. La quantité d'eaux vannes dont on pourrait disposer de cette manière est si considérable, qu'elle pourrait servir à l'irrigation d'une plaine quatre ou cinq fois plus grande que celle de Saint-Denis. Il est un autre moyen qui permettrait d'utiliser toutes les urines : il consisterait à les transformer en sulfate d'ammoniaque.

4604. Depuis que les progrès de la chimie ont fait entrevoir la possibilité d'employer ce sel pourfertiliser les terres, une foule d'expériences en grand ont été entreprises dans plusieurs contrées de l'Europe. En Angleterre, l'emploi du sulfate paraît avoir amené d'excellents résultats. En France, plusieurs savants et des industriels distingués se sont occupée de la question et ont également obtenu des résultats heureux.

Nous citerons entre autres les essais en grand entrepris per M. Kulhmann (de Lille) et par M. Schattenman.

Si donc, comme tout le donne à ponser, le sulfate d'ammoniaque peut être regardé comme l'engrais le plus riche que l'on connaisse, puisqu'il renferme 21 p. 0/0 d'azote, on voit de suite quel immense parti on pourra tirer des prines de Montfaucon on de Bondy, en les transformant en sulfate au moyen de l'acide sulfurique.

Nous allous prouver par quelques chiffres que, même dans l'état actuel des choses et melgré l'intervention de l'anide suburique et les frais d'une exploitation, le sulfate d'ammoniaque pourrait être livré à un prix tel, qu'il deviendrait plus économique que la plupart des engrais.

Même, auprix où le sulfate se trouve aujourd'hui, il poursait souvent entrer en concurrence avec d'autres engrais.

Rn effet, comparons le sulfate d'ammoniaque à la poudrette de Montfaucon.

Le sel se vend aujourd'hui 60 fr. les 100 kilog., parfaitement pur et en cristaux blence; il contient à peu près 21 p. 0/0 d'azote.

La poudrette se vend environ 4 fr. 50 les 100 kilog., et ne vontient souvent, d'après MM. Boussingault et Payen, que 1,6 p. 0/0 d'azote. En supposant que la valeur de l'éngrais soit exactement proportionnelle à la quantité d'azote qu'il contient, il s'ensuit que 100 kilog. de sufate produiraient le même effet que 1300 kilog. de poudrette. Ce qui revient à dire que 60 fr. du premier équivalent également à près de 60 fr. du premier équi-

Il est vrai de dire que la poudrette n'agit pat seulement par l'azote qu'elle contient, mais bien aussi par les sels qu'elle renferme et qui en font un encellent ensendement pour la plupati des terres. La poudrette contient en outre des matières organiques, qui modifient certainement les propriétés de l'eau ou celles de l'air que les racines absorbent. Mais, comme le sulfate d'ammoniaque coûtera dix fois moins de transport, et que les matières qui fournissent les étéments autres que l'azote peuvent se trouver à un prix besoteoup plus bas que télui de la poudrette ellemême, du peut esperer que l'emploi du sulfate d'ammo-

niaqué, combiné avec calui du terman ser de la tombé et des os en poudre, donnerais des résultats économiques sit complétement avantageux.

Le prix du sulfate que nous avons indiqué plus haut chte celui du commerce; mais, si ce sel trouvnit du agricultuire, des débouchés suffisants, son prix hauserait à 40 fr. at au-

Nous n'insisterons par ler sur la fabrication: du sulfate: d'ammoniaque, cette question ayast déjà été thaitée dans: un autre chapitre; nous ajouterons, scalement, que les urines amenées à Moutfaucon sufficient pour préparer plus de 2 millions de kilogrammes de sulfate d'ammoniaque, représentant pour la quantité d'azote 26 millions de kilogrammes de poudrette, ou bien encore près de 100 millions de kilogrammes de famier ordinaire. On juge, d'après ces chiffres, de quelle importance il est pour d'am griculture de résoudre la question de l'emploi du sulfate d'ammoniaque, et de sanctionner par une longue expérience les succès que quelques persoanes en ont obtenus.

Comment le sulfate d'ammoniaque devra-t-il être répandu sur la terre? C'est là une question qui n'est pas encore résolue : on a conseillé de l'employer en dissolution àla dose de 1 ou 2 millièmes au plus; mais, ce procédé napeut être appliqué dans toutes les localités; dans tous lea cas, il exigerait une dépense de main-d'œuvre considérable. Il est probable qu'on obtiendra d'aussi bonsrésultats, sans dépense aussi grande, en le somant soit à l'état de liberté, soit mélangé avec de la terre ou de la oraie, et en ayant soin de choisir l'époque favorable, pour que le sulfate ne puisse nuire à la végétation par sa trop grande énergie. Cependant, jusqu'iei les essaisqu'on en a faits; sous eette forme, ont été moins avantagenx.

4605. On sait le grand avantage que présente comme engrais le noir animal, résidu des raffineries, et les profits qui résultent de son emploi.

Malheureusement ce noir animal est d'un prix asses élevé, et le commerce n'en fournit qu'une quantité bien insuffisante pour l'agriculture ; aussi a-t-on eu la pensée de fabriquer un engrais dont les propriétés fassent à peu près semblables et qui pôt qualquefois la remplayer ; en mettant à profit les matières fécales désinfectées par un charbon fait à heu marché de la commerce se de la commerce Le rang défibitif d'un engrais dépendreit de rang qu'il aurait dans chacum de ces tableaux.

4607. MM. Baronnet et compagnie fabriquent le noir animalisé par des procédés qui se divisent en deux parties principales : l'extraction des matières fécales des fosses et leur transport à l'usine, puis leur transformation en engrais.

Avant d'extraire les matières fécales des fosses, on déinfecte ces matières. Deux substances sont employées dans ce but et réussissent à peu près également hien. La première est le résidu de la fabrication du sulfate de protoxyde de far, que l'on peut en général se proquer à peu de frais.

Quand on peut choisir entre plusieurs de ces résidus, il faut naturellement prendre ceux qui sont les moins soides et qui contiennent le plus possible de peroxyde de fer, et même quelquefois du zinc. On comprend le mode d'action de ces sels.

"Une autre substance que la compagnie emploie souvent aussi dans le même but, c'est une dissolution de la matière précédente qu'on jette dans la fosse, et à laquelle on sjoute une dissolution d'une quantité égale de savon commun. Il se forme alors un oléate métallique qui paraît se décomposer plus facilement que les sulfates sous l'influence de l'acide sulfhydrique et du sulfhydrate d'ammoniaque. Dans tous les eas, le savon et les eaux grasses sont utiles dans cette opération pour recouvrir la surface des Hquides d'une eduche oléagineuse, qui s'opposé à la diffusion de l'acide sulhydrique ou des vapeurs de sulfhydrate d'ammoniaque.

Cette désinféction ainsi opérie transforme les sels ammoniaceux volatils qui existent dans' les matières fécales es sels annionisceux fixes, c'est-à-dire en saifirte d'ammoniaque.

"Les matières féeales, sont extraites des foisies au moyen d'une chaine à godets, mue pur une manivelle. Cette machine, "qu'on nomme la suschine Arédérie, socupe aussi peu d'espace que possible, elle pout donc être introduite et amilionés denen téque teutes les maiseux. Il suffit d'une summume de OF,55 aus OF,50 pour introduiteire le chaine à godete dont les fotes. Pour me yider passificament, les foisse doitent synist un fond meanet gandentes liquides il en résulte que la comptanies danés introduites liquides; il en résulte que la comptanies danés introduites diquides;

. . . .

considérable. Sans des précautions, on est quelquefais forcé de terminer l'extraction par la méthode ordinaire. Les matières extraites des fosses sont versées par les godets dans des tonneaux, sans âtre un seul instant exposées au contant de l'air ; car toute la machine est recouverte d'une enveloppe en fer-blanc, et les gaz qui se dégageraient des matières fécales sersient forcés, pour se répandre dans l'air, de traverser un petit appareil qui contient du chlorure de chaux.

De cette manière, l'opération se fait très-souvent en plein jour, et l'odeur dégagée serait, à cause de l'enveloppe de fer-blanc, très-peu sensible, même si l'on n'avait pas la précaution de désinfecter les matières avant de les extraire des fosses.

4608. Les matières fécales ainsi transportées à l'usine doivent y être converties en engrais et mélées à de la terre canhonisée, car la désinfection produite par le sulfate de fer ne serait pas permanente. On les verse par conséquent dans des bassins et on y ajoute, à la pelle, à peu près leur volume de terre carhonisée; on mélange le tout aussi complétement que possible avec des ringards, puis on laisse la matière se déposer, et après l'avoir réunie sulvant l'axe du bassin où le fond est plus élevé, on fait écouler au moyen de vannes le liquide qui peut encore rester. Le fond des bassins a, dans ce but, dans le sens de la longueur une pente de 0^m,02.

ł

t

Quant au mélange de la terre carbonisée et des matières fécales, on l'étend sur un sol imperméable sous des hangars, et on le fait sécher à l'ân; en ayant soin de l'agiter souvent et d'en renouveler les sarfaces. Lorsque la dessiccation est suffisante, on ajoute à ce premier mélange une seconde fois son volume de matières fécales, et on opèré comme la première fois. On répète cette opération jusqu'à ce que la terre ne forme plus que le quart à peu près du produit obtenu, ce qui a lieu en général après le troisième mélange, quand l'opération est bien conduite et surtout quand les matières fécales que l'on emploie contiennent ine forte propertion de produite solides.

"Cette opération qui, par l'emploi de la tenis carbonisée, ne répand qu'une odeur très-peu intense, durs qu'une nois en été: et deux mois en hiver. La saison la plus favorable pour cette fabrication set le printemps, et étéstia

cette épeque qu'on doit, s'il est possible, faire le plus grand nombre des vidanges.

4609. Quant à la terre carbonisée, on la préparait anciennement dans des pots ou marmites, mais M. Baronnet a substitué à ce procédé un four coulant beaucoup plus économique.

Ce four se compose de plusieurs trémies inclinées qu'entoure la flamme et su l'on fait couler la terre.

Les trémies supérieures ont une sole de fonte, mais la dernière est en entier construite en briques réfractaires. Lorsque la terre contenue dans la trémie inférieure est assez chaude, c'est-à-dire quand elle est rouge sombre, on la fait sortir du four, et au moyen de ringards on fait tomber la terre qui se trouve dans chaque trémie sur la trémie inférieure, tandis qu'on introduit une nouvelle charge à la trêmie supérieure. On charge ainsi le four à des intervalles de trois quarts d'heure à une heure. Au sortir du four, la terre tombe dans un étouffoir en tôle, où elle se refroidit à l'abri de l'air. On emploie cette terre dès qu'elle est froide, pour utiliser tout son pouvoir absorbant.

La terre qu'on emploie doit être criblée et réduite en poudre aussi fine que possible. Il est bon qu'elle soit argileuse, parce que le charbon qu'elle produit est alors plus divisé et plus absorbant; mais, quand la proportion d'argile est trop considérable, il arrive que la terre se prend quelquefois en masses analogues à la brique, ce qu'il importe d'éviter.

Un peu de carbonate de chaux mélé à la terre en augmente la division et la fait couler plus facilement ; mais il n'en faut que peu, car s'il se formait beaucoup de chaux par la calcination, il pourrait se dégager de l'ammoniaque au moment du mélange de la terre et des matières fécales. ! Il est bon aussi que la terre soit un peu humide quand on la carbonise, car la vapeur d'eau qui s'en dégage quand elle arrive aux trémies infésieures entraîne avec elle l'air qui se trouve dans les interstices de la terre des trémies supérieures. De cette façon, la carbonisation se feit preque tout soist à l'abri de l'air, tendis que, quand la terre est trop scohe, il arrive presque toujours qu'au lieu de se carboniser elle se brûle dans la trémie inférieure, quoiqu'elle a'y soit qu'au rouge sombre.

Un four de 6 mètres de haut peut carboniser en vingtquatre heures 5 ou 6 mètres cubes de terre.

4610. A ces conditions, le mètre cube de terre carbonisée revient, en ayant égard à tous les frais, à 5 francs environ.

Un établissement de moyenne grandeur, c'est-à-dire destiné à une ville de 20,000 âmes, nécessite pour dépenses de constructions et d'installation, à peu près 20 à 25,000 fr., pour fours, bassins, hangars, machines et us tensiles.

Quant aux frais généraux d'entretien et de main-d'œuvre, ils s'élèvent, pour toute la fabrication, à 1 franc par an et par habitant, ce qui fait pour l'établissement supposé et par an, 20,000 fr.

Un établissement de cette importance produirait par an à peu près 600 mètres cubes d'engrais vendable, ce qui, à 5 fr. l'hectolitre, qui est le prix des engrais terminés à 3 p. 100 d'azote, fait 30,000 fr.

A ceprix de 4 à 5 fr., la fumure par le noir animalisé peut avoir de l'avantage sur celle du fumier, car la théorie et la pratique s'accordent pour fixer à 20 ou 25 hectolitres par hectare la quantité de noir à employer, ce qui ferait une dépense de 100 à 125 fr., tandis que 10,000 kilogr. de fumier coûtent 180 fr., et sont d'un transport plus difficile et plus long.

Si le noir animalisé n'est pas encore un engrais aussi parfait qu'on puisse le désirer, ce n'en est pas moins une des meilleures manières d'atiliser complétement les produits des vidanges, et il offre de grands avantages sous le rapport de la salubrité et de l'agriculture.

Il serait à désirer que les municipalités ou même le gouvernement prissent des mesures décisives pour forcer les propriétaires à construire des fosses parfaitement cimentées, ne permettant aucune infiltration et à l'abri des eaux pluviales. Leur fond devrait être fait en forme de" cul-de-lampe. On préviendrait ainsi la mort assez fréquente des ouvriers employés aux vidanges. Le jour ou cette mesure sera généralement exécutée, la richesse vé. gétale du sol sera complétement régénérée. L'immense quantité d'engrais concentrés qu'elle pourra recevoir retabliza sa. fécondité. L'agriculture et l'hygiène sont denc: 47

· Burney

FABRICATION DES ENGRAIS.

également intéressées au succès de cette nouvelle fabrication.

4614. La valeur du fumier no peut se décider que par un seul moyen, l'expérience agricole : elle en est le juge souvarain et sans appel ; mais la chimie peut lui fournir d'utiles données, propres à diriger ses tentatives.

, fin effet, la chimie peut déterminer par une analyse précise la nature et la quantité des matériaux, soit minéraux, soit organiques, qu'une récolte donnée exporte da sol qui l'a fournie. Si elle constate une exportation de phosphates terreux, de sels alcalins, de poisse, de soufre, il faudra bien que le sol retrouve ces produits dans les engrais, sous peine de ne pas retrouver sa fécondité.

Les recherches chimiques ont mis en évidence le rôle de l'ammoniaque dans les engrais et celui des matières azotées en général. À cet égard, nul doute ne reste dans l'esprit de personne; les engrais doivent toujours contenir ou de l'ammoniaque ou des matières azotées capables d'en produire.

Mais, quand on a réuni des débris végétaux ou animaux dont les cendres contiennent les sels que la végétation réclame ou les matières azotées dont elle a besoin, est-il utile ou dangereux de les soumettre à uné fermentation prolongée? Le fumier vaut-il mieux que la litière qui le produit?

A cet égard, je n'ai aucune hésitation, et je crois que nul agriculteur n'en conserve. Le fumier est bien plus effiçace que les matériaux qui l'ont fourni ne le seraient é l'état naturel.

Deux causes contribuent à cette efficacité spéciale. La première est due à la formation de l'ammoniaque qui prend naissance pendant la fermentation du fumier et qui résulte de l'action réciproque de l'hydrogène de l'eau et de l'azote de l'air. Le fumier peut donc être plus riche es azote que ses matériaux, si la fermentation a été bien dirigée.

La seconde circonstance qui influo sur l'activité spéciale du fumier consiste dans la présence des acides brans qu' en font partie, et qui, évidenmient, ont une grande aptitude à s'emparer de l'oxygène de l'ain existent dans l'ent ; POMMA convertir en acides cathonique. Si l'anne du famier tient en dissolution des sels ammoniacaux formés par de

758[.]

FABRICATION DES ENGRAIS.

739

tels acides, elle tend à donner du carbonate d'ammoniaque par l'action de l'oxygène de l'air.

. Qr., tout le mande comprend qu'il sera très différent pour une plante d'absorber par ses racines de l'eau aérée tenant du carbonate d'ammoniaque en dissolution, ou de l'eau privée d'air, contenant de l'acide carbonique et du carbonate d'ammoniaque.

carbonate d'ammoniaque. Tel me semble être le rôle du fumier. C'est un produit gui fournit, peu a peu, à l'eau des matériaux très-combus-, tibles, capables de s'emparer de l'oxygène de l'air et de le transformer en acide carbonique, et qui contient en outre de l'ammoniaque et des sels alcalins ou terreux.

ł

i

ł

ł

ĥ

ŀ

Ş

Ì

t Bj

ø

ġ

a

\$

į

jî B

\$

1

\$ 1

)

Le fumier rendrait à la terre tout ce qu'elle a perdu, si l'agriculteur n'exportait ni blé, ni viande, etc. Mais. les sels terreux ou alcalins, les phosphates que ce blé ou cetta viande emportent ont besoin d'ètre renouveles. Aussi, fautil les restituer au sol au moyen des ds, des urines ou de produits analogues, qui lui rendront sa fécondité.

Mais, l'ulmaté d'ammoniaque, comme source de carhonate et peut-être aussi à d'autres titres, a été trop pégligé dans ces derniers temps et mérite une attention particulière de la part des agriculteurs. Sa présence constante dans les fumiers est un indice qui doit être pris en sérieuse considération, et qui démontre toute l'utilité de ces ferments tions préalables des matériaux des fumiers sur lesquelles Jauffret a fixé les regards de l'agriculture.

4612. M. Jacquemart, que j'ai cité plus haut, yeut bien me companyiquer la notesuivante, au sujet des sels ammoniacaux employés comme engrais :

« Eri 1852 et 1833, je m'ocuipai des moyells d'extraire les sels ammoniacaux de matieres qui pouvaient en fournir des quantités considérables. It me semble qu'il y aurait utilité à examiner si des sels aussi richtes en azote; et qu'on pouvaites prosurer en abondance, n'exerceraient pas une hourgnse influence sur la végétation. Pour m'éclairer sur la nature du sel le plus convenable à cet usage, j'analysal, la poudrette.

la poudrette. 101 Je reconnus qu'un hectolitrede poulrette pesant 60 kil... consenait en anoié l'équi valent de 4k, 59 de sulfaje d'anunor alaque cristallisé; que 55 0/0 de rel azote étaient à l'étab de casigonate d'amponingue tout forme, et que saindo étaient représentés par des matières organiques. Ce résultat

et la promptitude avec laquelle l'action de la poudrette se fait sentir sur les plantes, me firent penser que le carbonate d'ammoniaque devait être très-favorable à leur développement, et qu'il fallait attribuer principalement à la présence de ce sel l'énergie de la poudrette et de l'engrais flamand. En effet, au moment où l'on emploie cet engrais, toute l'urée des urines est transformée en carbonate d'ammoniaque, et ce sel est en quantité plus considérable que tous les autres. Les circonstances ne me permirent pas de continuer ces recherches; je constatai seulement que le sous-carbonate d'ammoniaque avait une influence trèsfavorable sur la végétation. Ce n'est qu'en 1843 (avril), que je pus faire des essais exacts sur l'emploi des sels ammoniacaux en agriculture. Ils ont eu pour but :

1º D'établir la valeur, comme engrais ou comme stimulant du sous-carbonate, du carbonate et du sulfate · d'ammoniaque, en prenant la poudrette, comme point de comparaison;

2° D'employer 'ces matières sous un petit volume et sous une forme commode.

« On a employé la poudrette à la dose de 20 hectogram. (2000 litres) par hectare. D'après ce qui précède, un hectolitre de poudrette représente, par son azote, 4k,57 de sulfate d'ammoniague cristallisé : 20 hectol. représentent donc 92 kil. de sulfate.

« Les doses des sels ammoniaçaux ont été déterminées de manière à ce qu'elles continssent autant d'azote que la poudrette: Elles étaient par héotare de : "

680 lit. sous-carbonate en liqueur, formie de 1 équiv. acide, 2. équiv. ammon., représentant..... 92 kil. sulf.

680 lit. carbonate en liqueur, formé de 2 équivalents acide, 2 équiv, ammon, 92 92 kil, sulfate en liqueur..., 92

« Afin de pouvoir transporter et répandre facilement les dissolutions de carbonate ammontacal, on les a fait absorber par des matières sèches et poreuses, telles que du charbon de bois pulvérisé et de la tourbe en poussière. On verra dans les essais d'octobre 1843, que la dissolution de carbonate peut être employée sous un volume moindre de moitie, en doublant la richesse de la liqueur; alors, le volume de l'engrais se réduit à relui de la poudrette.

« Le suifate d'ammoniaque a été employé sous deux états :

1º En dissolution dans 6 fois son poids d'eau, qu'on a fait absorber par du calcaire sec et en poudre.

2º En sel pulvérisé, qu'on a semé comme des graines fines. On n'a fait usage du calcaire humecté par la dissolution de sulfate, que parce qu'on avait reconnu préalablement, que dans de pareilles circonstances, il y avait formation de carbonate d'ammoniaque. Si l'on met, en effet, dans un flacon du calcaire imbibé de sulfate d'ammoniaque, on sent une odeur ammoniacale, et du papier de tournesol rougi et suspendu au-dessus du calcaire passe facilement au bleu; cette réaction est lente. On devait donc espérer de bops effets d'un mélange dans lequel le carbonate d'ammoniaque, formé et dégagé lentement se présenterait à la plante à l'état naissant. Sur une première récolte, le résultat a été presque nul, mais sur la seconde, il a été très-prononcé. Malheureusement, on n'a pu faire aucune observation à la troisième année.

'« Essin, pour se rapprocher, autant que possible, de la composition dela poudrette, qui contient une portion de son assemblier à l'état de carbonate, et une portion à l'état d'élément, on a fait une dissolution mixte de sulfate et de carbonate d'ammoniaque à la dose de 40 kil. du premier, set de 60 kil. du second par hectare. Cette dissolution a été absorbée par de la poussière de tourbe.

4643. a Toutes les matières employées pour cet essai ont été semées le même jour 29 avril 1843, en même temps que la semence d'avoine, et enterrées avec le grain par un même tour de herse. Le terrain est un bois défriché, ayant déjà porté deux récoltes, et ayant été chaulé et marné. Chaque essai avait 250 mètres superficiels, et n'était séparé du auvant que par un intervalle de 3 mètres. Les limites étaient tracées au cordeau. La récolte a été faite aven le plus grand soin, et les produits en ont été pesés.

...

1.11

A DECORATE

1. 1. 1. 1. A. A.

·· · · ·

nt - 14 Frate t FABRICATION DES ENGRAIS.

PLARICKT ON DIS TWO RADIAN

	AUTORIA W				901 9	in , Indretting	
	RÉSULTA		• •,•		Lance H	dur-Gra 14 per 100	ui-Gra Mille
≜¥Ŗ ¢	objenus FRS MATIERE	• •,• -	TES.	illering and	A Wing on	tratnation. d dénné par étant	-Rapport d Aga P
Nº 1. Carb	onate d'ammonia	ique et cha	rbon.		3200		* #5 -
N 3. Carb N 4. Sous	carbonate el tourbe -carbonate et to opate, aufate et	urBe!		100 4120 - 1 1500 - 1 3960	8170 3160 8759	944: 95 95 98 98	
NO 17: 5000	ireite. - cavinonate, autor ate et calcaire até en sei	stel ot Lour		5129 14354 4060	3-324 17190 2634 12110	79,9 79,9	

« De ces essais, il résulte :

78

14 Que le carbonate et le sous-carbonate d'ammeniaque (mpioyés avec'le charbon pu uvecula tourbe, donnent 194.0/) du produit de la poularette, contenant, une égale quentité d'azote correspondent à 92 kil. de sulfate d'ammoniaque cristallisé par liestares contenant d'ammoniaque cristallisé par liestares contenant d'ammoniaque cristallisé par liestares contenant d'ammoniaque cristallisé par liestares contenant d'ammoniaque cristallisé par liestares contenant d'ammoniaque cristallisé par liestares contenant d'am-1 acide carbonique est sans infinence ; i tagent d'am-1 59 Que le sulfate d'ammoniaque en sebne donne aucun métricat ; i d'ammoniaque tagent d'ammoniaque d'ammoni d'ammoniaque d'ammoniaque d'ammoniaque d'a

4614. « Ils ont été faits à l'automne de 1843 (octobre),

ļ

the same of the state of the same same said

Ľ

ì

1

sur une récolte de blé et sur les même	s pla	Ces. (que l	es es
als ci-dessus.	uele	carb		
sous-carbonate d'ammoniaque donnai	ent le	sm	êmes	resu
tats, on n'a plus opéré qu'avec le sous	carb	onat	e, m	ais' d
a employé une liqueur deux fois plus r	iche,	ațin	der	éduir
e volume de la tourbe et du mélange: « On a pris, pour terme de compa				· •
employée'à la dose de 2240 lit. par l	léctai	e, e	t rep	résen
fant, par son azote, 103 kil. de su	lfate	d'an	mør	uaqu
cristallise.		1.11 1.11	e si i Nation	
" « Les sels ammoniacaux ont été en 108 kH. de súlfate par hectare, c'est-	ipioy a-dir	esa.	ia.do	use d
naient 5 pour 0/0 d'azote de plus que	Jabo	budr	ette.	
" " Ces essais ont été faits aux mêmes	nlaee	* 00	e les	prec
dents, les mèmes numeros corresp places, on a suivi en tous points l	8nde	ព្រឹ	ux r	'nệm
	S	ma''i		
plates; on a sulvi en tous points la	, mc	ine i	marc	nę, a
moment des semences (octobre).	n me	, ,	marc	uę, a
indment des semences (octobre).	n me n n n		щаге	μ γ , Α
indment des semences (octobre).				
	hedare.		udrekte	
RÉSULTATS	par-hedare.	Rectifies .	udrekte	
	the par-hedare.	Rectare.	the brane, the far poundreste 100.	
RÉSULTATS	Battúc par-hectare.	Rectare.	the brane, the far poundreste 100.	
noment des semences (octobrej.	aille Battue par-hediare.	Rectare.	dreite	
noment des semences (octobrej.	Paille Battue par-hectare.	Rectare.	cynumatiou uu vraup, cynu domefar fa pounrelle citant 100.	
noment des semences (octobrej.	alle Battie par-hectare.	Rectare.	the brane, the far poundreste 100.	
Arme Ars. Marinais Sull Actres.	(1) The second s	Rectare.	cynumatiou uu vraup, cynu domefar fa pounrelle 	
Arme Ars. Marinais Sull Actres.	Gester 1 Paille Battée par-hedare.	Bit Bit Bit Bit Bit Bit Bit Bit Bit Bit	cynumatiou uu vraup, cynu domefar fa pounrelle 	
Arme Ars. Marinais Sull Actres.	Gester 1 Paille Battée par-hedare.	944 Dat Breine	Personal and the second of the second secon	Set - Stapport du Glain
Arme Ars. Marinais Sull Actres.	Gester 1 Paille Battée par-hedare.	944 Dat Breine	Personal and the second of the second secon	Set - Stapport du Glain
Arme Ars. Marinais Sull Actres.	Gester 1 Paille Battée par-hedare.	944 Dat Breine	Personal and the second of the second secon	Set - Stapport du Glain
Arme Ars. Marinais Sull Actres.	Gester 1 Paille Battée par-hedare.		Personal and the second of the second secon	Set - Stapport du Glain

11 résulte de ces essais, comme des précédents: 1 1? Que le sous-carbonate d'ammoniaque donne 94 0/0 du produit de la poudrette; c'esti ce que démontrent les essais nº 1, 2, 3, et 6. L'excès de 5 0/0 d'azote qu'on a phate ammoniaco-magnésien, dont il a obtenu des résultats extrêmement avantageux dans une expérience faite sur la variété de mais connue sous le nom de mais quarantain.

4602, Un des engrais fabriqués, les plus connus et les plus employés, est, sous contredit, la *poudrette*, préparée au moyen des matières provenant des fosses d'aisances, et où ces phosphates tarreux se trouvent réunis à dos matières animales fécondantes.

Une vaste exploitation, organisée aux portes mêmes de Paris, donne aux matières fécales qui sersient sans emploi, comme il eu est dans besucoup de capitales de l'Europe, une très-grande valeur en les metlant sous une forme qui en rend le transport facile,

Mais, il faut bien le dire, les moyens employés pour préparer la poudrette, à Montfaucon, sont très-barbares, et semblent àvoir été choisis exprès pour perdre une partie des gaz les plus utiles à la végétation, et pour infecter les environs et même jusqu'aux quartiers les plus populeux de Paris. Copendant, comme il vaut encore mieux employer ce procédé que de ne pas utiliser du tout les matières fésales, nous allons le décrire rapidement.

L'exploitation se fait au moyen de six on sept grands bassies, aussi étanches que possible, car ils doivent contenir des liquides infants et ils sont élevés au-dessus des habitations environnantes. D'ailleurs, on peut, à volonté, les faire communiquer les uns avec les autres.

L'un de ces bassins, situé à 35 mètres au-dessus du niyeau de la Seine, est heaucoup plus élevé que tous les autres et d'une capacité également plus grande. C'est dans ce dernier réservoir que se vident les vidanges amenées de Paris, au meyon de grands tonneaux appartenant à des entreprises particulières. Ces entreprises se chargent de la vidange et du transport des matières solides et liquides, morennant une réfribution donnée par les propriétaires, Le bassin dans lequel viennent se vider les tonneaux de victange est insegulier dans se forme ; il a, à peu près, 100 mètres de longueur sur 50 à 60 de largeur, et 10 mètres à peu près de profondeur, C'est dans ce premier bassin que le liquide se sépare des solides par simple décantation. "Les gans vannes se readent au moven d'un conduit souterrain ; dans l'un des bassins inférieurs ; mais on a soin, avant leur départ, de les tamises à travers un clayon-

FARATON 'DIS' MAGAARA.

nage grossies, this ratient les parties solides les moine, menues; celles qui s'échappent vont se déposer dans les hassins inférieurs. Ces deritiers, au nombre de cinq ou six, ont à peu près 50 à 80 mètres carrés chatun; mais ils sont moine profonds que le basin qui reçoit directement le vin dange, puisqu'ils sont destinés à retenir beaucoup moins de matières solidés. Comme nous l'avons dit, ces hassine communiquent tous entre entre, et on en fait usage de inanère à faire déposer méthodiquement les matières tenues en suspension par le liquide quis desside du réservoir supén rieur.

Les caux vanues parcourient donc successivament tous les busins, sauf celui qui est en exploitation, ét, après ce long trajet, le liquide est encore tamisé à travers un treillis asses fla, puis évacué dans une conduite qui louisène dans un égout. Cet égout va déboucher dans la Seine. On comprend que les bassins inférieurs doivent être fort longtemps avant de se remplir de matières solides, et en effet, on ne les emploite guère qu'une fois par an; les devaiers domeurent quelque fois deux et même trois années avant d'être exploités:

Lorsqu'un bassin est prêt, on le laisse déposer pendant quelques jours, puis, au moyen d'une pompe ou d'une vis d'Archimède, on fait passer tout le liquide du bassin à vider dans le bassin suivant, lorsque la différence de niveau n'est pas asses grande pour que ce transvasement se faiset sans le secours de moteurs. Chaque bassin est vidé à son tour, quand il est devenu le premier dans lequel se rendent les eaux vannes qui s'écoulent continuellement du graud réservoir supérieur. Quant à celui-ci, lorsqu'il est suffisamment plein de matières solides, ce qui arrive tous les quatre ou cinq mois, on laisse écouler l'excès de liquide, et on l'exploite de la même manière que les bassins inférieure. · Les bassins, mai disposés, de Montfaucon obligent, pendant que l'on exploite ce réservoir supérieur, de continuer à y vider les vidanges, en prenant soin toutefois de séparer immédiatement la partie la plus liquide et de l'envoyer dans les bassins inférieurs.

Le travail serait plus facile et beaucoup plus régalier, si l'on avait deux réservoirs de réception; pendant que l'exploitation du premier se ferait, on verserait les vidanges dans l'autre.

L'exploitation des bassins se fait d'une manière extrê-

abondamment du sous carbonate convenable pour cet usage, qu'un peut garantir que les bénéfices nets servient, par hectare et suivant le prix de la paille :

De 50 à 80 fr. pour la récolte d'avoine.

De 55 à 85 fr. pour la récolte de ble.

, 4616. « En 1845, je meservis, pour étudier l'action dessek ammoniaceux sur les prés, de dissolutions de carbonate et de sulfate d'ammoniaque, avec lesquelles j'arrosai des aurfaces rectangulaires tracées sur une pelouse. Je semai aussi du sulfate d'anamoniaque réduit en poudre, de façon que deux surfaces égales, arrosées avec une dissolution de sulfate, ou spupoudrées de sel, représentaient la même quantité d'ammoniaque.

y Les parties arrosses avec le carbonate ou le sulfaie, prirent, après 36 heures, une teinte vert fonce, et se détachèrent d'une manière tranchée du reste de la pelouse.

« Cet effet doit être attribué seulement aux sels, et non à l'humidité, car des parties arrosées à l'eau pure ne présentèrent aucun changement.

«'Après la première pluie, les essais avec le sulfate en poudre devinrent en tout semblables aux autres.

« Cédernier résultat me fit renoncer à l'emploi des dissoluțions salines, qui présentent pour le cultivateur des difficultés considérables. Je me proposai séulement de faire des essais avec le sulfate d'ammoniaque en poudre, qu'on sèmerait comme on sème les graines fines.

J'observai que lorsque, la pélouse ayant été fauchée, l'herbe commença à repousser, il était impossible de distinguer les surfaces qui avaient reçu soit du sel, soit de la dissolution saline; l'action des sels n'aurait donc d'effet que sur une récolte.

« En 1844, je fis semer sur des prés (du 20 au 30 mars) du sultate d'animoniaque en poudre, et à là dose de 90 à 100 kill par hectare. Chaque essal avait environ 1/3 d'hectare. Après la première pluie, les parties ainsi traitées se distinguaient du reste de la pièce par leur couleur vert foncé; plus tard, l'herbe parut plus abondante, mais les circonstances ne me permirent pas de faire d'observations exactes sur les produits.

« En 1845 les essais furent répétés, les emplacements furent limités par des piquets. Lors de la récolte, je me-

FABRICATION DES ENGRAIS. 747 surai à droite et à gauche de chaque essai, une surface regale à selle de l'étais c'est-à-dire d'un tiers d'hectais; et jet comparai les produits des parties sulfatées avée coux des parties non sulfatées.

Excès de produit

ļ

PUTRÉFACTION.

fertilité se soutiendrait; ou bien, au contraire, si épuisée par l'abondance des premières récoltes, et ne recevant pas d'autres principes, sa fertilité ne déclinerait pas chaque année.

CHAPITRE XVI ET DERNIER.

PUTRÉFACTION.

4618. Les substances organiques, végétales et animales, ne subissent aucune altération, lorsqu'on les conserve à l'abri du contact de l'air et de l'humidité. On ne possède même, en chimie organique, que peu d'exemples d'une absorption d'oxygène par des substances parfaitement sèches; 'mais il y apeu de ces matières qui ne s'altèrent à la longue, sous l'influence combinée de l'humidité et de l'oxygène almosphérique.

Les phénomènes qui caractérisent ce genre d'altération sont extrêmement variés. Onles a désignés, en général, sous le nom de *fermentations*, lorsque l'action de l'oxygène se horne à la production d'un ferment capable de déterminer par son simple contact un mouvement moléculaire dans la substance aux dépens de laquelle il s'est formé.

Mais, lorsque l'oxygène intervient pendant tout le cours de la réaction, et que les phénomènes de simple fermentation se compliquent de phénomènes de combustion et d'oxydation leute, on désigne sous le nom de *putréfac*tions, les décompositions d'un ordre plus complexe, qui s'effectuent dans ce cas.

Tout le monde connaît les caractères extérisurs par lesquels se manifeste, d'une manière si désagréable, ce genre de décomposition. Les matières anigneles en putréfaction exhalent une odeur fétide, en même temps qu'elles changent de couleur et de consistance. Elles parcourant une série d'altérations, en fournissant continuellement des produits volatils, jusqu'à ce que la matière organique se trouve réduite en une espèce de terreau dont riem pe rappelle l'origine. C'est ainsi qu'un cade vra, placé dans des conditions convenables à la putréfaction, ne laisse bientôt,

abstraction faite des matières minérales, qu'un résidu peu considérable qui finit par disparaître lui-même à la longue.

L'oxygène atmosphérique est à divers titres l'agent de ces décompositions. Sa présence est indispensable pour que la putréfaction complète puisse s'effectuer. Mais, comme nous l'avons dejà fait remarquer, les phénomènes d'oxydation ne sont pas les seuls qui caractérisent la putréfaction. Pendant le cours de la décomposition putride, il s'effectue dans la matière animale une véritable fermentation, dont les produits intermédiaires sont encore inconnus; mais, dès que l'oxygène intervient dans ce mouvement moléculaire, il donne naissance à de l'eau et à de l'acide carbonique, produits extrêmes de l'oxydation des substances organiques. Quant à l'azote, il s'unit à une certaine quantité d'hydrogène, et se dégage à l'état d'ammoniaque. L'eau, l'acide carbonique et l'ammoniaque, tels sont donc les produits dans lesquels se résolvent, en définitive, toutes les matières animales en putréfaction. Ces matières, dont la composition est ordinairement si complexe, retournent, comme on voit, aux combinaisons inorganiques qui avaient servi aux plantes à les élaborer. C'est ainsi que l'étude de la putréfaction, qui, au premier abord, ne paraît faite que pour inspirer un sentiment de répugnance, acquiert un intérêt tout philosophique en nous révélant un enchaînement de phénomènes, admirable par sa simplicité. 3,2 , 12 1.141

Lorsque le cadavre d'un animal de grande taille est abandonné à lui-même dans la campagne, quelques mouches, attirées par l'odeur de la viande, viennent déposer leurs œufs dans ses flancs, Bientôt, ceux-ci donnent naissance à des myriades de larves qui dévorent la chair de l'animal, et qui, à leur tour, transformées en mouches, s'envolent au loin par milliers et dispersent ainsi la matière azotée du cadavre qui les a nourries. Et, si l'on voit plus tard, ces mêmes mouches périr, saisies par les toiles des innombrables araignées qui tendent leurs filets à ras du sol, au milleu des herbages, on est frappé d'admiration en reconnaissant par quels procédés simples et sûrs les racines des plantes dont les feuilles supportent ces toiles ont reçu leur part de la matière azotée, qui menaçait de se concentrer en grand excès sur un seul point du sol.

Les insectes qui vivent aux dépens des cadàvres sont

donc des distributeurs de matière azotée; ils ont été créés pour donner des ailes à la viange et pour la diviser en parcelles infinies, qui vont tomber sur le sol comme une rosée fécondante.

Sous une forme plus cachée, la putréfaction reproduit les mêmes circonstances. Elle crée ou nourrit, de même, des myriades, d'animalcules dont la vie détermine la combustion de la matière organique où la putréfaction s'est établie, et qui servent d'intermédiaire pour sa conversion en acide carbonique, en eau et en azote ou en ammoniague.

Le qu'on appelle un cadavre tombé en pourriture se compose souvent d'une masse innombrable d'acarus, qui ont vécu à ses dépens et dont les cadavres altendent à leur tour qu'une génération d'âtres plus infimes vienne les faire disparaître et en prendre la place; mais non sens que, pendant leur vie, gomme pendant celle des acarus eux-mêmes, il se soit dissipé une portion du carbone, une portion de l'hydrogène et une portion de l'asote; primitivement réupis.

-Ainsi, la matière animale réanie par les soins dès plantes, donne la nourriture à des animaux herbivores, mais non sans qu'une partie considérable de cette matière retourne bralée à la terre ou d'l'air sous forme d'acide carbonique, d'eau, d'ammoniaque ou de résidu minéral.

A ces herbivores, succedent des carnivores qui vivent à leurs depens, qui rendent pendant feur vie mente et pour son soutien une grande partie de leur substance au reme mineral; et qui ; après leur niort, livrent leur cauavre a de nouvelles générations.

Les mouches, les acarus et diverses generations microscopiques viennent prendre place et jouer leur role dans ce travail au moyen duquel la vie se développe et se soutient à la surface du globe, tandis que la matière animale se divise sans cesse et se brule constamment pour aller fournir de toules parts l'acide carbonique, l'ammoniaque et certains sels aux plantes qui en ont besoin pour se développer.

Il faut souvent des siècles à la vie, animale pour dérnire le travail qu'une prairie a fait en une seule saison ; et de la sourde action des brins d'herbe qui la composent va sorur

PUTRÉFACTION.

la matière au moyen de laquelle se manifesteront les plus belles intelligences ou les instincts les plus prodigieux.

Pendant tout le cours de la putréfaction, les produits voiatils qui se dégagent exhalent une odeur fétide, due prohablement à la présence du soufre et du phosphore dans ces miasmes; en outre, il se forme de l'hydrogène sulfuré. Quant au dégagement d'hydrogène phosphoré, qui produirait dans les cimetières le phénomène si conqu des feux, follets, et qui serait dû à la décomposition des matières animales renfermant du phosphore, ce fait a besoin de confirmation.

Lorsque la putréfaction s'accomplit en présence de substances basiques capables de déterminer la formation d'un acide, on remarque au nombre des produits une certaine quantité d'acide nitrique, qui reste uni à la base. La formation de cet acide est due, dans ce cas, à l'oxydation de l'ammoniaque, un des produits de la putréfaction normale.

On sait en effet, d'après les expériences de M, Kuhl-; mann, que l'ammoniaque peut éprouver une pareille oxy; dation; car si l'on fait passer un mélange de ce gaz, sur de l'éponge de platine incandescente, il se forme du nitrate d'ammoniaque.

. On s'explique ainsi Tefficacité des matières animales, dans les nitrières artificielles et naturelles.

Nul donte que dans les nitrières artificielles le présence, des bases alcalines p'exerce une influence marquée sur les phénomènes de la putréfaction, soit en accélérant sa marche, soit en modifiant la nature des produits qui prennent naissence,

4019. Il n'en est pas toujouss ainsi, Certaines substances: alcalines peuvent, par une action en quelque sorte inverse à celle que nous venons d'énoncer, provoquer, dans quelques matières animales des modifications capables d'entraver ou même, de prévenir la putréfaction. Tout le monde sait que l'on peut conserver des ceufs, en les plongeant dans un lait de chaux fait de dix parties d'eau pour une partie. de chaux fait de dix parties d'eau pour une partie. de chaux fait de day parties d'eau pour une partie. de chaux fait de chaux qui préserve la matière, animale du contact de chaux qui préserve la matière, animale du contact de l'oxygère pou en formant avec les, membranes des composis à la fois impermetables et impum trescibles ? C'est là une question que l'on pourrait résoudre

PUTRÉFACTION.

dans un sens ou dans l'autre. Cependant, comme l'expérience a démontré que ce procédé de conservation, trèssûr pour les œufs de poule, ne s'applique nullement aux œufs d'autruche, on peut croire que l'action de la chaux sur l'albumine est pour beaucoup dans le phénomène. La grande épaisseur de la coquille des œufs d'autruche empécherait cette action de s'accomplir.

Plusieurs autres substances entravent la putréfaction; on les désigne en général sous le nom d'antiseptique. Nous citerons particulièrement les acides minéraux, m grand nombre de sels, parmi lesquels il faut remarquer surtout le chlorure de sodium, les sels d'alumine, de fer, de cuivre et de mercure, les substances aromatiques, les huiles empyreumatiques, la créosote, l'essence de térébenthine, l'alcool, etc. Toutes cessubstances agissent soiten se combinant avec la matière animale pour former des composés plus stables, soit en s'emparant de l'eau, soit en coagulant et en contractant le tissu animal et en facilitant sa dessiccation. De même que le tannin forme avec la gélatine un composé insoluble qui constitue le cuir non putrescible, de même le sublimé corrosif se combine aux tissus affumineux et les préserve longtemps de l'action des agents atmosphériques. Le sulfate de peroxyde de fer agit d'une manière non moins efficace; maigson emploi offre quelques inconvénients pour la conservation des pièces anatomiques. Nous en dirons autant pour le sublimé corrosif, qui serait un obstacle à la dissection postérieure des pièces, soit en occasionnant un dépôt de mercure à la surface des instruments, soit en convertissant en chlorure, le fer et l'acier du tranchant. S'agit-il, au contraire, de garantir simplement un cadavre contre les ravages de la putrélaction, le sublimé corrosif peut rendre, dans ce cas, d'ercellents services. Aussi l'a-t-on employe avec succès dans l'embaumement des cadavres, soit en l'injectant dans le système vasculaire, soit en plongeant le sujet tout estier dans une dissolution alcoolique de sublimé et en remplaçant ce sel à mesure qu'il est absorbé par le corps que l'on veut conserver

Il convient d'ailleurs d'enlever les viscères, et de pretiquer en outre de larges incisions pour faciliter l'absorption du sel mercuriel, dont la dose peut être portée journellement de une à deux livres. Au bout de trois semaines à m

mois, on retire le côrps, qui ne tarde pas à sécher sans perdre sa couleur naturelle.

D'autres moyens ont été employés pour l'embaumement des cadavres. On sait que les ancieus Egyptiens faisaient intervenir, dans ce but, des substances balsamiques et résineuses, comme l'attestent le témoignage des anciens historiens et l'analyse de leurs momies.

4620. Les recherches de M. Gannal ont démontré que, parmi les substances que l'on peut employer dans ce but, les sels d'alumine, et particulièrement le sulfate et l'acétate d'alumine réussissent bien.

S'agit-il de conserver un cadavre pour la dissection, M. Gannal injecte par la carotide gauche cinq à six litres d'une dissolution d'acétate d'alumine à 18° de l'aréomètre de Baumé. Le sujet, ainsi préparé, se conserve pendant cinq à six mois. S'il est abandonné à l'air sec, îl peut même se sécher et se momifier complétement. On peut remplacer 'avantageusement l'acétate d'alumine par le sulfate, moins dispendieux, et qui, employé à la dose d'un kilogramme pour quatre litres d'eau, suffit pour conserver un cadavre 'pendant deux mois.

Pour la conservation des préparations anatomiques ou celle des objets d'histoire naturelle, M. Gannal recommande l'emploi des liquides suivants : une dissolution de sulfate d'alumine marquant 6°, c'est-à-dire renfermant un kilog. de ce sel sur six litres d'eau; une dissolution de sulfate d'adumine dans l'eau saturée d'acide arséfieux; ebfin, une solution d'acétate d'alumine marquant 5° et saturée d'acide arsénieux.

L'emploi de l'acide arsénieux offre de graves inconvénients qui doivent rendre très-circonspect dans son application. En effet, s'il s'agit d'un embaumement, on doit tonjours le proscrire, car l'introduction de l'acide arsénieux dans les matériaux de cette opération pourrait servir d'oacher les traces d'un crime. S'il s'agit de la conservation d'un cadavre pour les recherches de l'anatomiste ou de celle de quelque objet d'histoire naturelle dans un but scientifique, il est toujours à graindre que la personne qui se livrera plus tard à des travaux de dissection ne devienne victime de l'inoculation de ce poison produite par quelque blessure accidentelle survenue pendant la dissection.

VIII.

1

753

'48

euvriéparteux /

si l'on écarte l'intervention de l'avide arsénieux, le procédé de M. Gannal se trouve donc réduit à l'emploi des sels alumineux; qui sufficent en effet.

M. Sucquet vient de faire éprouver à ce procédé une modification tellement importante, qu'elle constitue comme une invention nouvelle. En effet, en injectant une dissolution de sulfite de sonde dans les vaisseaux, et baignant les pièces dans une dissolution de chlorure de zine, nonseulement les chairs se conservent, mais elles gardent leur volume, leur souplesse, leur élasticité.

On peut donc, par ce procédé, préparer des pièces anatomiques très-helles et très-fidèles, où se conserve avec une rare perfection l'aspect primordial de la préparation anatomique fraiche. De nombreux exemples qui font l'ornement du nouveau musée de la Faculté de médecine, montrent que si de tels produits ne sont pas absolument inaltérables à l'air, ce que le temps seul pourra décider, du moins ils peuvent résister pendant plus d'une année à toutes les causes de desiruction, sans avoir éprouvé la moindre apparence d'altération:

M. Sucquet a rendu, par cette découverte, un service très-important à l'anatomie comparée. L'étude des muscles et celle des viscères offre désormais la même facilité que celle du squelette, puisque toutes les parties charnues ou molles sont mises à l'abri de la décomposition spontanée qui les détruit ou les modifie si promptement.

M. Robin a réclamé la priorité du procédé mis en usage par M. Sugquet. Sans juger, cette question, je ferai remarquer que M. Robin conseille l'emploi d'un sel qui mérite en effet d'être mis à l'épreuve, c'est l'hyposulfite de zinc, si facile à obtenir par l'action du zinc métallique sur l'actde sulfureux dissous dans l'eau.

Si les sels de zinc et l'acide hyposplfureux sont effireaces, pris séparément, tout annonce en effet que l'hyposuffite de zinc devra l'étre à un très-haut degré ¿cependant, il faut attendre le résultat de l'expérience.

¥7.

mais son emploi est dispendieux; et lorsqu'il s'agit de la conservation des pièces d'une grande dimension; les liquides proposés par M. Gannal peuvent offrir des avantages réels.

4622. Quant à l'embaumement proprement dit, les procédés qu'emploie M. Gannal reposent également sur l'emploi des sels d'alumine; mais les détails de cette opération, les précautions qu'il faut employer pour conserver au teint sa couleur naturelle, aux membres leur flexibilité, et pour faire en sorte qu'au bout de quelques mois le cadavre, imprégné de liquides, se dessèche, sans se recouvrir de byssus, et sans trop se défigurer, tout cela est demeuré la propriété de l'auteur, qui a eu, d'ailleurs, l'occasion d'appliquer son procédé avec succès.

Tout le monde sait que Ruisch avait découvert des procédés qui lui permettaient d'obtenir des cadavres embaumés avec une si rare perfection, que son cabinet a fait pendant longtemps l'admiration de l'Europe. Pierre' le Grand en fit l'acquisition; mais le vaisseau chargé de cette curieuse cargaison périt en route. On a donc perdu à la fois les objets préparés par Ruisch et l'émoiren de rétrouver ses procédés, qu'il n'a pas fait connaître d'ailleurs.

Il ne faut pas confondre du reste les procédés chimiqués nouvellement mis en pratique avec les procédés d'embaumement pratiqués dans les temps modernes, et qui, pour la plapart, avaient peu d'efficacité. On sait que ces procédés étaient généralement fondés sur l'emploi de poudrès odorantes, de résines ou de baumes. Or, si ces matières ont résisté elles-mêmes à la putréfaction, il n'en est ordinairement pas ainsi de la substance qu'elles devaient préserver. Ainsi le cœur de Richard Cœur de Lion, qui est conservé à Rouen, n'offre aujourd'hui que de l'encens en poudre ou en grumeaux, sans trace, pour ainsi dire, de matière organique.

Les procédés des Egyptiens forment une classe à part: Une analyse exacte de quelques-unes de leons momies serait nécessaire pour les expliquer.

4623. La conservation des aliments est une question plus importante encore que celle que nous venons d'étudier. Litt moyens que l'on emploie dans ce but se résument à afficiner la substance alimentaire à juir stat de dessicution peu favorable à son altération, ou à empêcher la formation et l'action des ferments, en la mettant à l'abri de l'oxygène.

L'addition de sel marin aux viandes que l'on veut conserver favorise leur dessiccation. En effet, le sel solide s'empare de l'eau dont les fibres sont imprégnées, et forme une dissolution concentrée qui, en s'évaporant, dépose des cristaux de sel dans toutes les parties de la pièce.

Hales avait essayé d'injecter une dissolution saturée de sel marin dans les vaisseaux d'un bœuf, espérant que la viande, salée de la sorte, deviendrait susceptible d'une longue conservation; mais l'expérience lui apprit bientôt que ce procédé était insuffisant. Le bœuf salé par ses soins ne se conserva pas, et l'amirauté anglaise, qui avait fondé quelque espérance sur l'emploi de ce procédé, se vit forcée d'y renoncer.

Il est présumable, néanmoins, qu'une telle méthode réussirait, si le réactif introduit ainsi dans tous les tissus avait un pouvoir antiseptique suffisant et supérieur à celui du sel marin lui-même. Malheureusement, presque toutes les substances qui s'opposent à ces fermentations putrides, s'opposent aussi à ces fermentations qui s'accomplissent dans les organes digestifs, et qui constituent le phénomène de la digestion.

Toutefois, M. Vilaris, de Bordeaux, a connu un procédé dont le secret s'est perdu, et qui lui avait permis de conserver à l'air libre des viandes qui n'avaient reçu aucune addition fâcheuse pour la consommation.

4624. Tout le monde sait que la fumigation est un excellent moyen de conservation pour les viandes. Il parsit certain que c'est surtont la créosote qui communique à la fumée ses propriétés antiseptiques. Ce corps possède, en effet, la propriété de coaguler l'albumine, et de rendre imputrescibles toutes les substances animales.

Nous avons vu que la présence de l'oxygène est une condition nécessaire au développement des phénomènes de la putréfaction. Toutes les fois qu'une matière organique quelconque sera mise à l'abri de cet agent, les ferments azotés ne pourront pas s'y développer. M. Gay-Lussac a prouvé, depuis longtemps, qu'en faisant bouillir le lait

PUTRÉFACTION.

tous les jours, de manière à chasser l'air qu'il tient en dissolution, on peut le conserver pendant longtemps. Avant lui, Priestley avait reconnu que, dans une atmosphère de deutoxyde d'azote, la putréfaction ne se manifestait pas. M. Desbassins de Richemond avait même essayé, il y a quelques années, de faire usage du deutoxyde d'azote comme moyen de conservation du poisson que l'on veut transporter à de grandes distances, par exemple de nos ports de mer à Paris. Quelle que fût l'efficacité d'un tel procédé, il serait si peu maniable, qu'on serait bientôt forcé d'y renoncer.

1

r

i¹

Ľ

i

ß

1

12

1

f

f

1

ß

je i

Şi.

f

6

٢

ø

1

1

Ì

ji

t

I

Ì

Il n'en serait pas de même d'une dissolution d'aldehyde. Tout porte à croire que ce corps jouera quelque jour un rôle important dans la préparation et dans la conservation des aliments. En effet, elle absorbe l'oxygène, et eu l'absorbant elle se convertit en vinaigre : deux causes de conservation très-énergiques.

M. Sucquet vient de faire une heureuse application de la propriété antiseptique du gaz sulfureux, dont l'emploi dans l'art de muter le jus du raisin indiquait d'avance toute l'utilité, quand il s'agirait de maîtriser la putréfaction. Il se contente d'injecter dans les vaisseaux sanguins une dissolution de sulfite de soude; elle suffit pour corriger les effets. d'une putréfaction déjà avancée, pour en arrêter le développement, et pour maintenir les cadavres en bon état, pendant quelques semaines, malgré le contact d'un air humide, dans une pièce chauffée. Il suffirait de renouveler l'injection pour prolonger la durée de cette préservation.

Comme le sulfite de soude est un corps incapable d'altérer les instruments de dissection, l'emploi de ce procédé, qui est à la fois très-économique et très-sûr, rendra de grands services à l'étude de l'anatomie. Il permet de se livrer aux dissections les plus prolongées et les plus minutieuses, sans danger et sans précipitation.

4625. M. Appert a fait connaître un procédé de conservation des matières alimentaires, qui repose sur une application heureuse des principes si simples que nous venons de rappeler. Il a reconnu qu'il suffit, pour conserver les aliments, de les placer dans un vase dont on soude le couverole, et que l'on place ensuite dans l'eau; en élevant

PUTREPACTION.

graduellement la température de ce liquide jusqu'à 400°. On la maintient à ce terme pendant une heure et demie à deux heures. Tout l'oxygène qui pourrait exister dans la boîte disparaît et se change en acide carbonique. C'est évidemment à cette conversion de l'oxygène en acide carbonique qu'il faut attribuer le pouvoir préservateur du procédé. La plus faible trace de ce gez pourrait causer une altération qui, pour être limitée, n'en serait pas moins réelle. Il faut donc exagérer plutôt la durée de l'ébullition que chercher à l'abréger.

En Angleterre, les vases dont on se sert pour cette opération se recouvrent d'un couvercle percé d'un trou, que l'on bouche à l'aide d'une pièce plus petite. On soude le grand couvercle après avoir introduit les aliments solides, puis on verse les liquides par le trou; enfin, on bouche celui-ci, en y soudant un opercule plus petit.

Ce procédé, qui rend de grands services dans une foule de cas, ne s'applique cependant pas à toutes les matières alimentaires. C'est ainsi que le lait n'a jamais été bien conservépar ce moyen. On comprend aisément qu'il en soit de même de la conservation en nature des fruits mons. Le procédé d'Appert est, d'ailleurs, d'un emploi très-facile, et présente, en outre, l'avantage de ne pas introduire dans les aliments des substances étrangères capables d'en altérer le gout.

Les viandes conservées par le procédé d'Appert, sont certainement susceptibles d'être servies sur les tables les plus recherchées après quinze ou vingt années de préparation. J'en ai fait plus d'une fois l'expérience. Cependant, les officiers de marine qui ant au l'occasion d'en faire usage à bord, sont tous d'accord pour déclarer que l'emploi contiau de ce genre d'aliments leur est désagréable. Ils trouvent qu'une certaine saveur officinale propre à ce genre de mets, fiuit par exciter une véritable répugnance, si on persévère dans leur usage. Ils préfèrent la viande salée à l'habitude.

Il paraît que les animaux abattus vers le milieu de la nuit fournissent des viandes qui se conservent mieux que celles des animaux abattus dans le jour. Cette circonstance est très-singulière, car elle prouve que les viandes les plus propres à la conservation sont celles qu'on a extraites de

PUTREFACTION,

l'animal futand sa respiration était la moins développén et sa température la plus basse. Tout le monde sait que la viande d'un animal abattu après une longue course se conserve au contraire très-mal, ce qui prouve qu'une respiration très-développée et une température très-élevée sont des conditions, en effet, très défavorables à la conservetion. Il résulte évidemment de co. rapprochement que les viandes imprégnées d'air ou d'un sang très-ouvréué sont

viandes imprégnées d'air, ou d'un sang très-oxygéné, sont bien moins propres à la conservation que celles qui se trouvent dans une condition contraire.

De là, on pourrait certainement conclure que le procédé d'insufflation au moyen duquel les bouchers séparent presque toujours la peau des chairs offre de graves inconvénients, puisqu'il tend à porter dans tous les tissus cet air qui détermine si aisément leur décomposition putride. Il serait curieux de comparer la durée de la viande de quelques animaux insufflés au moyen de gaz privés d'oxygène, tels que l'azote ou l'acide carbonique, avec celle des animaux insufflés à l'aide de l'air ordinaire. Tout porte à croire que celle des premiers se conserverait plus longtemps.

En ce qui concerne le procédé d'Appert, peut-être faudrait-il faire le vide dans les vases, avant de les remplir de gaz; on maintiendrait le vide pendant quelque temps pour enlever l'air condensé dans ces tissus; puis on fermerait le vase et on le chaufferait au baif-marie.

Les appareils employés à la Banque de Londres pour le mouillage uniforme et rapide du papier destiné à l'impression des billets conviendraient parfaitement à cet usage.

La conservation des légumes fins, tels que les petits pois, a pris un grand développement depuis que la méthode d'Appert a été généralement connue : elle réussit de façon à ne laisser rien à désirer dans ce genre de préparation.

Il en est de même de la conservation des conserves de fruits, qui peuvent être gardées pendant plusieurs années sans que l'on soit forcé d'exagérer la dose de sucre. De tellefaçon, qu'en combinant le pouvoir conservateur d'une dose de sucre qui par elle-même serait insuffisante, avec celui qui résulte de la complète destruction de l'oxygène contenu dans le vase, on parvient à garder des fruits pen-

PUTAMPACTION.

760

۰.

dant toute l'année. On utilise ainsi des quantités très-considérables de fruits qui anraient été sans valeur, et on ouvre à la consommation du sucre un débouché dont l'importance n'est pas encore bien comprise; mais, quand ces conserves, préparées là où les fruits abondent, et devenues populaires par l'abaissement de leur prix, auront pris place dans la nourriture habituelle, on sera surpris de la consemmation extraordinaire de sucre dont elles deviendront l'occasion.

FIR DU HUITIÈME ET DEBRIER VOLUME.

• .

. • • •

• · · • . • . .

. . . . • • . • • . 1 .



.

· · ·

.

